



NOUVELLES

CAUSES CÉLÈBRES

OU

FASTES DU CRIME



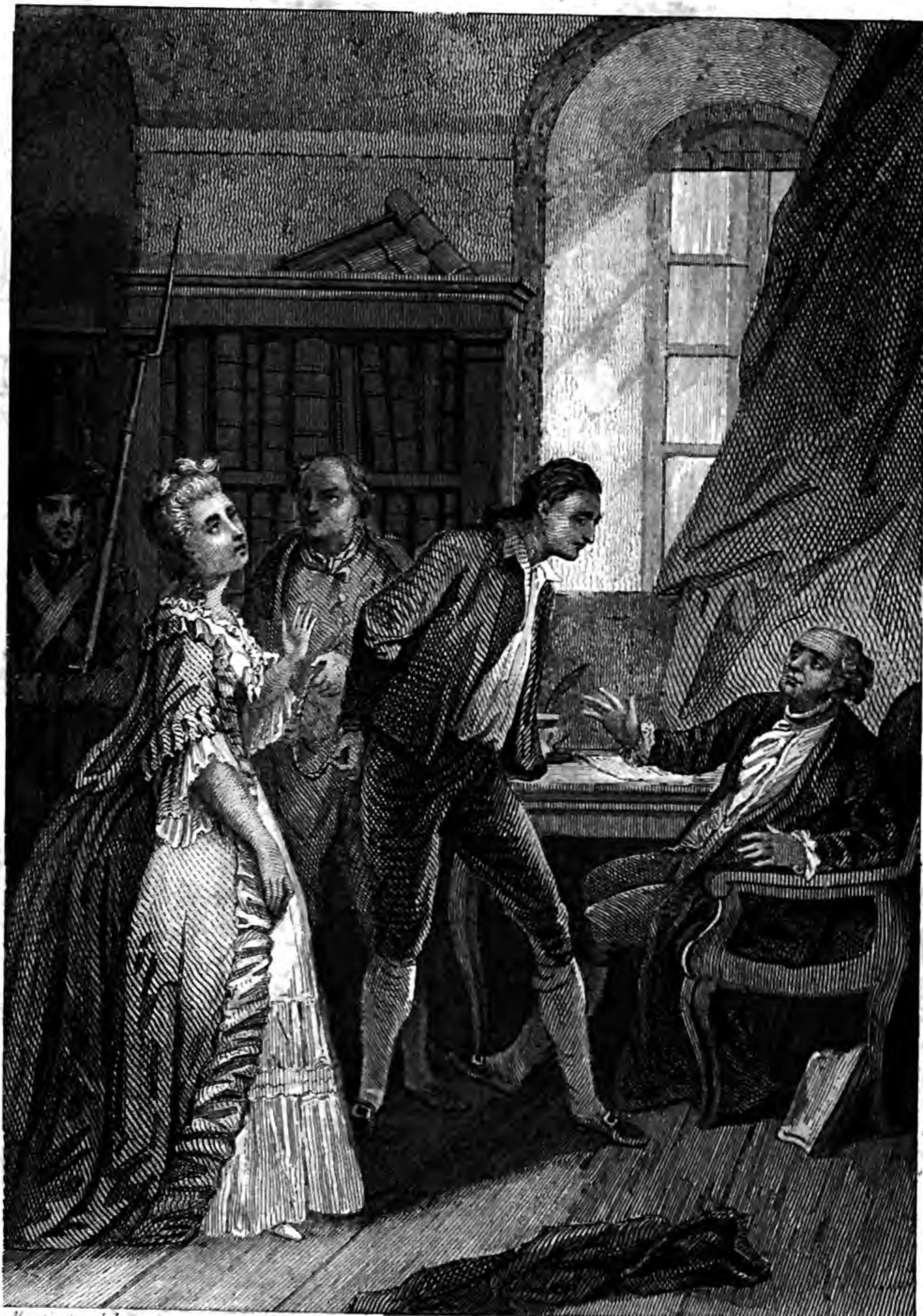
NOUVELLES

CAUSES CÉLÈBRES

ou

FASTES DU CRIME.

PARIS. — IMPRIMERIE EDOUARD BLOT
rue Turenne, 66.



Martinet del.

G. Lechart. Sculp.

LA LESCOMBAT.

Paris. Imp. Drouart, r. du Louvre, n.

Paris. Imp. Drouart, r. du Louvre, n.

*Nouvelles Causes Célèbres
ou
Fastes du Crime.*

FB C3-4



NOUVELLES

CAUSES CÉLÈBRES

OU

FASTES DU CRIME

PAR MCCQUART, AVOCAT.

TOME PREMIER



PARIS.

DOCKS DE LA LIBRAIRIE

BOULEVARD DE SÉBASTOPOL, 33

1836

F3 C3-1



LA VILLE DE LYON.

NOUVELLES

CAUSES CÉLÈBRES

OU

FASTES DU CRIME

PAR **MOCQUART, AVOCAT.**

TOME PREMIER



PARIS.

DOCKS DE LA LIBRAIRIE

BOULEVARD DE SÉBASTOPOL, 38.

1866

LA FAMILLE DE SANIOL.

Le marquis de Cavoix venait de recevoir de Provence une longue lettre. A peine l'eut-il commencée, qu'il parut frémir ; son horreur redoublait à chaque ligne : parfois il en interrompait la lecture et demeurait comme pétrifié. Cette lettre était du marquis de Montolieu, chef de l'une des familles les plus honorables de la Provence. Convenait-il de la garder ? N'était-il pas prudent de l'anéantir ? Il s'arrêta à ce dernier parti et la destina au feu. Comme il n'en avait pas à sa portée, il la mit dans sa poche, et se rendit chez M. de Pontchartrain pour l'entretenir d'une affaire qui l'intéressait.

La lettre s'était par mégarde mêlée avec les papiers qu'il donna à ce ministre. Celui-ci, plein d'estime pour M. de Cavoix, mais accablé d'occupations en ce moment, le renvoya à regret et ajourna l'examen de sa demande jusqu'au lendemain, lui promettant d'y réfléchir le soir même à tête reposée. Il y réfléchit en effet, et en parcourant les diverses pièces dont se composait le dossier de M. de Cavoix,

CAUSES CÉLÈBRES.

il rencontra la lettre; elle lui parut si terrible, d'une si haute gravité, qu'il n'hésita pas à la porter au roi.

De retour à sa demeure, et pendant la soirée, M. de Cavoix songe à son dessein de brûler la lettre, fouille dans ses poches, ne la retrouve plus, et soupçonne ce qui était en effet. Le lendemain, de bonne heure, il court chez M. de Pontchartrain, et redemande l'écrit sorti de ses mains contre sa volonté. Le ministre lui apprend qu'il é ait déjà entre celles du roi; qu'en le déroband à la connaissance de sa majesté, il aurait pensé trahir son devoir et la justice; qu'il avait cru d'ailleurs ce papier placé avec intention au milieu des autres, afin de sauver les apparences d'une dénonciation. Qu'opposer à pareille réponse? M. de Cavoix garda le silence.

Le roi ne revit pas plus tôt M. de Pontchartrain, que tout ému lui-même et tout frémissant, il lui ordonna d'écrire à M. Lebret, premier président au parlement de Provence, avec injonction de faire arrêter toute la famille de Saniol.

M. de Lagarde, procureur-général, soupait chez le premier président lorsque le courrier arriva. Ce magistrat ouvrit sa lettre à table, et parut frappé comme d'un coup de foudre. Il la fit lire au procureur-général: tous deux se possédèrent assez pendant le repas, mais après le souper conférèrent seuls sur les mesures à prendre, s'écriant par intervalles: « Le fait est incroyable, impossible; le roi a » été mal informé. Madame de Saniol et ses enfants ne se » sont jamais portés à un pareil excès! Après la mort du » père, il y a huit mois, le lieutenant-criminel ne s'est-il » pas transporté chez lui? L'inhumation n'a-t-elle pas eu

LA FAMILLE DE SANIOL.

» lieu d'après le rapport des chirurgiens? Il y a calomnie :
» quelque ennemi secret de la famille aura inventé cette
» fable atroce.» La raison de ces magistrats hésitait à croire, leur justice à obéir.

Cependant, à peine chez lui, M. le procureur-général reçoit aussi la lettre du ministre, avec les détails les plus circonstanciés, et un ordre de M. de Pontchartrain, de la part du roi, conforme au précédent. L'arrestation est sur-le-champ confiée au sieur Bonnet, lieutenant du viguier de Marseille, officier renommé pour son adresse.

Les enfants Saniol, au nombre de quatre garçons, habitaient une bastide non loin de la ville: Bonnet l'investit la nuit, en ferme toutes les issues, et s'empare de leurs personnes. Puis, apprenant que la mère était à Aix, chez un sieur Aillaud, il y court, pénètre dans sa chambre, et lui signifie l'ordre du roi. Elle est d'abord hors d'elle-même et saisie des plus violents transports; elle profère des imprécations et des menaces, embrasse la colonne d'un lit, et refuse de suivre avant d'avoir obtenu la permission de parler à M. de Lagarde. Il la donne; on la place dans une chaise à porteurs pour la conduire devant ce magistrat, avec lequel elle conféra pendant une demi-heure, en présence de plusieurs personnes. Transférée à la prison, l'aspect de ses quatre fils frappa d'abord ses regards. Elle baissa la tête, et eux semblèrent reculer.

Que contenait donc cette lettre remise à M. de Pontchartrain par mégarde, et au roi par devoir? Pourquoi ces incertitudes d'une justice d'abord incrédule, et puis cette arrestation rapide qui, en quelques heures, réu-

CAUSES CÉLÈBRES.

nissait dans la même cellule une mère et ses quatre fils ?

Anne de Pyrac, fille de noble Pierre de Pyrac et de dame Jeanne Dupetit, établis à Marseille, reçut de ses parents une éducation à laquelle ils mirent peut-être trop de douceur et de complaisance. Confiée dans son bas âge aux religieuses de Sainte-Claire d'Ollioules, elle fit des progrès dans la vertu ; mais sa mère la rappela trop tôt, et l'heureuse impression de ces bons principes s'effaça. Le monde lui plut et elle plut au monde. La régularité de ses traits et la finesse de sa taille étaient relevées par un air imposant ; les grâces du corps s'unissaient aux agréments de l'esprit. Le premier éclat de cette fleur de beauté qui s'épanouit si vite dans le Midi attira sur elle tous les regards, et sa vanité s'exalta par la pensée du désordre causé dans tous les cœurs.

Parmi ses nombreux soupirants, François, comte de Saniol, d'une famille d'ancienne noblesse du Languedoc, capitaine de la galère *la Réale*, réussit à lui plaire et l'épousa. Elle avait alors dix-huit ans ; il en avait quarante. Malgré cette disproportion d'âge, leur famille s'accrut jusqu'au nombre de onze enfants : il n'y avait pas à douter, ensemble, de la paix et de l'union d'un tel ménage ; cependant la discorde le troubla bientôt et long-temps. Le dégoût survint, l'antipathie, enfin la haine.

Au lieu d'inspirer à ses enfants les sentiments qu'ils devaient à leur père, madame de Saniol les associait à ses emportements, et détournait leurs cœurs d'un penchant doux et naturel. En 1709, le père, qui n'avait pour fortune que le revenu de sa place, et même peu régulièrement

LA FAMILLE DE SANIOL.

paye, se retira à une bastide auprès de Marseille, dans le quartier de la paroisse Barnabé. Sa femme et trois de ses fils y habitaient avec lui : Jean-Baptiste, François-Guillaume et Louis-César. Ils étaient servis par un Turc nommé Assan-Ali, dit Barro, et par Suzanne Borelli.

Les trois ans qu'il passa dans cette bastide furent l'image fidèle de sa vie précédente, c'est-à-dire une suite continuelle de conversations vives, de courts et faibles raccommodements, une querelle presque sans fin, et, comme ils se le reprochaient souvent l'un à l'autre, un enfer anticipé.

Le 16 octobre 1712, on célébrait dans la paroisse Saint-Barnabé une fête, appelée dans le langage du pays *vol* ou *train*, et dans laquelle, après la dévotion, le plaisir trouve sa place. Ce jour-là, le comte de Saniol dîna dans sa bastide avec sa famille. Le repas fut calme ; il ne s'y manifesta aucun signe avant-coureur de scène violente. Jean-Baptiste s'était marié sans le consentement de son père à la nièce du curé de Senelon, mais depuis dix jours il lui avait pardonné cette union, et quoiqu'il fût invité ailleurs, il le retint auprès de lui avec instance.

Après le dîner, François-Guillaume demanda de l'argent à son père. Celui-ci, qui n'était pas dans l'usage d'en donner à ses enfants, offrit à son fils une pièce de cinq sous ; la modicité du présent le fit murmurer. Le père alors lui en offrit une de dix ; le murmure dégénéra bientôt en invectives grossières ; la mère, les entendant, quitta son cabinet pour se ranger du parti de son fils et applaudir à sa colère. Excité par celle même qui aurait dû le modérer,

CAUSES CÉLÈBRES.

l'enfant ne garde plus de mesure, descend l'escalier, met l'épée à la main, et, sur le seuil de la porte, menace de tuer son père. Jean-Baptiste paraît à côté de son frère et le soutient. Indigné de cette audacieuse révolte, M. de Saniol appelle le Turc et lui ordonne de seller son cheval, pour aller, dit-il, à Marseille porter plainte, et livrer à la justice des enfants aussi dénaturés. A ces mots, leur frénésie redouble, ils ne voient plus le malheureux auteur de leurs jours qu'à travers leur fureur impie; la mère, élevant la voix, crie à ses enfants : « Vous êtes perdus si vous » le laissez aller à Marseille. » Elle s'élançe par derrière, le saisit aux cheveux, le renverse, et par l'effet d'une exécration haine, porte ses mains... La pudeur ne permet pas d'achever.

A ce signal, Jean-Baptiste, comme transformé en bête féroce, imite et surpasse l'exemple de sa mère. En proie à leurs rages réunies, dans cette extrémité cruelle et désespérée, M. de Saniol levait des yeux suppliants vers Jean-Baptiste; d'une voix mourante et entrecoupée de sanglots, il implorait sa pitié : « Que t'ai-je fait, mon fils? Ne suis-je plus ton père? Épargne un vieillard... grâce! grâce! » Vous êtes tous contre moi! » C'est en vain : plus furieux encore par ces prières, et impatient d'une mort trop lente à son gré, Jean-Baptiste prend son père à la gorge pour l'étouffer. En même temps, François-Guillaume lui donne dans la tempe un coup de son épée déjà remise dans le fourreau, et lui fait une plaie dont jaillit du sang. La mère l'achève en lui appliquant les genoux sur la poitrine.

LA FAMILLE DE SANIOL.

Personne là pour le secourir. Louis-César, le plus jeune des enfants, âgé de treize ans, n'osait le faire, et, caché dans un coin de la chambre, il versait des larmes; le Turc, excité par le devoir, retenu par la crainte, demeurait immobile; Suzanne Borelli était à la fête.

Le crime accompli, les coupables ne purent pas d'abord en soutenir toute l'horreur; mais l'instinct de la conservation parla en quelques instants plus haut que le remords. La mère, qui l'avait conduit, revint à elle la première, et s'appliqua à en dérober l'atrocité à sa propre pensée. Au nom de l'intérêt commun ils se jurèrent d'être impénétrables. Elle fouilla de sang-froid les poches de son mari, y prit ses clefs, monta dans le cabinet, et s'empara du peu d'argent qui s'y trouvait. Persuadée que le trouble de l'âme trahirait seul la vérité, elle s'efforça de rappeler d'abord la tranquillité bannie par son forfait, et, pour la rendre à ses enfants, affecta de la posséder. Elle donna un écu à François-Guillaume, lui recommandant d'aller au *train* se divertir avec ses amis, et de revenir de bonne heure pour mettre tout en ordre.

Guillaume obéit, composa son visage, se donna un faux air de contentement, s'agita, dansa, et du parricide, sans émotion, presque sans intervalle, passa en quelque sorte à un nouveau crime, la réjouissance. Mais bientôt l'image de son père couvert de sang lui apparut, et pour lui seul vint interrompre la fête.

Pendant ce temps, Jean-Baptiste, aidé d'Assan-Ali, porta le corps à la chambre la plus haute de la bastide, la ferma et rendit la clef à sa mère. Celle-ci chargea Louis-

CAUSES CÉLÈBRES.

César d'aller chercher le curé de la paroisse, jugeant que l'oncle de sa belle-fille ne devait lui inspirer aucune défiance. A son arrivée, elle lui dit que Jean-Baptiste et François avaient tué leur père, et demanda conseil sur le parti à prendre.

Le curé, saisi d'épouvante, ne perdit pas néanmoins le temps en discours inutiles. Après s'être récrié sur l'énormité du forfait, il conseilla de mettre le corps dans le lit et de déclarer qu'il y avait eu mort subite. « On ne réussira pas à le faire croire, reprit la mère, les parties naturelles ont été froissées et rompues. » Le curé ouvrit alors l'avis de jeter le corps de M. de Saniol par la fenêtre, en donnant à penser qu'il s'était précipité lui-même : la tête lui aurait tourné en se penchant en dehors pour ajuster une cage appliquée au mur près de la fenêtre ; on lui passerait la corde de la cage dans le doigt. Mais puisqu'il était mort de mort violente, il ne pouvait lui donner la sépulture sans les ordres de la justice. Après quoi le curé se retira et alla dire ses vœux.

Cette fable fut approuvée, et Jean-Baptiste chargé de l'exécuter : mais lui, qui n'avait pas eu horreur de porter une main homicide sur son père vivant, qui déjà même l'avait transporté quand il expirait, tressaillit cette fois de la tête aux pieds lorsqu'il fallut s'en charger de nouveau. Sa barbarie triompha bientôt de ces mouvements d'une piété passagère ; il n'hésita plus, quand il vit sa mère lancer par la fenêtre le chapeau du défunt avec ces paroles encourageantes : « Il est mort, nous ne pouvons plus le ressusciter ; il n'en sera ni plus ni moins, songeons à nous ! »

LA FAMILLE DE SANIOL.

A son tour, il jeta le corps par la fenêtre. Madame de Saniol avait eu la précaution de faire saigner une poule dans l'endroit même, afin qu'on prît ce sang pour celui du défunt.

La famille joua la consternation : le corps est placé sur un lit, on lui donne tous les remèdes dont on s'avise, après avoir eu soin de le chauffer et de le frotter avec du vinaigre. Alors, comme s'ils reconnaissaient leur triste impuissance de le rappeler à la vie, ils inventent tous les simulacres de l'affliction et des regrets. La mère s'arrache les cheveux, Guillaume pousse les hauts cris, Jean-Baptiste s'évanouit. Les voisins accoururent et leur prodiguèrent des consolations. Chacun continua cette parodie de douleur et s'acquitta de son rôle suivant son génie : la mère se mit au lit, ne voulant parler à personne.

Le bruit de cette tragique aventure se répandit partout. Le lieutenant-criminel se transporta et ordonna la constatation de l'état du cadavre. Prévenus que M. de Saniol était mort d'une chute, les chirurgiens se bornèrent à un examen rapide et léger ; de leur rapport ne jaillit aucune lumière, l'enterrement fut permis, et la famille tremblante rassurée. Elle soupa avec assez de tranquillité, excepté César, le seul qui fût innocent ; il ne voulut rien manger. La mère répétait souvent qu'ils allaient enfin être heureux. Mais les appointements ne revenaient plus à terme fixe ; la misère leur apparut à tous avec ses horreurs.

Les enfants annoncèrent au comte de Saniol, leur oncle, la catastrophe avec les circonstances connues, et exposèrent toutes les misères de leur situation, dans les

CAUSES CÉLÈBRES.

termes les plus capables d'exciter sa pitié. Trois signèrent le récit mensonger; Antoine, le fils aîné, qui avait de quoi subsister, ne voulut pas que son nom y figurât. Sensible à leur touchante requête, le comte employa son crédit et leur procura une pension de six cents livres, dont la mère et les enfants devaient également jouir. Malgré la dissimulation des deux coupables, Jean-Baptiste et François-Guillaume, Antoine, étranger au meurtre, conçut des soupçons; il pressa de questions son jeune frère, Louis César, et lui arracha la vérité. L'horrible secret n'en était pas moins en sûreté, l'intérêt de la famille commandait le silence... Entre son père qui était la victime et des frères qui étaient les assassins, entre une juste vengeance et un déshonneur inévitable, que résoudre? La discorde trancha ces perplexités.

Comme madame de Saniol était chargée de l'entretien de la famille, elle voulut que la pension passât par ses mains, et exigea cette déférence; ses fils la lui refusèrent. Le crime désormais les avait rendus maîtres, et ils la virent sans peine se séparer d'eux et aller s'établir à Aix, chez le sieur Aillaud, procureur à la chambre des comptes.

Antoine s'imagina réussir là où sa mère avait échoué: il tenta aussi de concentrer toute la pension entre ses mains pour la distribuer lui-même avec économie, et mieux pourvoir à tous les besoins; mais Jean-Baptiste opposa une résistance invincible: plus il avait trempé dans le crime, plus il se croyait de droits. La menace même de le dénoncer ne l'ébranla pas. Des paroles dures, les deux frères en vinrent à des lettres piquantes, qui entretenaient l'aigreur et la mésintelligence. Antoine alors imagina un strata-

LA FAMILLE DE SANIOL.

gème qu'il croyait indifférent, et dont il n'était pas dans l'intention d'user jusqu'au bout. Il écrit pour M. le marquis de Montolieu, ami de son père, une lettre où il expose les détails et les circonstances de l'attentat. Il la montre à Louis-César, qui était venu le voir, et l'engage à la communiquer à Jean-Baptiste, afin que la frayeur lui inspire quelques ménagements. Jean-Baptiste s'alarma en effet; mais l'entêtement l'emporta, son indomptable caractère ne voulut pas fléchir. Il chercha quelque moyen pour prévenir le coup qu'il croyait suspendu sur sa tête. Le plus prudent lui parut encore celui dont Antoine même lui avait fait peur; il se hâta de l'imiter, et, le premier, écrivit au marquis de Montolieu une lettre où, par l'infernal artifice du récit, il rejette sur sa mère et sur son frère le crime tout entier.

De son côté, madame de Saniol, instruite de la division qui avait éclaté entre ses enfants, et surtout des menaces d'Antoine, s'abandonne aux terreurs d'une conscience bourrelée de remords. Son imagination lui présente sans cesse son forfait prêt à être divulgué, et il lui semble entendre déjà la clameur publique soulevée contre elle et ses fils; à son tour, elle croit se sauver en révélant au comte de Saniol, son beau-frère, le parricide dans toute son horreur. Elle écrit donc, mais accuse Jean-Baptiste seul.

En lisant cette lettre, mélange d'exécration et de mensonge, le comte demeure long-temps sans pouvoir reprendre ses esprits: il ne comprend pas que son sang ait pu produire de tels monstres; mais, prudent, incapable de fausses démarches, il prend le parti de renvoyer la

CAUSES CÉLÈBRES.

lettre à sa sœur, avec une réponse conçue en ces termes :

« Je vous renvoie, ma sœur, une lettre sous votre seing.
» Vous avez quelque ennemi qui a si bien su contrefaire
» votre écriture, qu'on dirait qu'elle part de votre main :
» brûlez-la dès que vous l'aurez reçue, et ménagez-vous
» de telle sorte que vous ne vous attiriez l'indignation de
» personne. J'écris à M. de Montolieu, ancien ami de dé-
» funt mon frère. Il aura la bonté de se donner les soins
» convenables pour mes neveux, et les ranger à leur de-
» voir. »

Cependant M. de Montolieu avait reçu la lettre de Jean-Baptiste : elle l'épouvanta. Sa probité se révoltait à la pensée de tolérer plus long-temps dans la société des êtres qui en étaient l'opprobre et le fléau ; elle le pressait de faire interdire à ces scélérats le commerce des hommes. Il s'ouvrit là-dessus au marquis de Cavoix, auquel il adressa le récit de la déplorable histoire, et demanda les moyens de séquestrer la mère et les enfants. Le marquis communiqua cette proposition au comte de Saniol, leur oncle, offrant une lettre de cachet qui les ferait reléguer dans une province éloignée. Le comte répondit que, par cette voie, l'infamie, qu'on tentait de prévenir, était inévitable ; que le roi voudrait connaître le motif de la lettre de cachet, qu'en l'apprenant il livrerait les criminels à la justice. Il se chargeait d'écrire à M. de Montolieu, de calmer sa conscience, et, s'il était possible, de ramener la paix entre la mère et les enfants.

Cette conduite, pleine de mesure et de sagesse, suspendait encore une révélation provoquée par le faux calcul de

LA FAMILLE DE SANIOL.

madame de Saniol et de Jean-Baptiste, lorsque l'incident de la lettre mêlée aux papiers remis par M. de Cavoix à M. de Pontchartrain vint tout découvrir. C'était déjà trop que l'impunité pendant huit mois ; par un fait bien simple par une méprise inaperçue et presque indifférente, la Providence semblait enfin elle-même dénoncer les coupables.

Le roi, averti que la famille était prisonnière, réitéra les ordres d'instruire le procès avec une extrême diligence. En les arrêtant, on avait négligé la précaution vulgaire de les séparer ; ils purent concerter leurs réponses, et d'abord se justifèrent assez bien. Le Turc, demeuré libre, chose incroyable, est entendu comme témoin, il attribue la cause de la mort à la chute par la fenêtre ; mais un officier, ami de la famille, redoutant la faiblesse de son caractère, prit soin de le faire disparaître et de lui choisir une retraite où la justice le saisit bientôt. Durant deux interrogatoires, il persista dans ses premiers dires, et n'osa pas approcher de la vérité. Il laissa néanmoins entrevoir qu'il la connaissait, et pour l'obtenir, on le soumit à l'épreuve d'un cachot étroit avec du pain et de l'eau. Mais Jean-Baptiste trouva le secret de conférer avec lui par une petite fenêtre. Fatigué bientôt des rigueurs de sa captivité, il commença à parler, accusa du parricide François-Guillaume, la mère de complicité, et impliqua faiblement Jean-Baptiste. Alors seulement, et lorsqu'elle ne put s'y refuser, la justice se décida à placer les accusés dans des cachots séparés, attendant que le temps dissipât les nuages qui couvraient encore la vérité.

La déposition du Turc donna lieu à un nouvel interro-

CAUSES CÉLÈBRES.

gatoire de madame de Saniol. On lui représenta quelques lettres dans lesquelles elle cherchait à s'éclairer sur un cas de conscience assez délicat : *Pour sauver sa vie, peut-on cacher son crime aux juges?* Ébranlée par une première réponse, qu'on ne le pouvait pas, elle se détermina un peu plus tard à un aveu complet du crime, mais s'imagina qu'il fallait en faire retomber tout le poids sur Jean-Baptiste, le présenta comme l'unique auteur du parricide, dit que la manchette ensanglantée, trouvée dans le fanal de la bastide, était celle qu'il avait lorsqu'il trempa ses mains dans le sang de son père, accumula enfin une foule de circonstances pour le désigner à la justice et en faire le premier l'auteur de l'horrible attentat.

Confronté avec sa mère, Jean-Baptiste ne lui adressa aucun reproche; mais, à la lecture de sa déposition, il fixa ses regards sur elle, et de l'accent d'une conviction profonde il l'interpella ainsi : « Quoi ! ma mère, je suis, moi, » le seul auteur du crime ! Moi, j'ai mis le premier l'épée » à la main contre mon père ! moi, je suis sorti du cabinet au bruit de la querelle ! moi, je l'ai saisi par les » cheveux et renversé par terre ! Qui d'abord lui a porté » la main à l'endroit qu'on devait respecter ? Qui lui a » appliqué les genoux sur l'estomac ?... Est-ce encore » moi ? » François-Guillaume et Louis-César se réunissaient aussi pour décharger la mère, et envelopper Jean-Baptiste seul dans le crime.

Le 5 février 1714, sentence qui condamne :

« 1° Jean-Baptiste, atteint et convaincu de parricide, à être tenaillé avec un fer ardent, à avoir les deux poings cou-

LA FAMILLE DE SANIOL.

pés, à être rompu vif et à expirer sur la roue, et, après sa mort, son cadavre brûlé et ses cendres jetées au vent.

2° François-Guillaume au même supplice, mais à avoir un seul poing coupé ;

3° Louis-César, pour ne s'être mis en devoir de mettre aucun empêchement au parricide auquel il était présent, à assister auxdites exécutions, et banni à perpétuité hors du royaume ;

4° La dame de Saniol, atteinte et convaincue du meurtre de son mari, à avoir la tête tranchée ;

5° Assan-Ali au fouet, pour n'avoir donné aucun secours à son maître. »

La sentence connue, l'évêque de Marseille se rendit en prison pour consoler la mère et les enfants. Sur l'appel, on les transféra à Aix, chargés des mêmes chaînes qu'ils avaient dans la maison de Marseille. Les capucins, directeurs des prisons, y signalèrent leur zèle dans de fréquentes visites, les disposèrent à une confession générale par de pieux artifices, et donnèrent à leur âme une force, une sérénité dont, à l'approche du supplice, ils firent éclater tous un exemple mémorable.

Le mardi 17, jour du jugement, la messe se dit au Palais à six heures du matin. A l'issue de la messe, Jean-Baptiste, oui sur la sellette, raconta le crime, et, succombant sous l'opprobre, s'évanouit deux fois. Ils s'attendaient à subir la mort ce jour-là ; quand ils apprirent qu'elle était différée de vingt-quatre heures, ils s'affligèrent : le délai leur parut une aggravation de la peine. Ils refusèrent de prendre des aliments. A la messe du 18, qu'ils entendi-

CAUSES CÉLÈBRES.

rent de la sacristie, les deux frères, qui ne s'étaient pas parlé depuis deux mois, se virent d'abord l'un vers l'autre leurs mains chargées de chaînes, les laissèrent tomber, et s'embrassèrent avec une si grande tendresse, une si grande abondance de larmes, que les assistants furent tous pénétrés. Ils se demandaient pardon, et chacun d'eux se disait le plus coupable de tous.

Cependant, les opinions presque recueillies, les deux aînés allaient être condamnés à mort. La mère demanda sa robe noire, comme si elle eût compté sur la liberté prochaine de parcourir la ville en habit de deuil; puis, sentant une palpitation, elle s'écria : « Quel malheur pour moi et » pour ma famille ! » Par intervalles, elle s'informait de l'arrêt. On conduisit ses enfants devant elle, en prévenant Jean-Baptiste qu'il devait demander pardon à sa mère. Il se prosterna, les yeux noyés de larmes, et lui dit : « Ma » bonne mère, je vous demande pardon d'avoir été obligé » de parler contre vous. » Elle le lui accorda et l'embrassa, ainsi que son fils François-Guillaume, à genoux à côté de son frère, mais silencieux.

Quelques instants après, on les fit passer tous les trois dans la chapelle pour entendre la lecture de l'arrêt.

On s'attendait que madame de Saniol serait hors d'elle-même et saisie des transports d'une douleur extravagante : la faiblesse de son sexe, la vivacité de son imagination, l'horreur du supplice, tout faisait redouter les effets de cette lecture terrible. Elle fut calme et se posséda parfaitement. Une seule réflexion lui échappa d'un ton de voix à demi haut : « On ne me rend pas justice ! » comme si elle

LA FAMILLE DE SANIOL.

eût envié à son fils aîné tout l'appareil de sa peine. Ramenée à la sacristie, elle les embrassa tous les deux tendrement. On n'entendait de toutes parts que sanglots, que gémissements, que soupirs; son infortune semblait être celle de tout le monde, tant la compassion nous met à la place des plus grands criminels.

Les deux frères offrirent la scène de réconciliation la plus attendrissante, et ils eurent cet entretien si simple, si naïf, que les chroniqueurs du temps nous ont transmis.

JEAN-BAPTISTE. « Mon frère, je vous demande pardon » de ce que ma conscience m'a obligé de dire contre vous. » Vous me pardonnez bien d'avoir dit la vérité ? »

FRANÇOIS. « Vous ne l'avez pas toujours dite. »

JEAN-BAPTISTE. « Cela est vrai, mon frère; je ne l'ai » pas dite dans les premiers interrogatoires, mais dans » les autres je l'ai dite : et vous, mon frère, vous n'avez » jamais dit la vérité. »

FRANÇOIS. « J'en conviens, et je voudrais qu'on me » montrât le moyen de réparer le mal que j'ai fait; je » l'emploierais de bon cœur. »

JEAN-BAPTISTE. « Eh quoi ! mon frère, pouviez-vous » penser que Dieu laissât un si grand crime impuni ? Pour » moi, dès que je me vis arrêté, et que je fus à la vue » d'Aix, je ne doutai plus de ma mort; étant arrivé au pa- » lais, jetant les yeux sur l'échafaud, je dis d'abord en » moi-même : Voilà où je finirai ma vie. On doit brûler » mon corps après ma mort : on aurait dû le jeter » vivant dans le feu... Mais, mon frère, touchez-moi la » main.

CAUSES CÉLÈBRES.

» — De tout mon cœur ! » répondit François. Et ils se donnèrent cette dernière marque d'affection.

Madame de Saniol, s'étant mise à genoux et en prières, tomba dans un assoupissement qui dura l'espace d'un quart d'heure : revenue de cet état, elle dit à son confesseur : « Mon père, où suis-je ? N'ai-je pas été sur l'échafaud ? Ne m'a-t-on pas abattu la tête ? » Elle avait déjà subi son supplice en imagination.

Vers les six heures du soir, l'exécuteur entra dans la prison. A sa vue, François tomba en défaillance. Dès qu'on l'eut fait revenir, on leur passa la hart au cou ; ils présentèrent leurs mains pour être liées et garrottées, Jean-Baptiste disant d'abord, et après lui François répétant ces paroles : « Attachez ces mains impies : elles ne méritent pas » seulement d'être abattues, mais d'être brûlées à petit feu. »

La mère monta avec son confesseur sur l'un des chariots destinés à les transporter, les deux fils sur l'autre. Comme elle ne pouvait s'y tenir bien ferme et craignait de tomber, on fit placer le Turc à côté d'elle, afin qu'elle s'appuyât sur lui. L'habit rouge du Turc et l'habit noir de madame de Saniol formaient une nuance tranchante qui frappait tout le monde.

Les deux chariots se mirent en marche avec tout l'apparat solennel dont le parlement de Provence environnait ces redoutables cérémonies. L'affluence du peuple était extraordinaire : le devant du Palais, les fenêtres des maisons, où l'on avait élevé des amphithéâtres, les toits, les arbres même, étaient couverts de spectateurs : de mémoire d'homme, on n'avait vu à Aix une foule si prodigieuse.

LA FAMILLE DE SANIOL.

François monta le premier sur l'échafaud, Jean-Baptiste après. Madame de Saniol, se voyant précédée de ses fils, crut qu'on allait les exécuter avant elle, et s'écria : « On m'a promis que je mourrais la première ; faut-il que je voie mourir mes enfants ? » Son confesseur l'ayant rassurée, elle fit paraître un visage serein et satisfait, et à son tour y monta avec courage. Elle se mit à genoux entre la roue et le poteau sur lequel elle devait avoir la tête abattue, tournant la face vers le pont Moureau, celle des deux fils tournée au contraire vers le palais. Alors le religieux s'adressant au peuple, lui dit : « Cette famille infortunée vous demande des prières. » Le peuple répondit par des inclinations de tête et des larmes.

Madame de Saniol dit ensuite à l'exécuteur : « Mon ami, je vous demande en grâce de ne me point trop faire souffrir. » Il lui ôta sa coiffe noire, les mouchoirs qu'elle avait sur le cou et sur la tête. « Mon ami, lui dit-elle, laissez-moi mes cornettes. » Il lui banda les yeux, et elle porta d'elle-même sa tête sur le poteau, attendant le coup avec patience. Comme elle n'était pas à la portée du bourreau, il lui découvrit le gosier et fit son office. Du premier coup la tête ne fut pas entièrement abattue, mais madame de Saniol tomba morte. Alors, avec un petit couteau, il acheva de séparer la tête du tronc, porta, aidé de son valet, le corps au bord de l'échafaud, et y appliqua la tête.

François avait entendu le coup fatal, et cependant il doutait de la mort de sa mère. Il demanda avec instance à s'en assurer, à la regarder : on refusa d'abord, puis on

CAUSES CÉLÈBRES.

céda, et les divers objets qui la dérobaient à ses regards une fois écartés, il la vit toute sanglante. Comme on lui attachait la main gauche par derrière, il tendit le bras, et plaça lui-même la main droite sur le poteau, en disant : « Qu'elle soit abattue, cette main qui a osé tirer l'épée » contre mon père ! » Il fallut y revenir, et la violence de la douleur lui arracha trois fois : « Jésus ! Jésus ! Jésus ! » Pour achever de couper la tête, il fallut aussi le secours du valet et du petit couteau; mais le premier coup avait été si rude, que le poteau se renversa. La tête fut rangée au bord de l'échafaud auprès de celle de sa mère.

Jean-Baptiste paraissait calme au milieu de cette scène de douleur. Sa constance ne se démentit pas et sembla prendre de nouvelles forces des exemples qu'il venait d'avoir. L'exécuteur lui banda les yeux, l'étendit sur la croix, lui abattit les mains l'une après l'autre, lui brisa les os des jambes avec une barre de fer, lui donna un grand coup sur la gorge qui l'étouffa, quelques-uns sur l'estomac et le bas-ventre pour lui rompre les reins; détachant ensuite le corps de la croix, il le plaça sur une roue.

Telle est l'histoire de cet abominable parricide; telle en fut la peine, trop douce encore si l'on considère le crime, trop cruelle si l'on consulte l'humanité.

LE GRAND SEIGNEUR

ET LA VILLAGEOISE.

« Vous me trompez, disait une jeune fille de Neauphle-le-Château; votre maître n'est pas parti. Il est » caché dans quelque chambre. J'avais juré de ne plus accepter d'ouvrage chez lui. J'ai eu tort de revenir. Sans » le besoin... — Rassurez-vous, lui répondait une femme » d'un âge avancé et d'un air assez respectable; vous » aurais-je trompée? Monsieur n'est pas ici. Il est sorti » ce matin de bonne heure dans sa voiture. Le domestique » ne vous l'a-t-il pas annoncé la veille? Cette lettre » laissée pour vous, que peut-elle contenir? » Elles en firent la lecture. Le comte de Mersadec, écuyer contrôleur, clerk d'office de la maison du roi, seigneur de dix villages, beaux-fils et petit-fils d'un apothicaire anobli, écrivait à Catherine Manet : « Que convaincu de son honnêteté et de son innocence, il lui rendait hommage en s'éloignant; que » son entreprise de la veille était une épreuve hasardée

CAUSES CÉLÈBRES.

» pour connaître ses sentiments; il lui confirmait la nouvelle d'une absence de quelques jours, et la priait d'avancer son ouvrage pendant qu'il n'y serait pas. »

Rendue à la sécurité, moins par les protestations de cette lettre que par les assurances réitérées de la femme de charge, la jeune fille s'établit dans une chambre, prit son ouvrage et se mit à coudre. L'audacieuse tentative de la veille revenait toujours à son esprit, et avec elle le repentir d'avoir été crédule. Mais l'argent manquait à la maison, et la misère lui apparaissait? Le seigneur seul la faisait travailler. « Il aura voulu éprouver ma vertu, comme il l'écrit » lui-même. Repoussé avec dureté, il n'y reviendra plus... » Au même instant M. de Mersadec entre dans la chambre et en ferme la porte sur lui. Saisie de surprise autant que d'effroi, elle court à la fenêtre et va s'y précipiter; il l'arrête et lui dit : « L'amour m'a ramené; je veux votre bonheur, » pourquoi refuser le mien? cédez de bonne grâce. Mon » parti est pris; ma maison est isolée; personne ne viendra à votre secours. » Elle se débat et lutte pour échapper aux bras vigoureux qui l'étreignent; il la presse, l'entraîne, pousse la violence au comble, et triomphe d'un enfant qui n'avait que quinze ans pour toute défense.

Revenu de ce premier mouvement de brutalité, honteux peut-être, il essaye de la consoler; elle baisse les yeux et fond en larmes, lui répond par des soupirs et des gémissements; plus il redouble ses caresses, plus elle veut fuir. Artifice, galanterie, promesses, serments, tout est mis en œuvre pour la calmer et la séduire. Elle résiste; mais à la menace de laisser tout deviner, elle paraît céder.

LE GRAND SEIGNEUR ET LA VILLAGEOISE.

Subjuguée par degrés, elle n'a plus d'autres volontés que les siennes.

Cependant une mélancolie sombre avait succédé à sa gaieté naturelle; elle ne montrait plus cet air d'innocence qui imprime le respect. Ce changement fut remarqué et sa cause facilement devinée. L'assiduité de Catherine dans la maison du seigneur, où elle restait des journées entières; la durée d'un travail qui aurait suffi pour faire le linge de la famille la plus nombreuse; la solitude de la maison, dont personne n'approchait, d'où le maître lui-même ne sortait pas, et où il passait toutes les heures tête à tête avec elle; leur empressement à se voir et à se parler à la dérobée les jours de fête; les coups d'œil d'intelligence, enfin mille indiscretions qui échappent aux amants les plus attentifs, tout trahissait le mystère de leurs amours.

Nous connaissons la violence qu'il avait fallu au seigneur pour triompher, l'art perfide qui avait enfin asservi une jeune fille honnête à son empire; il n'est pas inutile de savoir par quelle suite d'artifices il avait préparé ce piège à cette enfant.

Lorsque M. de Mersadec quitta la Normandie pour fixer sa résidence à Neauphle-le-Château, il choisit une maison isolée à l'extrémité de la ville, éloignée de la rue et sans voisins, bâtie au milieu d'un vaste terrain; pour y arriver, il fallait traverser une longue cour : autour de cette cour s'élevaient des murailles épaisses qui en dérobaient tout l'intérieur aux regards des curieux. Il ne forma de liaison avec personne; mais il ne tarda pas à se faire remarquer autant par de larges galons d'or qu'il portait sur ses habits

CAUSES CÉLÈBRES.

que par de gros écus qu'il donnait dans l'église aux jeunes filles qui ont coutume de quêter pour les pauvres; leur figure plus ou moins jolie était la mesure de ses charités. Le peuple ouvrit de grands yeux et l'admira. « C'était un » être bienfaisant que la Providence envoyait de loin pour » secourir ce coin de terre malheureux et répandre la » manne dans ce désert. »

Les hommes du caractère de M. de Mersadec sont habiles à exploiter ces surprises dans l'intérêt de leurs passions ou de leur fortune. Parmi les quêteuses, une surtout avait frappé ses regards; elle était ouvrière en linge et appartenait à des parents honnêtes, mais très-pauvres; il envoya chercher sa mère et lui dit: « Qu'ayant beaucoup de linge » à faire faire, il aurait besoin d'une ouvrière qui fût en état » de travailler chez lui; qu'on lui avait parlé de la position » gênée de sa famille et de l'habileté de sa fille; que l'ouvrage était pressé. » La proposition n'avait rien de suspect de la part d'un homme de quarante ans si bien connu par sa charité. « Sa fille avait quelque talent; la mère en » convenait; mais si l'ouvrage était pressé, il valait mieux » l'emporter chez elle, où il serait distribué à plusieurs ouvrières et ainsi bientôt terminé. »

Cet expédient inattendu déconcerta le comte. « Son » linge était fin, répondit-il; il était de nature à mériter » beaucoup d'attention; il exigeait la surveillance de la » femme de charge, soigneuse et très-habile; il y en » avait d'ailleurs une trop grande quantité pour le mettre » dehors à la fois. » Excitée, aveuglée peut-être par l'intérêt, la mère ne songea pas à la vertu; et quand elle y

LE GRAND SEIGNEUR ET LA VILLAGEOISE.

aurait songé, il était si bon, M. de Mersadec, si charitable, si pieux, si assidu à tous les offices de la paroisse! quel danger pouvait courir sa fille? Elle promit de la lui envoyer.

Comblée d'abord d'égards et de prévenances, Catherine passa les deux premiers jours dans une tranquillité parfaite. Elle coupa, elle prépara l'ouvrage qu'elle devait coudre. Le seigneur venait bien parfois lui faire quelques visites, mais elles se bornaient à des propos rieurs, à de légères minauderies. Le troisième jour, plus entreprenant, il essaya quelques libertés. Elles ne réussirent point; il redoubla d'efforts, la résistance devint plus vive. Il eut recours à la force et elle à son sabot, dont elle lui donna sur le nez un grand coup qui le fit saigner, et elle prit immédiatement la fuite.

Comment attirer encore une fois dans ses filets et ressaisir la proie qui venait de s'échapper? Un laquais adroit se chargea de la ramener. Son maître lui avait tracé deux plans de conduite. Si la mère était instruite, ce dont il devait s'informer d'abord, il fallait le justifier et obtenir à tout prix le renvoi de Catherine dans sa maison. Si la mère ne savait rien, il fallait le représenter tout courroucé de ce que la couturière avait abandonné un ouvrage mal coupé et auquel on ne connaissait rien. Il devait par tous ses discours intéresser son amour-propre et l'engager à venir reprendre son ouvrage et mettre à profit le lendemain, puisque son maître partait pour Paris, où il resterait au moins huit jours.

Cette dernière mission fut celle dont il s'acquitta sur-le-champ; car ayant rencontré la jeune fille qui n'était pas

CAUSES CÉLÈBRES.

encore rentrée chez sa mère et qui avait achevé sa journée chez une de ses amies, il lui débita tous ses mensonges. Crédule, animée surtout par la nécessité d'un travail son unique ressource, elle ne dit rien à sa mère, et retourna où elle n'aurait dû jamais reparaitre.

Ses liaisons avec M. de Mersadec étaient dévoilées à tous les yeux, et ses parents ne s'en doutaient pas encore. Dès qu'ils en furent instruits, ils défendirent à leur fille de retourner chez le seigneur. Cette défense acheva de la perdre. Le plaisir avait séduit les sens, et par les sens le cœur lui-même. Maître absolu de sa victime, il en obtint tout ce qu'il en exigea. Elle partit pour Versailles, où elle devait attendre M. de Mersadec dans un lieu indiqué. Son père, averti de sa retraite, alla la reprendre aussitôt et la reconduisit à Neauphle. Chemin faisant, ils rencontrèrent le seigneur, parti déjà pour la rejoindre, et tout confus de la retrouver entre les mains de son père. Il eut un moment la pensée de la lui enlever; mais un coup d'œil terrible le fit rentrer en lui-même, et ne lui laissa pour la reconquérir d'autres moyens que la ruse. Son laquais fut mis de nouveau en campagne; et quoique cette fois l'affaire fût délicate et périlleuse, il s'en acquitta à la satisfaction de son maître. Après avoir trouvé le moyen de lui adresser quelques paroles, il sut la résoudre de nouveau à quitter la maison paternelle et à rejoindre son amant. Cette fois encore, instruit à temps, le père envoya à sa poursuite deux cavaliers de maréchaussée, qui l'arrêtèrent en route et la conduisirent au commandant avec son ravisseur.

Loin de décourager M. de Mersadec, tant de mécomptes

LE GRAND SEIGNEUR ET LA VILLAGEOISE.

l'irritaient; il revint à Neauphle, et jura de ne plus en repartir qu'avec elle. Cette dernière tentative d'ailleurs ne lui paraissait pas d'un succès difficile. « Deux fois déjà Catherine avait fui presque d'elle-même; ses sentiments » n'étaient pas douteux. Elle ne pouvait manquer de voler » vers lui en apprenant son retour. » Il se trompait. L'obstacle qu'il prévoyait le moins était celui qu'il allait rencontrer le premier. Guidée par les remontrances de sa famille, éclairée par les conseils salutaires d'un pasteur zélé, elle retrouva bientôt son cœur docile aux impressions du remords, et commença à détester sa faute. D'une autre part, la surveillance avait redoublé, et elle ne sortait plus. Ainsi la contrainte et le repentir élevaient entre elle et son séducteur une barrière bien difficile à franchir; il ne pouvait ni lui parler ni la voir, elle en évitait les occasions, et sans cesse il rôdait en vain autour de sa demeure; plus de doute, elle avait rompu sans retour. Le parti de la violence restait encore au séducteur.

Trop sûr alors de pouvoir impunément déshonorer, opprimer des malheureux hors d'état de lutter contre son crédit et sa fortune, il médita son projet d'enlèvement dès qu'il pourrait la surprendre. Le fidèle laquais fut encore chargé de l'expédition, et pour première consigne il reçut l'ordre de se tenir sans cesse dans le quartier qu'elle habitait, d'observer l'instant où elle viendrait à sortir, et s'il lui paraissait favorable, d'en donner avis. L'occasion se présenta assez vite : un jour de fête elle était allée à la promenade avec plusieurs de ses compagnes; il remarqua de quel côté elle tournait ses pas, et en prévint son maître,

CAUSES CÉLÈBRES.

toujours prêt au premier signal. Celui-ci court au bois iniqué, et donne ordre à deux domestiques de le devancer e quelques pas avec sa voiture. A peine a-t-il aperçu Catherine, qu'il s'avance vers elle, se félicitant d'une rencontre qui lui permet de faire ses adieux avant son départ. Il proteste de son amour. Les compagnes s'éloignent par discrétion, et permettent entre eux une causerie plus libre. Il lui tenait la main avec le soin d'avancer toujours, nouveau Lovelace, vers sa voiture, qui était arrêtée. Lorsqu'il en est près, il change de langage : « Vous m'avez » promis d'être à moi : je ne puis vivre sans vous ; partons » à l'instant. » Il la pousse, des domestiques la saisissent, la forcent de monter dans la voiture, malgré sa résistance et ses cris, et ils partent tous pour la Normandie.

De la douceur, des manières insinuantes, quelques petits présents, lui rendirent bientôt un jeune cœur dont son image n'était pas encore entièrement effacée. Leur voyage se fit dans une union parfaite, et ils y concertèrent tous leurs arrangements pour l'avenir. Désormais elle s'appellerait Victorine, et ils passeraient pour époux dans tous les endroits où le comte ne serait pas connu. Ce titre d'ailleurs, qu'une espèce de décence pouvait rendre nécessaire, elle se flattait de l'obtenir un jour réellement, et elle couvrait sa faute par l'espérance imaginaire née de sa vanité.

Les illusions ne devaient pas la bercer longtemps. Après diverses excursions, elle arriva enfin dans une des terres de M. de Mersadec, où elle apprit qu'il était marié. Désenchantée à cette nouvelle, mais effrayée surtout de paraître devant une femme qu'elle offensait, elle n'oserait jamais

LE GRAND SEIGNEUR ET LA VILLAGEOISE.

supporter ses regards. Le seigneur calma toute cette inquiétude et ranima son courage. « Soyez tranquille; quoi- » que je sois marié, je ne songe point à ma femme, et je » ne vis pas avec elle. Vous aurez bientôt occasion de la » voir dans une autre terre, mais il n'existera entre elle » et vous aucune relation ; nos ménages sont séparés. »

Victorine ne comprenait pas cet arrangement singulier, mais elle ne tarda pas à en être témoin. Quelques jours après ils se rendirent à la terre où demeurait M^{me} de Mersadec. Ils prirent un logement dans la maison et n'eurent aucune communication avec elle. Cette séparation extraordinaire, cette manière de vivre, si étrange pour Victorine, lui inspirait le désir de connaître une femme qu'elle avait déjà remarquée. De son côté, la comtesse souhaitait s'entretenir avec la nouvelle compagne de son mari. Toutes deux cherchaient l'occasion de se parler. Le hasard vint la leur offrir; l'épouse en profita pour se faire rendre compte de ce qu'elle voulait savoir, la maîtresse pour apprendre ce qu'elle ne savait pas.

« O jeune fille! que vous êtes malheureuse d'être tombée » entre les mains de mon mari! dit madame de Mersadec à » Victorine. Le monstre! le cours de ses séductions a com- » mencé par la mienne, et à peine unis par un lien sacré, » il l'a brisé en me délaissant, et m'outrage sans cesse en » plaçant à mes côtés les victimes de son libertinage. Son » art est de corrompre, les unes après les autres, les jeunes » personnes qui lui plaisent; son triomphe de les conduire » ici, et par un jeu cruel, par une humiliation souvent » renouvelée, d'insulter une femme qui a eu la faiblesse de

CAUSES CÉLÈBRES.

» l'aimer, et qui a celle, plus grande encore, de cacher
» ses douleurs et de ne pas le dénoncer à la justice. Vous
» serez bien heureuse si la bizarrerie de ses goûts ne vous
» expose pas à des demandes que vous rejetterez par hor-
» reur, et à des tentatives que vous êtes trop faible pour
» repousser par la force. Votre sort me touche; vous étiez
» simple et pure, je le vois; vos larmes l'attestent, s'il
» est vrai que vous pleuriez de repentir plutôt encore que
» de crainte. Ah! vous n'aurez pas, je l'espère, le sort
» d'une autre enfant, précisément de votre âge, qu'il con-
» duisit à Saint-Germain, où ses parents la firent arrêter.
» Cette infortunée est actuellement enfermée à Caen, au
» couvent de l'Abbaye-aux-Dames; mais avant elle fut
» assez longtemps captive dans la chambre même que vous
» occupez. Une nuit, un de ses cousins, après avoir esca-
» ladé le mur de la cour, était parvenu jusqu'à sa fenêtre;
» elle lui ouvrit; pendant qu'elle était occupée avec lui à
» nouer ses draps pour descendre, il les surprit, et le fit
» saisir par deux valets, qui le précipitèrent par la fenêtre;
» en tombant il se cassa une cuisse. Sans lui donner de
» secours, on le porta dans les champs, où on l'abandonna
» avec la menace de le faire poursuivre comme un voleur
» de nuit s'il osait parler de sa triste aventure. Et il a tou-
» jours gardé le silence. Redoutez le sort de la pauvre
» Stéphanie. »

Ce récit glaça Victorine d'effroi; son cœur était égaré, mais non pas corrompu. Tout ce que sa situation avait d'affreux vint troubler à la fois son imagination. Elle aussi faisait le malheur d'une autre, occupait sa place et souillait

LE GRAND SEIGNEUR ET LA VILLAGEOISE.

le lit nuptial. En fuyant elle n'avait laissé à ses parents que l'inquiétude, la douleur et la honte. Quel serait son avenir avec un homme qui ne reculait devant aucun désir, et devant aucun moyen de le satisfaire! Dès ce moment elle résolut de s'arracher de ses bras; mais, transportée dans un monde nouveau, sans connaissances, sans ressources, elle n'attendait son salut que du hasard.

Peu à peu les triste prédictions de la comtesse se vérifiaient. Elle eut à subir des propositions qui soulevèrent son indignation et son mépris; la dernière lui inspira de l'horreur. Jusque-là il avait été extravagant, tout à coup il se montra dénaturé. De la folie des désirs il passa au crime froid et réfléchi. La grossesse de Victorine venait de se déclarer; lorsqu'elle lui confia ce nouveau malheur, il sourit: « Cela t'inquiète, lui dit-il; et pourquoi? ne serons-nous pas trop heureux de la naissance d'un petit être qui nous rendra plus chers encore l'un à l'autre? Il faut redoubler de soins, surtout dans les premiers temps. » A quelques jours de là il changea de langage, et un matin il lui dit d'un ton léger. « Au fait, pourquoi nous embarrasser d'un marmot? je n'ai pas de nom à lui donner, toi pas de fortune; le monde n'est que trop peuplé de ces petits malheureux; ce sera un bien pour celui-là de ne pas naître, un devoir pour nous, de la prudence au moins, de l'empêcher: je connais certaines drogues, tu les prendras, et dans quelques heures tu seras libre. »

Victorine s'évanouit: revenue à elle-même, elle l'accabla de tous les reproches et de tous les noms qu'il méritait:

CAUSES CÉLÈBRES.

« J'aime mieux recevoir la mort que de la donner à mon » enfant; tuez-moi, misérable! » s'écria-t-elle. Il sourit de pitié et se retira. Sa première pensée fut de révéler son secret à la comtesse et d'implorer son secours; mais quand elle voulut franchir l'antichambre, elle la trouva fermée; le désespoir la saisit. Elle tomba à genoux, adressa au ciel sa prière : « Grand Dieu, sauve la mère et l'enfant! » Puis elle sanglotait, frappait son front contre le parquet, elle s'arrachait les cheveux. Le comte la surprit dans cette posture de suppliante et de désolée; il n'en fut pas ému, et lui dit sèchement : « Avez-vous réfléchi? Tant » que vous refuserez, vous serez prisonnière; du pain et de » l'eau, rien de plus; si vous obéissez, vous serez libre. » Elle se traîna à ses genoux, les embrassa, le conjura d'épargner leur enfant; il fut inflexible; pour toute réponse, il tira de sa poche un petit paquet et le lui présenta, ajoutant qu'il suffisait de le délayer dans un verre d'eau et de le boire. Elle frémit, et il la laissa seule.

Les plus noirs pressentiments l'assiégeaient en foule; et comme depuis elle l'a raconté elle-même, elle adoptait tour à tour toutes les résolutions extrêmes, n'hésitant plus que dans le choix. Se laisserait-elle mourir de faim? C'était un moyen trop lent et qu'elle ne se sentait pas le courage d'employer jusqu'au bout. Avalerait-elle la drogue préparée et qui était sans doute du poison? Elle se souvenait d'avoir entendu dire qu'il brûlait, qu'il déchirait les entrailles, et qu'on expirait dans d'horribles souffrances. Parfois exaspérée jusqu'à la fureur, elle saisissait avec violence un couteau, et le cachait dans son sein, déterminée à en

LE GRAND SEIGNEUR ET LA VILLAGEOISE.

frapper son persécuteur. Bientôt tout son courage l'abandonnait. Des pleurs abondants devenaient ses seules armes; elle ne se trouvait plus que faible, timide, résignée à son sort.

Aucune de ses agitations diverses, aucune de ses paroles n'échappait au comte. Il occupait l'appartement supérieur, et par le moyen de plusieurs trous habilement pratiqués, il épiait, voyait, entendait tout. L'épreuve se prolongea sans succès pendant une semaine entière. Chaque matin un vieux domestique apportait du pain, de l'eau et quelquefois du lait. Il avait ordre de ne jamais lui adresser la parole. Elle s'élança un jour dans ses bras, s'attacha étroitement à lui, s'écriant qu'elle ne le quitterait pas, qu'ils sortiraient ensemble. Le comte parut, dégagea son serviteur, la repoussa durement, et ils s'éloignèrent tous les deux. Victorine dépérissait, mais ne céda pas. En huit jours sa maigreur avait fait de rapides progrès; ses yeux, abattus d'abord, avaient pris un air d'égarément, ses mouvements et sa démarche quelque chose de l'allure des folles. M. de Mersadec fut déconcerté. Il la voulait bien sans son enfant, mais avec sa raison. Comment à la fois lui rendre l'une et anéantir l'autre?

La ruse, qui lui avait réussi tant de fois, vint encore à son aide. Le jour même il fait ajouter quelques mets à son morceau de pain, permet au domestique de demeurer plus longtemps, d'essayer quelques paroles. Elle croit d'abord à un piège, puis se rassure, le remercie et lui donne rendez-vous au lendemain. Le comte vient à sa place; une assiette de fruits était dans ses mains; il avait de la compassion, de la tendresse même dans les regards. Il s'ap-
1. 5

CAUSES CÉLÈBRES.

proche doucement, s'assied à ses côtés, et comme autrefois d'un accent passionné il s'écrie : « Je ne résiste plus ; or- » donne ; te voilà libre ; notre enfant vivra ; je t'aime plus » que jamais. » Victorine le fixe. Une pensée rapide comme l'éclair fait briller ses regards. Elle aussi, elle sait sourire avec fausseté ; elle vient de l'apprendre en un instant. Les voilà réconciliés, et il lui propose de partir dans trois jours pour Versailles, où son service l'appelait.

En faisant ses préparatifs, Victorine entrevoyait déjà la facilité de fuir, et elle s'étudiait à la dissimulation. La veille, après le déjeuner, elle fut toup à coup saisie de douleurs violentes à l'estomac, et de vomissements que rien ne parvenait à arrêter. Elle les attribue à son état, se couche, et bientôt acquiert la certitude que ce qu'elle avait refusé de faire, le comte l'avait exécuté. Elle fait une fausse couche au milieu des douleurs les plus aiguës. Le comte avait trouvé le moyen de mêler ses drogues à sa boisson ou à ses aliments. Il triomphait. Trois jours lui avaient suffi pour prévenir la folie et consommer l'infanticide, et il mettait sur le compte d'un heureux hasard son œuvre de perfidie et de cruauté. Dès que Victorine fut remise, ils songèrent au départ. Ses prévenances, ses caresses redoublaient ; et pour mieux l'engager, il lui souscrivit une pension de 400 livres de rente viagère.

La jeune fille jouait de son côté son nouveau rôle avec prudence, mais non pas toujours sans affectation. Il l'observa, conçut quelques soupçons, se récria sur l'indignité de le tromper, quand il voulait à jamais lui consacrer sa vie, et termina par la menace qu'il ne fallait pas s'attirer

LE GRAND SEIGNEUR ET LA VILLAGEOISE.

un châtiment inouï. Victorine trembla, et en jurant fidélité sentit encore accroître sa haine. Elle n'était qu'à quatre lieues de ses parents, et n'avait pas le courage de les prévenir ; le comte ne le lui supposait pas non plus. Un jour qu'il l'entretenait des douceurs de leur liaison, que rien ne semblait plus troubler, elle lui dit : « Rien ne » manque à mon bonheur que le pardon de mes parents : » je connais leur bonté et leur amour pour moi ; je suis » sûre de leur indulgence ; laissez-moi les fléchir : s'ils ré- » sistent, du moins j'aurai accompli un devoir dont la » pensée me tourmente. » Le comte, enchanté de voir s'évanouir jusqu'au moindre scrupule, et curieux d'essayer jusqu'où iraient ses bons parents, auxquels, sans doute, il avait fait trop d'honneur, adopta le projet.

Victorine, ou plutôt Catherine, car il fallait bien reprendre son nom, se rendit à Neauphle-le-Château. Elle y arriva le soir, se glissa le long des murs sans être aperçue, et frappa timidement à la porte de ses parents. Elle se précipite à leurs genoux, ne voulant pas se relever avant d'avoir obtenu son pardon. Désarmés par ses larmes et par les marques d'un repentir qui semblait sincère, ils la pressent dans leurs bras, l'appellent leur fille, mais crient à la vengeance, et dès le lendemain réunissent leurs faibles ressources pour attaquer celui à qui ils devaient tant d'affliction et de honte. Les efforts pour les calmer furent inutiles ; ils rendirent plainte de rapt de séduction contre le comte de Mersadec.

Ordonnance portant permission d'informer, suivie d'une information où neuf témoins furent entendus. Comme

CAUSES CÉLÈBRES.

l'enlèvement était avéré, il y eut décret d'ajournement personnel. Le comte en appela, et obtint un arrêt de défense qui suspendait toute poursuite. Alors il crut qu'il était temps de réaliser cette menace vague dont plusieurs fois il avait effrayé sa victime; il va trouver un exempt de la maréchaussée qu'il connaissait, lui dit qu'une de ses armoires avait été forcée et plusieurs de ses effets volés. L'exempt écrivit sous sa dictée tout ce que voulut le comte et fit signer le procès-verbal par deux de ses cavaliers. Cet acte produisit un décret de prise de corps contre la fille et ses parents. Avant qu'il ne pût être mis à exécution, il tenta d'un autre côté tous les moyens de parler à Victorine, et lui écrivit plusieurs billets, s'imaginant qu'elle était toujours de concert avec lui, que la plainte de ses parents était un acte de vengeance poursuivie à son insu ou malgré elle, qu'ils abusaient de leur autorité pour la retenir, et qu'à la faveur du décret de prise de corps il pouvait tout hasarder avec impunité.

Le jour même il avait donné ordre à un nouveau laquais, inconnu à Victorine, de se promener autour de sa maison et de faire en sorte de la lui amener. Plus entreprenant encore que son prédécesseur, et ayant remarqué que la jeune fille était seule, le laquais frappa à la porte; Victorine ouvrit sans défiance. « Mon maître vous attend, suivez-moi, » lui dit-il avec vivacité. Comme elle refusa, il l'entraîna de force et avait déjà fait quelques pas avec elle; mais plusieurs personnes accoururent au bruit, le firent rentrer dans la maison et le gardèrent jusqu'au retour de la mère, qui requit immédiatement le transport du juge, à l'effet de

LE GRAND SEIGNEUR ET LA VILLAGEOISE.

connaître et d'interroger le ravisseur de sa fille. Le bailli reçut sa plainte.

« Le particulier arrêté a déclaré être le domestique du » comte de Mersadec, venant de la part de son maître pour » avertir la jeune Victorine de se rendre dans le jardin » dudit comte, qui l'y attendait. Il a aussi déclaré qu'il était » venu la veille pour lui apporter de sa part une montre » d'or, et que quelques jours auparavant il lui avait remis » un billet écrit par lui-même à la place de son maître. »

Nouveau décret d'ajournement contre M. de Mersadec, à cause de la récidive. Il l'élada par un nouvel arrêt de défense. Cependant la mère et la fille, instruites de l'existence du décret de prise de corps rendu contre elles, s'empresèrent de le purger et se constituèrent prisonnières. Somme fut faite au comte d'avoir à fournir ses réponses à leur interrogatoire; il hésita longtemps, et puis, afin que rien d'odieux et d'infâme ne manquât à sa conduite, il persista à accuser sa victime de vol et sa mère de recèlement. Retenues dans les prisons pendant plus d'une année, c'est avec peine qu'elles purent enfin faire proclamer leur innocence. Elles furent déchargées de l'accusation de vol domestique, et lui simplement condamné à 3,000 livres de dommages-intérêts envers la mère, en 10,000 livres envers la fille. Total : 13,000 livres pour un viol, un enlèvement, une séquestration, un infanticide et une accusation calomnieuse. O justice de nos pères! les grands seigneurs en étaient quittes à bon marché.

LA DUCHESSE DE MALFI.

Lorsque Frédéric d'Aragon, chassé de Naples, se retira en France auprès du roi Louis, parmi les personnes qui le suivirent se trouvait son ancien intendant, un gentilhomme napolitain, Antonio Bologne. Brave de sa personne et d'un courage éprouvé à la guerre, d'une réputation brillante parmi les grands, il avait encore des agréments infinis qui le faisaient aimer et rechercher de chacun. Pour réduire et manier un cheval, nul ne le lui disputait en Italie; il savait aussi s'accompagner sur le luth avec une grâce mêlée de telle douceur, qu'en l'écoulant, les plus mélancoliques oubliaient leurs rêveries. Sa taille élégante, la beauté et la noblesse de ses traits, une instruction si variée et si profonde que parfois elle mit les plus savants en défaut, tout se réunissait pour faire d'Antonio un cavalier accompli.

La cour de France lui offrait en vain et des plaisirs et des succès : triste loin de la patrie, dégoûté du monde parce qu'il était sage, il soupirait après le repos. Le roi

LA DUCHESSE DE MALFI.

d'Aragon vit s'éloigner avec peine le plus aimable et le plus dévoué des compagnons de son exil; mais l'amitié se résigna à ce sacrifice, enviant toutefois au voyageur les biens qu'il allait retrouver, le beau ciel d'Italie, et peut-être même sa modeste retraite. Antonio partit donc avec tous ses projets de paisible solitude, de petit coin ignoré des humains et à l'abri des chances de sa première fortune; mais le ciel avait déjà disposé autrement de sa destinée. Les agitations du passé n'étaient rien auprès de celles que lui réservait l'avenir.

La duchesse de Malfi, issue de la maison d'Aragon, sœur du cardinal de ce nom, alors riche et tout-puissant à Rome, veuve à la fleur des ans et de la beauté, sage surtout, cherchait alors une personne capable de partager le double soin qui lui était confié, la tutelle du jeune fils du feu duc son mari, l'administration du duché, héritage de cet enfant. Elle jeta les yeux sur Antonio à son retour de France. Il avait fait ses preuves d'attachement à la maison d'Aragon, dans laquelle il avait été élevé dès ses plus tendres années. Elle le manda donc auprès d'elle et lui dit :

« Seigneur de Bologne, votre malheur et celui de notre
» famille a voulu que le roi et vous ayez perdu, l'un son
» royaume, et vous plus tard un excellent maître. La seule
» récompense de vos loyaux services est l'honneur de les
» avoir rendus. J'ose en attendre de vous un autre non
» moins signalé : une maison comme la mienne a tou-
» jours de minutieux détails et souvent de grandes
» difficultés; les uns absorberaient trop l'esprit d'une

CAUSES CÉLÈBRES.

» femme de mon rang, les autres pourraient quelquefois
» se trouver au dessus de ses forces. Venez à mon secours,
» ne refusez pas de moi la même charge que vous aviez
» acceptée du roi Frédéric. Sans doute, c'est déroger, je
» le reconnais; mais vous savez qui je suis et de combien
» près je touche à celui dont vous êtes le si noble et si
» affectionné serviteur. Sans être reine, ni posséder des
» domaines immenses, je porte un cœur royal; l'avenir
» vous apprendra si en quittant la duchesse de Malfi on
» n'emporte aucun prix de ses peines et de ses travaux.
» La générosité se rencontre aussi bien aux cours des pe-
» tits princes qu'aux palais superbes des grands monar-
» ques. Vous réfléchirez. »

Antonio lui répondit que ce qu'il devait aux Aragonais était gravé au fond de son âme, et que jamais il n'en perdrait la mémoire; mais il avait je ne sais quoi en l'esprit qui l'éloignait des maisons somptueuses, lui inspirait de la modération, le goût de la retraite et des choses simples, le désir de consacrer le reste de ses années au repos. Il ne se rendait pas compte de cette vocation nouvelle; pourtant elle l'avait ramené de France, et seule séparé d'un protecteur malheureux. Sans doute, il devait en convenir, l'honneur d'une proposition aussi imprévue, en flattant son amour-propre, lui rappelait des devoirs et ébranlait sa résolution; peut-être même ne tiendrait-elle pas. Quoi de plus doux pour lui que de reprendre sa première vie sous celle dont la bonté lui permettait d'en continuer le cours? Et il se confondit en protestations. Ainsi des offres pleines de grâce, de flatteuses instances, et plus encore le

LA DUCHESSE DE MALFI.

secret instinct d'une fatale grandeur, triomphèrent d'une sagesse qui se croyait sûre d'elle-même pour avoir traversé noblement quelques jours d'adversité.

Tandis qu'en un moment d'entretien s'évanouissaient les rêves de l'exil, la grande dame en avait qui se poursuivaient encore avec assurance. A la mort de celui qu'elle adorait, elle s'était fait l'illusion et prêté à elle-même le serment d'un éternel veuvage. Si quelque désir venait un instant troubler la paix de son cœur, exciter ses sens, elle lui imposait silence. La nuit même, lorsque l'ardeur d'une imagination et d'un sang italien faisait revivre de trompeuses apparences et remplaçait en songe le duc à ses côtés, elle se débattait contre le prestige; sa raison luttait comme si à travers les vapeurs du sommeil elle eût entrevu l'imposture; toutes ses pensées se tournaient à la résistance, et sa vie devenait un combat. Tantôt c'était du dédain : avait-elle rencontré à Naples un cavalier digne de l'émouvoir? les plus recherchés n'avaient-ils pas des défauts saillants? Tantôt c'était de la sagesse : dans une terre où la dissolution passe pour avoir établi son règne, qu'acceptaient tant de hautes et puissantes dames, il serait glorieux d'être regardée comme une exception à la foule; le plaisir de bien faire était le seul permis à une âme honnête. Tantôt enfin c'était de la fierté : le sang des Aragonais coulait d'une source trop pure pour l'altérer par un mélange dégénéré; née sur les degrés du trône, jamais elle ne consentirait à descendre.

C'est ainsi que nuit et jour la duchesse de Malfi entretenait le feu sacré de ces beaux sentiments : la nuit, en

CAUSES CÉLÈBRES.

chassant les images qui voltigeaient sans cesse autour d'elle; le jour, en détournant ses regards des réalités, en laissant passer inaperçus les cavaliers paradant sur les chevaux turcs ou sardes à travers les promenades de Naples, auprès de sa voiture. Jusque-là elle avait eu seulement à sa rencontre, chez elle, des visiteurs indifférents ou réservés; dans le monde, quelques complimenteurs tenus à distance par une politesse froide; au dehors, une jeunesse éventée, d'une légèreté trop suspecte pour être redoutable. Mais Antonio, qui l'emportait sur les plus renommés en beauté, en agrément, en esprit, tous les jours elle allait l'avoir devant les yeux et à ses ordres.

L'épreuve devenait sérieuse et ne fut pas de longue durée. En un mois le souvenir du duc s'effaça plus qu'en deux années auparavant. Il n'apparaissait plus dans les songes; un autre y prenait sa place, troublait et charmait sa pensée. On aimait à lui parler souvent et à parler de lui. Avec sa probité, son exactitude, son talent et toutes ses qualités de bon serviteur, on ne craignait pas de louer ses autres perfections; on remarquait son absence; on l'aurait voulu toujours là. La duchesse de Malfi, la vertueuse, l'orgueilleuse duchesse, aimait Antonio de Bologne, son intendant.

Lui, qui avait l'expérience du cœur des femmes, reconnut bientôt aux regards et aux manières de la duchesse le sentiment qu'il avait inspiré. La vanité, d'ailleurs, ce complaisant interprète, ne lui permettait pas de douter, et le jeta d'abord dans toutes les illusions d'un ambitieux espoir. La fortune venait à lui et le prenait comme par la main; devait-il résister? quelle plus belle occasion! Puis, lorsque

LA DUCHESSE DE MALFI.

la réflexion succédait, il se disait: Quelle folie! n'y va-t-il pas de mon honneur? de ma vie peut-être? Pour l'homme d'une naissance ordinaire, d'une position médiocre, le titre d'amant de grande dame souffre parfois de bien fâcheuses explications. Tout est mis sur le compte de l'intérêt: ce qu'il donne, il est accusé de le vendre; ce qu'il reçoit, de l'acheter à vil prix. L'amour, qui ennoblit, qui relève tout, se change dans la bouche des méchants ou des curieux en calcul qui le dégrade. Telle est l'inévitable peine de celui qui méconnaît sa place et ne respecte pas la distance que l'inégalité des conditions lui interdit de franchir.

La crainte venait encore fortifier ces raisons de galant homme: la famille de la duchesse était si hautaine, les cardinaux ses oncles si puissants et si vindicatifs! l'amour avait beau l'absoudre, il serait toujours à leurs yeux un grand coupable d'avoir eu cet excès d'audace. D'un autre côté, paraissait-il indifférent, la duchesse; humiliée, irritée, lui ferait payer cher ce qu'il appelait de la prudence et ce qui était aujourd'hui de la nécessité. On ne résiste pas impunément quand la vengeance est bientôt aux ordres de la passion, et quand celle qui veut bien nous aimer peut encore nous punir. Ainsi, il se retenait et s'excitait tour à tour, plus près néanmoins de succomber que de vaincre. Était-il le premier gentilhomme qui eût porté si haut ses pensées? Baudouin de Flandre avait bien eu une autre témérité; Baudouin avait ravi sur mer une fille de France qu'on menait en Angleterre pour être l'épouse du roi. Il n'était, lui, ni ravisseur ni suborneur, on l'aimait; pourquoi n'aimerait-il pas aussi?

CAUSES CÉLÈBRES.

Telle fut la longue et soucieuse délibération dans laquelle l'emportèrent enfin l'intérêt, le plaisir et la vanité. Il ne s'occupa plus que de fortifier son esprit contre toute chance périlleuse de l'avenir.

De son côté, la duchesse n'était pas livrée à de moindres perplexités. Incertaine, inquiète d'une volonté qu'il tenait cachée, elle ignorait comment lui déclarer la sienne. Il était réservé, mystérieux, et tandis que ses sentiments à elle se trahissaient par un regard, par un geste, ceux d'Antonio, couverts d'un voile de respect et de politesse, ne se laissaient pas connaître. Était-ce en lui timidité ou froideur ? Jamais elle n'aurait le courage de hasarder une explication. Et pourquoi ? était-il donc d'un rang si inférieur ? beaucoup de princes l'égalaient-ils en qualités et en talents ? n'ai-je pas sur lui un dessein légitime et sérieux ? est-ce donc une intrigue que je médite ? Non ; je ne prétends offenser ni Dieu ni les hommes : si son amour répond au mien, je l'épouserai ; l'association de deux cœurs saintement liés est pure et innocente. Que le préjugé parle ensuite, n'importe ! à qui donc dois-je compte ? ma grandeur seule, à laquelle on m'accusera de faire tort, est-elle tout enfin ? le repos de l'esprit, le contentement du cœur ne seraient-ils plus que de vaines paroles ?

Le mariage était arrêté, la duchesse épiait l'occasion de communiquer ses desseins. Vaincue d'amour et d'impatience, elle la fit naître. Comme il venait assez ordinairement dans sa chambre pour lui parler des affaires de sa maison, elle l'attire auprès d'une fenêtre donnant sur des jardins ; elle le regarde baisse les yeux et demeure long-

LA DUCHESSE DE MALFI.

temps sans proférer une parole. Le cœur saisi, l'esprit troublé, l'âme passionnée, le silence était leur unique langage. Semblables à deux statues, en eux jusqu'au mouvement semblait suspendu. Enfin, plus éprise ou plus résolue, la duchesse d'un air tout à coup rassuré, et dissimulant le fond de sa pensée, lui adresse ce discours :

« Si tout autre, seigneur de Bologne, avait à entendre
» le secret que je vais vous découvrir, j'hésiterais ; mais
» élevé à la cour d'Alfonse II, de Ferdinand et de Frédéric
» d'Aragon, mes cousins, vous avez une discrétion sur laquelle je me repose ; je ne me fais donc aucun scrupule
» de vous révéler ce que mon cœur a de plus caché. Écoutez mes raisons, vous les approuverez ; autrement vous
» me ferez douter de cette sagesse si vantée. Mais elle ne
» s'égarera point, mon cœur en est le garant. Vous savez
» comme je suis devenue veuve par la mort de monsieur le
» duc, mon seigneur et époux d'honorable mémoire. Depuis ce jour ma conduite a défié les jugements les plus
» sévères ; elle a été irréprochable. Quant au duc mon fils,
» les dettes acquittées, le duché accru encore d'une belle
» terre en Calabre, ses revenus libres et assurés, témoignent
» assez de mon administration comme tutrice et de ma
» tendresse comme mère. Je n'ai négligé aucun des de-
» voirs imposés par ce double titre ; plus tard mon fils me
» rendra justice ; aujourd'hui je l'attends des autres.

» Or jusqu'ici je n'ai pas encore vécu pour moi : ces
» courses, ces soins divers dans le duché et à Naples, par
» cela même qu'ils étaient une obligation, devenaient une
» servitude. J'ai délibéré d'y mettre un terme en chan-

CAUSES CÉLÈBRES.

» geant de vie et de condition. C'est trop longtemps demeu-
» rer seule pour la femme qui a un cœur aimant et qui re-
» doute une faute. Le veuvage a d'insupportables ennuis.
» Le mien, je l'avouerai sans détour, commence enfin à
» me peser. Je n'ai recherché ni un grand seigneur mon
» égal en naissance, ce pays n'en a pas ; ni un mari trop
» jeune, c'est folie, et de pareilles unions n'ont produit
» que malheurs. Je veux donc sans retard choisir quel-
» que gentilhomme bien né, avec plus de vertu que de ri-
» chesse, avec plus de bonne réputation que de revenus,
» et en faire mon époux.

» Maintenant vous connaissez mon secret ; j'ai besoin,
» des conseils d'un homme prudent et éclairé, à cause
» de mes frères, et surtout du cardinal. Ce parti les
» soulèverait contre moi, la paix entre nous serait trou-
» blée et la rupture peut-être éternelle. Il faudra le leur
» cacher jusqu'au moment où je pourrai publier sans dan-
» ger l'union que je décide d'accomplir sur-le-champ avec
» un gentilhomme que j'aime plus que moi-même, et à
» qui, je le sais, je serai plus chère que sa propre vie.
» Seigneur Antonio, parlez ; quel est votre avis ? »

Antonio avait pensé à l'intrigue, jamais au mariage. Il était pâle, éperdu, immobile de crainte, comme un criminel auquel on aurait lu sa sentence. Était-il ce gentilhomme inconnu encore ou le simple confident ? s'était-il abusé ? Que répondre ? Cette contenance abattue et muette trancha les doutes de la duchesse. Elle jeta sur lui un regard doux et attrayant, elle s'en rapprocha peu à peu, et pour le rassurer, le prenant par la main, elle l'exhorta à

LA DUCHESSE DE MALFI.

avoir du courage, à ne pas se tourmenter autant d'un témoignage de confiance. Elle rendit justice à son affection, et surtout à cet esprit pénétrant qui certes ne lui avait pas permis de demeurer trop incertain sur le but de démarches mal déguisées. Elle convint l'avoir deviné, et lui pressant affectueusement la main, déclara que s'il donnait sa parole comme elle donnait la sienne, ils allaient s'unir d'un lien indissoluble. Les inimitiés mortelles que susciterait une pareille alliance, la colère et la vengeance d'une famille implacable, se représentèrent vainement à la pensée d'Antonio. L'offre imprévue d'un bien inespéré avait déconcerté sa raison déjà si faible et acheva de la subjuguier.

« Ah ! madame, lui dit-il d'une voix émue, si la puissance de vous servir égalait en moi la reconnaissance de vos bienfaits, je m'estimerais le plus heureux du monde. Il a fallu me deviner ; j'ai caché mes tourments, la faute en est à votre grandeur ; mais du moins vous m'aurez trouvé, je l'espère, plus discret que présomptueux. Je l'avais bien remarqué ; parmi vos serviteurs j'étais l'objet de quelques préférences ; fier et malheureux à la fois, à qui confier et ma satisfaction et ma peine ? Plus elles étaient grandes, plus je les cachais. Aujourd'hui vous venez au-devant de moi, je tombe à vos genoux. Disposez d'Antonio ; il est à la duchesse de Malfi à la vie et à la mort. La conduite de l'affaire reste seule à régler. Votre sûreté et votre réputation en dépendent ; il faut vous préserver du péril et de la médisance. »

La foi mutuellement jurée, ils se donnèrent une heure pour le lendemain. La princesse, seule dans sa chambre,

CAUSES CÉLÈBRES.

y avait retenu une femme de sa maison appelée Julie, élevée avec elle dès le berceau et qui avait toute sa confiance. Cet unique témoin assista à leur mariage, et le soir même la couche nuptiale le consumma. Longtemps ils furent aussi sages que discrets; pendant le jour, Antonio remplissait assidument ses fonctions d'intendant. Il redoublait d'égards et de respect. La duchesse modérait les éloges prodigués autrefois et cachait son amour sous des dehors plus imposants; mais les démarches inconsidérées n'éveillent pas seules les soupçons, la langue seule ne trahit pas le mystère. La duchesse se trouva bientôt enceinte, et à l'aide des plus minutieuses précautions s'imagina tromper tous les regards. L'enfant, confié à une nourrice de village, reçut le nom de Frédéric, celui même des parents de sa mère.

Avant une année, nouvelle grossesse, et cette fois difficulté insurmontable pour la cacher. Le bruit ne s'en répandit pas à Naples seulement, il parvint à Rome jusqu'aux oreilles du cardinal. La famille s'assembla. « Qui pouvait y » avoir ainsi porté le déshonneur? Quel était cet adultère » dont le sang s'était audacieusement mêlé à celui des Arago- » nais? Quel qu'il fût, on le découvrirait, et le crime et la » honte s'expieraient par une peine exemplaire. » De nombreux espions furent envoyés à Naples et jusque dans le palais de la duchesse. Elle voyait chaque jour les gens de son frère y pénétrer, épier sa contenance, remarquer les visiteurs pour lesquels elle avait le plus de prévenances gracieuses : le trouble était dans sa petite cour.

Antonio ne pouvait s'abuser sur le danger qui redoublait.

LA DUCHESSE DE MALFI.

Une surprise, la corruption de la femme de chambre, le plus léger indice pouvait le perdre. Il résolut de quitter Naples, et en prévint ainsi la duchesse. « Les sentinelles » apostées par votre famille veillent nuit et jour aux portes » et dans l'intérieur du palais pour surprendre la vérité. » Je ne craindrais pas la mort qu'il faudrait braver pour » votre service; mais à cette heure ma vie dépend d'un » mot. Que Julie le laisse échapper, et je suis perdu. Les » pièges sont déjà tendus de toutes parts; la troupe est » prête et le meurtre commandé. Encore si la justice ou » un combat singulier devait vider nos différends, j'attendrais les provocateurs sur le terrain qu'il leur plairait choisir; mais la trahison et la violence me sont réservées. Je » périrai en vil suborneur, moi votre légitime époux. Laissez-moi me retirer à Ancone jusqu'à ce que la colère de » vos frères apaisée permette de leur montrer l'innocence » d'une union qu'ils poursuivent comme criminelle. Moi » absent, vous n'avez plus rien à redouter. Soyez sincère » toutefois. Éprouvez-vous quelque crainte, au moindre » signe je demeure et je me ferai tuer près de vous. Je » ne veux que vous plaire et vous obéir. »

La duchesse répandit des larmes amères, et opposa tout ce que lui inspirait son amour menacé; mais la raison était du côté d'Antonio. Elle s'y soumit, non sans espoir d'acquiescer plus tard un doux repos à ce prix. La crainte seule des espions aragonais les arracha des bras l'un de l'autre. Voilà déjà deux actes de cette tragédie : un mariage clandestin, une séparation violente.

Antonio, muni d'une forte somme, se rendit droit à

CAUSES CÉLÈBRES.

Ancone avec ses deux enfants, qu'il fit soigneusement élever. Là il loua une maison conforme au train de la duchesse. Mais elle, effrayée de la solitude que lui produisait son absence, n'avait plus d'appui, de conseil que sa fidèle femme de chambre, dans l'esprit de laquelle elle trouvait des ressources inconnues. La vigueur de son caractère lui rendait le courage, lui apprenait à se roidir contre l'adversité, et la préparait à tenter une chance quelconque de salut par un parti prompt et décisif. Trop de retards accumulés la réduiraient, disait-elle, à cette extrémité qui ne laisse que des fautes à choisir, et précipite dans le péril par le désespoir.

Julie fit part d'un stratagème qui devait la soustraire d'abord à l'ombrageuse inquisition de ses frères et bientôt la conduire auprès de son époux. On prétexterait un ancien vœu d'aller visiter Notre-Dame de Lorette; on ferait ses apprêts de dévotion avant le départ; des malles et de la vaisselle d'argent seraient envoyées à Ancone, où la duchesse se rendrait ensuite. En moins de huit jours ce projet fut adroitement exécuté : tout le monde crut au vœu de Notre-Dame et la vit s'éloigner sans soupçon. Les dévotions achevées, la pèlerine tourna ses regards vers le véritable but du voyage; et à ses gens qui songeaient au retour dans le duché elle dit qu'Ancone, cette cité si ancienne et si belle était seulement à quinze milles, qu'il fallait profiter du voisinage pour y faire une excursion : tous approuvèrent l'avis et s'acheminèrent.

Le seigneur de Bologne, averti, se tenait sur le seuil de son beau palais situé dans la grande rue. La duchesse,

LA DUCHESSE DE MALFI.

avec sa suite, devait y passer, et lorsque l'officier chargé de faire les logements se présenta, Antonio lui offrit son palais. Comme il avait déjà lié connaissance avec bon nombre de gentilshommes de la ville, il en réunit plusieurs pour aller à la rencontre de la duchesse, et en tête de ce cortège il lui renouvela cette offre. Elle eut l'air de lui donner la préférence comme à celui d'un serviteur zélé et prévenant.

A peine installée, la duchesse reconnut que cet état de dissimulation étudiée dégénérait en véritable comédie dont tout le monde avait déjà le secret; l'humiliation de passer pour la maîtresse de celui dont elle était l'épouse accablait son âme; elle était impatiente de détruire cette fausse opinion d'intrigue et de concubinage. Sa dignité s'en offensait comme sa vertu s'en trouvait flétrie. Dès le lendemain de son arrivée elle réunit tous les gens de sa suite et leur parla en ces termes :

« Il est temps désormais, mes gentilshommes, et vous, »
» mes serviteurs, que je révèle à tous ce qui est connu de »
» celui seulement aux regards duquel rien n'échappe; »
» lors même que le mystère serait possible encore, ne »
» voudrais-je pas le prolonger. J'ai choisi un époux à mon »
» gré; ma seule faute est de ne l'avoir pas déclaré plus »
» tôt. Il est devant vous, c'est le seigneur Antonio de Bo- »
» logne. Je lui ai donné ma foi, il m'a engagé la sienne en »
» présence de Julie, ma femme de chambre, unique témoin »
» de nos accords. Ceux qui préfèrent le service de mon fils »
» au mien peuvent se retirer; ils ont toute liberté, pourvu »
» qu'ils se montrent envers lui tels qu'ils furent envers

CAUSES CÉLÈBRES.

» moi. Ceux qui voudront suivre ma fortune n'auront pas
» lieu de s'en repentir. Je ne suis plus la duchesse de
» Malfi, mais la femme d'un honnête gentilhomme. Et
» vous, ajouta-t-elle en s'adressant à Antonio, vous savez
» ce qui s'est passé entre nous : Dieu m'est témoin de la
» pureté de ma conscience. Faites venir nos enfants, les
» fruits d'une alliance si légitime doivent se montrer. »
Les enfants parurent, et chacun demeura pétrifié d'étonnement. Qui eût deviné qu'Antonio avait succédé au duc de Malfi ?

De tous les serviteurs il ne resta à Ancone que l'inséparable Julie ; ils regagnèrent le royaume de Naples, laissant la duchesse goûter en liberté le bonheur d'être à celui qu'elle aimait et de pouvoir le dire. Pour la première fois sa joie était paisible, ses jours pleins de sécurité. Depuis longtemps sa grandeur n'avait été qu'un obstacle cruel et un péril sans cesse renaissant. Désormais plus de luttes, plus de précautions ; elle allait se reposer en sécurité à l'abri d'un titre modeste. Avenir décevant ! fatale illusion !

En se retirant, les gens de la duchesse s'entretenaient de la fureur qui saisirait le cardinal à la nouvelle de cette étrange union. Peut-être seraient-ils accusés de connivence et de félonie. Le plus sûr était d'aller au devant des reproches, et d'être les premiers à l'instruire de tout. L'un d'eux, au nom des autres, se dirigea vers Rome pour faire à la famille le récit de la scène d'Ancone et de la déclaration publique.

D'un caractère hautain et emporté, le plus jeune des

LA DUCHESSE DE MALFI.

frères vomit un torrent d'injures contre sa sœur : « Quelle
» effronterie ! qu'elle impudicité ! quelle dégradation ! Une
» duchesse s'allier à un Antonio ! flétrir à la fois le nom
» d'Aragon et souiller la couche d'un Malfi ! Ce mariage,
» cette foi promise n'étaient qu'un prétexte, un voile men-
» songer jeté sur le libertinage. » Alors il fit serment devant Dieu de les poursuivre sans trêve jusqu'à ce que leur ardeur insensée fût éteinte dans le sang. Quant au cardinal, il gardait le silence, et semblait livré à quelque pensée profonde ; ses regards étaient sombres, sa figure contractée par les mouvements convulsifs d'une froide colère. Il méditait sourdement sa vengeance, d'autant plus implacable qu'elle était concentrée.

Pour éviter d'abord tout éclat, les deux frères s'adressèrent au seigneur Gismond Gonzague, cardinal de Mantoue, alors légat du pape Jules II à Ancone, et le mirent si avant dans leurs intérêts, que les époux eurent ordre de quitter de suite la ville. Mais Antonio, appuyé de ses puissantes relations, résista long-temps. Il n'en fit pas moins, tout en différant son départ, mener ses meubles, sa suite et ses enfants à Sienne en Toscane. Aussi, lorsqu'on vint lui intimer le commandement de sortir de la cité dans les quinze jours, il était prêt et monta à cheval.

Déconcertés dans leur projet de surprendre Antonio dans le voyage et de le faire massacrer, les deux frères en conçurent un dépit qui exalta leur rage ; mais ni Ancone ni Sienne n'était le théâtre où elle devait s'assouvir. La Toscane offrit quelque temps aux exilés une retraite paisible. Cependant le cardinal intercédait si vivement auprès

CAUSES CÉLÈBRES.

d'Alphonse Castrucy, cardinal de Sienne, que ce dernier obtint du seigneur Borghèse leur expulsion du pays siennois.

Persécutés, chassés de tous les lieux, errants d'asile en asile, incertains désormais d'en trouver un, les malheureux époux ne savaient plus vers quelle contrée tourner leurs pas. Enfin, ils se déterminèrent à gagner Venise par la route de la Romagne. Comme ils étaient sur le territoire de Forli, l'un d'eux aperçut dans le lointain une troupe de cavaliers dont la contenance n'avait rien de rassurant, et qui s'avançaient vers eux au galop. C'étaient les émissaires de la famille : Antonio n'en douta pas. Son sang se glaça dans ses veines. La mort n'avait rien de redoutable pour lui ; mais sa femme, ses jeunes enfants seraient massacrés à ses yeux. Le jeune frère avait juré de lui donner ce spectacle. Comment se défendre ? La duchesse interrompt ces pensées aussi rapides que l'éclair : « Fuyez avec votre fils aîné ; il peut supporter le voyage. » La vitesse de vos chevaux vous en fait un moyen de salut, et cette fuite assure aussi le mien. C'est vous qu'ils veulent saisir. Demeurer, c'est nous perdre tous. » Il n'a pas le temps de lui dire un adieu, hélas ! le dernier ; et, avec son fils aîné, précipite sa course, non du côté de Venise, comme il l'avait projeté, mais de celui de Milan.

Cependant la petite troupe arrive auprès de la duchesse, et, voyant qu'Antonio s'était sauvé, lui parle avec beaucoup d'égards, soit recommandation expresse des deux frères, soit crainte de lamentations importunes. Leur

LA DUCHESSE DE MALFI.

mission se bornait, dirent-ils, à reconduire madame la duchesse sur les terres de son obéissance, à la replacer dans son gouvernement et auprès de son fils, dont un homme de l'espèce d'Antonio n'aurait jamais dû l'éloigner. Ces derniers mots dans la bouche de telles gens furent poignants à son cœur d'épouse ; mais, satisfaite de vivre, de voir ses enfants épargnés, elle sut se contenir, et prit quelque assurance.

A peine fut-elle arrivée au royaume de Naples, qu'on l'enferma dans l'un des châteaux du duc son fils avec ses enfants et avec Julie. La présence de quelques-uns des plus chers objets de son affection et de la seule personne demeurée courageuse et fidèle parmi tant de serviteurs charmait sa captivité et y mêlait encore de douces consolations ; et puis son Antonio était en sûreté. Combien de temps la peine durerait-elle ? Quelques mois sans doute, pendant lesquels ses frères s'apaiseraient peu à peu, et se contenteraient de l'avoir séparée d'un époux et d'un enfant, de la retenir captive avec les deux autres. Ainsi son esprit en imposait à ses propres terreurs par un avenir imaginaire.

Peu de jours après, le geôlier entra un matin dans sa prison ; sa contenance était embarrassée, il hésitait à parler ; les mots de conscience, de dernier jour lui échappaient. A cette nouvelle de mort, elle est saisie d'un horrible tremblement ; sa chaleur l'abandonne ; elle tombe évanouie. Bientôt, reprenant ses esprits, elle donne par des plaintes amères un libre cours à sa douleur.

« Quel était son crime ? quel était le droit de ses frères ?

CAUSES CÉLÈBRES.

» N'y avait-il plus de justice? Si elle eût été adultère, que
» lui auraient-ils donc réservé? J'ai choqué leur orgueil, et
» ils m'arrachent la vie. Je les ai déshonorés, prétendent-
» ils dans leur langage mensonger, et un cardinal m'assas-
» sine! Alors elle se prosterne à genoux : Dieu juste et bon,
» est-ce ainsi qu'il a appris à vous servir? Je ne reconnais
» d'autre juge, d'autre vengeur que vous. Si j'ai commis
» une faute, vous seul avez le droit de me punir. Que mon
» repentir l'expie! Que le sang d'une innocente la purifie à
» vos yeux! Recueillez-moi dans votre sein. »

Elle priait encore, lorsque trois de ces hommes même qui l'avaient arrêtée à Forli se représentèrent pour lui dire : « L'heure est venue. — Mes enfants, s'écria-t-elle
» d'une voix entrecoupée de sanglots, mes pauvres en-
» fants! ayez-en pitié; ils n'ont rien fait. — Bien, ma-
» dame; rassurez-vous; nous aurons soin de les mettre
» en tel lieu que rien ne leur manquera. — Et cette
» bonne fille, je vous la recommande; ménagez-la en sou-
» venir de ce qu'elle a bien servi l'infortunée duchesse de
» Malfi. » Elle voulait en dire davantage; deux des sbires la saisissent : elle se débat, jette des cris perçants. Mais l'étreignant de leurs bras vigoureux, en un clin d'œil ils ont jeté à son cou le fatal lacet, le serrent et l'étranglent.

A ce spectacle, Julie, retenue dans les bras du troisième exécuter, lançait de terribles et vaines imprécations contre le cardinal et contre son frère; elle appelait sa maîtresse des plus tendres noms; mais sa voix était couverte par les gémissements de la malheureuse. Elle enten-

LA DUCHESSE DE MALFI.

dit pourtant le dernier son de sa voix expirante et le râle de la suffocation. Tout à coup se fit un morne silence.
« A toi maintenant! s'écria l'un de ceux qui venaient d'achever la duchesse, à toi, complice de ses folies; tu vas rejoindre celle que tu ne voulais pas quitter. » Et il entrelace sa main dans sa longue chevelure, et lui passe le cordeau autour du cou : « Vous aviez promis... » s'écriait-elle, mais le lacet fortement resserré ne lui permet pas de finir : elle tombe morte.

Restaient les deux enfants. Glacés d'effroi, ils avaient joint leurs petites mains, s'étaient mis à genoux et cherchaient à désarmer les bourreaux par de touchantes supplications. Ils embrassaient leurs genoux, s'y tenaient étroitement attachés. Pardon! pardon! répétaient-ils sans cesse; et ces cœurs farouches se sentirent émus; ceux-là du moins n'étaient pas coupables, les bourreaux le comprenaient, ils hésitaient à frapper. Le supplice fut suspendu quelques moments; mais ils étaient payés pour exterminer la race de Bologne, et après ce mouvement d'une pitié inaccoutumée, ils massacrèrent impitoyablement ces pauvres innocents.

Antonio n'avait plus qu'un fils au monde, et il cherchait par quelques relations cachées à se procurer des nouvelles des deux autres et de leur mère. Ses dernières paroles étaient toujours présentes à son souvenir : *Votre suite nous sauvera tous*. Il croyait bien à quelques rigueurs, il gémissait d'une séparation dont il n'entrevoyait pas le terme; mais qu'il était loin de soupçonner la cruelle vérité! D'abord attaché au seigneur Silvie Savelle, qui

CAUSES CÉLÈBRES

assiégeait le château de Milan au nom de Maximilien Sforce; puis, lorsque ce dernier porta son camp à Crémone, accueilli par le marquis de Bitonte, il s'était successivement ménagé un appui contre les Aragonais. Cependant, à leur crédit et à leurs sollicitations, ses biens de Naples avaient déjà été confisqués, et il ne vivait plus que de l'argent remis par la duchesse au jour de leur séparation. Malgré les sinistres avis de quelques personnes, il ne pouvait croire à tous ses malheurs; il écoutait plus volontiers les discours de quelques traîtres: « On imputait aux frères, di- » saient-ils, une cruauté à laquelle leur ressentiment ne se » livrerait jamais. Ils s'apaisaient, au contraire; sa femme » et ses enfants n'étaient plus retenus que pour la forme; » lui-même recouvrerait bientôt ses biens confisqués. L'or- » gueil du cardinal était satisfait par un premier succès. » Bientôt il se ferait gloire d'être généreux. »

L'infortuné est si crédule, que tous ces propos débités avec adresse entretenaient l'espérance d'Antonio. Il vivait toujours au sein de la plus riche société de Milan, mais surtout dans l'intimité de la dame Hippolyte Bentivoglio. Là, une après-dînée, tenant un luth en main, il venait de chanter une romance de sa composition sur ses malheurs mêmes; sa voix était attendrie, ses yeux humides de larmes, et chacun de ses accents, inspirés du fond de l'âme, témoignait de sa souffrance. Les assistants émus laissaient échapper des pleurs. Un gentilhomme nommé Delio s'approche, le prend à part et lui dit: « Je vous » vois pour la première fois, et cependant je suis attiré » vers vous d'un irrésistible penchant. Je me trouvais, il

LA DUCHESSE DE MALFI.

» y a deux jours, avec un seigneur napolitain qui a conduit » dans cette ville une compagnie de cavaliers: Il m'a as- » suré avoir mission de vous faire mourir; mais il est » humain et généreux; l'exécution d'un pareil ordre lui » répugne. Je lui ai entendu exprimer le vœu de ne pou- » voir jamais vous rencontrer. Il ne m'a laissé rien ignorer » de ce qui vous touche; et de ce que la renommée a déjà » publié dans le royaume de Naples.

» Apprenez donc la fatale nouvelle, car vous paraissez » ne pas la connaître encore. Madame la duchesse et ceux » qui étaient emprisonnés avec elle ont été mis à mort » violemment; un sort pareil vous est réservé. Prenez vos » mesures; ce que le capitaine napolitain répugne à faire, » d'autres l'exécuteront. Je vous en avertis, croyez-moi; » je serais désespéré que cet avis, destiné à vous sauver, » ne vous enlevât pas à une confiance funeste: »

Après les expressions d'une reconnaissance affectueuse, Antonio lui dit que semblables récits étaient assez souvent venus jusqu'à lui, qu'il les avait jugés peu dignes de foi; surtout depuis deux jours; des lettres de Naples lui annonçaient un retour favorable du cardinal, la restitution de ses biens, et assez prochainement sa réunion avec la duchesse.

« Quelle erreur! s'écria Delio l'interrompant; quelle » trahison! vous êtes vendu! encore une fois, je vous en » supplie, songez à votre sûreté. » Puis il le laissa et alla se confondre dans un groupe à l'autre extrémité du salon.

Ce gentilhomme avait dit vrai; le brave capitaine, averti de l'incrédulité d'Antonio, veillait sur sa vie, qu'un faux

CAUSES CÉLÈBRES.

espoir l'empêchait de préserver. Il s'informait des lieux où il ne venait jamais, et affectait d'y passer la nuit; il lui dressait des embûches partout où il ne devait pas y tomber. La vengeance de l'impatient cardinal ne s'accommodait pas de ces lenteurs; le nommé Daniel Bozole, lieutenant d'infanterie à Milan, séduit par la récompense promise, dénonça celui qui à l'argent préférait l'honneur et l'humanité. L'exécution du crime lui fut confiée, et il ne tarda pas à s'en acquitter.

Quelques jours après, sachant qu'Antonio se rendait souvent à l'église pour entendre la messe et de là au couvent de Saint-François avec son fils aîné, le lieutenant plaça en embuscade quelques-uns de ses soldats près de l'église de Saint-Jacques; comme Antonio traversait la rue, ils se précipitèrent sur lui, et il fut massacré avant même d'avoir songé à se mettre en défense. Son enfant venait d'être percé en même temps. Ils tombèrent expirants l'un sur l'autre. Le jeune frère ne l'avait pas juré en vain : « Je ne » me reposerai qu'après avoir éteint dans le sang leur ardeur insensée. » Celui-là, du moins, la mort de la duchesse et d'Antonio l'aurait satisfait; mais, dans son silence, le cardinal avait fait aussi son serment, il avait juré d'exterminer même les innocents. La haine des deux frères était désormais satisfaite.

Loin d'être punis à cette époque, de pareils assassinats étaient secondés. C'était, il est vrai, sous le pontificat de Jules II, qui, d'après la remarque d'un auteur contemporain, fut un pape plus guerrier que chrétien, et qui aimait plus à voir couler le sang qu'à donner la bénédiction.

LA COMTESSE DE CÉLANT.

Lorsque Casal était sous la domination du marquis de Montferrat, il y avait parmi les habitants de la plus basse extraction un usurier parvenu à une immense fortune, nommé Jacques Scapardon. Il avait épousé une jeune Grecque que la marquise de Montferrat la mère avait ramenée de son voyage en Grèce à l'époque où les Turcs firent une incursion dans la Macédoine et s'emparèrent de quelques villes de la Morée. De ce mariage était née une fille, Blanche-Marie, très-belle, et d'une vivacité extrême. Scapardon mourut bientôt, victime des tourments que lui suscita sa cupidité. Comme il laissait une fortune de cent mille écus, dès l'âge de dix-sept ans Blanche-Marie fut recherchée des plus grands seigneurs. Ni la bassesse de sa naissance, ni l'origine de ses richesses ne firent obstacle, et elle épousa Hermès Visconti, issu de l'une des premières familles de Milan, qui la retira sur-le-champ dans sa maison, laissant la Grecque continuer le métier du défunt.

Ce gentilhomme reconnut de bonne heure combien

CAUSES CÉLÈBRES.

Blanche-Marie était volage, pleine de désirs, et surtout de celui d'une liberté immodérée. Il s'étudiait à la calmer, sans trop la contraindre, de peur qu'indocile au joug le plus léger, elle ne s'affranchît d'abord de toute retenue. Avec de l'habileté et de la mesure, il parvint à la contenir dans le devoir, et elle respecta un lien qu'autrement elle eût brisé. Ainsi, loin de vouloir se répandre parmi les brillants plaisirs de la société milanaise, elle bornait les siens à une seule maison, celle de la comtesse Hippolyte Sforce. Cette préférence exclusive ne fut pas interprétée comme elle devait l'être; on n'y vit que les ordres d'un mari jaloux et qu'une captivité mal déguisée. On en murmura; mais comme elle avait la facilité de se rendre chez la comtesse, fort recommandable d'ailleurs, à chaque heure du jour et de la nuit, elle se trouvait parfaitement libre. Aller sans cesse et à son gré dans une même maison lui paraissait beaucoup mieux qu'en visiter plusieurs quelques instants et avec une permission. Elle fut sage parce qu'elle se crut indépendante. Tout l'art de son mari avait été de bien choisir au début une compagnie où l'honnêteté régnât toujours.

Six années s'écoulèrent de paix sans trouble et de conduite sans reproche, lorsque Hermès Visconti fut emporté presque subitement par une maladie contagieuse. Elle le pleura, lui fit de magnifiques funérailles, et quitta Milan pour habiter Casal. Sa mère était morte aussi. Personne désormais qui pût la conseiller et la conduire. Quoique l'empire de son mari, ménagé avec adresse, lui eût paru insensible, cependant, dès les premiers pas dans le veuvage,

LA COMTESSE DE CÉLANT.

elle reconnut qu'enfin elle entrait en possession de cette liberté pleine et absolue rêvée durant ses jeunes années. Elle ne vit plus rien sur sa tête ni à ses côtés. Alors, de cette retenue tout artificielle elle passa en un jour aux manéges de la coquetterie la plus effrontée. La parure, le fard, les œillades, le sourire qui appelle, les agaceries qui engagent, tout fut d'abord mis en œuvre auprès des grands seigneurs.

Deux entre tous les autres, violemment épris, s'offrirent et tentèrent le succès, chacun selon sa puissance. L'un était Gismond Gonzague, proche parent du duc de Mantoue; l'autre, le comte de Célant, dont les biens immenses s'étendaient dans la vallée d'Aoste. Elle feignait de les écouter l'un et l'autre avec le même intérêt, et leur prodiguait tour à tour les regards, les soupirs, les grimaces du faux amour avec ses manéges et ses paroles. La marquise de Montferrat appuyait le premier des prétendants, son neveu. L'autre, plus fin, et qui avait démêlé le goût dominant de la veuve, combattit son rival par des raisons décisives. « Les Montferrat étaient connus. Elle allait courir les chances d'une surveillance rigoureuse. Ne suffisait-il pas d'avoir été réduite à une seule maison par Hermès Visconti, sans aller confiner sa belle jeunesse parmi ces Mantouans qui ont toujours martel en tête? La Savoie, pour les manières, pour le caractère, pour l'allure vive et libre, se rapprochait plus de la France que de l'Italie. Elle devait songer à la tyrannie des jaloux, à leurs précautions ombrageuses, à la captivité. » Blanche-Marie était à demi gagnée. Le mot seul de contrainte la faisait frémir, et il avait eu soin de la charger

CAUSES CÉLÈBRES.

dans l'avenir de fers imaginaires, ajoutant que dans le monde on la représenterait non comme touchée du mérite de M. de Gonzague, mais comme docile au commandement de la haute et puissante marquise de Montferrat. A cette réflexion elle leva fièrement la tête; l'amour-propre acheva ce que la crainte avait commencé. Le Savoyard l'emporta sur le Mantouan, les beaux discours sur les sages remontrances et les promesses brillantes d'une princesse. La fille de Scapardon épousa le comte de Célant. La marquise fut outrée et demanda vengeance. Le neveu ne fit qu'en rire, et quelques paroles recueillies la veille même du mariage l'eurent vite consolé.

Après une solennité magnifique, mais troublée à plusieurs reprises par l'orage lorsqu'on se rendait à l'église, le comte partit pour la Savoie sous des auspices que la tempête lui faisait regarder comme sinistres. Dans ce bruit du tonnerre, son imagination superstitieuse avait cru entendre un avis du ciel. A peine au milieu de ses vallons et de ses montagnes, le présage se vérifia. La légèreté de sa femme lui sembla surpasser celle de toutes les autres. Il s'effraya de ses désirs déréglés, voulut leur mettre un frein, d'abord par quelques conseils hasardés, bientôt par des reproches sévères, enfin par la défense de porter çà et là dans la campagne ses courses à l'aventure. Elle répondit par des plaintes : « S'était-elle sacrifiée pour vivre comme une sauvage » sur des monts stériles et isolés, pour se voir renfermée » comme une bête malfaisante? Ne retrouvait-elle pas cette » jalousie italienne dont il lui avait fait si grande peur? » Prison pour prison, la ville était préférable au désert.

LA COMTESSE DE CÉLANT.

» Elle s'affranchirait tôt ou tard d'un empire qu'elle n'en- » tendait pas subir. »

Le comte, redoutant les effets d'une résolution violente, continuait ses remontrances, mais avec douceur. Il les puisait dans la morale. La révolte ouverte n'avait donc plus de prétexte. La comtesse sembla se calmer; elle devint attentive, docile, affectueuse même; elle n'était qu'hypocrite, et sut si bien dissimuler, que son mari la conduisit à Casal pour y visiter les domaines apportés en dot. Là elle parut toute occupée du soin de sa fortune, mit en ordre des sommes dont les intérêts couraient à son profit, toucha une quantité considérable de ducats pour les placer en Savoie, et un soir, plus caressante qu'à l'ordinaire, elle pria son époux de la ramener dans cette solitude, dont elle appréciait le charme depuis son départ seulement, et qu'elle était impatiente de retrouver. M. de Célant était ravi, la morale avait opéré; il demanda deux jours encore.

Le lendemain à son réveil, comme il entra, suivant son habitude, dans la chambre de sa femme, il la trouva vide; il appelle, s'informe, et apprend que la nuit même elle avait quitté la maison, accompagnée de quelques serviteurs confidents de son projet, et qu'elle avait pris la route de Pavie. Il voulait d'abord se mettre à sa poursuite et la punir plutôt encore de la dissimulation que de sa fuite; mais, plus sage, il fit après le mariage ce que M. de Gonzague avait fait avant; il se félicita d'être délivré du plus grand ennemi de son repos. « L'honneur ne pouvait souffrir de ce » qu'il ignorait; sa sûreté, au contraire, eût été tôt ou tard » compromise par cette union si redoutable de l'inconti-

CAUSES CÉLÈBRES.

» nence des passions avec les calculs de l'hypocrisie. Le fer et le poison ne lui eussent pas sans doute été épargnés. »

A Pavie, la comtesse fit construire un palais superbe, meublé avec somptuosité, digne en tout du rang de son mari, dont elle allait soutenir l'éclat au moyen de ses revenus si bien ménagés à l'avance. Elle y tenait maison et cour ouverte, d'abord séduisante par le charme qui attire et subjugue, par les agréments d'une Laïs, bientôt révoltante jusqu'au dégoût par les débordements d'une Messaline, avec la différence toutefois entre elle et cette dernière, disent les chroniqueurs du temps, que l'une cherchait la débauche dans les lieux publics, tandis que l'autre l'introduisait dans sa maison; l'une allait indifféremment aux crocheteurs et aux muletiers, l'autre recevait le premier venu, pourvu qu'il fût noble.

Pendant qu'elle se précipitait dans le désordre, le comte de Mazzini, nommé Ardizzin Valperga, entra au service de l'empereur et vint à Pavie avec son frère. Il était beau, bien fait, adroit à tous les exercices, seulement un peu boiteux d'une blessure reçue à la guerre; mais sa démarche n'en avait pas moins de grâce. La beauté de madame de Célant le frappa d'abord, son faste lui en imposa. Les bruits les plus fâcheux sur sa réputation vinrent bien jusqu'à lui; il refusa d'y ajouter foi comme à autant de calomnies, et se conduisit en homme qui doute et n'ose rien brusquer, c'est-à-dire avec toutes les formes de la galanterie; il passa et repassa souvent sous ses fenêtres, lui adressa un billet, et ne la vit qu'après un rendez-vous en règle. Il se jeta à ses pieds, parla de l'ardeur de ses désirs, de son dévoue-

LA COMTESSE DE CÉLANT.

ment éternel; mais elle, avec un mouvement d'impatience qui ne s'accommodait pas des beaux discours et bravait tous les retards, lui lança un regard ironique; il le comprit et scella comme elle voulait le serment de vivre à jamais pour elle.

Huit jours n'étaient pas écoulés, et déjà Blanche-Marie songeait à d'autres amours. Elle avait aperçu à la promenade le jeune Robert de Sanseverin, comte de Gajas, renommé par ses agréments et par sa vaillance. Ses traits et sa stature annonçaient une rare vigueur. Elle en devint éperdue jusqu'à la folie. Ardizzin lui fut insupportable; il osa se plaindre, elle le chassa et entra contre lui dans une telle inimitié, qu'elle résolut de le mettre à mort. Le nouvel objet de sa passion n'y répondait guère; intime d'Ardizzin, Robert évitait une trahison; sans trop dédaigner ses avances, il feignait de l'incertitude. Pour lui ôter tout prétexte, elle lui écrivit :

« Je me vois forcée, je ne sais comment, de vous déclarer le sentiment qui m'agite. Si vous vous obstinez à me fuir, vous commettrez deux fautes : vous serez ingrat et cruel; vous délaisserez celle qui vous aime, et vous causerez la mort de la misérable toute vôtre.

» BLANCHE-MARIE,
» comtesse de Célant. »

Cette provocation inattendue jeta Robert dans une vive perplexité. Il voulait fuir, il n'en eut pas la force; subjugué déjà à son insu, il tourna ses pas vers la demeure fatale. Elle l'attendait sur les degrés, et, le prenant par la main, lui épargna jusqu'à ces phrases accoutumées qu'elle

CAUSES CÉLÈBRES.

avait permises à Valperga. Fière de sa rapide conquête, elle croyait, en lui enlevant la réflexion, l'asservir plus sûrement à sa volonté, et du même coup s'être donné un esclave pour sa lubricité, et un instrument pour la vengeance dont elle brûlait de précipiter le cours.

Ardizzin humilié quitta Pavie, proclamant partout la comtesse la plus abjecte d'entre les femmes. Elle apprit de quels noms il la flétrissait et comment il allait racontant son déshonneur à travers la Lombardie. Elle s'en émut de telle sorte, qu'on la vit, transportée de courroux, et dans un état continuel d'exaltation, accuser hautement son ingrat, crier à l'infamie, s'offrir à qui voudrait la venger. Elle faisait horreur et pitié. On la plaignait et on la fuyait. Une nuit, au moment même qu'elle tenait Robert étroitement embrassé, elle versa des larmes si abondantes, poussa des sanglots si déchirants, qu'il lui jura d'exécuter ce qu'elle commanderait. « Eh bien ! s'écria-t-elle, Ardizzin, le comte » de Mazzini, votre ami, celui qui vous a précédé dans mes » bras, me livre à l'infamie. Le lâche ! il révèle le mystère » d'une intrigue de quelques jours ; il me traite comme la » dernière des prostituées, comme celles qui s'abandonnent » aux matelots le long des havres de Sicile. Qu'il vous eût » pris pour confident, je ne me plaindrais pas ; mais il a » choisi le public : voulez-vous le punir ? »

Robert répondit d'abord qu'elle serait satisfaite ; mais son ami méritait toute son estime, et il jugeait que si ses plaintes étaient indiscretes, du moins elles paraissaient fondées. Aussi se promit-il de gagner du temps, de ménager l'ami, et, s'il était possible, de conserver la maîtresse ; mais elle,

LA COMTESSE DE CÉLANT.

impatiente de tout ce qui reculait sa vengeance, le pressait chaque jour et ne se payait plus de subterfuges. Confuse de ne plus attirer Robert que pour ses plaisirs, elle prépara une rupture. Quand il se présentait, elle était malade ou occupée. Plus tard, elle ferma sa porte, et, à la dernière entrevue, lui demanda comme une faveur de ne plus revenir. « Il y avait, disait-elle, quelque projet de réconciliation avec le comte de Célant qui la rappelait ; elle » n'avait commis que trop de fautes, il fallait mettre un » terme à une vie si décriée : il lui serait doux de songer » qu'il avait été son dernier amour. »

Soit confiance dans ces paroles mensongères, soit raison, le jeune comte se retira, et, pour éviter jusqu'à la moindre occasion de la revoir, alla s'établir à Milan.

En cédant à ses répugnances, la comtesse n'avait pas songé à sa sûreté. Ardizzin avait révélé ses dérèglements et ses débauches ; mais Robert avait eu la confiance d'un crime. S'il était indiscret, sa parole devenait mortelle. Elle l'avait choisi pour exécuteur d'un meurtre ; il avait juré de l'accomplir, et il s'était mis peu en peine de tenir son serment. « D'où venait cette indifférence ? Était-ce horreur ? était-ce repentir ou compassion pour un ami ? » N'importe ; il avait manqué de caractère, et l'homme » faible est bien près d'avouer. Il avertirait Ardizzin ; ils » se communiqueraient leurs pensées et se mettraient d'accord pour la perdre, en la désignant non plus au mépris » et à la haine, mais peut-être à la justice. » Elle agita long-temps en elle-même les moyens de détourner le coup suspendu sur sa tête ; après cent projets quittés et repris,

CAUSES CÉLÈBRES.

le plus sûr lui parut de revenir à Ardizzin, si toutefois il consentait à la reprendre.

Elle eut d'abord recours aux amis de son premier amant, et par leur intervention fit si habilement valoir ses excuses, qu'il exprima le désir de les entendre de sa bouche. Elle se justifia, tant une coupable belle et encore aimée est bientôt innocente ! La réconciliation suivit, et le traité fut signé le soir même. Retombé sous l'empire qu'il avait maudit, redevenu l'égal de celle dont il avait proclamé le déshonneur, Ardizzin se plongea sans retenue dans les plaisirs auxquels une interruption de quelques mois avait donné un nouvel attrait. Il se courba plus docilement encore sous le joug, comme ces captifs en fuite qu'on a repris et qu'on charge de chaînes plus pesantes. Lorsque par intervalles quelques lueurs de raison venaient l'éclairer, il se consolait d'être au nombre de tant de victimes de l'amour, mais il n'était plus désormais qu'un instrument de vengeance.

Dès que la comtesse crut avoir établi sans retour la servitude de son Ardizzin et être rentrée en pleine et entière possession, je ne sais quel désir de sang s'éleva dans son esprit ; elle n'avait pu tuer Ardizzin par Robert, elle imagina de tuer Robert par Ardizzin, et comme elle en avait fait des adultères, d'en faire tour à tour des homicides. Un soir, après avoir longtemps folâtré, et dans ce moment où la femme est toute puissante, elle lui dit : « J'ai hésité long-
» temps à vous demander une faveur ; vous devriez me l'of-
» frir au premier mot, la chose vous touche, et pourtant
» je crains un refus. » Il se confondit et prodigua les assu-

LA COMTESSE DE CÉLANT.

rances d'un dévouement sans bornes. « Eh bien ! ajouta-
» t-elle, soyez sincère : Robert, comte de Gajas, est-il fort
» de vos amis ? — Je le pense, répond Valperga, et tel,
» que nous vivons comme deux frères unis étroitement...
» Mais pourquoi cette demande ? — Écoutez, continua-
» t-elle en l'embrassant plus amoureusement que jamais,
» Robert vous a caché jusqu'ici le fond de son âme ; il me
» l'a révélée à moi, et je frémis de voir un gentilhomme
» aussi loyal être plus long-temps la dupe d'un traître.
» Vous avez en lui un ennemi capital. Sous les apparences
» de ma tendresse affectée, il avait bien su découvrir les
» traces d'une passion mal éteinte. Que de fois dans mes
» bras il m'a reproché de songer à un autre ! Vainement
» je voulais le désabuser, mes efforts pour lui rendre le
» calme l'irritaient plus encore, et il jurait de se délivrer
» d'un rival odieux. Il me fit horreur. Sa haine contre
» vous ranima mon premier amour. Vous m'êtes devenu
» plus cher le jour où vous avez été menacé ; mais, par ses
» projets quand vous n'étiez plus à moi, jugez de ceux
» qu'il forme quand vous m'avez été rendu. Il faut le pré-
» venir, se rendre maître de sa vie, ou bientôt il le sera de
» la vôtre. Notre cause est commune. Vous serez sauvé,
» et moi, je serai vengée d'un infidèle qui ne se rira plus
» d'un moment de caprice. »

Ces derniers mots, prononcés avec l'accent d'une joie secrète, semblèrent à Ardizzin suspects d'intérêt personnel et éveillèrent ses défiances. Le caractère aimable et franc de son ami, ses causeries légères et joyeuses, sa loyauté, dont il avait tant de gages, lui revenaient à la pensée. Si quel-

CAUSES CÉLÈBRES.

qu'un dissimulait, n'était-ce pas la comtesse? Cette réflexion, comme un trait de lumière, éclaira pour lui rapidement le fond de cette âme corrompue, et lui montra la cruauté à côté de l'ardeur des plaisirs. Mais il fallait cacher cette révélation nouvelle; il promit d'exécuter ce qu'elle désirait, et, sans le moindre délai, fit ses préparatifs de départ.

Arrivé à Milan, il cherche Robert et lui raconte toute la vérité, et les propos, et l'accusation, et la requête meurtrière. Robert à son tour dévoila ce qu'il avait jusque là laissé ignorer. A cette confiance mutuelle, ces gentilshommes pleins d'honneur rougissent de leur humiliation et frémissent du rôle fatal qu'elle leur avait préparé. « La » misérable ne démentait pas la race vile et abjecte dont » elle était sortie, d'une esclave de la Grèce et d'un usurier » du Montferrat. Pour cette infâme ils s'étaient trahis et » ils avaient été sur le point de s'immoler. Elle n'avait » quitté son mari que pour organiser parmi les nobles ita- » liens l'assassinat par le plaisir. Elle eût mérité de périr » de leurs mains, si ce sang trop corrompu ne les eût souil- » lées. » Ils ne manquèrent pas de répandre partout le bruit de leur aventure, et il n'était question que des lubricités homicides de la comtesse : on en composa plusieurs écrits; mais une épigramme attribuée à Ardizzin la transporta d'une exaltation frénétique; elle fit serment avec les plus horribles imprécations de leur ôter la vie, et puisque l'un n'avait pas voulu lui servir à anéantir l'autre, de les faire massacrer tous les deux.

Pavie, cette ville long-temps prodigue pour elle de plaisirs, mais toujours avare de vengeance, lui devint un sé-

LA COMTESSE DE CÉLANT.

jour insupportable; et puis elle ignorait ce que faisaient ses deux amants. « Il fallait les avoir à portée; de trop loin » ses émissaires perdraient à les chercher le temps qui suf- » firait pour les frapper à des complices sous sa main. » Elle n'hésita plus à se rendre à Milan, qui l'avait vue si douce et si vertueuse pendant son union avec Hermès Visconti, et qui allait la retrouver si criminelle. Presque en même temps y arrivait don Pietro de Cardonne, frère naturel du comte de Colisan, dont il était le lieutenant.

Cardonne était Sicilien, âgé de vingt-et-un ou vingt-deux ans, au teint basané, aux belles formes et au regard mélancolique. Elle eut l'occasion de l'apercevoir quelquefois, prit des informations sur sa naissance et son caractère, et jugea qu'avec l'extérieur des passions sombres et farouches, il devait en avoir la froide résolution. Elle s'occupait de le gagner, non plus comme Ardizzin, en lui ouvrant les bras, ou comme Robert, en se précipitant dans les siens, mais peu à peu, le laissant soupirer à l'espagnole, faire des rondes fréquentes, donnant un démenti à sa réputation d'impudique, lui offrant un avant-goût de plaisir entremêlé de l'amertume d'un souhait peut-être inutile. Il était jeune, sans expérience, se tourmentait, rêvait et allait sous ses fenêtres soupirer deux ou trois romances par soirée. Enfin elle eut l'air d'ouvrir à regret cette porte qu'elle n'avait fermée si long-temps qu'après une leçon souvent répétée et une étude soutenue. Elle s'excusa en l'introduisant, mais, dès les premiers propos, reconnut celui qu'elle avait souhaité, l'homme qu'elle opposerait avec succès aux deux autres, le véritable ministre de ses vengeances. Elle se

CAUSES CÉLÈBRES.

servit du nom de jeune frère dont elle serait heureuse de devenir le guide dans une ville aussi dangereuse que Milan, et elle lui offrit les facilités de venir la visiter souvent.

A mesure que Pietro s'engageait, il promettait une fidélité sans exemple à sa parole. « Une fois donnée, il la tient », disait, et n'était pas de ceux qui se lient à la légère. » Elle, qui le voyait répondre précisément à l'objet direct de sa convoitise, affectait de douter. « On lui en avait tant juré », de ces dévouements, qu'elle avait vus s'évanouir à la première rencontre ! pourrait-elle mieux compter sur le sien ? » Il se récria, se redressa avec noblesse, et, tirant son épée, tendit le bras en disant : « Qu'elle me perce si je ne dis vrai ; ce que vous ordonnerez, je le ferai. » Les autres y avaient mis chaque fois des protestations verbeuses ; ces simples mots et le ton dont il les prononça remplirent son âme d'espérance. Tels furent les apprêts des funérailles de ses premières amours et les arrhes d'une couche sanglante.

Cette nuit même la comtesse retint Cardonne. Il fallait bien par la récompense à laquelle il aspirait payer d'abord ses offres sans réserve, et au besoin fortifier sa volonté par un appareil de voluptés inconnues. Elle y parvint ; il s'estima bientôt le plus heureux gentilhomme non de la Sicile, mais du monde, et dans l'asservissement de ses sens, dans le trouble de son âme, il aurait couru, au moindre signe, mettre le feu à Milan. Lorsqu'elle le crut ensorcelé à ce degré où elle n'avait plus d'hésitation et de refus à craindre, elle lui dit : « Puisque vous vous êtes proposé pour vengeur des affronts que j'ai soufferts, appe-
nez-les donc. Je tenais à Pavie une maison honorable

LA COMTESSE DE CÉLANT.

» où les plus grands seigneurs briguaient la faveur d'être
» reçus. Deux d'entre eux, d'illustre famille, s'y firent
» remarquer par leur assiduité. Ils osèrent m'adresser des
» hommages que je repoussai avec dignité, mais avec me-
» sure. Leur dépit fut visible, et s'il ne m'est pas devenu
» plus funeste, ce n'est pas faute de diffamation et de ca-
» lomnies. Sans respecter ni la race à laquelle je me suis
» allié, ni celle dont ils sortent, ils ont rivalisé d'efforts
» pour me faire descendre jusqu'à la classe de ces femmes
» dont le nom seul est une injure. Ils n'ont pas perverti
» l'opinion publique, mais ils l'ont altérée. Je ne suis pas
» comptée encore parmi celles qu'on méprise ; déjà j'ai
» cessé de l'être parmi celles qu'on honore. Je vous prends
» à témoin, vous avez dû me juger. Si vous n'étiez pas
» à Milan, je fuirais dans le Piémont. Je me donnerai la
» mort, ou ils la recevront. »

Ses larmes coulaient avec abondance et ruisselaient jusque sur son sein. Cardonne la presse dans ses bras et la conjure de lui nommer les coupables. Après le vœu qu'il avait fait et qu'il renouvelait, les connaître lui suffisait ; puis il la calme et en reçoit des caresses qui l'aiguillonnent encore. Lorsqu'elle le voit tout prêt à frapper, elle nomme les comtes de Mazzini et de Gajas. « Vous serez satis-
» faite ! » furent ses seules paroles, et il la quitta. Deux jours après, comme Ardizzin allait souper en ville, il fut épié par Cardonne, accompagné de vingt-cinq hommes d'armes de sa compagnie. Ils l'attendirent au coin de la ruelle près la rue de Meravegli et de Saint-Jacques, où le comte devait passer. Il s'en venait joyeux avec un de ses

CAUSES CÉLÈBRES.

frères et cinq ou six de ses gens, lorsqu'il se voit assailli de tous côtés. Il veut fuir, les issues étaient fermées. Il mit vaillamment l'épée à la main en criant à plusieurs reprises : « Lâche Pietro ! » Le nombre l'emporte, et il tombe expirant. Mais la nuit même, Cardonne fut arrêté par les ordres du duc de Bourbon, qui en quittant la France était devenu lieutenant de l'empereur Charles-Quint dans le Milanais. Les aveux ne lui coûtèrent pas ; il accusa Blanche-Marie, que le duc fit emprisonner sur-le-champ.

La comtesse ne chercha pas non plus à se défendre ; elle espérait corrompre le duc en lui offrant une partie de sa fortune. Elle n'eut pas seulement le temps de l'essayer ; dès le lendemain elle fut condamnée à perdre la tête. Même en écoutant la sentence, elle n'y croyait pas. Mais lorsque, conduite hors du donjon sur la place publique, elle vit l'échafaud dressé et le dénouement si prochain, elle ne put s'empêcher de dire d'une voix sombre : « Robert m'a échappé. » Puis elle fut saisie d'un vomissement de sang et tomba évanouie, d'autres rapportent frappée d'apoplexie foudroyante. Toute morte qu'elle paraissait, le bourreau s'en empara, la plaça sur le billot fatal, et, dans le doute, lui trancha la tête, comme si elle eût appartenu à une vivante.

La foule, accourue à son spectacle favori, s'écoula avec lenteur, en murmurant de ce qu'une protection inespérée d'en haut avait épargné précisément à la femme d'un noble quelques minutes de la terrible attente et la sensation du dernier coup. D'ailleurs elle était venue pour voir une tragédie réelle, et il lui semblait n'avoir eu qu'un simulacre de représentation.

SIRVEN.

« Fuyons ! fuyons ! s'écriaient deux femmes, l'une assez âgée, l'autre toute jeune, en s'élançant dans une chambre le 21 janvier 1762, vers cinq heures du matin ; fuyons ! » Et, la pâleur, la consternation peintes sur le visage, elles tenaient embrassé, elles suppliaient un homme de soixante ans environ, au front serein, à l'air respectable. « Nous » sommes perdus ; on nous accuse d'avoir assassiné... » Les sanglots les étouffaient. « Assassiné ma fille ! s'écria-t-il. — Votre fille, répondit l'une d'elles, ma sœur. Le » juge a lancé contre nous un décret de prise de corps. — » Le juge ! est-il possible?... la maréchassée a reçu l'ordre de s'emparer de nous !... » Le premier mouvement de ce père indigné fut d'aller à la rencontre de la terrible cohorte et de présenter ses mains à leurs fers. « A quoi » pensez-vous ? s'écria sa femme. — Ne suis-je pas innocente ? que peuvent-ils contre moi ?... Fuir, chargé d'une » accusation de parricide !... fuir, laissant dans ma patrie » un nom couvert d'opprobre... un cri général va s'élever !

CAUSES CÉLÈBRES.

» contre nous... l'iniquité triomphera... les criminels seuls » dérobent leurs têtes. Non, non ! » Il paraissait inébranlable et résolu d'attendre.

Quelques amis survinrent. Instances, prières, raisonnement, tout fut mis en œuvre pour vaincre sa fermeté. La fuite est un devoir quand elle dérobe à l'infamie. L'erreur, la prévention, le fanatisme sont passagers dans le cœur humain. La vérité est fille du temps ; c'est en précipiter le cours et se perdre que d'affronter des juges passionnés. Il résistait à toutes ces remontrances ; mais bientôt il se trouva sans force contre les larmes de sa femme et de ses deux filles ; elles le pressaient dans leurs bras, le conjuraient, au nom de ce qu'il avait de plus cher, de les soustraire à la fureur de leurs ennemis. Le danger de ces êtres chéris le fit trembler ; avait-il le droit d'exposer leur vie?... Il fuit enfin ; il déserte sa maison, asile sacré et inviolable de l'homme de bien, et, attendant une nouvelle plus certaine de ce qui s'était passé à Saint-Alby, il dépose sa triste famille chez un honnête gentilhomme logé au faubourg de Castres. Le lendemain, en effet, il apprend que le procureur fiscal avait fait saisir tous ses meubles et qu'une brigade de maréchaussée les cherchait partout.

Le péril redoublait, Castres n'offrait plus de sûreté, il fallait déjà s'éloigner. La nuit était avancée et une tempête la rendait affreuse. Le bruit des vents et de la pluie ajoutait à l'horreur des ténèbres ; mais c'était là pour eux un ciel favorable. Ils prennent à la hâte congé de leur hôte et commencent à tâtons leur marche incertaine. Quel tableau ! un père accablé de douleur. une mère âgée de soixante-

SIRVEN

trois ans, qu'il fallait soutenir à chaque pas, une fille dont la grossesse avancée les retardait par de fréquentes faiblesses, tous tremblant au moindre bruit, pleurant, se lamentant, se traînant dans des chemins impraticables et à travers les ombres des montagnes inaccessibles, cherchant quelque asile ignoré. Roquecourbe n'est qu'à une demi-lieue de Castres, et il leur fallut cinq heures pour y parvenir.

Le père, en quittant ses amis, en avait reçu comme conseil un bien cruel adieu. Ils lui avaient recommandé de se séparer de sa femme et de sa fille ; tant qu'il serait avec elles, il les compromettrait ; leur salut était attaché à cette extrémité douloureuse, mais sage. Arrivés dans un lieu solitaire, au milieu de roches sauvages, ils s'arrêtent. D'une voix tendre et plaintive le père de famille appelle ses deux enfants et sa compagne ; elles étaient à quelques pas, s'avancant avec peine ; leur voix répond d'abord à la sienne ; elles le cherchent quelque temps avec leurs mains, le rencontrent et l'entourent toutes saisies d'un nouvel effroi. Alors, leur montrant le ciel, seul objet visible pour eux et où réside le témoin de leur innocence, il demande le courage qui fait supporter le malheur et l'espérance qui le voit finir ; puis, navré d'amertume et d'un accent déchirant : « Votre sûreté l'exige, il faut nous quitter. » Ils fondent tous en larmes, se serrent étroitement l'un contre l'autre, s'embrassent avec transport, sans pouvoir se dire le fatal adieu ; les noms de fille, de père, d'époux, entrecoupés par les sanglots, sortent à demi de leurs bouches.

Plus courageux, le père s'arrache de leurs bras, les re-

CAUSES CÉLÈBRES.

commande à Dieu et fuit dans les ténèbres. Il erra au hasard tout le reste de la nuit parmi les rochers; tantôt, s'arrêtant tout effrayé, il prêtait l'oreille et croyait entendre leurs gémissements; tantôt, dans l'erreur d'une illusion plus douce, il se les figurait là, non loin de lui, et leurs pas semblaient frapper son oreille. Le jour parut; il regarda et se trouva seul. Le cœur glacé d'effroi, il s'écria : « Que seront-elles devenues? » Alors il pleura sur chacune d'elles, accusa ses amis de la dureté de leur conseil, se reprocha sa prévoyance inhumaine et l'abandon de trois femmes timides dans l'horreur d'une pareille nuit.

Cette séparation n'était pas pour elles la dernière. Errant de retraite en retraite, se cachant sans cesse, ne reparaissant que le soir, elles étaient un objet de soupçon et d'effroi. Personne n'osait plus recueillir ces trois femmes ensemble; la mère se sacrifia, et, bénissant ses deux filles, leur dit adieu. Après toutes les difficultés, tous les périls d'un voyage dont il est plus facile de concevoir que de peindre les tourments, elles arrivèrent en Suisse, l'une au commencement d'avril, les autres au mois de juin 1762.

Quelle était donc la cause de cette accusation capitale, de cette fuite d'une famille entière sur une terre étrangère?

Des enfants qui cherchaient des oiseaux dans le puits de Saint-Alby aperçurent un cadavre flottant sur l'eau. On court avertir le juge de Mazamet; il arrive et fait tirer du puits le cadavre. On l'entoure, on l'examine; on reconnaît la fille d'un habitant de Saint-Alby. Le cri général fut qu'elle s'était précipitée elle-même. On l'avait vue plusieurs fois se diriger vers le puits en faisant des grimaces



MAZAMET.

Journal de la Suisse, 1762.

Page 4. 1762.

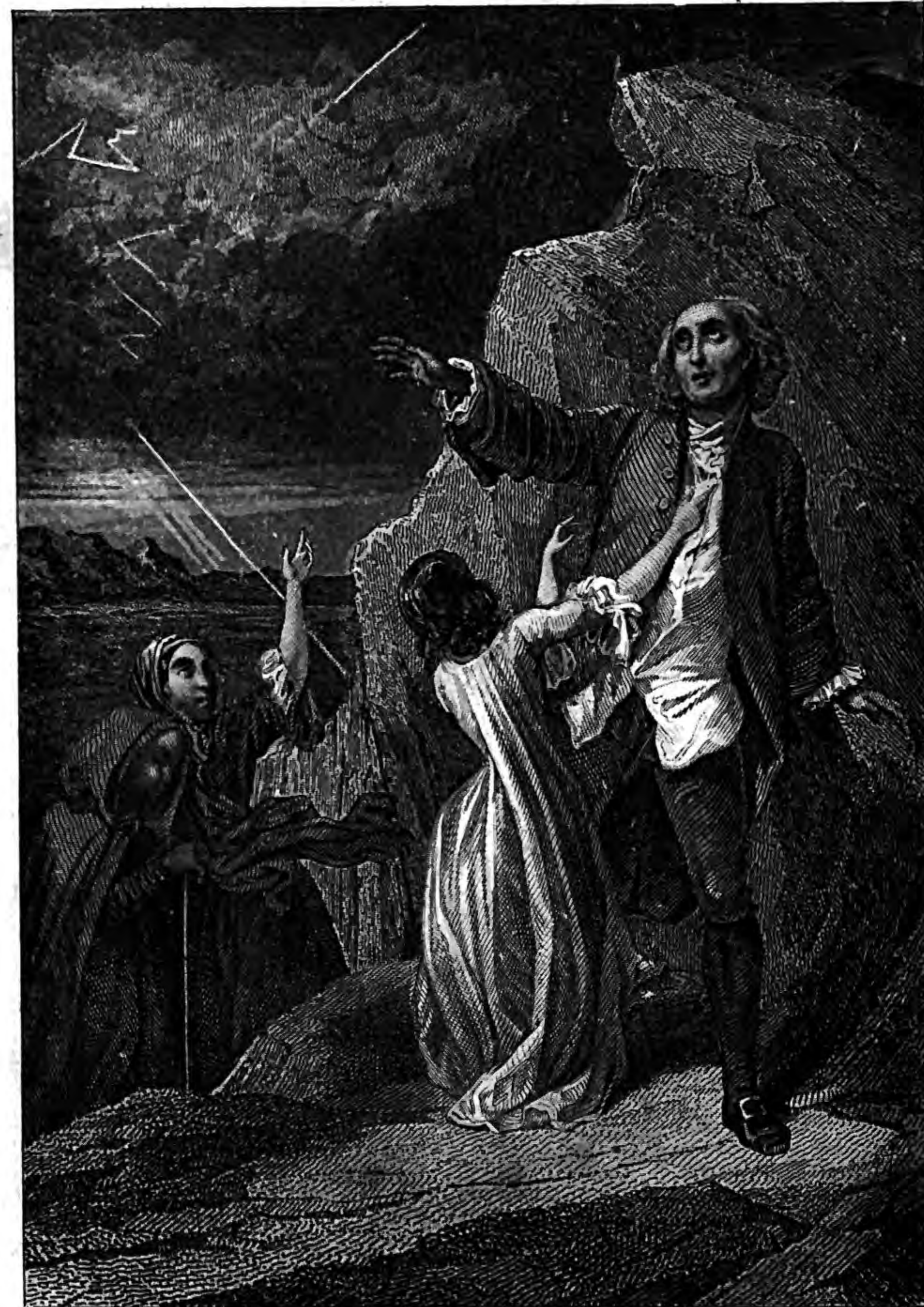
CAUSES CÉLÈBRES.

commande à Dieu et fuit dans les ténèbres. Il erra au hasard tout le reste de la nuit parmi les rochers ; tantôt, s'arrêtant tout effrayé, il prêtait l'oreille et croyait entendre leurs gémissements ; tantôt, dans l'erreur d'une illusion plus douce, il se les figurait là, non loin de lui, et leurs pas semblaient frapper son oreille. Le jour parut, il regarda et se trouva seul. Le cœur glacé d'effroi, il s'écria : « Que sont-elles devenues ? » Alors il pleura sur chacune d'elles, accusa ses amis de la dureté de leur conseil, se reprocha sa prévoyance inhumaine et l'abandon de trois femmes timides dans l'horreur d'une pareille nuit.

Cette séparation n'était pas pour elles la dernière. En paraissant que le soir, elles étaient un objet de soupçon et de crainte. Personne n'osa plus recueillir ces trois femmes ensemble ; la mère se sacrifia, et, bénissant ses deux filles, leur dit adieu. Après toutes les difficultés, tous les périls d'un voyage dont il est plus facile de concevoir que de peindre les caractères, elles arrivèrent en Suisse, l'une au commencement d'avril, les autres au mois de juin 1762.

Quelle était donc la cause de cette accusation capitale, de cette fuite d'une famille entière sur une terre étrangère ?

Des enfants qui cherchaient des oiseaux dans le puits de Saint-Alby aperçurent un cadavre flottant sur l'eau. On vint avertir le juge de Mazamet ; il arrive et fait tirer du puits le cadavre. On l'étouffe, on l'examine : on reconnaît la robe d'un habitant de Saint-Alby. Le cri général fut qu'elle s'était précipitée elle-même. On l'envia vers plusieurs fois se diriger vers le puits en faisant des grimaces



D. Bourdet del.

G. Lechard Sculp.

SIRVEN.

Paris. Imp. Drouin, rue du Bouffoy.

Nouvelles Causes célèbres
ou
Fastes du Crime.

comme une folle qui aurait annoncé son funeste dessein. Tout le monde plaignit ses parents, nul ne conçut ou n'éleva le moindre soupçon contre eux ; mais le mensonge mêla bientôt ses fables à la vérité : d'affreux récits la défigurèrent. L'événement fut chargé de circonstances imaginaires, et la mort de la jeune fille qualifiée de parricide. Peu de temps avant, Calas, protestant, venait de perdre son fils par un accident à peu près semblable, et sa malheureuse famille était plongée depuis deux mois dans les cachots de Toulouse. Le fanatisme troublait les esprits d'idées superstitieuses et barbares, citait la mort tragique du jeune Calas, représentait la religion intéressée au supplice des prétendus coupables, semait parmi le peuple le bruit que les pères protestants immolaient ainsi leurs enfants lorsqu'ils voulaient abjurer leur secte ; que c'étaient les mains furieuses d'un père et d'une mère qui avaient précipité leur fille dans un puits en haine de la religion catholique. Pour lui faire changer de sentiment, ils l'avaient, disait-on, tenue enfermée dans une chambre obscure et cousue dans un sac étroit, exerçant sur elle toutes sortes de cruautés. Plus ces récits étaient absurdes, plus la crédulité les accueillait avidement. L'opinion que le père avait fait périr sa fille s'accrédita dans le peuple, et tout le monde est peuple quand le fanatisme domine.

Mais avait-on vu le coupable ? produisait-on quelque témoin ? des faits antérieurs, au contraire, n'expliquaient-ils pas ce genre de mort précisément ? Il importe d'en exposer le récit ; quoique déjà transmis plusieurs fois, il ne saurait trop se répéter pour l'éternel enseignement de ceux qui

CAUSES CÉLÈBRES.

accusent avec légèreté et de ceux qui poursuivent avec passion.

Pierre-Paul Sirven, établi depuis plus de vingt ans à Castres, sa patrie, exerçait dans cette ville les fonctions de feudiste ou commissaire à terrier. Il épousa en 1734 Toïnette Léger ; trois filles furent le fruit de ce mariage. Sirven et sa femme, nés tous deux protestants, transmettaient à leurs enfants, dans le secret et l'intérieur de leur maison, la croyance qu'ils avaient reçue de leurs pères.

Le 6 mars 1760, Elisabeth, sa seconde fille, disparut tout à coup de la maison paternelle. Alarmé du sort de sa fille, Sirven, après bien des recherches, apprit que, sans aucun ordre, contre toutes les lois, on lui avait enlevé son enfant pour la conduire chez les dames régentes. Souffrir et se taire est le partage du faible. Sirven dévora le chagrin causé par la séparation violente d'une fille tendrement aimée. A cette époque, il ne lui était permis que de la pleurer en silence avec sa mère.

La captivité la plus dure fit bientôt ressentir ses effets à Elisabeth. Était-ce pour accélérer sa conversion ? on l'ignore ; mais, à la suite de mauvais traitements, elle tomba malade, et des accès de démence et d'imbécillité vinrent détruire tout espoir de la convertir. Sa mère, avertie de son infortune par la clameur publique, courut aux grilles du couvent ; ce fut en vain, on refusa de lui laisser voir son enfant. Un mois après, comme elle traversait une rue de Castres, elle lui apparut tout à coup. Cette rencontre inattendue émut si vivement Elisabeth, qu'elle oublia sa conductrice pour se jeter dans les bras de sa mère. Après

SIRVEN.

quelques minutes, elle en fut arrachée, et il lui fallut retourner dans son cloître.

Sept mois s'étaient écoulés depuis l'absence d'Elisabeth, et Sirven n'avait pu obtenir une seule fois la consolation de la voir. C'en était fait, il la regardait comme ensevelie à jamais, lorsque tout à coup on annonce qu'elle va paraître. La famille est dans la joie. Elle arrive. Quel spectacle et quelle douleur ! ils n'embrassent qu'un spectre pâle et décharné, une insensée dont les rigueurs claustrales ont aliéné la raison, qui ne les reconnaît plus, qui ignore où elle se retrouve. Leurs larmes toutefois étaient encore des larmes de joie ; ils avaient leur enfant et se promettaient sa guérison.

Vain espoir ! la démence d'Elisabeth dégénéra bientôt en fureur ; elle poussait d'horribles hurlements, retombait accablée, et puis se relevait par de nouveaux accès de frénésie. Toute la ville de Castres fut témoin de cet état. Effrayé des dangers qui menaçaient sa fille, Sirven eut recours aux mesures employées avec les insensés ; il assujétit ses bras par une camisole étroite qui lui ôtait le pouvoir d'abuser de ses mains, fit fermer les volets de sa chambre avec un cadenas, écarta d'elle, en un mot, tous les moyens de nuire à elle-même et aux autres.

Ces précautions inspirées par la tendresse, la calomnie les change en crimes. On l'accuse auprès de l'intendant de la province de tenir sa fille renfermée depuis six mois, de l'avoir mise dans un sac, et par de mauvais traitements de l'empêcher de se faire catholique. Pour toute réponse, Sirven offrit au subdélégué de remettre sa fille au curé de

CAUSES CÉLÈBRES.

Castres. Mais la visite du sieur Malzac, médecin, délégué par l'intendant, fit ressortir la fausseté des imputations. Le supérieur ecclésiastique lui-même se dispensa de l'examen, tant la folie était constatée.

Ce devait être assez pour réduire la calomnie au silence. Sirven en avait enfin conçu l'espoir. Avec l'agrément du subdélégué, il se retira à Saint-Alby, paroisse à deux lieues de Castres, pour faire le terrier du seigneur, M. d'Espérandieu, dans le château duquel il s'établit, ainsi que sa famille. La persécution l'y poursuivit, et, vers la fin d'octobre 1761, le vicaire et les consuls de Saint-Alby vinrent chez lui, absent en ce moment, donner l'ordre d'envoyer Elisabeth à l'église. Ils en furent presque honteux lorsqu'ils eurent vu cette infortunée; ils comprirent l'indécence de l'introduire dans le lieu saint. La mère, au surplus, offrit de la remettre au vicaire, qui la refusa, témoin bien convaincu de sa folie.

Sirven pouvait-il douter que quelque ennemi secret, par un faux zèle de religion, ne cherchât à le perdre? Il résolut d'éloigner de cette maison hospitalière celle qui en troublait si cruellement la paix, et de la déposer entre les mains de M. l'évêque de Castres. Comme ce prélat revenait précisément du Languedoc, il ne renvoya pas plus loin qu'au lendemain l'exécution de son projet; il voulut cependant consulter avant madame d'Espérandieu, qui prenait un vif intérêt à ses peines. Il se rendit, accompagné du vicaire, à son château d'Ayguefondes, où cette dame faisait sa résidence. Elle approuva son dessein, et les retint l'un et l'autre à souper et à coucher.

SIRVEN.

Après une nuit qu'un peu de sécurité et la pensée d'un meilleur avenir rendaient assez calme, Sirven se leva, disposé à mener sa fille à l'évêque. Cette démarche le sauvait; ses chagrins allaient finir, s'imaginait-il, et ils commençaient. Un exprès arrivé à la hâte lui annonce qu'Elisabeth s'était évadée pendant la nuit, et qu'à son réveil sa mère l'avait cherchée vainement. La pensée d'être plus heureux précipite son départ; il accourt, et trouve sa femme et ses deux filles éplorées au milieu d'une foule d'habitants qui s'efforçaient de calmer leur douleur. On avait déjà fait dans le bourg des recherches inutiles; il envoie de toutes parts sur les traces de sa fille: personne ne peut la découvrir. Elle avait disparu.

Parfois cependant brillait un rayon d'espérance. Selon divers rapports, tantôt on avait vu une jeune fille passer le bac voisin; tantôt un curé avait dit: « Il ne faut pas se » mettre en peine; elle sera mieux qu'avec ses parents. » Enfin, on en avait aperçu une autre conduite par des archers sur le chemin de Lavaur. Alors ils croyaient leur enfant, sinon retrouvée, du moins vivante encore, et ils se flattaient par une explication imaginaire, mais assez naturelle, « que quelques ordres supérieurs secrètement exé- » cutés l'avaient sans doute de nouveau ravie à sa famille » pour la renfermer dans une maison religieuse. »

Plus de quinze jours s'étaient écoulés depuis la disparition d'Elisabeth, lorsque son cadavre fut découvert par des enfants. Sirven l'ignora quelque temps. Il était à Burlets, chez le sieur Falguerolles, occupé à dresser un mémoire pour ce gentilhomme. Dès qu'il sut l'horrible nouvelle, il

CAUSES CÉLÈBRES.

partit quoique souffrant de Burlets, et à son arrivée apprit le transport du juge, le rapport du chirurgien et l'opinion du procureur fiscal. Cette mort paraissait tellement l'effet d'un malheur, que ce magistrat alla prier lui-même le vicaire de l'enterrer, et que le médecin et le chirurgien demandèrent leur paiement comme ayant consommé leur ministère. Le juge lui-même, qui devait se rendre le 5 janvier à Saint-Alby pour faire inhumer le cadavre, ne s'y trouva point. Les consuls procédèrent sur une permission verbale. Encore une fois, Elisabeth avait péri par accident; le rapport le constate, l'enterrement le confirme.

En une nuit tout a changé. Ce qu'il avait permis la veille, le juge de Mazamet vient le lendemain le poursuivre comme un crime. Il informe, il entend des témoins. Au premier rapport des experts, on en substitue un second qui le détruit presque entièrement et qui altère ou change tous les faits. On ose y insérer que la tête paraissait ébranlée, qu'on avait trouvé du sang caillé à la nuque du cou, qu'il n'y avait point d'eau dans l'estomac, et que la fille était dans un état parfait de virginité. De là cette série d'affreux raisonnements : « Elle est vierge, donc elle n'a eu » aucune de ces faiblesses dont les suites redoutées poussent au suicide; donc des scélérats ne lui ont pas ravi son honneur, des scélérats ne lui ont point donné la mort. Elle n'a point d'eau dans l'estomac; donc ses meurtriers l'avaient étouffée avant de la jeter dans le puits; donc il n'y a pas assassinat ordinaire ni suicide; donc c'est son père ! » Ainsi argumentait un zèle fanatique. « La fille par la folie;

SIRVEN.

» mais le père avait gémi long-temps des saints efforts » pour la ramener à l'église; le cloître, il avait osé l'appeler prison. Il était protestant, c'est-à-dire un coupable » désigné à l'avance, une victime pour l'occasion. »

Sirven heureusement avait refusé de prendre la moindre part à l'inhumation du cadavre; il repoussait avec indignation les mensonges du second rapport; mais la justice était contre lui. Les intentions secrètes du procureur fiscal et du juge se comprenaient assez. L'opinion publique les balançait, il est vrai, et lui offrait un refuge. Qu'il était précaire ! Il faut bien peu de temps, bien peu de chose, surtout le fanatisme aidant, pour la pervertir cette opinion publique.

L'instruction commença. Sirven disait : « Ma fille était » dans un état habituel de démence; faites interroger les » dames régentes de Castres.

» Quand elle s'est précipitée dans le puits, j'étais chez » la dame Espérandieu; faites entendre ses domestiques; » en voici la liste.

» La folie de ma fille explique l'accident; si un autre » en est responsable, l'alibi prouvera que ce n'est pas » moi. »

Rien de plus simple et de plus concluant. Le procureur fiscal, comme s'il eût tourné le dos à la vérité pour ne la point voir, débuta par une perfidie; n'osant pas prononcer d'abord le nom de parricide, il empoisonna les esprits par une incertitude meurtrière, et refusa de faire entendre les domestiques de la dame Espérandieu, témoins nécessaires. Il étouffa la vérité, et en contraignant Sirven à se porter

CAUSES CÉLÈBRES.

partie civile, le laissa se débattre comme il pourrait.

Les domestiques parlèrent enfin, et l'alibi fut prouvé. Les dames régentes écrivirent, et elles ne convinrent que de quelques marques d'imbécillité par intervalles. « Elles » ne l'avaient abandonnée qu'à regret; elles auraient pu » l'instruire encore, si les parents eussent voulu la leur » rendre. » N'importe, quoique enveloppée encore de nuages, la vérité commençait à se faire jour. Sirven respirait, reprenait peu à peu de la tranquillité. Il se figurait voir son innocence reconnue et son triomphe prochain. Déjà il défiait ses calomnieux et se promettait de rejeter sur eux tout l'opprobre de l'accusation. Ces inspirations d'une conscience pure, cette intrépidité d'un cœur vertueux lui dérobaient la vue du danger et favorisaient les desseins de ses ennemis.

Qui le croirait? l'assignation des témoins, leur audition, n'étaient que le simulacre d'une procédure mensongère. Un décret de prise de corps était lancé contre Sirven, sa femme et ses deux filles; les premières averties, elles l'avaient enlevé à sa fausse sécurité en s'élançant dans sa chambre, comme on l'a vu d'abord.

Leur fuite ne fut que trop justifiée par la conduite du tribunal; à l'instant deux cohortes d'huissiers et de satellites, l'une à Castres, l'autre à Saint-Alby, viennent fondre sur leurs demeures, enlever et disperser leurs effets. Les consuls décrétés au sujet du prétendu enlèvement du cadavre subissent un interrogatoire. Le juge, que rien n'arrête plus, lance contre eux une proscription sanguinaire sous le nom de *monitoire*, copié mot pour mot sur celui

SIRVEN.

qui fut si funeste aux Calas. Un second monitoire enchérit sur le premier. Quinze jours après, on en lance un troisième; il ne produit pas plus de charges que les autres.

Alors le juge et le procureur fiscal, découragés sans doute, s'arrêtèrent tout à coup, comme n'osant plus avancer dans ces ténèbres de leur infernale poursuite. Peut-être aussi le cri universel qui s'élevait du Languedoc contre les juges de Calas vint-il consterner ceux de Sirven et les paralyser sur leurs sièges. Quinze mois entiers, soit impuissance, soit frayeur, ils parurent sommeiller. Déjà les âmes honnêtes renaissaient à l'espérance; le vœu public, comprimé si longtemps, rappelait les exilés dans leur patrie, lorsque le juge de Mazamet se réveille soudain, appelle à la hâte deux juges de deux petites justices du canton, de ce procès si chargé d'instructions et de témoignages leur fait précipitamment le rapport dans une matinée, et par sentence déclare :

« Pierre-Paul Sirven et Léger, sa femme, dûment atteints et convaincus du crime de parricide dont ils sont accusés; les condamne à être pendus et étranglés; ses filles à être présentes à l'exécution de leurs père et mère, après quoi bannies à perpétuité de la ville. » A la fin est écrit : « Taxe pour le rapport, *gratis pro re publicâ*. » Au mois de mai 1764, l'exécution figurative fut ordonnée par le parlement de Toulouse, et le 11 septembre elle eut lieu à Mazamet.

Cependant une nation amie et généreuse, la Suisse, après avoir accueilli dans son sein les quatre fugitifs, leur prodiguait des secours et des consolations. Pendant que,

CAUSES CÉLÈBRES.

dans leur pays, le juge les faisait exécuter en effigie et les immolait autant qu'il était en lui, elle les forçait d'accepter une pension; noble vengeance de la justice méconnue et de l'humanité outragée ailleurs. Un grand homme aussi, le protecteur, l'ami des Calas, éleva son éloquente voix pour les Sirven; il attira sur eux les regards de l'Europe et les bienfaits de plusieurs souverains. Le génie proclama la vérité, et à ses accents courageux les lois devaient bientôt reconquérir leur pouvoir, l'innocence sa justification et les exilés leur patrie.

Sirven apprit au mois d'avril 1765 le jugement prononcé contre lui. Son âme se souleva, tout son sang bouillonna. Après un pareil arrêt, le supplice de l'infortuné Calas lui paraissait moins terrible à souffrir que la vie. Une multitude de citoyens distingués du Midi, nobles, notables habitants, prêtres, curés, tous lui avaient adressé une foule de certificats dans sa retraite, et l'invitaient à traduire le juge de Mazamet au pied du trône. Cet empressement, ce concours honorable l'encourageaient. Il venait d'ailleurs de perdre sa compagne chérie; elle avait succombé à ses afflictions. Il fallait réhabiliter sa mémoire; mais la procédure et le tribunal lui inspiraient un mortel effroi. Ses juges pouvaient-ils avoir tort? consentiraient-ils à le déclarer?... On l'avait condamné par fanatisme, on l'exécuterait par vanité. Que lui servirait de leur apporter sa tête? Dans cette lutte décisive entre ses sentiments et ses craintes, l'honneur fut le plus fort. Le 31 août 1769, Sirven était dans les prisons de Mazamet.

L'apparition soudaine du condamné fit trembler le vrai

SIRVEN.

coupable, son juge. Peu à peu il se remit et ne fut pas longtemps à rentrer dans ses voies d'iniquité. Il y avait deux cents témoins confrontables; l'on n'en voulut présenter que quarante-quatre. On lui refusa obstinément d'assigner certains témoins vivants, et on requit la confrontation littérale de six témoins ~~décédés~~, comme s'il avait été possible à Sirven de leur adresser des interpellations. Il lutta avec vigueur contre cette partialité absurde, en triompha; mais le procureur fiscal ne voulut pas se démentir; et le 15 novembre 1769, intervient sentence conçue en ces termes :

« Nous requérons l'accusé *dûment atteint et convaincu* » de parricide; pour réparation, qu'il soit banni pour dix ans de la ville et juridiction de Mazamet, etc. »

Ainsi, à deux années d'intervalle, le même crime était par le même juge puni d'abord de la peine capitale, ensuite du simple bannissement. Sirven l'avait prévu; l'amour-propre devait, en partie du moins, consacrer l'œuvre de la cruauté. Mais, par arrêt solennel de 1770, le parlement de Toulouse mit fin à tant d'épreuves et déclara la famille Sirven innocente du crime dont elle était accusée. Succès tardif et trop chèrement acheté, honte ineffaçable des persécuteurs, éternel éloge de la victime, intrépide dans les périls de la fuite et les malheurs de l'exil, plus intrépide encore dans le retour, puisque, après avoir évité la mort par prudence, elle était venue la braver par devoir.

Tel fut Sirven, non moins innocent, mais plus heureux que Calas; leurs noms seront associés dans la postérité la plus reculée, chaque fois qu'il faudra citer un grand exemple de fanatisme implacable et de justice passionnée.

CASTAING.

Deux jeunes gens arrivent dans une auberge de Saint-Cloud par les petites voitures, le 29 mai 1823, vers neuf heures du soir. Ils étaient seuls et bien portants

Le lendemain au soir, vendredi, l'un d'eux boit du vin chaud et se sent indisposé; le samedi matin, il prend une tasse de lait froid et il tombe gravement malade; le même jour, un peu plus tard, il avale une cuillerée de potion calmante, et en quelques minutes il est à l'agonie; le dimanche, à une heure après midi, il expire.

Vin chaud, lait froid, potion, le compagnon de voyage avait seul tout acheté, tout préparé, tout offert; nul parent ne s'était trouvé là. D'un côté, quelle rapidité du mal! de l'autre, quelle solitude! Chacun s'étonne, s'effraye, et se demande ce qu'étaient ces deux étrangers.

Les médecins avaient déclaré : « Les circonstances du » décès paraissent extraordinaires et contre l'ordre naturel » des choses. » Les voisins disaient : « Le garde-malade est » légataire universel de l'autre. » On prévient la justice.

CASTAING.

elle arrive, et du premier regard voici ce qu'elle découvre :

Le mort était Claude-Auguste Ballet, avocat, âgé de vingt-cinq ans, fils d'un notaire de Paris.

Le vivant était Edme-Samuel Castaing, docteur en médecine, âgé de vingt-sept ans, issu d'une famille honorable. Le mort était riche, le vivant sans fortune.

Castaing est arrêté, examiné et suivi pas à pas, minute par minute, depuis le moment de l'arrivée à l'auberge jusqu'au dernier soupir de Ballet.

Le 29, on donna aux voyageurs une chambre à deux lits qu'ils occupèrent ensemble, et Castaing paya cinq francs d'arrhes.

Le 30, vendredi, ils se promenèrent jusqu'au dîner, vinrent le prendre à l'auberge, et ressortirent après. Durant toute la journée ils ne cessèrent pas d'être ensemble.

Castaing avait acheté des citrons. En rentrant à neuf heures du soir, il demanda une demi-bouteille de vin chaud, sans sucre, ajouta-t-il, parce qu'ils avaient apporté le leur.

Le vin fut monté, et par eux préparé avec le sucre et les citrons.

Castaing quitta la chambre de lui-même, par l'unique effet de sa volonté, monta auprès d'un jeune domestique de la maison, qui était malade, mais qui ne le demandait pas, passa quelques moments devant son lit, lui tâta le pouls, ne prescrivit rien et redescendit.

Le vin avait paru très-mauvais à Auguste; il n'en but qu'une cuillerée, et la servante de la maison étant survenue, il lui avait dit : « J'ai trop mis de citron dans ce vin,

CAUSES CÉLÈBRES.

» il est si amer que je ne puis le boire. » La servante le goûta, le trouva fort amer aussi et se retira.

Les deux voyageurs se couchèrent. Que se passa-t-il pendant cette nuit ? la mort en a emporté le secret ; Castaing a révélé seulement ce qu'il a voulu, ce qui suit.

Auguste fut sans cesse agité, il ne dormit pas ; il se plaignit plusieurs fois de ne pouvoir rester en place ; il eut des coliques ; le matin enfin, il déclara qu'il ne quitterait pas le lit, qu'il avait les jambes enflées, qu'il ne pouvait mettre ses bottes.

A quatre heures du matin, Castaing sortit : un domestique de la maison s'était levé tout exprès pour lui ouvrir les portes. Il prit une voiture, se rendit à Paris, et y arriva comme on ouvrait les boutiques. Il entra dans celle de M. Robin, pharmacien, rue de la Feuillade, n° 5 : il n'y trouva que l'élève, et se donnant lui-même pour un commissionnaire, présenta une ordonnance au crayon, signée *Castaing, docteur en médecine*, pour se faire délivrer douze grains d'émétique. La dose effraya l'élève, il hésita ; mais sur la réponse que c'était pour faire prendre en lavage, selon la méthode du docteur Castaing, il livra les douze grains.

De la rue la Feuillade, Castaing courut à la place du pont Saint-Michel, chez M. Chevalier, autre pharmacien, et lui acheta un demi-gros d'acétate de morphine, pour faire soi-disant des essais sur des animaux.

Vers huit heures, il était de retour à l'auberge. En rentrant, il demanda du lait froid pour son ami : Auguste but le lait ; à l'instant les vomissements et les coliques le sai-

CASTAING.

sirent. Au fur et à mesure on se débarrassait de toutes les déjections.

Cependant l'état du malade empirait rapidement : il demanda un médecin. Castaing lui proposa d'en faire venir un de Paris, mais il voulut qu'on en prît un sur les lieux mêmes.

Ce médecin, le sieur Pigache, ne put arriver que sur les onze heures du matin. Castaing, auquel il demanda son opinion sur la maladie, répondit qu'il la regardait comme un *cholera-morbus*. M. Pigache ordonna des émoullients et se retira.

Castaing s'empara des clefs de deux meubles de l'appartement d'Auguste à Paris, et dans l'un desquels se trouvait alors à sa connaissance une somme de 70,000 francs en billets de banque.

Castaing sortit et fit porter à Paris, au nommé Jean, nègre, domestique d'Auguste, un billet ainsi conçu : « M. Ballet se trouvant indisposé à Saint-Cloud, Jean » viendra de suite le rejoindre avec le cheval gris et le ca- » briolet. Lui et la mère Buret (femme de charge d'Auguste) ne parleront à personne de tout cela. On dira à » ceux qui le demanderont qu'il est à la campagne, et cela » par ordre très-exprès de M. Ballet. »

M. Pigache revint vers trois heures ; Auguste était plus mal ; son ami était sorti pour la troisième fois. Lorsqu'il fut rentré, M. Pigache se plaignit de ce que ses prescriptions n'avaient pas été suivies : on lui promit plus d'exactitude, et il quitta le malade jusqu'à cinq heures. A son retour, il ordonna une potion calmante, et ne fut pas

CAUSES CÉLÈBRES.

d'avis d'obtempérer au désir d'Auguste d'être transporté à Paris.

Le nègre Jean arriva. Castaing lui donna aussitôt les deux clefs, disant que son maître les lui avait confiées pour les remettre à quelqu'un à Paris, mais que ne pouvant le quitter, c'était lui, Jean, qu'il chargeait de les porter à la personne désignée, le sieur Malassis, clerk de M^e Colin de Saint-Menge, notaire à Paris, et dépositaire du testament d'Auguste.

Les symptômes les plus alarmants se manifestaient : la respiration était gênée, la salive ne passait plus. Castaing administra au malade une cuillerée de potion. L'effet en fut rapide : cinq minutes après, il eut une attaque de nerfs et perdit connaissance. Castaing le laissa dans cet état jusqu'à onze heures et demie du soir. Alors M. Pigache, averti par un domestique de la maison auquel Castaing avait dit que son ami ne passerait pas la nuit, vint encore une fois.

Parmi ses nombreuses observations, ce médecin remarqua que tout le corps était couvert d'une sueur froide et parsemé de taches bleuâtres. Une saignée produisit un peu de mieux, mais tout espoir lui paraissait perdu. Il en proposa une seconde, à laquelle Castaing objecta la responsabilité grave si elle n'était pas suivie du succès. M. Pigache demanda alors un médecin de Paris. Il était une heure du matin. Castaing représenta que cette heure était trop avancée. On attendit à trois heures : Jean partit avec deux lettres de M. Pigache pour deux médecins de Paris, et avec l'ordre de ramener l'un ou l'autre.

CASTAING.

La mort approchait : le médecin engagea l'ami à songer aux secours spirituels. Castaing alla chercher monsieur le curé de Saint-Cloud, auquel il dit que la maladie était une fièvre cérébrale. Pendant qu'on administrait l'extrême-onction, par sa ferveur et son recueillement il frappa le sacristain, qui ne put s'empêcher de dire au curé : « Voilà un » jeune homme bien pieux ! »

Après la cérémonie, Castaing sortit de nouveau, resta dehors une heure ou deux, et rentra vers six heures. Peu après arriva le docteur Pelletan fils, qui, comme M. Pigache, déclara le malade sans ressource. L'essai de quelques derniers remèdes fut inutile. Auguste expira entre midi et une heure, au milieu des pleurs et des gémissements de Castaing, que la douleur la plus profonde semblait pénétrer.

Tel est le récit des faits : leur simplicité seule eût accablé Castaing. Elle s'aggravait encore de ce que l'investigation la plus minutieuse avait appris sur sa vie, sur ses études, sur ses relations.

Castaing (Edme-Samuel) naquit en 1796 à Alençon, de parents honorables, mais peu riches. Après des études, couronnées de succès au collège d'Angers, il vint à Paris. Comme il montrait du penchant pour la profession de médecin, sa famille lui fournit, à l'aide de fortes économies, les moyens de suivre la carrière de son choix. Sa position était donc peu fortunée, mais l'ardeur de ses premières classes redoubla à l'école de médecine, soit goût prononcé pour la science, soit noble résolution de vaincre par le travail les rigueurs de la fortune.

Ce zèle exemplaire dura deux années. Un sentiment

CAUSES CÉLÈBRES.

plus fort, l'amour, lui succéda. Impétueux, et d'un tempérament irrésistible, il avait débuté par de grands écarts, s'il faut en croire une lettre saisie chez lui et dans laquelle on lit qu'il y a plusieurs années sa propre mère en disait *des horreurs*. Quelles étaient ces horreurs? On n'a pas dû interroger madame Castaing, parce qu'elle était sa mère, ni l'auteur de la lettre, parce qu'elle était sa maîtresse. Toutefois le mot subsiste.

La multitude de ses cahiers, couverts de notes et d'extraits, atteste qu'il avait tout voulu approfondir, la physiologie, l'anatomie, la botanique, la chimie : mais, remarque qui fait frémir, les investigations du jeune adepte embrassaient aussi les différentes espèces de poisons. Il avait distingué avec un soin curieux ceux dont les traces visibles accusent toujours de ceux dont les vestiges imperceptibles échappent à l'œil le plus exercé. Il avait particulièrement signalé tels poisons dont l'action, conforme en tout à celle de certaines maladies, n'est sensible après la mort que par des symptômes identiques ; en un mot, il avait autant que possible fait deux classes de substances vénéneuses : l'une qui après le crime laisse toujours de l'effroi et de la conviction, l'autre qui rassure en offrant de nombreuses chances d'impunité. Était-ce un ordre scientifique? était-ce une curiosité de précaution? Mettons tout encore sur le compte de l'étude, et repoussons l'idée d'une scélératesse trop prévoyante. Néanmoins, quand le crime viendrait à l'idée de Castaing, il devait le trouver tout préparé, tout armé.

Sa liaison avec une femme du monde, veuve d'un ancien

CASTAING.

magistrat, blâmable sans doute par l'irrégularité, ne méritait pas du moins d'autre reproche : ce n'était pas de la débauche grossière, c'était le commerce des cœurs plus encore que des sens. Il avait deux enfants idolâtrés de lui comme leur mère, qu'il appelait sa femme. Ces trois êtres chéris étaient l'unique objet de ses pensées, de ses travaux : il ne rêvait qu'aux moyens d'assurer leur existence. C'était un rêve en effet. Sa maîtresse avait eu trois enfants de son mariage. L'entretien de cette double famille était au-dessus de ses ressources. Cette idée le désespérait.

Tout-à-coup, au mois d'octobre 1822, il se trouvait avoir à sa disposition des capitaux considérables, prêtait trente mille francs à sa mère, en plaçait soixante-dix mille dans les fonds publics, sous des noms supposés, et en juin de la même année il n'avait su comment rembourser six cents francs. L'explication de cette fortune subite, il faut la chercher dans une autre série de faits.

Castaing s'était attaché à la famille Ballet, dont le chef avait exercé pendant long-temps les fonctions de notaire à Paris ; mais Auguste et Hippolyte, fils d'un second lit, tous deux avocats, étaient surtout liés avec lui. La mort successive de plusieurs de leurs parents les rendit maîtres d'une fort belle fortune. Dès ce moment, une plus grande intimité s'établit entre eux et Castaing ; Hippolyte surtout, menacé de phthisie pulmonaire, se rapprocha davantage d'un ami qui était en même temps médecin, et il ne tarda pas à subir son ascendant.

Hippolyte Ballet éprouvait aussi un vif attachement pour son frère : vers le même temps, on remarqua qu'il s'était

CAUSES CÉLÈBRES.

beaucoup refroidi. Pourquoi? Sur ce point on est réduit à des conjectures. Mais un méchant habile ne pouvait-il pas dans son intérêt préméditer, exploiter la désunion? A une époque voisine de sa mort, Hippolyte ne confia-t-il pas à plusieurs de ses amis, aux uns d'abord qu'il voulait faire un testament, aux autres ensuite qu'il l'avait fait, et au grand préjudice des droits légaux d'Auguste? C'est ce qui résultait de la déclaration de personnes en qui la confiance des deux fils était entière. Castaing lui-même l'avait dit devant les demoiselles Dossun et Percillée; Auguste Ballet enfin confessait l'avoir vu et tenu après la mort de son frère. Ce testament existait, comment disparut-il?

Hippolyte était attaqué, on l'a vu plus haut, d'une phthisie pulmonaire: il meurt, et ce n'est pas de la phthisie pulmonaire. Au milieu des progrès de la maladie, loin de son terme encore, un accident morbide survient brusquement, et emporte Hippolyte en quatre jours.

Auguste a été emporté en trois.

Pendant tous les instants de cette courte maladie, Castaing n'avait pas quitté Hippolyte.

Il n'a pas non plus quitté Auguste.

Suivant les deux domestiques, Castaing avait interdit l'entrée des parents.

A Saint-Cloud, il a défendu de les instruire.

Ainsi Castaing est toujours seul auprès du lit des mourants: leurs frères et leurs amis n'y sont jamais; il y a toujours des raisons pour les en écarter.

Hippolyte expira dans les bras de Castaing, et c'est dans ses bras qu'a expiré Auguste.

CASTAING.

Le procès-verbal d'autopsie d'Hippolyte constate une maigreur, caractère spécifique de la phthisie, mais une maigreur, y est-il dit, *insuffisante pour faire croire à la mort par épuisement.*

Après la mort d'Auguste, l'autopsie a lieu aussi, et les médecins trouvent de l'analogie entre les symptômes observés dans la première et dans la deuxième, ils les attribuent à des causes naturelles comme à certains poisons.

Et c'est précisément vers ce temps même que Castaing s'occupait le plus de l'étude des poisons, que, suivant son propre aveu, il en manipulait, et surtout de ces poisons dont les traces sont communes à certaines maladies. Il rencontre un jeune pharmacien, nommé Chevalier, qu'il avait connu dans les cours il y avait plusieurs années, et auteur d'un ouvrage estimé sur les réactifs; il lui demande quels effets pouvaient produire *sur les chiens* les poisons végétaux... *Sur les chiens!* En mai 1822, le sieur Caylus, autre pharmacien, lui vendit dix grains d'acétate de morphine, et le 18 septembre de la même année dix autres grains.

Le 18 septembre... quelle date! dix-sept jours seulement avant la mort d'Hippolyte! douze jours avant qu'il ne s'enfermât avec lui pour faire de sa chambre une solitude! Il y resta sans témoins quand son ami eut rendu le dernier soupir. Des deux domestiques qu'Hippolyte avait à son service, l'un, la cuisinière, s'était retiré accablé de douleur et d'effroi dans la salle à manger; l'autre, par l'ordre de Castaing, alla instruire de l'événement Auguste et son beau-frère Martignon. Maître de la maison, per-

CAUSES CÉLÈBRES.

sonne n'a pu voir ce qu'il y a fait. Il est facile de le deviner.

Le testament d'Hippolyte frustrait Auguste de ses droits légaux, et avantageait sa sœur, madame Martignon. Il était dans l'un des meubles : Castaing le déroba ; puis faisant croire à Auguste que ce testament était chez M. Leuret, il lui demande cent mille francs pour l'avoir et le détruire. Le jour même du décès de son frère, Auguste écrit à M. Prignon afin de se procurer les cent mille francs. Ils se rendent à la banque accompagnés de Castaing, et c'est dès ce moment qu'Auguste a été en possession du testament, et lui, Castaing, de la somme. Ainsi s'explique cette faveur subite de la fortune qui, de la fin de septembre aux premiers jours d'octobre, lui apportait trente mille francs pour prêter à sa mère, soixante-dix mille pour placer sur les fonds publics.

Ce n'était pas assez d'avoir recueilli une partie des dépouilles d'Hippolyte par le trafic du testament, il convoitait l'autre, et avec cette seconde proie, tout ce que possédait Auguste. Quel était l'obstacle ? La vie seule de ce dernier, car, en espérance, du moins, sa cupidité était déjà satisfaite. Par l'influence de ses manœuvres habiles, de ses suggestions coupables, il avait déterminé Auguste à écrire les lignes suivantes :

« Quoique dans un parfait état de santé, je puis mourir d'un instant à l'autre, soit par maladie, soit par accident imprévu. En conséquence, de mon plein gré et mouvement, j'institue pour mon seul et unique héritier et légataire universel M. Edme-Samuel Castaing, docteur

CASTAING.

» en médecine, demeurant à Paris, rue d'Enfer, n° 31, » auquel je donne les biens mobiliers et immobiliers qui » composent ma succession au jour de mon décès. » Suivent des dispositions insignifiantes ; et il terminait par ces mots : « Pour ôter par ce moyen tous les droits auxquels » M. et madame Martignon, mon beau-frère et ma sœur, » pourraient prétendre légalement sur ma succession, » persuadé, en mon âme et conscience, qu'en agissant » ainsi, je rends justice à chacun ainsi qu'elle lui est due. »

L'avenir ainsi assuré, il fallait le plus possible rapprocher la jouissance. Un testament est si fragile, un testateur si capricieux ! D'ailleurs Auguste se refroidissait ; Auguste voulait aller demeurer loin de lui ; Auguste, impatient de son joug, de ses assiduités, de sa surveillance, aspirait à la liberté. Chaque jour, chaque minute mettait en péril ses espérances : la fortune était arrivée, il fallait la fixer. Bien mieux, Auguste venait de réaliser un capital de cent mille francs. Nul doute à cet égard : il les avait montrés à M. Raisson ; Castaing le savait, et même dans quel meuble ils étaient renfermés. Que ferait-il de ces cent mille francs ? N'allaient-ils pas lui échapper ?

C'est sur ces entrefaites mêmes et vers la fin du mois de mai que se lie entre Auguste et Castaing une partie de campagne, sans que personne puisse savoir ni dire comment elle s'arrangea, lequel des deux la proposa, pourquoi ils la firent seuls, quel en fut le but. Le voyage de Saint-Cloud suivit de près : on en connaît les suites.

L'autopsie fut confiée aux hommes de l'art les plus célèbres. De l'examen des procès-verbaux sur les substances

CAUSES CÉLÈBRES.

trouvées chez l'accusé et le liquide trouvé dans l'estomac de Ballet, il résultait que les unes étaient de la classe des poisons végétaux, à la trace invisible, que l'autre avait pu être produit par ces poisons comme par la maladie. Personne ne s'expliquait quant au fait matériel. Il y avait incertitude : l'art ne venait pas au secours de la justice.

On avait enfermé Castaing dans les prisons de Versailles ; là, comme si sa conscience eût jeté d'abord une trop vive lumière sur les dangers de sa position, il ne se crut pas capable de les conjurer seul. Son premier soin fut de chercher un aide, un intermédiaire entre lui et les personnes dont le silence lui était précieux. Il choisit un sieur Goupil, compagnon de sa captivité, retenu pour un léger délit, dont les démarches ou les lettres n'étaient pas soumises à une grande surveillance. Bientôt la tristesse de sa situation, sa résolution de se suicider par un moyen subtil et doux si l'autopsie était à charge contre lui, son commerce avec une femme dont il avait eu des enfants, l'intimité avec les Ballet, les soupçons relatifs au testament du premier et à la mort presque subite du second, le placement détaillé des cent mille francs, venus, disait-il, d'un oncle, les poisons, et ceux achetés dernièrement, et ceux en sa possession, la gravité de ces détails avec le péril de la divulgation, l'intérêt du silence avec la nécessité imminente de l'obtenir, tout fut révélé à ce confident nouveau, tout, excepté le crime.

Il lui proposa d'écrire à sa mère afin qu'elle fît auprès de certaines personnes les démarches qui les engageraient à se taire. Goupil y consentit : il écrivit à la mère de Cas-

CASTAING.

taing ; puis, tourmenté du poids de ces singulières confidences, ou plutôt, comme on l'a dit, payé pour les surprendre et les rapporter, il les a transmises à la justice.

Ces agitations de Versailles poursuivirent Castaing jusque dans les prisons de Paris. Là encore, il s'occupait de nouer des intrigues analogues avec des prisonniers, afin qu'ils écrivissent au pharmacien Chevalier de ne pas dire qu'il lui avait vendu de l'acétate de morphine. Là, aussi enfermé sans issue, au milieu du chaos inextricable des mensonges et des contradictions accumulés dans ses divers interrogatoires, il prit le parti de faire le fou. La ruse était préparée de longue main : à Saint-Cloud il avait dit au sieur Raison qu'il deviendrait fou si sa position ne changeait pas, et au greffier de la justice de paix, que si ses inquiétudes se prolongeaient, il tomberait malade, et que déjà même il avait la fièvre. Aussi cette aliénation simulée dura peu. Elle consistait à boire son urine et à s'abstenir d'aliments. Au bout de trois jours il s'en lassa, et revint ou parut revenir à la raison.

L'instruction terminée, Edme-Samuel Castaing fut accusé :

1° D'avoir, dans les premiers jours du mois d'octobre 1822, à l'aide de substances pouvant donner la mort, attenté à la vie de Daniel-Hippolyte Ballet ;

2° D'avoir, à la même époque, de complicité avec Claude-Louis-Auguste Ballet, décédé, détruit volontairement un titre contenant les dispositions de dernière volonté dudit Daniel-Hippolyte Ballet ;

3° D'avoir, dans les derniers jours du mois de mai et

CAUSES CÉLÈBRES.

Le 1^{er} juin 1823, à l'aide de substances pouvant donner la mort, attenté à la vie dudit Claude-Auguste Ballet ;

Crimes et délits prévus par les articles 302 et 439 du Code pénal.

Castaing comparut le 10 novembre devant la cour d'assises de la Seine.

L'affluence des curieux était extraordinaire. A l'instant où l'accusé est introduit, on se lève, on s'élançe pour le considérer : sa figure est agréable et porte l'empreinte d'une légère pâleur, occasionnée sans doute par une défaillance toute récente. Rien de dur dans ses traits, rien de farouche dans ses regards, on y lit la préoccupation plutôt que l'inquiétude ; on va le juger criminel, on l'aurait cru volontiers innocent. Sa mise est très-recherchée ; il tient à la main un rouleau de papier.

Rien de remarquable pendant les débats ; Castaing eut sans cesse recours à des subterfuges, à des invraisemblances, et quant au point décisif, son impuissance de représenter les substances vénéneuses, il se défendit par de prétendues expériences sur les animaux, par l'argument banal des empoisonneurs, les chats et les rats qui troublaient son sommeil dans l'auberge ; les latrines enfin, dans lesquelles la prudence la plus vulgaire ordonnait de jeter le reste de matières dangereuses. Seulement, lorsque après la déposition du docteur Laënnec, conforme à celle de ses collègues, que les symptômes constatés à l'autopsie pouvaient aussi appartenir à des causes d'empoisonnement, M. le président pressait avec force Castaing de s'expliquer, d'une voix basse il proféra lentement ces paroles : « Je ne

CASTAING.

» suis pas coupable du crime qu'on m'impute, monsieur
» le président. Je puis regarder en face, et même derrière
» vous (montrant le Christ) ; monsieur vient d'exprimer
» son opinion ; je m'y soumettrai ainsi qu'à l'arrêt de la
» Cour. »

Quand l'avocat-général terminait en s'écriant : « Vous
» ne donnerez pas à l'empoisonneur les riches dépouilles
» qu'il vient réclamer de vous, tenant de chaque main la
» tête d'un ami ; vous ne donnerez pas à l'empoisonnement
» un brevet d'encouragement et de sécurité : la société
» consternée a jeté le cri d'alarme, la société sera ven-
» gée ! » Castaing avait sans cesse les yeux fixés sur l'ora-
teur ; son teint était vivement animé, et on remarqua, vers
la fin surtout, quelques mouvements d'impatience.

La délibération du jury dura deux heures. Quand il
retra en séance, une agitation inquiète se manifesta dans
l'assemblée, et tout à coup il y régna un morne silence.
D'une voix émue, le chef du jury prononça la déclaration
suivante :

Sur la première question (l'empoisonnement d'Hippo-
lyte Ballet) : Non, l'accusé n'est pas coupable.

Sur la seconde (la soustraction du testament) : Oui,
l'accusé est coupable.

Sur la troisième : Oui, l'accusé est coupable à la ma-
jorité de sept contre cinq

A l'unanimité, la Cour se réunit à la majorité du jury.

On fait entrer Castaing. Sa démarche est ferme et as-
surée. Pendant la lecture de la déclaration du jury, et des
conclusions de l'avocat-général tendant à l'application des

CAUSES CÉLÈBRES.

peines portées par la loi, il demeure immobile, mais à la demande de M. le président s'il n'a pas quelque chose à dire sur cette application, il répond d'une voix forte :

« Non, monsieur le président; je saurai mourir, quoique
» je sois bien malheureux, et que des circonstances fa-
» tales m'entraînent dans la tombe. J'irai retrouver mes
» deux amis. On m'accuse de les avoir assassinés lâche-
» ment, mais il y a une Providence... S'il y a quelque
» chose de divin dans l'être qui vit, ce quelque chose ira
» vous retrouver, ô mes amis, Auguste, Hippolyte! Ce
» ne sont point de vaines déclamations; je n'implore
» point votre miséricorde, je n'implore rien de ce qui est
» humain; (élevant ses mains vers le ciel) mon espé-
» rance est maintenant dans la divinité, et je marcherai
» avec délices à l'échafaud, parce que ma conscience ne
» me reproche rien, parce que ma conscience ne m'ac-
» cusera pas, lors même que je sentirai... (Il porte les
» mains à son cou.) Hélas! il est des choses qu'on
» éprouve et qu'on ne peut exprimer! » Il ajoute d'une
voix faible : « Vous avez voulu ma mort, la voilà! »

C'était bien avant dans la nuit. Les jurés restent appuyés sur leurs bancs, dans un profond silence; les bougies qui commencent à s'éteindre, la sombre lueur des lampes épuisées, tout donne à cette scène un aspect lugubre et déchirant; M. Roussel fond en larmes. Castaing se penche sur lui : sa fermeté ne se dément pas : « Al-
» lons, lui dit-il, rassurez-vous, Roussel; regardez-moi,
» je ne pleure pas; je vous remercie des efforts que vous
» avez faits pour ma défense; vous avez cru à mon inno-

CASTAING.

» cence, je suis innocent en effet. Embrassez mon père,
» ma mère, mes frères... (avec un accent douloureux) ma
» fille... Vous me le promettez, n'est-ce pas? »

Puis s'adressant aux jeunes avocats placés dans le parquet : « Et vous, jeunes gens qui avez assisté à mon ju-
» gement, vous, mes contemporains, assistez aussi à mon
» exécution; ma fermeté ne se démentira pas; une
» prompte mort est la seule grâce que je demande... Je
» rougirais d'implorer la clémence »

La Cour rentre, et au milieu du recueillement le plus solennel, M. le président lit d'une voix très-basse l'arrêt suivant : « Vu la déclaration du jury, vu les articles 439,
» 301, 302 du Code pénal, la Cour condamne Edme-
» Samuel Castaing à la peine de mort. »

On le transporta à Bicêtre, où il fut l'objet de la plus active surveillance : on redoutait qu'il n'attentât à ses jours; crainte fondée, s'il est vrai, comme on l'a dit, que la boîte d'une montre qu'on chercha à lui faire passer du dehors, et qui fut saisie, contint du poison. Il avait formé un pourvoi en cassation, mais il fut rejeté deux jours après. Lorsqu'on vint l'avertir de sa translation à Paris, vers sept heures du matin, il dormait profondément. Il ne s'abusa pas sur le motif, car il dit aussitôt : « Je vois ce que c'est. »

Arrivé à la Conciergerie, il écrivit à son ancienne maîtresse une longue lettre, remarquable par un mélange confus d'idées religieuses et philosophiques. Il se rendit ensuite à la chapelle, et s'entretint avec l'ecclésiastique qui devait l'accompagner au lieu du supplice, jusqu'au moment où il fut livré à l'exécuteur.

CAUSES CÉLÈBRES.

Ayant témoigné le désir de voir encore une fois son père et sa fille, M. le procureur-général s'empessa d'autoriser cette entrevue ; mais, par des motifs qui n'ont pas été connus, elle n'eut pas lieu. Il demanda alors par écrit la bénédiction de son père, qui lui fut envoyée.

On avança l'heure de l'exécution, qui alors avait lieu à quatre heures. Un peu avant deux, le moment fatal lui fut annoncé : ses forces l'abandonnèrent un instant, et il parut regretter beaucoup ces deux heures que, selon lui, on retranchait à sa vie. Lorsqu'il eut franchi le seuil du dernier guichet de la Conciergerie, la foule se précipita de toutes parts dans la grande cour du palais et se répandit en murmures. Il sembla les entendre sans émotion. Son premier mouvement fut alors de se jeter sur le crucifix, de l'embrasser avec force et à plusieurs reprises. Il fallut le secours de deux hommes pour l'aider à monter sur la charrette. Pendant qu'on le liait, il promenait ses regards autour de lui et ses traits n'offraient aucun signe d'altération.

Mais son maintien ne fut plus le même dans le trajet du Palais à la place de Grève : tout son courage semblait l'avoir abandonné, et son visage, quelques instants auparavant fortement coloré, était devenu d'une pâleur mortelle ; sa tête, cédant aux secousses de la charrette, s'appuyait sur l'épaule de son confesseur, auquel il parlait néanmoins de temps en temps, et dont il paraissait écouter attentivement les exhortations.

Arrivé au pied de l'échafaud, il tomba plutôt qu'il ne se mit à genoux, et y resta près de quatre minutes en

CASTAING.

prières. Il n'eut pas la force de se relever, et deux aides de l'exécuteur furent obligés de le soutenir pour monter. Quelques instants après, il avait cessé de vivre.

Ainsi périt Castaing, jusqu'à vingt-cinq ans homme distingué, à vingt-sept un monstre, anomalie terrible de l'un de ces êtres qui apparaissent par intervalles sur la scène avancée de la société, comme pour y révéler tristement à quel point des qualités brillantes peuvent tourner à la scélératesse, et en quelques mois aboutir au genre de forfait le plus lâche et le plus odieux. Dans cet homme d'atroce célébrité, la science prépara le crime, la cupidité le provoqua, l'hypocrisie le consumma.

LE CURÉ ET LE VICAIRE.

A quelque distance de l'abbaye de Vadgave, dans le comté de Nassau, se trouve une promenade ombragée et solitaire. Sur le soir, le 3 juillet 1748, un curé, nommé Risch, s'y reposait de la chaleur du jour, et en compagnie de deux religieux attentifs, rendait grâce à Dieu de la paix dont il jouissait, après une vie de troubles et d'agitations ; il le prenait à témoin de la pureté de son âme, de l'innocence soutenue de sa conduite, et pour toute récompense lui demandait une fin tranquille dans sa nouvelle retraite. Tout à coup, quatre archers déguisés s'élancent sur lui. Les deux religieux, les prenant pour des voleurs, se hâtent de fuir. Risch est traîné par des chemins détournés et au travers des bois jusqu'à un village de la domination de Lorraine, où il arriva au milieu de la nuit. Vainement demanda-t-il les juges du lieu pour recevoir sa plainte ; les archers avaient barricadé les portes de l'hôtellerie, et dès le point du jour le firent partir se dirigeant sur Metz. Enfermé dans les prisons royales, mis au secret, traité

LE CURÉ ET LE VICAIRE.

comme un vil scélérat, il passe plus de deux mois sans être interrogé.

Les honnêtes gens criaient à la persécution, l'indignation publique éclatait, ses cris frappèrent les oreilles de M. le chancelier. Il voulut connaître les motifs d'une réclamation si générale et si ardente. Sa justice se crut intéressée à interrompre la procédure du lieutenant criminel. Le procès fut donc évoqué et renvoyé en la grand'chambre du parlement de Metz. Cette précaution n'eut pas l'effet qu'en attendait le chef de la magistrature. Une faction hostile, accrue d'un grand nombre de mécontents, soulevés par le zèle de l'évêque de Metz pour la discipline ecclésiastique, s'élevait contre Risch. Inaccessible à toute sollicitation, le prélat écartait sans ménagement du ministère tous les sujets de capacité douteuse ou de mœurs suspectes, et poursuivait avec une inflexible fermeté les plus légères infractions.

Prévenus et subjugués par les plaintes passionnées de cette multitude, les juges cédèrent à la prévention et ne virent dans le sieur Risch qu'un forcené, coupable des manœuvres les plus odieuses envers son vicaire. Quel était ce vicaire ? quelles étaient ces manœuvres ?

Un sieur Louys fut nommé vicaire de la paroisse de Saint-Simplice de Metz, sur la fin du mois de mars 1744. Une physionomie agréable, des talents pour la prédication, séduisirent Risch, qui en était curé, et l'engagèrent à passer sur l'inconvénient de la jeunesse. Sous un maintien décent et honnête, Louys avait un goût prononcé pour la débauche. Il se trahit bientôt par des relations trop fréquentes avec

CAUSES CÉLÈBRES.

une jeune personne appelée Barbe Marchand. Cette fille, fort jolie, alors âgée de vingt ans, et sa pénitente, vivait, avec sa mère et sa tante, du travail de ses mains.

L'intimité arrivée une fois à l'extrême, les lieux les plus sacrés, l'église, le confessionnal, le cimetière même, malgré les sinistres et lugubres idées qu'il réveille, étaient les témoins de leurs rendez-vous, les confidents de leurs entretiens secrets. Bientôt Barbe Marchand ne dissimula pas son penchant pour le jeune confesseur, et lui de son côté n'en rougit plus. Ils s'écrivaient des lettres de la tendresse la plus exaltée. Dans l'une, elle lui disait, ainsi qu'une autre Héloïse : « Dieu et la religion me défendent » de t'aimer, mais je ne puis faire autrement. »

Le curé rejeta comme des calomnies les premiers bruits de ce coupable commerce, et d'abord leur préféra assez facilement les explications que donnait le vicaire : le bien de la pécheresse, l'ardeur d'un saint zèle. Mais, témoin lui-même de relations trop suivies, il fallut en croire ses yeux, et adresser à son vicaire de graves représentations sur le danger de murmures qui pourraient le perdre, sur le devoir pressant de leur imposer silence.

Le vicaire promit : seulement il pria le curé de procurer de l'ouvrage à cette malheureuse, afin que la misère ne la retint pas dans le dérèglement dont il espérait la retirer, et ne devint un obstacle à la pénitence. « Le but » semblait noble et sacré. Il l'encourageait à braver les » médisants, les langues de vipères. Quel mal à la faire » quêter dans la paroisse pour les pauvres, à lui payer » l'argent du bouquet et de la coiffure, si d'ailleurs il se

LE CURE ET LE VICAIRE.

» montrait insensible à une passion qu'il ne partageait » plus, qu'il s'efforçait d'éteindre? »

Ces inspirations hypocrites, mais débitées avec l'accent de la vertu, il les soutenait désormais par la prudence. Les rendez-vous paraissaient très-rares : ils ne sortaient ensemble que la nuit. S'il lui parlait dehors, c'était dans des quartiers très-éloignés. Mais dans sa chambre il la recevait à des heures indues, avait soin d'en retirer la clef, répondait rarement quand on frappait ou quand on l'appelait pour l'administration des sacrements, et s'il ouvrait, on entendait les pas d'une personne qui fuyait pour se cacher. Le marguillier et sa femme, que la situation de leur logement faisait presque concierges du presbytère, avaient beau fermer les portes de l'allée lorsque le sieur Louys, toujours le dernier à rentrer, était retiré, le matin elles se trouvaient ouvertes, quoique tout le monde dormît encore.

Le curé, qui ignorait et qui n'avait garde de soupçonner par qui et comment cette porte s'ouvrait, en fut alarmé, et eut recours à des précautions. Il fit changer les gardes de la serrure d'une barrière qui fermait la porte du cimetière, et par laquelle il fallait passer pour arriver à leur demeure. Cette mesure de sûreté dérangeait les plans nocturnes du vicaire, ses rendez-vous au bal, où, déguisé avec des habits loués chez les juifs, il allait rejoindre sa maîtresse. Il se formalisa.

Enfin, Barbe Marchand devint enceinte, et ne prit aucun soin de cacher les apparences extérieures de son crime. Seulement elle changea de confesseur.

Instruit par la clameur publique, le curé mande le vi-

CAUSES CÉLÈBRES.

caire dans son cabinet : là il lui représente en ami, en père, toute l'horreur d'un commerce formé par l'abus du sacrement, entretenu par un double sacrilège. Il lui peint l'énormité du scandale qui trouble les esprits de quelques paroissiens ; enfin l'éclat que cette nouvelle faisait déjà dans la ville. Il l'exhorta à une retraite, et lui suggéra le prétexte d'un voyage chez ses parents.

Louys parut touché, et le curé, supposant son retour sincère, lui donna une médaille d'argent à l'image de la Vierge, en l'exhortant à se mettre sous la protection de cette mère des vertus. Quelques jours après, par une docilité simulée aux conseils de son supérieur, il lui demanda la permission d'aller voir sa famille. Elle lui fut accordée avec empressement. C'était une disposition à la retraite, un premier pas vers la sagesse.

Il partit, et sans doute Barbe Marchand avec lui, car jusqu'à son retour elle disparut ; le curé ne la revit qu'au mois d'août suivant, lorsqu'elle vint lui demander un billet de charité pour sa mère malade. En le donnant, il lui adressa la réprimande la plus sévère sur sa débauche, et jugeant à ses réponses que ses relations avec Louys n'avaient pas encore cessé, il lui défendit de le revoir, sous peine d'être chassée de la paroisse.

Cette menace produisit peu d'impression. Louys la faisait venir chez lui à toute heure, et souvent on le voyait sortir de chez elle à quatre heures du matin, en bonnet de nuit et en robe de chambre. Comme autrefois, il lui écrivait des lettres et en recevait ; elle portait une bague, don de son amant ; rien ne manquait au scandale. Elle ac-

LE CURÉ ET LE VICAIRE.

coucha d'une fille au mois de juillet 1745. Louys, qui lui avait promis de la baptiser, arriva à l'église pendant que le second vicaire, alors de semaine, commençait la cérémonie ; il lui arracha le livre en disant : « La pauvre » Marchand ! je veux faire le baptême de son enfant. »

Le nouveau-né fut mis en nourrice, et au bout d'un mois à l'hôpital, avec une médaille au cou, portant la figure de la Vierge ; c'était celle que le curé avait donnée à Louys. Cependant les relations de Louys et de Barbe Marchand devinrent moins fréquentes ou plus secrètes ; mais elles continuèrent, et un voyage qu'il prétexta fut l'occasion d'un rendez-vous où ils passèrent la nuit ensemble.

Ces faits et d'autres encore, consignés dans les informations, apprenaient que Barbe Marchand n'était pas le seul objet du goût excessif de Louys pour le sexe, et que quelques autres femmes partageaient tour à tour ses empressements. Sous peine de condescendance criminelle, le curé ne pouvait plus se taire ; il mande Louys, lance sur lui, en présence de ses collègues, une accusation terrible, et instruit l'un des grands vicaires du diocèse. Celui-ci répond qu'une réprimande ne suffit pas, qu'il faut ou l'interdit qui le sépare de l'église, ou au moins la retraite qui l'éloigne du crime ; en cessant de voir sa complice, peut-être l'oublierait-il ? Sans indulgence pour le coupable, le curé avait des égards pour sa réputation, et surtout pour le caractère sacré dont il était revêtu. Il voulait punir l'homme et en même temps sauver le prêtre. L'interdit ou l'exil étaient également funestes. Il ne croyait pas,

CAUSES CÉLÈBRES.

d'ailleurs, à un endurcissement final, à une corruption sans remède, et dans l'illusion de sa charité ou de son espérance, il conjura le grand vicaire d'attendre encore.

« La pâque approchait ; la paroisse avait besoin de lui, » et avec le fond de religion qu'il lui connaissait, un seul » pas en arrière suffirait pour le rendre à la vertu. » L'honneur du sacerdoce l'emporta. Ces instances avaient été si pressantes, que, loin d'envoyer l'interdit, le grand vicaire fit passer le renouvellement des pouvoirs de Louys. En les remettant, le curé lui imposa pour première condition de rompre à jamais avec sa prostituée.

Cependant, peu de jours après, le curé est averti qu'il y avait sur la paroisse, et dans la maison où logeait Barbe Marchand, trois filles enceintes ; il y fit la visite ; la Marchand était l'une de ces trois filles. Elle n'osa plus se montrer ; parvenue au terme de sa grossesse, elle sollicita quelques secours de Louys, et comme ils se faisaient attendre, elle le menaça d'aller accoucher dans sa chambre. Il lui envoya quelques nippes et neuf livres en argent.

Un mois après, elle était déjà enceinte. Les murmures redoublent ; on crie au scandale, à l'abomination ; on accuse hautement le curé de favoriser le libertinage du vicaire par sa lenteur à le déférer aux supérieurs. Juste avant tout, celui-ci résiste aux clameurs : il hésite à croire à tant d'infamies ; il veut s'assurer si la preuve existe ; il prolonge même cette espèce d'information en apprenant que Louys sollicitait auprès de l'évêque diocésain une cure vacante. Il craignait de la lui faire perdre, et dans l'avancement même dont Louys était indigne, en-

LE CURÉ ET LE VICAIRE.

trevoyait un moyen de le sauver. La cure étant donnée à un autre, il fallut se livrer à la recherche des preuves, suspendue un moment.

Malgré le mystère de l'information, le vicaire ne pouvait l'ignorer, et alors, pour la première fois, il commença à craindre, et forma la résolution sincère de quitter la Marchand. Cette fille demanda à parler au curé, lui déclara que Louys était le père de l'enfant dont elle était accouchée au mois de janvier précédent ; qu'elle était encore enceinte de ses œuvres, et elle sollicita justice. Le curé la promit, en lui recommandant de cacher cette révélation à tout le monde. Cependant il fallait en vérifier l'exactitude ; Louys fut confronté avec cette fille.

Le vicaire nia les principales circonstances, mais de cet air et de ce ton qui dénotent le coupable. Il n'en présenta pas moins un billet par lequel la Marchand certifiait que le père de l'enfant dont elle était accouchée était un soldat des volontaires royaux. Le curé lui objecta que prendre un certificat pour un crime qu'on n'avait pas commis était une précaution suspecte et la plus capable d'y faire croire. Louys n'en était pas plus déconcerté ; il s'imagina convaincre son supérieur en lui amenant deux femmes préparées à l'avance : l'une, la mère même de Barbe Marchand, tenant son dernier enfant sur ses bras ; l'autre, la femme d'un tonnelier. Cette dernière répéta et appuya le contenu du certificat ; l'autre se borna à pleurer et à dire en regardant le sieur Louys qu'elle ne savait rien.

Désespéré, confondu de tant d'audace mêlée à tant de corruption, le curé tomba dans une maladie dangereuse,

CAUSES CÉLÈBRES.

durant laquelle il fit l'aveu à l'archiprêtre de Metz que le chagrin en était la cause. Il en reçut bien des conseils et des consolations; mais les bruits toujours croissants étaient parvenus jusqu'à l'évêque, et le prélat exigea le compte des faits. Quel parti prendre? le curé était dans une perplexité extrême. Abandonnerait-il la Marchand, qui s'était confiée à lui? Perdrail-il Louys, coupable, il est vrai, mais qui avait présenté un simulacre de défense? Après avoir consulté le curé de Saint-Victor et le supérieur du petit séminaire, il fut décidé qu'on enverrait Barbe Marchand faire ses couches à Paris; que si Louys ne pouvait pas ou ne voulait pas payer les frais du voyage, ils y contribueraient tous les trois; qu'ils lui donneraient un certificat sur le vu duquel elle serait admise à l'Hôtel-Dieu. M. Dupuits, le curé de Saint-Victor, jugea à propos de retarder le départ de quelques jours, afin de l'interroger lui-même.

La conférence et ses résultats étaient ignorés de Louys, et il osa traduire devant le procureur du roi du bailliage Barbe Marchand. Elle soutint n'avoir rien dit qui ne fût vrai, et voulut lever la main pour prêter serment; mais Louys l'arrêta, ce qui occasionna entre eux une scène où elle répandit des larmes, au milieu desquelles elle réitéra ses accusations.

Le curé, après avoir remis à cette fille quelque argent avec le certificat, la fit partir. Quelle fut sa surprise et son indignation lorsqu'à huit jours de là il l'aperçut dans une des rues de Metz! Il la fit chercher et retira le certificat, reste de charité dont elle abusait avec impudence. Elle en

LE CURÉ ET LE VICAIRE.

eut une plus grande encore, celle de venir se jeter à ses pieds, en l'assurant que Louys, instruit de son départ, l'en avait détournée, l'avait attirée dans sa chambre, et après les promesses les plus solennelles de ne point l'abandonner, l'avait menacée de la perdre en la déférant à l'évêque comme calomniatrice. La charité du curé, quoique mal entendue, était inépuisable; son attachement pour Louys, malgré ses indignités, se ranimait quelquefois encore. Plus l'affaire devenait sérieuse, plus il entraînait dans sa pensée de l'assoupir; il se sentait vaincu par le sublime précepte de cette religion qui ordonne de pardonner toujours. Il chercha encore des voies de conciliation, fit retenir chez elle Barbe Marchand par sa tante, pressa de nouveau Louys de choisir une retraite, lui offrant, comme autrefois, et son cœur et sa bourse, lui promettant même les fruits du vicariat, dans lequel il ne le ferait pas remplacer.

Ces secousses multipliées dérangèrent une seconde fois la santé du sieur Risch et le déterminèrent à se retirer à la campagne. Ses soins et ses démarches avaient arraché de Barbe Marchand l'engagement formel de quitter Louys et de ne plus le voir, si elle en obtenait *dix écus* : sacrifice faible, sans doute, mais humiliant, et qu'il refusa parce qu'il y vit l'aveu d'une dette et une preuve contre lui-même. C'en était trop. Tant d'indulgence devenait presque de la complicité. L'évêque, d'ailleurs, le lieutenant criminel, le promoteur; tout le monde voulait être instruit, et ce dernier se transporta chez le curé pour apprendre la vérité de sa bouche. Comment reculer? Il

CAUSES CÉLÈBRES.

dit ce qu'il savait, et donna un mémoire, à lui remis par la Marchand, avec différentes lettres qui prouvaient le commerce de cette fille et du vicaire. Mandée elle-même à l'évêché, elle déposa entre les mains de l'évêque différents mémoires, plus circonstanciés encore, où le commencement, les progrès et les suites de la séduction étaient détaillés avec la dernière exactitude. Le tribunal de la pénitence était surtout, assurait-elle, le lieu qu'il avait choisi pour la corrompre.

Ces déclarations étant confirmées par la tante et la mère, et les pièces communiquées au promoteur, plaintes furent portées vers l'official et icelles immédiatement suivies d'une accusation contre Louys de dérèglement, de commerce suspect, et de la révocation de ses pouvoirs. Sa première ressource fut de présenter au nom de son père un placet à l'évêque, par lequel il menaça de se pourvoir au tribunal séculier pour faire éclater son innocence. L'évêque répondit de sa propre main, en marge du placet : « La procédure criminelle sera plus déshonorante que » l'interdit ; les désordres du sujet sont avérés ; on l'a ménagé à cause du scandale, sur les instances de ses amis, » et par égard pour son respectable curé. » A cette réponse, comme s'il eût été inspiré par le démon lui-même, Louys conçut le plan de la plus infernale machination. A son tour, il rendit plainte contre Barbe Marchand, ses complices et adhérents, qu'il accusa de complots calomnieux, et d'avoir suborné cette fille pour lui attribuer des grossesses et un scandale à quoi il disait n'avoir aucune part.

LE CURÉ ET LE VICAIRE.

L'information fut composée de quarante-huit témoins gagnés et entendus par des juges prévenus ; Barbe Marchand décrétée de prise de corps, et le sieur Risch d'ajournement personnel. La Marchand prit la fuite et se retira sur les terres de l'Empire ; Louys partit pour la chercher. Une femme affidée, nommée la veuve Louis, étant allée à Denai, la découvrit, lui parla, et l'attira sur les terres de Lorraine, à Warisse. Là elle fut arrêtée, et le gendre de cette veuve, intime ami du vicaire Louys, préposé pour accompagner la prisonnière.

Le vicaire lui-même, à ce qu'on rapporta, s'était rendu à Warisse pour instruire son ami de ses intentions : il lui avait donné à dîner et faisait partie de l'escorte sous un habit séculier. Pendant la route, le gendre, placé auprès de cette fille, s'entretint continuellement avec elle à voix basse. Pour la séduire, on l'a su depuis, il remplit son imagination des plus vives terreurs sur le supplice qui l'attendait. « Elle n'avait, assurait-il, qu'un parti à prendre pour sauver sa vie ; c'était d'accuser le curé de subornation, et » de ne point charger le vicaire, parce que, s'agissant » d'inceste spirituel, ils seraient tous deux brûlés. Elle » éprouverait, d'ailleurs, par toutes sortes d'attentions, » qu'on n'avait pas dessein de lui causer la moindre peine » si elle adoptait le système proposé. » Dès son arrivée, un émissaire, témoin et solliciteur du sieur Louys, eut avec elle, dans la prison, une conférence, dont il profita sans doute pour mieux l'ensorceler encore.

Quelques preuves de corruption que lui eût déjà données son vicaire, jamais le curé ne serait allé jusqu'à

CAUSES CÉLÈBRES.

croire cet excès d'impudence. Innocent, il se présente à ses juges, réclame les privilèges ecclésiastiques, demande son renvoi devant l'official, et l'obtient. Barbe Marchand avait été interrogée, il l'est aussi; mais à la tournure des questions, il s'aperçoit d'abord que sa perte est jurée. Il sort, consulte des personnes graves sur la conduite qu'il a tenue; elles étaient déjà dévouées à son adversaire. On le taxa d'indiscrétion; on le blâma comme coupable de scandale; on l'épouvanta sur les suites d'un procès criminel, où il s'agirait plus de ce qu'il avait dit que de ce que son vicaire avait fait. Les larmes coulèrent des yeux de l'infortuné. Il apprend que le décret d'ajournement personnel avait été converti en décret de prise de corps, et il se voit déjà la victime de ses ennemis. L'évêque, les grands vicaires, tous ceux enfin qu'une fatale prévention ou qu'une haine implacable n'aveugla pas, augmentèrent ses alarmes, en grossissant à ses yeux le crédit de ses persécuteurs. Tous conseillaient la fuite; mais sa conscience pure et tranquille lui disait de rester, il y était résolu. Désespérant de vaincre sa fermeté par des raisons, ils eurent recours à la ruse, l'enlevèrent à son insu, durant son sommeil, et lorsqu'il se réveilla, le conduisirent malgré lui sur une terre étrangère, à l'abbaye de Vadgave, aux environs de laquelle, comme nous l'avons vu, il fut arrêté pendant une promenade.

Coupable à l'avance dans la pensée de ses premiers juges, le curé ne pouvait cesser de le paraître que miraculeusement. Un commissaire, nommé pour l'interroger, le mit plus d'une fois hors de lui-même par les reproches

LE CURÉ ET LE VICAIRE.

les plus violents. Le promoteur seul suivait sans déviation la ligne de la droite et impartiale justice. Avant de savoir si Risch est un calomniateur, ne faut-il pas constater si Louys est coupable? Un procès n'est-il pas subordonné à l'autre? Le bon sens et la raison le disaient. Ils ne furent pas écoutés; le parlement rejeta trois requêtes du promoteur sur la nécessité de terminer d'abord l'instruction contre le vicaire, et celui-ci, après avoir interjeté appel comme d'abus d'une procédure si naturelle, obtint un premier triomphe.

L'official, forcé de juger sur la seule accusation portée contre Risch, d'après une information faite uniquement à sa charge, ne pouvait se dispenser de le condamner. Un jugement du 29 avril « le déclare atteint et convaincu de » calomnie : pour raison de quoi il devait se retirer dans » un séminaire, être suspendu de toutes les fonctions des » saints ordres, et se défaire de sa cure dans un an. » Sur-le-champ on le transféra des prisons de l'officialité dans celles de la conciergerie, en choisissant, dans cette ville de guerre, l'heure de la garde montante pour lui faire traverser la place d'armes à pied, escorté comme le dernier des malfaiteurs. Quelle humiliation! et en même temps quelle différence! Barbe Marchand avait été transférée sans bruit dans une chaise à porteurs; l'innocent était livré méchamment à la risée de la soldatesque; la criminelle soustraite à tous les regards avec une intention affectée. Trop heureux encore le curé si la honte eût été la seule peine inventée par ses persécuteurs! Il fut plongé dans les cachots, sans que son père eût la liberté de le consoler.

CAUSES CÉLÈBRES.

Le bruit courut même que l'inceste spirituel devant être puni par le feu, il en subirait le supplice. Sa famille, en proie aux plus cruelles alarmes, porta ses plaintes au roi. Le chancelier, par ordre de sa majesté, défendit l'infliction d'aucune peine sans l'en avoir prévenue. La vie, du moins, fut mise en sûreté.

Les actes qui précédèrent l'arrêt définitif étaient empreints de la plus révoltante iniquité. Les témoins favorables disparaissaient, les procès-verbaux se rédigeaient pour la forme, les huissiers que leur office tenait aux portes de la chambre arrêtaient les témoins, et au passage leur suggéraient de fausses déclarations. Quelle sentence attendre de ces infâmes précédents ? Elle en fut digne en tous points : « Barbe Marchand, condamnée à » être fouettée, marquée et bannie du royaume à perpétuité ; comme elle, le pauvre Risch, condamné au bannissement perpétuel ; leurs biens acquis et confisqués au » profit de qui il appartiendrait, sur iceux préalablement » pris la somme de 6,000 livres au profit de Louys. »

L'arrêt, exactement publié et affiché aux portes de tous les curés, à celles de l'évêché, dans tous les carrefours de la ville, et dans les villes voisines, fut exécuté contre Barbe Marchand ; mais Risch demeura dans les prisons où Louys l'avait fait écrouer le surlendemain. Faute du paiement des 6,000 livres dans la confiscation et la vente de tous ses biens et de ses effets, on poussa l'inhumanité jusqu'à le dépouiller des vêtements les plus nécessaires, à le priver des meubles les plus vils ; on lui ôta même sa calotte et son bonnet de nuit. Une seule chose lui restait

LE CURÉ ET LE VICAIRE.

encore : un peu de santé. L'obscurité, l'infection, l'humidité des cachots la lui ravirent. Il devint paralytique du côté gauche depuis la tête jusqu'aux pieds.

Il survécut cependant à tant d'opprobres et de cruautés. Il se pourvut ; les deux arrêts furent cassés, le procès renvoyé au grand conseil, et Risch transféré. Mais ce passage d'une prison à une autre ne lui réservait qu'une nouvelle ignominie. On eut soin de l'en tirer à l'issue des audiences : le jour et l'heure étaient indiqués : le peuple s'était assemblé en foule ; une double brigade d'archers, soutenus d'un renfort de gardes, devait former l'escorte ; et tout cet appareil pour un paralytique !

A mesure qu'il s'éloignait de cette ville fatale, l'espoir renaissait : « de nouveaux juges auraient moins d'aveuglement ; un nouveau peuple ne s'acharnerait pas à sa perte. » L'indépendance du grand conseil le vengerait des préventions du parlement. » Il ne se trompait pas. En éclairant d'abord de quelques rayons les ténèbres d'une information mensongère, la vérité déconcerta l'audace de Louys. Attaché à son prisonnier comme une bête féroce à sa proie, il l'avait suivi, et s'était insolument présenté à ses juges. Dès les premières dépositions, il fut décrété de prise de corps, et renfermé dans les mêmes prisons où il faisait gémir sa victime. Étonné de ce coup sans en être abattu, accoutumé aux succès d'une longue impunité, il hasarda de se pourvoir en cassation. Le temps de l'illusion était passé : sa demande fut rejetée.

Il ne s'agissait que de lire de bonne foi les déclarations de Barbe Marchand, faites à l'époque de sa liberté et

CAUSES CÉLÈBRES.

répétées volontairement à monsieur l'évêque de Metz. La séduction au confessionnal; le tutoiement dans des billets où il l'appelait *sa bonne amie*; dans d'autres, le langage violent d'un amant passionné et jaloux; le nom de Louys donné à son enfant; les cadeaux, *boucles d'oreilles, bague, mouches, chaussons, surplis, argent pour faire ses couches*; tout avait été jusque-là enseveli dans un oubli prémédité; tout reparut alors pour accabler enfin le hideux objet ou d'une protection inexplicable ou d'un aveuglement criminel. Il ne resta plus de nuages, la vérité apparut dans son jour manifeste, lorsqu'on vint à produire une lettre de Barbe Marchand à un tiers pendant sa première fuite. Elle y disait :

« Je suis bien à plaindre d'être sur les champs sans » avoir un sou, moi et mon pauvre enfant; il faut que je » fasse de quelques façons, quand Louys devrait me faire » pendre; je sais qu'il est à Rozières; j'irai le trouver; » peut-être il aura quelque compassion de moi et de son » enfant. »

Telle était la pièce de conviction irrésistible. Ignorée jusque-là, produite tout à coup après plusieurs années d'erreurs, de persécutions, de souffrances extrêmes, n'était-elle pas un de ces documents précieux que la justice d'en haut se plaît parfois à révéler à la justice d'ici-bas, afin qu'elle soit confondue quand elle a mal prononcé, et décidée quand elle hésite trop longtemps?

Par arrêt du conseil du 20 mars 1753, l'innocence de Risch fut reconnue, et la peine à laquelle il avait été condamné, le bannissement perpétuel, reporté sur Louys.

LE CURÉ ET LE VICAIRE.

Juste, mais tardif retour; vaine réparation de ce qui était irréparable : en rendant enfin l'infortuné Risch à l'honneur et à la liberté, la justice ne l'avait pas moins conduit peu à peu à la mort. Il vécut assez pour entendre son arrêt d'absolution, non pas assez pour en profiter. Comme il se préparait à quitter la prison, sa paralysie, aggravée par ce changement instantané de situation, le força de garder le lit. De longs malheurs l'avaient épargné, une joie subite le tua.

LE TRAITRE

Le sieur Lagarde, gentilhomme poitevin, se présente, dans la matinée du 23 juillet 1615, devant madame la comtesse de Marsan, qui habitait alors un château en Auvergne. Il était tout vêtu de noir, et paraissait triste et abattu. « Hélas ! dit-il les larmes aux yeux, quelle perte, » madame, nous venons de faire vous et moi ! un tel mari ! » un tel maître ! Emporté par son courage, monsieur le » comte a donné trop avant dans les rangs ennemis. Il » y est mort. »

A ces tristes mots, la comtesse tombe évanouie. Sa femme de chambre et Lagarde s'efforcent en vain de ranimer ses esprits. Il faut la transporter sur son lit, où bientôt elle crie, pleure, se désole, et donne toutes les marques du plus violent désespoir. Lorsque le calme commença à renaître, l'horreur de son état la remplit d'effroi. Où vivre désormais ? où se retirer ? Vers ses parents ? ils ne voudront pas reprendre celle qui les a quittés. Vers ses amis ! ils la méprisent. Vers son beau-père ? il la trai-

LE TRAITRE.

terait d'impudique, lui reprocherait la destinée de son fils, et voudrait l'en faire punir. Elle appelle la mort à son secours. Lagarde reparait, et après quelques discours débités avec adresse, il en vient jusqu'à lui représenter « que » ce n'est pas le temps de se consumer en regrets, qu'il » faut songer sérieusement à sa triste situation et aux » moyens d'en sortir. » Il lui répéta d'abord ce qu'elle s'était dit à elle-même. « Elle était dénuée d'appui. Ses parents et son beau-père ne lui en offriraient jamais aucun. » La persécution la menaçait de toutes parts : il fallait s'y » soustraire. Ensuite il lui offre un asile, et si la sagesse » l'inspirait, elle n'hésiterait pas à accepter une protection » qu'il serait heureux de consacrer par un nom plus doux. » Il était gentilhomme, avec 2,000 livres de rente dans le » Poitou. Sans doute, ce n'était pas une consolation de la » perte du comte de Marsan, mais c'était du repos, de la » sécurité, et un avenir qui, pour être médiocre, ne serait que plus heureux. »

La comtesse, confuse et interdite, n'osait proférer une parole. D'un côté, l'honneur de demeurer comtesse de Marsan, d'avoir un fils destiné à posséder une immense fortune, la mort récente de son époux, la légèreté, apparente au moins, de l'oublier en si peu de jours, l'humiliation de descendre ; de l'autre, les menaces du présent et de l'avenir accumulées sur sa tête ; aujourd'hui la misère, demain la vengeance : tout la livrait à cette séduction qu'exercent trop souvent sur un caractère faible la crainte et le malheur. Sans trop écouter Lagarde, elle ne le repousse pas. Lui, qui, depuis longtemps épris de la

CAUSES CÉLÈBRES.

comtesse, n'avait jamais osé, par respect pour son maître, laisser soupçonner ses sentiments, leur donne un libre cours et parvient à la décider. Le curé d'un des prochains villages vint célébrer le mariage en présence d'un domestique affidé, et l'un par effroi, l'autre par perfidie, ils souillèrent la couche d'un époux et d'un maître.

Comment le comte de Marsan se trouvait-il à l'armée? comment, si la nouvelle de sa mort n'eût pas été un mensonge, la comtesse se trouvait-elle tout à coup sans protection, sans asile, réduite à cette extrémité désespérée de passer des bras d'un grand seigneur dans ceux d'un misérable?

Le comte de Marsan et le marquis de Bourdette, tous deux riches seigneurs des bords de la Loire, délibéraient un jour sur les moyens de conclure enfin l'union de leurs enfants, que depuis longtemps ils destinaient l'un à l'autre. Cléonie de Bourdette était riche, fille unique, et ne manquait pas d'agrémens. Le jeune Agénor de Marsan avait acquis, et à bon droit, le titre de cavalier parfait, et quoiqu'à la fleur de l'âge, avait déjà donné, sous les yeux de son prince, des marques de courage et de valeur; doué d'ailleurs de beauté et de bonne grâce autant que gentilhomme de cette époque.

Il était alors à la cour, et se promenait dans la galerie du palais où se rendaient communément la jeune noblesse pour voir les belles dames et en être vue. Il s'y entretenait avec d'autres cavaliers de son rang et de son humeur, lorsqu'une dame passe masquée devant lui; sa taille était élevée, sa tournure noble. Il s'étonne, et s'écrie galam-

LE TRAITRE.

ment : « Si cette dame est aussi belle sous le masque » qu'elle le fait paraître, elle mérite d'être servie des plus » braves. » Il la suit des yeux, et la voit s'arrêter à une boutique, où elle marchande une écharpe. L'occasion était favorable; il s'approche et la salue courtoisement. A la vue d'un gentilhomme si beau et si gracieux, elle ôte son masque et rend le salut.

Déjà vaincu d'un premier regard, le jeune comte hâsarda quelques questions sur son nom, sur le lieu de sa naissance, sur sa demeure. Il apprit qu'elle était de Picardie, s'appelait Marie Bernadat, et poursuivait à Paris un procès dévolu par appel au parlement. Il demanda la permission de l'accompagner jusqu'à sa maison, et la faveur d'employer le crédit de ses amis au gain de sa cause; bientôt, en effet, soit sollicitation, soit justice, elle fut gagnée. Marie voulait, sans retard, porter l'heureuse nouvelle à sa famille; mais il la conjura au nom de l'amour de ne pas s'éloigner, et s'efforça de la retenir par tous les témoignages d'une passion extrême. « Elle convint que le » service rendu était d'un haut prix pour elle, que sa reconnaissance ne l'acquitterait jamais. Ce sentiment lui » était seul permis, elle devait se défendre d'aller au delà; » l'honneur et la raison se réunissaient pour combattre » tout autre penchant. L'honneur! elle perdrait la vie plutôt » tôt que de la souiller d'une tache. La raison! il se ren- » contrait trop de différence et d'inégalité du sang. Il » était grand seigneur, elle était simple demoiselle. Il » devait adresser ses vœux ailleurs et plus haut, et ne » plus l'importuner d'un désir, qu'elle ne partagerait pas

CAUSES CÉLÈBRES.

» sans folie, qu'elle ne contenterait pas sans honte. »

Ce refus, prononcé d'un ton modeste et ferme, accrut l'amour par l'estime, et à l'instant il lui déclare la pureté de ses vues, la résolution de l'épouser dès qu'elle y consentirait. « Mais votre père n'y consentira jamais, reprit-elle, » et si nous bravons secrètement sa volonté, ce sera lui » donner sujet de se plaindre et de vous et de moi. Nous » ne serons pas heureux. » Il la rassura, lui promettant de concilier les ménagements dus à un père avec l'exécution d'un dessein invariable désormais, et il lui renouvela le serment de s'unir à elle.

Tandis que s'allumait ce double amour, le gouverneur du comte, le même Lagarde, auquel il les confie, loin de lui en montrer toutes les conséquences, les favorise. Il reconnaît d'abord la violence de cette passion née du hasard. Le mal lui paraît trop profond pour y appliquer le vain remède de quelques conseils. Un avis au père était déjà tardif. Il lui attirerait des reproches et compromettrait la récompense offerte par le fils. Il excita donc la flamme qu'il désespérait d'éteindre, et précipita vers la conclusion un jeune homme déjà si emporté et si résolu.

Agénor accompagna Marie en Picardie; elle disposa ses affaires, emporta ce qu'elle put du logis paternel, et, sans prendre congé d'aucun de ses parents, rejoignit le gouverneur, qui l'attendait hors de la ville. Il la fit monter sur une haquenée, et la conduisit en Auvergne, dans un château qu'y possédait M. de Marsan père. Le fils, qui était retourné à Paris pour acheter des bagues et des bijoux, prit la poste et arriva en même temps au lieu assigné.

LE TRAITRE.

Pendant que l'on s'inquiétait d'une disparition si subite et que ses parents la cherchaient activement, le comte avait fait venir un prêtre, et en présence du sieur Lagarde et de son valet de chambre épousait Marie. Les voilà au comble de leurs désirs et du bonheur. Leurs jours s'écoulaient dans une paix inaltérable. S'ils se trouvaient séparés quelquefois, c'était seulement lorsque Agénor allait visiter son père aux bords de la Loire, rares et courts voyages. De cette union clandestine naquit un fils, qu'ils firent élever auprès d'eux et qui reçut le nom de la famille.

Cependant le roi, pour punir d'injustes agressions, avait levé une armée et passé les Alpes. Tout tremblait au bruit de ses conquêtes, et la victoire, qui l'avait favorisé en deux batailles sanglantes, lui promettait un triomphe complet sur ses ennemis. Le jeune comte de Marsan ne pouvait négliger une si belle occasion d'acquérir de la gloire. L'exemple de tant de braves cavaliers qui avaient accompagné le monarque ne lui permettait pas le repos. Il communiqua son dessein à Marie, la nécessité de soutenir l'honneur de sa maison, et de mériter les hautes dignités auxquelles ses prédécesseurs étaient parvenus. Elle n'opposa que des larmes, il la consola par l'espoir d'un prochain retour.

En partant, le comte confia à son gouverneur la surveillance du château et le soin de sa femme, lui promettant de le récompenser à son retour de ce service et de tous les autres. Lagarde jura fidélité et assistance, même au péril de sa propre vie, s'il en était besoin. Deux jours après, il se rendit aux bords de la Loire pour découvrir si le père n'a-

CAUSES CÉLÈBRES.

belle-sœur et de son frère. Cependant il convint secrètement avec ce dernier que huit jours après il la chassera de manière à ce que jamais on n'en entende parler. Il arrive bientôt chez M. de Marsan, et s'empresse de raconter la réussite de sa trame infernale. Le comte en félicite mille fois et lui laisse le choix de la récompense.

Marie commençait à se rassurer et à goûter quelque calme, grâce aux prévenances de sa belle-sœur ; mais elle fut réveillée tout à coup vers le milieu de la nuit par Lagarde aîné, qui entra brusquement dans sa chambre pour lui annoncer qu'un prévôt de la maréchaussée était au village prochain, et devait avant le jour s'assurer de sa personne, suivant un ordre de la justice, à la requête de M. de Marsan. Il fallait fuir, échapper à la prison, sauver sa vie. « Mais à cette heure, répondit-elle, à travers les ténèbres, » dans un pays inconnu, seule et sans guide, je n'en aurai pas le courage. — Eh bien ! reprit-il, ayez celui » d'attendre le prévôt, déjà peut-être en campagne, et de » vous livrer à la vengeance d'un père irrité. Voulez- » vous perdre ceux qui ont tout fait pour vous sauver ? De » gré ou de force, allez ailleurs chercher une retraite. » A peine lui laisse-t-il le temps de prendre ses vêtements, et il la pousse hors de sa maison.

Il lui avait inspiré un tel effroi, quelle courut d'abord se réfugier dans la forêt voisine. Elle y marcha toute la nuit, à tâtons, au hasard, souvent dans quelque petit sentier, souvent à travers les ronces et les épines, accablée de fatigue, de faim, de désespoir, et redoutant la mort, parfois la souhaitant. Après s'être traînée ainsi une partie



Severin Del.

Leclercq Sculp.

LE TRAITÉ.

Paris chez les Libraires et chez les Vendeurs de Nouveaux Romans.

Nouvelle Cause célèbre

Fontes de Cyrie

CAUSES CÉLÈBRES.

belle-sœur et de son frère. Cependant il convint secrètement avec ce dernier que huit jours après il la chassera de manière à ce que jamais on n'en entende parler. Il arriva bientôt chez M. de Marsan, et s'empresse de raconter la réussite de sa trame infernale. Le comte, en félicitant mille fois et lui laisse le choix de la récompense.

Elle commençait à se rassurer et à goûter quelque plaisir, grâce aux prévenances de sa belle-sœur ; mais elle fut réveillée tout à coup vers le milieu de la nuit par Lagarde aîné, qui entra brusquement dans sa chambre pour lui annoncer qu'un prévôt de la maréchaussée était au village prochain, et devait avant ce jour s'arrêter de sa personne, soit sur un ordre de son supérieur, à la requête de M. de Marsan, soit fallait fuir, échapper à la prison, car on ne savait pas.

Mais à cette heure, répondit-elle, à travers les ténèbres, dans un pays inconnu, seule et sans guide, je n'en aurai pas le courage. — Eh bien ! reprit-il, ayez celui d'attendre le prévôt, déjà peut-être en campagne, et de vous livrer à la vengeance d'un père outragé. Voulez-vous être ceux qui ont tout fait pour vous sauver ? De votre gré ou de force, allez ailleurs chercher le prévôt. A peine lui laissait-il le temps de prendre ses vêtements, et il la poussa hors de sa maison.

Il lui avait inspiré un tel effroi, quelle courut d'instinct se réfugier dans la forêt voisine. Elle y resta toute la nuit, à l'écouter, au hasard, souvent dans quelque petit sentier, souvent à travers les ronces et les brousses, incapable de fatigue, de faim, de désespoir, et se voyant tout le temps, parfois la souhaitant. Après s'être traînée dans une partie



Bourlet, Del.

Lechard, Sculp.

LE TRAITRE.

Paris, chez Deshayes, et de Fontenay, 11

Nouvelles Causes célèbres
ou
Fastes du Crime

LE TRAITRE.

du jour sans rencontrer ni habitants ni maisons, elle entendit les aboiements d'un chien. Elle tourna ses pas du côté d'où ils partaient, et aperçut une vieille femme qui ramenait un troupeau de brebis. S'étant approchée, elle la pria de lui donner à boire un peu d'eau. A la vue d'une personne les habits en désordre, toute échevelée et les pieds ensanglantés, la pauvre bergère fut émue de compassion, la mena dans sa cabane, et lui offrit quelques aliments grossiers, avec l'hospitalité pour la nuit qui commençait déjà.

Le lendemain, en prenant congé, elle voulut la récompenser; mais, dans le trouble de sa fuite précipitée, elle n'avait rien emporté. Son unique ressource était une bague d'or; elle la lui donna, et reçut en échange le vêtement le plus grossier. La voilà déguisée en mendicante, errant de château en château, de village en village, tendant la main pour subsister. Tant de misère et d'humiliation eût touché Lagarde lui-même.

Toujours persuadée qu'on la poursuivait, le premier soin de Marie était de s'éloigner du Poitou. Après mille détours et mille accidents, elle arriva à Laval, au pays du Maine, et entra dans la ville, confondue avec les autres mendiants. Elle s'arrêta à la porte du château pour demander l'aumône. La dame de Laval, renommée alors par sa bienfaisance, revenait de la promenade, lorsqu'elle aperçut Marie. A son accent étranger, elle s'informa de quelle contrée elle venait : elle répondit qu'elle était une pauvre femme de Picardie, arrivant de pèlerinage; que dans la route elle avait perdu son mari, et que pour vivre

CAUSES CÉLÈBRES.

elle était obligée d'implorer le secours des personnes charitables.

La châtelaine l'ayant alors considérée plus attentivement, crut découvrir à travers les haillons de la pauvreté et les taches de boue dont elle avait à dessein barbouillé son visage, ce je ne sais quoi qui annonçait une bonne origine que le malheur n'avait pas effacée. Elle lui proposa d'entrer à son service pour nettoyer la vaisselle de la maison. Marie accepta avec reconnaissance, et dès l'heure même s'occupa de son triste emploi. Elle avait beau se défigurer, envelopper sa tête d'un mauvais chapeau de paille sale et gras, se couvrir d'une bure grossière, au bout de quelque temps elle fut remarquée, et un vieux serviteur du logis, qui avait la charge de l'argenterie, en devint amoureux. Il était veuf, riche et sans enfants.

Le nouveau prétendant parlait souvent de mariage à Marie. Elle s'excusait sur sa misère. Il insistait, disant qu'il avait assez de fortune et pour elle et pour lui, qu'il serait trop heureux de la retirer de ce degré d'abaissement pour lequel elle ne semblait pas née. Elle, qui avait déjà épousé un grand seigneur par amour, un gouverneur par crainte, ne voyait pas trop pourquoi elle n'épouserait pas un argentier par espérance de faire trêve enfin à ses malheurs. Cette douce pensée l'entraîna peu à peu, et elle ne mit plus à son consentement d'autre condition que celle de sa maîtresse. Le vieil amoureux courut se précipiter aux genoux de madame de Laval, lui demandant, pour prix de ses anciens et loyaux services, une grâce de la-

LE TRAITRE.

quelle dépendait le bonheur de sa vie, celle d'épouser la laveuse de vaisselle. Elle le releva, et au ton passionné de sa prière, reconnut d'abord que toute réflexion serait inutile. Les noces se firent.

Jamais Marie n'était entrée dans une méditation sérieuse de sa conduite. Entraînée tour à tour à ses diverses résolutions par les sentiments qui exercent l'influence la plus décisive sur toutes les destinées, elle ne s'était pas appliquée assez à discerner ce qui est mal de ce qui est bien. Cette légèreté insouciant, à laquelle d'ailleurs la nécessité semblait chaque fois avoir servi d'excuse, lui avait fait accepter sans réflexion les chances offertes par le sort. A peine s'est-elle unie à l'argentier, qu'elle se trouve parjure et coupable. « M. de Marsan était-il bien » mort? du moins elle avait pu le croire. Mais Lagarde » vivait encore? il n'était pas responsable de la rigueur » des poursuites exercées contre elle. Il gémissait peut- » être de l'avoir perdue. Peut-être aussi l'avait-il trahie, et » le voyage aux bords de la Loire lui en inspirait le soup- » çon. N'importe, si le premier lien avait été à ses yeux » rompu par la mort, le second ne l'était par aucune » cause. Le troisième devenait un crime; et puis comme » elle s'était abaissée par degrés d'un grand seigneur à » un gouverneur, d'un gouverneur, au moins gentil- » homme, à un simple argentier. » Parvenue là, elle ne pouvait plus s'en prendre à la fatalité, mais à sa volonté seule.

Ces accusations, justes, mais tardives, agitent son âme de repentir et de remords. Elle tombe dans un état de

CAUSES CÉLÈBRES.

langueur que la fièvre augmente chaque jour ; ses forces diminuent, les médecins désespèrent de sa guérison, sa vie est en danger. Après avoir reçu les secours de la religion et confessé ses fautes, elle fait dire à sa maîtresse qu'au moment de mourir elle veut déposer dans son sein un secret qui lui pèse. Madame de Laval arrive, s'assoit au pied de son lit, et lorsque Marie a renvoyé tout le monde, excepté son mari, d'une voix que les souvenirs du passé animent un moment, elle raconte et la rencontre imprévue d'Agénor, sa retraite en Auvergne, son mariage, le départ pour la guerre, la nouvelle vraie ou fausse portée par Lagarde, ses secondes noces, la cruauté du frère aîné, sa fuite nocturne, et surtout cette crainte perpétuelle de M. de Marsan le père la poursuivant pour la punir. Puis sa voix s'affaiblit, ses yeux se fermèrent ; ses traits, agités durant ce récit pénible d'un mouvement convulsif, reprirent du calme, et délivrée enfin du poids qui l'oppressait, elle s'éteignit doucement. Madame de Laval lui donna des regrets, et ceux de l'argentier furent si vifs, qu'il tomba malade et ne lui survécut pas.

Cependant, la guerre terminée, le jeune comte de Marsan précipitait son retour en Auvergne, impatient de revoir sa chère Marie. Il ne trouve au château que Lagarde avec quelques domestiques. Le traître fait assez bonne contenance et accourt le saluer ; mais lorsque son maître s'informe de la comtesse et de son fils, il affecte un air de tristesse profonde, et lui annonce que le fils est plein de santé, mais que la mère est morte. Le comte demeure immobile de douleur, et quand elle a eu son cours, or-

LE TRAITRE.

donne des funérailles, se revêt de noir et fait prendre le deuil à toute sa maison. Quelque temps après, Lagarde, prétextant le besoin du repos, sollicita avec sa retraite la récompense promise, obtint l'une et l'autre et regagna le Poitou.

Le valet confident de Lagarde n'avait pas toujours été discret. A la suite de quelques démêlés avec son maître, il avait, dans un moment d'humeur, révélé sa trahison à un serviteur du comte. Dès que Lagarde eut quitté l'Auvergne, touché de l'affliction réelle de M. de Marsan pour une perte imaginaire, indigné de porter avec toute une maison le deuil d'une personne qui existait encore, il crut enfin son devoir engagé à dire la vérité. Le comte refusait d'y croire. Quelle ne fut pas sa surprise et sa colère ! Il jura de se venger, prit avec lui cinq ou six serviteurs bien armés et s'achemina vers le Poitou. Il lui fut facile de découvrir la demeure du frère aîné, auquel il demanda d'abord ce qu'était devenue la jeune dame laissée chez lui par Lagarde. Sur sa réponse qu'il en avait, en effet, logé une sept ou huit jours, mais qu'elle était partie sans qu'il ait pu la retenir : « Traître ! s'écria le comte, » vous m'en répondez sur votre tête ; si elle est morte, » vous mourrez aussi. »

Il fit avec ses serviteurs les recherches les plus actives dans les environs, et arriva par hasard jusqu'à la cabane de la pauvre bergère qui avait donné asile à Marie, recueillit quelques détails sur sa misère, sur son costume de mendicante, en reçut l'anneau de Marie et ensuite se mit sur ses traces ; désespéré de l'inutilité de ses démar-

CAUSES CÉLÈBRES.

ches, il arriva à Laval. Quoique le seigneur du lieu fût son parent, il était résolu de garder l'incognito jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles de la fugitive. Mais le comte de Laval l'avait aperçu comme il se présentait à une hôtellerie, et sur sa bonne mine n'avait pas hésité, suivant l'habitude entre nobles à cette époque, de lui offrir gracieusement l'hospitalité : il l'accepta, et après le souper, le premier soin de la comtesse fut d'exciter son intérêt par le récit de l'aventure extraordinaire qui depuis quelque temps avait répandu la consternation dans sa maison. « Malheureuse Marie ! s'écria-t-il en interrompant la comtesse ; infâme Lagarde ! » Et sans ajouter un mot et sans égard pour les consolations que lui prodiguaient ses hôtes, il s'éloigna avec horreur du lieu où tant d'indignités et tant d'infortune lui étaient enfin révélées.

Le comte se dirigea vers Paris, où il arriva le désespoir dans le cœur. Tantôt il détestait la cruauté de son père, tantôt il s'indignait de la perfidie de Lagarde. L'un, par préjugé, lui avait ravi ce qu'il avait de plus cher au monde ; l'autre, par trahison, avait déshonoré ce qu'il devait le plus respecter. L'un avait eu des rigueurs dont il ne lui serait jamais permis d'avoir raison, et l'autre avait commis un crime dont la poursuite lui paraissait difficile et la punition bien douteuse. A ses regrets déchirants, à l'amertume de la douleur qui navrait son âme, Marie, il le sentait bien, ne serait pas leur seule victime. Ses jours et ses nuits se consumaient à accuser tour à tour les auteurs de ses maux, pardonnant à son père, justifiant Marie, maudissant Lagarde, mais conduit

LE TRAITRE.

par le désespoir à cette tristesse sombre, à cette langueur de l'âme et du corps contre laquelle sont impuissants les soins de l'amitié et les secours de l'art. Il succomba bientôt. M. de Marsan lui survécut peu de temps. La nouvelle inattendue de la mort de son fils et la douleur de voir éteindre sa maison allumèrent dans ce vieillard une fièvre brûlante qui l'enleva en peu de jour.

Lagarde triomphait ; tant de trépas ne semblaient se succéder que pour sa sécurité pleine et entière. Qui pouvait désormais et l'accuser et le poursuivre ? Il ne restait plus ni victime ni vengeur. Il se trompait. Parmi les jeunes seigneurs qui avaient assisté aux derniers moments d'Agénor de Marsan, il en était un qui avait recueilli son testament de mort, sa prière solennelle de ne pas laisser le crime de Lagarde impuni. Un homme de loi célèbre composa un mémoire, dont plusieurs exemplaires furent répandus dans le Poitou. L'un des premiers tomba entre les mains de Lagarde aîné, qui, signalé comme complice, se pressa de communiquer à son frère les terreurs dont il était lui-même agité, et prit la fuite. Celui-ci s'appretait à le suivre, lorsque son cheval, s'étant cabré, se renversa sur lui ; on le releva presque expirant, la tête à demi fracassée, et vomissant le sang : il expira au milieu d'horribles douleurs.

Ainsi la seule crainte de la clameur publique qu'allait soulever un éloquent écrit précipita le châtement du traître. La vengeance divine l'atteignit par le moyen même à l'aide duquel il pensait s'y soustraire.

L'AMI INTIME.

Le 28 mars 1810, entre six et sept heures du matin, deux particuliers aperçurent dans la rue des Moulins un panier propre à contenir du vin. Ils le soulevèrent, et ayant remarqué qu'il en découlait du sang, ils s'empressèrent d'informer de leur découverte le commissaire de police du quartier. Celui-ci s'étant transporté sur les lieux, ouvrit le panier, qui était attaché avec une corde ensanglantée, et y trouva le cadavre d'un homme bien vêtu, ainsi qu'un chapeau dans l'intérieur duquel était le nom de *Cottentin*.

Les officiers de santé appelés constatèrent que le cadavre avait autour du cou une forte pression, et au côté droit de la tête une contusion; d'où ils concluaient que l'individu avait été frappé avec un instrument contondant, et qu'ensuite il avait été étranglé avec une corde semblable à celle qui avait servi à lier le panier.

On découvrit facilement le domicile de *Cottentin* : on fit venir ses employés, ses domestiques; tous le reconnu-

L'AMI INTIME.

rent et déclarèrent qu'il était sorti le 27 mars à neuf heures du matin et n'était pas rentré. Suivant le nommé Joseph, son domestique, il avait pris en sortant sa montre en or et à répétition, avec sa chaîne et son portefeuille de maroquin vert, dans lequel il y avait, outre beaucoup de papiers, quatre à cinq billets de la banque de France.

Aucun de ces objets ne se retrouvait sur le cadavre. Le peu d'effets qu'il portait consistaient en un mouchoir, une cravate négligemment nouée, une petite épingle en or, une pièce de six liards et un centime. L'assassinat et le vol étaient bien constatés; mais rien ne conduisait sur la trace des coupables.

Le magistrat de sûreté rechercha d'abord quelles personnes fréquentaient plus particulièrement *Cottentin*. On lui désigna comme son ami intime, celui auquel il accordait une confiance absolue, chez lequel même il avait déposé son argenterie, ses papiers les plus précieux, et qu'il visitait deux ou trois fois par jour, un sieur *Lepeley Deslongchamps*, qui demeurait depuis environ trois mois dans une maison garnie, rue Neuve-des-Bons-Enfants, au troisième au dessus de l'entresol. Son logement était composé d'une antichambre longue et peu éclairée et d'une chambre à coucher avec alcôve.

Le commissaire de police s'y présenta le 28 mars, vers quatre heures du soir, et l'invita à se rendre avec lui chez le magistrat de sûreté. *Lepeley* l'y suivit, et à peine entré, avant même toute espèce de question, il dit :

« Il m'est arrivé hier un événement singulier. La plus grande intimité, comme on vous l'a dit, régnait entre

CAUSES CÉLÈBRES.

» Cottentin et moi ; j'étais le depositaire de ses papiers les
» plus précieux, renfermés encore chez moi, soit dans une
» armoire, soit dans une malle. Le 27 mars, vers les onze
» heures du matin, il vint me voir et me remit un pro-
» jet de compromis entre lui et ses associés, qu'il me pria
» d'examiner. Peu de temps après, il sortit en m'annon-
» çant son retour vers les quatre heures. A une heure
» environ il est revenu et m'a demandé mon opinion sur
» l'acte. Des hommes de loi plus instruits que moi dans
» les affaires l'ayant rédigé, lui répondis-je, je ne me
» permets pas de le juger.

» Deux minutes après, j'entends sonner à la porte de
» mon antichambre, je l'ouvre; deux hommes se présen-
» tent et me demandent si le sieur Cottentin n'est pas
» chez moi. Sur ma réponse affirmative, ils entrent dans
» ma chambre, où était Cottentin : l'un d'eux, s'adressant
» à lui, l'interpella pour savoir s'il comptait bientôt ter-
» miner leur affaire. Cottentin ayant répondu qu'il s'oc-
» cupait d'un arrangement avec ses créanciers : — Il y a
» des dettes sacrées et hors de ligne, reprit l'autre. — Cot-
» tentin le pria de remarquer qu'il n'était pas chez lui.—
» Puisqu'on ne vous y trouve jamais, continua le même
» homme, il faut bien venir vous chercher dans la maison
» où l'on vous a vu entrer. Au même instant, et sans
» autre réflexion, il porta avec la crosse d'un pistolet
» (autant que le trouble où j'étais à pu me permettre de
» l'observer) un coup sur la tête de Cottentin, qui, étourdi
» et tremblant, se jeta dans mes bras en s'écriant : Ah !
» mon ami ! Aussitôt l'autre particulier, qui n'avait pas

L'AMI INTIME.

» dit un mot, s'arma de deux pistolets, et me les pré-
» senta en disant qu'il me brûlerait la cervelle si je faisais
» un mouvement ; que je voulais aussi nuire aux créanciers
» de Cottentin ; que mon tour n'était pas encore venu,
» mais qu'il arriverait bientôt.

» Celui qui avait porté le premier coup à Cottentin
» lui passa aussitôt une corde au cou et l'étrangla. Quatre
» minutes après, les deux individus se retirèrent, me dé-
» fendant de rien dire. Ils n'ont rien pris à leur victime.

» Anéanti par ce fatal événement, je n'eus la force ni
» de remuer ni de pousser un cri pour faire arrêter les
» assassins. Environ un quart d'heure après, j'entendis
» de nouveau sonner à la porte ; craignant que ce ne fus-
» sent les mêmes hommes, j'allai regarder par la croisée
» qui donne sur l'escalier, et j'aperçus Héluin, avec le-
» quel j'étais en relations d'affaires. Je lui ouvris la porte ;
» il entra dans ma chambre à coucher, où je lui fis voir
» le cadavre de Cottentin étendu sur le carreau ; et, après
» lui avoir raconté la déplorable scène qui venait de se
» passer chez moi, je lui demandai des conseils sur le
» parti à prendre. J'avais parlé d'une déclaration devant
» le commissaire de police ; mais Héluin n'adopta pas
» cette idée, et nous arrêtâmes d'acheter un grand panier
» propre à contenir des bouteilles de vin, de le faire rem-
» plir, porter ensuite chez moi, d'en retirer les bouteilles,
» de mettre à la place le cadavre de Cottentin et de le
» faire déposer dans un endroit quelconque. Tout cela fut
» exécuté. J'appris depuis par Héluin que le panier ren-
» fermant le cadavre avait été porté chez la femme Thu-

CAUSES CÉLÈBRES.

» bry, sa sœur, portière, rue des Moulins. J'avais donné
» à Héluin l'argent nécessaire pour cette opération. »

Après avoir reçu cette déclaration, le magistrat de sûreté se transporta sur les lieux, les examina et constata que le carreau de la chambre à coucher avait été nouvellement lavé, mais que des taches de sang y étaient encore empreintes. Il en remarqua aussi sur la redingote et le pantalon dont Lepeley était alors même revêtu, et qu'il avait eu soin de laver également.

Ces traces de sang pouvaient fort bien se concilier avec le récit de Lepeley; mais il présentait plusieurs invraisemblances, et le magistrat crut prudent de s'assurer de sa personne. Sa déclaration exigeant la même mesure à l'égard d'Héluin, on l'arrêta, la nuit du 28 au 29 mars, dans une maison de jeu.

Le langage d'Héluin, interrogé aussitôt, concordait avec celui de Lepeley; seulement il prétendit avoir d'abord donné le conseil de rendre compte de l'assassinat au commissaire de police, ce que Lepeley avait refusé. En avouant avoir reçu une somme d'argent et remis 150 fr. à sa sœur, la femme Thubry, il soutint que cette femme ignorait le contenu du panier. « Je lui avais déclaré, dit-il, qu'il ren-
» fermait du vin; que dans une heure je l'enverrais re-
» prendre pour le faire passer à Passy, et ensuite em-
» barquer pour Rouen. »

D'après les déclarations de Thubry et sa femme, également interrogés, Héluin avait fait porter dans leur loge un panier qu'il avait dit contenir du vin. L'ayant déplacé pour faciliter l'arrangement du lit de leurs enfants, et

L'AMI INTIME.

ayant remarqué du sang, Thubry était allé aussitôt dans la maison de jeu où il avait laissé Héluin, pour le prévenir de cette découverte et lui annoncer leur volonté de ne pas garder un pareil dépôt. Alors Héluin avait manifesté de l'étonnement et dit : « Ah! le scélérat, il m'a
» trompé! » Lui ayant proposé de se rendre chez le commissaire de police, il s'y était opposé, craignant de se compromettre et de se perdre tous; alors ils avaient transporté le panier de l'autre côté de la rue, à l'endroit où on l'avait trouvé le lendemain matin.

La femme Thubry ajouta que son frère, qui l'avait quittée après avoir fait déposer le panier dans sa loge, était revenu le même soir vers huit heures, avant l'apparition des traces de sang. Il avait la démarche chancelante d'un homme ivre. Il lui avait fait voir une montre à répétition avec une chaîne en or, de la valeur, disait-il, de quinze louis. Il avait aussi étalé des pièces d'or, annonçant qu'il avait gagné dans la journée deux mille francs. Comme elle était malheureuse et mère de plusieurs enfants, elle en avait sollicité quelque secours, et il lui avait donné 150 fr.

Héluin avait indiqué une fausse demeure; la police découvrit bientôt la véritable. C'était un cabinet dépendant du local loué par une veuve Delaulne, avec laquelle il vivait, suivant toutes les probabilités. Perquisition faite au domicile de cette veuve, on trouve, entre la sangle et les matelas de son lit, deux portefeuilles vides, l'un, petit, ayant une serrure; l'autre, plus grand, n'en ayant pas. Elle déclare qu'ils lui appartiennent et qu'elle possède le

CAUSES CÉLÈBRES.

grand depuis deux ans, par suite d'un échange fait avec Héluin. Ce portefeuille, présenté à Joseph, domestique de Cottentin, est reconnu pour celui de son maître. Le garçon de caisse et les autres employés le reconnaissent aussi. Héluin prétendit l'avoir acheté depuis quatre ans, mais sans pouvoir désigner la personne qui le lui avait vendu. Il convenait d'ailleurs de l'échange prétendu avec la femme Delaulne.

La police, avertie aussi qu'Héluin avait passé la nuit qui suivit l'assassinat dans une maison de jeu, et y avait déposé entre les mains d'un tiers, pour se procurer de l'argent, une montre à répétition avec sa chaîne, chercha à acquérir la preuve de ce fait. Elles se retrouvèrent entre les mains du sieur Béraud, employé dans les jeux, qui avait prêté cinq louis sur ce nantissement.

Cottentin était alors en discussion d'intérêt avec le sieur Artaud, ancien militaire, et son créancier d'une somme assez considérable, et menacé d'une ruine complète par le mauvais état des affaires de son débiteur. Artaud avait eu avec lui de vifs démêlés, et lui avait même écrit plusieurs lettres menaçantes. Cottentin, après avoir rédigé contre lui un projet de plainte, avait obtenu un permis de port d'armes. Il était toujours armé de deux pistolets, qui ne se retrouvaient ni dans ses poches ni dans son domicile. Il manquait aussi la clef de son bureau, celle de la malle qui renfermait ses papiers, et une petite fiole contenant de la liqueur blanche dont il faisait journallement usage.

Le directeur du jury, instruit que dans la nuit du 27 au 28 mars, on avait entendu monter aux lieux d'ai-

L'AMI INTIME.

sances de la maison garnie où demeurait Lepeley, jugea convenable d'en faire fouiller la fosse, et les objets manquant ci-dessus désignés y furent découverts. Une autre clef se trouva aussi parmi les cendres de la chambre à coucher de Lepeley ; elle ouvrait parfaitement la serrure de la malle dans laquelle Cottentin renfermait chez Lepeley ses papiers les plus importants.

Tant de charges réunies contre Lepeley et Héluin les signalaient à la justice comme les auteurs de l'homicide commis sur la personne de Cottentin, et du vol de sa montre et des valeurs que contenait son portefeuille. Mais un aussi modique intérêt pouvait-il avoir été le mobile d'un si grand crime ?

Cottentin, gêné dans ses opérations, convaincu que sa maison ne pouvait se soutenir, et que bientôt elle serait obligée de déclarer sa faillite, s'occupait depuis quelque temps des moyens de mettre sa fortune à l'abri des poursuites de ses créanciers. A cet effet, il avait ouvert sur ses livres un compte par lequel il paraissait débiteur d'un sieur Jacquette, beau-frère de Lepeley, de la somme de 76,000 fr., pour laquelle Jacquette avait tiré des lettres de change sur Cottentin, qui les avait acceptées.

Appelé pour s'expliquer à ce sujet, Jacquette déclara qu'il n'était qu'un prête-nom ; qu'il n'avait fourni aucune valeur à Cottentin ; que Lepeley, entre les mains duquel étaient restées les lettres de change, avait conduit toute l'opération. En effet, Lepeley avait fait toucher à la caisse pour 48,000 fr. de lettres de change. Qu'étaient devenus les 28,000 fr. à échoir, et qui, le 27 mars, étaient dans le

CAUSES CÉLÈBRES.

portefeuille de Cottentin? Elles avaient été remises dans un petit paquet à la dame Jacquette, avec prière de s'en charger à titre de dépôt; mais, instruite dans la soirée des soupçons d'assassinat élevés contre Lepeley, elle se hâta de lui renvoyer le paquet. Comme l'arrestation avait déjà eu lieu, on le lui rapporta; ses craintes augmentèrent, et elle s'empressa de les jeter au feu.

Il s'était consommé d'ailleurs entre Cottentin et Lepeley plusieurs actes en fraude des créanciers, dont quelques-uns fournirent à la justice des renseignements dont voici le résultat.

Inspecteur des domaines à Coutances quelques années avant l'assassinat de Cottentin, Lepeley reçut de ses supérieurs l'ordre de se rendre dans une autre ville. Il refusa et fut destitué. Il avait une épouse et deux filles estimables, ce qui ne l'empêchait pas de vivre en concubinage avec trois femmes. Le mari de l'une d'elles demanda le divorce et mourut bientôt après de chagrin. Un autre mari, moins offensé de l'inconduite de sa femme, prêta à Lepeley 1,800 fr. Quelque temps après, il reçut 14,000 fr. Lepeley en fut instruit et convoita cette somme. Pour se l'approprier, il dit à la femme: « Ton mari nous ennuie, » il faut nous en défaire. Tu m'as dit qu'il avait le sommeil profond; laisse ce soir la porte ouverte; j'entrerai dans la maison, je m'introduirai dans sa chambre, je l'étranglerai, je l'attacherai ensuite sur l'escalier; je t'attacherai aussi. Je me retirerai aussitôt; tu crieras à l'assassin; on viendra, et tu diras que des voleurs ont fait tout cela. » Heureusement pour le mari cette femme

L'AMI INTIME.

fut effrayée et n'osa pas aller plus avant dans le crime.

Poursuivi par ses nombreux créanciers de Coutances, Lepeley fut contraint de s'éloigner. Il y laissa sa femme et ses enfants sans ressources, et arriva à Paris, vers le mois de mai 1809, dans une profonde détresse. Bientôt après on le vit mieux vêtu, et l'on attribua ce changement à la générosité de Cottentin.

Six semaines environ avant l'événement, Joseph alla de la part de son maître chez Lepeley, qui le fit déjeuner et lui demanda s'il ne songeait pas à s'établir. « Je le voudrais bien, répondit Joseph, mais je n'en ai pas les moyens. » Alors Lepeley lui dit: « Si tu veux, je pourrai te faire avoir 20,000 fr. — Eh! qui voulez-vous, » répliqua Joseph, qui me donne cette somme? — Moi, » dit Lepeley; mais il faut tuer un homme. — Non, monsieur; j'aimerais mieux mendier mon pain toute la vie. »

Tout se réunissait pour convaincre Lepeley et Héluin; mais jusqu'à présent ils s'obstinaient à tout nier. Ce dernier, effrayé sans doute de la découverte de la montre et du portefeuille de Cottentin, se détermina enfin, le 19 avril, à faire devant le directeur du jury la déclaration suivante:

« Depuis deux mois et demi, je connaissais Lepeley; il m'avait chargé plusieurs fois de lui négocier des effets. Le 26 mars dernier, je me rendis chez lui dans la matinée, pour lui faire part de la perte que je venais de faire au jeu d'une somme de 2,000 fr., provenant d'un effet dont il m'avait confié le placement, et je lui proposai de

CAUSES CÉLÈBRES.

» lui souscrire des billets pour la sûreté de cette somme.
» Lepeley me dit être occupé d'un objet bien plus impor-
» tant, qui ne lui laissait de repos ni le jour ni la nuit. Un
» particulier refusait de lui remettre un écrit qui compro-
» mettait la moitié de sa fortune. Je lui demandai si ce
» particulier n'était pas M. Cottentin. Il me répondit que
» non; que celui dont il s'agissait était un coquin, un
» lâche et un poltron. Il voulut savoir si j'étais homme à
» l'aider dans cette circonstance; je le lui promis, imagi-
» nant qu'il s'agissait de la simple reprise d'un écrit in-
» justement retenu. — Demain matin, il doit venir chez
» moi, me dit-il alors, trouvez-vous-y à dix heures.

» Je m'y rendis en effet. Un instant après, Cottentin,
» que je connaissais, arriva; je lui cédai le fauteuil dans
» lequel j'étais assis. A un signe de Lepeley, je vis que
» c'était là celui dont il m'avait parlé; mais l'impression
» toujours produite par l'homme estimable sur celui qui
» n'est pas né pour le crime me déconcerta et abattit mon
» courage. Lepeley s'en aperçut et n'exigea pas de Cot-
» tentin cet écrit. Il sortit peu de temps après.

» Alors Lepeley me dit : Vous êtes un enfant; si Cot-
» tentin vous avait regardé, il vous aurait demandé ce que
» vous aviez. Il faut vous remettre. Allons, venez dé-
» jeuner. Nous nous rendîmes chez un traiteur. Lepeley
» me versait coup sur coup à boire et me demandait si je
» me sentais le courage de lui porter secours. — Oui, lui
» répondis-je, je ne vous abandonnerai pas. — Si vous sa-
» viez, me dit-il, combien cet homme est perfide! Songez
» qu'il y va de la vie ou de la mort. Étourdi par l'ivresse,

L'AMI INTIME.

» je promis ce qu'il exigea; je lui dis pourtant : Si
» Cottentin vous remet l'écrit, tout sera fini? — Oui,
» répliqua-t-il; mais s'il s'y refuse, m'abandonnerez-vous?
» — Je protestai que non. — Cottentin, ajouta Lepeley,
» doit revenir à une heure, je lui demanderai l'écrit; et
» si vous voyez qu'il résiste, avec votre tabatière, que vous
» tiendrez à la main, vous lui porterez un coup sur la
» tempe pour l'étourdir, et je lui prendrai mon écrit. Soyez
» certain, mon cher Héluin, de ma reconnaissance.

» Après avoir déjeuné, nous retournâmes chez Lepeley,
» où bientôt arriva Cottentin. Lepeley le prit par le corps
» et me dit : Vous voyez bien qu'il ne veut pas me le ren-
» dre. Je portai à l'instant avec ma tabatière un coup sur
» la tête de Cottentin qui l'étourdit et le renversa. Alors
» il m'ordonna d'aller chercher une corde derrière la
» malle placée dans l'antichambre. J'obéis. Je remis cette
» corde à Lepeley, qui la plaça autour du cou de Cottentin
» et l'étrangla.

» Je vis ensuite Lepeley fouiller dans les poches de
» Cottentin, en retirer un portefeuille rouge foncé et un
» papier plié en quatre, qu'il me montra en disant : Le
» voilà, cet écrit si précieux! Il prit aussi la montre, qu'il
» me remit avec un billet de banque de 500 fr., qui a
» servi à payer tant le panier que les bouteilles. Il m'avait
» aussi autorisé à donner 200 fr. à ma sœur; je lui en ai
» compté 150. » Il convint au surplus avoir fait toutes les
» démarches pour la disparition du cadavre.

Lorsque le directeur du jury donna connaissance à Le-
peley de cette déclaration, son premier mot fut : « Je suis

CAUSES CÉLÈBRES.

» altéré. » On lui servit un verre d'eau ; il le but, et après avoir repris ses sens, il se récria contre Héluin et contre la fausseté de sa déclaration.

Traduits devant la cour criminelle, ils persistèrent, le premier, dans son système de dénégation ; l'autre, dans ses révélations au directeur du jury. Lepeley, abandonné par l'avocat auquel il avait d'abord confié sa défense, entreprit de la présenter lui-même. Une heure de recueillement lui suffit pour remplir cette tâche avec un calme, avec une méthode, avec un ton de sensibilité qui en auraient imposé sur son innocence si les charges de l'instruction avaient été moins fortes. Ses moyens, au reste, se réduisaient à deux : le désaveu du crime et l'impossibilité de croire qu'il eût été assez lâche, assez atroce pour donner la mort à son meilleur ami, à *son ami intime*.

Héluin fut présenté comme un homme qui n'était pas né pour le crime et qu'une inconcevable fatalité avait enchaîné aux volontés d'un autre, séduit, égaré, instrument aveugle d'un forfait dont il n'avait jamais eu l'idée, et plutôt le témoin que le complice.

La dénégation de l'un n'eut pas plus de succès que les aveux de l'autre ; tous deux furent condamnés à la peine capitale, et moururent avec ce sang-froid, cette résolution qui ne devraient appartenir qu'à l'honnête homme. Placés dans la fatale charrette, non loin l'un de l'autre, ils se regardèrent presque tout le temps sans proférer une parole ; mais lorsqu'ils montèrent sur l'échafaud, Lepeley dit assez haut : *C'était bien la peine de mentir* ; Héluin répondit : *C'était bien la peine de dire la vérité*.

LE PROCUREUR FISCAL.

Le juge du Pont-d'Anis, près de Bourg en Bresse, reçut, le 19 août 1724, un réquisitoire du procureur fiscal de Treffort et Varambon, dans lequel était exposé qu'un nommé Sévos, après avoir bu et mangé chez M. Vallet six mois auparavant, le samedi 19 février 1724, avait disparu depuis ce temps-là ; que, d'après certains oui-dires, il avait été assassiné et enterré auprès de l'embouchure du four de la tuilerie de ce Vallet, et qu'ensuite il avait été jeté dans le feu quelque temps après, lors de la cuisson des premiers matériaux.

Sur ce réquisitoire, le juge permit une information, dans laquelle fut entendu comme témoin oculaire et auriculaire le nommé Vaudan. Il déposa en ces termes : « Passant au Masfalcon la nuit du 19 février, sur les trois » ou quatre heures environ avant le jour, j'entendis du » bruit dans la maison des Vallet, et une personne qui » criait : Au secours ! miséricorde ! confession ! je vous » demande pardon ! et cela jusqu'à trois reprises diffé-

CAUSES CÉLÈBRES.

» rentes. En même temps je reconnus la voix de Joseph
» Vallet, qui disait : Point de confession, il faut que tu
» partes ! Ce qui m'effraya et m'obligea de me cacher
» dans un buisson, d'où je continuai à entendre frapper
» celui qui criait. Quelque temps après, je vis Joseph
» Vallet, sa femme et ses enfants, qui portaient un corps
» mort, qu'ils mirent à l'embouchure de leur tuilerie, et
» couvrirent ensuite de quantité de bois. Trois ou qua-
» tre jours après, j'allai chez les Vallet sans faire sem-
» blant de rien, pour voir si je reconnaîtrais l'endroit où
» on l'avait enterré. J'aperçus que le corps n'y était plus.
» Je me retirai, et plus tard j'ai ouï dire que c'était celui
» de Joseph Sévos, et que les Vallet l'avaient brûlé le
» vendredi saint dans leur tuilerie. »

D'autres témoins vinrent déposer, les uns, que, passant le vendredi saint près de la tuilerie des Vallet, les autres, que, labourant leurs terres, qui n'en étaient pas éloignées, ils avaient été saisis d'une odeur sortant du fourneau des Vallet, semblable à celle d'une chair grillée, à celle d'un corps que l'on brûlait. On sentait, ajoutaient-ils, cette odeur à plus d'un quart de lieue ; elle était si insupportable, qu'il leur avait fallu s'en éloigner et dételer leurs bœufs de la charrue. Plusieurs autres témoins enfin racontaient ce qu'ils avaient appris de la bouche de Vaudan.

D'après pareille information, toute la famille des Vallet, c'est-à-dire le père, la mère et les deux fils, sont décrétés de prise de corps. Le procureur fiscal chargé de l'exécuter s'appelait Frillet, notaire, de plus commissaire à terrier, receveur des droits seigneuriaux. C'était un de

LE PROCUREUR FISCAL.

ces honnêtes corsaires de province qui mettaient les paysans à contribution sous prétexte d'exiger leurs droits. Le manteau d'officier de justice, en lui donnant un air de magistrat, protégeait ses brigandages et le rendait respectable. Cette sangsue des paysans s'était engraisée de leur substance la plus pure. Il leur avait extorqué déjà plus de cent mille écus. Cruel, vindicatif, animé des plus mauvaises passions, qu'il faisait servir toutes à sa cupidité, il semblait une espèce de fléau suscité par Satan pour le ravage et la punition des campagnes.

Un tel homme ne pouvait manquer à sa mission. Il fit exécuter le décret avec l'appareil le plus imposant et une recherche inouïe de rigueurs. La brigade de la maréchaussée de Bourg, secondée par les domestiques des seigneurs de Varambon, après avoir enlevé la famille Vallet, livrèrent sans aucune formalité la maison au pillage, et conduisirent ces malheureux dans les prisons du château du Pont-d'Ains. Quoique le père eût une fièvre violente depuis quelques jours, Frillet en sa présence lui fit mettre les fers aux pieds et des menottes à boulon d'un poids de plus de trente-cinq livres. Il ordonna qu'on le renfermât au cachot, sans permettre la visite des médecins. Comme on l'y conduisait, l'embarras de ses fers le fit tomber. Frillet rit de sa chute, et de ce rire amer indice du plaisir que la cruauté satisfaite procure à tous les méchants. Le fils aîné éprouva un sort non moins rigoureux et reçut des fers aussi pesants. On le jeta dans un cachot profond dont l'humidité produisit par tout son corps, et surtout aux jambes, une faiblesse habituelle qui le priva

CAUSES CÉLÈBRES.

à jamais de la marche et du travail. Il n'épargna pas la femme de Vallet plus que les autres, et, contre l'usage, il la soumit à des menottes seulement un peu moins pesantes. Quant au plus jeune des fils, il eut soin de commander exprès pour lui des menottes à boulon si étroites, que sa chair, meurtrie et enflée, débordait tout autour. Au bout de quinze jours, les cris continuels du petit malheureux forcèrent de lui rendre les mains libres.

La fièvre de Vallet excitait dans ses entrailles une soif qui le brûlait. Vainement suppliait-il de lui donner un peu d'eau, elle lui était refusée. Ses cris retentissants nuit et jour excitaient la compassion. Frillet fit boucher les trous pour intercepter à la fois la lumière et les gémissements du malheureux. Un pieux ecclésiastique se présenta pour offrir au prisonnier mourant les secours spirituels; par ordre de Frillet on lui interdit l'entrée du cachot. Une livre de pain et deux verres d'eau par jour à chacun, voilà tout ce qu'il accordait à ses victimes.

Cette captivité si dure, prolongée pendant six mois, devint pour ce pauvre père un enfer anticipé. Une multitude infinie d'insectes lui livrait la guerre sans trêve ni repos; c'étaient des fourmis rouges, trois fois plus grosses que les fourmis ordinaires. Leurs aiguillons lui causaient d'inexprimables douleurs. Une fois rassasiées, elles laissaient la place à d'autres, et ainsi se succédant sans interruption, ne lâchaient jamais prise. Comment s'en délivrer avec des mains enchaînées? Leurs éternelles piqûres avaient fait de sa peau un objet d'horreur et de son corps toute une plaie. On le transporta enfin dans la Concier-

LE PROCUREUR FISCAL.

gerie du palais de Dijon, où le premier soin de l'ecclésiastique fut de le faire panser.

Le jour même de leur arrestation, les Vallet avaient subi un interrogatoire; leur imagination n'avait pu leur en suggérer l'objet. Ils demeurèrent anéantis de surprise lorsqu'ils s'entendirent accuser d'avoir assassiné dans leur tuilerie Joseph Sevos; ils examinaient leur conduite passée, et n'y trouvaient pas le plus léger prétexte pour colorer cette imposture. La malice seule de leurs ennemis avait inventé cette fable atroce. Mais quel ne fut pas leur effroi d'apprendre qu'on en faisait revivre une autre, et qu'on leur opposait ce qu'une fois déjà ils avaient si victorieusement confondu!

Le 15 mars 1705, c'est-à-dire vingt années environ auparavant, Vallet, après avoir entendu les vêpres de la paroisse de Priay, revenait chez lui, accompagné des frères Blondel et de Claude Maurice, paysans comme lui. Ils rencontrèrent Antoine Duplex dans un état d'ivresse qui le faisait chanceler à chaque pas. « Bonsoir, cousin, » lui dit Vallet; et il s'aperçut que Duplex saignait du nez. Il crut ce saignement l'effet d'une chute, et continua son chemin, laissant aux nommés Antoine Mallet et Nicolau, qui survinrent, le soin de le reconduire dans sa maison.

Le lendemain, Duplex, dont l'ivresse s'était dissipée, travailla comme à l'ordinaire, et trois jours de suite donna son temps au curé de Priay. Le dernier jour, en s'en retournant chez lui pendant la nuit, il se laissa tomber dans un creux plein de boue et d'eau. Comme il avait chaud, il sentit sur-le-champ un froid qui lui glaça le sang. Il s'en plaignit.

CAUSES CÉLÈBRES.

au nommé Mallet, son compagnon. Le soir même, le mal s'aggrava; il se coucha pour ne plus se lever, et une pleurésie l'emporta. Cependant, comme s'il eût succombé à de prétendus coups portés par Joseph Vallet et Blondel, le procureur fiscal du Pont-d'Ains, alors le sieur Ravet, obtint permission d'informer, et chercha même à intéresser la veuve à la poursuite; mais elle déclara n'avoir jamais entendu son mari se plaindre des Blondel et de Vallet. La procédure n'eut pas d'autres suites et n'aboutit à aucune condamnation.

Au procureur fiscal Ravet succéda Frillet. Il débuta par accuser son prédécesseur de s'être laissé corrompre par les prétendus coupables, rendit plainte, et par son grand crédit auprès du juge, le fit condamner aux galères perpétuelles; toutefois, sur les appels successifs, l'innocence de Ravet fut définitivement reconnue. Celle des autres accusés, Joseph Vallet et Blondel, ne semblait pas devoir être plus douteuse. Mais ce n'était pas le compte de Frillet, et il importe ici de bien connaître les détails d'un assassinat dont l'auteur devait devenir entre ses mains l'instrument le plus redoutable de sa cupidité dans l'accusation présente.

Durant le cours du mois de mai de l'année 1722, Philippe, fils aîné de Joseph Vallet, fut attaqué sur la grand-route par les frères Pin et par un autre particulier. La partie n'était pas égale; on lui vola son argent et ses habits, et s'il eut assez de preuves pour soupçonner violemment les accusés, il n'en eut pas assez pour les faire condamner. Joseph Sevos, celui pour le meurtre duquel la famille Vallet gémissait actuellement dans les cachots, caché

LE PROCUREUR FISCAL

derrière un buisson, avait été spectateur du vol. Après le jugement, il eut l'indiscrétion de dire dans un cabaret que s'il avait été assigné, il aurait par sa déposition perdu les frères Pin. Antoine Pin, l'un d'eux, redoutant l'effet d'une arme pareille entre les mains de Vallet, et le renouvellement des poursuites, résolut d'étouffer la voix d'un témoin si bien instruit et de s'en défaire.

Un samedi, Antoine Pin ayant trouvé Joseph Sevos au hameau de Masfalcon, dans la maison de Joseph Vallet, but avec lui. Joseph Sevos sortit ensuite, disant qu'il allait chez Catherine Floret. Antoine Pin vint l'y rejoindre bientôt, et but encore avec lui jusqu'à huit heures du soir. De là ils passèrent chez Claude Dumoulin, où une nouvelle séance bachique se prolongea jusqu'à minuit. En payant l'écot Joseph Sevos montra son argent, et cette vue excita encore son compagnon à précipiter ses projets. Du cabaret de Dumoulin ils se rendirent au hameau de Masdes-Bris, chez Sevos. Ils convinrent d'y manger une omelette. Comme ils n'avaient ni plat ni même de pain, Antoine alla chercher ce qui manquait chez le nommé Morel, avec la précaution d'entrer dans l'écurie de son père et d'y prendre une serpe. Après ce repas, qu'il croyait le dernier de Sevos, il l'invita à se coucher, et au moment où il gagnait son lit, lui porta avec la serpe un coup terrible. Sevos tomba en criant : « Ah! je suis mort, » et en effet il ne donnait pas signe de vie. Le meurtrier lui prit quarante écus et se retira dans la Dombe, voisine de la Bresse.

Sevos, qui avait contrefait le mort, se releva, alla fermer sa porte, éteignit le sang qui coulait encore, pansa sa

CAUSES CÉLÈBRES.

plaie dès que le jour parut, mais resta enfermé chez lui le dimanche et le lundi suivant, tant il redoutait la rencontre de son assassin. Le mardi il alla rendre plainte à Frillet, auquel il raconta toutes les circonstances de l'assassinat, sans oublier le vol. Frillet, qui démêlait déjà dans son esprit tout le parti à tirer plus tard de cette révélation inattendue, dit à Sevos : « Que feras-tu à Pin ? c'est » un misérable; si tu le rencontres quelque part, tu sais de » quoi il est capable. Va tant que terre te portera, ne » fais aucune poursuite. » Frillet fut obéi. En le quittant Sevos disparut sans laisser aucune trace de son départ, sans qu'on pût savoir de quel côté il avait dirigé ses pas. De là ce bruit répandu que Sevos avait été assassiné; de là aussi contre Vallet un moyen de persécution dont se dévoilera bientôt le mystère.

La plainte de Frillet était, on le remarquera, fondée sur un double assassinat; l'un, celui de Duplex, remontant à 1705, à vingt années; l'autre, celui de Sevos, tout récent. Pour celui-ci, il s'était procuré les témoins dont on a déjà fait connaître les dépositions; pour celui-là il n'en retrouva qu'un seul, le nommé Claude Maurice. En 1705, Maurice avait dit dans l'information : « Duplex était ivre. » Il fit une chute qui occasionna le saignement du nez; il » n'avait été maltraité de personne. Il m'en assura lui-même le lendemain. » En 1724, Frillet exerce sur lui assez d'influence pour en obtenir la déclaration suivante : « J'étais à boire dans un cabaret lorsque j'entendis, à » quelques pas de là, un homme qu'on maltraitait. Je » trouvai Joseph Vallet qui tenait sous lui Antoine Du-

LE PROCUREUR FISCAL.

» plex; il le battait et disait : Il faut que je l'achève; et » quelques jours après les coups dont il fut accablé furent » cause de sa mort. » Quel témoin et quel accusateur !

Ce n'est rien encore : lors de la confrontation des témoins avec les Vallet, Antoine Pin, le véritable assassin de Sevos, avait été décrété de prise de corps. Il était alors engagé dans le régiment de la Sarre, où, sur un ordre du ministre, il fut arrêté, puis conduit à la prison de Bourg, et ensuite à celle du Pont-d'Anis. Là, après avoir déclaré les menaces de mort proférées contre lui par Vallet s'il osait parler, les sommes d'argent qu'il en avait reçues pour prix de son silence, il répéta presque mot à mot la déclaration de Vaudan.

De leur côté les Vallet demandèrent à prouver que Sevos avait été tué par Antoine Pin. On sembla le leur permettre pour la forme, et on se borna à un vain simulacre d'information, après laquelle le juge conclut « à ce » que Joseph Vallet fût condamné à être pendu pour avoir, » par des voies de fait, causé la mort de Duplex, et à ce » que sa femme, ses fils et Antoine Pin fussent appliqués » à la question ordinaire et extraordinaire. » Sur l'appel, le parlement de Dijon ordonna que Vallet et Antoine Pin seraient interrogés séparément sur la sellette et appliqués à la question.

Antoine Pin, d'une complexion robuste, soutint l'épreuve avec courage. Loin de lui arracher des aveux, elle l'excita à charger les Vallet encore plus fortement. Ils l'apprirent, et à cette fatale nouvelle tout espoir les abandonna. Ils s'apprêtèrent à subir le supplice, mais comme dernière

CAUSES CÉLÈBRES.

ressource pour protester contre l'injustice des hommes. Ils demandèrent du linge blanc et le revêtirent, afin que le public, voyant cette blancheur, la regardât comme le symbole muet de leur innocence. Mais, ô prodige ! Antoine Pin, à peine dégagé des liens de la question, demanda que M. Gui de Vormes, rapporteur, voulût bien se transporter dans sa prison et y recevoir ses déclarations. Il rétracta ce qu'il avait dit contre les Vallet, les proclama innocents, et s'avoua seul coupable de l'assassinat de Joseph Sevos. Ainsi sa conscience lui réservait des tourments inconnus, la torture morale l'emporta sur la torture physique et lui arracha des aveux. Intrépide dans le mensonge, il venait de triompher des valets du bourreau par une rare constance, et quand il les a fatigués et qu'il est libre, il fait une révélation volontaire. Le remords a donc des pointes bien acérées et la vérité quelque chose de bien irrésistible ! La justice d'en haut envoie donc parfois aux grands criminels de ces terreurs au prix desquelles notre justice imparfaite et bornée n'a que de vains épouvantails !

Le lendemain, sentence qui déclare Antoine Pin atteint et convaincu de l'assassinat de Joseph Sevos et « le condamne à avoir par l'exécuteur de la haute justice les bras, jambes, cuisses et reins rompus et brisés sur un échafaud, son corps mis sur une roue pour y demeurer la face contre le ciel jusqu'à la mort. En ce qui concerne la famille Vallet, ordonne qu'il sera sursis de procéder au jugement de leur procès jusque après le testament de mort d'Antoine Pin. » Pour le recevoir le commissaire se transporta sur-le-champ dans la prison, et

LE PROCUREUR FISCAL.

Antoine Pin raconta les circonstances déjà connues et ajouta :

« Le sang rejaillit sur ma besace, sur le lit et par terre. » Je pris du son pour le couvrir. J'oubliai cette besace, et plus tard le châtelain la reconnut. » Mais ce qu'il dit encore choque tellement la vérité dans un moment où il s'accusait sans réserve et où il n'avait plus le moindre intérêt à la cacher, que le trouble d'une imagination exaltée en fournit seul quelque explication. On n'a pas oublié les paroles de Sevos échappé au coup de serpe. Il s'était relevé, barricadé, et renfermé durant deux jours entiers avant son départ. Eh bien, Antoine Pin poursuit en disant : « Après l'avoir assassiné, je le cachai dans mon écurie sous du fumier. Je m'absentai pendant quatre jours ; j'avouai mon crime à Pierre Pin, mon frère, qui, ayant pitié de moi, m'aida à porter le corps mort dans un endroit que l'on nomme le Bisset, autrement dit le Bessier, où nous l'enterrâmes. Quant à Vaudan, ajouta-t-il, c'est un fripon qui a reçu de l'argent pour déposer faux contre les Vallet, et s'il était pris il en embarrasserait beaucoup d'autres. »

Avant de marcher au supplice, Antoine Pin demanda à faire réparation publique aux Vallet. Ils parurent. Il se jeta à leurs genoux, les embrassa et les arrosa de ses larmes ; implora son pardon avec des regrets si vifs, qu'ils peignaient toute l'horreur de son crime et toute sa douleur d'avoir flétri leur innocence. Durant le trajet de la prison au lieu du supplice, ses gestes, ses paroles témoignaient du plus profond repentir. Attaché sur la roue, les os bri-

CAUSES CÉLÈBRES.

sés et la face tournée vers le ciel, le peuple l'entendit s'écrier : « Seigneur, pardonnez-moi mon faux témoignage ; les Vallet sont innocents. Je vous demande vengeance de leur sang s'il est répandu. Que l'on arrête Antoine Vaudan ; c'est un faux témoin ; il déclarera de qui il a reçu l'argent. » C'est dans ces sentiments qu'il expira.

Par nouvel arrêt la cour ordonna qu'il serait incessamment procédé à la recherche du cadavre de Joseph Sevos dans l'endroit qu'indiquait le testament de mort d'Antoine Pin ; que Pierre Pin et Antoine Vaudan seraient appréhendés au corps. Ils le furent sur-le-champ, et on les conduisit à Ambourney. Le nommé Claude Maurice trouva le moyen de pénétrer dans la chambre de Vaudan et de lui dire à l'oreille, malgré la présence des archers, de ne pas se démentir, qu'il ne manquerait pas d'argent, et qu'il bannît toute crainte.

Vaudan interrogé persista d'abord dans sa déposition ; pressé vivement, il se rétracta par degrés, et à la dernière confrontation, accablé du poids énorme d'un crime qui compromettait la vie de quatre innocents, il demanda pardon aux Vallet, fit une pénitence publique à l'audience de la miséricorde, dans la prison, et déclara avoir été corrompu par Maurice. Arrêt du 5 octobre qui le condamne comme faux témoin à être pendu, appliqué à la question. Il continua à se rétracter.

Maurice, que son infâme contradiction à vingt années d'intervalle avait rendu suspect, fut également emprisonné et appliqué à la question le même jour. Il désigna Frillet

LE PROCUREUR FISCAL.

comme l'ayant engagé à déposer contre les Vallet, à renouveler l'affaire Duplex, à soutenir le meurtre de ce paysan par Joseph Vallet, et s'excusa par la crainte du pouvoir de Frillet et de ses menaces ; de plus il nomma Antoine Thorillon et Joseph Vaudan comme ayant trempé dans la subornation.

Arrêt qui condamne aussi Maurice à être pendu et étranglé, rend la liberté aux Vallet, pour être statué sur le surplus, surseoit jusque après le testament de mort de Maurice. Ce dernier persévéra dans sa rétractation et dans ses témoignages contre Frillet, après quoi il fut conduit au supplice. C'était la troisième victime de Frillet.

Enfin le procureur d'office de la justice du Pont-d'Ains est à son tour décrété d'accusation avec Joseph Mallet, garde des bois, et son domestique, Antoine Thorillon. Il n'en est pas plus tôt instruit, qu'il se hâte de fuir avec ses deux complices et les conduit en Savoie, dans un couvent de religieux, où tous trois demeurèrent cachés.

La vérité se faisait jour par degrés. Les innocents étaient libres et trois des coupables frappés d'un juste supplice ; le plus grand de tous seulement en fuite, il est vrai, mais à la veille d'être convaincu. Il ne restait de doute que sur Joseph Sevos. Qu'était-il devenu ? Pourquoi cette disparition subite ? Avait-il été enterré comme son assassin l'avait soutenu ? Les perquisitions à l'endroit indiqué étaient sans résultat. Personne ne donnait le moindre renseignement, lorsque, au milieu de la ville de Bourg, en vue des habitants, au grand jour apparaît Joseph Sevos. Pierre Vallet n'en croyait pas ses yeux ; il approche, lui

CAUSES CÉLÈBRES.

demande son nom et le prend pour un fantôme, qui pourtant lui répond à demi-voix : « Je suis Joseph Sevos ; » ne me faites point de tort. » Pierre Vallet remercie la Providence de lui envoyer ce moyen inespéré de donner plus d'éclat à l'innocence de sa famille. Il le fait reconnaître à ses amis et à ses compatriotes, le montre à tous les gens du pays, se constitue prisonnier avec lui dans les prisons de Bourg, et provoque la manifestation la plus complète de son innocence.

Sevos, loin de déclarer d'abord la vérité, s'enveloppa de réponses ambiguës, contradictoires, dont l'obscurité fit soupçonner à la cour un mystère d'iniquité profonde. Il accusa vaguement un inconnu de subornation, et le signala de manière à ne pas désigner celui qu'il avait dans la pensée; aussi arrêta-t-on un sieur Marnes, agent des seigneurs de Varambon. Il ne fallut rien moins que la sellette pour arracher à Sevos le récit de l'entrevue avec Frillet après l'assassinat, et l'aveu des conseils qu'il en avait reçus.

L'existence de ce témoin précieux ne fut pas longtemps ignorée du procureur fiscal. Il pensa à en faire usage pour se justifier, et du fond de sa retraite présenta un volumineux mémoire en cassation; mais le conseil refusa de l'entendre aussi longtemps qu'il ne se constituerait pas prisonnier. Le pas était délicat. S'il tombait entre les mains d'un parlement équitable, inaccessible à la corruption, il était perdu. Cependant l'espoir dans la clémence du roi l'engagea à se constituer prisonnier; l'instruction commença, et devint par degré si terrible, qu'à chaque instant se présentaient aux regards de Frillet des con-

LE PROCUREUR FISCAL.

damnations et des supplices avant-coureurs du sien.

Seyriziat, sergent de la justice de Treffort, atteint et convaincu de plusieurs faux exploits, fut étranglé. En marchant au supplice il cherchait à exciter la compassion du public en s'écriant : « Les faux exploits sont l'ouvrage » de Frillet ; Frillet est la cause de ma mort. »

Joseph Mallet, domestique de Frillet, fut appliqué à la question ordinaire et extraordinaire *du moine de Caen*, c'est-à-dire à la question inventée par un moine de ce nom. Elle se donnait avec des poids attachés aux pieds du patient. Les bras liés derrière le dos, on l'élevait au moyen d'une corde et d'une poulie. La grosseur des poids plus ou moins forts faisait la question ordinaire ou extraordinaire. Mallet, convaincu de faux, accusa Frillet, et fut condamné à la potence.

Bardot, dit Bardolet, que Mallet avait chargé dans son testament de mort, subit la même question sans rien avouer, mais n'en fut pas moins condamné à servir le roi sur ses galères en qualité de forçat.

Ainsi cette succession de preuves imprimait profondément dans l'âme de Frillet l'image de l'inexorable sévérité du parlement, et à chacune d'elles il devait sentir s'approcher le glaive de la justice suspendu déjà sur sa tête. De leur côté, les victimes de sa longue persécution produisaient contre lui la série de ses artifices meurtriers et le crime irréparable de leur infortune. Les Vallet le pressaient avec ardeur, et ce n'était pas le moindre de ses tourments de tomber sous la poursuite de ceux-là même qui avaient été si longtemps l'objet des siennes. Il

CAUSES CÉLÈBRES.

luttait toutefois par une apologie risible de sa conduite, par des certificats de probité mendés de tout côtés, qui lui attiraient l'application de l'axiome : *L'iniquité simulée est une double iniquité.*

Toute la ville était occupée de la destinée de Frillet. La voix du peuple, voix divine lorsqu'elle est soutenue par le témoignage des honnêtes gens, s'élevait depuis longtemps contre lui. Jugé dans tous les esprits, on concluait unanimement à la peine capitale; mais chacun, suivant la vivacité de son indignation, variait le supplice : pour les uns c'était la roue, pour les autres le feu, les plus modérés se contentaient de la potence. De toutes parts un cri de mort; le palais et les lieux d'alentour étaient remplis d'une foule que les mêmes vœux et la même impatience réunissaient.

Les juges s'assemblèrent à la tournelle dès sept heures du matin et n'en sortirent qu'à quatre du soir. Arrêt définitif qui condamne Frillet, atteint et convaincu de prévarications et malversations dans ses fonctions de procureur d'office et de notaire, à être pendu et étranglé jusqu'à ce que la mort s'ensuive.

Dès que le bruit de la condamnation à mort se fut répandu, chacun se sentit délivré d'une incertitude accablante. Les portes et les fenêtres, sur le passage de la Conciergerie jusqu'au lieu du supplice, étaient encombrées. La sécurité des petites villes et des villages semblait, dans l'avenir, dépendre de la punition de ce tyran des campagnes. L'exemple contiendrait ses semblables. On se préparait avec plaisir au dénouement d'une tragédie qui, dans les bonnes règles, devait se terminer par le châtement d'un

LE PROCUREUR FISCAL.

si grand coupable. La clémence royale trompa cette juste attente. Le procureur général présenta une lettre de M. le chancelier à M. le premier président, par laquelle le roi ordonnait la surséance à l'exécution de l'arrêt. Le peuple consterné murmura hautement contre une grâce indiscrete qui prolongeait la vie à l'auteur de tant de morts diverses, suspendait à contre-temps le bras de l'exécuteur, déjà levé pour frapper, et ajournait le spectacle auquel la justice lui donnait droit. Vainement plus tard sa majesté commua la peine en un bannissement de dix années hors de la province; le peuple n'envisagea pas moins Frillet comme ayant mérité dans son esprit le supplice de la potence, et autant qu'il était en lui l'exécuta.

Frillet, en apprenant à la fois la condamnation et la surséance, se mit à genoux et s'écria : « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi ; in domum Domini ibimus.* » (La destinée que vous m'apprenez me combla de joie; j'irai dans la maison du Seigneur.) » Comme il se mettait en chemin pour aller exécuter son ban, l'infamie de sa situation l'accabla si vivement qu'il en mourut.

Fin trop douce pour un misérable qui suborna ou fit suborner cinq témoins et les envoya l'un après l'autre à la mort; qui plongea dans les cachots, pendant une année, avec un raffinement de cruautés inouïes, toute une famille dont le chef fut menacé longtemps du dernier supplice et poursuivi par Frillet, mû par une basse cupidité, celle de s'emparer à meilleur marché d'une tuilerie plus renommée que la sienne.

MONTBAILLY.

Une ouvrière de Saint-Omer se présenta à sept heures du matin, le 27 juillet 1770, à la porte d'une dame pour travailler chez elle. Son fils la pria d'attendre quelques instants, parce que sa mère n'était pas encore levée. Une heure s'écoule, l'ouvrière s'impatiente et demande qu'on la réveille. Alors le fils ouvrit la porte de la chambre, il entra... Qu'aperçut-il?... un cadavre livide et souillé de sang... « Ah mon Dieu ! s'écrie-t-il, ma mère est morte ! » Il veut s'élancer vers cet objet lugubre, l'horreur l'arrête. Il perd l'usage des sens et tombe évanoui. La mort était dans tous ses traits. On tremble pour ses jours ; un chirurgien vint arrêter les progrès de la douleur et le rappeler à la vie.

Auprès de lui sa femme éplorée faisait retentir l'air de ses cris. Elle appelait sa belle-mère. Dans l'égarement de son affliction, elle croyait possible de la ranimer, criait au secours ; plusieurs personnes se précipitent dans la maison ;

MONTBAILLY.

mais à peine ont-elles aperçu, examiné ce corps livide, qu'elles voient que tout espoir est perdu. On s'empresse d'enlever à des enfants cet affreux spectacle. Le jour des funérailles est fixé. Le son des cloches annonçait déjà la triste cérémonie, lorsqu'un bruit sinistre se répandit tout à coup dans le public.

On s'assemble, on raconte l'événement, on plaint le sort de cette femme, on cherche, on se demande les causes de cette mort tragique et soudaine. La malignité les eut bientôt imaginées ; les têtes s'échauffèrent, chacun inventa des circonstances ; la prévention les réalisa, la calomnie en fabriqua les preuves. Un murmure universel s'élevait dans la ville. Le fils et la belle-fille sont les deux coupables ; plus de doute, ces enfants dénaturés ont assassiné leur mère. Il faut livrer ces deux parricides à la justice.

Comment une multitude aveugle avait-elle passé en un moment de la pitié au soupçon, du soupçon à cette clameur terrible ? Avait-elle vu dans les antécédents de ce jeune ménage de quoi l'autoriser ?

Montbailly avait reçu le jour à Saint-Omer, de parents honnêtes. Les premières années de sa vie n'eurent rien de remarquable. Son éducation, en rapport avec sa naissance, développa la douceur de son caractère et un goût vif pour les choses louables. Il eut le malheur de perdre son père et de voir sa mère contracter un second mariage ; mais cette union ne fut pas de longue durée. Avant de la former, elle avait établi une manufacture de tabac et chargé son fils de la surveillance de ses intérêts et de l'inspection des ouvriers.

CAUSES CÉLÈBRES.

Une jeune fille nommée Dannel, née de parents estimables, mais pauvres, fut admise dans l'atelier. Sa jeunesse et ses charmes firent bientôt une vive impression sur le cœur de Montbailly. La facilité de se voir et de se parler à chaque instant décida leur penchant mutuel. Bientôt des signes extérieurs annoncèrent la faiblesse de l'ouvrière. Fidèle aux lois de l'honneur, Montbailly s'empressa de s'unir à elle et de se l'attacher par des liens indissolubles. Ce choix, décidé par le penchant et par le devoir, semblait lui promettre d'heureux jours. Des querelles domestiques ne tardèrent pas à le troubler.

La mère de Montbailly, animée jusque-là de la plus grande tendresse pour son fils, après une alliance aussi disproportionnée ne vit plus en lui qu'un insensé sacrifiant les avantages de la fortune à une passion ridicule, et dans sa compagne qu'une victime dévouée à sa haine, qu'elle fit éclater bientôt par des emportements et des fureurs. Ce qui exerce presque toujours tant d'empire sur le cœur d'une mère, la naissance d'un enfant, la trouva inexorable et devint un nouveau genre de divisions et de querelles.

Depuis longtemps cette femme était l'esclave d'une passion avilissante; elle avait l'habitude de s'enivrer d'eau-de-vie. Plus d'une fois son fils lui avait adressé les représentations les plus touchantes pour la ramener à la raison. Le respect même lui parut de l'outrage; loin de se corriger, elle se cacha, et pour mieux se livrer à son grossier penchant, elle profita des absences fréquentes de son fils.

Les goûts de Montbailly étaient aussi innocents que ceux

MONTBAILLY.

de sa mère étaient dépravés. Il se plaisait à élever des plantes, à cultiver des fleurs, recherchait les amusements les plus simples, les plus purs. Mais sa femme ne pouvait le suivre au milieu de ses délassements champêtres; elle demeurait au logis, exposée à surprendre trop souvent les suites d'une incontinence qu'on ne savait pas toujours déguiser. Elle devint un témoin importun dont on résolut de se débarrasser.

Plusieurs scènes violentes avaient déjà signalé l'antipathie de cette belle-mère injuste. Elle poussa bientôt ses emportements jusqu'à rendre à madame Montbailly le séjour de sa maison insupportable. Sa vie même fut menacée, et elle ne lui laissa d'asile que dans la demeure paternelle. Elle y avait retrouvé la paix depuis un mois, lorsque son mari la conjura de revenir. Elle refusa. La justice seule triompha de son obstination à fuir une maison funeste. La discorde et la haine l'y attendaient encore. Pour ne lui laisser aucun doute sur une rupture ouverte, la belle-mère se retira dans sa chambre et résolut de vivre séparément.

Cette retraite lui sembla bientôt une sorte d'exil où elle se trouvait plus esclave que libre; elle était impatiente d'en sortir, de reprendre l'empire absolu qu'elle avait tenté vainement d'abdiquer, et de chasser tous ceux qui gêneraient ses penchants. Elle demandait, elle pressait une séparation entière. Jamais ses enfants ne seraient assez éloignés d'elle.

Montbailly avait eu recours à la justice pour faire rentrer sa femme dans le domicile conjugal; sa mère l'avo-

CAUSES CÉLÈBRES.

qua pour les en expulser tous les deux. Le 26 juillet 1770, à sept heures et demie du soir, elle leur fit faire sommation de sortir de sa maison dans les vingt-quatre heures. En fils respectueux, Montbailly ne se défendit que par des larmes; il osa espérer encore dans la tendresse d'une mère et tenta de la fléchir. Il vole à sa chambre, se prosterne aux pieds de son lit; tremblant et immobile, il lui annonce son saisissement par des sanglots, ce langage muet et si éloquent de la douleur. Montbailly voit sa mère s'attendrir et la nature reprendre ses droits. Il la conjure, au nom de la plus sainte affection, de garder ses enfants auprès d'elle; lui expose les dangers de la solitude pour une femme de son âge, lui rappelle ceux que déjà elle a courus.

Désarmée par de si touchantes prières, et prête à renoncer à son projet, elle fait une réponse qui témoignait assez du changement de son âme : « Nous verrons demain. » En effet, un instant après, elle vint, en signe de réconciliation, passer une heure avec ses enfants. Ensuite elle se retira pour se livrer à sa fatale habitude. Les jeunes époux s'applaudissaient d'un retour presque inespéré. Ils se figuraient déjà voir leur mère, oubliant cette haine dont l'amertume les avait abreuvés, répandre le bonheur et la paix sur leurs jours. bercés dans cette douce confiance, ils s'abandonnent au repos qui les fuyait depuis si longtemps. Ils s'endorment... Nous venons de voir leur réveil.

Ce que souhaitait une multitude aveugle et prévenue arriva bientôt; la rumeur générale frappa les oreilles du

MONTBAILLY.

magistrat, et l'avertit qu'il s'était commis un crime. Plainte en fut rendue. Absorbé par le plus grand des malheurs, celui de perdre sa mère, Montbailly n'en redoutait pas d'autre. Le soupçon agitait toute la ville; la voix publique l'accusait; et lui, dans l'affliction sincère d'un cœur innocent, pleurait sur le cercueil de sa mère... Des officiers de justice l'en arrachent tout à coup.

Un commissaire de police dresse procès-verbal. Des recherches minutieuses se font dans toutes les chambres. Le cadavre, par ordre du magistrat, est enlevé publiquement et transporté à l'hôtel de ville. Un médecin et un chirurgien, appelés pour en faire la visite, croient apercevoir un crime et rédigent leur rapport. Montbailly frémit et du soupçon qui le flétrit et de la situation qu'on lui prépare. Il est enlevé avec violence de sa maison et traîné ignominieusement dans le séjour des scélérats avec sa femme. La douceur même de pleurer ensemble leur est ravie, il faut gémir dans des cachots séparés.

En quelques heures quel excès d'infortune! Du bien qui venait de sourire à Montbailly, quelle chute rapide dans l'abîme du mal! Respecter, chérir sa mère, la perdre par un événement tragique et cependant naturel, être pris pour son assassin, malgré l'horreur soulevée par ce forfait dans une âme vertueuse; être signalé comme un criminel et sentir en soi l'innocence; en avoir Dieu pour témoin et ne pouvoir la rendre visible aux yeux des hommes, telle fut en ce moment la situation de Montbailly, et ce n'était qu'un prélude!

La justice criminelle déploya à la vue des accusés tout

CAUSES CÉLÈBRES.

l'appareil de ses formes effrayantes. Rigueur des cachots, subtilité des questions, rien ne fut épargné pour les déconcerter et surprendre au fond de leur conscience l'aveu d'un attentat imaginaire. Au nom de parricide, Montbailly recule. La dénégation la plus nettement articulée, avec tous les signes de l'indignation et de l'étonnement, sort plusieurs fois de sa bouche. On croit que, plus faible et plus timide, sa femme laissera échapper leur secret : ses réponses, sans être concertées, se trouvèrent conformes aux siennes et ne varièrent jamais.

Les juges de Saint-Omer, convaincus de leur innocence, auraient sans doute brisé leurs fers ; mais la nature du crime, son atrocité, la réunion de certains indices, les déterminèrent à prononcer « un plus ample infortuné d'un an, pendant lequel temps ils tiendraient prison. » Cette condamnation parut rigoureuse. Loin de redouter leurs juges, ils avaient désiré leur présence comme celle de dieux éclairés et vengeurs ; ils ne trouvèrent que des hommes aux lumières douteuses, à la volonté incertaine. La prison qui devait s'ouvrir se referma sur eux.

Le procureur du roi appela de la sentence *a minima*. Ce leur fut une sorte de joie d'apprendre que des magistrats souverains allaient prononcer sur leur destinée. Des regards plus élevés, plus perçants sauraient mieux lire dans leurs consciences pures ; la supériorité du nouveau tribunal les rassurait. Montbailly et sa femme furent donc transférés dans une autre prison et comparurent bientôt devant les juges qui devaient décider irrévocablement de leur sort.

MONTBAILLY.

Leurs réponses portèrent toujours le double caractère de l'innocence : la simplicité et l'uniformité. Les conclusions du ministère public tendaient à leur décharge et non à la confirmation de la sentence. Le terme de leurs malheurs semblait approcher. Cependant, par une fatalité cruelle, des indices indifférents aux premiers juges se changent tout à coup en preuves aux yeux des magistrats supérieurs ; des vraisemblances légères revêtent les formes sérieuses de l'évidence. Le nom de parricide produit un effet magique ; l'un des accusés ne leur apparaît plus que comme l'assassin de sa mère, l'autre comme son complice. Ils s'imaginent lire sur leurs traits ces signes de réprobation dont les plus grands scélérats sont marqués au front. Ils croient entendre le sang d'une mère qui crie vengeance, et l'arrêt fatal est prononcé.

Montbailly fut condamné à faire amende honorable, ayant un écriteau portant ce mot : « *Parricide* ; à avoir le poing » coupé, être rompu vif, expirer sur la roue, son corps jeté » au feu, ses cendres au vent, etc. ; et sa femme à faire » amende honorable, avec écriteau portant ces mots : » *Complice de parricide* ; à être pendue, jetée au feu, etc. »

Ils ignoraient cet arrêt sanglant, et, dans l'attente de leur sort, se livraient encore à l'espérance. Le cachot de Montbailly s'ouvre. Son âme éprouve un sentiment de joie. La liberté lui apparaît un moment ; mais, entouré d'archers et chargé de fers, il comprend bientôt tout son malheur. On l'arrache aux bras de sa femme, sans qu'il puisse obtenir de la revoir encore une fois et de lui dire le dernier adieu. Il ne sait pas qu'elle est destinée à périr

CAUSES CÉLÈBRES.

comme lui ; mais avant de perdre la vie, elle doit la donner au malheureux fruit de leur amour qu'elle porte encore dans son sein.

Arrivé à Saint-Omer, Montbailly fut replongé dans le même cachot où il avait déjà gémi. Là seulement la vérité se présenta à lui avec toutes ses angoisses ; il vit de loin s'élever l'échafaud, il entendit du fond de sa prison le bruit, le concours d'un peuple se précipitant en foule vers l'objet de sa curiosité chérie, nommant, maudissant, attendant sa victime ; et il était cette victime que les coups meurtriers d'un bourreau allaient rompre, et dont le corps frissonnait à l'approche de sa destruction par un barbare supplice. Il était cette victime, innocente pour elle seule et pour Dieu, coupable aux yeux de tous. Pensée mortelle qui brûlait son âme et anticipait sur l'autre torture.

Mais bientôt Montbailly résigné envisagea la mort d'un regard calme et ferme. Il tira de la pureté de son cœur les seules consolations qui pussent en adoucir l'amertume et en fortifier la faiblesse. Il détourna ses regards de la justice humaine, les porta plus haut et s'affermir sur son innocence. Frappés de sa constance, les magistrats de Saint-Omer lui envoyèrent un confesseur trois jours avant l'exécution. « Je suis donc condamné à mourir ! s'écria-t-il à la vue du » ministre saint, en versant un torrent de larmes. Quel » crime ai-je commis ? » L'ecclésiastique, pour ébranler son âme et en arracher l'aveu du crime, lui trace le tableau de ce que la religion nous peint dans un autre monde de plus terrible et de plus consolant. Montbailly dévoile sa conscience et la montre telle qu'elle n'avait jamais cessé

MONTBAILLY.

d'être, innocente et pure. Il proteste devant Dieu et aux genoux de son ministre de l'injustice des hommes. Le troisième, le dernier des jours de Montbailly, est arrivé. On l'arrache du cachot avec tout l'appareil réservé aux plus grands coupables pour le conduire au lieu où il doit entendre prononcer son arrêt de mort. Il écoute dans un morne silence ; mais au nom de parricide dont il s'entend flétrir, à ce nom plein d'opprobre, il s'écrie indigné : « Moi ! parricide ! non, je n'ai pas tué ma mère. » On le ramène, et pendant qu'il attend les préparatifs du supplice, le bourreau s'avance et lui attache l'infâme écriteau.

Tout est prêt. Le cortège sinistre le prend aux portes de la prison. Montbailly est assis dans le tombereau des criminels ; deux religieux l'assistent, deux bourreaux suivent ; le peuple se précipite en foule, se presse autour de lui, les uns pour le voir, les autres pour le reconnaître. Travesti en scélérat, le condamné avance lentement vers la cathédrale de Saint-Omer, et avant d'y arriver traverse la place des exécutions. Il voit de plus près l'échafaud, le bûcher, dressés pour lui. Ses yeux se remplissent de larmes, il les détourne de ces objets sinistres, et par son courage en surmonte toute l'horreur.

Une fois aux portes de la cathédrale, on ordonne à Montbailly de faire amende honorable et d'avouer qu'il a assassiné sa mère. Révolté de cette violence morale, il rejette et les ordres de la justice et les exhortations des deux religieux. On insiste ; il élève la voix et prononce ces paroles entrecoupées de sanglots : « Je demande pardon à » Dieu et au roi pour les fautes que j'ai commises pendant

CAUSES CÉLÈBRES.

» ma vie ; mais je ne te demande pas à la justice pour le
» crime dont je suis accusé, parce que je ne l'ai pas com-
» mis. » On le presse encore plus vivement. Il tourne ses
regards vers le peuple et s'écrie avec l'accent de l'indigna-
tion la plus profonde : « Non, mes concitoyens, non, mes
» amis, quand on me ferait mourir à petit feu, quand on
» me couperait par morceaux, je n'avouerai jamais un
» crime dont je suis innocent. »

Le confesseur s'arma encore une fois de l'autorité que
lui donnait son sacré caractère en ce moment solennel, et
tenta le dernier effort contre un désaveu dont la persévé-
rance commençait à l'étonner et à lui faire redouter l'exé-
cution de ce terrible arrêt. Montbailly se lève et l'inter-
rompt. « Vous voulez, mon père, vous voulez que je m'a-
» voue coupable d'un parricide ! prenez-vous donc sur votre
» compte devant Dieu le mensonge que vous voulez me
» faire commettre à la porte de cette église ? » Tous les
témoins de cette scène déchirante pleuraient autour de
l'infortuné. Le peuple, inconséquent et léger, se repentait
déjà de son injustice. Celui qu'il avait accusé avec tant de
témérité, il le plaint, il le pleure, il commence à l'ab-
soudre ; il est convaincu de son innocence, il voudrait le
sauver. Vœux tardifs et impuissants ! stérile et vaine
pitié !

Déjà Montbailly est sur l'échafaud, déjà il est dépouillé
de ses vêtements. Le bourreau est en possession de sa
victime et commence ses barbares fonctions. Il lui coupe
la main. « Hélas ! s'écria-t-il en jetant sur ses concitoyens
» un regard de douleur et de désespoir ; cette main était

MONTBAILLY.

» innocente. » Bientôt les aides le lient sur la croix, le
bourreau frappe. Tous les cœurs sont oppressés, tous les
yeux inondés de larmes. Les sanglots et les gémissements
du peuple couvrent les cris que la torture fait pousser au
malheureux.

Montbailly expirant est transporté sur la roue. Le con-
fesseur approche, lui colle le crucifix sur les lèvres, le con-
jure d'avoir pitié de son âme et enfin d'avouer. Il retrouve
assez de force pour dire : « Dieu que j'embrasse, Dieu
» devant lequel je vais paraître, connaît mon innocence.
» — Mon ami, lui dit un instant après l'un des bour-
» reaux, tu n'as plus rien à espérer, tu vas mourir, avoue
» donc ton crime. — Je vous ai avoué, mon père, toutes
» mes fautes, répondit le patient d'une voix mourante en
» fixant son confesseur. Aurais-je attendu jusqu'à pré-
» sent à avouer le crime pour lequel je meurs, si j'avais
» eu le malheur de le commettre ? » Le confesseur re-
double de prières ; mais la voix de Montbailly à demi éteinte
murmure le mot *innocent*, et prêts à se fermer ses yeux
protestent encore.

Telle fut, à l'âge de quarante-deux ans, la fin tragique
d'un fils injustement accusé d'avoir assassiné sa mère.
Quelque horrible qu'elle fût, son infortune était au moins
consommée ; la justice avait épuisé sur lui toutes ses ri-
guez ; les flammes avaient dévoré leur victime ; il ne
restait plus de lui que des cendres. Ses tourments étaient
finis, grâce à la mort. Mais plus à plaindre peut-être, sa
veuve l'attendait. Étendue sur la paille et noyée dans les
larmes, tantôt elle subissait en silence les terreurs de l'ap-

CAUSES CÉLÈBRES.

préhension, tantôt elle appelait la mort à grands cris. La naissance de son fils était pour elle le terme fatal. Elle l'envisageait avec horreur. Quand la nourrice viendrait prendre l'enfant, le bourreau en même temps viendrait saisir la mère.

Tant de malheurs accablaient la raison de cette pauvre femme; la folie vint parfois à son secours en jetant le trouble parmi ces images cruelles, véritable supplice de son âme. Les chimères du délire adoucissaient l'excès de ses maux. O couple malheureux ! ô déplorable destinée ! La conviction de leur innocence vint bientôt de la province dans la capitale, et excita la pitié de tous les cœurs généreux.

Plusieurs jurisconsultes, dans un mémoire dicté par l'humanité, un célèbre professeur en chirurgie, dans une consultation savante, se réunirent pour démontrer leur innocence, et une voix puissante la proclama; cette voix, qui avait vengé la mémoire de Calas, qui avait provoqué la justice pour les Sirven, s'éleva aussi en faveur de Montbailly. Le chancelier accorda un sursis, et le roi permit un nouvel examen du procès.

Pour cette mémoire qui restait à venger et cette accusée à préserver du supplice, nul ne manqua à sa mission. Chacun, selon son mérite, fit valoir l'humanité, la raison, le droit, l'évidence. Mais surtout en produisant les nombreux exemples de tant d'erreurs fatales, ils firent trembler la justice sur ce que ses décisions précipitées avaient d'irréparable.

Une femme est maltraitée pendant la nuit par son époux ; elle crie au meurtre, à l'assassinat, et ses plaintes

MONTBAILLY

sont entendues des voisins. Le lendemain on entre dans la maison. Le trouble et l'agitation du mari, du sang répandu, le four qui fume encore, la femme qu'on cherche en vain, que d'indices ! Ce n'est pas tout. Le mari, appliqué à la question, avoue qu'il a fait mourir sa femme dans le four ; il est condamné au dernier supplice. Appel au parlement de Paris. Les juges assemblés opinent, sont, en un mot, sur le point de rendre leur arrêt. Au moment même la femme se représente ; elle avait disparu avec son amant.

Deux voleurs se saisissent d'un marteau dans la boutique d'un maréchal ; cet instrument d'un crime bientôt commis est reconnu pour lui appartenir ; sur cet indice, appliqué à la question, il meurt de souffrances. Les voleurs arrêtés pour d'autres crimes le déclarent innocent.

Jean Prouste est assassiné dans la maison d'un boulanger chez lequel il demeurait. Sur une multitude de faux indices, on répute le boulanger auteur de cette mort. Il subit la question ordinaire et extraordinaire. Les meurtriers véritables, arrêtés peu de temps après, confessent le forfait au moment de l'exécution.

Un homme dérobe secrètement chez un curé sa soutane et son collet, court exécuter un assassinat, remet aussitôt l'habit sacerdotal où il l'a pris, et dénonce l'ecclésiastique, assurant qu'il l'a vu commettre le crime. On fait une visite. La soutane se trouve ensanglantée. Sur cet indice violent, sur le témoignage du scélérat, le pasteur innocent est condamné.

Et tant d'autres, Jacques Aubry, la Pivardière, Lan-

CAUSES CÉLÈBRES.

glade, Lebrun, victimes fameuses, déplorables exemples de la légèreté, de l'ignorance, de la prévention des juges. Par bonheur, la cour du conseil supérieur d'Arras, par arrêt du 8 avril 1771, raya de cette liste de funèbre mémoire où déjà il était inscrit le nom de la veuve Montbailly, et cette femme qui avait, pour insi dire, vécu si avant dans la mort, retourna enfin parmi ses semblables, libre et assez heureuse pour voir la mémoire de son malheureux époux réhabilitée.

LA NAUDIN.

« Que voulez-vous de moi? disait le sieur Riscle, lieutenant du maire de Lille en Jourdain, à une jeune fille » de quatorze ans, pâle et égarée, qui entrait dans sa » chambre vers six heures du matin. Justine, que voulez-vous de moi? — Je vous demande justice. — » Contre qui? — Contre papa. — Que vous a-t-il fait? — » Il me déshonore depuis cinq ans. — Je ne reçois point » de dénonciation dans ma maison, répondit le sieur » Riscle; faites-vous conduire par un valet de ville à la » chambre de l'auditoire, et je vous y rendrai justice. »

Arrivée là, elle déclare qu'elle est âgée de quatorze ans; que depuis cinq ans son père... que quand elle voulait résister il l'attachait avec des cordes, et lui fermait la bouche; qu'elle l'a quitté depuis une semaine, qu'elle a passé les nuits et les jours dans les blés, allant dans l'obscurité chercher du pain chez les paysans. Le sieur Riscle, après avoir dressé et signé procès-verbal, borna là ses fonctions, pour laisser procéder le maire Latournelle, qui

CAUSES CÉLÈBRES.

rendit une ordonnance *de soit communiqué au procureur fiscal*. Cette jeune enfant était la fille d'un sieur Lafitte, officier en retraite, objet depuis longtemps de la haine du sieur Riscle.

Le procureur fiscal conclut à ce que Justine soit visitée par des chirurgiens, pour vérifier si violence lui a été faite. Deux chirurgiens, les sieurs Lille et Laurent, sont commis à cet effet, et il est ordonné que Justine demeurera séquestrée dans l'hôtel de ville. Le rapport des deux hommes de l'art constate des déchirures ensanglantées. Sur les conclusions nouvelles du procureur fiscal, procès-verbal de dénonciation. Le lendemain, le sieur Lafitte arriva à l'Île-Jourdain. La tristesse, l'indignation, l'horreur le saisissent à la fois quand il apprend la scène de l'hôtel de ville. Son premier soin est d'arracher sa fille aux mains des officiers municipaux, non pour la faire revenir auprès de lui, mais pour la placer dans un lieu à l'abri de toute influence. Il charge un ami de la conduire au couvent des Ursulines à Gimon, et il attend avec impatience les suites d'une procédure devenue nécessaire pour sa justification.

Pendant ce temps, un sieur Pascal, contrôleur ambulancier, était allé trouver les parents de Lafitte et leur avait dit : « Votre honneur est perdu si vous ne vous hâtez de » prévenir un supplice dont l'ignominie rejaillira sur toute » la famille. Vous connaissez la démarche de Justine auprès des officiers municipaux ; elle a révélé l'infamie de » son père. L'état affreux de cette pauvre fille, constaté » par les chirurgiens, atteste déjà le crime. Une foule de » témoins oculaires le mettent à chaque instant dans le

LA NAUDIN.

» plus grand jour ; prévenez l'activité de la justice tandis » qu'il en est temps. Une lettre de cachet, la détention » dans un fort n'ont rien qui flétrisse, et c'est l'unique » moyen de soustraire Lafitte au supplice du feu. Je vous » offre mes services, mon crédit ; donnez-moi vos signatures, et je me charge d'obtenir la lettre de cachet en » votre nom. »

Ce Pascal avait été longtemps l'ami de Lafitte, ou du moins avait affecté de le paraître. Ils s'étaient peu à peu refroidis, parce que l'un avait exigé, pour prix de quelques services, de basses condescendances auxquelles l'autre n'avait jamais voulu consentir. Lafitte se contenta du mépris ; Pascal conçut et nourrit depuis contre Lafitte une animosité irréconciliable.

Tandis qu'il courait de porte en porte chez les divers parents, le maire et son lieutenant se rendaient les échos de tous ses discours, et comblaient des plus grands éloges le désintéressement, la générosité de cet homme rare qui, par le seul plaisir de bien faire, prenait à cœur la réputation de la famille. Néanmoins la proposition de Pascal n'était pas également accueillie par tous les parents. Quelques-uns la rejetèrent avec indignation ; les plus effrayés seuls promirent leur signature.

Le sieur Latournelle, le maire, minuta lui-même un placet au roi, dans lequel il peignit Lafitte comme un dissipateur effréné, un adultère public, un père incestueux et parricide. Il le remit à Pascal, qui, après l'avoir enrichi de notes marginales de sa main, en fit tirer une copie en forme, que certains parents signèrent, y fit en outre

CAUSES CÉLÈBRES.

ajouter la signature de quelques autres, et l'envoya lui-même au ministère.

Quoique dénonciateur, le maire osa remonter sur le siège pour s'occuper de la procédure dirigée contre Lafitte et le perdre juridiquement si le ministère ne frappait pas assez tôt. Il avait promis aux parents, pour obtenir leur signature, d'arrêter le cours de la justice, et il n'en rendit pas moins, le 24 juillet 1786, une ordonnance à l'effet de procéder à une enquête. Plusieurs témoins furent entendus, le sieur Riscle lui-même, quoique rédacteur, comme juge, du procès-verbal. Toutes leurs dépositions se réduisaient à de simples oui-dire, à des propos recueillis de la bouche de Justine ou de celle d'une fille Naudin, sa bonne; elles furent pourtant jugées suffisantes pour déterminer contre Lafitte un décret de prise de corps.

Lafitte soupirait après son arrestation comme après l'époque où il confondrait la calomnie. Ses ennemis, au contraire, cherchaient à la retarder et à étouffer ses défenses. Le décret resta au greffe près d'un mois et demi, c'est-à-dire jusqu'à ce que Pascal eût été averti de l'expédition prochaine de la lettre de cachet; alors seulement ils se résolurent à une descente dans le domicile de Lafitte, pour l'arrêter en vertu du décret de prise de corps; pendant ce temps la lettre de cachet arriverait, et on s'en servirait pour le transporter et l'écrouer dans le fort de Brescou, d'où il n'aurait jamais le moyen de faire entendre sa voix. Ainsi son innocence serait toujours problématique.

Heureusement le secret des démarches auprès du gou-

LA NAUDIN.

vernement avait transpiré, et Lafitte, instruit assez tôt, s'était soustrait aux perquisitions pour aller lui-même auprès du trône réclamer contre la surprise faite au roi. Bien loin de se douter de la véritable cause de sa disparition, Pascal et les officiers municipaux firent faire les recherches les plus scrupuleuses. La difficulté de l'arrêter les inquiétait sérieusement. Lafitte avait relevé appel du décret lancé contre lui, et déjà une ordonnance avait enjoint au greffier de l'He-Jourdain de remettre la procédure au greffe du parlement de Toulouse. Un nommé Aiguebère, désigné d'office pour écrire cette procédure, alla trouver le maire Latournelle, qui, au lieu de la laisser au greffe, comme il y était obligé, l'avait emportée chez lui; il promit de la rendre le lendemain; mais la chose était impossible: elle était alors entre les mains de Pascal.

Latournelle, Riscle et Cruchent, procureur fiscal, prennent le parti d'amener à leurs frais le greffier Aiguebère à Toulouse, où était logé Pascal. Là, invité par ce dernier à faire l'extrait de la procédure qui devait être remise au greffe de la cour, Aiguebère répond « qu'il n'en a pas » le temps; mais qu'on lui rende la procédure, et qu'il » en fera l'extrait à l'He. — Ayons deux scribes pour faire » ici cet extrait, réplique Pascal, qui ne veut pas se des- » saisir; vous n'aurez qu'à le collationner et le signer. — » J'y consens, répond Aiguebère, pourvu qu'en même » temps vous me remettiez l'original. — Non, jamais » vous ne l'aurez, s'écrièrent à l'envi Latournelle, Pascal » et Riscle. — Jamais donc je ne collationnerai ni ne si- » gnerai, » poursuit Aiguebère.

CAUSES CÉLÈBRES.

Surpris d'une résistance à laquelle il n'était pas accoutumé, Pascal court s'assurer de la porte et lui notifie qu'il ne sortira qu'après avoir signé. « Au moins, dit alors le » greffier, laissez-moi aller pour prendre conseil et m'informer si je ne trahirais pas mon devoir en me prêtant à vos désirs. » Mais toujours inexorable : « Vous ne sortirez pas, continue-t-il d'un ton furieux, vous ne sortirez qu'après avoir signé. »

Pendant ce débat, les deux scribes travaillaient à l'extrait. Quand ils eurent achevé, nouvelle lutte entre Pascal et le greffier, le premier voulant toujours rester nanti de l'original, le second craignant de se compromettre. Enfin, ne pouvant mieux faire, il cède à la force, signe l'extrait daté de l'Ile-Jourdain, quoique rédigé à Toulouse, et laisse Pascal maître de la procédure. Cependant Pascal et ses complices n'étaient pas tranquilles; l'extrait serait déposé au greffe; il ne renfermait aucune preuve contre Lafitte, donc il en formait une terrible contre eux, celle d'avoir « employé la crainte et la force pour faire signer et certifier un faux à Aiguebère. » Ils frémissaient.

De son côté cependant Lafitte avait rendu, dès le 9 août, une plainte au sénéchal de l'Ile, pour fait de subornation envers sa fille et les témoins, et l'on procédait à des informations. Les craintes de ces trois coupables redoublaient, le voile qui couvrait leurs manœuvres allait être soulevé, la lettre de cachet serait révoquée peut-être; il fallait imaginer un moyen de salut : à l'accusation d'inceste succéda un moment celle de parricide.

Le fils aîné de Lafitte était mort au mois d'avril 1780;

LA NAUDIN.

On avait répandu alors le bruit que son père, voulant se défaire de lui, l'avait enfermé dans une chambre obscure et malsaine, avec la chaîne au cou et les fers aux pieds, et l'avait laissé mourir de faim et de soif dans un état de dénûment complet. Le peuple ameuté s'était transporté à l'église pour exiger l'exhumation du cadavre. L'affaire avait été étouffée; mais, disaient Pascal et les autres, « la preuve » qu'on a dérobée autrefois se révèle assez aujourd'hui; « celui qui a violé sa fille peut bien faire mourir son fils : » un crime rend l'autre certain »

Un second fils de Lafitte avait péri de mort violente en 1785, et on lisait dans le monitoire qu'il avait péri à la suite de trois coups de couteau. « Quel autre que Lafitte » a pu les donner? » disaient encore ses ennemis.

Justine avait allégué un fait faux en avançant qu'elle avait passé huit jours et huit nuits dans les blés. Il serait facile de constater le contraire; il importait donc d'obtenir sinon qu'elle rétractât, au moins qu'elle changeât sa déclaration. Pascal se transporta à cet effet au couvent de Gimon, et on lui fit dire « qu'elle avait prié sa bonne de la cacher » dans un endroit où son père ne pût la découvrir, et » qu'en effet on l'avait tenue enfermée pendant huit jours » dans une volière. »

Cependant Lafitte arrivait au pied du trône, et il était parvenu à faire douter au moins de la vraisemblance des crimes qu'on lui imputait. Après avoir réclamé au nom des lois, de la nature même, qu'on l'accusait d'avoir si monstrueusement outragées, il obtenait la révocation d'un ordre arraché par la calomnie. Dès le commencement

CAUSES CÉLÈBRES.

d'avril, il revint à l'Île-Jourdain et s'y montra publiquement. Ses ennemis en furent atterrés. Cet homme, poursuivi et signalé comme le plus vil scélérat, ils le laissèrent tout à coup libre et tranquille. C'est à leur propre salut qu'il fallait songer désormais. Les périls de leur situation croissaient chaque jour, un événement imprévu les accabla.

Les prestiges dont on avait fasciné l'esprit et le cœur de Justine s'étaient insensiblement dissipés. Quoique bien faible encore, sa raison s'était assez fortifiée pour lui faire apercevoir la profondeur du précipice creusé sous ses pas. Le remords était entré dans son âme et l'agitait. Des rêves sinistres interrompaient son sommeil. L'image de son père, poursuivi sur sa dénonciation, sa fuite, ses tourments, se retraçaient à sa pensée sous les couleurs les plus effrayantes. Mille fois elle avait voulu abjurer ses impostures ; mais, retenue par la honte d'une rétractation, honte fautive et souvent plus forte dans les jeunes âmes que dans les cœurs éprouvés par l'âge, elle avait sans cesse différé. La nature et la vérité l'emportèrent enfin ; elle reconnut publiquement ses erreurs dans une déclaration devant notaire ainsi conçue : « Je me repens très-sincèrement de l'accusation du crime abominable que j'ai imputé à mon père. Il est faux qu'il ait jamais voulu me porter au mal. Je me désiste de tout ce que j'ai dit contre lui, confessant, pour l'amour de la vérité, que c'étaient des calomnies atroces. Je n'ai rien à lui reprocher. Je le supplie de vouloir bien me pardonner mes écarts, mes erreurs, mes fautes, quoique je m'en trouve indigne. » Alors se déroula une série d'atroces impostures et de

LA NAUDIN.

noires suggestions. Lafitte, ancien officier d'infanterie, privé de son épouse par une séparation volontaire, avait fait venir de Toulouse auprès de lui une personne capable d'avoir soin de ses enfants encore en bas âge, et de se mettre à la tête de sa maison. C'était une certaine fille Naudin, dans laquelle il crut reconnaître les qualités convenables. Soit penchant, soit occasion, il forma bientôt une liaison avec elle. Dans leur voisinage habitait une veuve, depuis longtemps la concubine de Lafitte. Pascal ne manqua pas d'en instruire sur-le-champ la Naudin, qui, pour se venger de son maître, se livra tout entière à son persécuteur acharné : « Il y passera ! » fut leur première menace. Des relations suivies s'établirent entre eux, et de ces deux haines associées un moment par une basse intrigue sortit le projet le plus infernal.

Un des enfants de Lafitte, Justine, étant parvenue alors à cet âge où le premier développement des facultés physiques et morales rend les jeunes personnes susceptibles, de toutes sortes d'impressions, et où elles n'en distinguent ni l'objet ni les conséquences, ce fut l'instrument que dans sa perversité choisit la Naudin. Elle s'y prit avec adresse, cherchant d'abord à semer dans le cœur de Justine la défiance contre son père ; elle en faisait un tyran jaloux de ses moindres plaisirs, un avare auquel il fallait arracher la plus légère dépense ; elle lui parlait des charmes de la liberté, et, faisant briller à ses yeux la perspective de toutes les jouissances de son âge, hâtait le réveil des passions qui sommeillaient encore chez elle.

Son empire sur Justine une fois bien établi, elle osa lui

CAUSES CÉLEBRES.

communiquer la condition affreuse à laquelle ces illusions se réaliseraient. Il fallait se présenter devant la justice comme une victime de la lubricité de son père. Justine ne comprenait rien à ce langage, mais le frémissement involontaire de la nature révoltée lui en fit pressentir l'horreur. Elle détourna la tête, et du geste et de la voix opposait une résistance invincible. La Naudin ne se rebuta pas. Chaque jour elle revint à la charge avec des imprécations, des prières, des caresses et des menaces, ne négligeant pas la précaution perfide de pervertir l'opinion publique par des bruits adroitement semés sur l'objet de l'accusation qu'elle méditait.

Une nuit, pendant que la jeune fille reposait tranquillement dans sa chambre, elle s'approcha du lit de Justine, se saisit d'elle, et d'une main sacrilège..... elle s'efforça par un crime réel à préparer les traces d'un crime imaginaire. Justine échappa des mains de ce monstre en poussant les cris les plus douloureux, courut se réfugier dans une chambre voisine où couchait une couturière nommée Anne Verdier, et lui raconta l'affreux événement. La Naudin, hors d'elle-même, la poursuivit dans cet asile, et la menaça de la poignarder, ainsi qu'Anne Verdier, si elles ne lui gardaient pas l'une et l'autre le plus profond secret. Puis s'adressant à Justine seule : « Si tu ne declares pas que » c'est ton père qui t'a mise dans cet état, je t'ouvrirai le » ventre avec mon couteau. » Et en proférant ces mots elle agitait un couteau dans sa main, avec les gestes les plus menaçants. « Je te brûlerai, lui dit-elle un autre jour, si » tu ne declares pas contre ton père tout ce que je t'ai or-

LA NAUDIN.

» donné. » Et pour lui faire voir à quel point elle était résolue, elle prit un fer à repasser et le lui appliqua brûlant sur la joue.

Ce n'était pas assez d'avoir subjugué cette enfant par la crainte, la Naudin voulut la lier par un serment; elle lui présenta un livre, et lui ordonna de jurer tout ce qui lui avait été enseigné contre son père : « Oui, mademoiselle, je dirai tout ce que vous voudrez, » répondit en tremblant la victime de tant de fureurs.

Une fois tout disposé pour l'exécution du complot, on prit un moment favorable pour l'exécuter. Lafitte s'était rendu à Toulouse, où ses affaires devaient le retenir quelque temps. Ce qu'il importait surtout, c'était d'écarter le soupçon des manœuvres projetées. Une disparition subite de la jeune fille se déroba à de nouvelles tentatives de son père parut un excellent moyen. La Naudin, ayant caché Justine dans une volière, répandit le bruit de son évasion prétendue, affecta de paraître inquiète, et après avoir retenu sa prisonnière pendant huit jours, jugea le moment favorable pour la faire agir et de frapper le dernier coup. Toute la nuit du 21 juin elle s'enferme avec Justine, et dans ce tête-à-tête où elle attaque tour à tour et le sommeil et la raison de la faible Justine, elle lui trace son rôle, quand le jour paraît ouvre la volière, pousse son élève et lui ordonne d'aller le réciter.

L'imagination exaltée par les vapeurs inséparables d'une longue retraite, par le bonheur de recouvrer sa liberté, par l'espérance des plaisirs dont la Naudin lui offrait sans cesse le fantôme, enfin surtout par l'obsession de la dernière

CAUSES CÉLÈBRES.

nuît, Justine céda à son égarement, et courut, comme on l'a raconté, chez le lieutenant du maire dénoncer son père.

Pendant qu'elle y débitait sa fable empoisonnée, que faisait la Naudin? elle redoublait d'efforts pour paraître tourmentée de l'absence de Justine. « J'ignore, disait-elle, ce qu'elle est devenue depuis dix jours; je sais seulement qu'elle faillit se noyer hier au pont Perrin.— » Allez, lui dit la nommée Nougillon, sa voisine, vous savez où elle est; prenez garde de ne pas vous faire une mauvaise affaire. »

Ce conseil est comme un trait lumineux qui éclaire aux yeux de la Naudin l'infamie de ses manœuvres. La crainte d'être découverte et du supplice trouble son âme; le remords la poursuit. Elle voudrait détruire son fatal ouvrage. « Courez, dit-elle à la nommée Marie Gouin, allez trouver le sieur Riscle; dites-lui que cette enfant est imbécile, qu'il ne faut pas ajouter foi à ce qu'elle a dit, et que je le prie de me la renvoyer. » La femme Gouin obéit, trouve Justine sur la porte de la chambre de la geôlière, et lui propose de la ramener à la maison. Justine y consent d'abord. « Mais, ajoute-t-elle par réflexion, allez voir quel est l'avis de M. Riscle. » La geôlière d'ailleurs refuse de lui ouvrir la porte, « parce que, dit-elle, les officiers municipaux lui ont défendu de la laisser partir sans leur ordre. »

La Gouin va auprès du sieur Riscle; mais il n'était pas homme à lâcher si facilement sa proie. « Ce n'est plus mon affaire, répondit-il; vous n'avez qu'à vous adresser au procureur fiscal. » Elle revint à la chambre de la

LA NAUDIN.

geôle; Justine n'y était plus, déjà on l'avait reconduite à l'auditoire, où Marie Gouin la rejoignit et voulut la rendre, s'il était possible, à elle-même. « Qui vous a donc engagée, » lui dit-elle en l'abordant, à tenir une pareille conduite? » Quel chagrin n'allez-vous pas causer à votre père et à toute la famille! » A ce reproche simple et sans aigreur, la nature, dont on avait étouffé la voix dans le cœur de cette enfant, semble se faire entendre, des larmes coulent de ses yeux. Encore un léger effort, et elle revient à la vérité. Au même instant entrent les sieurs Riscle et Latournelle, qui, sans lui demander si elle veut réellement retourner chez elle, lui disent : « Puisque vous ne voulez pas retourner chez votre père, vous pouvez demeurer ici; vous y serez bien couchée et bien nourrie. » On connaît le reste.

A la nouvelle de la rétractation tardive, mais accablante, de Justine, les ennemis de Lafitte n'entrevirent plus de salut qu'en alléguant la captation et en trouvant des témoins qui voulussent en déposer. Ils en réunirent jusqu'à quarante-sept, firent procéder à une information dans la ville et dans le couvent de Gimon; mais l'accusation n'en demeura pas moins dénuée de preuves et de fondement. Le terrain qu'ils perdaient d'un côté, Lafitte le gagnait de l'autre en pressant devant le sénéchal de l'île sa procédure en subornation. Que d'horreurs furent dévoilées! Elles déterminèrent ce magistrat à décréter de prise de corps la Naudin, Pascal, Latournelle, Riscle, et d'ajournement personnel l'assesseur, le greffier et certains témoins. A leur tour, ils provoquèrent l'application du décret de prise de corps contre Lafitte, que la crainte avait suspendu,

CAUSES CÉLÈBRES.

qu'une crainte plus grande fit exécuter. Il fut conduit dans les prisons de Toulouse, et eux, par un arrêt surpris sur appel, demeurèrent encore libres.

Restait pour dernière ressource aux accusateurs ce qu'on appelait alors un monitoire. A peine en eurent-ils obtenu la permission, que les portes des différentes églises de Toulouse et de l'Ile-Jourdain furent souillées de placards où respirait tout ce que l'obscénité a de plus révoltant ; il n'y avait pas un mot qui ne compromît la religion, les mœurs, la pudeur publique. Les ministres du Seigneur, arrêtés par le dégoût de ces abominations, ou par la crainte d'éveiller la curiosité, n'osaient les répéter au peuple, et se contentaient d'en balbutier quelques mots seulement pour avoir l'air d'obéir. Un des prêtres de l'Ile-Jourdain eut même le courage de refuser son organe. On fit venir un prêtre étranger, moins scrupuleux sur le danger de publications pareilles ; mais à peine l'écrit révoltant fut-il aperçu dans ses mains, que le peuple en fit justice par une retraite précipitée.

La procédure fut cassée devant le parlement de Toulouse, mais pour recommencer bientôt. La lutte entre Lafitte et ses implacables délateurs se prolongea jusqu'à la révolution. Pendant combien de temps encore aurait duré ce système préventif ? Que lui servirent une suite d'avantages obtenus sur ses adversaires ? La justice d'alors lui accordait tout, excepté la liberté. Il fallut une révolution et tout un peuple en rumeur pour ouvrir enfin les portes de sa prison.

LE FRÈRE ET LA SOEUR.

Dans le caveau de l'une des anciennes églises de Paris, on lisait gravée sur un marbre tumulaire l'épithaphe suivante :

« Cy gisent le frère et la sœur. Passant, ne t'informe point de la cause de leur mort. Passe, et prie Dieu pour leurs âmes. »

Ce frère s'appelait Gustave, la sœur Amélie de Bertin. Ils étaient les derniers enfants d'un bon gentilhomme des environs d'Amiens, qui avait épousé la fille de l'un de ses voisins de campagne. A voir leur beauté accomplie, on eût dit que la nature avait pris plaisir à les former pour montrer un de ses rares miracles. Leur ressemblance était parfaite, et au dire des auteurs du temps, jamais la Bradamante de l'Arioste ne fut si semblable à son frère Richardet. Le père prit un soin particulier de leur éducation ; il leur fit apprendre à jouer de l'épinette, à danser, à lire, à écrire, à peindre, et leurs progrès dépassèrent toujours les espérances de leurs maîtres.

CAUSES CÉLÈBRES.

Nourris et toujours ensemble, ces deux enfants s'aimaient d'une telle affection, qu'ils ne pouvaient vivre l'un sans l'autre. Satisfaits seulement lorsqu'ils se voyaient, ils se souciaient peu de se trouver avec les autres enfants de leur âge. Ils étaient inséparables, pendant la nuit même, et ils n'avaient qu'un même lit. Cette vie de préférence mutuelle et d'innocent amour se prolongea jusqu'à l'époque où la sœur ayant atteint douze ans et le frère dix, on envoya ce dernier au collège. En se séparant pour la première fois ils versèrent des larmes abondantes. Ce ne fut que sanglots et que soupirs. Leurs parents se félicitaient de ce modèle touchant d'amitié fraternelle.

Gustave, placé au collège d'Amiens, devança par ses progrès rapides tous ses jeunes concurrents. Après quatre années d'études et de succès, son père le fit venir en vacances, et fut fier en le voyant de le trouver si beau, si avancé et déjà si grand. Mais rien n'égalait la joie de sa sœur; elle ne cessait de le presser dans ses bras, de le couvrir de baisers et de caresses. Ces marques de tendresse extraordinaire ne pouvaient être suspectes aux yeux de leurs parents; loin de les modérer, ils les exhortaient à se chérir toujours ainsi l'un et l'autre. Gustave retourna bientôt au collège, et y continua ses études avec le même succès jusqu'au moment où son père le pourvut d'une abbaye.

Quant à la sœur, ses charmes et ses grâces avaient déjà formé autour d'elle une cour d'adorateurs empressés à lui plaire et à demander sa main. Leur mérite, leur âge assorti à celui d'Amélie, touchaient peu le père, homme assez avare. Il donna la préférence entre tous à un de ses voisins,

LE FRÈRE ET LA SOEUR.

fort riche et d'un âge déjà mûr, nommé Dufaucher. Vainement la jeune personne repoussait ses avances et lui faisait subir mille affronts; il s'obstina. Les refus lui parurent de faux semblants, les larmes des simagrées; et soutenu du père, il triompha bientôt d'une volonté rebelle.

Le mariage conclu, Gustave fut rappelé pour assister à la cérémonie et aux fêtes. Dès que sa sœur put saisir l'occasion de l'entretenir en secret quelques instants, elle lui dit : « Que je suis malheureuse, mon frère ! passerai-je la fleur de mon âge avec un homme que je déteste ? » Mon père est bien cruel de me livrer ainsi. Conseillez-moi, ou j'en serai réduite à me donner la mort. » Gustave chercha d'abord à calmer la violence de ces plaintes en s'y montrant sensible. « Le mal de sa chère Amélie » était le sien, il éprouvait comme elle une sorte de fureur. Il détestait la cruauté de son père; mais sa puissance était absolue, il fallait fléchir, se résigner, et attendre dans un avenir prochain quelque dédommagement de la fortune. Il ne s'éloignerait plus, et dès qu'elle serait mariée avec M. Dufaucher, il ferait chez elle sa demeure ordinaire; il lui était impossible de vivre désormais sans la voir. » En achevant ce discours il la tenait étroitement embrassée et scellait par de brûlantes caresses le serment de ne la plus quitter.

Consolée par le témoignage d'un amour qui répondait au sien, Amélie n'hésita plus à obéir à son père. Le mariage avec celui que déjà elle appelait son vieillard lui paraissait une affaire de pure forme; elle ne montra plus de répugnance à la remplir, et chacun interprétait au gré

CAUSES CÉLÈBRES.

de ses désirs ou de sa vanité ce retour inattendu. La fête une fois finie, M. Dufaucher emmena sa jeune épouse dans un château voisin de celui de son beau-père. Gustave, déjà très-instruit et en possession d'un bon bénéfice, ne retourna plus au collège. Son unique soin désormais fut de se ménager les moyens de voir souvent sa sœur, et, comme il l'avait promis, d'établir chez elle sa demeure.

Ce dessein n'éprouva que des facilités de la part du beau-frère lui-même. Quoi de plus naturel que ce rapprochement? Sa jalousie aussi y trouvait son compte. C'était un surveillant intéressé à prévenir une faute dans laquelle il aurait sa part de déshonneur. Tout concourait à favoriser entre eux une passion déjà allumée à ce degré où l'ardeur des désirs dérobe la vue du crime et en cache l'horreur. Parfois cependant elle se présentait à l'esprit troublé d'Amélie, qui se révoltait contre elle-même et se faisait honte et pitié. Tantôt elle voulait prier son frère de la fuir ; mais en s'approchant de lui tout son corps frissonnait, la parole expirait sur ses lèvres. Tantôt elle prenait la résolution de s'éloigner en voilant la vérité à son père, et le courage l'abandonnait. Souvent aussi la vertu, lui faisant entendre sa sainte voix, ordonnait le combat et semblait promettre la victoire. Était-elle la première qui avait conçu un fol amour? Nulle autre n'avait-elle bravé un impudique regard et triomphé d'une passion incestueuse? Alors sa pensée s'épurait peu à peu. Il ne lui semblait pas que cette passion maudite fût imprimée si avant; elle se flattait de l'effacer. Mais dans cette lutte inégale entre les efforts d'une âme déjà cap-

LE FRÈRE ET LA SOEUR.

tive et les accès intermittents d'un repentir qui se faisait illusion, la vertu succombait toujours.

D'ailleurs, lors même que l'incomparable beauté de son frère n'eût pas renversé à chaque instant ses meilleures dispositions, il la séduisait par son esprit et lui prouvait qu'ils n'étaient pas criminels. Empruntant tour à tour ce que le raisonnement a de plus subtil et le sophisme de plus spécieux, il invoquait la loi des temps primitifs et du siècle d'or, où la nature ne connaissait pas toutes ces considérations inventées par les hommes, et citait l'exemple des patriarches et des dieux de l'antiquité. Il ne manquait à l'inceste que d'être rendu public; tous ses avant-coureurs s'étaient montrés. On les avait surpris ensemble reposant sur le même lit, se cachant dans des lieux écartés et solitaires, mais l'amitié fraternelle servait de voile et d'explication à tout. Personne n'osait concevoir le moindre soupçon, et M. Dufaucher lui-même aurait été le premier à les détourner; aveuglement fatal qui les fit succomber.

La sécurité dans laquelle se continuait le cours de leurs détestables plaisirs leur faisait négliger les précautions les plus simples. Un soir qu'ils avaient oublié de s'enfermer, une servante ouvrit précipitamment la porte et les surprit. Elle recula d'horreur, fit le signe de la croix et détourna les yeux; le lendemain elle aborda timidement sa maîtresse, et se permit de lui parler à voix basse du scandale dont elle avait été témoin et du danger auquel elle s'était exposée si un autre l'avait aperçue. Au lieu de l'écouter avec douceur, Amélie joua l'indignation, la traita d'infâme et lui donna son congé. Pour se venger, la

CAUSES CÉLÈBRES.

servante ne manqua pas d'instruire M. Dufaucher de la cause véritable de la colère de madame et de son renvoi, et l'engagea à se tenir sur ses gardes. Il prit cette révélation pour une calomnie inspirée par le dépit. L'amour qu'il portait à sa femme repoussait aussi l'idée d'une telle dégradation.

Cependant le soupçon avait pénétré dans son cœur; il devint plus attentif à certaines familiarités et ne leur donna plus la même interprétation qu'autrefois; par prudence il interdit à son beau-frère l'entrée de sa maison, lui faisant part des bruits étranges répandus sur son compte, et l'invitant, dans l'intérêt commun de leur honneur, à les dissiper en s'éloignant pour longtemps. Amélie ne résiste pas à cette séparation, et son ardeur insensée s'irrite encore du premier obstacle qu'on lui oppose; mais pour le vaincre la dissimulation est son unique moyen. Elle contrefait la femme étonnée, s'informe de son mari quelle animosité l'excite contre son frère au point de le bannir du château. Ces questions, quoique adressées de l'air le plus naturel, et les regrets qu'elles exprimaient, changèrent en certitude les soupçons de M. Dufaucher. « Malheureuse, » s'écrie-t-il, votre crime m'est connu. Je devrais vous » en punir tous les deux; mais je préfère la douceur à la » vengeance, et si vous me jurez à l'instant de vivre d'une » meilleure vie, de demander pardon à Dieu, j'oublie le » passé et je vous accorde le mien. » A ces mots, elle verse un torrent de larmes. « Oui, je suis malheureuse, dit-elle, mais c'est de l'infamie de vos accusations. Vous » avez cru une servante qui se venge d'avoir été justement

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

» punie. Sur la foi de son mensonge, en un moment vous » m'avez trouvée criminelle de mon amitié pour un frère. » En le chassant vous nous avez tous trois publiquement » flétris. » Puis elle protesta de son innocence avec un ton de sincérité, avec des serments qui auraient convaincu tout autre qu'un jaloux. Mais le mari persista à ne plus revoir Gustave, et jura, s'il le rencontrait dans sa maison, de lui faire un mauvais parti.

Gustave, retiré chez son père, ignorant ces explications et ces menaces, passait les jours et les nuits dans les tourments de son détestable amour. De son côté, Amélie, dévorée de déplaisir et d'ennui, soupirait après le moment qui renouerait leur liaison, lorsqu'elle reçut de Gustave une lettre ainsi conçue :

« Je ne puis vivre plus longtemps loin de toi. Si je ne » parviens à te parler, à faire cesser ta captivité et mes » tourments, je n'y résisterai pas. Trouve donc le remède » à nos maux; mes jours et les tiens en dépendent, chère » sœur. »

Un valet affidé de son frère remit à Amélie cette lettre de Gustave. Il s'était déguisé, avait feint de venir d'une campagne éloignée, et, prévenant tous les soupçons, s'était acquitté le soir même de son message. Il reçut pour toute réponse de dire à son maître de venir le lendemain vers la nuit à la porte du jardin, où elle l'attendrait. Gustave monta à cheval, et le soir même courut au lieu du criminel rendez-vous. Amélie le reçut avec transport, et après s'être donnés des marques mutuelles de tendresse, ils délibérèrent sur le moyen de se voir désormais en toute

CAUSES CÉLÈBRES.

liberté. Ils convinrent que le jour suivant elle prendrait ses bijoux, et quand tout sommeillerait au château Gustave conduirait son cheval au même endroit, elle monterait en croupe et fuirait avec lui dans quelque province éloignée, où, sous d'autres noms, ils passeraient inconnus, mais heureux, le reste de leur vie.

L'exécution de ce dessein ne rencontra aucun obstacle, et un voyage même du mari le favorisa. Le lendemain les domestiques, étonnés de ne plus voir leur maîtresse, se livrèrent à mille conjectures et à mille recherches. M. Dufaucher, de retour quelques jours après, courut chez son beau-père et l'interrogea, mais sans succès. Nul ne lui donnait des nouvelles d'Amélie; mais quand il sut que Gustave était absent, il se douta aussitôt de la vérité. « Il » ne pouvait la dissimuler plus longtemps, dit-il à son » beau-père. Vainement il avait refusé d'y croire et par- » donné; les misérables s'étaient joués de sa confiance et » de sa générosité. Ils l'avaient rendu la fable et la risée » de tout le monde. Endurcis dans le crime et perdus sans » retour, c'était pour lui un devoir de les dénoncer à la » justice. »

A cette menace terrible le malheureux vieillard tombe dans le désespoir le plus violent, qui s'exhale tour à tour en plaintes amères, en imprécations entrecoupées de sanglots. Il s'arrache les cheveux, il gémit sur sa destinée, sur celle de ses malheureux enfants, sur leur crime, et maudit le jour qui les a vus naître. Leur mère évanouie inspire de vives alarmes, le château retentit partout de gémissements. La clameur publique, soulevée dans le pays, répand

LE FRÈRE ET LA SOEUR.

jusqu'aux provinces voisines le bruit de cette scandaleuse aventure. Chacun en parle diversement; les uns, indulgents ou incrédules, ne peuvent y ajouter foi et expliquent cette disparition par les rigueurs de M. Dufaucher, par le dévouement d'un frère qui aura voulu soustraire sa sœur aux traitements indignes d'un mari jaloux. Les autres soutiennent, au contraire, que le mystère de leur fuite les accuse, et dans l'excès même des précautions trouvent la preuve de l'infamie.

Tandis que la douleur et l'indignation se partagent les esprits, les deux fugitifs parcourent les villes et les provinces sans être connus de personne. Ils passent successivement dans l'Anjou, dans le Poitou, dans la Bretagne. La crainte d'être découverts les force de changer de lieu à chaque instant, et les tourments de cette vie errante commencent déjà leur punition. Enfin la capitale leur semble l'asile le plus sûr, et ils courent s'y réfugier. Quelque temps, en effet, confondus dans cette foule, ils échappent à tous les regards, à toutes les recherches que M. Dufaucher avait sollicité ses amis de multiplier sur tous les points de la France. Impatient de leur inutilité, il arrive lui-même à Paris, met en œuvre toutes les polices, et lorsque, désespérant du succès, il s'apprêtait à regagner sa triste demeure, un de ses amis vint l'avertir qu'il croyait avoir aperçu son beau-frère et découvert le lieu de sa retraite. Il prévient le commissaire de police et le conduit à l'endroit désigné.

Il était nuit, et la porte du logis se trouva fermée. Le commissaire se fait connaître, et après s'être informé de

CAUSES CÉLÈBRES.

la chambre où logeait un jeune gentilhomme avec une jeune demoiselle, il monte accompagné d'un certain nombre de sergents. Il frappe, et l'on fait d'abord quelque difficulté d'ouvrir, parce qu'ils étaient couchés; sur la menace d'enfoncer la porte, on obéit. Amélie était dans le lit et Gustave à demi habillé. Le commissaire les ayant déclarés prisonniers au nom du roi, la fait lever, et tous deux sont conduits au Châtelet? Le mari apporte le lendemain l'information à laquelle on avait déjà procédé sur sa plainte, et l'instruction se poursuit.

Amélie était enceinte. On lui demande de qui; car, absente depuis huit mois et enceinte de quatre seulement, elle ne pouvait dire que c'était de son mari. Elle garde d'abord le silence, veut le rompre et se trouble, balbutie quelques mots, enfin elle nomme un valet de son mari. Le valet interrogé démontre bientôt son innocence. Jamais néanmoins elle n'accuse Gustave. Après tant de preuves et d'indices manifestes, la justice n'eut pas de peine à les convaincre, et tous deux furent condamnés à perdre la tête. Mais avant d'exécuter la sentence, les juges veulent attendre qu'Amélie soit délivrée de son enfant.

Lorsque le jugement leur eut été signifié, ils en appelèrent à la cour. Les amis de la famille poursuivirent leur acquittement avec chaleur. Le père lui-même prit fait et cause, alléguant la cruauté de son gendre envers sa fille, la nécessité pour son fils d'intervenir, de la protéger, et enfin le droit de pourvoir à sa sûreté en l'emmenant. De victime qu'il était, transformé tout à coup en calomniateur et en accusé, M. Dufaucher ne garda plus de

LE FRÈRE ET LA SOEUR.

mesure, accabla les coupables par de nouvelles preuves, et montra l'inceste et l'adultère plus clairs que le jour. L'arrêt d'appel confirma la sentence du Châtelet.

M. de Bertin alla se précipiter aux pieds de Henri IV et implorer sa clémence. A la vue de cette tête blanchie par les ans, abattue par la douleur, s'humiliant, se prosternant jusqu'à terre, de ce malheureux gentilhomme fondant en larmes et poussant de lamentables plaintes, le bon roi fut vivement ému. « Pauvre père, lui dit-il, levez » vous; dites le sujet de votre deuil, j'y remédierai si je » puis. — Hélas! sire, je vous demande la vie de mes » enfants près d'être exécutés. Que votre miséricorde les » sauve! — Je leur donne la vie, reprit le roi, s'il y a la » moindre apparence qu'ils la méritent. » Puis, comme il voulait s'informer de la cause de leur condamnation, un seigneur de sa suite la lui apprit en peu de mots : « Mon père, dit alors le roi d'une voix attendrie et avec » l'accent du regret, le crime est trop grand, je ne sau- » rais le pardonner devant Dieu ni devant mon peuple; » tous deux m'en demanderaient compte. » La justice allait avoir son cours, M. de Bertin le comprit, et il ne lui resta plus qu'à s'abandonner à toute la douleur d'être père.

L'arrêt prononcé aux coupables, on les invita à se confesser. « Courage, mon frère, dit Amélie; puisqu'il faut » mourir, sachons le faire. Nous l'avons mérité; avouons- » le avec repentir, Dieu nous pardonnera. » Ensuite, se retournant vers les juges : « Hélas! messieurs, votre sen- » tence est justice; envoyez-moi au supplice le plus rigou

CAUSES CÉLÈBRES.

» reux, mais donnez la vie à mon frère ; il est plus jeune
» que moi. J'ai fait tout le mal, j'en dois seule être pu-
» nie. » Elle voulait continuer, mais déjà remis entre les
mains du bourreau, ils allaient être conduits à la place de
Grève, où ils devaient être exécutés.

Le peuple, à son ordinaire, s'empressa de courir à un
spectacle dont une réunion de circonstances rares re-
doublait pour lui l'intérêt. Enormité du crime, jeunesse
et beauté des coupables, rien ne manquait pour l'attirer
en foule. Amélie parut la première sur l'échafaud avec
une résolution qui frappa tout le monde d'étonnement. Sa
figure si noble et si belle fixa les regards et émut tous les
cœurs ; les larmes coulaient autour d'elle ; mais ferme,
inébranlable, sans changer de couleur, comme si elle eût
joué un rôle étudié et non une tragédie véritable et san-
glante, après avoir jeté avec une assurance calme ses yeux
de tous côtés, elle les éleva au ciel, joignit les mains et
adressa à Dieu une fervente prière. Lorsqu'elle l'eut ter-
minée, elle détacha son agrafe sans permettre au bour-
reau de la toucher, ôta son fichu et se mit à genoux.
L'exécuteur lui banda les yeux, et comme elle recomman-
dait son âme à Dieu, abattit la tête d'un seul coup. En
retirant le corps, l'un des valets le découvrit à demi et
laissa voir sa gorge ; les assistants s'indignèrent, et pour
faire justice de son valet, le bourreau le poussant du
pied le précipita du haut de l'échafaud.

La pitié qui tenait encore l'assemblée sous ses puis-
santes émotions redoubla à la vue du frère. Il pouvait
avoir vingt ans ; une barbe naissante couvrait à peine ses

LE FRÈRE ET LA SOEUR.

joues ; sa parfaite ressemblance avec sa sœur en rappelait
toute la beauté. Quand il aperçut là, devant lui, cette tête
si chère séparée du corps encore palpitant et exposé sur l'é-
chafaud, il perdit connaissance, on crut un moment que sa
vie s'échapperait sans attendre le glaive du bourreau. Puis,
revenu un peu à lui-même, il s'efforça de proférer d'une voix
à demi éteinte quelques paroles inarticulées. Cependant,
après qu'on lui eut ôté son pourpoint et préparé les che-
veux, il sembla reprendre de la force et s'agenouilla. Le
bourreau voulut lui bander les yeux, il ne le souffrit pas,
et on l'entendit lui dire : « Frappe seulement ; tu as vu
» le courage de ma sœur, je suis son frère. » Il ne put
achever, la nature défaillante trahissait l'effort de son âme
luttant contre les remords et les regrets. L'exécuteur fit
voler la tête, et recueillis par la famille, leurs corps furent
emportés et enfermés dans le même tombeau

L'ARTISTE.

« Seigneur Matéo, vous ne me tiendrez pas rigueur.
» Ne soyez pas un intendant si sévère, et je serai un visi-
» teur reconnaissant et discret. Que servent dans votre ma-
» gnifique villa tant de riches trésors de l'antiquité, tant
» de vases, de statues, de marbres, d'objets de toute es-
» pèce, s'ils sont éternellement dérobés aux regards? Le
» cardinal Albani m'a désigné cette collection comme une
» des premières d'Italie. J'ai quitté Rome exprès pour
» jouir d'un spectacle dont je suis enthousiaste. Me
» l'interdirez-vous? serez-vous inflexible à ma prière?
» Que vous êtes heureux de vivre ainsi au milieu des
» beautés exquisés de l'art!

« —Je vous l'ai déjà répété souvent, illustre voyageur,
» reprit Matéo : désobéir m'exposerait à une disgrâce.
» Nul étranger n'a jamais franchi le seuil de l'enceinte
» où s'accumulent depuis tant d'années les objets de vos
» études et de votre ardente curiosité. — Ah ! reprit le
» voyageur, si vous pouviez me comprendre, vous cé-

L'ARTISTE.

» deriez. » Et pour corrompre l'inflexible intendant, il
offrit quelques bouteilles de vin de Toscane et une dou-
zaine de pièces d'or. « Eh bien, ce soir trouvez-vous à
» l'entrée du jardin, je ferai en sorte de vous introduire. »

Ils en étaient là de leur conversation lorsqu'un domes-
tique vint annoncer à l'intendant l'arrivée de son jeune
maître. Matéo s'éloigna, laissant l'étranger plein d'es-
poir et de crainte. « Il allait donc enfin compléter son
» voyage, ses études, ajouter encore de belles pages
» à son œuvre ! Elle serait toujours quelque chose d'in-
» achevé tant qu'il n'aurait pas pénétré dans ce sanctuaire
» mystérieux. Là, sans doute, il trouverait quelques-uns
» de ces débris de la Grèce et de Rome dont la décou-
» verte est toute une fortune pour l'artiste. Mais si Ma-
» téo ne tenait pas sa parole, il faudrait quitter l'Italie
» sans connaître une de ses merveilles. » Ainsi, après toutes
les richesses étalées à ses regards, soumises à son génie
observateur, l'imagination lui créait encore un petit monde
idéal de médailles frustes, de fragments de bronze ou d'au-
tres objets précieux, et le rendait plus malheureux de ce
qu'il ignorait qu'il n'est devenu célèbre par ce qu'il a écrit.

Ce voyageur enthousiaste, cet artiste passionné était
Winckelmann, le célèbre antiquaire. Au moment de quit-
ter Rome pour retourner en Allemagne, et comme il pre-
nait congé du cardinal Albani, le prélat lui avait fait un
pompeux éloge de la villa Polastro, sans pourtant l'avoir
visitée jamais, et sur la seule foi de la renommée, Il igno-
rait les ordres rigoureux qui en défendaient l'entrée, le
mystère qui enveloppait la vie de ses possesseurs, les riches-

CAUSES CÉLÈBRES.

ses enfouies là pendant plusieurs générations, enfin les récits ou sinistres ou bizarres qui s'attachaient à cette demeure. Dès son arrivée le savant avait tout recueilli, mais ne s'était pas découragé; après bien des essais, bien des promenades à l'aventure autour du parc, il était enfin parvenu au point où nous l'avons laissé avec Matéo. L'amour fervent de l'art allait être couronné de succès.

Comment donc tant d'obstacles arrêtaient-ils, dans un coin de l'Italie, aux environs de Mantoue, celui auquel Rome avait été fière d'ouvrir les trésors de toutes ses antiquités? Quelle cause faisait d'une précieuse galerie une retraite impénétrable?

Lorsque Doria voulut imposer sa dictature à Gênes, il trouva une vive résistance dans quelques-uns des magnifiques seigneurs de la république. Pour les vaincre il fallut les bannir. L'exil leur sembla préférable à la domination de celui qu'ils avaient vu à peine leur égal. Ils transportèrent ailleurs leurs biens et leur influence. La liberté les dédommagea quelque temps du sacrifice qu'elle leur avait inspiré. Mais lorsque Doria eut affermi son autorité, il fallut choisir entre la cour du nouveau maître avec tout son cortège de servitude, ou l'indépendance renfermée dans l'enceinte étroite de quelques palais; se résigner à des conspirations sans fruit, distraits seulement par les femmes ou par le jeu.

Parmi ces nobles familles expatriées, celle des Polastro fut inflexible; elle n'avait pas fui d'abord pour se courber plus tard sous le joug de Doria; elle aima mieux s'isoler que ramper. Bientôt le repos lui pesa. Ces natures ardentes

L'ARTISTE.

et vigoureuses, longtemps exercées à la lutte, cherchèrent dans le mouvement des passions ce que les rivalités politiques ne leur offraient plus. Cette surabondance de vitalité produisit d'autres passions. Les choses nobles et héroïques étaient défendues; les situations véhémentes y supplèrent. Les insoucians se tournèrent vers les femmes, les hommes forts se livrèrent au jeu; ils y retrouvaient la crainte et l'espérance, les plus grands mobiles du cœur humain.

La famille de Polastro était donc une famille de joueurs. La passion originelle, transmise de père en fils et comme léguée avec l'héritage, en avait fait une race toujours malheureuse, souvent coupable. A l'époque du voyage de Winckelmann, cette antique souche était réduite à un vieillard plus que sexagénaire et à son petit-fils Cinelli, jeune seigneur de vingt-cinq ans. Cependant cette tradition d'erreur et de folie semblait s'être rompue, soit qu'une fortune à demi dévorée ne fournît plus assez d'aliment à la passion, soit qu'un sang affaibli par degrés lui eût donné le temps de se refroidir.

Le tourbillon avait bien d'abord emporté les premières années du marquis de Polastro, et il avait subi l'influence fatale. On l'avait vu aussi, comme ses ancêtres, penché sur les tables où roulait l'or, l'œil inquiet, la poitrine oppressée, le corps agité de convulsions, le cerveau transporté de fureur jusqu'au suicide; mais la mort subite de son père, arrivée, dit-on alors, en pays étranger, arrêta la sienne. Une révolution s'opéra tout à coup; la solitude succéda au monde, l'étude à la dissipation et aux sarcasmes moqueurs contre les savants, l'avarice à la prodigalité. Plus

CAUSES CÉLÈBRES.

de domestiques de luxe, plus de brillants équipages ; toutes les propriétés furent vendues, à l'exception de celle dont l'entrée excitait les désirs de Winckelmann. Une vieille gouvernante et son mari, à la fois intendant et concierge, composèrent désormais sa maison.

Les censeurs autrefois avaient tonné contre ses folles dépenses ; ils crièrent après sa sordide parcimonie, et ne lui pardonnèrent pas d'avoir en un jour franchi l'intervalle qui sépare les deux extrêmes. Aussi, que de contes sur son trésor, sur ses sequins entassés ! « Jadis, se disaient les Mantouans, il passait les nuits dans les maïsons de jeu ; maintenant il rôde autour de sa villa, prêt à tuer le téméraire qui osera s'en approcher. Au-dessous du pavillon superbe où sont rassemblés les tableaux et les statues, est une cave, il s'y rend tous les soirs pour retourner son or et fondre en lingots son argent. Le vieux Matéo l'a épié plus d'une fois, et en prêtant une oreille attentive, il a entendu le bruit de cet or remué chaque soir. Il en doit posséder une quantité immense. C'est là son unique pensée. Voyez, ajoutaient-ils, comme il est devenu maigre depuis sa conversion ; pâle, mal vêtu, les cheveux en désordre, il ressemble à un spectre. Voilà où l'ont réduit les terreurs du vol. Est-ce bien l'aïeul de ce jeune Cinelli, la fleur des seigneurs de Mantoue, si spirituel, si instruit, si brillant, qui donne le ton à Vérone et à toute l'Italie par son bon goût, son élégance exquise, qui fait le tourment de bien des jeunes filles, en attendant qu'il consente à faire le bonheur d'une seule ? »

L'ARTISTE.

Ce dernier portrait était celui du jeune cavalier dont le domestique était venu annoncer l'arrivée à Matéo au moment même où, séduit par le vin et par l'or, il réitérait à Winckelmann la promesse si désirée. Le soir venu, le savant ne manqua pas au rendez-vous, et par une petite porte laissée à dessein entr'ouverte pénétra dans le parc. Il s'achemina vers le pavillon, espérant y rencontrer son guide. Toutefois, incertain de sa route sous l'ombre épaisse du bois, il aima mieux s'arrêter un moment. Au moindre frémissement des feuilles agitées par le vent, il s'imaginait entendre les pas de Matéo. Un quart d'heure s'était écoulé, il ne paraissait pas ; Winckelmann tressaillait d'impatience. Enfin un bruit vint frapper son oreille ; c'était bien le retentissement de quelques pas. Il regarde et redouble d'attention ; le rayon d'une lumière douteuse sillonne l'obscurité et se perd aussitôt. Appellera-t-il ? révélera-t-il sa présence par quelque signal ? Pendant ces rapides hésitations, la lumière se montre encore, et éclaire à demi une sorte de fantôme couvert de longues draperies ; il frémit, ne peut en croire ses regards, s' imagine qu'ils sont troublés de quelque illusion fantastique.

Cependant le fantôme chemine, semble marcher vers lui, change bientôt de direction et s'évanouit. Tout ce que l'illustre voyageur avait recueilli de bruits populaires se représente à son esprit. N'est-ce pas le vieillard qui fait sa ronde autour du pavillon et s'assure qu'il est seul avant de s'y renfermer ? Y a-t-il sécurité à demeurer ? Mais où fuir ?... L'apparition subite de l'ombre, qui semble reve-

CAUSES CÉLÈBRES.

nir sur ses pas, le jeta dans un nouveau trouble. Cette fois ce n'était plus une erreur ; il distingua clairement un vieillard, des cheveux en désordre, une barbe blanche et longue, un manteau rouge couvrant à peine sa nudité, des yeux fixés vers la terre. Mais ses mains n'étaient point armées ; il portait seulement une lanterne sourde, et sans donner la moindre attention à ce qui l'entourait, s'avancait lentement comme accablé sous le poids d'une sombre pensée. Que redouter de ce spectre impuissant ? Winckelmann se rassure ; la curiosité l'excite, il n'hésite pas à le suivre de loin avec précaution.

Bientôt il arriva au bout de l'allée ; un espace vide et de quelques pas la séparait d'un bâtiment dont les formes se dessinaient à peine dans l'ombre. La lumière apparaît tout à coup plus élevée ; le vieillard avait monté des marches ; il ouvre une porte qu'il ne referme même pas, entre et allume une lampe suspendue au milieu de la salle. Dans le fond, une antique armure, un tableau mal éclairé se montraient vaguement à l'œil attentif du savant. Il allait approcher, lorsque tout à coup s'élançait dans cet appartement une personne qu'à sa vivacité et bientôt à ses traits il reconnaît pour un jeune homme. « Grands dieux ! s'écrie » le vieillard d'une voix émue dont tous les accents retentissent au dehors, vous ici, mon fils ? mais je vous avais » enfermé dans votre chambre ; j'en avais emporté la » clef... la voici... qui vous a ouvert?... — Personne, » répondit le petit-fils. — A moins de vous précipiter par la » fenêtre... — Je m'y suis précipité. — Malheureux ! de » trente pieds ! à quoi vous exposiez-vous ? — A périr ;

L'ARTISTE.

» et plutôt au ciel qu'en retournant au palais vous eussiez » heurté expirante à vos pieds la victime de vos cruels » refus ! Y persistez-vous toujours ? — Mais, Cinelli, la » fureur vous aveugle ; croyez-en votre père, le seul argent » que j'ai, je le partage avec vous, je n'en possède pas » d'autre. — Vous me trompez, vos richesses sont ici, on » me l'a dit... vous les entassez dans ce pavillon. Allons, » ne dissimulez plus ; il me faut de l'argent, ou je suis » déshonoré. Vous ne l'ignorez pas, je vous l'ai répété » mille fois ce matin, les dettes du jeu sont sacrées ; mon » existence, mon mariage, tout est compromis, tout est » perdu, ô mon père ! Eh bien, oubliez mes empor- » tements, écoutez ma prière ; j'embrasse vos genoux... » Et Winckelmann l'aperçut qui se jetait aux pieds du vieillard ; il distingua comme des gémissements et des sanglots : un silence de quelques moments succéda à cette agitation.

« Cinelli, reprit Polastro tout ému et cherchant à » le relever, j'en atteste Dieu, notre unique témoin, » je le jure devant lui, on vous a trompé, je n'ai » point de trésor. — Mensonge, mille fois mensonge ! » s'écria le fils en se redressant avec fureur. Votre or est » là quelque part ; désignez-moi l'endroit, ou vous me » forcerez... » Il avait saisi le bras du vieillard. « Enfant, » que prétends-tu?... » Cinelli porte la main à sa poitrine et en tire un poignard ; le père se rejette en arrière, et du bras laissé libre saisit un vieux glaive rouillé. L'un ou l'autre allait frapper ; immobile de surprise et d'effroi, Winckelmann respirait à peine.

CAUSES CÉLÈBRES.

« Eh bien, dit le père en lançant au loin l'arme qu'il tenait, Cinelli, je vais te satisfaire; aide-moi seulement... » Ils soulevèrent, au milieu du salon, une table oblongue fermée de tous côtés et semblable à un couvercle en bois; au-dessous était une boîte en forme de cercueil. « C'est donc là vos trésors? s'écria Cinelli; pour quoi, mon père, me l'avoir caché si longtemps?—Écoute, dit le vieillard, calme ton impatience pendant quelques minutes encore, laisse-moi t'apprendre un événement...— A quoi bon? c'est un subterfuge, il n'est plus temps de reculer... je pars dans la nuit, demain de bonne heure il faut payer... point de discours... Et il trépignait d'impatience. — Deux mots seulement; je t'en supplie à mon tour, lui dit le père, ne me refuse pas. — Eh bien, parlez donc.

» — Moi aussi, j'ai été joueur; moi aussi, j'ai eu un père et un créancier inexorable; moi aussi, je lui ai demandé de l'argent et il m'en a refusé. Nous étions sur le chemin de Rome; je l'ai tué, j'ai été parricide; deviens-le à ton tour, Cinelli! — Quelle horreur! vous m'en imposez, mon père; le vôtre est mort à l'étranger. — Eh bien donc, prends mon trésor, je te l'abandonne; lève ce couvercle... » D'un mouvement précipité, d'un regard avide, le fils le soulève... Que voit-il?... un cadavre. Il jette un cri, Winckelmann le répète involontairement. « On nous a entendus, » dit le vieillard. Cinelli sort tout égaré du salon et en descend les marches; le bruissement des feuilles indique l'endroit où l'artiste cherchait en vain à se cacher. Il est déjà sous une main vigou-

L'ARTISTE.

reuse qui l'étreint; mille questions le pressent : « Qui es-tu? d'où viens-tu? qui t'a placé là? qu'as-tu vu? qu'as-tu entendu?

» — Le hasard m'a fait entrer dans le parc; je m'y suis égaré; je n'ai rien vu, rien entendu; je suis un artiste qui voyage, je me nomme Winckelmann. Aidez-moi à retrouver ma route.—Vous Winckelmann? » A ce nom Cinelli s'arrêta respectueusement et parut réfléchir. « N'importe, reprit-il bientôt avec vivacité; d'ici on aperçoit tout dans le salon; vous avez vu. D'ici l'on doit tout entendre; vous avez entendu. Silence éternel, ou vous périrez Jurez-moi de vous taire, j'en croirai la parole d'un grand artiste. » Winckelmann la donna; alors Cinelli le conduisit rapidement à la petite porte par laquelle il était entré, et le lendemain il reprenait la route de Rome.

Quelque temps avant son excursion à Polastro, Winckelmann avait arrêté le jour de son départ définitif pour l'Allemagne; car il avait adressé à un de ses amis de Bâle la lettre suivante :

« Je n'ai le temps, mon cher Meckel, que de vous écrire deux mots. Je vous annonce mon voyage en Allemagne; je compte partir de Rome le 8 avril, en compagnie de M. Cavaceppi, et j'espère par conséquent être chez vous l'automne prochain, avec toute ma gaieté. »

Le 10 avril, il quitta Rome avec le sculpteur Cavaceppi, traversa rapidement Lorette, Bologne et Venise. Autrefois il avait montré partout une joie d'enfant, soit qu'il explorât plusieurs bibliothèques curieuses ou de riches

CAUSES CÉLÈBRES.

galeries, soit qu'il admirât les belles campagnes de la Lombardie vénitienne... Maintenant sa course était sérieuse et triste; le bonheur de revoir sa patrie ne l'entraînait plus vers l'Allemagne, comme il l'avait écrit à son ami Meckel; une pensée terrible et dominante semblait le chasser de l'Italie. Mais une visite indispensable devait le retenir quelques jours à Vérone; la reconnaissance l'exigeait.

Bien des années auparavant, et quand Winckelmann était fort jeune encore, il s'était passé sur les bords du Rhin, près de Francfort, une scène qui expliquera l'obligation presque sacrée pour l'artiste de s'arrêter à Vérone. Vers la fin d'une journée d'été, deux dames en voiture ordonnaient à leur cocher d'arriver le plus vite possible jusqu'à un homme qu'elles avaient aperçu sur la rive du fleuve le cou nu et le rasoir à la main. Une fois près de lui, elles descendent et s'écrient : « Malheureux ! qu'allez-vous faire ? — Me raser... » répond en se retournant froidement cet homme. C'était un jeune et pauvre voyageur, un étudiant aventurier comme il s'en rencontre assez souvent sur les routes de l'Allemagne; il avait été chef de chœur d'étudiants, maître d'école et recteur de village. Il raconta avec une grâce naïve à ces dames comment, ennuyé d'enseigner le latin et le grec, poussé par un instinct secret et irrésistible, il avait formé la résolution de se rendre à Paris. Dénué de ressources, mais soutenu par un grand courage, il avait entrepris le voyage à pied, sans autres provisions que celles renfermées dans un vieil havre-sac de toile qui déjà deux ou trois fois avait fait le tour de l'Europe avec ses ancêtres. Bien-

L'ARTISTE.

tôt des obstacles de toute nature l'avaient arrêté : la guerre, le défaut d'argent, l'incertitude du lendemain. Il revenait sur ses pas, et avant de se présenter dans la ville et d'y solliciter quelque place nouvelle, il voulait paraître dans un équipage décent, avec un air de propreté et une barbe fraîche. Ces dames l'avaient surpris à sa toilette. Les rires recommencèrent de nouveau; la plus âgée offrit de l'argent, la plus jolie griffonna au crayon une recommandation pressante pour un ami; et elles s'éloignèrent en lui souhaitant prospérité.

Winckelmann, car c'était lui, était alors, comme on le voit, au début de sa vie d'artiste; fils d'un cordonnier de Stendalh, ce rejeton sauvage, ainsi qu'il s'appelait lui-même, avait une âme sensible et noble. Le souvenir de ce trait généreux, qui décida peut-être de sa destinée et nous a donné l'historien le plus éloquent de l'art, resta profondément gravé dans son cœur. Le sort de la jeune femme l'intéressait, l'inquiétait toujours, lorsqu'il apprit qu'elle avait épousé le sénateur Ambroise Speroni, et habitait Vérone. Il se serait accusé d'ingratitude si, avant de quitter l'Italie, il n'avait pas visité sa bienfaitrice. Il la vit donc, non plus avec ce plaisir qu'il s'était promis, mais avec un air de préoccupation et de tristesse dont rien ne semblait le distraire. Vainement madame Speroni et sa fille furent-elles prodigues de soins et d'attentions, le front de l'artiste portait toujours la soucieuse empreinte d'un ennui extraordinaire. Elles ne pouvaient en pénétrer la cause. Tantôt elles imaginaient quelque fête, tantôt elles l'initiaient à la confidence de leurs joies intimes, de leurs pro-

CAUSES CÉLÈBRES.

jets, de leurs espérances. Il était question alors d'un mariage; la jeune fille exaltait les qualités de celui auquel elle avait juré de s'unir, de celui sans lequel elle ne saurait vivre. « Oui, monsieur Winckelmann, s'écriait-elle avec » l'accent de la résolution, oui, je mourrai si mon père » s'obstine dans ses refus et ajoute foi à toutes les inventions de la calomnie. »

Le savant souriait : « Mourir ! lui dit-il; et pour prononcer ce mot, vous choisissez le moment où l'amour » vous anime de tout ce que la vie a de plus énergique. » Vous vivrez, vous serez heureuse; vous le méritez... » Mais quels jaloux, quels méchants ont jeté la défiance » dans l'âme du seigneur Speroni ? Quel gentilhomme » eût attiré vos regards et fait battre votre cœur s'il n'en » eût été digne ? Sa naissance, ses qualités, je n'en doute » pas, égalent ses agréments. — Oh ! oui, répondit avec » une douce émotion la jeune comtesse, qui tenait un » crayon à la main et semblait, à travers les carreaux de » la fenêtre, copier quelque chose qui avait fixé son attention, mon père n'a jamais voulu croire que la beauté » des traits annonçait une belle âme. En partant pour » Dussau, il nous a défendu de le recevoir. Mais, par bonheur, il est permis de regarder dans la rue; il y passe » quelquefois... Tenez, il y est maintenant; c'est lui que » je dessine; regardez et jugez vous-même. » Winckelmann se lève, se tourne vers la rue : « Ah ! » s'écrie-t-il aussitôt avec un mouvement d'effroi. Il s'approche de la fenêtre; un beau jeune homme faisait piaffer son cheval; il le fixe et quitte précipitamment ces dames.

L'ARTISTE.

Arrivé sur la place, Winckelmann s'approcha du cavalier, suivit quelques instants le pas du cheval, et à la vue même de la comtesse et de sa fille, échangea quelques paroles, après lesquelles ils disparurent tous les deux. Le soir parut long à venir à ces dames; elles attendaient avec impatience l'explication d'un entretien auquel elles avaient trouvé un air mystérieux : leur ancien ami ne reparut pas. Surprises et inquiètes, elles envoyèrent à son hôtellerie. Winckelmann avait déjà repris sa route avec M. Cavaceppi sans dire adieu à celles qui lui montraient tant d'amitié et auxquelles il avait voué tant de reconnaissance.

D'où venait cette disparition subite ? Pourquoi, au moment du départ, comme ces dames l'apprirent à l'hôtellerie, laissa-t-il éclater les symptômes d'une bizarrerie qui annonçait déjà un grand désordre d'esprit ? de la colère, de la joie, des ordres sans suite; d'abord le Tyrol, puis Rome, enfin Berlin pour but de son voyage; en un mot, mille choses contradictoires. Chacun à sa manière voulut interpréter ces signes d'une aberration apparente. Était-ce le génie troublé par la contemplation, par l'enivrement de ses propres œuvres et tout à coup arrêté dans sa marche ? Était-ce l'impression toujours croissante de la terrible scène dont il avait été le témoin et de la menace qui l'avait suivie ? Le cavalier dont l'aspect imprévu lui avait arraché un cri n'aurait-il pas été Cinelli lui-même, et dans cet échange de quelques paroles, ne s'en serait-il pas rencontré d'effrayantes et qui auraient fait succéder à la rêverie sombre une inquiétude voisine de la folie ? Son compagnon de voyage pouvait seul pendant une route pro-

CAUSES CÉLÈBRES.

longée et à travers des entretiens intimes, surprendre la vérité qui échappait à tout le monde.

Les annales italiennes ont conservé le journal de ce compagnon de Winckelmann; il prouve le soin affectueux avec lequel il étudiait l'inexplicable voyageur et s'efforçait de détourner un mal dont le progrès l'alarmait.

JOURNAL DU VOYAGE DE M. CAVACEPPI,

Sculpteur romain.

« Nous partîmes de Rome, l'abbé Winckelmann et moi, le 10 avril 1768, dans l'intention de faire un tour en Allemagne; lui, avec le projet de veiller de plus près à la traduction de son principal ouvrage dans une langue plus universelle; et moi, uniquement pour voir de nouveaux pays et de nouvelles choses.

» Nous prîmes notre route par Lorette et Bologne, Venise et Vérone; nous fîmes chacun nos observations suivant la diversité de nos goûts et de nos professions. De là nous gagnâmes le Tyrol par les Alpes. Pendant que nous avancions dans le golfe des montagnes, je remarquai tout d'un coup que Winckelmann changeait de visage; il me dit alors d'un ton pathétique: « Voyez, mon ami, quel horrible aspect! quelles terribles hauteurs! » Peu de temps après, lorsque nous étions déjà sur le territoire allemand, il s'écria encore en m'adressant la parole: « Quelle pauvre architecture! voyez ces toits comme ils sont terminés en pointe! » Et il dit cela

L'ARTISTE.

» avec tant de véhémence, que ses paroles en exprimaient le dégoût.

» D'abord je croyais qu'il plaisantait; mais voyant qu'il parlait sérieusement, je lui expliquai que la hauteur des montagnes avait quelque chose de grand qui me charmait; que quant à la façon pyramidale de bâtir, elle aurait dû plutôt me choquer, moi, qui suis Italien, que lui, qui est Allemand. Au surplus, ajoutai-je, il faut juger de ces choses avec plus de circonspection, attendu que, dans un climat où il tombe beaucoup de neige, ces sortes de toits sont indispensablement nécessaires. Je pris aussi la liberté de lui faire observer qu'il ne seyait pas bien à un philosophe comme lui de montrer tant de délicatesse. Pour tâcher de l'égayer, je lui citai quelques épigrammes de Catulle contre ses mouvements bizarres d'humeur, mais le tout en vain. Il me dit qu'il n'y avait plus de repos pour lui s'il continuait à voyager, et il chercha à me persuader de retourner en Italie.

» Au milieu de ces discours désordonnés, nous arrivâmes à Augsbourg, d'où, sans y faire un long séjour, nous partîmes pour Munich. Pendant toute la route, mon compagnon de voyage n'avait pas discontinué de me tourmenter par sa *mélancolie indéchiffrable*, si bien que je croyais quelquefois qu'il était devenu fou. Cependant j'employai tout au monde pour lui relever le courage. Je le priais, je me fâchais, le tout inutilement: le refrain à chacune de mes remontrances était toujours: » *Tormiano a Roma, retournons à Rome.*

» A Munich, Winckelmann reçut des honneurs propor-

CAUSES CÉLÈBRES.

» tionnés à son mérite ; on lui fit présent d'une belle pierre
» antique, gravée en creux, qui lui fut très-agréable ; mais
» ces distinctions ne dissipèrent point les vapeurs noires
» qui offusquaient son esprit ; toujours plongé dans un
» morne chagrin, il m'accompagnait comme un criminel. »

Un tête-à-tête aussi triste ne pouvait plus guère se prolonger, on le conçoit ; tous les efforts pour ramener à la raison un esprit qu'il croyait frappé d'égarement avaient échoué. La tâche du sculpteur lui paraissant consciencieusement accomplie, à Vienne il se sépara de Winckelmann, ne voulant pas rétrograder jusqu'à Rome, où celui-ci persistait à revenir, comme dans le seul asile qui lui restât. Dominé d'ailleurs par l'ascendant d'une terreur continuelle, il reprit enfin le coche pour se rendre seul à Trieste. Il est vrai de le dire aussi, l'image de cette jeune fille qui allait épouser un joueur et un assassin le poursuivait. Pensait-il à lui révéler la vérité ? en aurait-il le courage ? N'eût-il pas mieux valu pousser jusqu'à Dussau, où se trouvait le comte Speroni, et là, en excitant la sollicitude paternelle, lui donner le moyen de désabuser sa fille, de l'enlever au péril dont sa passion la menaçait ?

Comme il approchait de Trieste, un de ses compagnons de voyage entra en conversation avec lui, et instruit sans doute à l'avance du caractère, des goûts de Winckelmann, hasarda quelques paroles sur les beaux-arts. Ce début suffit pour le séduire, et bientôt il accorda toute sa confiance et toute son amitié à l'étranger, au point de lui montrer ses médailles d'or, magnifique présent de la cour de Vienne, et de lui laisser même pénétrer ses secrets. Ar-

L'ARTISTE.

changeli, c'était le nom du voyageur, redoublait d'empressement. Une fois à Trieste, ils furent obligés d'attendre un vaisseau pour Ancone. Winckelmann resta seul dans l'hôtellerie ; l'ami s'occupa du soin de trouver un bâtiment prêt à partir.

Le 8 juin 1768, entre une heure et deux heures de l'après-midi, Winckelmann, assis à sa table, écrivait ses avis à l'éditeur futur de la nouvelle histoire de l'art, et jusque sous la funeste préoccupation de son esprit, s'occupait minutieusement de détails typographiques, lorsque Archangeli parut. « Seigneur, dit-il d'un air triste, quel
» malheur pour moi de ne pouvoir profiter plus longtemps
» du charme de votre société, et vous entendre discourir
» de cet art dont vous avez fait une histoire immortelle
» et dont vous vouliez bien me donner parfois de précieux
» notions ! Grâce à vos entretiens, cette courte tra-
» versée a mieux valu pour moi qu'un voyage en Italie. » Winckelmann l'écoutait avec plaisir et avec surprise : « Quel contre-temps fâcheux, lui dit-il en l'interrompant,
» vous sépare tout à coup de moi ? — Une affaire pres-
» sante, imprévue, que je ne puis différer. Mais s'il ne
» m'est plus donné désormais de vous entendre, vous me
» permettez, j'espère, de voir encore une fois, pour la
» dernière sans doute, d'imprimer dans mon esprit vos
» belles médailles. » Et il prononçait ces paroles avec un ton d'enthousiasme qui gagnait déjà le savant ; enchanté d'avoir rencontré un appréciateur si passionné, il s'empresse de le satisfaire, court à sa malle et se met à genoux pour en ouvrir le cadenas.

CAUSES CÉLÈBRES.

Archangeli s'était glissé derrière, et tirant de sa poche une corde avec un nœud coulant, il la lui jette autour du cou pour l'étrangler. La corde s'arrête au menton, Winckelmann la saisit avec force de la main droite, se relève, et de l'autre se défend ; mais la lutte à peine engagée, l'assassin le frappe d'un grand couteau sur les mains. A la vue de cette arme, anéanti comme d'une stupeur subite, Winckelmann résiste à peine et tombe terrassé. Le scélérat lui plonge cinq fois son couteau dans le bas-ventre. Aux cris que sa victime pousse, on accourt et on l'arrête.

Le hasard avait-il conduit Archangeli à la rencontre de Winckelmann ? la cupidité seule avait-elle armé son bras ? n'était-il pas de la profession de ceux qui vendent leur poignard et trafiquent de l'assassinat ? Sa fuite précipitée de Vérone après l'entretien de quelques instants avec Cinnelli le fait supposer. Le jeune comte, alarmé sans doute de retrouver l'unique dépositaire de son secret dans la maison précisément de celle dont on lui refusait la main, s'était repenti de n'avoir pas puni la dangereuse curiosité de l'antiquaire. Connaissant à peu près sa route, il avait confié à un *bravo* le soin de porter le coup que lui-même n'avait pas osé frapper.

Appliqué à la torture, Archangeli s'obstina à paraître seul coupable et à expliquer la cause de l'assassinat par le désir exclusif de s'approprier les médailles. Était-ce la vérité ? était-ce le faux point d'honneur des *bravi*, fidèles au serment de ne jamais nommer celui qui les paye, et ainsi de conserver le poignard sans tache, suivant l'expression

L'ARTISTE.

de ces sicaires ? Qu'importe après tout ? un crime affreux n'en ravit pas moins avant le temps l'écrivain qui, donnant une forme aux règles éparses du vrai, du beau et du sublime, n'a pu perfectionner le code des beaux-arts, mais en est encore le premier législateur.

L'INFANTICIDE.

Les atteintes de la goutte privaient depuis deux ans le vieux Schoning, ouvrier de Nuremberg, de l'usage de ses membres ; de modiques ressources, épuisées par cette longue maladie, ne lui permettaient pas de garder sa servante. Il fallut confier à sa fille, âgée seulement de treize ans, tous les soins du ménage, et celui de sa santé, plus pénible, plus difficile encore. Les jambes du pauvre goutteux, gonflées et roidies par la souffrance, avaient besoin d'être humectées nuit et jour ; pour se replacer sur son lit la force lui manquait ; Éléonore-Maria Schoning en trouvait dans sa tendresse ; de ses faibles bras elle étreignait son père, et après mille efforts parvenait à le soulever un peu, à aider sa marche chancelante jusqu'au lit de douleur. Elle avait un courage au-dessus de son sexe et de son âge, et malgré la délicatesse d'une faible complexion, ne se rebuta pas un seul moment.

Aussi, chaque fois que Schoning considérait ce dévouement inaltérable, de grosses larmes roulaient dans ses

L'INFANTICIDE.

yeux ; il se reprochait presque de vivre, et il frémissait à la pensée du jour fatal qui la livrerait à l'isolement et à la misère. Il la rapprochait de lui, la serrait avec émotion, lui plaçait religieusement sa main sur la tête, et lui répétait souvent : « Bonne fille, tu as aimé ton père, Dieu te » bénira. » Et il levait les yeux au ciel, invoquant sa protection pour celle qu'un triste sort rendait orpheline avant le temps. Voilà comme s'écoulaient les premières années de Maria, consacrée sans repos aux veilles, aux travaux les plus pénibles, étrangère à tout ce qui distrait la jeunesse, ou du moins à ce qui adoucit l'entrée de cette vie si rude pour quelques-uns, l'illusion et l'espérance.

Une scène déchirante vint bientôt briser son âme. Le vieillard s'affaiblissait, il ne quittait plus le lit, ne prenait plus de nourriture. « Va chercher le prêtre, » lui dit-il un soir. A ces mots elle tombe sur son père, suffoquant de sanglots et presque évanouie. « Courage, mon enfant, » lui répéta-t-il ; va vite, ne me laisse pas mourir sans les secours de la religion, que je puisse au moins te recommander à quelqu'un. » Elle se leva, et autant que la douleur le permettait, se hâta d'obéir. Bientôt de retour et à genoux à côté du lit, elle put entendre les dernières paroles adressées à l'ecclésiastique, ce témoignage d'admiration, cet hommage paternel à sa vertu et à son dévouement. « C'est un ange, dit le vieillard d'une voix émue » et presque éteinte ; elle m'a fait vivre jusqu'à ce jour. » Jamais de fatigue ou de répugnance ; je la laisse seule » et dans la misère ; elle est victime de sa tendresse : que » Dieu la récompense enfin ; aidez-la, je vous supplie ;

CAUSES CÉLÈBRES.

» écoutez la prière de son père mourant. » Et il expira.

Le lendemain un cercueil porté par deux hommes traversait les rues de Nuremberg; une fille de dix-sept ans le suivait seule, pâle, dans un recueillement profond, les yeux fixés vers la terre. Elle le vit jeter dans la fosse commune, se prosterna, demeura quelques minutes immobile et reprit lentement le chemin de sa demeure déserte. Deux officiers du revenu public l'attendaient sur la porte; ils demandèrent à visiter les papiers du défunt pour s'assurer s'il avait payé les taxes en proportion de sa propriété. Ils ne manquèrent pas de trouver qu'il n'avait pas payé toute sa part d'impôt, et le constituant débiteur du fisc, apposèrent les scellés. Elle eut beau réclamer, montrer partout la misère autour d'elle, ils renfermèrent impitoyablement sous clef quelques effets échappés jusque-là aux dures exigences de la maladie et de la pauvreté.

Cependant, par un reste de commisération, on l'autorisa à demeurer dans une chambre dégarnie de meubles, jusqu'à la décision des directeurs du trésor public sur l'affaire. Docile, résignée, impuissante à défendre ses droits si elle en avait eu, la fille de Schonning obéit en pleurant et se confina dans sa solitude. C'était pour bien peu de temps. Munis d'un ordre de leur chef, les officiers du fisc revinrent bientôt enjoindre à Maria de sortir sans délai de la maison; elle était confisquée au profit du trésor. Quelques jours encore, et peut-être remise de sa douleur, excitée par la nécessité, souvent le bon génie des malheureux, elle aurait trouvé un emploi, un service quelconque. Le sort ne mit pas assez d'intervalle entre ses coups. La

L'INFANTICIDE.

mort aujourd'hui, le fisc le lendemain; père et asile, tout lui fut ravi à la fois. C'était trop pour l'orpheline timide, isolée, sans expérience et sans ressource.

Maria franchit donc ce seuil ravi à ses besoins, jetant un douloureux et dernier regard sur la petite maisonnette qui l'avait vue naître et où venait de mourir son unique ami. Elle s'informa du bureau du fisc, y courut, s'imaginant que des supplications feraient révoquer l'arrêt cruel. Introduite devant les juges, elle ne sut que pleurer; ils ne comprenaient pas ce langage, on la renvoya. La rue lui restait pour asile; pendant le jour il lui offrait un peu de sécurité, et elle erra dans Nuremberg, interrogeant le regard de chaque personne qu'elle croyait la remarquer; peu la devinaient, nul ne songeait à lui offrir des secours; elle ne rencontra que des curieux ou des indifférents.

La nuit arrivait; l'image de son père, toujours présente à son esprit, attira ses pas vers le cimetière de l'église de Saint-Nicolas, où il reposait. Là, éperdue, désespérée, elle se jeta sur la terre encore mouvante qui recouvrait le cercueil. « Mon père! mon père! » répétait-elle en gémissant. Elle aurait voulu le rejoindre, s'endormir pour toujours près de lui. La nuit se passa à pleurer, à prier, à invoquer celui qui ne pouvait l'entendre, et la mort qui ne devait venir qu'un peu plus tard. Le soleil allait paraître, l'innocente Maria s'enfuit avec la précipitation d'un coupable qui en redoute la lumière; quelques passants se montraient déjà dans la ville et le mouvement commençait à l'animer. Elle gagna une des grandes portes, suivit les rues du faubourg, et se cacha derrière une haie d'épines, plantée autour d'un jar-

CAUSES CÉLÈBRES.

din. Toujours aux prises avec le désespoir, sans force pour le vaincre, sans expérience pour entrevoir le plus faible moyen de salut, elle était anéantie. Le soir la surprit au même lieu, et la faim vint mêler ses tourments aux angoisses de cette âme désolée.

La jeune fille rentra dans les rues de Nuremberg. Trop timide pour tendre la main, trop pure pour concevoir une pensée coupable, elle se traîna une seconde fois vers le lieu qui déjà lui avait servi de refuge. Là elle retrouve sa place et ses douleurs de la veille ; elle ne se lamente plus, elle n'appelle plus son père ; frappée d'une morne stupidité, elle attend en silence l'instant qu'elle souhaite, qu'elle croit prochain, d'aller le retrouver. Tout à coup quelqu'un la touche, une voix se fait entendre à demi. « Mon père ! s'écrie-t-elle avec effroi, est-ce vous ? » Elle se lève, recule, veut s'éloigner ; une main la retient. « Qui êtes-vous ? — Un être qui vous veut du bien, qui » est envoyé pour vous en faire, répond un inconnu du » ton le plus doux et le plus engageant. Ne vous éloignez » pas. Taisez-vous. » Puis il attire Maria, la fait asseoir, la presse dans ses bras, lui prodigue des caresses. Il avait aperçu la jeune fille lorsqu'elle entrait dans le cimetière, et l'avait suivie d'assez loin. C'était un de ces chercheurs d'aventures nocturnes qui poursuivent le plaisir jusqu'au sein des tombeaux.

Dans la plupart des petites villes d'Allemagne, à cette époque, la religion de ces lieux sacrés avait fui avec la crainte qu'ils inspiraient jadis. L'esprit superstitieux des anciens les peuplait de revenants, de fantômes, d'habi-

L'INFANTICIDE.

tants fantastiques qui ajoutaient encore à la vénération ; mais alors le désordre y conduisait des êtres dissolus à qui cette solitude silencieuse semblait une sauvegarde, et la profanation peut-être un attrait de plus. Épuisée par les larmes, les veilles, le froid et la faim, Maria n'opposait aucune résistance à une brutalité sacrilège ; le misérable la consumma, et en quittant sa victime lui glissa une demi-couronne dans la main, qu'elle serrait par un mouvement convulsif.

Seulement après l'avoir commis, Maria comprit le mal ; elle était dans une consternation muette, dans l'immobilité de la stupeur ; elle en sortit par un torrent de larmes ; l'instinct de la pudeur violée lui révéla le sentiment du déshonneur ignoré jusque-là ; la réflexion acheva de l'éclairer. Elle rejeta avec horreur la pièce de monnaie, comme si elle eût été le prix d'une prostitution volontaire ; elle se trouva coupable, cette idée exalta son jeune cerveau jusqu'au délire ; la fièvre l'enflamma. Elle crut entendre la voix indignée de son père qui lui commandait de fuir loin de sa présence, et sortit avec précipitation du cimetière, comme si elle eût été poursuivie par une ombre menaçante.

Après dix heures du soir, il n'était permis à aucune femme de circuler seule dans les rues de Nuremberg. La police accordait une demi-couronne de gratification aux gardes de nuit pour chacune de celles qu'ils arrêtaient quand minuit avait sonné. Dans sa course précipitée et incertaine, Maria tomba au milieu d'une escouade qui s'empressa de la conduire au corps de garde. Là, d'abord

CAUSES CÉLÈBRES.

longtemps exposée aux plaisanteries grossières des soldats, elle commença à subir sa peine. Le matin, conduite devant un magistrat, qui croyait faire de la dignité en injuriant, il fallut baisser les yeux et s'humilier sous l'insulte de ses interpellations, comme si elle les eût méritées. « Petite coquine, pourquoi as-tu prolongé ton métier si » avant dans la nuit? quelle pâleur! quels yeux creux! » quel air de fatigue et d'épuisement! si jeune et déjà si » dégradée! » A ces cruelles apostrophes la rougeur monta un moment au visage de Maria, c'était de colère et d'indignation; sa vertu d'autrefois, révoltée de flétrissants reproches, se souleva; elle allait parler, la faute de la nuit dernière l'accabla de son souvenir poignant, le remords étouffa sa voix; cette tête, un moment relevée avec quelque fierté, retomba sur sa poitrine. « Tes parents? pour- » suivit le magistrat avec un ton de sévérité croissante, » ta mère? petite misérable! ton père? » A ce nom, comme si le froid de la mort eût glacé son cœur, elle tomba sans mouvement, et de la dureté le magistrat passa bientôt à l'inquiétude.

L'évanouissement de Maria se prolongeait depuis plus d'une heure, mais des soins la rappelèrent à la vie, et le juge la rendit à la liberté. Elle ne se retira pas moins avec la menace d'être enfermée dans une maison de correction si elle était reprise. Où porter ses pas? même l'asile des morts lui était interdit; elle y avait trouvé le déshonneur, et en le quittant la réprobation, presque un châtement. Elle ne prit plus conseil que du désespoir; il lui montra sur-le-champ la route facile et sûre pour aller

L'INFANTICIDE.

rejoindre son père. La Peignitz coulait non loin de là; Maria se dirigea de ce côté avec le dessein d'y terminer tous ses maux, lorsqu'une voix connue depuis longtemps retentit à son oreille.

Maria se retourne et reconnaît cette ancienne servante de son père à laquelle elle avait succédé, Anne Harlin, femme d'un vieux militaire invalide. « Que vous êtes » changée, mademoiselle Maria! êtes-vous donc malade? » où courez-vous? — A la Peignitz, répondit la jeune » fille. — Grands dieux! que dites-vous? êtes-vous folle? » c'est un crime! » Et avec l'accent de la plus tendre commisération, elle la presse de s'expliquer. Maria se jette dans ses bras comme dans ceux d'une mère, se cache la tête sur son sein, et parvient à peine, à travers les sanglots et les gémissements qui l'oppressaient, à faire comprendre la cause de sa résolution désespérée. C'était le seul être qui lui eût témoigné quelque intérêt depuis la mort de son père; le curé avait oublié la recommandation solennelle et ne s'était plus inquiété de la jeune fille. Mais Anne avait été malheureuse et elle savait compatir; ses larmes se mêlèrent à celles de l'orpheline, elle la pressa contre son cœur, la consola, l'encouragea par d'affectueuses paroles, avec l'accent de l'amitié la conjura de renoncer à son affreux projet, puis elle l'entraîna doucement vers sa demeure. « Le ciel m'a envoyée vers vous, » lui dit-elle, pour vous sauver, pour vous recueillir, il ne » vous veut pas encore. J'ai vécu chez votre père, venez » vivre chez moi, nous partagerons. » Et elle la supplia comme si elle eût redouté un refus.

CAUSES CÉLÈBRES.

Anne avait un cœur excellent, mais aucun moyen de seconder ses généreuses inspirations ; la misère était aussi dans sa maisonnette ; elle offrait tout ce qu'elle pouvait donner, l'hospitalité, un abri contre les injures de l'air. Avant de l'accepter, Maria hésita longtemps ; elle n'avait pas de refuge, et quand il lui fallut pénétrer dans le seul qui s'offrit à elle, elle s'arrêta. « Non, bonne madame » Harlin ; laissez-moi finir ma destinée ; je vous serai à charge. Que ferons-nous de nos pauvretés ? » L'amie redoublait d'instances. Ce débat devant la porte fut entendu de l'invalidé, qui s'y traîna pour le terminer. Sans dire une parole, sans savoir de quoi il s'agissait en réalité, prenant brusquement le bras de la jeune fille, il la força d'entrer, de s'asseoir, de s'expliquer, et bientôt il devient plus pressant encore que sa compagne ; Maria, vaincue, consentit enfin à faire partie du ménage.

Il se rencontre ici-bas de ces êtres purs, vertueux, irréprochables, que la Providence soumet à toute la rigueur de ses impénétrables décrets. Ils luttent avec constance, elle les terrasse ; ils se relèvent un moment, elle les abat de nouveau. Il y a des privilégiés de la fortune, ceux-là sont les privilégiés du malheur. Anne Harlin était de ce nombre. Elle avait associé son sort à celui d'un soldat blessé, infirme, sans ressource, plutôt pour lui que pour elle ; le prix de ses faibles travaux les aidait à languir dans un état si voisin du dénûment, que le moindre contre-temps les y précipiterait ; deux enfants, fruits de cette triste union, étaient venus encore en aggraver le malheur. Maria la seconda de tous ses efforts. Le courage et la jeunesse en

L'INFANTICIDE.

firent pendant une année un précieux appui ; loin de peser sur l'infortune de ces braves gens, elle l'alléga. Tout à coup elle leur fut indispensable ; Anne tomba malade, l'ouvrage manqua, et à l'entrée de l'hiver le prix des denrées augmenta ; comment travailler au dehors, veiller au dedans, et pourtant se procurer du pain ? Partagée entre tant de soins impérieux, la faible Maria ne pouvait y suffire ; les meubles furent vendus pièce à pièce, tout, excepté le mauvais grabat de l'invalidé, qui n'y reposa pas longtemps. Il mourut aux derniers jours de l'hiver.

La santé d'Anne s'était un peu rétablie, elle touchait à la convalescence, grâce à un médecin pauvre, mais généreux comme elle ; il lui avait procuré un peu de vin et quelques-unes de ces douceurs qui, sans hâter beaucoup la guérison, suspendent au moins le retour du mal. Plusieurs semaines s'écoulèrent donc avant que son état lui permit de reprendre le travail ; d'ailleurs il devenait plus rare chaque jour, et la maladie lui avait laissé avec de la faiblesse dans tous les membres, une altération sensible des facultés morales : la tristesse, le silence, une morne et stupide apathie. Plus de ressources désormais pour chasser la faim qui chaque jour se présentait avec ses terribles exigences.

Vers le commencement du mois de mars, pendant une soirée froide, Maria était assise dans un coin de la chambre, essayant de réchauffer le plus jeune des enfants contre son sein et d'apaiser l'autre, auquel le besoin arrachait des cris. Le dernier morceau de pain avait été partagé pour leur déjeuner. La mère, assise à l'autre extrémité de

CAUSES CÉLÈBRES.

la chambre, pâle, silencieuse, immobile, tantôt cachait sa figure dans ses mains, tantôt jetait sur ce groupe de malheureux des regards attendris et sombres à la fois. Elle frissonnait de tous ses membres. Maria crut remarquer que la pauvre mère arrivait à ce degré où la raison ne résiste plus et où la folie va succéder au désespoir; égarée elle-même : « Courage, chère madame Harlin, s'écrie-t-elle; il me vient une idée; j'ai un moyen de trouver de l'argent; j'y cours. » Et déposant les enfants par terre, elle s'élança hors de la maison. Quelle était cette inspiration subite? songeait-elle au demi-dollar rejeté il y avait plus d'une année avec un mouvement d'horreur? la facilité de se procurer le dégradant salaire lui revenait-elle à la pensée? voulait-elle se déshonorer pour sauver son amie? Rejetons bien loin une aussi triste interprétation de cet inexplicable mouvement.

Toutefois, chassée de la maison Harlin par le désespoir, comme elle l'avait été de la maison paternelle par le fisc, Maria hors d'elle-même errait çà et là dans les rues de Nuremberg, à travers l'obscurité d'une nuit que les vents et une pluie de neige rendaient affreuse. La patrouille du guet ne pouvait manquer de la surprendre; on l'arrêta. Le caporal était précisément celui de l'année dernière. « Ah! ah! lui dit-il d'un air de menace, tu ne t'es donc pas corrigée? Cette fois tu n'échapperas pas; nous verrons comment tu le supporteras. » Personne n'ignore le châtiement réservé, à la honte de la pudeur, aux femmes vagabondes, dans les états protestants d'Allemagne. « Que voulez-vous dire? reprit-elle avec vivacité; est-ce que

L'INFANTICIDE.

» je suis une vagabonde? J'ai tué un enfant; conduisez-moi chez le magistrat. »

Frappé d'une révélation si grave, si inattendue, le caporal la surveilla de plus près et s'empresse de la conduire chez le magistrat, qui l'interroge; aussitôt elle répond avec l'assurance de la vérité : « Je me nomme Maria Schoning; je demeure chez la femme Harlin. Il y a six jours je suis accouchée d'un enfant; ni elle ni moi n'avons de quoi subsister; nous avons mieux aimé le faire périr que le condamner à notre misérable vie. Nous l'avons laissé mourir de faim, et ensuite porté dans un bois voisin de Nuremberg; là, au pied d'un grand arbre que je ne veux pas désigner, nous avons creusé une petite fosse et nous l'avons enseveli. » A l'instant le magistrat donne l'ordre d'arrêter la complice de Maria. Conduite en prison, interrogée dès le lendemain, la femme Harlin se déclare étrangère au crime dont elle est accusée. On ordonne la confrontation.

Maria répéta ce qu'elle avait dit : « Avouez, chère madame Harlin, ajouta-t-elle en terminant. — Comment! s'écrie celle-ci en rompant tout à coup un silence de quelques minutes; comment, Maria, vous êtes accouchée d'un enfant! nous l'avons laissé périr! je l'ai enterré avec vous! Vous avez pu inventer une pareille accusation! » Et reprenant son sang-froid, elle se retourna vers le juge : « Monsieur, je ne sais absolument rien de ce qu'a raconté cette jeune fille. » Ce furent là ses seules paroles; elle s'obstina à un invincible silence. Le juge, après mille efforts pour en triompher, y vit l'aveu tacite

CAUSES CÉLÈBRES.

du crime, et il pensa que la torture l'arracherait bientôt.

Les instruments sont apportés. A la vue de ces apprêts plus cruels que le supplice même, Maria s'épouvante du sort cruel qu'elle venait de faire à son amie. Toutefois, loin d'avouer son imposture, elle y persiste et pousse encore vers la mort sa complice imaginaire; elle s'approche, saisit ses mains déjà liées, les serre dans les siennes avec force, et lui dit d'un accent déchirant : « Anne, fais » donc l'aveu qu'on te demande ! Anne ! ma bonne Anne ! » alors tout sera fini pour nous. Tout sera fini, et Frank » et la petite Nancy seront mis dans la maison des or- » phelins. — Oui, oui, reprit vivement la veuve, comme » éclairée d'une soudaine lumière, elle dit la vérité, » monsieur le juge; elle vous a seulement trompé sur le » lieu ; l'enfant n'a pas été enseveli dans le bois, mais » jeté dans la Peignitz. » Puis elle parut calme et satisfaite comme si, en acceptant le terrible stratagème de Maria, elle se fût délivrée d'un mensonge importun.

Le premier soin des deux femmes à leur retour dans la prison fut de s'informer du sort des enfants, et comme celui qu'avait promis Maria était déjà assuré, leur visage prit de ce moment une sérénité inaltérable et leur âme une assurance calme et à toute épreuve. Elles persistèrent dans les mêmes aveux. L'instruction fut rapide, et la condamnation à mort prononcée sans autre sursis à l'exécution qu'un délai de vingt-quatre heures. Dans la chapelle où on les réunit quelque temps avant le supplice, elles s'agenouillèrent et adressèrent au ciel une prière commune; Maria jetait par intervalle sur la veuve des

L'INFANTICIDE.

regards où se peignait l'attendrissement; ceux de la veuve, en se reportant sur Maria, exprimaient une douloureuse reconnaissance. L'une semblait avoir eu besoin d'une compagne pour sortir plus courageusement de la vie; l'autre, s'immolant avec une sublime abnégation à ses deux enfants, la suivait sans se plaindre dans la route qu'elle avait indiquée.

Lorsqu'elles montèrent sur la fatale charrette, leur contenance fut bien différente. Harlin, paisible, résignée, intrépide, ne montra pas la plus légère altération; Maria, à l'approche du moment suprême, sentit sa conscience se soulever contre elle; le reproche secret de causer la perte de sa bienfaitrice porta jusqu'au fond de son âme un trouble qu'elle n'avait pas redouté; ses forces l'abandonnèrent, elle était presque inanimée; il fallut la porter sur l'échafaud. Harlin, au contraire, en franchit l'une après l'autre les marches d'un pas ferme. Là, pendant que l'exécuteur prenait ses dernières dispositions, elle tourna la tête vers la pauvre immobile : « Courage, chère Maria, » lui dit-elle; courage, mon enfant; Franck et Frédéric » sont heureux maintenant; dans quelques minutes nous » le serons aussi. » Et élevant ses yeux vers le ciel, elle ajouta : « Regarde là-haut, Dieu nous y réunira bientôt. » Puis elle se mit à genoux et plaça sa tête sur le billot.

La hache se levait, quand Maria s'écria : « Ne la tuez » point; moi seule suis coupable, elle est innocente. J'ai » menti, je suis un faux témoin, je n'ai jamais eu d'en- » fant. » Et elle se traînait aux pieds de l'exécuteur, le retenait, le conjurait, puis s'adressant aux ecclésiastiques,

CAUSES CÉLÈBRES.

invoquait leur secours. « Au nom du ciel, sauvez-la ; je » dois seule périr. Ah ! croyez-moi maintenant, je l'assas- » sine par un mensonge. » Et elle se roulait sur l'échafaud. La populace intervenait déjà par ses clameurs et demandait un sursis ; les ecclésiastiques faisaient un signe de consentement, l'exécuteur n'osait plus frapper. Etonné lui-même de l'air, de l'accent de conviction de Maria, un prêtre se permit de demander à la veuve Harlin si Maria était folle ou si elle disait la vérité. « Assurément, répondit » celle-ci, je ne suis coupable que de vouloir mourir, elle » m'en a inspiré l'idée pour me délivrer des souffrances » de ce monde et donner du pain à mes enfants. Ils en » auront. Eh bien, je l'en remercie ; achevez donc, ou » bien laissez-moi recommencer mes malheurs pour la » sauver des siens si je puis. »

L'émotion du peuple redoublait ; il s'apprêtait à franchir l'enceinte, malgré les efforts des soldats, et à accorder en maître le sursis sur lequel on hésitait. Enfin quelques promesses calmèrent son impatience, et on expédia un rapport aux magistrats, qui s'assemblèrent pour délibérer. Dans l'intervalle, l'un des ecclésiastiques recueillait de la bouche des deux condamnées tous les détails de leur infortune, de leur mutuel dévouement, et surtout le récit de Maria, passionnée par les deux sentiments les plus nobles : le souvenir du bien qu'elle avait reçu de son amie, l'espoir de le lui rendre à ce moment solennel.

La délibération se prolongea pendant une heure. Le messenger revint : l'ordre portait de procéder à l'exécution. Un frémissement parcourut tous les rangs de cette mul-

L'INFANTICIDE.

titude, le silence succéda bientôt aux discours inquiets et aux murmures. La veuve Harlin, qui déjà était allée si avant dans la mort, replaça sa tête sur le billot avec un air de satisfaction, comme si en échappant elle eût craint de compromettre l'avenir de ses deux enfants. Sa tête fut séparée du tronc au milieu des exclamations d'horreur parties de toutes parts. L'exécuteur, déjà troublé par les incidents divers de cette scène inattendue, s'évanouit après avoir porté le coup mortel d'un bras assez mal assuré ; on ordonna à l'aide de prendre sa place ; mais la mort avait fait l'office du bourreau, Maria ne respirait plus.



MADAME TIQUET.

Un jour madame Tiquet entra toute émue dans le salon de la comtesse d'Aulnoy, où se réunissait fort bonne compagnie. « Qu'avez-vous ? lui demanda celle-ci. — Je viens, » dit-elle, de passer deux heures avec le diable. — Vous » aviez là une vilaine compagnie, répondit la comtesse. — » Quand je dis le diable, répliqua madame Tiquet, je » veux dire une devineresse fameuse qui prédit l'avenir. » — Que vous a-t-elle prédit ? demanda encore la com- » tesse d'Aulnoy. — Rien que de flatteur ; elle m'a as- » suré que dans deux mois j'aurais triomphé de mes en- » nemis et que je serais parfaitement heureuse. Vous » voyez bien que je ne puis trop compter là-dessus ; tant » que M. Tiquet vivra, puis-je être tranquille ? et il vivra » longtemps, car il se porte fort bien. »

Elle quitta quelques instants après la société et retourna chez elle, où l'attendait madame de Senonville, une de ses amies. Remise de l'émotion qu'elle avait montrée dans sa visite à madame d'Aulnoy, son visage était calme et riant,

MADAME TIQUET.

sa parole assurée et tranquille. Madame de Senonville avait dessein de demeurer fort avant dans la nuit, afin de jouer à M. Tiquet la petite niche de le faire lever pour ouvrir la grande porte quand elle sortirait ; mais elle renonça à son idée.

M. Tiquet, qui était chez madame de Villemur, sa voisine, se retira fort tard. On entendit tirer plusieurs coups de pistolet ; les domestiques accoururent, et trouvèrent qu'on avait assassiné leur maître. M. Tiquet ne voulut point rentrer chez lui et se fit reporter chez madame de Villemur. Madame Tiquet, à laquelle les domestiques s'étaient empressés d'apprendre ce malheur, accourut ; mais son mari défendit de la laisser entrer dans la chambre où il était. Elle fut obligée de s'en retourner.

M. Tiquet avait reçu trois blessures qui n'étaient pas mortelles ; la plus dangereuse se trouvait auprès du cœur, qui aurait été frappé, suivant l'observation du chirurgien, si cette partie avait eu alors son étendue naturelle ; la frayeur la resserra à l'approche des assassins, et un instant elle n'occupa plus le même espace. Ainsi la peur lui sauva la vie.

Le commissaire du quartier s'étant transporté auprès de M. Tiquet pour recevoir sa plainte, lui demanda quels ennemis il avait. « Pas d'autres que ma femme, » répondit-il sur-le-champ. Ce peu de mots confirmaient les soupçons qui déjà planaient sur madame Tiquet ; mais elle ne leur donna aucune prise par des dehors de trouble et d'inquiétude. Le lendemain elle alla voir la comtesse d'Aulnoy, et au milieu de la compagnie, qui l'observait avec attention

CAUSES CÉLÈBRES.

et étudiait sa contenance, elle se posséda parfaitement, ne se trahit par aucune émotion. La comtesse lui demanda si M. Tiquet ne connaissait point ceux qui l'avaient assassiné : « Ah ! madame, s'écria-t-elle, quand il les connaît, il ne les nommerait pas ; c'est moi qu'on assassine » aujourd'hui. » La comtesse lui dit qu'on devait s'assurer du portier, chassé précédemment ; qu'il était l'objet des plus graves incriminations.

Madame Tiquet, qui lisait dans les yeux de toute la compagnie le dessein de la charger d'opprobre par des soupçons accablants, ne se déconcerta point et présenta le front calme et serein de l'innocence. De retour à sa maison, elle reçut plusieurs avis de prendre la fuite. Ils redoublèrent tous les jours, et au huitième, un théatin vint lui dire qu'il n'y avait pas une minute à perdre, qu'elle allait être arrêtée. Il lui avait apporté une robe de son ordre et la pressait de s'en revêtir, puis d'entrer dans une chaise à porteurs laissée dans sa cour et qui la conduirait à une chaise de poste ; elle fuirait à Calais et de là en Angleterre. « Les accusés criminels prennent seuls la fuite, les » innocents demeurent ; c'est une ruse de mon mari, qui » me tend un piège ; il veut, par une fausse alarme, m'engager à la fuite et à l'abandon de mon bien. Je vous remercie ; la justice sera ma seule ressource. » Le théatin la laissa pleine d'assurance et de calme.

Le lendemain, madame de Sénonville va la voir, et comme elle voulait se retirer, elle lui dit : « Madame, restez, je vous prie ; on doit venir m'arrêter dans un moment ; je voudrais bien ne pas me trouver seule à pareille

MADAME TIQUET.

» scène. » A peine avait-elle cessé de parler, que le sieur Defita, lieutenant criminel, entra avec une escorte d'archers. Sans être émue, elle lui dit : « Vous pouviez, monsieur, vous dispenser d'être si bien accompagné ; je vous attendais avec le calme de l'innocence ; j'aurais pu fuir, je ne l'ai pas voulu ; eussiez-vous été seul, je vous aurais suivi. » Elle le supplia ensuite de mettre les scellés pour la sûreté de ses effets, rassura son fils, âgé de huit ou neuf ans, et tout saisi d'effroi, lui donna de l'argent pour se divertir, et le tranquillisa plus encore par la sérénité de son visage que par la douceur de ses paroles. Elle dit un adieu affectueux à madame de Sénonville, et monta en carrosse avec le lieutenant criminel. En passant devant le marché, elle reconnut une dame de ses amies, qu'elle salua gracieusement. Au milieu des archers qui l'escortaient, elle conservait le même maintien que dans les actions ordinaires de sa vie ; elle semblait aller à une visite. Seulement, en approchant du petit Châtelet, elle changea de couleur ; mais en un instant elle reprit sur elle tout son empire.

Quelles étaient les causes des soupçons qui l'avaient conduite là, et de cette tranquillité apparente qui l'avait empêchée de s'y soustraire ? Reprenons les choses de plus loin.

Mademoiselle Carlier naquit à Metz en 1657 ; elle était fille d'un libraire fort riche. Sa beauté était remarquable, sa démarche noble, sa taille élevée, son air tout à fait imposant et majestueux ; elle semblait née pour commander. A ces avantages extérieurs elle joignait beaucoup d'esprit et un caractère dont l'inébranlable fermeté l'aidait sans cesse à régner sur elle-même, à refouler toutes ses

CAUSES CÉLÈBRES.

agitations au fond de l'âme, et, suivant une expression sacrée, à *la tenir entre ses mains*. Elle fut orpheline à quinze ans, et partagea avec son frère la fortune de ses parents, s'élevant à un million. Belle, spirituelle et riche, que lui manquait-il pour former autour d'elle une cour d'adorateurs nombreux? M. Tiquet, conseiller au parlement, était des plus ardents et des plus assidus; mais il n'aurait jamais obtenu la préférence s'il n'avait su profiter de l'ascendant d'une tante de mademoiselle Carlier sur sa nièce. Il l'avait gagnée à ses intérêts par un présent de 4,000 francs. Soit que sa complexion ardente n'eût pas encore trahi son penchant pour le plaisir, soit qu'elle sût user habilement d'une réserve affectée, elle repoussa les avances de M. Tiquet et déconcerta un moment les projets de sa tante. Lui, qui voulait, non une intrigue, mais le mariage, fit le magnifique, et, le jour de sa fête, lui offrit un bouquet de fleurs mêlées avec des diamants estimés quinze mille livres. Cette générosité, soutenue des conseils pressants de sa tante, la décida à donner sa main à un homme qu'elle croyait riche et qui avait eu le secret de montrer seulement ses bonnes qualités.

Cette union semblait contractée sous d'heureux auspices; les commencements en furent rians. Un fils et une fille devinrent les gages de leur tendresse. Madame Tiquet, élevée dans les habitudes fastueuses d'une maison riche, aimait la dépense. M. Tiquet, qui avait tant fait pour le paraître, mais qui ne l'était pas réellement, s'efforçait de le paraître, lorsqu'un M. Mongeorge, capitaine aux gardes, beau, galant et aux manières sédui-

MADAME TIQUET.

santes, se présenta et offrit aux regards de madame Tiquet un parallèle dangereux pour son mari. Bientôt celui-ci se montra jaloux, et elle le prit en aversion. Entre un époux que tout faisait haïr et un soupirant que tout faisait paraître aimable, le choix ne saurait être longtemps douteux. Mais ce qu'on n'apprendra pas sans une surprise mêlée de dégoût, c'est que madame Tiquet, occupée tout entière de deux passions qui devaient remplir son cœur et le maîtriser, éprouvait des désirs qu'elle satisfaisait avec les hommes les plus vils. Ce cœur était un mélange affreux de grandeur et de bassesse, de sentiments nobles et vils; elle avait un art merveilleux de faire croire à sa pudeur par ses paroles, et à la régularité de ses mœurs par ses démarches calculées.

M. Tiquet, chargé de dettes avant le mariage, les augmenta encore par ses dépenses pour y parvenir. Ses créanciers le poursuivirent, et sa femme obtint une séparation de biens au Châtelet. Elle avait contre son mari deux griefs irrémissibles: le premier, de l'avoir trompée sur sa fortune; le second, de la contraindre dans ses plaisirs et de l'obséder par une jalousie qui épiait toutes ses démarches. Cette gêne exalta sa haine jusqu'à la fureur, et elle forma le dessein de faire assassiner son mari.

Ni l'atrocité d'une pareille action, ni la crainte de l'infamie, ni le supplice auquel elle courait, rien ne put arrêter sa vengeance. Elle parvint à connaître un nommé Auguste Catelain, qui servait les voyageurs étrangers, âme de boue, un scélérat tel qu'il le lui fallait. Elle lui donna de l'argent, et lui en promit encore s'il voulait la servir

CAUSES CÉLÈBRES.

aveuglement. Le portier de l'hôtel fut gagné par les mêmes moyens et associé à Catelain. Les assassins prirent mal leurs mesures, et quoiqu'ils eussent aposté plusieurs personnes sur le passage de M. Tiquet, un soir qu'il se retirait, ils manquèrent leur coup. Madame Tiquet parut changer de dessein, leur donna encore de l'argent, en leur recommandant d'ensevelir ce projet dans un secret impénétrable, et leur dit que la moindre indiscretion leur coûterait la vie.

M. Tiquet, qui soupçonnait son portier de favoriser M. de Mongeorge, le chassa. Il tenait sa porte fermée dès qu'il était nuit et gardait lui-même sa clef. Quand il sortait le soir avec l'intention de rentrer tard, il l'emportait, et quand il se couchait, la mettait sous son chevet. Les deux époux avaient chacun leur appartement et ne se voyaient qu'à table. Ils vécurent trois ans dans cette froideur, sans éclater, et en présence l'un de l'autre gardaient un morne silence. Ces scènes muettes en disaient plus quelquefois que des scènes d'éclat. Il arrivait bien à M. Tiquet de surprendre dans les gestes, dans les yeux de sa femme, un regard qui semblait le menacer; mais il l'attribuait à la passion, à l'emportement, et n'allait pas jusqu'à y lire de sinistres projets, et surtout il était loin d'y deviner le crime. Cependant elle le méditait de nouveau. « Il n'échapperait pas la seconde fois; le moyen lui sem-
» blait simple et facile. » Elle saisit le moment où l'on préparait dans la cuisine un bouillon pour son mari, et y mit du poison à la dérobée. Le domestique observait ses mouvements suspects; il remarqua sa main lorsqu'elle

MADAME TIQUET.

s'avançait sur le fourneau, soupçonna le crime, mais aima mieux l'empêcher que le révéler. En portant le bouillon, il affecta de faire un faux pas et le laissa tomber. Le lendemain, sous un prétexte qu'il saisit, il demanda son congé. Il ne manqua pas d'en parler, d'expliquer par son horreur du crime le motif de sa sortie; mais ces propos, débités çà et là parmi les gens de sa classe, ne parvinrent pas jusqu'à M. Tiquet.

La vengeance de madame Tiquet s'irritait de ces retards et de cette sorte de déception dont le hasard semblait se plaire à la rendre le jouet à l'heure même du succès. Elle revint à son premier projet et à l'homme de ses premières confidences, le portier, qui se chargea de lui trouver des gens d'exécution. Ils s'apostèrent, et cette fois encore le coup manqua, comme on l'a vu d'abord.

On la transféra au grand Châtelet, où Auguste Catelain vint déclarer de lui-même que trois ans auparavant elle lui avait donné de l'argent pour assassiner son mari, et que le portier était du complot. Ces deux hommes furent arrêtés avec dix autres personnes, au nombre desquelles M. Mongeorge, son amant; mais à leur égard l'instruction fut suspendue jusque après le jugement des deux premiers. Il n'y eut pas assez de preuves pour convaincre madame Tiquet du dernier assassinat; mais il s'en trouva assez pour la déclarer coupable de la machination du premier. Le 3 juin 1699, les juges du Châtelet la condamnèrent à avoir la tête tranchée et le portier à être pendu. Le 17, la cour confirma la sentence. Le reste des accusés fut mis hors de procès.

CAUSES CÉLÈBRES.

M. Tiquet, guéri de ses blessures, alla à Versailles, accompagné de ses deux enfants, se jeter aux pieds du roi : « Sire, lui dit-il, j'implore votre clémence pour madame » Tiquet ; ne soyez pas plus sévère que Dieu même, qui » est disposé à lui pardonner. Votre justice est-elle plus » offensée que je ne le suis ? Je lui pardonne. Mes enfants » lèvent pour leur mère leurs mains pures et suppliantes » vers vous. Sire, le crime est expié par les trances et les » horreurs que madame Tiquet, comme une victime prête » à être sacrifiée à la justice, a déjà éprouvées. En voulant » punir le crime, ne punissez pas l'innocence. » Le roi fut inflexible. M. Tiquet se borna alors à demander la confiscation du bien de sa femme et l'obtint. Était-ce à son profit ou à celui de ses enfants ? Il y eut doute. C'était assez pour ôter tout mérite à la première requête. On l'avait cru généreux, il ne fut plus regardé que comme un homme cupide, et l'intérêt public qu'il avait mérité sembla en partie se reporter sur sa femme ; elle ne parut plus si criminelle depuis qu'on pouvait le traiter d'avare. Telle est la mobilité des jugements humains.

Le frère de madame Tiquet, capitaine aux gardes, réunissait tous ses efforts à ceux de Mongeorge et mit tout en usage pour la sauver. Des personnes du premier rang sollicitèrent la grâce de sa sœur, et le roi ne semblait pas éloigné de céder à tant de prières, lorsque M. de Noailles, archevêque de Paris, représenta « que ce crime était déjà » trop fréquent ; que le grand pénitencier recevait journalièrement des confessions de femmes s'accusant d'avoir » tenté à la vie de leurs maris ; que l'impunité serait un

MADAME TIQUET.

» encouragement ; que leur sûreté dépendait du supplice de madame Tiquet. » L'énergie de la remontrance déterminait la justice du roi à un grand exemple.

Madame Tiquet n'ignorait aucune des sollicitations tentées en sa faveur ; mais elle se défendait à elle-même d'en attendre quelque heureux effet ; elle se fortifiait contre les illusions. Elle craignait de concevoir des espérances qui ne pouvaient se réaliser. Toute son application tendait à maintenir la force de son âme et sa liberté d'esprit, au point qu'on lui attribue une pièce de vers dans laquelle, en parlant du coup fatal qui va trancher ses jours, elle dit :

Je le verrai partir sans en être étonnée.
Il terminera mes douleurs.
Viens, favorable coup, viens finir mes malheurs
En finissant ma destinée.
Mon âme, prête à s'envoler
Au séjour dont elle est partie,
Aspire à se voir affranchie
D'un faible corps qu'il est temps d'immoler.

La condamnation eut lieu un mercredi ; l'exécution aurait dû se faire le lendemain ; mais c'était la Fête-Dieu, et les rues étaient ornées de reposoirs. On la renvoya au vendredi. Ce jour-là, pendant qu'on la conduisait à la chambre de la question, elle demanda si son supplice ne finirait point. « Bientôt, » répondit-on. Son arrêt lui était inconnu encore. Pour la préparer à l'entendre, le curé de Saint-Sulpice était venu la voir, et avait tâché de lui inspirer les sentiments de religion les plus propres à l'extrémité où elle touchait. Elle lui sembla peu touchée ; la piété n'était que dans sa poésie et son âme était toute païenne.

CAUSES CÉLÈBRES.

Conduite devant le lieutenant criminel, elle écouta la lecture de l'arrêt sans sourciller, sans changer de couleur. Dans son allocution, M. le lieutenant criminel lui dit : « Vous voilà par cet arrêt dans un état bien différent de » celui où vous avez été. Votre rang était honorable, vous » êtes au sein de l'ignominie ; votre vie était délicieuse, » vous allez subir le dernier supplice. Quelle différence » entre ces jours si beaux, si riants, et ce jour horrible ! » Rappelez, madame votre fermeté pour avaler ce calice » humiliant.

» — Sans doute, répondit-elle au lieutenant criminel, le sieur Defita, qui avait été autrefois un de ses » adorateurs, sans doute il y a de la différence ; je suis » devant vous comme suppliante ; vous l'étiez autre- » fois devant moi. Quant à de la fermeté, je n'en man- » querai pas. Le supplice ne m'effraye point ; sans braver » la mort, je la recevrai avec courage. J'ai répondu sur » la sellette sans me troubler ; j'ai entendu mon arrêt » sans frémir ; je monterai sur l'échafaud sans être émue. »

Le lieutenant criminel l'exhorta à avouer son crime, qu'elle avait nié jusqu'alors, et à révéler ses complices, pour s'épargner le supplice de la question. Elle se refusa à tout aveu ; mais quand on lui eut versé le premier pot d'eau, elle réfléchit que ce serait de la constance déplacée, qu'il fallait réserver pour l'instant solennel. On lui demanda si le sieur Mongeorge avait eu part à son crime. « Ah ! répondit-elle en se récriant, je n'ai eu garde » de lui en faire confidence ; je tenais à son estime. »

Le curé de Saint-Sulpice se rapprocha d'elle et recom-

MADAME TIQUET.

mença à la disposer. Il la trouva toute prête à mourir, sinon en chrétienne, au moins stoïquement. Elle lui fit des objections auxquelles il répondit, et alors, dit-on, la grâce opéra. Elle le pria avec instance de solliciter son pardon de M. Tiquet, de l'assurer qu'elle mourait avec ce retour de tendresse des premières années de leur mariage.

Jamais peut-être une plus grande affluence de peuple n'avait rempli les rues par où madame Tiquet devait passer en se rendant à la Grève. Plusieurs personnes y payèrent cher leur curiosité, elles furent étouffées. La condamnée était vêtue de blanc ; cette couleur relevait l'éclat de sa beauté ; elle était dans une charrette, accompagnée du curé de Saint-Sulpice. Le portier y était aussi avec le confesseur. Quand elle vit cette foule prodigieuse, ces innombrables regards attachés sur elle comme pour pénétrer jusqu'au fond de son âme, l'ignominie se révéla à elle tout entière ; elle se considéra comme chargée d'opprobre dans la pensée de chacun de ceux qui la fixaient. Cet amas de honte l'accabla. Elle prit un air d'abattement ; pour la soutenir, le curé lui dit d'un accent inspiré et d'un ton solennel : « Jésus-Christ était aussi » innocent que vous êtes criminelle. Regardez le ciel ; ce » que vous voyez par les yeux de la foi vous dérobera ce » que vous voyez par les yeux du corps. Courage ! il n'y » a plus qu'un moment à souffrir. » Il lui revint en effet. Elle avait abaissé son voile pour se couvrir le visage ; elle le leva et regarda les spectateurs d'un œil modeste mais assuré, et supporta son ignominie avec résignation.

Dans le trajet elle eut une conversation touchante avec

CAUSES CÉLÈBRES.

son complice, qui lui demanda pardon d'avoir, par ses aveux contribué à sa condamnation. Elle répondit qu'elle était la première coupable, qu'elle l'avait poussé au crime, qu'elle lui avait procuré une triste récompense de ses services, que c'était à elle seule d'obtenir son pardon. Ils s'exhortèrent mutuellement à la mort, madame Tiquet avec les ressources de son âme forte et de son esprit cultivé, le portier avec les traits d'une vigueur d'esprit naturelle et non moins éloquente.

A leur arrivée à la place de Grève, il survint une si grande pluie, que pour l'exécution il fallut attendre la fin de l'orage. Durant ce temps elle eut devant les yeux l'appareil de son supplice et un carrosse noir qui attendait son corps; ces lugubres objets ne l'ébranlèrent point. Elle vit exécuter le portier, dont elle parut plaindre la destinée, mais sans retour humain sur la sienne. Prête à monter sur l'échafaud, elle porta sa main à sa bouche, mouvement qu'elle accompagna d'une inclination de tête gracieuse, et regarda le bourreau pour lui faire comprendre qu'il n'était pas un objet d'horreur à ses yeux; ensuite elle lui tendit la main afin qu'il l'aidât à monter. Quand elle fut là, elle fit toutes choses avec calme et mesure comme si elle avait pu étudier son rôle. Elle baisa billot, accommoda sa coiffure, et posa son cou comme fallait. Le bourreau était si troublé, qu'il eut besoin de s'y prendre à trois fois. Quand la tête tomba enfin séparée du corps, il s'éleva un cri universel. Elle demeura quelque temps sur l'échafaud, pour l'exemple des femmes, dit un auteur, et pour la sécurité des maris. Cette tête était

MADAME TIQUET.

tournée vers l'hôtel de ville, et une dame qui nous a conservé la relation de cette fin tragique assura qu'elle n'avait rien vu de plus beau.

Ainsi périt madame Tiquet, qui semblait avoir résumé dans sa vie l'histoire des mauvaises passions. Elle s'était livrée à toutes : à l'orgueil : elle était belle et idolâtre de sa beauté ; au luxe : elle était magnifique et capricieuse dans sa magnificence ; au plaisir : elle descendait jusque dans la rue pour assouvir son libertinage ; à la haine : il lui fallut du sang pour la satisfaire. Rare et hideux mélange chez une femme de tout ce qui attire et de tout ce qui repousse à la fois.

LES VOEUX FORCÉS.

Un élève de philosophie, pendant les vacances qu'il était venu passer à Angers en 1754, joua et perdit l'argent destiné à payer sa pension de l'année suivante. Chagrin et embarrassé, il pria ses frères et ses autres parents de lui remplacer cette somme. Ils refusèrent. « Eh bien, s'écria-t-il, » je me ferai chanoine régulier. » Celui qui menaçait sa famille d'un parti qu'il croyait décisif s'appelait René Lelièvre, fils d'honnêtes habitants de Laval. On l'avait renvoyé à Angers, chez les prêtres de l'Oratoire, pour y faire ses études. Ayant perdu son père et sa mère à l'âge de seize ans, il fut émancipé. Le curateur qu'on lui avait donné mourut peu de temps après. Il se trouva ainsi abandonné lui-même.

Les paroles que le jeune étudiant s'imaginait inquiétantes pour sa famille y firent naître tout à coup un espoir imprévu, celui d'une succession assurée. Plus tôt il se ferait

LES VOEUX FORCÉS.

religieux, plus tôt elle serait ouverte. Loin de l'en détourner, on l'encouragea. Le parti dont l'idée lui était venue lui fut présenté comme son unique ressource pour suppléer à une mince fortune et à de médiocres talents. D'un autre côté, on exagéra les douceurs de la vie monastique, où l'année du noviciat est seule rigoureuse à passer. Enfin on termina par la déclaration positive qu'il était impossible de lui fournir de l'argent pour terminer ses études.

Né avec un caractère simple et un esprit étroit, il céda facilement à la séduction. Le prieur de la maison de Laval se chargea de le faire agréer par le général de Sainte-Geneviève. La famille s'assembla ensuite pour lui faire signer une renonciation à tout son bien, et s'engager aux dépenses de la profession et au paiement d'une rente de vingt écus. Elle le trouva d'une docilité parfaite.

Au mois de décembre 1754, il part seul et arrive à l'abbaye de Sainte-Geneviève. A peine entré, il trouve toute autre chose que ce qu'il attendait : une vie sérieuse et partagée entre l'étude et la prière, et des exercices continuels de piété. Il en éprouva du dégoût, voulut quitter, et fit part de son dessein au maître des novices, qui s'était aperçu déjà de la faible vocation du nouveau venu. L'abbé en fut instruit par lui ; mais ce dernier, moins indulgent, accusa le néophyte d'inconstance, lui cita plusieurs personnes distinguées comme s'intéressant à sa carrière, et lui proposa la maison de Sainte-Catherine, dont le régime lui semblerait plus doux. Il s'y rendit, acheva son temps de postulant, et prit l'habit de chanoine régulier le 7 juin 1755.

Le jeune Lelièvre eut le malheur de trouver dans cette

CAUSES CÉLÈBRES.

maison un maître des novices moins sévère, mais aussi moins attentif à ses devoirs. Il le dispensait des exercices qui ne lui plaisaient pas, fermant les yeux sur ses négligences répétées. Le religieux chargé du soin des études envoyait-il dans sa chambre pour examiner son travail, on le trouvait sans cesse ou désœuvré, ou livré à des soins étrangers à ses exercices. Les autres novices lui répétaient souvent que ce serait un miracle s'il était admis à la profession. On se lassa enfin de veiller sur sa conduite et on le livra à lui-même.

Cependant le général venait assez souvent à Sainte-Catherine, et ne manquait jamais de voir le novice « recommandé par tant de personnes distinguées. » Il lui parlait avec bonté, et croyait l'affermir dans sa prétendue vocation. Ainsi s'écoula son année de noviciat. Lorsque le temps de la profession approcha, Lelièvre dit au père maître qu'il voulait s'assurer la pension de soixante livres promise par sa famille. « La congrégation pourvoira à tous vos » besoins, répondit le religieux, et dès que vous serez profès, je vous donnerai de l'argent. » Il prit la singulière précaution de lui faire brûler toutes les lettres reçues de ses parents depuis son entrée au monastère.

Le moment fatal arrivé, il prononça ses vœux, ne voyant dans cet engagement solennel et terrible que l'argent annoncé par le père maître et la liberté dont ses parents avaient eu l'adresse de le flatter, le noviciat une fois fini. Lelièvre n'avait et ne pouvait même avoir aucune idée de la vie qu'il embrassait; il prononça la formule de profession sans la comprendre. Dès le soir du même jour, on le

LES VŒUX FORCÉS.

sortit du couvent et il partit le lendemain pour Saint-Lô, afin d'y suivre un cours d'études.

Il arriva au couvent de cette ville à dix heures du soir, et dès le lendemain matin porta, avec la plus grande confiance, au prieur de la maison, un long mémoire d'objets qu'il prétendait lui être nécessaires. Le prieur sourit de sa simplicité; mais, comme il le vit insister sérieusement, il tâcha de le ramener en lui montrant que, meublé comme tous ses confrères, il n'avait besoin de rien. L'écolier se retira fort mécontent de cette réponse. Le même jour, il revient trouver le prieur et lui demande de l'argent. On croit sa tête perdue, et, après avoir cherché à lui faire entendre raison, on veut le renvoyer. « Je veux de l'argent, s'écrie le profès » en fureur; je veux de l'argent, on m'en a promis; mon » père maître, mes parents, tout le monde m'a trompé. »

A cet instant Lelièvre parut se réveiller comme d'un long sommeil, et ses yeux commencèrent à s'ouvrir à la lumière. Victime à la fois de sa propre faiblesse, de la violence des autres et de leur séduction, il s'était laissé conduire à l'autel sans réfléchir. Alors son engagement se présente dans sa grandeur et dans sa perpétuité. Le remords, le désespoir s'emparent de cette âme faible. Il écrit à ses parents, leur peint son désespoir et leur demande de l'argent. Ils ne répondent point. Son trouble augmente, tout ce qui l'environne devient un objet d'horreur. Chacun de ses frères est un perfide qui l'a entraîné dans l'abîme. Il rompt imaginativement tous ses liens et prend la résolution de ne plus se regarder comme chanoine régulier. Il renonce aux études et aux exercices de la communauté. Revêtu

CAUSES CÉLÈBRES.

d'un habit qu'il déteste, il voudrait se fuir soi-même; mais partout il porte avec lui l'ennemi qui le dévore et la robe qui fait son désespoir.

Au lieu de ménager sa faiblesse, les autres étudiants en faisaient leur jouet. Il devint plus furieux. Durant un de ses accès, il tomba sans connaissance, et demeura dans une espèce de léthargie qui fut suivie d'une maladie grave et d'un dépôt à la cuisse. *Aut mors, aut libertas!* ou la mort, ou la liberté! criait-il sans cesse. Il écrivit aux supérieurs de Sainte-Geneviève pour se pourvoir contre ses vœux. Ce n'était pas la forme dont il aurait dû se servir. Il l'ignorait, et l'on se garda bien de l'en instruire. Au contraire, on le rappela au mois d'août à Sainte-Geneviève.

Là Lelièvre fut soumis à un traitement qui commença par la saignée, au moyen de laquelle on espérait adoucir son sang agité. Mais l'idée de la liberté, ce sentiment si doux et si fort, reprenait bientôt le dessus. Deux fois il comparut devant la diète assemblée, sans s'effrayer de la vue de tous les supérieurs majeurs. Aux premières questions, il répondit par ces mots, les seuls gravés désormais dans sa triste imagination : *Aut mors, aut libertas!* Il les articula avec un accent de conviction et de fierté, et quand on voulut le faire expliquer : « Messieurs, dit-il, je me » suis trompé et on m'a trompé pour une pension. Je ne » demande rien que de vivre librement ou qu'on me fasse » mourir; *aut mors, aut libertas!* » Ces paroles simples et nobles lui valurent un jugement qui le condamna, vu sa réclamation, à être enfermé dans la tour de Sainte-Geneviève; il y passa deux mois.

LES VOEUX FORCÉS.

Lorsqu'il en sortit, au mois d'octobre 1756, on le confia à la conduite d'un ancien maître des novices de Sainte-Catherine. On se flattait, par la douceur et les talents de ce religieux, de guérir son âme blessée; elle sembla bientôt en effet en proie à moins d'agitations. Pour lui rendre entièrement le calme s'il était possible, on l'envoya au val des Ecoliers, dans le pays de Liège. Il y était à peine, que ses accès le reprirent. Il demanda de l'argent à l'abbé et au procureur, qui ne voulurent pas lui en donner. Outré de ce refus, il songea à une protestation authentique qui le relèverait de ses vœux. Depuis sa sortie de prison, il en avait appris les formes, et voulut appeler un notaire pour dresser l'acte. Cette demande si juste, autorisée par toutes les lois ecclésiastiques et civiles, il ne put l'obtenir. « Je » vous donne la maison pour prison, » fut toute la réponse de l'abbé.

Isolé sur une terre étrangère et dans un pays ennemi, le religieux s'abandonna sans réserve à la plus noire mélancolie. La douleur dont son âme était uniquement absorbée le rendait incapable d'aucun soin sérieux. Il cessa une seconde fois ses études et ses exercices, hors d'état de songer à la peine réservée à cette prétendue révolte.

Le visiteur et le général écrivirent en effet à l'abbé de Liège, et lui donnèrent leurs pouvoirs pour procéder contre Lelièvre. Ce magistrat domestique, tout à la fois juge et partie, fait assembler le chapitre. On procède, et la pauvre victime est dépouillée de ses habits religieux. On le revêt d'un mauvais habit noir, comme pour faire contraste avec la blancheur de celui qu'il portait. On le traîne

CAUSES CÉLÈBRES.

en prison, et il y demeure enfermé pendant trois mois. Toute affreuse qu'elle était, elle paraissait trop douce au gré de ceux qui avaient entrepris de vaincre son obstination. Il en sortit en vertu d'une délibération du chapitre général; mais ce fut pour être jeté dans un de ces lieux d'horreur destinés à ensevelir le crime ou à cacher la folie.

Il y avait à Saint-Jean-aux-Bois (c'est le nom de cet affreux séjour) des cachots préparés pour ceux qui, dans la congrégation, avaient eu le malheur de malfaire ou de déplaire au régime. Quatre chanoines réguliers se trouvaient déjà renfermés chacun dans un de ces cachots ténébreux. Le cinquième fut destiné à Lelièvre. L'entrée du terrible séjour était une porte haute de trois pieds. On faisait courber le condamné et on l'enterrait dans cette espèce de tombeau que les chanoines, par une dénomination dérisoirement adoucie, appelaient des loges. Loge ou cachot, qu'importait le nom, si la justice la plus rigoureuse n'en a pas de semblables pour les grands scélérats?

C'est là pourtant que l'infortuné Lelièvre a gémi pendant deux ans et demi, privé de tout secours temporel et spirituel, livré à une infection pestilentielle, dévoré par les rats, ne recevant sa nourriture qu'à travers un guichet, sans feu, sans lumière. En vain demanda-t-il un confesseur et supplia-t-il le prieur lui-même d'exercer ce ministère de charité; ce qu'on accorde aux scélérats traînés à la potence ou sur la roue, on le lui refusa.

Cependant les parents du prisonnier n'en recevaient aucune nouvelle. Inquiets d'un silence prolongé depuis plu-

LES VOEUX FORCÉS.

sieurs années, ils se livrèrent à des recherches actives, et découvrirent enfin qu'on le tenait enfermé à Saint-Jean-aux-Bois. Leur tendresse se réveilla. Ils adressèrent la lettre la plus forte à l'abbé de Sainte-Geneviève et le menacèrent d'un coup d'état. Les suites en étaient redoutables, et l'amour du corps, cette idole de la plupart des religieux, opéra ce que ni l'humanité, ni la compassion, ni la charité n'avaient pu faire. L'abbé ordonna de traiter moins rigoureusement le prisonnier, et par quelque apparence d'adoucissement de donner satisfaction à la famille.

Voici l'expédient qu'ils imaginèrent. On fit sortir Lelièvre du cachot, mais on lui donna la maison pour prison, lui interdisant même le jardin. Dans l'excès de sa simplicité et de sa douceur, il promit tout ce qu'on voulut et donna sa parole de ne pas s'échapper. Il la tint scrupuleusement; mais on se jouait de sa droiture et de sa candeur. Au bout de quelque temps, le prieur l'engagea à écrire à ses parents, étonnés, disait-il, de ne recevoir aucune de ses lettres. Il fallait bien se garder de leur parler de la prison, et au contraire leur témoigner du contentement et leur annoncer un changement prochain de maison. Incapable de se défier et de résister, Lelièvre obéit à tout.

La lettre partie, l'honneur du corps une fois à couvert, la famille rassurée, le prieur, qui le croirait? le cruel et perfide prieur remit au cachot celui qu'il en avait tiré seulement pour se jouer de sa crédulité. Le bruit de sa nouvelle persécution pouvait désormais éclater jusqu'à Laval, la lettre le démentirait; personne n'y ajouterait plus foi: on crierait à la calomnie. Le captif, replongé dans son

CAUSES CÉLÈBRES.

désespoir, comprit, mais trop tard, qu'il ne devait plus compter sur les promesses de ses supérieurs, encore moins sur leurs sentiments, et que l'évasion était son unique ressource. Déjà d'ailleurs il avait vu périr de misère deux de ses compagnons d'infortune.

Le premier, malade au mois de février 1758, fut abandonné sans aucune espèce de secours, ni temporel, ni spirituel. Personne ne le visita ; on se bornait à lui apporter toutes les vingt-quatre heures de la soupe, du pain noir et de l'eau. Un jour on le trouva mort.

Le second, dans un état aussi affligeant, sortit, il est vrai, de son cachot ; mais il ne mourait pas assez vite, et on l'y replongea sous prétexte qu'il contrefaisait le malade. Au bout de quelques jours, il expira comme le premier.

Un troisième demeura trois jours sans prendre la nourriture déposée sur le guichet. On entra pour s'assurer de sa situation ; on le trouva prêt à rendre le dernier soupir, et on referma la loge.

Voilà les exemples lugubres que Lelièvre avait sans cesse sous les yeux. Il luttait ainsi le jour contre le désespoir et la misère, la nuit contre des rats qui, attirés par l'infection du lieu, contribuaient à l'augmenter encore. On lui refusa tous moyens propres à le délivrer de ces animaux incommodes. Et le patient était un innocent, un homme d'une douceur, d'une droiture et d'une candeur irréprochables ! Il était réduit à cette déplorable extrémité pour avoir voulu réclamer contre ses vœux ! La tentative d'une protestation était tout son crime. L'avenir était plus accablant encore que le présent. Au péril de sa vie, il résolut de s'échapper.

LES VŒUX FORCÉS.

Lelièvre commença avec ses mains à reconnaître tout autour de lui, sous ses pieds et au-dessus de sa tête ; il examina les moindres recoins de son cachot. Les murs étaient épais et impénétrables. La terre formait le plancher ; il se mit à la gratter. Parvenu à quelque profondeur, il remarqua qu'au-dessous de lui était une voûte, et que le seul moyen de s'évader serait de la percer. Par bonheur, en remuant la terre avec ses ongles, il rencontra un caillou ; il en frappa les pierres de la voûte, et à chaque coup quelques légères parcelles se détachèrent. Ce premier succès l'encouragea. Il continua sans interruption et remarqua avec joie le trou s'agrandir peu à peu. Enfin, à force de patience, à force de réduire les pierres en poussière avec le faible instrument que lui avait offert la Providence, il vint à bout d'ouvrir un trou et vit le jour. La première ouverture pratiquée, il ne fallait qu'un peu de persévérance pour avancer plus rapidement. Lorsque l'ouverture fut assez large, il attacha ses draps aux pieds de son lit et se laissa tomber dans un caveau.

Il était minuit, et il ignorait s'il lui serait possible de s'échapper de ce nouveau cachot. Il va tâtonnant et rencontre une porte ; il vient à bout de l'ouvrir et s'enfuit. Mais il restait un mur à escalader ; il s'élança dessus et en ébranle une pierre qui, lorsqu'il voulut sauter de l'autre côté, lui retombe sur le dos et le renverse dans un fossé creusé le long de ce mur en dehors. Peu à peu il reprend ses sens et le courage que ce coup inattendu lui a fait perdre. L'amour de la liberté ranime ses forces épuisées, et, sans souliers, sans bas, avec de mauvaises guêtres et des

CAUSES CÉLÈBRES.

pantoufles, il parcourt les bois dont la maison est entourée, et se trouve en pleine campagne à la pointe du jour. Son dessein était de retourner dans sa patrie, car il ne chercha jamais à se cacher.

Quel moyen de faire une route aussi longue sans argent ? Il avait emporté six mouchoirs fournis par la congrégation ; il en vendit quatre pour quarante-huit sous et arriva après mille peines à Paris. Sa longue captivité lui avait presque enlevé l'usage de ses jambes. Au bout de quelques lieues, ses pieds furent entièrement écorchés. Il prit la précaution d'entrer le soir dans la capitale, et de loger dans une mauvaise auberge du faubourg Saint-Marceau.

L'air timide et embarrassé de Lelièvre, ses yeux hagards, son visage flétri par la douleur, les haillons de la misère, tout rendait un pareil hôte suspect et à redouter. Il expliqua une partie de son infortune, et dans son triste récit il lui échappa de dire qu'il était originaire de Laval. L'aubergiste saisit ce mot, et soit pour éprouver sa bonne foi, soit en vue de lui procurer quelque soulagement, il lui parla d'un garçon tanneur de son pays qui habitait dans le voisinage. On le fit venir. Ils se reconnurent, et ce généreux compatriote exerça envers l'infortuné Lelièvre tous les devoirs de l'hospitalité. Il le fit coucher dans sa chambre, l'y tint caché, lui fournit des bas et des souliers, et paya sa place à la messagerie de Laval.

Au mois d'avril 1760, Lelièvre revit le lieu de sa naissance. Il commençait à respirer au sein de sa famille ; ses fers lui semblaient brisés à jamais. Le calme rentra dans son âme, et sa conduite fut exemplaire : heureux si cette

LES VŒUX FORCÉS.

trêve à ses maux eût duré ; mais ses persécuteurs ne l'avaient pas perdu de vue, et au fond du cloître se préparaient pour lui de nouveaux fers.

Trois mois étaient à peine écoulés, lorsque les supérieurs de Sainte-Geneviève le firent sommer par huissier de se rendre à la maison de Saint-Jean-aux-Bois. Il n'eut garde d'obéir. On lui fit trois sommations, au bout desquelles il se vit un matin arraché de son lit, séparé de sa famille, livré à toutes les menaces du terrible avenir auquel il avait échappé un instant. Victime obéissante, il se laissa conduire, et quoiqu'il ne résistât pas, on lui mit les fers aux pieds. Le procureur des chanoines réguliers de Laval présidait à cette expédition cruelle et faite avec si peu de ménagement, que longtemps il en eut la jambe blessée.

Cette scène se passait le 18 août 1760. Le 24, il arriva à Paris ; on le conduisit à Sainte-Geneviève. Les chaînes qui le garrottaient avaient été scellées avec tant de rigueur, que le serrurier, en les enlevant, lui fit éprouver les douleurs les plus vives. Il fut renfermé dans la tour de Sainte-Geneviève ; c'était, l'on s'en souvient, sa quatrième prison ; et il y aurait terminé ses jours sans une espèce de miracle. Il aperçut à la petite fenêtre par laquelle il recevait un peu de jour une targette de fer qu'on pouvait arracher. Cette fenêtre était fort élevée ; il s'élança et saisit la targette. Avec cet instrument, il gratte tant dans les jointures de deux pierres, qu'enfin il se fit un jour. Alors il regarde et voit au-dessous de lui un toit sur lequel il peut se laisser tomber. Il redouble de travail autour de la pierre qu'il s'efforce de détacher. Elle s'ébranla à la fin ; mais il fal-

CAUSES CÉLÈBRES.

lait la pousser en dehors : elle était lourde et n'offrait aucune prise à ses mains.

Le hasard lui fournit un autre instrument. On avait laissé dans sa prison une grosse pierre ; il médite de s'en servir à pousser l'autre pierre, et comme sa chute devait être bruyante, il attend un dimanche pour exécuter son opération. Tout le monde était à vêpres ; il embrasse la pierre, rassemble toutes ses forces, frappe sur l'autre avec une telle violence, qu'une veine de ses jambes s'ouvre et que le sang en jaillit avec vivacité. Cet accident ne le décourage pas ; il parvient à chasser la pierre, dont la chute lui laisse bientôt une ouverture. Sans hésiter, il se précipite sur le toit placé au-dessous de lui et tombe dans une gouttière. Si sa chute eût été plus rapide, il roulait de plus de cinquante pieds de haut. Au bout de la gouttière se trouvait une petite lucarne donnant sur une galerie par laquelle il put se sauver.

Cette évasion merveilleuse fit du bruit dans Paris. Plus de deux mille personnes vinrent voir le trou par lequel il s'était échappé. On ne se lassait pas d'admirer et son adresse et son bonheur. On se rappelait que, trois années auparavant, un religieux enfermé dans la même prison n'avait pas été aussi heureux. Il s'était brisé la tête en tombant sur le pavé.

Ce qui suit n'est pas moins prodigieux. Le fugitif forme le projet de s'engager dans les gardes françaises et se présente au sergent d'affaires de ce régiment, qui le reçoit, le 1^{er} septembre 1760, pour la compagnie du marquis de Dally, alors en campagne. Conduit chez M. de Senne-

LES VŒUX FORCÉS.

ville, commissaire des guerres, pour se faire enregistrer, Lelièvre « déclara et répéta encore devant les officiers à » l'ordre qu'il avait porté l'habit de chanoine régulier en » vertu de vœux suggérés et contre lesquels il avait pro- » testé depuis quatre ans. » Il n'en fut pas moins agréé unanimement.

Le marquis de Dally fit plus encore ; il envoya vers messieurs de Sainte-Geneviève savoir s'il pouvait, sans crainte de réclamation de leur part, le prendre dans sa compagnie. Ils répondirent qu'il le pouvait en toute assurance, Lelièvre n'ayant ni vices ni vertus. Le marquis, avec son congé, lui délivra d'ailleurs un certificat de bonne conduite à Paris et à l'armée ; il se terminait ainsi : « Le » procureur général de Sainte-Geneviève m'a demandé de » lui faire faire la campagne, et de le mettre au cachot » s'il s'avisait d'écrire, comme il le faisait à tous les gens » qu'il croyait pouvoir lui être utiles pour le relever de ses » vœux. » Recommandation qui demeura sans effet, malgré les correspondances par lesquelles Lelièvre s'efforçait d'intéresser à son sort les âmes sensibles et bien nées.

Lelièvre écrivait en effet mille lettres différentes, au pape, au grand pénitencier de Rome, à messieurs les archevêques de Paris et de Tours, à tous les ministres, à toutes les personnes enfin qui, par leur rang et leur dignité, pouvaient lui rendre quelque service. Il fit plus, il éleva sa plainte jusqu'au trône et osa écrire au roi. Partout il trouva des protecteurs qui lui donnèrent des marques de bonté et d'intérêt. Le roi lui-même abaissa ses

CAUSES CÉLÈBRES.

regards jusqu'à sa misère, ordonna qu'une information eût lieu, qu'on l'entendit et qu'il fût défendu.

Dociles à une volonté si formelle et partie de si haut, les supérieurs de Sainte-Geneviève se montrèrent moins rigoureux, et au mois de décembre 1761 ils l'envoyèrent à soixante lieues de Paris, dans leur maison de Gatines, près de Tours, pour y vivre « comme un pensionnaire séculier. » Il y jouit abondamment de toutes les choses nécessaires à la vie et d'une honnête liberté. Plus de prison, plus de mauvais traitements. O bizarre et inexplicable contradiction ! on le traitait avec la charité et les égards dus à un confrère dans le temps précisément où l'on ne le regardait plus comme tel.

Le sort de Lelièvre était adouci, mais ses liens n'étaient pas rompus ; pour être plus légers, ils n'en existaient pas moins ; il voulait les rompre tout entiers et faire déclarer sa profession nulle. Que de lettres ! que de démarches ne fit-il pas pour obliger l'abbé de Sainte-Geneviève de le mettre à portée de suivre sa demande en résiliation de vœux ! Il en avait reçu une lettre dure et menaçante qui se terminait par ces phrases : « Le prieur vous donnera » douze livres pour venir jusqu'ici. Vous avez appris à » marcher à pied dans les gardes françaises. Je vous défends de passer par aucune de nos maisons, vous y seriez » regardé comme un apostat. »

La lutte s'engagea enfin ; elle fut vive, et se termina étrangement. Un arrêt en la grand'chambre du parlement de Paris, du 16 avril 1764, le débouta de toutes ses demandes, avec injonction à Lelièvre de se retirer dans l'in-

LES VŒUX FORCÉS.

térieur de la maison de Sainte-Geneviève, pour y vivre selon la règle et sous l'autorité des supérieurs, à la charge par eux de le traiter charitablement et fraternellement, etc.

Ainsi un malheureux a prononcé au pied des autels un engagement que son cœur désavouait et dont la faiblesse de son esprit lui dérobait les suites terribles. Des parents avides en ont profité pour contraindre sa volonté. Des religieux ont employé la séduction et la violence pour enchaîner cette victime. Ils l'ont traînée de prison en prison, ensevelie au fond d'un cachot ténébreux ; et le seul dédommagement de tant de maux est un ordre de revenir au milieu même de ses persécuteurs et de se soumettre à leur volonté.*

L'ENFANT.

Le 30 juin 1767 trois pêcheurs trouvèrent dans le Rhône, près de Condrieu, petite ville éloignée de Lyon de huit lieues, un cadavre de femme flottant sur les eaux. Ils le mirent sur le rivage et le dépouillèrent. Ce cadavre avait le ventre très-gros et rendait beaucoup de sang par la bouche. Au bout d'une heure il devint extrêmement noir. Un chirurgien passe; sans descendre de cheval et sans examen, il se hasarde de dire : C'est quelque fille qu'on aura étranglée et jetée dans le fleuve.

Le devoir des officiers du lieu était de dresser procès-verbal de l'état du cadavre, d'y apposer leur sceau, de faire apporter ses vêtements en leur greffe, de différer son inhumation autant que les secours de l'art laisseraient espérer son retour à la vie, enfin d'épuiser les moyens de connaître la noyée. Le devoir du curé, averti par les pêcheurs, était de prévenir lui-même les officiers. Que de scandales et de crimes ces précautions auraient épargnés ! Voici, au contraire, ce qui fut fait :

L'ENFANT.

Le curé s'informe si l'on avait trouvé sur cette femme des marques de catholicité, comme s'il en eût fallu pour qu'il remplît envers elle l'obligation sacrée de la sépulture ! On lui répond n'en avoir trouvé aucune, et il s'abstient d'un enterrement qui lui répugnait. Sur la fin du jour, les pêcheurs l'enfouissent dans la terre, auprès de quelques saules, et se partagent ses vêtements. Or voici ce qu'était la malheureuse qu'on venait d'inhumer.

Cinq jours avant cette découverte, le 25 juin, Claudine Rouge, âgée de dix-huit ans, l'une des trois filles d'un ouvrier en soie de la ville de Lyon, était sortie en déshabillé de la maison de ses père et mère, à neuf heures du soir. Ils habitaient la rue de la Grande-Côte, extrêmement peuplée d'artisans, et dont chaque maison renferme plusieurs familles au rez-de-chaussée comme aux différents étages.

Les uns disaient qu'elle était allée chercher un chat, objet de ses soins et de sa prédilection, qui s'était échappé dans le voisinage, et qu'une voisine avait détourné pour l'attirer chez elle; d'autres prétendaient avoir vu cette jeune personne entre neuf et dix heures du soir sur le pont Saint-Vincent, à plus d'un quart de lieue de la demeure paternelle. Un autre enfin assurait l'avoir rencontrée sur les escaliers après neuf heures, et l'avoir saluée. Comme la maison était habitée par toute sa famille, on la crut montée chez quelqu'un de ses parents et d'abord l'on ne s'en mit nullement en peine. Cependant elle tardait trop à revenir, sa mère s'inquiète et l'appelle. Elle ne répond pas, on s'alarme, on la cherche inutilement.

CAUSES CÉLÈBRES.

Quelle pouvait être la cause de cette subite et étrange disparition? Sans être belle, Claudine Rouge pouvait plaire; sans doute aussi elle était sensible. La séduction, un rapt, ou son propre penchant, ne l'auraient-ils pas enlevée à ses parents? Peut-être avait-elle des peines domestiques et voulait-on l'engager dans un mariage contraire à son goût ou lui faire embrasser la profession religieuse. La fuite lui aurait paru le seul remède à ses maux. Elle avait eu le malheur d'avoir deux frères enfermés pour folie, l'un à l'hôpital de Valence, où il était mort, l'autre à l'hôpital de Lyon, où il était encore. Qui sait si, la même naissance produisant les mêmes effets, cette malheureuse n'aurait pas attenté à ses jours? si la crainte de la honte, plus forte que l'amour de la vie, ne l'aurait pas portée à prévenir par la mort les marques de quelque faiblesse prête à éclater? Cette année même Lyon avait vu jusqu'à huit suicides pour un pareil motif!

Enfin, dans une allée contiguë à celle du père on travaillait à une fosse d'aisance de cinq pieds en carré à fleur de terre, cette nuit même. En cherchant avec trop d'empressement son animal favori, n'y serait-elle pas tombée? et, pour cacher à la famille et au magistrat une négligence punissable, les ouvriers, la voyant morte, n'auraient-ils pas pris le parti de la jeter dans le Rhône? Chacun se livrait à des conjectures, toutes semblaient autorisées et dans l'ordre de la vraisemblance.

La mère, après d'inutiles recherches dans les différents ménages de la maison, sortit à dix heures afin de parcourir le voisinage. En face précisément était le domicile d'un

L'ENFANT.

marchand chandelier nommé Forobert, ayant une femme âgée de vingt-trois ans. Il habitait dans une salle basse sur la rue, un petit endroit à côté d'une cour servant à mettre du charbon et à fondre du suif, et un grenier de même grandeur au-dessus. Une portion de la salle basse servait de boutique, l'autre de chambre à coucher, garnie d'un lit pour les père et mère, et d'un berceau pour leur enfant. Cette description sommaire n'est pas sans un très-grand intérêt, ainsi qu'on le verra ci-après.

La nommée Fay, belle-sœur de la dame Rouge, s'occupait comme elle de perquisitions. La femme Forobert la voyant de sa porte annoncer par sa marche un air d'inquiétude, lui demanda ce qu'elle cherchait. « Une de nos » filles, répondit-elle; ne l'auriez-vous pas vue? — Oui, » reprit la première; elle est entrée dans une de ces » allées, où elle a dit qu'elle allait se cacher. » Et elle se mit à rire de tout son cœur d'avoir donné ce qu'on appelait à Lyon une attrape. D'ailleurs elle avait une intrigue à cacher, et croyait par ces mots en l'air se débarrasser d'une importune.

Depuis quatre années en effet la femme Forobert paraissait avoir de l'attachement pour un jeune homme nommé Antoine Perra, chez la mère duquel son mari avait fait son apprentissage. Cédant à sa famille, qui le pressait de s'établir, Perra venait d'accepter un rendez-vous pour dernière explication avec celle dont il était vivement regretté. Il s'acheminait vers elle et elle l'avait reconnu, lorsque la dame Rouge cherchant sa fille les troubla tous les deux. Cependant sur l'invitation renou-

CAUSES CÉLÈBRES.

velée d'une voix pleine d'émotion, elle négligea l'amant pour secourir la mère, et visita avec elle, mais vainement, l'allée en face; elles se quittèrent.

Revenue chez elle, la Forobert y trouva la fille Prunier, sa messagère, et Perra. Aussitôt entrent sur ses pas trois femmes avec la dame Rouge, qui lui dit : « Madame » Forobert, nous ne trouvons point notre fille; elle sera » peut-être entrée chez vous sans que vous vous en soyez » aperçue. » La remarque était désobligeante, mais la douleur d'une mère excuse tout. Elle laissa faire à la voisine et à ses assistants toutes leurs recherches; elle ne furent pas longues, si l'on se souvient de la description du local. Perra, confus d'avoir été surpris, se mit à prendre un livre et eut l'air de le parcourir. Il était onze heures lorsqu'elles ressortirent.

A minuit on frappe de nouveau à la porte de la Forobert. La croyant ouverte, elle crie de pousser, et neuf personnes envahissent sa chambre. Elle s'offense, leur adresse quelques reproches; mais on n'en tient aucun compte. Munis d'un ordre du capitaine du quartier, le père avec sa troupe explore boutique, chambre, cour, grenier, jusqu'au berceau de l'enfant, âgé de cinq ans et demi, et qui dormait. Rien n'autorisa le plus léger soupçon contre la Forobert. Perra cette fois exprima fortement son indignation sur le scandale d'une pareille scène et sur la violence qui l'avait accompagnée.

Toute la famille Rouge et les cinq ménages du même corps de logis passèrent la nuit dans une cruelle agitation. Point de sommeil pour aucun d'eux et mille supposi-

L'ENFANT.

tions. La dernière à laquelle ils s'arrêtèrent leur offrit le plus de probabilités. Entre l'allée de la maison et celle du sieur Tholot attenante se trouvait un puits. On pensa à la fin que Claudine Rouge s'y était jetée, soit en avançant le corps pour prendre son chat, soit en s'y précipitant dans quelque accès de folie. Le charpentier Merin en sonda pendant plus de trois quarts d'heure toute la capacité avec des crochets, mais ne rencontra rien.

Le soupçon le plus grave, l'outrage le plus sensible n'en avaient pas moins été jetés à la face de la femme Forobert. On aima mieux l'aggraver que d'avoir à le réparer; on se livra ou l'on feignit de se livrer à l'idée la plus infâme. « La conduite de cette voisine n'était pas » un mystère. Pendant l'absence de son mari, à des » heures indues, avec la connivence de la fille Prunier » elle recevait Perra. Sans doute elle avait aussi reçu et » soustrait la jeune fille pour des vues criminelles. » Ainsi on semait çà et là les premiers éléments d'une accusation terrible. Ils circulaient, grossissaient à chaque instant, prenaient une consistance sérieuse, lorsque la nouvelle du cadavre découvert dans le Rhône parvint à Lyon.

Le sieur Reverdi, oncle de Claudine, et Dumontant, ami de la famille, après avoir perdu plus de quatre jours en vains pourparlers et en délibérations, se décidèrent enfin à partir pour Condrieu. Comment espéraient-ils reconnaître le cadavre? C'était l'époque des grandes chaleurs. Une heure après l'exposition à l'air il avait pris une teinte noire; il avait été cinq jours dans l'eau et six en terre. Pour l'exhumation ils auraient dû appeler les offi-

CAUSES CÉLÈBRES.

ciers de justice. Toute précaution fut négligée cette fois encore. Sans doute à leur retour ils voulaient être crus sur parole. Un mendiant, sur leur réquisition, avait exhumé un cadavre absolument méconnaissable. Ils se firent remettre le morceau d'une prétendue chemise marquée selon eux de deux lettres initiales, celle du linge de Claudine, et avec ces renseignements aussi légers que furtifs, ils soutinrent la constatation de l'identité.

Leur premier prosélyte fut le curé de Saint-Michel. Ils l'allèrent trouver, lui payèrent son droit d'enterrement, et pour de l'argent obtinrent ce que la charité seule aurait dû d'abord accorder. Ils firent plus : sur leur assertion controuvée, l'acte mortuaire qualifia ce cadavre « celui de Claudine Rouge, que des malheureux avaient » jeté dans le Rhône, le 25 juin, après l'avoir saisie sur » sa porte, vers neuf heures du soir. »

Voilà le second degré de cette accusation qui s'avance pas à pas et s'aggrave avec quelques mots ajoutés vaguement les uns aux autres. Il y a déjà une désignation obscure. Elle devint plus précise dès leur retour à Lyon. Ils répètent à leurs amis, à leurs connaissances, à la populace qui habite ces quartiers, et sur laquelle ils s'attendent à produire un grand effet : « Nous l'avons reconnue à ses » traits, elle avait seulement la bouche un peu agrandie. » C'étaient bien ses habillements. Elle est morte assassinée; » elle avait la corde au col et les mains attachées derrière » le dos. Sa langue sortait de sa bouche; n'en doutons pas, » elle a été la triste victime de quelques scélérats; peut- » être a-t-elle été tout à la fois l'objet de leur brutalité. »

L'ENFANT.

Ce récit calomnieux met deux grands crimes à la charge de la société; quels seront les coupables? Ne serait-ce pas cette femme dont on avait par deux fois visité le logement d'environ vingt pieds en carré, dont la boutique et la fenêtre livraient toute la demeure aux regards des passants, dont la porte a été exposée jusqu'au matin aux regards continuels de la famille Rouge et des ouvriers qui travaillaient en face dans la maison voisine? Ainsi, plus d'équivoque, la prétendue coupable était signalée, nommée; quelle marche rapide!

Il existait alors à Lyon un scélérat accrédité, terreur de la populace, patron des uns, fléau des autres, objet de la crainte et du respect de tous. On se vantait d'avoir pour soi M. Constant, premier huissier de la cour des monnaies : on se menaçait au plus léger démêlé de M. Constant, beaucoup plus que des magistrats eux-mêmes, faits pour maintenir l'ordre et punir les délits. Les marchés, les places publiques, les prisons et tout ce hideux cortège de guichetiers et de bourreaux, étaient dans sa dépendance; il emprisonnait par voie de police et élargissait à son gré.

Cet homme redoutable avait voulu plaire à la femme Forobert, qui, soit mépris pour lui, soit amour du devoir, soit un autre engagement cher à son cœur, avait rejeté avec une sorte d'indignation ses soins et ses services. La famille Rouge, prévenue par les propos de Reverdi et de Dumontant, avait déjà choisi la Forobert pour objet de sa dénonciation, et dans sa pensée lui avait associé certaines personnes qu'elle supposait avoir des relations avec elle.

CAUSES CÉLÈBRES.

Constant, rebuté de nouveau par la Forobert, humilié du dédain qui avait accueilli ses offres de protection, se présenta à la famille Rouge, dont la passion aveugle et forcenée les accepta. Il abandonna donc le rôle de protecteur pour celui de persécuteur. Il se constitua vengeur de leur cause et de la sienne.

La femme Forobert avait un fils de cinq ans et demi. On l'attira à jouer avec des enfants un peu plus âgés que lui, tantôt dans une cour appelée la cour du Soleil, tantôt dans le jardin des dames de la Déserte. D'abord le petit Rouge, frère de Claudine, âgé de neuf ans et demi, et le petit Gayet, enfant de treize ans, dressés avec soin et perfidie, commencèrent par lui dire : « Ta mère a tué la demoiselle Rouge. » Et quelque temps après l'enfant répétait à sa mère par forme de question : « Est-il vrai que tu as » tué la dodon Rouge ? » Ensuite on le menaçait pour lui-même d'un sort pareil de la part de sa mère, à laquelle ses faibles organes retraçaient aussitôt l'idée qu'on s'efforçait de lui donner : « On m'a dit que tu avais tué la » dodon Rouge et que tu m'en ferais bien autant. »

De là, par degrés, on lui récitait d'abord un incident, puis un autre de la scène imaginaire ; on y joignait la pensée d'assassinat, on la lui inspirait, on la lui rendait propre, et à son tour il racontait comme s'il avait vu. Une tante de Claudine lui donna six sols une fois, vingt-quatre une autre, pour le récompenser de sa facilité à saisir et à redire ; des bonbons et des caresses le touchaient encore plus que l'argent. L'enfant avait un oncle propriétaire d'un bateau sur le Rhône, où son père le menait

L'ENFANT.

quelquefois promener et dont il savait le chemin. Afin de ne pas fatiguer sa mémoire, on lui en traça les contours, on les lui faisait répéter, pour voir comment il les placerait dans ses détails, et en le récompensant avec des bonbons ou de l'argent, on ne manquait pas de lui recommander : « Dis toujours de même. »

Les séducteurs de cet innocent ne s'en tinrent pas là. Quelque chose manquait encore à une déposition qu'ils voulaient rendre dramatique. Les gestes, les attitudes, capables de leur concilier quelque foi, rien ne fut négligé pour compléter ce rôle de petit parricide auquel les infâmes le dressaient ; sa raison fut pervertie et la nature outragée.

En même temps on entretenait, on fortifiait parmi le peuple les rumeurs déjà semées. On en répandait de nouvelles avec le soin perfide de les faire parvenir à la femme Forobert. On l'engageait mystérieusement à la fuite, cherchant à se ménager par là quelque charge contre elle ; elle évita le piège. On se tourna vers la fille Prunier ; les mêmes conseils lui furent donnés. Son évasion soulèverait de violents soupçons contre celle qui avait passé la soirée et la nuit avec elle. L'huissier Constant, à l'aide de ses émissaires, traçait un tableau effrayant à la populace, en rembrunissait chaque jour les couleurs, la préparait à l'idée d'une horreur qui demandait des supplices ; l'habile artisan de crimes se signalait dans la composition de celui-là.

Six jours de préparatifs odieux et de sinistres détails disposèrent les esprits à une dénonciation. Le 7 juillet

CAUSES CÉLÈBRES.

le sieur Rouge père la porte au procureur du roi : il y dit : « Ma fille est entrée chez la femme Forobert et » n'a plus reparu. » Le même jour, en vertu des pouvoirs qu'il s'était arrogés dans Lyon d'emprisonner et d'élargir de son autorité, Constant vint avec appareil arrêter la femme Forobert, et sans aucune formalité la traîna en prison au milieu d'un peuple nombreux, animé contre elle. Les cris d'assassine, de prostituée, retentissent de toutes parts à ses oreilles ; la voilà celle qui a enlevé la jeune fille et qui l'a noyée. On la chargeait d'outrages et d'imprécations.

Le fils avait été enlevé au même instant et tenu en chartre privée pendant sept heures chez un marchand d'étoffes de soie. Après une leçon plusieurs fois répétée, Constant livre son élève au juge, qui l'interroge. Il dépose avec aplomb, sans s'interrompre ni se troubler un moment, d'une voix enfantine, mais ferme, avec divers gestes habilement ménagés qui soutenaient l'expression voulue : « Le » jour de l'octave de la Fête-Dieu, Claudine Rouge entra » chez ma mère pour y demander un chat qu'elle avait perdu. » M. Perra l'aîné lui fit beaucoup de vilaines choses ; il » la viola ; elle cria de toutes ses forces en disant : J'en » avertirai mon père. Ensuite Perra le cadet, Mettra, la » fille Prunier et ma mère la prirent par le cou et l'étranglèrent. J'étais dans mon berceau, où je faisais semblant » de dormir, mais je voyais et j'entendais tout. On prit » le corps de Claudine et on le porta dans l'allée de la » maison où demeure madame Fay sa tante, et on le jeta » dans le puits ; en tombant il fit patatras. » Après ce mot,

L'ENFANT.

accompagné d'un mouvement significatif, il fit une légère pause.

Le juge frémissait, et cependant cette netteté de récit, cette précision, ce choix de termes propres, élevaient déjà dans son esprit quelques soupçons ; ils se fortifièrent lorsque, avant l'invitation même de continuer, il reprit : « Pendant la nuit du 27 juin au dimanche 28, l'un des » Mettra descendit dans le puits avec la corde dont ma » mère se servait pour puiser ; on l'attacha à une poulie » attachée au haut du puits, et on retira le cadavre de » Claudine, dont le visage était noir et meurtri ; mais on » ne retrouva pas la coiffe qui était sur sa tête lorsqu'elle » y fut jetée. Ensuite ils transportèrent le cadavre dans » la boutique de ma mère. On l'enveloppa d'un mauvais » drap ; Antoine Perra prit le cadavre sur ses épaules, » cinq personnes l'accompagnèrent, j'étais avec elles. » Nous traversâmes la place Neuve-des-Carmes, la rue » Sainte-Marie, la place des Terreaux, la rue Lafond, la » rue du Garet ou des Missionnaires, la rue Basseville, et » de là ils arrivèrent sur le quai du Rhône, et descen- » dirent par un petit chemin dans un bateau à lessive » nommé *Plato*, d'où ils jetèrent le cadavre dans la » rivière. »

Ici il faut s'incliner avec reconnaissance devant cette puissance de raison qui sait faire ressortir des charges mêmes les plus accablantes les preuves de l'innocence. Si cet enfant n'eût pas été mis sur la scène, sa mère, moins chargée sans doute, mais aussi livrée par ses calomnieux au vague des soupçons multipliés, avait mille

CAUSES CÉLÈBRES.

fois moins de moyens pour les détruire. Au contraire, la fausseté de cette déposition démontrée sur quelques points essentiels qui démentaient les autres, l'atrocité du plan, l'assassinat de la mère par le fils, n'étaient-ils pas évidents? D'un autre côté, à quoi tiendrait donc notre vie si les bégayements d'un petit misérable suborné par des méchants avaient la puissance de mettre en rumeur toute une populace et de faire jeter six personnes dans les fers, en suscitant contre elles la plus terrible des accusations?

La première des épreuves à laquelle on soumit les dires de l'enfant était bien simple. Il avait parlé d'une corde avec laquelle le cadavre avait été descendu dans le puits : examinée, la corde parut saine, entière, sans la moindre altération. Mesurée ainsi que le puits, l'un avait trente-six pieds neuf pouces de sec, huit pieds dix pouces d'eau, ce qui fait quarante-cinq pieds sept pouces ; l'autre n'avait que trente-six pieds et demi, sans compter ce qu'il fallait pour l'entourage du corps, pour atteindre des bords du puits à la poulie, pour redescendre de la poulie dans les mains de ceux qui auraient tenu la corde. Le tout exigeait une longueur de soixante pieds. L'imposture était flagrante.

De plus, Forobert, le mari, qu'on n'avait pas osé envelopper dans la complicité, pouvait avoir couché chez lui pendant ces trois nuits. Comment son sommeil eût-il été assez profond, assez continu, pour n'être pas, une fois au moins, troublé par le bruit? Il sollicitait instamment une entrevue avec son fils, et on la lui refusait, tandis que tous les jours on les permettait à l'infâme Constant. Fo-

L'ENFANT.

robert vit enfin son fils. De vains ornements affaibliraient cette scène touchante ; il faut laisser à la nature son libre cours et emprunter de la bouche d'un père la simplicité de ses expressions.

« Le jour marqué pour cette entrevue, dit-il aux juges, je me rendis dans les prisons de Saint-Joseph ; elle commença par l'attendrissement ; les larmes de mon enfant et les miennes coulèrent d'abord avec abondance. J'atteste ici le magistrat qui y présida et en dressa procès-verbal ; je n'employai point de menaces, je ne cherchai point à l'intimider, je l'interrogeai d'un ton affectueux ; je tremblais même à chaque question, dans la crainte de l'entendre confirmer ce qu'il avait dit. Heureusement la vérité reprit ses droits sur son cœur. Il avoua plusieurs fois n'avoir parlé que sur l'invitation de deux enfants. Sa réponse à plusieurs de mes questions fut celle-ci : Non, mon père, c'est le petit Gayet et le petit Rouge qui me l'ont dit..... qui m'ont dit de le dire. Elle est consignée dans le procès-verbal. Il y persévéra malgré les menaces du juge de lui faire donner le fouet comme à un menteur. »

Cependant le glaive restait toujours suspendu sur la tête des accusés ; la populace, qui l'avait mis d'abord aux mains des magistrats, osait l'y retenir malgré eux. Un suppôt de la justice se glissa dans la prison de la dame Forobert, lui fit servir un souper préparé, le partagea avec elle, exalta sa tête par des liqueurs échauffantes, et au milieu des vapeurs qui la troublaient s'efforça de lui arracher l'aveu de son crime prétendu. Un parchemin lui fut

CAUSES CÉLÈBRES.

montré. C'étaient, disait-on, des lettres de grâce si elle voulait convenir des faits. Son bon esprit lui fit éviter le piège, et grâce au zèle des défenseurs, la vérité devait enfin triompher.

Cet enfant, que tout un peuple, dans sa prévention aveugle et dans les mouvements emportés de sa passion, regardait comme suscité par la Providence contre le crime, devint en un jour l'instrument de salut de six innocents. Ses rétractations, l'in vraisemblance des détails proclamés véritables, tout se réunit à la fois pour faire ressortir cet abominable plan d'assassiner une mère par les mensonges suggérés à son jeune enfant. Claudine Rouge, en la supposant violée et mise à mort, ne l'avait pas été par les accusés.

« Arrêt qui déclare innocents la femme Forobert et » ses prétendus complices. » Alors, avec la même fureur qu'il les avait poursuivis et voués au supplice, le peuple se précipite vers la prison pour les en arracher et les porter en triomphe; extrême dans ses haines irréfléchies comme dans ses prédilections subites. Ils purent à peine traverser la foule qui se pressait autour d'eux et proférait des vociférations contre les Rouge et Constant. « A la prison! à la potence! dans le Rhône! » telles étaient les formules énergiques de sa justice expéditive, proclamées à grands cris. L'exécution allait suivre de près. Inspirée seulement par son instinct passionné, la foule courut vers la demeure de Constant. Là, ce redoutable dominateur des basses classes fut converti tout à coup en criminel qu'il avait suffi d'un moment pour juger, condamner, et qu'on

L'ENFANT.

voulait exécuter sans autre intervention des formes de justice.

La maison de l'huissier soutint un siège en règle. Malgré la résistance opiniâtre de la maréchassée, il fut au moment d'être saisi par deux de ces hommes qu'il avait autrefois arbitrairement emprisonnés. Ils étaient parvenus à escalader le mur jusqu'au premier étage, et le plus résolu, après avoir brisé une partie de la fenêtre, s'appretait à pénétrer dans l'intérieur, lorsqu'une servante effrayée apparut en criant : « Il vient de s'échapper par la rue » basse. » On la crut, et sans réflexion chacun tourna ses pas de ce côté. Lui, tremblant et consterné de terreur, ne savait où se cacher. Le lendemain, les magistrats ayant donné l'ordre de l'arrêter, on le trouva tapi et presque sans connaissance dans un coin de sa cave.

La tendresse maternelle, la douleur, la parenté, servirent d'excuse aux Rouge et à leurs amis. L'huissier devait payer pour tous; l'inférial précepteur du fils Forobert avait mille autres méfaits à expier. Comment la justice avait-elle pu l'épargner aussi longtemps? par quel privilège avait-il joui d'une impunité si scandaleuse? L'arrêt qui le condamne à être pendu contient deux pages in-quarto de chefs d'infamie et d'atrocités. Prévarications, abus de confiance, connivence avec les voleurs, encouragements à certaines personnes pour le devenir, arrestations arbitraires d'étrangers après les avoir dépouillés de leur argent et de leurs bijoux, emploi de faux noms, de fausses signatures; enfin une accumulation de méfaits que la plume se refuse à transcrire

CAUSES CÉLÈBRES.

Cette partie de la cité, sur laquelle surtout Constant régnait en despote, se livra à une joie immodérée. La veille du jour où il devait être pendu, des feux de joie furent allumés dans un grand nombre de carrefours ; de grands et de petits mannequins, représentant l'huissier dans son costume, furent jetés dans les flammes, comme si chacun eût voulu pour sa part le faire brûler en effigie. C'était une véritable fête, et toute l'exaltation de sujets infortunés délivrés tout à coup de leur tyran. Les habitants de la campagne, théâtre aussi de ses exactions, ne manquèrent pas d'accourir et d'y prendre part.

La place sur laquelle on avait dressé la potence se trouva, le jour de l'exécution, encombrée d'une si grande multitude de curieux, qu'il fallut plus de six heures au bourreau pour achever son office. Deux fois les flots de ce peuple avide de pareils spectacles, et ivre d'une sorte de vengeance personnelle, furent poussés avec tant de violence vers l'échafaud, qu'il fut impossible de les refouler. Les gardes, emportés, enveloppés de toutes parts, cédèrent au torrent ; le gibet fut renversé, le bourreau et ses aides roulés pêle-mêle, et le criminel, déjà plus mort que vif, presque soustrait au dernier supplice par l'avidité même de le contempler.

Ce désordre extraordinaire cessa enfin ; le gibet, redressé pour la troisième fois, permit l'exécution, et il étala aux regards satisfaits de la populace le corps inanimé de celui qu'elle s'étonnait d'avoir si longtemps souffert pour son maître. Toutefois en se retirant chacun se demandait : « Mais Claudine Rouge, qu'est-elle devenue ? com-

L'ENFANT.

ment a-t-elle disparu ? Le cadavre découvert par les jeunes pêcheurs n'est donc pas le sien ? S'il est le sien, il y a des coupables ; on les trouvera ; ils seront punis. » Ainsi, à peine sorti du spectacle, le peuple songeait à une pièce nouvelle. Et cependant Claudine Rouge n'a jamais reparu ; si elle a péri par un crime, les criminels sont encore ignorés. Ils ont échappé à la justice humaine : la justice divine aura su leur infliger les châtimens qu'ils méritaient.

LA JALOUSIE.

« A MISS MARGUERITE REAY.

» Huntingdon, 4 décembre 1774.

» Le caporal Trimm se charge encore de vous remettre
» ce billet. Merci de celui qui m'est parvenu hier au théâ-
» tre. Je ne veux prendre aucun avantage de l'aveu échappé
» à votre candeur, ma chère Marguerite. Que le bonheur
» me fuye à jamais s'il faut l'acheter d'une minute du vô-
» tre ! Permettez-moi un seul raisonnement. Il vous a
» élevée... soit... Tout ce que votre esprit a de grâces,
» votre caractère de douceur, vos qualités aimables de per-
» fection, vous le lui devez, j'en conviens. Est-ce un titre
» à l'empire absolu sur votre cœur?... une dette qui ne
» s'acquitte jamais? Votre attachement, vos soins depuis
» votre enfance ne comptent-ils pour rien?... et les années !
» Marguerite, les années !... il en a cinquante-cinq et vous
» vingt-quatre, quelle disproportion ! Ainsi, sous le nom
» usuroé de reconnaissance, il vous imposera une servi-

LA JALOUSIE.

» tude éternelle. Avez-vous si vite oublié nos lectures, ma
» belle amie ? Le jasmin dans la fraîcheur du printemps
» n'embrasse pas de ses caressantes guirlandes le tronc à
» demi pourri du vieil orme, s'il est libre de projeter ail-
» leurs sa verdure et ses fleurs.

» Réfléchissez, je ne prétends point vous surprendre ;
» dormez sur cette proposition avant de me répondre.
» Je serai moins heureux, et vous dormirez seule. »

Telle est la lettre sur laquelle méditait miss Margue-
rite Reay, dans le château de lord Sandwich, non loin
de Huntingdon, chef-lieu de l'Huntingdonshire. Orphe-
line dès sa plus tendre enfance, elle avait, par sa jolie figure,
son esprit naturel, la gentillesse de ses manières, et sur-
tout, il faut le dire à l'honneur du lord, par sa pauvreté,
excité tout son intérêt. Rien ne fut épargné pour son
éducation, et parvenue à l'âge d'en apprécier le bienfait,
elle le paya beaucoup trop. La générosité de mylord ne s'é-
leva pas jusqu'au désintéressement ; la reconnaissance de
miss alla jusqu'à la faiblesse. Trois enfants furent le fruit
de leur liaison prolongée.

Les opérations du recrutement avaient appelé à Hun-
tingdon un officier de l'armée anglaise nommé James
Hackman, jeune, brillant, d'un esprit très-cultivé, d'une
imagination ardente. Accueilli chez mylord avec la dis-
tinction accordée à tous les officiers en Angleterre, il eut
l'occasion de voir Marguerite Reay. L'amour fit bien vite
entendre à son cœur un autre langage que la reconnais-
sance, et entre eux s'établirent des relations intimes long-
temps ignorées de lord Sandwich, que, dans leurs conver-

CAUSES CÉLÈBRES.

sations ou dans leurs lettres, ils désignaient toujours par les noms de *Robin Gray, Lui, etc.* Les vues d'Hackmann étaient légitimes; il voulait par le mariage mettre fin à une double intrigue, et pour s'assurer des revenus plus considérables, quitter l'état militaire et entrer dans les ordres.

Marguerite pesait donc les titres du vieil et du nouvel amant. Son secret n'était pas découvert encore; nul n'avait pénétré les pensées de son âme. La raison et mylord étaient d'un côté, son cœur et James de l'autre. Après une longue délibération, elle décida que le serment de foi et hommage prêté à sa seigneurie à une époque où elle ne connaissait pas l'amour cessait d'être obligatoire, qu'elle restait entièrement libre de se dévouer corps et âme à un autre. A l'instant elle lui donna connaissance de l'arrêt définitif avec un rendez-vous pour le lendemain. Elle terminait en disant : « Venez donc; je n'écrirai pas un mot » de plus, de peur que la conscience, qui dans ce moment » regarde par-dessus mon épaule gauche, ne m'arrache la » plume et n'efface ces mots : *A demain.* »

Ce billet rendit Hackmann moins heureux qu'irrésolu. Il l'attendait comme une sentence suprême; mais l'honneur avec ses scrupules tardifs vint le troubler et lui dicter des conditions. Il répondit à Marguerite :

« L'amour dont vous m'annoncez le triomphe exige » impérieusement le sacrifice de mon rival; c'est-à-dire, » si je dois être heureux, ce sera sous un autre toit. Il est » à la fois votre bienfaiteur et mon hôte, je ne l'insulterai » pas jusqu'au sein de ses foyers. Quel accueil affectueux il » a fait, en octobre dernier, à Hirechin-Brooke-House, à

LA JALOUSIE.

» moi simple officier de recrutement, inconnu, sans nom, » sans fortune! Que de soins affectueux! quelle politesse » exquise! quelle hospitalité sincère! je ne puis les oublier. » Loin de voir son humiliation d'un regard satisfait, j'é- » prouve de la pitié... Sans doute vous avez été victime, et » le diable a sur une femme un avantage incalculable; il a » triomphé des hommes, qui sont les vainqueurs des fem- » mes; il a fait tomber les anges. Je devrais me réjouir de » la revanche prise sur lui, eh bien! je n'accuse que vos » parents; l'excès de leur rigueur vous fit succomber.

» O parents aveugles! soyez moins inflexibles; votre ri- » gueur concourt trop souvent à la séduction; n'achevez » pas de pousser vos enfants dans le fond du précipice, » parce qu'un infâme les aura entraînés sur ses bords. » Savez-vous si, retenus un moment dans la chute, leurs » mains n'eussent pas saisi pour soutien une de ces vertus » qui, comme les plantes solitaires du rocher, croissent » égarées sur la pente de l'abîme? La descente d'un crime » à un autre crime est rapide, perpendiculaire, entraînante, » et presque toujours ils viennent ajouter au danger.

» Pardon, Marguerite, pour toutes ces réflexions; elles » m'emportent malgré moi. A demain donc, à onze heures » je serai auprès de vous; trouvez-vous en habit de voyage » et que votre jument soit prête. J'ai conçu un plan au- » quel l'honneur et la délicatesse, toujours consultés » quand il s'agit de vous, ne trouveront rien à oppo- » ser. Fiez-vous à moi, je vous expliquerai tout. Mais, je » vous en conjure, soyez en habit de voyage. Ai-je besoin » de vous dire lequel? mettez celui qui vous sied si bien,

CAUSES CÉLÈBRES.

» celui que j'aime tant à vous voir ; l'amour vous l'a déjà
» indiqué.

» L'amour !... il sera de la partie... il ne souffrira pas
» que le froid pénètre jusqu'à vous, il étendra ses ailes
» sur votre sein... il se reposera entre vos bras... il...
» Quand se lèvera le jour de demain ? Quelles agitations
» m'attendent dans cette longue nuit ! »

Le lendemain, vers deux heures, il arriva dans le cabinet de toilette de Marguerite. Elle avait l'air soucieux et grave. « Vous formez, lui dit-elle, deux projets que je ne
» puis approuver, celui de vendre votre commission et
» celui de m'épouser. L'un est trop étrange : il suppose-
» rait de ma part un besoin de dépense extraordinaire et
» de la vôtre une inconstance toujours mal interprétée.
» L'autre choque mes sentiments. L'homme que j'estime
» ne sera jamais montré au doigt pour avoir épousé la
» maîtresse d'un lord qui aurait payé sa complaisance par
» la gratification d'un emploi quelconque. Mon âme est
» au-dessus d'une pareille situation. D'ailleurs, pardon-
» nez-moi ce doute, votre amour n'est peut-être qu'une
» passion de jeunesse ; voudrais-je en profiter ? Ecoutez les
» vers que je me suis toujours abstenue de chanter devant
» vous, quoiqu'ils fassent partie de ma romance favorite.
» Je me les applique sans cesse ; ils peignent avec trop de
» vérité ma triste situation. Je pleurais comme un enfant
» en les répétant ce matin. » Et elle chanta :

J'erre comme l'ombre mobile et ne songe plus à filer ;
Je voudrais bien penser à Jannie, mais ce penser serait un péché, etc.

Que se passa-t-il entre eux après ces premières expli-

LA JALOUSIE.

cations, où régna d'abord la froideur et où respira bientôt
une tendre mélancolie ? La lettre de Hackman du 16 décembre le révèle assez : « Hier ! toutes les expressions sont
» glacées pour l'exprimer... O Marguerite ! l'ivresse, la
» volupté, les délices, les ravissements, tout est sans éner-
» gie, sans vérité ; toi, qui m'as enivré d'un bonheur dont
» les songes les plus enchanteurs ne m'avaient jamais
» présenté l'apparence ! quels charmes ! quels transports !
» Vois comme ces mots sont pauvres pour peindre les
» joies de l'âme ! Quand me les feras-tu éprouver de nou-
» veau ces joies, ces joies célestes ? Fortune, je te défie
» maintenant, Marguerite m'aime ! »

Ce style désordonné par lequel il avait laissé égarer sa plume déplut à Marguerite. Elle lui en adressa des reproches et livra la lettre aux flammes. Son amant parut soumis et repentant ; il déclara l'âme de sa maîtresse aussi pure, aussi blanche que la neige dont les flocons s'amoncelaient sur les rebords de sa fenêtre. Mais il prit une résolution qu'elle ne pouvait pas approuver, celle de ne plus visiter lord Sandwich. Sans doute elle honorait la délicatesse de ses motifs ; mais en se prolongeant, ne ferait-elle pas naître quelques soupçons ? N'avait-il pas des qualités et des talents trop brillants pour que son absence passât inaperçue ? Elle le rappelait près d'elle, et tout à coup elle aurait voulu le voir bien éloigné. Elle s'accusait de jouer un rôle difficile, pénible, déshonorant, le matin, à midi, durant la nuit, la nuit surtout ! La pensée de compromettre le sort de ses enfants la jetait aussi dans un trouble inexprimable.

CAUSES CÉLÈBRES.

Mais la satisfaction donnée aux convenances et à l'honneur devint bientôt pour lui la cause d'un tourment inconnu jusque-là. Dans les sociétés étrangères où il rencontrait Marguerite, le regard même le plus distrait jeté par mégarde sur un autre lui donnait des accès de dépit poussé jusqu'à la frénésie. « Je vous l'ai dit souvent, lui écrivait-
» il, mes passions sont impétueuses comme la poudre qui
» éclate, quoique, Dieu merci, je ne sois pas un Othello.
» La jalousie s'allume difficilement dans mon cœur; mais
» la première étincelle y produit un feu qui me dévore. Je
» serais jaloux de ce papier si vous le baisiez avec trop de
» plaisir. Quelle folie! dites plutôt quel amour! » Comme
c'était le 31 décembre, il ajoutait : « Demain le nouvel
» an; je n'aime pas ce mot. Qu'y a-t-il donc de changé
» dans la nature?... y a-t-il de nouvelles amours?... Non,
» Marguerite, il n'y a rien de changé pour nous le nouvel
» an 1776. Où serons-nous en 1777? où serons-nous en
» 1778?... en 1779?... dans la misère ou au comble du
» bonheur, sur la terre ou dans la tombe, dans le ciel
» ou dans l'enfer? Partout où vous serez, Hackman y
» veut être avec vous. »

Tant d'exaltation ne permettait plus à Marguerite de goûter le repos. Si par quelque obstacle imprévu il manquait au rendez-vous, son imagination lui créait mille chimères et pendant toute la durée de la nuit épouvantait son âme de rêves sinistres. « Je ne puis chasser ces noires
» illusions, disait-elle dans une lettre du 23 février; ces
» vains fantômes me poursuivent... N'avez-vous pas été
» provoqué en duel par un homme... par un homme que

LA JALOUSIE.

» nous sommes convenus de ne jamais nommer?... Vous
» vous êtes entr'égorgés l'un et l'autre; j'ai vu son épée,
» je l'ai sentie passer à travers votre corps; je vous ai
» vus expirer tous deux, et avec vous tous mes sentiments
» à la fois ont été frappés de mort... Qui me reste pour
» pleurer avec Marguerite? me disais-je... Personne. »

Lord Sandwich était appelé à Londres pour une affaire et Marguerite obligée de le suivre. Elle s'attristait de quitter une demeure si chère à tant de titres et le berceau de ses premières amours. Elle donnait rendez-vous à Hackman dans chaque auberge de la route; elle faisait appel à son génie inventif pour toute espèce de déguisements, lui en indiquait plusieurs, et elle lui envoyait l'itinéraire avec le nom de chaque lieu où les chevaux de mylord devaient s'arrêter. De son côté, il prenait ses dispositions, se reprochant bien une conduite qui exigeait tant de silence, de ménagements et de duplicité; mais retombant sous le charme, il s'écriait avec l'accent d'un enthousiaste amoureux : « Les poètes prétendent que l'homme
» est fait d'argile, que les potiers célestes en jettent cinq
» ou six par jour dans le même moule; ne vous étonnez
» donc pas de l'amour que nous avons l'un pour l'autre,
» ou que mon âme soit liée à la vôtre comme si elle était
» sa sœur. Nous fûmes créés ensemble dans une même
» pensée de Dieu; nous naquîmes presque le même jour;
» à un intervalle de dix jours, nous sortîmes presque de
» la même argile. Je n'ai point été jeté dans un aussi
» beau moule que vous; mais nos cœurs ont été animés
» du même souffle et doués des mêmes sentiments. » En-

suite il expédiait le fidèle caporal avec les instructions minutieuses que lui suggérait la prudence.

Tous ces plans furent déconcertés. Lord Sandwich changea d'idée et préféra voyager en poste. Hackman ne tarda pas à les rejoindre à Londres, et revit pour la première fois Marguerite à Covent-Garden, le jour de la représentation de l'opéra de Jephté. Vainement lui accorda-t-elle des rendez-vous et en assez grand nombre; plus il obtenait de faveurs, plus la pensée de les partager devenait un tourment. Il était résolu à la posséder seul, à en faire son épouse, et il jura de ne plus la revoir tant qu'elle ne consentirait pas à s'unir à lui. « Quoi! lui écrivait-il, ne
» souhaitez-vous pas que nous renoncions tous deux au
» rôle odieux qui nous dégrade? Mon âme n'était pas faite
» pour de telles bassesses. S'introduire par des portes
» secrètes, profiter des ombres de la nuit, tromper, com-
» ploter, mentir... perdition éternelle! La pensée seule
» de ces indignes manœuvres couvre mon front de confu-
» sion et de honte. L'amour, qui ne se plaît que dans les
» sentiments généreux, s'indigne de notre conduite »

A son tour, Marguerite lui répondait : « Croyez-vous
» donc mon abaissement volontaire? Est-ce que tant d'ar-
» tifices ne m'ont pas rendue misérable? N'importe,
» Hackman, le destin élève une barrière insurmontable
» entre vous et moi. La torture ne me forcerait pas à vous
» épouser. Notre liaison, je l'ai prévu dès son origine, se
» terminera par une catastrophe épouvantable. Dieu nous
» aide! un présage de mort plane sur nos têtes! ma voix
» ne trouve que des accents tristes et plaintifs! Si ce n'é-

» tait point un crime de quitter la vie, nous serions heu-
» reux comme Faldoni et Thérèse... heureux dans un
» autre monde où les préjugés de celui-ci sont inconnus!
» Je mourrais avec plaisir de votre main, Hackman, avec
» plaisir!

» Vous m'épouser! une femme endettée, ruinée! mon
» époux passerait de mes bras dans les prisons du banc
» du roi!... le beau lendemain de noces! Je le jure donc
» par un serment non moins solennel que le vôtre, *je ne*
» *serai jamais votre épouse!*... Le vœu de Jephté vient
» d'être prononcé. Rendez-vous en Irlande, rejoignez-y
» votre régiment, consentez à vous laisser diriger par
» moi. Le ciel n'abandonnera pas deux êtres unis par un
» amour tendre et généreux. Je ne survivrai pas à cette
» séparation; mais, je vous en conjure, partez. N'est-ce
» donc rien que de remplir un devoir? Je vous écrirai tous
» les jours, deux fois par jour. Je penserai à vous, je bai-
» serai votre portrait, j'essuierai mes yeux, je le baiserais
» de nouveau et je pleurerai encore. Il y aura donc un
» peu de bonheur pour moi!

» Encore une fois, soyez homme, partez. Eh bien, dès
» que je le pourrai, je vous rappellerai de votre exil.
» Grands dieux! je détruis d'une main et je relève de l'au-
» tre; je vous épouserai dès que l'honneur le permettra. »

Le soir même James lui répondit :

« Moi partir! respecter le vœu de Jephté, partir sans
» délai, sans réflexion! Demain, vous en connaîtrez le
» résultat, je vous attendrai dans le parc. Aujourd'hui
» eût été mieux; mais je n'étais pas assez calme. Vous—

CAUSES CÉLÈBRES.

» même l'étiez-vous? Ce billet parlera bien assez. Des
» dettes!... un serment!... Les dettes m'embarrassaient
» peu; n'ai-je pas ma propriété de Gosport, ma commis-
» sion? Vous détournez les yeux, vous repoussez mes
» projets!... Ah! mes deux billets de loterie! Pourquoi,
» en me permettant de les jeter dans son urne, la fortune
» ne leur a-t-elle pas permis d'en sortir? Je les avais
» achetés pour vous, pour vous seule, le ciel m'en est té-
» moin. Sur le revers de l'un j'avais écrit : *Ce billet est*
» *la propriété de miss Reay.* C'était de la prévoyance;
» si la fortune n'est pas venue, la mort pouvait arriver
» subitement. Sur l'autre revers était le nom de votre
» fille. »

Comme miss Reay avait formé désormais l'inébranlable résolution de n'accepter aucun rendez-vous, il l'accablait de lettres, reconnaissant la sagesse de ses avis, et par une inconséquence si naturelle aux amants, luttant contre le penchant à les suivre.

« Mes prières, je le vois, sont donc inutiles? Quoi! je
» vous supplie au nom de l'amour, cher Hackman, et
» vous refusez de lui obéir. Il vous faut un ordre, vous
» me l'écrivez. Eh bien, il va vous le dicter; il fera un
» nouvel effort sur lui-même pour prendre le ton de l'au-
» torité et du commandement. Partez. Est-ce clair? est-
» ce assez impérieux? Partez, je vous l'ordonne. Plus
» d'entrevue, plus de séparation. La dernière m'a dé-
» chiré l'âme; voulez-vous me voir succomber à la vio-
» lence de mes émotions? je n'en suis pas encore réta-
» blie, épargnez-moi... Que vous êtes cruel, et toutefois

LA JALOUSIE.

» que vous êtes bon! Mon petit garçon m'a fait fondre
» en larmes ce matin lorsqu'il m'a parlé du monsieur,
» et qu'ensuite il m'a montré votre présent.

» En finissant je tombe à vos genoux. Partez... ou
» bien restez, si vous voulez qu'enfin se découvre le secret
» de notre amour; mais non, généreux Hackman, cher
» Hackman, partez. »

Cette lettre était du 19 mars au matin; la journée s'é-
coula sans aucune réponse; le lendemain, même silence.
L'imagination de miss Reay était troublée de mille con-
jectures. Avait-il obéi à la raison? ne devait-elle pas re-
douter quelque acte de désespoir? Jusqu'au 26 mars, ses
craintes redoublèrent; mais ce jour enfin elle vit paraître
la personne attendue avec une anxiété mortelle. Elle lui
arracha la lettre des mains, et sans lui adresser une pa-
role, se précipita dans un autre appartement.

« Irlande, 26 mars 1778.

» Irlande!... Angleterre!... Marguerite habite une
» partie du monde et Hackman en habite une autre. Mar-
» guerite et Hackman ne respirent plus le même air... le
» ciel ne le permet pas... Non, vous l'avez ordonné... la
» mort seule mettra un terme à mon malheur!

» Au moins, suis-je approuvé? Quel mot! Ai-je votre
» approbation?... Que tout cela est glacial! N'importe,
» j'ai obéi, j'obéirai encore... je suis parti! S'il le faut,
» je n'écrirai pas; ou bien, en écrivant, il est des expres-
» sions que ma plume refusera de tracer, qu'elle effacera
» si elles lui sont échappées... je suis capable de cet ef-

CAUSES CÉLÈBRES.

» fort... Vous m'avez appris le courage, la froide résolution, la prudence... Je serai calme aussi... je traiterai des sujets indifférents.

» La traversée a été fatigante sans être dangereuse. Mistriss F*** a été charmante; elle m'a fourni une foule d'anecdotes. Ma santé n'a pas souffert... Mon âme... Ah! Marguerite, puis-je donc mentir? le dois-je pour vous plaire?... Mon cœur est suffoqué. Je croyais avoir vingt feuilles à vous écrire, je ne trouve plus rien. Si j'étais en ce moment auprès de vous, je ne pourrais qu'appuyer ma joue sur votre épaule et tremper votre mouchoir de mes larmes.

» Pouvais-je, en ouvrant la cassette envoyée quelques heures avant mon départ, supposer qu'elle contenait des objets qui m'étaient destinés? Si je l'avais imaginé, je l'aurais refusée. J'ai eu la tentation de vous la renvoyer... N'aurait-ce pas été un outrage? J'ai imposé silence à ma vanité révoltée... je ne suis plus que reconnaissant.

» Que le Dieu des miséricordes vous bénisse dans ce monde, c'est-à-dire qu'il vous unisse à moi et qu'il vous accorde un passage tranquille aux bénédictions éternelles dans un monde meilleur! »

Plus forte, à ce qu'il paraît, plus maîtresse d'elle-même, Marguerite dans sa réponse montra de l'esprit et de la gaieté. Elle voulait, elle croyait le distraire, peut-être se tromper elle-même.

« Je ne suis pas votre dupe, lui écrivait-il; dans la situation d'esprit où vous êtes, ce ton enjoué est un effort

LA JALOUSIE.

» sur vous, et pour moi j'en apprécie le motif. La fin vous trahit, il est vrai; les dernières lignes ont une teinte de mélancolie qui me prouve que le cœur a parlé à son tour. Quelquefois une catastrophe douloureuse a fait d'une actrice le principal personnage d'une tragédie réelle, et le même soir la pauvre femme est obligée de monter sur le théâtre et de remplir un rôle de comédie. Eh bien, vous êtes cette actrice; vous lui ressemblez dans vos derniers récits. La mort était au fond de l'âme, la joie sur le front.

» Pourquoi fermer vos lettres avec si peu de précaution? la cire m'en dérobe toujours cinq ou six mots, sans doute ceux qui m'expriment le mieux votre amour. Je n'en trouve plus ailleurs, je m'inquiète. De grâce, laissez un espace pour l'empreinte du cachet.

» Que de fois j'ai maudit ce pays parce qu'il n'est pas le vôtre et que dès lors il est pour moi un lieu d'exil! Je ne veux plus être ingrat. J'ai reçu partout ici l'accueil le plus cordial; le vieux renom de l'hospitalité irlandaise ne s'est pas démenti. Voici la malédiction énergique lancée contre ceux qui n'exercent pas cette vertu : *Que l'herbe croisse devant ta porte!*

» Les femmes me paraîtraient jolies et sensibles si je n'étais sourd, aveugle, muet, pour tout ce qui n'est pas vous. Je n'ose en dire davantage. »

Leur séparation durait depuis un mois, James en trompait les ennuis et les douleurs par l'étude, surtout par la poésie. Il adressait à son amie chacun de ses essais. Elle les trouvait ravissants, et soit inspiration de ce qu'elle

CAUSES CÉLÈBRES.

éprouvait en les lisant, soit désir de le consoler par la pensée d'un succès public, elle l'engageait vivement à écrire pour la presse. Il s'en défendait avec modestie et appuyait ses refus de nombreux exemples.

« Vous êtes un juge trop indulgent, chère Marguerite, » et parmi les autres qu'il en serait peu de justes !

» Juvénal, le Churchill romain, conseille à un jeune » homme de se faire crieur public plutôt que poète. Les » Espagnols ont un proverbe : *Celui qui ne peut faire un » vers est un sot ; celui qui en fait plus d'un est un fou.*

» Un jeune homme se plaignait l'autre jour d'avoir » perdu l'appétit : « Faites-vous poète, lui dit-on ; ces » gens-là ont ordinairement un appétit dévorant. »

» Rappelez-vous les pleurs que vous avez versés sur les » pages de Chatterton¹. Peut-être même qu'une perle » humide se glisse sous vos paupières au souvenir de cet » infortuné jeune homme. Laissez tomber vos larmes » goutte à goutte sur sa mémoire déchirée, comme le Sa- » maritain versait le baume sur les blessures du voyageur » Et qui sait si un autre voyageur ne deviendra pas aussi » l'objet de la compassion publique ? »

Les dettes d'Hackman le réduisaient toujours à une position très-gênée. Sa fierté lui imposa à cet égard un rigoureux silence ; mais Marguerite, qui ne lui connaissait que les ressources bien faibles de sa commission, crut pouvoir, sous un prétexte ingénieux et à titre de prêt, glisser dans une de ses lettres un billet de banque de cin-

¹ Poète anglais renommé ; la misère le força à s'empoisonner avec de l'arsenic.

LA JALOUSIE.

quante livres sterling. Il le renvoya avec une dignité calme.

« Votre offre ne m'a point offensé ; mon refus ne vous » offensera pas non plus, je l'espère. L'une prouve votre » générosité, l'autre témoignera de ma délicatesse. Nous » aurons eu raison tous les deux. Mais comment donc » vous faites-vous illusion à ce degré ? Je suis riche... ri- » che comme un juif, sans y comprendre le trésor de » votre amour. Calculez avec moi : Terres et effets à » Gosport ; ici ma paye, et vingt autres ressources qu'il » serait trop long d'énumérer. Je suis riche, je vous le » répète, votre riche Hackman ! N'ai-je pas de quoi payer » mon entrée au spectacle ? n'ai-je pas vu hier au soir miss » Catley dans le rôle où vous l'aimez tant ? Je veux à son » sujet vous renvoyer distraction pour distraction.

» Quelques différends s'étaient élevés entre elle et les » directeurs de Drury-Lane sur la durée de son engage- » ment. L'un d'eux se rendit au logement fort modeste » qu'elle occupait dans le voisinage du théâtre. Elle était » à la cuisine lorsqu'il se présenta. La servante s'apprê- » tait à le conduire au salon ; elle le rappela en disant : » « Il n'est pas nécessaire, je suis au rez-de-chaussée ; mon- » sieur peut entrer ; il me verra occupée à pétrir des » échaudés pour mes enfants. Voyez, monsieur, ce que » je suis réduite à faire moi-même pour nourrir ma fa- » mille, et vous voulez diminuer mes appointements ; je » ne me contenterai pas d'un shilling de moins. Ne rete- » nez pas la servante dans le passage, j'en ai besoin pour » mettre mes échaudés au four pendant que je vais allai- » ter mon dernier enfant. »

CAUSES CÉLÈBRES.

James Hackman avait un penchant prononcé à la jalousie, l'absence le développa. Au lieu de calmer un tourment qu'il n'osait pas avouer, mais dont chacune de ses lettres laissait échapper de tristes indices, miss Reay, soit coquetterie, soit petite vengeance de certains mots piquants, lui adressa quelques lignes froides, réservées, pour le féliciter d'un couple aimable dont le commerce charmait son exil; elle les terminait par ces mots :

« Moi aussi j'ai trouvé un gracieux ménage : la dame
» a des bontés peu ordinaires pour moi ; à l'honneur de
» la province que vous habitez, elle est Irlandaise. Son
» aimable époux, par la beauté de sa personne et par ses
» qualités distinguées, honore le pays qui l'a vu naître.
» Il est remarquable aussi par la chaleur de ses senti-
» ments. »

Il n'y avait pas à se méprendre sur l'intention de ce petit billet. Cependant, à une première lecture, il le prit pour la vérité, ensuite pour une piquante censure du sien, enfin pour une plaisanterie. Il ne s'en trouva pas moins malheureux, et il lui disait avec un ton d'impatience et de dépit : « Je souhaite que vous soyez heureuse,
» très-heureuse ; mais si c'est par un autre que par moi,
» homme, femme ou enfant, je n'en puis supporter la
» pensée : ma jalousie va jusque-là.

» Vous me refusez Werther, un roman, et pourquoi ?
» Vous me croyez donc une bien faible tête ? dois-je me
» tirer un coup de pistolet parce qu'un épais Allemand a
» été assez fou pour en donner l'exemple, ou parce qu'il
» a plu à un romancier tudesque d'inventer pareil conte ?

LA JALOUSIE.

» Laissez-moi vous avoir l'obligation d'un livre que je
» pourrais me procurer par d'autres. »

Ce désir ardent de lire Werther n'était pas l'exigence d'une curiosité contrariée, mais le symptôme le moins équivoque du mal dont le progrès devenait menaçant. L'analyse de l'œuvre de Goëthe lui avait montré plus d'un rapport entre sa situation et celle de Werther ; il voulait les connaître tous, les étudier, établir un parallèle. Vainement tranchait-il de l'esprit fort au sujet des impressions qu'elle semblait redouter pour lui. Il se sentait dominé par un invincible attrait ; plus Marguerite alléguait d'appréhensions, plus il tenait à honneur d'en triompher. Il le lut enfin, il le relut vingt fois, non sans un grand désordre d'idées, à la suite duquel il fut saisi d'une fièvre accompagnée de délire qui le retint au lit pendant six semaines. Il n'eut ni la force d'écrire, ni personne à qui en confier le soin. Marguerite vécut tout ce temps dans de mortelles alarmes ; elle s'exprimait ainsi le 20 août :

« Où êtes-vous ? que faites-vous ? pourquoi n'écrivez-
» vous pas ? seriez-vous malade ? et je ne suis pas là pour
» vous soigner ! Dans un mois je recevais dix lettres ; de-
» puis six semaines je n'en ai pas une seule ! Je suis dans
» une incertitude désolante. Peut-être avez-vous lu ce li-
» vre. Je vous en conjure, ne le lisez jamais... Peut-être...
» Je suis désespérée... Le ciel sait à qui j'écris cette let-
» tre et qui la recevra.

» Madame ou monsieur, qui que vous soyez, si vous
» êtes femme surtout, répondez-moi sans délai. Si vous

CAUSES CÉLÈBRES.

» êtes homme et que vous ayez jamais aimé, je vous en
» conjure, écrivez-moi une ligne pour m'apprendre ce
» qu'est devenu James Hackman, officier dans le soixante-
» huitième régiment; adressez vos indications à mistress
» D. Street, à Londres... Si l'on m'envoie de bonnes
» nouvelles, le ciel sait quelle est la reconnaissance d'une
» femme qui aime au delà de toute expression. »

Cette lettre le transporta de joie. Il se hâta de la rassurer sur l'état de sa santé, qui était enfin entièrement rétablie; puis, prodigue d'admiration, il s'écriait: « Si je connaissais le rédacteur de quelque ouvrage où cette lettre pût être insérée, je la livrerais au public sans y changer un mot. » Et à l'appui de son vœu, il citait le trait suivant :

« En l'année 1711, James Hirst était attaché comme domestique à l'honorable Edouard Wortley. Un jour, en remettant un paquet de lettres à son maître, il lui en donna par mégarde une qu'il écrivait à sa maîtresse. James Hirst s'aperçut bientôt de sa méprise et courut réclamer sa missive amoureuse. Mais elle s'était présentée la première aux regards de M. Wortley, il l'avait décachetée et y avait lu toute l'histoire des amours de son laquais. Vainement ce dernier suppliait-il son maître de lui rendre l'épître. « Non, certainement non, dit M. Wortley. Mais » vous deviendrez un grand homme, James. Votre lettre » paraîtra dans *le Spectateur*. » Et en effet elle y parut.

« Cette maîtresse s'appelait Belly; il se plaignait de sa rigueur; mais plus tard il était parvenu à la fléchir; il allait même l'épouser, lorsqu'une mort inattendue lui ravit

LA JALOUSIE.

son espérance. » Alors Hackman concluait ainsi : « Hâtons-
» nous, ne différons pas notre union pour éviter le sort
» de James et de Betty. Adieu. Vivez, afin que je vive. »

Du 15 mai au mois de septembre, sans se ralentir, la correspondance n'offrit pas le même intérêt. Alors il recommença à parler de lui, et par le portrait suivant on peut voir le plaisir qu'il avait pris à se peindre lui-même.

« L'Anglais auquel vous vous intéressez jouit de quelque
» considération dans le pays; il en obtiendrait davantage
» s'il était plus souple, s'il dissimulait moins son mépris
» pour certaines gens en crédit, mais non en estime. Son
» cœur est bon; ses talents ne répondent pas à l'idée conçue
» de lui dans les premières illusions de la jeunesse, mais
» l'emportent sur celle qui lui en reste aujourd'hui. Beau-
» coup d'amour pour la gloire, assez d'émulation pour
» suppléer au génie, s'il fût tombé en de plus habiles
» mains. Le terrain était capricieux, mais fertile; une
» culture bien entendue l'aurait forcé à produire des
» fruits abondants. Ses amis croient le connaître, ils se
» flattent de lire dans les plus secrets replis de son cœur.

» Mais il y a dans une flûte des sons admirables, une
» voix harmonieuse, cependant il ne savait pas la faire
» parler. Pensent-ils qu'il est plus facile de jouer de moi
» que d'une flûte? » Et il poursuivait longuement l'analyse de son cœur, de ses qualités et de ses défauts. Puis tout à coup, comme dans une promenade, il passait d'un objet à un autre, d'un sentiment à un fait étranger, d'une rêverie mélancolique à une anecdote singulière.

CAUSES CÉLÈBRES.

« Il y a quelques jours, une jeune dame, accompagnée
» de sa femme de chambre, se promenait à l'entrée de
» la nuit dans les allées de Phénix-Park. Un homme vêtu
» avec élégance et cachant sa figure sous un large cha-
» peau s'approche précipitamment, la saisit par le bras
» et lui demanda la bourse. La jeune dame effrayée lui
» donne environ vingt-six guinées. L'inconnu met la
» bourse dans l'une de ses poches, tire de l'autre une ba-
» gue montée d'un petit diamant, la présente à la dame
» et la supplie de la porter en souvenir de sa bizarrerie;
» puis il franchit le mur de clôture et disparaît. Voilà un
» véritable vol à l'irlandaise.

» Maintenant, chère Marguerite, vous attendez un
» grand effet du laconisme. Vos menaces sont en deux
» ou trois mots : « Je vous aimerai, si..... » Cette forme
» concise n'est pas nouvelle. O'Neal écrivit au comte de
» Tirconnel : « Paye-moi le tribut... ou bien... » Le comte
» répondit : « Je ne t'en dois aucun... et si..... » Qui vous
» aurait dit que vous écriviez comme O'Neal, que vous n'a-
» vez jamais connu? »

« Irlande, 6 février 1777. »

» A.....

» C'est aujourd'hui le jour de cette disposition d'esprit
» malade qu'on appelle du nom poétique de mélancolie.
» Vient-elle de l'état naturel de mon âme? est-elle inspi-
» rée par la catastrophe de mistress Dixon? Je le croirais
» volontiers. Elle la raconte elle-même dans son testa-

LA JALOUSIE.

» ment de mort. En lisant cet acte de sa dernière volonté,
» je crois l'entendre. Prêtez-lui aussi une oreille attentive;
» comme moi donnez-lui des soupirs et des regrets; et
» vous et moi nous nous retrouverons dans plus d'une
» ligne.

» Mistress Dixon était à peine dans sa dix-neuvième
» année. Depuis deux ans elle avait épousé un homme
» avec lequel elle paraissait vivre en parfaite harmonie.
» Le jour qui précéda sa mort, sa gaieté fut excessive.
» Elle réunit du monde à dîner, fit le thé elle-même, et le
» soir, après avoir invité les convives à jouer aux cartes,
» elle se retira dans sa chambre à coucher et prit un verre
» d'arsenic. Etonnés de son absence, les convives la cher-
» chèrent partout et la découvrirent au moment même
» où elle venait d'expirer. Voici la copie du billet trouvé
» sur sa table :

« J'écris ces lignes pour faire savoir que je me suis
» délivrée de la vie, non par remords d'aucun crime,
» mais par désespoir de trouver jamais le bonheur en ce
» monde. Coupable selon les lois de Dieu, il aura pitié
» de celle qui aspire dans son sein à ce que la terre ne
» peut plus lui offrir. Qu'on n'accuse donc personne de
» ma mort, qu'on ne flétrisse ma mémoire d'aucune accu-
» sation; je suis innocente, jeune et pure.

» Mes amis, consolez ma pauvre mère, mes frères,
» mes sœurs. Je leur pardonne d'avoir abusé de leur pou-
» voir, de leur influence sur moi; ils étaient de bonne
» foi et croyaient me rendre heureuse avec M. Dixon, re-
» commandable d'ailleurs. Heureuse par un mariage de

CAUSES CÉLÈBRES.

» convenance! mon exemple servira de leçon à toutes les
« mères.

» Qu'il fut sinistre le jour où je donnai ma main à un
» homme quand mon cœur était à un autre! Ni le temps
» ni la résignation n'ont pu rendre à mon âme sa tran-
» quillité première. Je m'étais pourtant fait cette illusion ;
» j'y renonce.

» La pensée de l'éternité est bien terrible pour celui
» qui viole les lois de Dieu! Que le Seigneur me préserve
» de la damnation!

» Qu'on ne jette aucun blâme sur M. Dixon, il a eu
» pour moi tous les égards et toute la tendresse qu'il me
» devait.

» Il me reste quelques objets infiniment précieux,
» puisque je les ai reçus de celui que j'aimais ; j'ai promis
» de ne jamais le nommer. Mes amis ne refuseront pas
» de les accepter et de les conserver en souvenir de moi.

» Je lègue à Betty Balfour mes boucles d'oreilles ; à
» Polly Deerin ma bague à diamants ; à Betty Mulligau
» mon assortiment de dentelles, un chapeau, un mou-
» choir, et les manchettes que je porte en ce moment.

» Je m'en vais en invoquant le nom de Dieu, quoique
» je meure contre ses commandements, sans inimitié, sans
» haine contre qui que ce soit sur la terre. Je pardonne à
» l'homme pour lequel je meurs et que j'aime plus que
» jamais. Il me donnera, j'espère, quelques regrets en se
» rappelant que je suis morte pour lui.

» Des bruits se sont répandus sur ma réputation à l'oc-
» casion d'un homme de cette ville ; c'est une calomnie.

LA JALOUSIE.

» On peut me croire en ce moment solennel. Si j'ai connu
» cet homme ou quelque autre excepté mon mari, que je
» n'entre jamais dans le ciel!

» Avec de l'amour pour un seul, de l'amitié pour un
» petit nombre d'autres, de la bienveillance pour tous, je
» meurs en m'écriant : Seigneur, ayez pitié de mon âme.
» Ma mère est bien à plaindre. Encore une fois, mes amis,
» consolez-la d'avoir un enfant qui en mourant rougisse
» d'invoquer le nom de Dieu, et qui à son heure dernière
» soit privée de cette tranquillité de conscience qui seule
» peut nous soutenir contre les angoisses de ce moment
» solennel.

» JANE WATSEN, épouse DIXON. »

» Eh bien, chère Marguerite, n'est-ce pas notre situa-
» tion? Jeanne Dixon était jeune, belle et s'appelait Jenny,
» nom que j'aime à vous donner. Elle-aussi avait son
» Robin Gray.

Miss Reay tomba malade, elle le lui laissa longtemps
ignorer. Il lui en adressa des reproches et lui notifia sa
résolution irrévocable de ne plus vivre séparé d'elle.

» Que Dieu me préserve de malheur! si je continue à
» vous écrire, je m'exprimerai comme un homme en dé-
» mence. Il est temps de vous parler, il le faut. Demain
» ou le jour suivant, mon colonel sera ici. Si lord Sand-
» wich, comme j'ai quelque raison de le soupçonner, l'a
» prié de me refuser un congé, je vends sur-le-champ ma
» commission à quelque prix que ce soit, et je serai près
» de vous sous très-peu de jours. »

CAUSES CÉLÈBRES.

En effet, Hackman quitta l'Irlande; mais le mal de Marguerite s'aggravait, et toutefois elle fit effort pour lui écrire quelques mots de sa main tremblante; elle redoutait de sa part l'imprudence d'une tentative hasardeuse pour arriver jusqu'à elle.

« Vous êtes plus malade que vous ne dites, chère Marguerite, lui répondit-il; quelle faiblesse dans vos idées! quelle indécision dans votre caractère! Serais-je venu ici pour apprendre que je ne dois plus vous voir? Ici cependant je respire le même air que vous. Sans votre billet d'hier, rien ne m'aurait empêché de me faire jour jusqu'au chevet de votre lit. Mes yeux restent fixés sur vos fenêtres, comme s'il était possible de distinguer à l'air qui s'en échappe si vous êtes mieux ou plus mal. »

Quelle ne fut pas sa consternation le 4 mai, à trois heures, en recevant le billet suivant :

« Monsieur,

» Ma chère maîtresse m'ordonne de vous écrire ces mots qu'elle me dicte elle-même :

« Mes dernières paroles, mes dernières pensées sont pour vous, mon cher Hackman; nous nous retrouverons dans un autre monde; vivez et gardez ma mémoire. Acceptez le contenu de cette petite boîte. Soyez l'ami de mes enfants, de ma petite fille »

LA JALOUSIE

« 4 mai, cinq heures. »

AU MÊME.

« Mon tendre ami,

» Au risque de ma vie, je vous écris moi-même. La ferveur de vos prières m'a sauvée. Le billet non terminé de ma servante trop empressée... Mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu! je ne puis tenir ma plume. »

« Monsieur,

» Je vous écris encore par ordre de ma chère maîtresse; elle sort d'une crise violente qui a duré deux ou trois heures; mais enfin les médecins ont déclaré que tout danger sérieux avait cessé. Excusez, je vous prie, la lettre alarmante qui vous a causé tant de douleur; je croyais tout fini. Mon cœur était brisé, ma tête perdue. Je présume vous voir demain. Ma maîtresse s'est évanouie après avoir commencé le billet ci-joint; mais en ce moment elle est beaucoup mieux. »

« A MISS ...

» Caunon Coffe-House, 17 juin.

» Mon dîner fume sur ma table depuis dix minutes; je manque d'appétit; je suis encore sous l'impression d'une morne tristesse, d'un frémissement involontaire. J'ai assisté à l'exécution du pauvre Dodd, oui, du pauvre Dodd! Quoiqu'il ait forfait aux lois de son pays, la scène était douloureuse, déchirante. C'est la première de ce genre que j'aie vue, ce sera la dernière. Néan-

CAUSES CÉLÈBRES.

» moins, si je me fusse trouvé en Angleterre lorsque
» Pierre Tolozo fut exécuté pour avoir donné la mort à
» Duarrey, jeune Française avec laquelle il vivait, j'aurais
» voulu assister aux derniers moments d'un homme qui
» avait tué l'objet de son amour. Pour l'honneur de mon
» pays, cet homme était Espagnol.

» Parce que j'ai été témoin ce matin d'un pareil spec-
» tacle, n'allez pas me croire insensible! L'êtes-vous
» lorsqu'au théâtre vous applaudissez aux douleurs du roi
» Lear ou d'Ophelia? Non! assurément non! Les meil-
» leures gens du monde, j'en connais, louent toute l'année
» une fenêtre sur le lieu des exécutions à Édimbourg.
» N'ai-je pas vu à mes côtés l'abbé Raynal et Charles
» Fox montés, malgré la pluie, sur l'échafaudage chan-
» celant d'une maison à peine en construction? Certes,
» en rejetant le crime sur sa femme Dodd a été un lâche;
» mais en mourant comme il est mort il s'est montré
» homme courageux. « Affectation, fanfaronnade, disaient
» quelques-uns autour de moi. Il comptait sur son ami
» Hawes pour lui sauver la vie. » J'aime mieux dire avec
» Voltaire : « Le courage d'un homme à ses derniers mo-
» ments est en proportion du nombre des spectateurs ; » ou
» mieux encore avec Saint-Evremond : « Les Anglais sur-
» passent toutes les nations à mourir; mais la légèreté
» de leur populace égale bien celle de tous les autres peu-
» ples. » Le croiriez-vous? et je me ferais un scrupule de
» supprimer cet incident, si petit en apparence : avant
» l'arrivée du lugubre cortège, une truie s'est introduite
» dans l'enceinte laissée vide autour de l'échafaud; à l'in-

LA JALOUSIE.

» stant les cris et les éclats de rire ont retenti de toutes
» parts; à l'approche du malheureux docteur ils ont re-
» doublé. Un mouvement ridicule de sa perruque provo-
» qua une scène d'hilarité plus vive encore que l'autre.
» O les inconséquents! ô les inhumains!

» Lorsque le patient fut monté sur l'échafaud, le tom-
» bereau s'éloigna à une certaine distance, et le bruit de
» ses roues excita un frémissement général. Mes dents se
» serraient avec force, l'air fortement attiré dans les pou-
» mons sifflait en glissant sur mes lèvres. Il en était de
» même pour chacun de mes voisins, et ce bruit devint si
» universel, que, dans le moment où la planche de l'écha-
» faud s'est abaissée laissant la victime suspendue en l'air,
» on aurait pu l'entendre à la distance d'un mille. Quant
» à moi, peut-être ai-je attiré les regards et me suis-je
» fait remarquer. Les convulsions de mon corps, par une
» imitation machinale, représentaient exactement les
» convulsions du corps de Dodd. Quelques-uns auront
» pu dire que pour ma part je subissais aussi le supplice.
» Ainsi des joueurs de boule, en suivant de l'œil la boule
» qu'ils viennent de lancer, se tordent, se courbent, se
» plient, comme si, par une sympathie inexplicable, ils
» partageaient les mouvements du projectile.

» Ah! le pauvre docteur a vainement placé son espoir
» dans le talent de son confrère Hawes pour le ressusciter.
» La foule, en s'écoulant avec trop de lenteur, lui a ravi
» sa dernière chance; elle a empêché le chariot funèbre
» de s'avancer sur-le-champ et d'enlever le cadavre. Il
» est bien mort, mort à jamais!

CAUSES CÉLÈBRES.

» J'avais conversé, bu et mangé avec cet homme, et
» le voir partir ainsi! Bien plus, de jeunes filles, qui sans
» doute avaient la prétention d'être sensibles, entendaient
» avec la même indifférence que les cris d'une vendeuse
» de champignons ou d'allumettes les colporteurs pro-
» clamant partout à tue-tête : « Naissance, histoire, pro-
» cès, aveux, dernières paroles du docteur Dodd. » Ce
» qui nous frappe le plus, ce n'est pas le supplice de
» l'homme, la pensée des parents, des amis, des enfants
» qui gémissent sur le châtiment; c'est le ton pleurni-
» cheur du vendeur de plaintes, c'est cet empressé-
» ment de l'imprimeur, qui quelquefois immole la victime
» avant le bourreau. Hélas! si parmi les assistants on
» n'admettait que ceux qui sont dignes de vivre, Tyburn
» ne verrait pas une foule aussi nombreuse se presser
» dans son enceinte ensanglantée. »

C'est ainsi que Hackman s'occupait sans cesse à repaître, tantôt ses yeux du spectacle des grands criminels, des moindres détails qui pouvaient marquer d'un trait particulier l'instant de leur agonie; tantôt son esprit des tristes et graves réflexions, toujours suggérées par la manière dont chacun sait plus ou moins bien quitter la vie. Il semblait aller à une exécution comme à un lieu d'étude. Là, attentif, identifié avec le condamné, il ne perdait pas un mot de la terrible leçon, prêt à la répéter au besoin et à jouer à son tour un rôle si bien médité à l'avance. Enfin il ne laissait échapper aucune occasion d'apprendre à mourir.

Après quelques jours de convalescence, Marguerite lui

LA JALOUSIE.

accorda un rendez-vous. La passion de James, trompée par une longue attente, acceptait les dédommagements de l'imagination et se consolait par la vague rêverie d'un avenir où il lui suffisait d'entrevoir le mariage. Mais la présence de sa bien-aimée, sa pâleur même, son abattement, sa voix plus faible et plus douce, enfin ce charme indéfinissable que répand sur un être adoré cette demi-langueur qui n'est plus de la maladie et qui n'est pas encore un retour à la santé, tout se réunit pour porter dans les sens de Hackman un trouble inconnu jusque-là. A peine l'a-t-il quittée, qu'il se hâte de lui révéler son nouveau tourment.

« Le jour où je vous demandai pour épouse, je formai
» une chaste résolution; je l'ai religieusement observée.
» Mais hier... quelle lutte! quel combat! L'heure, la
» situation, le danger auquel tu venais d'échapper, le
» temps écoulé depuis notre dernière séparation, la molle
» inflexion de ta voix, la puissance de ton long et doux
» regard, la solitude... O vous, âmes chastes, âmes gla-
» cées, comprenez-vous ma victoire? avez-vous des louan-
» ges dignes de ma résistance? Les forces t'avaient aban-
» donnée; tu tombais entre mes bras d'épuisement et de
» tendresse; ta tête se pencha sur mon épaule, des larmes
» brûlantes coulèrent dans mon sein. Alors..... quelle
» puissance humaine eût pu m'arrêter?... alors... je te
» pris un baiser et je m'arrachai de tes bras...

» Tu disais : « Le soleil brillera un jour... » Hélas! il
» est voilé de sombres et éternels nuages.

» Quant au théâtre, je ne doute pas des succès que tu

CAUSES CÉLÈBRES.

» pourrais y obtenir; nous en parlerons plus tard. J'ai
» enfin vendu ma commission, ne me grondez pas. Que
» pensez-vous de mon nouveau projet, celui de m'engager
» dans les ordres? J'ai trop de piété pour un soldat, vous
» me l'avez dit une fois; consentiriez-vous à devenir la
» femme d'un pauvre ministre? »

« 7 juillet.

» Mon Dieu! qu'ai-je écrit hier? comment n'ai-je pas
» d'abord rejeté bien loin votre projet du théâtre? C'est
» une exécration pensable, anéantissez-la; n'allez pas voir
» mistress Yate. Jamais, jamais votre figure, votre per-
» sonne, vos charmes ne seront exposés à la curiosité du
» public, pas même une demi-minute. Et puis quelle hor-
» reur! j'aurais spéculé sur vos travaux! »

Marguerite, qui n'avait songé à la scène que pour y
trouver une ressource, un prétexte honnête de venir au
secours de son ami, s'appliqua à la peinture sous la direc-
tion d'un maître célèbre. Déjà elle possédait un talent
distingué et n'hésitait plus que sur le choix du sujet. Plus-
sieurs s'offraient à elle :

« Richard Cromwell, au moment où le prince de Conti
» lui dit à Montpellier, sans le connaître, qu'Olivier
» Cromwell était un grand homme, mais que son fils
» Richard était un sot qui n'avait pas su profiter des
» crimes de son père.

» Démosthène déclamant au milieu d'une tempête.

» Charles XII déchirant la robe du vizir avec son épe-
» ron; et quelques autres. »

LA JALOUSIE.

Hackman s'empessa de lui répondre : Voici mon sujet.
« L'exécution de Monmouth sous le règne de Jacques II.
» Sa figure était belle, sa personne parfaite. Quand son
» tour fut venu, il pria l'exécuteur d'être plus expéditif
» qu'avec lord Russel. Le bourreau troublé frappe un pre-
» mier coup qui porte à faux. Monmouth soulève sa tête
» ensanglantée, et avec un regard qui échappe à l'histo-
» rien, mais que le peintre peut saisir, il lui reproche sa
» lâcheté. L'effet du coup dérobé aux spectateurs serait
» abandonné à leur imagination. Le reste de la scène est
» trop affreux pour les yeux et presque pour l'oreille.
» Monmouth replace sa tête sur le billot. L'exécuteur
» frappe un second, un troisième coup; ce sont autant de
» blessures dont pas une ne donne la mort. Alors le bour-
» reau jette sa hache loin de lui. Le shériff le force de la
» relever et d'achever... Il fallut deux coups encore.

» Peut-être aurais-je pu supprimer quelques détails :
» n'importe, ma lettre, j'en suis sûr, vous plaira plus que
» mon silence. Si la mort de Monmouth m'était réservée,
» comment me conduirais-je? Voilà ma préoccupation.
» Cependant je n'ai aucun penchant à la révolte, pour-
» quoi donc s'inquiéter vainement? »

Il paraît que dans une occasion dont sa correspondance
laisse seulement quelques traces, Hackman avait eu une
vive querelle; un duel s'en était suivi. Il n'en raconte à
Marguerite ni la cause ni les détails, mais seulement l'é-
tat de son âme durant les heures qui ont précédé la ren-
contre dont sa vie était l'enjeu.

« J'étais déterminé à donner ou à recevoir la mort. Je

CAUSES CÉLÈBRES.

» recueillis donc toutes mes forces. Vers les trois heures,
» je mangeai un morceau de mouton froid, accompagné
» de quelques verres d'eau-de-vie mêlée d'eau. Je rentrai
» chez moi, où je réunis les objets qui vous étaient des-
» tinés. Un ami vint me prendre entre quatre et cinq heu-
» res. Je courus à lui ; je serrai la main de l'homme gé-
» néreux auquel je voulais recommander Marguerite et
» tout ce qui lui est cher. En dépit de moi-même, malgré
» mes efforts pour maintenir le calme dans mon âme,
» l'amour, l'honneur, la vengeance, avaient enflammé
» mon visage. Mon palais était brûlant. Je remplis un
» verre d'eau ; j'en bus la moitié pour humecter ma bou-
» che desséchée. Une heure après je le retrouvai ; je l'a-
» chevai comme une libation de reconnaissance à la Pro-
» vidence, qui me rendait ce que je pouvais perdre. Ah !
» Marguerite, votre plume même ne peindrait pas mes
» sentiments durant ces quelques minutes où je me sen-
» tais renaître. »

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

La Famille de Saniol.....	1
Le grand Seigneur et la Villageoise.....	21
La Duchesse de Malfi.....	38
La Comtesse de Célant.....	61
Sirven.....	77
Castaing.....	92
Le Curé et le Vicaire.....	112
Le Traître.....	130
L'Ami intime.....	146
Le Procureur fiscal.....	159
Montbailly.....	176
La Naudin.....	191
Le Frère et la Sœur.....	205
L'Artiste.....	218
L'Infanticide.....	238
Madame Tiquet.....	254
Les Vœux forcés.....	268
L'Enfant.....	284
La Jalousie.....	302

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

LA JALOUSIE.

(SUITE.)

Cependant lord Sandwich avait décidé de quitter Londres, son départ était prochain. Marguerite devait le suivre. Hackman subit avec résignation cette épreuve nouvelle. « Après l'aventure miraculeuse à laquelle il se » félicitait d'avoir échappé, il serait ingrat envers la Providence de porter plainte sur ce qu'il appelle une simple contrariété. L'éloignement de Marguerite, jusqu'» là toujours insupportable et le plus cruel des maux, » cette fois il s'y soumet avec tranquillité et presque sans » murmure. » Mais plus que jamais ses idées s'attachent à ces crimes dans lesquels la situation des acteurs principaux offre de l'analogie avec la sienne. Il est ingénieux à en saisir les plus faibles rapports, et porté à en faire de vagues applications dans un avenir possible. Cette troisième séparation le frappe donc moins en apparence que la condamnation à mort de Ceppi. Il consacre deux lignes à protester de sa soumission aux ordres d'en haut et tout une page au récit de la tentative d'homicide.

« Vous l'ai-je racontée, Marguerite? Ceppi était Italien,

CAUSES CÉLÈBRES.

» comme son nom l'indique. Un Italien seul était capable d'un pareil crime... Mistress Knightly, ainsi qu'elle l'a déclaré, étant encore au lit dans la matinée du 18 janvier, vit entrer Ceppi, qui ferma la porte au verrou, s'assit sur une chaise et lui dit qu'il venait terminer son affaire. Elle ne le comprit pas et le pria de s'éloigner. Ceppi se leva et s'avança vers la fenêtre ; mais, revenant bientôt sur ses pas, il montra à mistress Knightly deux pistolets. Mistress, effrayée, s'élança hors de son lit et courut à la porte pour essayer de l'ouvrir. Ceppi s'appuya avec force contre les battants et lui ferma le passage. Alors, dans l'espoir de le calmer, elle dit : Je vais vous préparer à déjeuner. — Il est prêt, répondit-il, et nous le mangerons ensemble. Elle se précipita vers son lit en criant de toutes ses forces : Ne me tuez pas, ne me tuez pas ! et se cacha sous les couvertures.

» Ceppi la saisit et fait feu avec l'un des deux pistolets, et aussitôt, sans savoir s'il a tué sa victime, il se jette sur le lit, cherchant à se donner la mort avec l'autre pistolet. La poudre ne prend pas. Pour comble de désespoir, il entend du bruit dans l'escalier. C'était une servante effrayée par le coup et accourant à la chambre de mistress Knightly. Celle-ci redouble ses cris.

» La servante brise avec une hache le panneau inférieur de la porte. Mistress Knightly, qui n'avait reçu qu'une légère blessure, se sauve à demi nue ; Ceppi la suit, mais on parvint à l'arrêter au moment où il sortait de la maison.

» Dans sa comparution devant le juge, Ceppi a déclaré

LA JALOUSIE.

» qu'il avait proposé à mistress Knightly de lui donner sa main ; qu'elle avait sans cesse repoussé sa proposition, et qu'égaré par l'amour et le désespoir, il avait conçu le dessein, non de la tuer, mais de se brûler la cervelle à ses yeux.

» Il y a, poursuit Hackman, plus de brutalité encore que de démente dans ce crime. Le plan en avait été combiné ; il voulait bien tuer sa maîtresse. Cependant, si je parvenais à croire que son unique projet était de tomber sanglant et sans vie aux pieds d'une femme inexorable, je donnerais une larme à son délire. »

Ce calme affecté au moment du départ de Marguerite ne se soutint pas longtemps. Plus le but désiré, le mariage, semblait reculer devant lui, plus il s'obstinait à l'atteindre. « Il faut que ma tête se repose sur le paisible oreiller du lit conjugal. Mais quand finira ce long et pénible voyage ? D'ailleurs çà et là sont semés sur la route des faits qu'on recueille malgré soi, et qui, tout en inspirant de l'horreur, vont remuer au fond de l'âme je ne sais quels instincts secrets, quels pressentiments sinistres. Je suis comme poursuivi par ces exemples répétés. La semaine dernière encore, un gentleman ne m'a-t-il pas abordé chemin faisant pour me conter ce qui suit :

» Un domestique du docteur Bell, nommé Empson, aimait inutilement depuis quelques années une jeune servante attachée à la maison de lord Spencer. Dans l'espoir de fléchir sa maîtresse, il fit publier les bans à l'église sans son consentement. Cette petite ruse ne

CAUSES CÉLÈBRES.

» réussit pas. Menacé de la voir passer dans les bras d'un
» autre, Empson n'écoute que son désespoir. Il engage
» une personne qui connaissait la servante à lui deman-
» der un rendez-vous. Il vient l'attendre dans le parc de
» lord Spencer, et quand elle se présente, il lui tire un
» coup de pistolet à bout portant. La balle a fait une
» blessure dangereuse, mais non mortelle.

» O amour ! voilà encore un de tes crimes ! N'est-ce
» pas assez de rendre tes esclaves misérables et fous ?
» dois-tu encore leur inspirer les forfaits ? dois-tu les con-
» vertir en démons échappés de l'enfer ? »

Toutefois le repos était revenu à Hackman à mesure qu'il s'était occupé d'accomplir le projet de se faire ministre après la vente de sa commission. Il était allé dans le Norfolk, et là sa nouvelle position paraissait à souhait, le presbytère commode, simple, tout exprès pour un ménage modeste. « Que de jours heureux, s'écriait-il, nous
» allons couler dans cette solitude ! quelle inspiration d'en
» haut d'avoir pris les ordres ! que d'obligations aux amis
» qui m'ont secondé ! Maintenant mon bonheur ne sau-
» rait plus être différé ; mon caractère et ma profession
» lèvent tous les obstacles. O Marguerite ! chaque jour
» ajouté au nombre de vos jours fortifie la conviction que
» désormais il m'est impossible de vivre sans vous ! » Il lui envoyait par la jeune personne une histoire de Chatterton.

Le 19 février 1779, Marguerite donna enfin à James l'assurance qu'elle consentirait bientôt à leur hymen. Elle lui présenta néanmoins une objection sérieuse. « N'était-elle pas beaucoup plus âgée que lui ? — Est-ce que de-

LA JALOUSIE.

» puis longtemps je ne le sais pas ? répondit-il avec viva-
» cité ; est-ce là un obstacle ? faut-il s'y arrêter ? avez-vous
» oublié Ninon de Lenclos ? êtes-vous assez vieille pour
» être ma mère ? » et mille interpellations de cette nature qui éludaient la difficulté. Cette promesse de s'unir enfin à lui, si longtemps suspendue, ce triomphe sur le fameux serment de subir la torture plutôt que de l'épouser, voilà ce qui le transportait hors de lui-même. La lutte de toute sa vie semblait terminée. Au prix de ce succès, le reste avait passé inaperçu.

Marguerite pourtant n'avait pas fixé un terme précis. « Bientôt. » Le mot était vague ; il autorisait des incertitudes que le moindre incident pouvait accroître et prolonger. Hackman retomba dans une tristesse dévorante ; il se plaignait amèrement de ses ravages visibles. Le sort de Chatterton, qui s'était délivré de la vie par le poison, était devenu l'objet de ses pensées de prédilection. Il réunissait tous les éléments nécessaires pour composer son histoire. Il était frappé surtout de ce délire, de cette fièvre de l'imagination observée par les physiologistes chez plusieurs hommes célèbres et si fatale à leur existence. Il en réunissait les exemples les plus saillants.

« Pascal avait-il pu jamais parvenir à chasser de son
» cerveau l'idée d'un gouffre de feu, d'un épouvantable
» abîme qu'il croyait voir sans cesse à ses côtés ?

» Spinello, après avoir peint la chute des anges re-
» belles, ne se sentait-il pas importuné de la présence
» imaginaire de ce Lucifer auquel il avait donné une con-
» tenance si fière et si terrible ?

CAUSES CÉLÈBRES.

» Gaspard Barlans, orateur, poète, médecin, n'était-il
» pas allé jusqu'à croire que son corps était de beurre,
» jusqu'à fuir le feu, de crainte de se fondre, jusqu'à se
» précipiter dans un puits par horreur d'une vie trop agi-
» tée d'effroi ?

» Pierre Jurieu, le fameux théologien, n'attribuait-il pas
» ses fréquents accès de colique à sept hommes à cheval
» renfermés dans son ventre ?

» Chatterton, ajoutait Hackman, a subi comme une
» de ces influences irrésistibles qui poussent au suicide.
» Je ne reviens jamais sur cet acte étrange (et j'y reviens
» souvent) sans éprouver de la douleur. D'ailleurs ne
» suis-je pas Anglais, c'est-à-dire un homme de cette na-
» tion à laquelle le préjugé populaire attribue un pen-
» chant inné à la destruction de soi-même ? Certes, je ne
» recherche pas certains faits pour me convertir ou pour
» m'encourager ; au contraire. Vous connaissez mes prin-
» cipes, je vous les ai souvent répétés. Si nous n'avions
» pas la force de résister à certains moments de dégoût,
» l'humanité tout entière périrait par le suicide. Ayons
» le courage de vivre puisque nous en avons le devoir. La
» seule philosophie vraie est celle qui veille à la conser-
» vation des lois de la nature. Toutefois j'ai sous les yeux
» des récits extraordinaires. Le sang et la résolution s'y
» montrent à un degré auquel n'atteignent jamais ces ac-
» tes de désespoir. Un écrivain les raconte avec cette lé-
» gèreté moqueuse toute particulière aux Français. Je les
» transcris bien moins pour exciter votre curiosité que
» pour avoir votre opinion.

LA JALOUSIE.

» Philippe Mordaunt, cousin germain de ce fameux
» comte Peterborough, si connu dans toutes les cours de
» l'Europe, et qui se vante d'être l'homme de l'univers
» qui a vu le plus de postillons et le plus de rois ; Philippe
» Mordaunt, dis-je, était un jeune homme de vingt-sept
» ans, beau, bien fait, riche, né d'un sang illustre, pou-
» vant prétendre à tout, et ce qui vaut encore mieux,
» passionnément aimé de sa maîtresse. Il prit à ce Mor-
» daunt un dégoût de la vie ; il paya ses dettes, écrivit à
» ses amis pour leur dire adieu, et fit même des vers,
» puis se dépêcha d'un coup de pistolet, sans en avoir
» donné d'autres raisons, sinon que son âme était lasse de
» son corps, et que quand on est mécontent de sa mai-
» son, il faut en sortir. Il semblait qu'il eût voulu mourir
» parce qu'il était dégoûté de son bonheur.

» Richard Smith vient de donner un étrange spectacle
» au monde pour une cause bien différente. Richard
» Smith était dégoûté d'être réellement malheureux. Il
» avait été riche et il était pauvre ; il avait eu de la santé
» et il était infirme ; il avait une femme à laquelle il ne
» pouvait faire partager que sa misère ; un enfant au ber-
» ceau était le seul bien qui lui restât. Richard Smith et
» Bridget Smith, d'un commun consentement et après
» s'être tendrement embrassés et avoir donné le dernier
» baiser à leur enfant, ont commencé par tuer cette pau-
» vre créature et ensuite se sont pendus aux colonnes de
» leur lit. Je ne connais nulle part aucune horreur com-
» mise de sang-froid qui soit de cette force. Mais la lettre
» écrite par ces infortunés à M. Brindlay, leur cousin,

CAUSES CÉLÈBRES.

» avant leur mort, est aussi singulière que leur mort
» même.

« Nous croyons, disent-ils, que Dieu nous pardon-
» nera. Nous avons quitté la vie parce que nous étions
» malheureux, sans ressources, et nous avons rendu à
» notre fils unique le service de le tuer, de peur qu'il ne
» devînt aussi malheureux que nous. »

» Il est à remarquer que ces gens, après avoir tué leur
» fils par tendresse paternelle, ont écrit à un ami pour lui
» recommander leur chat et leur chien. Ils ont cru appa-
» remment qu'il était plus aisé de faire le bonheur d'un
» chat et d'un chien dans le monde que celui d'un enfant,
» et ils ne voulaient pas être à charge à un ami.

» Que pensez-vous, Marguerite, de Philippe Mordaunt
» et de Richard Smith se retirant froidement de cette vie
» à cause d'un excès de fatigue causé, dans l'un par le
» bonheur, dans l'autre par la misère? Qu'en pensez-vous,
» encore une fois? J'ai besoin de votre opinion; la mienne
» vous est assez connue. La force morale leur a manqué
» à tous les deux. Il ne fallait pas plus succomber sous
» les délices que sous l'adversité. Où en serait le monde
» avec de pareilles faiblesses? Mais peut-être les croyez-
» vous communes en Angleterre et rares ailleurs? Dé-
» trompez-vous. Cette France elle-même, si vive, si légère,
» qui, dans son langage dérisoire, a fait du mot *anglicisme*
» le synonyme de suicide, nous fournit dans ce genre une
» incomparable tragédie. Je me garderai bien de vous en
» épargner le récit; il vous servira d'argument pour ou
» contre à cet avis que je provoque.

LA JALOUSIE.

» La veille de Noël 1773, environ sur les onze heures
» du matin, deux militaires entrent à la Croix de l'Arc,
» à Saint-Denis, et demandent à dîner. Le repas achevé,
» l'un d'eux, nommé Bourdeaux, sort et va acheter de la
» poudre et deux balles. Il dit au marchand qui lui vend
» ces objets que Saint-Denis est un lieu singulièrement
» agréable, qu'il est décidé à y passer le reste de sa vie.
» A son retour à l'auberge, il se met à table avec son
» compagnon et finit gaiement la journée.

» Le lendemain, les deux amis commandent leur dîner
» et se font apporter du vin. Vers cinq heures, on entend
» le bruit d'une arme à feu; une seconde explosion a
» lieu : on accourt, et l'on ne trouve plus que deux
» cadavres mutilés, renversés autour d'une table sur la-
» quelle sont encore trois bouteilles vides, un paquet de
» papiers, une lettre et une pièce de trois livres.

» Le commandant de la maréchaussée de Saint-De-
» nis fut aussitôt appelé; il dressa procès-verbal. On ou-
» vrit la lettre ainsi que le paquet de papiers, qui renfer-
» mait un testament commun aux deux amis, et dont il
» suffira de vous donner quelques passages :

« Avant tout, que notre hôte ne soit pas inquiété et
» que la curiosité de la justice soit satisfaite. Humain est
» le plus gros; moi, je suis le plus mince des deux corps
» qu'elle retrouvera. Humain est maréchal des logis au
» régiment de Belzunce. Je suis simple dragon au même
» régiment.

» Nul n'échappe à la mort. Cette conviction nous a ar-
» més contre nous-mêmes. L'avenir est court, il doit finir;

CAUSES CÉLÈBRES.

» nous allons à sa rencontre, Humain avec ses vingt-
» quatre ans, moi avec mes dix-neuf, sans raison toutefois
» de préférer aujourd'hui à demain. Nous sommes dégoû-
» tés, rien de plus.

» L'éternité est le point commun de réunion. Le sort
» nous cachait l'heure du départ; nous avons choisi celle
» à notre convenance. Quand nous avons eu une fois bien
» considéré la mort en face, nous avons rejeté la vie aussi
» facilement qu'un vieux manteau dont le service ne nous
» va plus.

» Tous les plaisirs se ressemblent; nous en avons joui.
» Notre dégoût est venu précisément de la perpétuelle
» monotonie de la scène. La toile se baisse. Que ceux à
» qui le théâtre plaît l'occupent quelques heures de plus.

» La vie, c'est cette réunion de fibres, de nerfs et de
» veines que l'orgueil humain honore du nom pompeux
» de chef-d'œuvre de la création. Deux ou trois grains de
» poudre l'auront bientôt détruite.

» Si nous avions demandé notre congé à nos chefs, ils
» nous l'auraient fait attendre; nous l'avons pris sur-le-
» champ.

» Suivaient quelques legs.

» *Signé* BOURDEAUX, HUMAIN. »

» Eh bien, Marguerite, l'histoire des folies anglaises
» offre-t-elle quelque chose de semblable? Tout cela, j'en
» conviens, a une tournure un peu lugubre; mais la bio-
» graphie de Chatterton, à laquelle je travaille, me cause
» de l'agitation, et votre seul souvenir me met hors de

LA JALOUSIE.

» moi; votre seul souvenir, vous l'entendez! Quel doit
» être mon état, avec des raisons de penser que vous ne
» songez pas à moi? »

Depuis quelque temps miss Reay concevait un juste effroi de cette tendance prononcée, de cette monomanie d'Hackman qui lui faisait rechercher avidement tous les faits de suicide. Elle n'avait osé lui en adresser la remarque durant leurs divers entretiens. Cette fois l'occasion était naturelle. Il provoquait sa franchise. Elle lui écrivit donc :

« Vous demandez mon opinion sur le suicide; mais elle
» est la vôtre. Les malheureux dont vous vous plaisez à
» multiplier les exemples, à rapporter les paroles, ne sont
» que des sophistes; vous seul êtes dans le vrai. Me croyez-
» vous plus instruite, plus éloquente que tant de grands
» hommes qui ont démontré l'impérieux devoir de sup-
» porter le fardeau de la vie? Et Ceppi, et Empson, et
» Smith, et Bourdeaux, vous les avez qualifiés vous-même;
» ce sont des malades, des fous, des lâches. Que vous ser-
» vira de m'entendre, moi, pauvre femme, répéter tous
» ces noms? Cependant vous paraissez y tenir, je les répète.

» Ah! ce désir me ferait sourire s'il n'était qu'un mou-
» vement de curiosité; mais, vous l'avouerez-je avec fran-
» chise, c'est un symptôme qui m'alarme. Parce que le
» destin nous sépare encore quelque temps, vous êtes
» saisi d'une impatience et presque d'une frénésie subite.
» Six ans de noble résignation se sont écoulés sans trop
» de murmures; quelques mois tout au plus restent en-
» core, et vous proférez des cris de désespoir. Votre ima-

CAUSES CÉLÈBRES.

» gination voudrait supprimer et le temps et les obstacles ;
» l'un doit avoir son cours, les autres disparaissent par
» degrés. Elle vous transporte au milieu des choses ex-
» trêmes ; à cet avenir prochain qui devrait vous sourire
» elle substitue des scènes tragiques et sanglantes ; elle
» vous épouvante par des coups de pistolet et des écha-
» fauds ; elle vous fait vivre parmi le suicide et les atten-
» tats. Bien plus, de l'égarement vous passez à l'injustice.
» Vous n'osez pas me dire que je pense à un autre, vous
» me le laissez entendre.

» C'est là un outrage ; le démon de la jalousie vous
» l'inspire. Et qui donc ai-je jamais aimé, si ce n'est
» vous ? Ingrat ! voyez comme le désordre est entré à la
» fois dans votre tête et dans votre cœur. O Hackman !
» encore une accusation semblable, et vous serez indigne
» de recevoir jamais celle que vous aspirez à posséder tou-
» jours. »

Cette lettre lui présentait bien sa situation véritable ;
mais au fond elle pouvait laisser douter de l'amour de Mar-
guerite. Loin de calmer la violence qui l'emportait vers
le but tant désiré, l'union promise, la possession sans par-
tage, elle en précipita le cours.

« Vous n'avez plus d'objections à élever ; dans un mois
» ou six semaines au plus tard vous serez mon épouse.
» Je donne des ordres pour la réparation du presbytère. »
Ainsi il croyait toucher au terme de ce qu'il avait si sou-
vent appelé *son éternel voyage*, lorsqu'il reçut de Char-
les ***, écuyer, le petit billet suivant :

LA JALOUSIE.

» 20 mars 1779.

» Aveugle et crédule ami, vous ne pouvez voir ce qui
» se passe et vous espérez ce qui n'arrivera pas. Le cœur
» n'est plus à vous depuis assez longtemps, la personne
» vous échappera bientôt. Aux expressions compassées
» de sa dernière lettre, ne reconnaissez-vous pas l'impos-
» ture d'un sentiment qui se trahit par ses efforts même
» pour se donner une vie toute factice ? Ne soyez dupe ni
» du langage de la raison ni de celui de l'amour. Ce qu'on
» vous conseille ne vaut pas mieux que ce qu'on vous pro-
» met. Je n'ai pu encore, j'en conviens, découvrir l'être
» mystérieux auquel on se prépare à vous sacrifier ; mais
» je suis sur ses traces, elle sera bien habile si elle me les
» dérobe. Quant à vous, songez à votre dignité ; prévenez
» le coup, rompez les liens d'une main hardie et vigou-
» reuse, pendant que des doigts délicats et perfides les
» dénouent dans l'ombre peu à peu.

» CHARLES, écuyer. »

Hackman lui répondit aussitôt :

» 20 mars.

» Soyez rassuré comme je le suis moi-même. G***, sur
» la sincérité, sur le dévouement de laquelle il ne m'est
» pas permis d'élever des doutes, ne la perd plus de vue
» un instant et épie toutes ses démarches. Elle m'a écrit :
» n'ayez pas de craintes. Votre affection pour moi vous en
» fait concevoir d'imaginaires. D'ailleurs je ne veux
» pas céder à des soupçons, à de vagues indices. Avant
» de croire à la perfidie, je veux la voir de mes propres

CAUSES CÉLÈBRES.

» yeux. Si j'ai un rival digne de ma vengeance, vous êtes
» mon ami, je compte sur vous. »

AU MÊME.

« 6 avril 1779.

» Eh bien, votre incrédulité triomphe de ma confiance.
» Ne raisonnez plus avec moi, je suis convaincu et en
» même temps au désespoir. La mort seule me rendra
» le repos. C'est une idée fixe; il n'y manque que d'être
» convertie en résolution. Plus d'une fois j'ai songé à
» faire usage de la clef qui m'a souvent introduit auprès
» d'elle pour aller mourir à ses pieds. Qu'ai-je donc à
» faire, moi qui ne vivais que pour l'aimer? Cesser de
» vivre puisqu'elle ne m'aime plus. Le suicide, ses con-
» séquences, sa lâcheté, tous les noms dont on le flétrit,
» ne sont rien pour moi. Une seule chose me préoccupe,
» vous prouver mon état désespéré, la nécessité de ter-
» miner mes angoisses.

» Le pauvre capitaine J*** s'est lui-même donné la
» mort il y a peu de jours. Je vous envoie ses dernières
» paroles et sa confession. Il m'exposa ses motifs, je re-
» fusai de les admettre. J'aurais supporté ses malheurs;
» mais les miens sont d'une toute autre gravité, leur poids
» m'accable. Tout ce que je traitais de sophismes m'ap-
» paraît maintenant comme la vérité même. Je m'incline
» devant elle; je lui obéirai en esclave. Je ne songe plus
» qu'à me précipiter dans un monde nouveau.

» C'est un crime, entends-je dire de toutes parts. Je le

LA JALOUSIE.

» crains, je le pense; eh bien, je subirai et le jugement
» et la condamnation, peine légère au prix de cette tor-
» ture d'une affreuse réalité. Charles, vous êtes-vous ja-
» mais assez recueilli pour réfléchir à fond sur l'empire
» des passions? Quand je vous entretenais de miss Reay,
» vous me permettiez de me dérober à la misère; per-
» mettez-moi donc de me dérober au désespoir plus dé-
» chirant que la faim. Oui, les passions dévorantes,
» comme une meute sanguinaire et acharnée, me met-
» tront inévitablement en pièces; ma fatale insouciance
» les a laissées croître et prévaloir sur la raison. Com-
» ment échapper à leur fureur? Par un seul moyen? Mon
» âme ardente est embrasée des feux de l'amour. Je dois
» périr dans ses flammes; oui, j'y périrai. Peut-être dans
» l'origine serais-je parvenu à éteindre l'incendie; impos-
» sible maintenant, la jalousie l'attise... et s'il allait s'é-
» tendre hors de mon sein... s'il allait en consumer un
» autre avec moi! Qui connaît l'irréparable douleur dont
» je suis tourmenté? qui peut en prévoir les suites?

» Je suis innocent... innocent encore... innocent pour
» le moment... plus tard... Avez-vous jamais lu d'Ar-
» naud? J'étais sur le bord du précipice, tout prêt à m'y
» lancer; son livre m'a arrêté. Ecoutez.

» Lord Adelson rencontre à Rome le peintre Salvini;
» il se lie avec lui, l'emmène en Angleterre, et le pré-
» sente à mistress Rivers, qu'il devait épouser. L'amour,
» inconnu jusque-là à Salvini, l'enflamme tout à coup,
» s'attache à lui comme une proie, l'entraîne par degrés
» d'un crime dans un autre. Le jour fixé pour le mariage

CAUSES CÉLÈBRES.

» avec Adelson, Salvini tue la fiancée et puis essaye de se
» tuer lui-même. On le désarme et il tombe entre les
» mains de la justice. Il est enfermé à Newgate, jugé,
» condamné à mort. Adelson corrompt le geôlier, Salvini
» refuse deux fois la liberté, persiste à satisfaire la justice
» humaine, et périt du dernier supplice à Tyburn.

» Charles... Charles... ton Hackman n'est pas Salvini!
» Je ne tuerai personne que moi... Le démon des mauvais
» conseils ne m'a pas encore persuadé de précipiter Hé-
» loïse dans les gouffres de feu et de m'y précipiter avec
» elle. Je vous donne ma montre; portez-la en souvenir
» de moi. Crop, mon cheval, a été un fidèle serviteur;
» acceptez-le. Lorsqu'il sera trop vieux pour vous porter,
» laissez-le paître en liberté dans votre parc. Un jour (que
» j'étais heureux alors!) il porta un précieux fardeau, celle
» pour qui je meurs!... Vous ai-je dit le dernier adieu?...
» Pendant quelques heures encore votre ami dévoué.

» HACKMAN. »

A M. F***.

« 7 avril 1779.

» Je ne serai plus, mon cher F***, lorsque cette lettre
» vous parviendra. J'ai lutté selon mes forces; elles m'a-
» bandonnent, je meurs. Celle pour qui je vivais était
» déjà perdue pour moi; c'est là une pensée pire que la
» mort! Le monde me condamnera; vous, mon ami, vous
» me plaindrez. Puisse le ciel détourner de vous à jamais
» le tourment qui me tue!... puisse-t-il aussi la protéger,

LA JALOUSIE.

» elle, Marguerite, que j'aimais, et lui pardonner cet acte
» de désespoir! Adieu, rappelez-vous votre ami! »

La détermination de Hackman était invariable lorsqu'il écrivit cette lettre. Dans la matinée même il resta quelque temps occupé à lire les sermons du docteur Blair. Le soir il prolongea sa promenade du côté de l'Amirauté, où demeurait lord Sandwich, sans doute pour voir encore une fois miss Marguerite Reay. Quand il fut arrivé là, sa démarche précipitée d'abord se ralentit. Il leva sur cette demeure interdite à jamais un regard où se succédèrent avec la rapidité de l'éclair l'expression d'une sinistre pensée et celle d'un doux songe. Tout son corps passa en quelques minutes du tressaillement convulsif à l'abattement de la langueur. Sa tête se pencha vers la terre; il se détourna d'un autre côté et fit quelques pas pour s'éloigner. « Non, se dit-il ensuite, c'est trop de faiblesse; demeu-
» rons... le sermon du docteur a donné à mon âme du
» calme, de la sécurité... A l'aspect de cette maison...
» toute mon agitation m'est revenue... Quand j'ai fermé
» le livre, j'étais bien décidé... le suis-je encore?... C'est
» alors qu'il fallait partir!... le pourrai-je maintenant?...
» Oh! oui, et en sa présence même. Il n'y a que les lâches
» qui se cachent pour mourir... D'ailleurs il ne faut pas
» lui laisser la moindre incertitude. Quand elle verra le
» sacrifice, elle ne doutera pas de la cause. » Et il reprit son chemin en silence, décidé à attendre le moment où elle sortirait.

Marguerite dînait ce jour-là avec mistress Lewis, femme de Gregory Mathew Lewis, le célèbre auteur du *Moine*.

CAUSES CÉLÈBRES.

A celle-ci s'étaient réunis quelques artistes. La conversation était vive et enjouée. Ils firent tous ensemble la partie d'aller à Covent-Garden. Marguerite les quitta pour s'habiller. Au moment où elle posait sur sa poitrine une rose dont mistress Lewis venait d'admirer la beauté, cette fleur lui échappa et tombe sur le parquet. Miss Reay se baisse pour la ramasser ; mais, au contact de ses doigts, les feuilles se séparent comme par enchantement, la tige seule, tout à coup dépouillée, reste dans ses mains et remplit son âme d'un vague effroi.

« Qu'avez-vous donc ? dit miss Lewis étonnée, vous » avez changé de couleur. — Cette rose, répondit Marguerite. — Eh bien, ma chère, elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. La journée est finie. » — Non pas peut-être pour elle seule. — Quelle folie ! » vous superstitieuse ! lire un présage dans la chute naturelle de quelques feuilles. Encore, si, comme Jules César, vous aviez reçu l'avis d'un papier officieux ! La destinée d'une rose réglerait-elle la destinée de miss Reay ? Allons ! point de pressentiment ; laissez-moi remplacer une fleur par d'autres. » Elle en détacha deux ou trois de son bouquet et les posa elle-même sur son sein. « Voyez, celles-là tiennent, le charme est rompu. » Allez donc gaiement à Covent-Garden ; je vous y rejoindrai bientôt. »

Quelques minutes après, Hackman vit Marguerite Reay qui montait en voiture avec la signora Galli, et elle ne l'aperçut pas. « Quelle fatalité ! s'écria-t-il ; la tête tournée » précisément du côté opposé au mien ! La suivrai-je,

LA JALOUSIE.

» sans doute ! à la fin il faudra bien qu'elle se tourne et » me voie, et au moment de la sortie j'aurai toujours le » moyen d'aller à sa rencontre, de me présenter face à » face. » Alors il prit aussi la route de Covent-Garden.

Ce jour-là on donnait *l'Amour au village*. « Ah ! s'écria Hackman en jetant les yeux sur l'affiche, là seulement il était pur et sincère ; » et il songea à Huntingdon. A peine entré dans la salle, il chercha avec avidité quelle place elle pouvait occuper puisqu'elle ne paraissait pas à sa loge ordinaire. Enfin il la découvrit à un second rang, entre deux messieurs, dont l'un, prodigue de prévenances soutenues, semblait fixer son attention. « Serait-ce l'être mystérieux dont m'a parlé Charles ? » Le rouge lui monta au visage ; il sentit sa raison se troubler, mais il en conserva encore assez pour sortir précipitamment. Il alla s'asseoir, seul, à la petite table la plus écartée d'un coin de Coffee-House et demanda un verre de brandy. Il l'avalait d'un trait, croisa ses bras, baissa la tête, puis tout à coup la prit dans ses mains, et l'appuyant sur la table, il resta quelques minutes dans l'état d'immobilité d'un homme que le sommeil aurait appesanti.

« Je me trompe, dit-il en se redressant, c'est la figure » d'un étranger, il n'a pas les manières réservées d'un » Anglais, il gesticulait ; retournons nous assurer de la » vérité. » Il quitta le café pour aller reprendre son poste d'observateur. Miss Reay avait disparu ou plutôt changé de place avec son voisin. Il le vit alors à découvert, et malgré la vivacité de ses gestes, fut forcé de reconnaître un Anglais. Il était jeune, d'une mise très-élégante, d'une

CAUSES CÉLÈBRES.

belle figure. Au lieu d'écouter et de regarder le théâtre, Hackman se tournait sans cesse vers Marguerite, invisible dans un coin de la loge. « Elle m'a vu, elle m'évite, » furent les seuls mots qu'il prononça à demi-voix, et ne se contenant plus, il sortit l'œil en feu, la main droite appuyée sur son cœur, qu'il semblait presser vivement. Il ne marchait plus, il courait comme s'il eût été poursuivi.

Assis bientôt à la même petite table de Coffee-House, il regarda la pendule. « Encore une heure tout au plus, » dit-il; et il demanda un second verre de brandy. Après en avoir bu quelques gouttes : « Garçon, vous m'avez em- » poisonné! un feu dévorant brûle mes entrailles! il ga- » gne ma tête! — A la bonne heure, » dit le garçon avec un sourire, jugeant bien que le mal, s'il y en avait, était au cerveau. Hackman reprit le verre, et comme il le portait à ses lèvres, s'arrêta subitement. « Ai-je donc besoin » de m'exciter? et pour perdre la vie, me faut-il d'abord » perdre la raison? » Alors il jeta vivement la liqueur sous la table, saisit un journal, affecta de lire, et portant la main à chacune de ses poches, dit : « C'est bien, ils sont » là ; ce que l'un aura commencé, l'autre l'achèvera. » Regardant de nouveau la pendule : « L'heure approche. » Il se leva, et pour la troisième fois rentra au théâtre, la tête haute, le regard assuré, la démarche ferme. Rien n'était changé dans la loge ; les mêmes personnages y conservaient la même position. « Bien! bien! répéta-t-il en- » core ; je n'ai plus de doute. » Le spectacle allait finir. Il se hâta de se placer à la porte par où miss Reay devait passer.

LA JALOUSIE.

Elle s'avancait donnant le bras à l'inconnu. Hackman n'ose braver ses regards ; frissonnant, hors de lui-même, il se cache derrière un groupe de personnes, prêt à s'évanouir ; elle arrive à ses côtés, à sa portée, ses yeux troublés ne font pas même un effort pour se lever sur elle. A cet abattement imprévu succède une fureur aveugle. Il se presse de sortir et la rejoint au moment même où elle se disposait à remonter en voiture, il s'approche d'elle, saisit un pistolet de chaque main, fait feu d'abord sur miss Reay, puis sur lui-même. Elle tombe morte, il n'avait reçu qu'une blessure légère.

Quand Marguerite tomba sur le pavé, le capitaine Mac'Namara, qui lui donnait la main pour l'aider, attribua son évanouissement à la frayeur occasionnée par l'explosion d'une arme à feu éclatant auprès d'elle. Il s'aperçut bientôt de sa méprise, et se voyant lui-même couvert de sang, fut si troublé qu'il ne put lui donner aucun secours. Le corps fut emporté dans la taverne de Shakspeare, où il resta déposé jusque après l'enquête du coroner.

Pendant ce temps on pansa les blessures d'Hackman, qui fut conduit par sir John Fielding à Tothill-Fields-Bridewell et ensuite à Newgate. La surveillance la plus rigoureuse l'empêcha de se donner la mort. Dans l'intervalle qui s'écoula entre son arrestation et le jugement de son procès, il écrivit les lettres suivantes.

CAUSES CÉLÈBRES.

A CHARLES, ECUYER.

« Tothill-Fields, 8 avril 1779.

» Je suis vivant... et elle est morte!... Je l'ai tuée et
» je ne me suis pas tué moi-même! Quelques traces de
» sang et de sa cervelle sont encore empreintes sur mes
» habits! Je ne vous demande ni de me parler ni de me
» regarder en face; apportez-moi du poison, cherchez le
» plus violent. Vous détournerez les yeux et vous me le
» donnerez. Je vous en conjure à genoux; si vous êtes
» mon ami, apportez-moi du poison! »

AU MÊME.

« 9 avril 1779.

» Avec votre billet, je reçois une longue lettre, qui, si
» elle fût arrivée avant-hier, l'aurait sauvée et je ne serais
» pas un monstre. Vous voulez que je vive? eh bien, je
» vivrai! je vous en fais la promesse solennelle. J'allais au
» devant de la mort pour échapper au malheur; je l'at-
» tendrai maintenant pour donner satisfaction aux lois
» de mon pays. Je n'en ai pas d'autres à leur offrir. Le
» docteur V... et M. H... se sont réunis pour réfuter
» tous mes raisonnements. Qu'il ne soit plus question
» de poison, oubliez que j'en ai demandé. J'ai donc en-
» core quelques amis. Ah! Charles, vous le plus cher de
» tous, que ne puis-je vous voir! »

LA JALOUSIE.

AU MÊME.

« Newgate, 14 avril 1779.

» Recevez mes remerciements pour les soins que vous
» m'avez donnés depuis le jour fatal!... J'entends sonner
» onze heures du soir.... c'est vers cette heure.... Je ne
» puis écrire!... »

Hackman fut traduit devant un tribunal criminel pré-
sidé par le juge Blackstone. Sa présence, comme celle
de toutes les victimes des grandes passions, excita une
curiosité mêlée du plus tendre intérêt. Il avait aimé! ce
mot toujours magique, sans justifier le crime, l'expliquait
presque en sa faveur. Le monde d'artistes auquel ap-
partenait miss Reay par son esprit et par ses talents,
se pressait pour voir celui qui avait su donner au roman
de sa vie le plus terrible des dénoûments, et devant
ce jury de la société des salons, les circonstances atté-
nuantes l'emportaient sur l'horreur du forfait. Aussi
dès qu'il parut il se fit entendre comme un frémissement
de compassion; elle semblait toute pour lui, à peine en
restait-il pour la victime. Sa taille ordinaire, mais bien
prise, sa belle et ondoyante chevelure, ses yeux vifs et
doux à la fois, un air de mélancolie et de calme répandu
sur toute sa physionomie, au premier regard lui gagnè-
rent les cœurs. On se demandait comment miss Reay
avait opposé une si longue et si inflexible résistance. En
un moment se prononça pour lui le parti qui sent le mieux
et qui sait parler le plus haut, celui des femmes; elles
l'avaient absous.

CAUSES CÉLÈBRES.

Quant à Hackman, sa tenue simple et modeste annonçait le repentir profond, et il ne montrait rien de cette vanité trop ordinaire à certains accusés, de poser en face de la justice et de conquérir des approbateurs à leur crime parce qu'ils l'appellent délire, destinée fatale, ou autrement.

Il répondit avec ordre et dignité à toutes les questions :

« — Reconnaissez-vous ces pistolets ?

» — Oui. D'abord ils étaient destinés à moi seul ; l'un n'a que trop bien servi ma fureur, l'autre a heureusement trompé ma volonté, puisque j'aurais disposé de deux vies quand je n'avais droit sur aucune.

» — Pourquoi avez-vous tué miss Marguerite Reay ?

» — Parce que je l'aimais trop, c'est-à-dire parce que je n'ai pas su l'aimer comme la raison me l'a souvent conseillé et comme l'honneur me l'ordonnait.

» — Vous êtes venu au théâtre de Covent-Garden avec le projet arrêté de la tuer ?

» — Non, avec celui seul de la voir une dernière fois ; un autre était à ses côtés, il lui parlait, elle était attentive...

» La jalousie a fait le reste.

» — Vous allez entendre les témoins.

» — Ils sont inutiles, puisque j'avoue et que j'ai été surpris en flagrant délit ; mais la justice les appelle pour la forme ; et d'ailleurs, qu'elle en soit convaincue, ils aggravent encore mon supplice. Entendrai-je une de leurs paroles qui ne me rende plus odieux à moi-même ? Après eux je demanderai la permission de faire connaître de nouveau mes véritables sentiments. »

LA JALOUSIE.

Les débats ne se prolongèrent que pendant le temps nécessaire à l'accomplissement des formalités. Hackman, les yeux baissés, écoutait les détails de chacune des dépositions avec un recueillement soutenu. Parfois cependant se manifestaient des signes d'attention plus vive ; lorsqu'il apprenait une de ces circonstances que le désordre de ses idées lui avait dérobée. Celle-ci, par exemple : « En sortant tant du spectacle, déclare M. Smith, je m'étais arrêté un moment au coin du petit vestibule. J'aperçus monsieur, que je pris d'abord pour un malade et bientôt après pour un fou. Il s'appuyait contre le mur et paraissait prêt à tomber ; tout à coup il s'élança et se mit à courir. »

La parole lui ayant été accordée, il dit :

« L'homme qui est devant vous, messieurs, se déclare le plus misérable de tous les êtres ; de nouveau il a besoin de confesser son crime et de n'en pas dissimuler l'énormité. La résolution de me tuer était arrêtée dans mon esprit ; je le reconnais avec douleur et confusion, mais je proteste au nom de la vérité contre le dessein d'immoler celle qui m'était plus chère que la vie. Jamais si criminelle idée n'avait pénétré dans mon cœur jusqu'au moment où un désespoir frénétique égara ma main. J'en appelle à la lettre écrite à mon beau-frère pour lui être remise après ma mort. Elle pourra faire foi de mes intentions, et exercera quelque influence sur l'opinion de ceux qui jugent sans prévention et qui savent ce qu'un mouvement de délire et de fureur produit d'atrocités.

CAUSES CÉLÈBRES.

» Retranchez de ma vie cet acte féroce, tout le reste
» peut être excusé par une charité ordinaire. Je ne cher-
» che point à détourner la peine suspendue sur ma tête.
» Je me sou mets avec la même résignation au jugement
» de Dieu et à la juste vengeance des hommes. Tel est
» l'affreux privilège de l'extrémité où je suis réduit. Je
» ne trouve ni châ timent dans la mort ni consolation dans
» la vie. J'ai prononcé contre moi-même un jugement
» plus rigoureux que ne sera le vôtre. »

Il entendit la sentence avec courage, et on le ramena à Newgate pour le préparer à la mort.

Lord Sandwich en apprenant l'événement funeste resta quelques secondes comme pétrifié; puis, saisissant tout à coup un flambeau, il monta rapidement dans sa chambre, se jeta sur un lit, et dans l'agonie de son désespoir s'écria : « Qu'on me laisse seul ! J'aurais tout supporté... » mais cela... »

Il y avait de la grandeur et de la noblesse dans l'âme de lord Sandwich. Le 17 avril 1799, au moment peut-être où le condamné se croyait un objet d'exécration pour l'homme qu'il avait trompé si longtemps, le geôlier lui remit un billet.

« A M. HACKMAN, DANS LA PRISON DE NEWGATE.

» Si le meurtrier de miss Reay souhaite de vivre,
» l'homme qu'il a mortellement offensé lui offre son cré-
» dit pour lui faire obtenir sa grâce. »

LA JALOUSIE.

« LE CONDAMNÉ DE NEWGATE A MYLORD S...

» Le meurtrier de mistress Reay devine la main géné-
» reuse d'où vient une offre qu'il n'avait pas désirée et
» que son malheur est de ne pas mériter. Ses souhaits
» appellent la mort et non la vie, et, s'il était possible, le
» pardon de l'homme si mortellement offensé. Hors de
» là, point de désir à former, point de bonheur à espérer
» dans ce monde. Et dans l'autre? ah ! mylord puissé-je
» l'y retrouver pour lui apprendre que vous nous pardonnez
» à tous deux et que vous serez le père de ses pauvres en-
» fants ! Adieu, mylord ; que le Seigneur vous bénisse ! »

Hackman n'avait plus que trois jours, et il les consacra à se rendre compte à lui et à son meilleur ami Charles de toutes les émotions que soulevaient tour à tour dans son âme la religion, l'amour, le repentir, l'horreur.

« Newgate, samedi soir, 17 avril 1799.

» Mon cher Charles,

» Onze heures sonnent ! quel calme autour de moi !..
» Autour de moi !... mais au dedans ! pourquoi ne puis-je
» pas l'y ramener ?

» La cloche de Saint-Paul résonnant à travers le si-
» lence des nuits dans les cachots de Newgate a des coups
» déchirants et sublimes ; ils ressemblent au glas de la
» mort. Mais non... Ah ! s'ils pouvaient l'être, comme
» mon oreille impatiente les accueillerait avec avidité !

» Encore un jour... et après... Mon Dieu, mon créateur,

CAUSES CÉLÈBRES.

» mon premier père, jusqu'à ce moment envoie un peu
» de repos à mon âme troublée. Dieu bon, ne rejette pas
» celui qui ne fut coupable que de passion... Tu l'as ac-
» cueillie la malheureuse victime, et moi, où me précipi-
» teras-tu?... moi, son meurtrier!

» Ah! Charles, le récitatif d'Iphis, dans l'opéra de
» Jephté, me revient à la pensée :

« Prêtre sacré dont les mains ne sont pas encore souil-
» lées de sang humain. »

» Comme je l'ai vue s'attendrir à ces mots! pensait-
» elle que je serais son sacrificateur? Dans une de ses
» lettres aussi elle me disait : « Je mourrais avec plaisir
» de ta main! » Était-ce un pressentiment?... Fille in-
» fortunée! Oui, j'en ai la conviction... ce récitatif...
» Adieu, et ce fut le dernier chant qui sortit de sa bouche,
» je dois le répéter avec elle.

» Adieu, adieu, monde d'agitation où fuient les courtes
» heures de joie, où règnent les longues années de peine.
» Je n'ajouterai pas : je vais chercher le bonheur dans les
» régions de paix et d'amour... D'amour! ce mot à
» Newgate et en ce moment... »

« Newgate, 18 août, quatre heures du matin.

» Quelle nuit!... l'enfer était dans ma tête... Hier, en
» achevant ma lettre, je me trouvais assez paisible. Ce
» repos que j'avais demandé à Dieu avec tant de ferveur,
» je le croyais venu... Je tombai sur le plancher de mon
» cachot, harassé par les fatigues de l'âme... Je m'endor-
» mis, mais pour être plus misérable.

LA JALOUSIE.

» Ce monde était passé, j'en voyais un autre; après
» celui-là il n'y en avait plus. Je commençais à rouler à
» travers des supplices; elle aussi! On l'en retira, moi
» j'y demeurai... Oui, je l'ai vue aussi distinctement que
» je vois ces barreaux de fer... Elle avait des taches... Je
» lui ai tendu les bras; je la regardais, elle ne me voyait
» pas; je l'appelais, elle ne me répondait pas... Alors je
» ne sais quelle torture plus déchirante que les autres
» m'arracha un cri perçant... elle eut l'air de sourire.
» O Charles! si le réveil ne fût pas arrivé, je serais mort
» dans cet état de damnation. Heureusement je me re-
» trouvai dans les cachots de Newgate. »

« 18 avril, cinq heures du soir.

» M'occuper de vous, y penser, épancher mes dou-
» leurs dans le sein d'un ami, c'est me consoler... Pren-
» drez-vous enfin sur vous-même de me visiter dans cet
» horrible lieu? Mais non, notre amitié rendrait cette vi-
» site trop poignante. Que tout se passe entre Dieu et
» moi. Quelle idée mon cœur m'inspirait là! ma raison la
» repousse. N'éprouvez-vous pas assez de tristesse? dois-
» je y mettre le comble? n'ai-je pas détruit la paix et la
» joie de votre âme? Hackman a empoisonné le bonheur
» de tous ceux qui l'aimaient... en est-il encore? Ah!
» Charles, ce doute vous offense, et moi il me désespère-
» rait. Vous, si bon, si généreux, si fidèle! oui, je laisse
» ici bas quelqu'un qui se souviendra du pauvre James. »

CAUSES CÉLÈBRES.

« Dimanche, sept heures du soir.

» Lorsque ces feuilles incohérentes tomberont entre
» vos mains, ce sera pour vous une consolation d'ap-
» prendre quelles furent mes pensées à ma dernière
» heure. Enfin, à mesure qu'elle approche, je me sens
» plus tranquille et plus résigné. Si mes regards se por-
» tent en arrière, ils n'aperçoivent que le désordre, l'as-
» sassinat; il est moins affreux de les porter devant moi.
» Je me trompe : mon nouvel état permet à mes idées de
» revenir sans cesse sur moi-même. Je m'examine,
» je m'étudie, je me réponds froidement. Je vois enfin
» ce que je suis. Voulez-vous le savoir? je puis vous le
» dire :

» Allez dans une maison de jeu, observez ce joueur; il
» est entré au tripot avec cinquante livres, c'est sa der-
» nière ressource. Regardez-le.... il grince les dents... il
» se déchire tranquillement la poitrine... la fièvre agite
» tous ses membres! Il a perdu le premier enjeu... les
» cinquante livres sont réduites à quarante... ne le per-
» dez pas de vue. Quel changement! il agitait ses bras,
» maintenant il les croise sur sa poitrine; il était comme
» un convulsionnaire, le voilà presque immobile... La
» fortune lui a donc souri? au contraire : de ses quarante
» livres il ne lui en reste que cinq. Son sort dépend
» désormais d'une seule chance. Continuez à le bien exa-
» miner. Il la tente, mais sans changer de visage; ses
» yeux se promènent avec indifférence sur la table. Le
» dé s'agite, roule, s'arrête, c'est la mort. Bien, dit le
» joueur; et il sort.

LA JALOUSIE.

» Ce joueur vous pourriez aussi le voir à Newgate, se
» promenant à grands pas dans son cachot, les bras croi-
» sés sur sa poitrine, disant aussi : « Bien; » car il y a
» un Dieu, un Dieu clément, un Dieu qui connaît son
» cœur... A demain donc, et lorsque demain viendra, je
» suis préparé.

» Avant de mourir, je veux payer un tribut de recon-
» naissance. Rester sensible à des souffrances sans cesse
» sous nos yeux, c'est un effort de l'humanité, une per-
» fection. Eh bien, mon geôlier en a été capable. Au mi-
» lieu des misères, des crimes et de la mort, il a con-
» servé un cœur compatissant. Que le geôlier de Newgate,
» M. Ackerman, reçoive le tribut de ma reconnais-
» sance!

» Je ne saurais me dérober plus longtemps à moi-
» même. Dans quelques heures la main qui vous écrit...
» Quelle pitié m'inspira ce pauvre Dodd! il mourut en
» homme et en chrétien; je mourrai comme lui.

» Charles, il n'est point de plus grands bienfaits que
» les consolations données au malheureux... Charles,
» mon ami, adieu. »

Dans la matinée du 19 avril 1779, jour fixé pour l'exécution, Hackman se leva avant cinq heures. Il se livra à de profondes méditations jusqu'à sept, où M. Boswell et le chapelain de Newgate se rendirent auprès de lui. Ils l'accompagnèrent à la chapelle et assistèrent à l'administration des sacrements.

L'affluence des curieux était plus grande encore que lorsqu'il fut conduit devant le jury. La foule, presque tou-

CAUSES CÉLÈBRES.

jours tumultueuse, observait un silence profond et solennel. Durant tout le trajet Hackman parut très-vivement affecté et parla peu. Arrivé sur la fatale plate-forme, on le vit lever les yeux au ciel et prier avec ferveur. Le signal ayant été donné, il expira sans convulsions.

Après le temps ordinaire de l'exposition des suppliciés, son corps fut détaché du gibet et transporté à l'amphithéâtre du collège des chirurgiens, suivant la coutume d'Angleterre.

Le billet suivant, tracé au crayon, avait été remis par Hackman à un de ses amis au moment où le fatal tombeau s'arrêta sur la place de Tyburn. On a conservé de cet écrit tout ce qu'il présentait de lisible :

« Mon cher Charles,

» Adieu pour jamais dans ce monde! adieu; je meurs
» en chrétien. Mon repentir est sincère, mes amis ne
» pleureront pas sur mon impénitence. Que ne puis-je
» dévoiler aux yeux de tous combien je déteste mes pre-
» mières idées de suicide! mon crime... Dieu sera le
» meilleur juge. Je vous charge du soin de sa réputa-
» tion; ma pauvre S... est...

» Votre ami mourant,

» H..... »

LE BRIGAND DU RHIN.

Le 31 mai 1802, le conseiller Fuchs, grand bailli de l'électeur de Trèves, à Limbourg, magistrat d'une activité rare, faisait au point du jour une patrouille aux environs de Haussen. Il aperçut à trois cents pas du grand chemin, sur la gauche, un homme sortant d'une pièce de blé : son air lui semblait étranger. D'abord il le considéra de loin, fit faire halte à sa troupe, et suivi seulement du meunier de Niederselters, galopa vers l'inconnu. Arrivé à dix pas, il le somma de s'approcher, ce que l'autre fit sans difficulté. Son vêtement était propre; il avait un chapeau rond, une veste de chasse, un pantalon de hussard, et portait à la main un long fouet à poignée garnie de maroquin rouge.

« D'où venez-vous? où allez-vous? demanda le bailli.
» — De Weilbach, pour acheter des tuiles à Wolfen-
» hausen, répondit l'étranger. Ma voiture est restée dans
» un village sur la hauteur. — Votre passe-port? » Cette question l'intimida visiblement; il dit qu'étant du can-

CAUSES CÉLÈBRES.

ton, il n'en avait pas besoin. Son embarras, l'altération de sa voix frappèrent M. Fuchs, qui le regarda fixement entre les deux yeux, et tout à coup le saisit au collet en s'écriant : « Tu es un coquin, suis-moi. » La force armée s'en empara.

Tout en marchant au milieu de ses gardes, il leur offrait souvent du tabac et cherchait à lier conversation. Au moment d'entrer à Wolfenhausen, il se pencha à l'oreille de l'un d'eux, et lui offrit un bon pourboire s'il voulait le laisser échapper. « Comment vous sauver? dit le soldat; mes camarades ont tous leurs armes chargées et ne vous manqueront pas. »

Le prisonnier fut donc conduit à Wolfenhausen, où se trouvait alors le lieutenant de Runkel avec sa patrouille. Il le reconnut pour l'avoir arrêté et laissé échapper quelques jours auparavant, le réclama, l'obtint, et le fit mener bien garrotté à Runkel, où un recruteur autrichien l'engagea immédiatement sous le nom de Jacques Schweickart; sort d'ailleurs qui l'attendait d'après la convention de Wetzlar.

Jacques était depuis quelques jours au dépôt des recrues à Limbourg, sans être plus étroitement gardé que ses camarades, lorsque, le 19 prairial, un paysan des environs vint révéler au grand bailli que Jacques n'était autre que le fameux *Schinderhannes*. Il conseilla d'interroger à ce sujet son frère George Zervas, au nombre des recrues, et sa maîtresse *Lisel*. L'assertion fut bientôt confirmée, et la comparaison du signalement de Schinderhannes avec le prévenu donna la certitude com-

LE BRIGAND DU RHIN.

plète qu'enfin l'on était maître du célèbre chef de brigands.

Sans faire paraître en rien la vérité, on prit toutes les mesures pour rendre son évasion impossible. On enchaîna le prétendu Jacques Schweickart, sous prétexte que c'était l'usage de conduire ainsi les recrues au dépôt de Francfort, et afin de mieux lui en imposer, on en enchaîna un autre à ses côtés.

Le 21 prairial, il prit la route de Wisbaden, sous l'escorte de militaires trévirois et de plusieurs jeunes gens de Limbourg armés de leurs fusils de chasse. Arrivé à Kirberg, les précautions redoublèrent. La figure de Jacques devint sombre, il ne parlait presque plus. Le négociant Verhofer s'étant placé devant lui en le considérant attentivement : « Qu'as-tu à me regarder de la sorte? » dit le brigand avec colère et arrogance; te dois-je quelque chose? »

A Wisbaden, Julie Blumm, maîtresse de Schinderhannes, se présenta au fourrier autrichien Wagner, et lui offrit trois louis s'il voulait transporter son mari par un autre endroit que Cassel vis-à-vis de Mayence. Il redoutait d'y rencontrer les Français, dont il avait une peur extrême. Au départ de Wisbaden, il s'écria douloureusement : « C'en est fait! je suis perdu! » Le soldat attaché à la même chaîne lui dit aussitôt : « Ho! ho! nous te tenons cette fois. » L'autorité civile de Francfort le remit peu de jours après à la gendarmerie française, qui le déposa dans les prisons de Mayence.

Les rives du Rhin allaient donc jouir d'une pleine sé-

CAUSES CÉLÈBRES.

curité. L'homme fameux qui leur avait porté si longtemps l'effroi et la dévastation était au pouvoir de la justice. Nul autre n'aurait eu l'audace de lui succéder et la persévérance de rallier ses redoutables bandes. Le héros de tant d'expéditions était dans les fers, sa petite armée à jamais dissoute, le pays respirait enfin. Mais quelles causes le poussèrent bien jeune encore dans les voies du crime, et quelle suite de brigandages lui donnèrent une si triste célébrité?

Jean Buckler, dit Schinderhannes (mot vulgaire qui signifie *Jean l'écorcheur*), naquit en 1779 à Mülhen près de Nœdstatte, sur la rive droite du Rhin. Son père, Jean Buckler, dit le Vieux, était écorcheur et n'avait point de domicile fixe. La pauvreté ne lui permit pas de donner une direction utile à cet esprit actif et entreprenant que son fils tenait de la nature. Il ne put ni l'occuper chez lui, ni le faire apprendre à s'occuper chez les autres. L'oisiveté fut le partage forcé de cet enfant. Elle se prolongea sans aucune interruption jusqu'à l'âge de seize ans.

Son début dans la carrière fut une infidélité, un abus de confiance; il décida de sa destinée. Un cabaretier lui avait remis un louis pour acheter de l'eau-de-vie; il le dépensa avec un camarade; la crainte d'un juste châtiement l'empêcha de retourner chez son père. Ce premier pas entraîna tous les autres. Quelques vols suivirent, mais insuffisants pour sa subsistance. Il loua ses services en qualité de valet à un bourreau chez lequel il demeura jusqu'à sa dix-huitième année. Sa vocation était déterminée. Surpris un jour par les Français qui occupaient

LE BRIGAND DU RHIN.

le pays, à piller les caissons d'équipage, il dut son salut à un parti d'Autrichiens qui le délivra. Rentré au service d'un autre bourreau, celui de Barenbach, il continua ses vols, fut arrêté, reçut la bastonnade, s'évada de la prison de Kirn et se cacha dans les cabanes isolées du *Hochwald*.

Ces cabanes étaient depuis quelques années le refuge d'un bandit renommé, Jacques Finck, dit le *Rothesfinck*. Aux environs rôdait aussi Pierre Petri, dit *Schwarze Peter*, dont la réputation commençait. Il s'affilia à ces maîtres de l'art, qui lui apprirent à voler les chevaux et à dévaliser les paysans, surtout les juifs. Arrêté de nouveau et conduit à Sarrebruck, l'élève maladroit trouva pourtant le moyen de s'évader dès la première nuit par une trouée que deux prisonniers avaient pratiquée, et rejoignit ses chefs.

Mais s'il devint bientôt leur égal en habileté et en audace, il a soutenu leur avoir sans cesse refusé son concours à des actes de cruauté. Il a eu la prétention d'être un voleur, et non un scélérat, un brigand si l'on veut, et jamais un assassin. Il citait un exemple de sa résistance à leurs ordres.

Il était à Thiergarten avec Pierre Petri; trois juifs arrivèrent; Pierre voulut les contraindre à jouer du violon, sous peine de mort; Schinderhannes s'interposa, et sa médiation les préserva de tout mal. Un autre vint à passer conduisant une vache: « Va-t'en tuer ce juif, » s'écria Petri; il est cause que ma commère a été tuée. — Je n'en ferai rien, répliqua Schinderhannes. —

CAUSES CÉLÈBRES.

» Eh bien, je vais le tuer moi-même; garde seulement
» les joueurs de violon. » Abattre le juif, le percer de
coups, le dépouiller et traîner son cadavre derrière un
tronc d'arbre fut l'affaire de quelques instants. Schin-
ærhannes détourna les yeux, et ce qu'il ne put arrêter,
il le blâma. Il n'était donc pas, concluait-il de ce trait,
un homme sanguinaire.

Le cours de ses brigandages, encore assez obscurs
jusque-là, fut interrompu par une troisième arrestation.
Cette fois sa captivité fut des plus dures, et lui-même
ne pouvait se la rappeler sans frémir. Il faut en entendre
le récit de sa bouche.

« Pendant la nuit, j'étais chargé de chaînes et détenu
» dans un souterrain obscur et humide. Pendant le jour,
» on me permettait quelquefois de respirer un air plus
» sain dans une prison au-dessus. J'y trouvai *Philippe*
» *Arnold d'Argenthal*. Lorsqu'on me retirait du souter-
» rain, j'étais gardé par quelques bourgeois : l'un d'eux
» me procura un couteau; je m'en servis pour couper
» une des planches de la prison où je passais une partie
» du jour. M'étant ainsi ouvert une issue dans la cui-
» sine, je me servis d'une corde attachée par *Philippe*
» *Arnold* au-dessus de mon souterrain pour remonter
» dans la tour. J'arrivai à la cuisine, dont je trouvai les
» fenêtres munies de grilles de fer : j'ébranlai avec vio-
» lence le grillage et le rejetai au dehors. Un saut hardi
» me délivra; mais une grosse pierre qui s'était détachée
» tomba après moi et me cassa la jambe. Ne pouvant
» marcher, je saisis une rame à houblon, et me traînai

LE BRIGAND DU RHIN.

» péniblement pendant la même nuit jusqu'à la forêt de
» Berghausen. La nuit suivante, je continuai ma route
» douloureuse jusque dans la forêt près du moulin de
» Appertermühl, situé aux environs de Gellwicker, et la
» nuit du surlendemain jusqu'au moulin près de Birken-
» mühl, où je pris la première nourriture depuis mon
» évasion. De là je rampai jusqu'à Sonschin, où je me
» réfugiai chez Charles Engers. Tous ces efforts m'a-
» vaient déchiré jusqu'aux os la chair sous l'aisselle et
» aux genoux. Engers me prêta un cheval avec lequel
» je me rendis à Barenbach, où mon ancien maître me
» remit la jambe et me donna un onguent pour me
» panser. Ma guérison exigea à peu près trois se-
» maines. »

Les actes des Peter et des Finck, avec lesquels il ve-
nait de faire ses premières années d'apprentissage, lui
semblaient déjà des exploits vulgaires. C'étaient des es-
croqueries, des vols de chevaux à la dérobée; l'adresse
s'y exerçait plus que le courage; les minces profits ne
valaient pas la perte du temps. Il aspirait à travailler en
grand et se sentait le génie de l'organisation. Il lui fal-
lait une troupe nombreuse et régulière avec le titre de
chef. Son ambition, à l'étroit dans le cercle borné de
ses maîtres, se montrait impatiente de les surpasser, et
il recruta avec succès. Depuis, cette vie criminelle fut si
occupée, si pleine à son gré, que le récit détaillé de tant
de méfaits a déjà été la matière de quelques volumes. Il
convient de faire choix de ceux qui intéressent le plus
par la variété des incidents, ou étonnent le plus par l'in-

CAUSES CÉLÈBRES.

trépidité de l'exécution. L'ordre chronologique en marquera le progrès, et un titre particulier les distinguera.

LE MARCHAND DE DRAPS.

Quelques jours avant le 9 février 1797, Schinderhannes se présente chez les frères Humm, fabricants à Birkenfeld, pour acheter du drap. Un quart d'heure de pourparlers suffit à son œil exercé; tout était examiné. Il y alla donc une nuit. Deux fois le factionnaire posté dans le voisinage l'empêcha d'exécuter son projet. Il revint une troisième avec une échelle prise non loin de là, et au moyen de laquelle il monta jusqu'à la fenêtre du magasin. Le volet n'était pas fermé; il coupa un carreau, ouvrit la fenêtre sans difficulté et pénétra dans le magasin, où il enleva quatre ou cinq pièces de drap, malgré la présence d'un commis occupé à écrire. Seul, entre un commis et une sentinelle, quel sang-froid! quelle dextérité!

LE PREMIER AMOUR.

Marianne Schœffer, âgée de quatorze ans, était douée d'une figure ravissante et sa mise toujours d'une élégance extrême. Comme sa mère avait des relations avec tous les brigands, bientôt les principaux d'entre eux soupirèrent pour elle. Elle les repoussa. La figure de Schinderhannes, sa taille, ses agréments l'avaient séduite.

Blacken-Kloss, un des fameux de la bande, voyant ses feux rejetés en conçut une noire jalousie. Un jour il ar-

LE BRIGAND DU RHIN.

rive furieux chez Élise Schœffer et lui demande sa fille, exigeant qu'elle l'abandonne à ses désirs et le suive. L'une et l'autre opposent un invincible refus, et la fille, pour se dérober à sa rage, court se cacher dans une cave. Blacken-Kloss proféra d'horribles menaces et ne quitta la maison qu'après avoir enlevé les habillements des deux femmes. Schinderhannes vint voir celle qui la première avait fait battre son cœur; Jean Scebert et Jacques Frinck l'accompagnaient. Elles se plaignent des violences de Blacken-Kloss et demandent leur appui. « La vengeance sera terrible! » s'écrie Schinderhannes. Le lendemain il se met à la poursuite de son camarade, le rencontre à la Cense de Boldenau, se précipite, lui plonge un couteau dans le sein et le laisse mort sur la place. Ainsi il aimait! ainsi il punissait!

LE SOUPER.

L'audacieuse sécurité de la troupe croissait de jour en jour. Arrivée un soir au moulin d'Autermill, elle se fait ouvrir la porte au nom de la loi et préparer un bon souper. Au dessert les brigands invitent le meunier à servir son argent, et sur la réponse qu'il n'en avait pas, se mettent en devoir de briser les armoires et de piller le linge; l'un d'eux menace le meunier et tire un coup de fusil au plafond. « Respect au père nourricier! » s'écrie Schinderhannes. Il les réprimande, les frappe et arrête leurs excès. Il est vrai qu'une heure après, dans le village voisin Olzwitter, ils se font ouvrir la demeure d'un nommé Rugel, blessent son gendre et le tuent lui-même d'un coup de fusil

CAUSES CÉLÈBRES

L'HONNÊTE PERCEPTEUR.

Le 15 nivôse an VIII, à neuf heures du soir, Frédéric Gérard Müller, à Ramsbach, était assis avec sa famille au coin du feu, lorsqu'un individu armé d'un fusil et d'une carnaissière entre et demande à allumer sa pipe. Il s'approche de la lumière, apprête son fusil et ses pistolets, cherche à lier conversation avec le gendre de Müller, et lui demande s'il a vu Schinderhannes. Sur sa réponse négative, même question au beau-père, auquel il présente un écrit dont il lui fait lecture. Il s'agissait de trente louis à fournir par la famille. « L'argent est si rare ! » s'écria Müller. L'inconnu jura que s'il n'était pas porté le lendemain à un certain endroit devant le village, quelques diables viendraient découvrir la somme.

Le lendemain, à l'heure, au lieu indiqué, un homme tremblant remettait entre les mains de l'inconnu quinze louis seulement, avec les humbles excuses de la famille pour le reste. Schinderhannes les accueillit gracieusement, plaignit les pauvres paysans de n'en avoir pas davantage et leur donna des éloges, avec la menace de mettre le feu à leur maison s'ils s'avisait de parler.

LE SECOND AMOUR.

La liaison avec Marianne n'avait été que le caprice de quelques semaines ; Julie Blœsus, remarquable par sa beauté et fille d'un musicien, inspira à Schinderhannes un sentiment profond. Il résolut d'en faire la compagne de sa vie. Jamais elle ne l'avait aperçu, et ne connaissait

LE BRIGAND DU RHIN.

de lui que son redoutable nom. Voici comment elle a raconté elle-même les circonstances de cette première entrevue qui fixa sa destinée :

« Un homme de Dickesbach, dont j'ignore le nom, » vint dans mon village et me trouva avec ma sœur Marguerite dans le cabinet de Jacques Fritsh. Il nous invita, » de la part d'une personne inconnue, à nous rendre dans » la forêt de Dolbach, à un quart de lieue ; elle avait une » nouvelle fort importante à nous communiquer. La proposition était bien vague. Nous hésitâmes, mais il insista » avec douceur, et nous cédâmes à la curiosité. Arrivées » dans la forêt, nous trouvâmes un jeune homme bien » fait, qui, sans autre compliment, me demanda si je voulais quitter mes parents et le suivre. Comme j'étais » saisie de surprise et de frayeur, il me menaça de la » mort et m'entraîna. Très-longtemps après seulement » j'appris que mon ravisseur était le célèbre Schinderhannes. »

LES CARTES DE SURETÉ.

Une soirée d'été, en 1800, le campagnard Jacques Stein entra dans l'atelier du sieur Stumm, maître de forges à Aspach. En se retirant, vers dix heures, il attacha à la porte une lettre signée Jean Buckler, par laquelle on demandait à Stumm la somme de douze louis, sous la menace d'un attentat contre sa personne. S'imaginant qu'un adroit fripon exploitait à son profit la terreur du nom de Schinderhannes, il écrivit à ce dernier

CAUSES CÉLÈBRES.

pour savoir si la lettre était de lui. La réponse affirmative contenait l'invitation de venir lui parler à un lieu désigné. Stumm ne manqua pas de s'y rendre et de payer; le soir il reçut six cartes de sûreté pour lui et ses ouvriers.

LE JUIFS DÉSOBÉISSANTS.

Schinderhannes était avec ses camarades Pick et Dalhemier posté sur un rocher près du château de Bockelheim, où ils attendaient le retour des juifs de la foire de Kreutznach. Ils passèrent bientôt au nombre de cinquante. Lorsqu'ils furent tous engagés dans ce défilé, nos trois hommes sortent de l'embuscade et les mettent en joue en criant : « Arrêtez ! » La troupe effrayée obéit; deux seulement veulent fuir, et ils sont atteints d'un coup de feu. Schinderhannes les fouille l'un après l'autre, et ne trouvant à chacun que quelques kreutzers en cuivre gagnés par le courtage au marché, bizarrement généreux, il les leur laisse. La visite terminée, il leur ordonne d'ôter leurs bas et leurs souliers et les met en tas, afin que chacun retrouve ce qui lui appartenait. Grande dispute alors entre les juifs, qui se battent pour leurs chaussures. Lui, calme et souriant, remit sa carabine à l'un d'eux et monta derrière le rocher reprendre les montres qu'il y avait déposées. Tant cette espèce lui inspirait de mépris ! tant quelquefois il poussait l'audace jusqu'à la fanfaronnade.

LA LIVRE DE TABAC.

Quelques juifs, porteurs de cartes de sûreté reçues en

LE BRIGAND DU RHIN.

échange de certaines sommes, étaient jaloux d'un voisin que le tribut n'avait pas encore frappé, et le dénoncèrent. Schinderhannes lui fait à l'instant intimer, par ses coreligionnaires, l'ordre de lui envoyer de l'argent, des mouchoirs et du tabac. Wolff, c'était son nom, ose désobéir. Huit jours après, à onze heures du soir, il entendit frapper à sa porte des gens qui demandaient de l'eau-de-vie. Il n'ouvrait pas assez tôt; la porte est enfoncée, Wolff terrassé et blessé d'un coup de couteau à la main, sa femme maltraitée, son enfant même au berceau soumis à des violences, son beau-père Isaac Hezz, âgé de soixante-treize ans, traîné dans la chambre par les cheveux, puis la maison livrée au pillage. Wolff avait désobéi. Il fallait que cet empire de vol et quelquefois d'extermination s'établît absolu et paisible sur la contrée. La résistance était plus punie que la richesse. Schinderhannes avait pris aussi pour devise : Pardonner à la soumission, écraser la révolte.

LE PARTAGE.

Les riches dépouilles de Wolff avaient permis pour quelque temps à la bande les douceurs de l'oisiveté, mais elle lui pesa bientôt. Il fallait d'ailleurs sortir de chez soi et explorer du pays. Schinderhannes donna rendez-vous au moulin dit Haasen-Mühl (rive droite) à plusieurs brigands de la bande de Pickard, connue sous le nom de bande des Pays-Bas. La demeure du maître de poste de Würges, pays d'Empire, était le but de la nouvelle expédition. Chemin faisant, par des routes séparées, chacun

CAUSES CÉLÈBRES.

devait faire des recrues. Réunis au point convenu au nombre de trente, ils coupent un arbre, enfoncent la porte avec ce bélier et se chargent de butin. Lorsqu'il fallut le distribuer, l'un d'eux, qui d'abord avait gardé la porte et n'avait pris sa part qu'après les autres, refusa de la mettre à la masse commune. Un coup de fusil en fit justice sur-le-champ. L'égalité des partages était aussi l'inviolable principe de leur code.

LE TRAITÉ.

La terreur n'avait pas subjugué seulement quelques individus; des villages entiers s'empressaient de reconnaître cette domination passée presque à l'état de puissance régulière. Le tyran des rives du Rhin concluait des traités de paix. Averti par ses espions que le petit bourg de Hundsbach était disposé à quelque accommodement, il leur envoya pour négociateur le nommé Michel, qui devait ramener dans la forêt de Dellwald les représentants du village. Schinderhannes, sur un siège et entouré de son conseil, les reçut avec dignité, parla sur le malheur des temps, sur la nécessité de lever des tributs, sur les chances variables de la guerre. Le trésor était épuisé, deux louis par tête répareraient un peu le déficit. Les envoyés objectaient leur misère, imploraient une réduction, Schinderhannes la fixa noblement à un louis, et congédia les otages, émus de tant de grandeur.

LE BAILLI.

Jacques Bœr, de Merxheim, devait à un brigand le

LE BRIGAND DU RHIN.

prix de quelques marchandises. Comme il tardait à s'acquitter, Schinderhannes l'accusa de mauvaise foi, et lui avant tout était homme de parole. Cependant l'arrêt n'était pas encore prononcé, lorsque le bailli du village lui fit exprimer le désir de le voir, l'engageant à se présenter en qualité de marchand de vin, afin de prévenir les soupçons de la famille. Schinderhannes s'y rendit de jour, sans crainte, sans escorte. Là le bailli porta plainte contre Jacques Bœr, qui, disait-il, tourmentait les pauvres paysans, ce qui était indigne; et, au nom de la justice outragée, il pria le redresseur des torts de le punir en le volant. Schinderhannes s'inclina, remercia le magistrat de sa confiance, et garantit la promesse de la justifier par tant de verres de vin, qu'il s'enivra, et un anabaptiste témoin de cette entrevue toute morale le fit rapporter sur son cheval jusqu'à la forêt.

Quelques jours après, le bailli reçut l'avis de l'attaque de Bœr pour la nuit suivante, et l'invitation d'envoyer du vin. Le bailli en remit sur-le-champ plusieurs bouteilles au messager, et demanda de son côté qu'après le vol on voulût bien déposer quelques pièces de drap dans la haie de son jardin. Vers onze heures, Schinderhannes, accompagné de douze camarades, pénètre dans le village et d'abord rencontre la garde: « Qui va là? crie le chef; » où allez-vous? — Voler un juif. — C'est bien, passez. » Le bailli avait donné le mot d'ordre.

On frappe à la porte de Bœr. Il demande ce qu'on voulait. « Ce que tu dois, débiteur de mauvaise foi, » répond d'une voix terrible Schinderhannes. Le juif croit

CAUSES CÉLÈBRES.

prudent de monter à la partie supérieure de sa maison, pour éveiller les voisins et exciter le corneur de nuit. Il crie au feu de toutes ses forces. Les voisins continuent à dormir, et le corneur causait en bas avec les assiégeants. Ils enfoncent les volets et la fenêtre, maltraitent Bœr jusqu'à effusion de sang, enlèvent son argent, pillent ses marchandises, et en se retirant de leur expédition ne manquent pas de laisser dans la haie de l'honnête bailli les pièces de drap demandées. Telle était la punition de ceux qui violaient leur parole et faisaient du tort aux paysans.

LE CHRÉTIEN.

Douze personnes revenaient ensemble du marché de Godenrod, quand elles sont arrêtées près de Lippshausen par trois brigands armés de fusils doubles et de pistolets, qui prennent leur argent et les laissent aller. Dix pas plus loin, on les arrête encore, on prend leurs mouchoirs de cou et on les relâche. Quinze pas plus loin encore, on les couche en joue pour la troisième fois et on enlève leurs montres. Mais parmi les gens dévalisés, Schinderhannes reconnut un boucher chrétien, et sur-le-champ il lui fit remettre les objets volés. Ces scènes, dont il se faisait un jeu, s'exécutaient à la vue d'un assez grand nombre de cultivateurs. Leur présence ne le déconcerta point, et eux aussi peut-être étaient édifiés de ses préférences religieuses et de son hommage à la foi catholique.

LA FÊTE DE VILLAGE.

Une vie si agitée, si laborieuse, devait bien avoir aussi

LE BRIGAND DU RHIN

ses jours de délassements. Schinderhannes les aimait, les recherchait; mais le plaisir pour lui avait plus de danger que le brigandage. Il fallait le chercher dans les assemblées de village, aux fêtes publiques, souvent au milieu des gendarmes et des soldats : rarement sa témérité reculait.

Le jour de la fête de Kleinrotheim, après avoir bu avec quatre de ses camarades, Hoffmann, Philippe et deux autres, quelques bouteilles de vin, Schinderhannes invita à danser une jeune fille. De son côté Hoffmann défia Philippe de mettre sur la table le pistolet qu'il avait dans sa poche, lui promettant une bouteille de vin s'il en avait le courage. Ce dernier n'hésita pas; mais un soldat des troupes électorales s'étant saisi par plaisanterie du pistolet, les brigands le réclamèrent. Le soldat l'offrit contre un verre de vin. Irrité de la condition, Schinderhannes se jette sur lui, arrache de force l'arme de ses mains et le renverse à terre. Plusieurs militaires volent à son secours, ils sont repoussés; mais, plus nombreux du double, ils demeurent maîtres de la maison. Alors s'engage un combat à outrance. Schinderhannes et Hoffmann reviennent à la charge, refoulent les vainqueurs au fond du rez-de-chaussée, secourent Philippe, qui avait déjà le crâne fendu par un coup de sabre, dispersent les soldats, auxquels ils tuent un caporal; au bruit du tocsin, le village accourt tout entier et les force de fuir.

LE GENDARME.

Quelques jours après cette lutte désespérée, le gen-

CAUSES CÉLÈBRES.

darme André eut le malheur de traverser le Shonwald, allant à Sobernheim. Il aperçut de loin dans un fourré épais un homme qui semblait placé en embuscade, et courut droit à lui. « Arrête ! » lui crie l'inconnu ; et ils échangèrent quelques mots. « Ah ! tu veux arrêter Schinderhannes ? — Si je savais où le trouver, il ne m'échapperait pas. — Il est devant toi, et c'est lui qui t'arrête. » A l'instant plusieurs coups de feu partent à la fois ; le malheureux, atteint à la cuisse, tombe de cheval ; six brigands se précipitent sur lui, le dépouillent de son sabre, de ses boucles d'oreilles et de son argent, puis délibèrent s'ils lui laisseront la vie. « Qu'il vive, dit Schinderhannes, » pour raconter que nous avons pu le faire mourir. »

LA BOTTE DE FOIN.

Müller, de la bande des Pays-Bas, avait proposé à Schinderhannes de voler un riche particulier de Wolldorf. Comme ils s'y rendaient, un bruit de tambour entendu dans le voisinage leur fit faire halte. L'un d'eux fut à la découverte et rapporta que le village était rempli de soldats. Ce contre-temps les rejeta vers Bayerthal (Palatinat), où ils attaquèrent la nuit la maison du juif Frist, auquel ils firent souffrir mille tourments. Ils en revinrent chargés d'un butin considérable, et le hasard seul empêcha que ce ne fût le dernier. Laissons Schinderhannes raconter lui-même les détails de l'extrême péril qui le menaça.

« Ma gibecière était garnie d'argenterie. Nous prîmes » notre chemin vers Mosbach à la pointe du jour, nous

LE BRIGAND DU RHIN.

» divisant en deux bandes. Aux environs de Hausen, je » trouvai une multitude de paysans armés. Je présumai » qu'ils étaient à notre piste, et nous abandonnâmes notre butin et prîrent la fuite dans tous les sens. On nous » poursuivit. Deux Belges qui se cachèrent parmi de » longues herbes furent arrêtés. Christophe Blum et moi, » après être parvenus à atteindre le bois, montâmes sur » un arbre touffu. Le tocsin sonna dans tous les villages ; » de nombreux détachements de paysans parcoururent ce » bois et passèrent souvent sous notre retraite sans nous » découvrir.

» Le soir, je rejoignis ma femme Julie Blœsius et » celles de quelques autres à Woogshausen. A peine » fûmes-nous dans le grenier d'un cabaretier, que les » chasseurs palatins et les chasseurs francs de l'ordre teutonique entourèrent le village. Ils visitèrent le grenier. » Müller fut arrêté à côté de moi. Blotti sous un tas de » foin, j'en avais trois bottes par-dessus la tête. Les chasseurs en déplacèrent deux. Je sentis remuer la troisième ; je me croyais pris. Ils se retirèrent, et j'échappai par miracle. »

Ainsi le cours des brigandages se prolongea, et la sécurité des rives du Rhin tint ce jour-là à une botte de foin.

LA CLOCHE.

Dans l'automne de 1801, une grande expédition fut préparée contre un juif de Sadern, nommé Mendel. Ils y arrivèrent fort nombreux entre onze heures et mi-

CAUSES CÉLÈBRES.

nuit, munis d'armes et de flambeaux. Le siège de la maison commença. Vainement avec une énorme poutre ils s'efforcèrent d'enfoncer la porte ; elle résista à l'aide des barricades qui l'appuyaient. Les volets et les fenêtres cédèrent. Le frère de Mendel, logé dans une maison voisine, sortit et poussa des cris qui réveillèrent les habitants. Ils accoururent ; mais les brigands les tinrent éloignés à coups de fusil jusqu'à ce que la maison eût été évacuée. Mendel fut trouvé mort près de la porte de sa chambre à coucher. Avant de jeter lui-même l'alarme, son frère était allé chez le bedeau de l'église le prier de sonner le tocsin. Il refusa avec brutalité, disant que la cloche était pour les chrétiens et non pour les juifs. O superstition et égoïsme !

LA SERVANTE.

Il était minuit. Quatre servantes veillaient encore dans la cuisine de Salomon Bénédic. L'une d'elles aperçoit une figure barbouillée de noir et de grands yeux qui les fixaient par une petite ouverture donnant sur la rue. « Le » diable ! s'écrie-t-elle. — Non, c'est Schinderhannes, » répond une grosse voix, et vous allez le voir entrer. » A l'instant la porte est brisée et un brigand s'élance au milieu d'elles. Bientôt il en confie la garde à un autre, et accompagné d'un jeune homme de quinze à seize ans qui tenait des bougies allumées et dont le visage était couvert de noir, il monte à la chambre de Bénédic profondément endormi. Il le réveille, jette au loin son bonnet, le prend par les deux oreilles, fait approcher les lumières

LE BRIGAND DU RHIN.

et lui dit : « Regarde bien Schinderhannes et tais-toi. » Le juif demeure immobile et pétrifié.

Cependant l'une des servantes, échappée à la surveillance du voleur qui les gardait dans la cuisine, était montée au grenier et par la fenêtre appelait du secours de toutes ses forces. Un factionnaire la menace d'un coup de fusil ; elle continue courageusement. Il la laisse pousser des cris à son gré. Il fait même mieux : s'étant emparé du crieur de nuit, il le contraint de publier à haute voix et à plusieurs reprises l'avis suivant : « Schinderhannes » visite Bénédic ; quiconque le dérange est mort. » Bientôt après l'expédition se retira, célébrant ses succès par des hurras de joie et des coups de fusil en l'air. Ils en étaient venus à ce degré d'audace et d'impunité.

LA BONTÉ ET LA MENACE.

Le chien de Kratzmann, au moulin de Kratzmühle, aboyait vers onze heures du soir avec colère et sans interruption. Le meunier se leva et passa dans une chambre voisine ; elle était déjà envahie par six hommes armés de pistolets et de poignards. Ils le saisissent à la gorge, le terrassent et lui lient les pieds et les mains. Il jure qu'il n'a pas d'argent. Furieux après des recherches inutiles, ils arrachent du lit sa belle-mère depuis long-temps malade, et lui mettent de l'amadou brûlant sur l'orteil ; elle persiste à dire comme son gendre. Ils lui brûlent sa chemise sur le corps et lui tiennent une chandelle allumée sous l'aisselle, où s'ouvre bientôt une profonde blessure.

CAUSES CÉLÈBRES.

L'ordonnateur même de ces atrocités, Schinderhannes, éprouve une émotion subite. Il jette de l'eau sur la pauvre malade, délie le meunier, les console tous deux, détermine ses camarades à s'éloigner ; mais, en se retirant, menace Kratzmann de l'incendie et de la mort s'il ne lui garde pas le secret. Le malheureux donna sa parole et la tint. Le lendemain, lorsque la voix publique apprit à la mairie de Merxheim l'incursion des brigands, l'adjoint s'y transporta pour dresser procès-verbal. Le meunier déclara qu'il n'avait à se plaindre de personne. Mais cette nuit d'horreur avait produit sur son esprit une impression terrible, et deux années plus tard, introduit dans la salle d'audience pour déposer, à la vue des brigands il jeta un cri et expira subitement.

LE REPENTIR.

S'il était possible de transiger avec certains criminels et de recevoir dans quelque partie de la société ceux qui la désolent, sans aucun doute à certaines époques on les verrait disposés à revenir à l'ordre et au travail. Schinderhannes en est la preuve. Il a eu des mouvements de générosité, des retours vers le bien ; cette âme n'était pas obstinément endurcie. Souvent, soit remords, soit lassitude, il forma le projet de renoncer à une vie dont l'horreur le saisissait par intervalles. Mais de quel côté se tourner ? les hommes le repoussaient partout ; enfermé dans un cercle de forfaits, il tenta quelquefois un effort louable pour s'échapper, il ne trouva jamais une issue. Cette exclusion invincible de l'état social le condamna à

LE BRIGAND DU RHIN.

crime irrévocablement, comme plus tard le crime à la mort. Il n'est pas sans intérêt de recueillir sur ce point un témoignage précieux, celui de M. Lichtemberger. Il écrivait de Munster, le 15 frimaire an XII :

« Au mois d'août 1802, je me rendis dans une forêt voisine où devait se faire une coupe importante. M. Kron, marchand de bois, m'accompagnait ; un de ses associés nous attendait à la ferme qui se trouve au milieu de la forêt. Nous n'en étions plus qu'à un quart de lieue, lorsque nous fûmes aperçus par une sentinelle de la bande de Schinderhannes. Un coup de sifflet donna l'alarme ; les brigands nous prenaient pour des gendarmes déguisés. Heureusement Schinderhannes me reconnut avec sa lunette. Mes compagnons et moi tînmes conseil un instant, et il fut résolu que nous continuerions notre chemin. A trente pas de l'entrée de la ferme, je vis deux hommes armés nous observer attentivement.

« Mon embarras en approchant surpassait toute imagination. Entouré de bandits connus par leur audace et leur férocité, portant sur moi de l'argent, des bijoux, et ayant de plus à la main un très-beau fusil de chasse, je devais redouter jusqu'à la mort même.

« Tout à coup, et comme par un mouvement d'inspiration, je me dirige vers le chef, qui de son côté s'avancait vers moi. Il avait la réputation d'être moins cruel que les autres ; je me rappelais en outre l'avoir vu souvent chez moi, à Weyerbach, pendant qu'il était au service du bourreau Nagel ; sa maîtresse Julie, fille

CAUSES CÉLÈBRES.

» d'un pauvre paysan, avait souvent reçu mes aumônes.
» Je m'enhardis, et en effet Schinderhannes m'accueillit
» avec des égards marqués. Nous causâmes près d'une
» demi-heure; il avait l'air tranquille et montra même
» quelque gaieté. Sa figure formait un contraste rassu-
» rant avec celle de l'affreux Pierre le Noir, qui se tenait
» immobile auprès de son capitaine, lançant à tout mo-
» ment des regards de harpie sur ma montre, mes bou-
» cles et mon fusil. Je ne puis douter que sans la pré-
» sence de Schinderhannes, ce monstre sanguinaire ne
» m'eût assailli sur l'heure. Nous nous séparâmes.

» De retour chez moi, je réfléchis beaucoup sur ce qui
» m'était arrivé, et le souvenir de quelques bonnes actions
» de Schinderhannes me fit concevoir l'espérance de le
» retirer du sentier du crime. Il était à ma connaissance
» que son jeune frère, valet de ferme dans le canton
» d'Herstein, recevait souvent de lui de petites sommes
» d'argent, et toujours avec de vives recommandations
» de ne point se livrer au vol.

» J'étais donc bien loin de me prêter aux ouvertures
» de M. Pérard, receveur à Brenznach, qui m'avait
» proposé de faire arrêter Schinderhannes. Quelque sin-
» cère que fût mon désir de délivrer mes concitoyens de
» cette bande dangereuse, il me paraissait déloyal et
» même infâme de tendre un piège à celui qui avait
» respecté mes jours

» J'engageai donc, au contraire, M. Pérard à solli-
» citer par l'entremise de M. Bruges, aujourd'hui prési-
» dent du tribunal criminel de la Sarre, la grâce de

LE BRIGAND DU RHIN.

» Schinderhannes auprès de M. Jean-Bon-Saint-André,
» alors commissaire du gouvernement, sous la condition
» expresse de licencier à l'instant sa bande et de se pré-
» senter lui-même.

» Je crus d'abord que mes vœux seraient remplies.
» Un homme dont la chaumière, située au milieu de la
» forêt, servait souvent d'asile à Schinderhannes dans
» ses courses nocturnes, entreprit cette délicate négocia-
» tion, dans laquelle toutefois je ne voulus pas être
» nommé. Schinderhannes, pressé de se déclarer, ré-
» pondit enfin que les feuilles poussaient (c'était au
» printemps), et qu'il n'avait plus peur d'être découvert
» dans les bois. Au bout de quelques semaines, il se
» montra plus accessible à cette proposition. Le point
» sur lequel il insistait le plus était son admission dans
» un corps militaire dès qu'il aurait licencié sa bande. Il
» protestait que sa vie future serait exemplaire.

» Apprenant bientôt que les lois s'opposaient à l'am-
» nistie d'un chef de brigands, je cessai toute démarche
» et me bornai à lui donner le conseil de ne jamais re-
» paraître sur la rive gauche du Rhin. Il parut touché,
» et quitta la chaumière en témoignant à ses hôtes des
» sentiments fort louables. »

Peu de temps après, Schinderhannes lui-même, arrêté
comme nous le rapportons en tête de cet récit, confirma
les détails donnés par M. Lichtemberger, ajoutant : « Je
» suivis son conseil en apprenant que tout retour m'était
» interdit, et je quittai la rive gauche pour m'engager
» en Allemagne. Je m'étais déjà défait d'une partie de

CAUSES CÉLÈBRES.

» mes marchandises; j'allais à Runkel pour vendre
» l'autre lorsqu'on s'est emparé de ma personne.

» Troublé de remords, saisi du repentir sincère de mes
» crimes, j'entrevois dans leur aveu sincère le seul moyen
» de les expier autant qu'il est en moi, et de réparer les
» maux dont j'ai affligé la société.

» Je pourrais m'en venger par mon silence; j'en au-
» rais le droit : quand je voulais aller vers elle, elle m'a
» repoussé; quand je tournai mes regards vers le bien,
» ma bonne fortune diminua; quand je commençai à le
» faire, elle cessa. N'importe; je la servirai dès aujour-
» d'hui. Je nommerai tous mes complices, je dévoilerai
» tous leurs crimes et les miens, et puis on déci-
» dera. »

En effet, ses révélations amenèrent la connaissance certaine de cinquante-deux crimes principaux, sans compter tous ceux d'un ordre secondaire, et l'arrestation de soixante-cinq coupables.

Le 24 octobre 1803, à neuf heures du matin, toute la bande fut tirée de prison pour être conduite au tribunal. Les accusés marchaient deux à deux et par rang à une seule et longue chaîne. Un corps d'infanterie et quatre brigades de gendarmerie formaient l'escorte. Le cortège s'avança lentement, au milieu d'une foule immense, le long du Rhin.

Arrivé à la salle de l'académie, préparée pour l'audience dans le ci-devant palais électoral, Schinderhannes, qui avait parcouru avec la plus grande sérénité le trajet depuis la prison, sauta légèrement à sa place, et se fai-

LE BRIGAND DU RHIN.

sant distinguer entre tous, contempla l'appareil imposant dont il était entouré.

Le président adressa un discours aux témoins et à Schinderhannes lui-même, l'engageant à se rendre digne, par la sincérité de ses aveux, de la grâce qu'il avait implorée du premier consul. Il parut ému, et sa gaieté affectée l'abandonna quelques instants; mais à la déposition du premier témoin elle revint.

Un meunier, reconnaissant de ce qu'il lui avait facilité le moyen de recouvrer deux chevaux, pria le président de lui remettre vingt-quatre francs. Schinderhannes en témoigna une grande joie, compta plusieurs fois l'argent dans sa main, le montra à ses voisins, et donna un écu de six livres à Julie Blœsus; puis il caressa son enfant, qu'elle tenait sur ses genoux, et s'écria même, en faisant un geste fort expressif : « Allons, allons, nous nous amuserons bien ce soir. »

Un dessinateur s'était placé dans la salle pour crayonner les figures les plus frappantes. Un des accusés en fit faire la remarque à Schinderhannes : « Laisse-le faire, » dit-il; j'ai une mine d'honnête homme et ne crains pas de la montrer : ceux qui ont peur n'ont qu'à se retourner. »

Schinderhannes ne perdit sa contenance et sa gaieté que lorsque la mère du meunier de Merxheim, sous le bras de laquelle on avait tenu une chandelle allumée, eut été entendue comme témoin. Jusqu'alors il avait eu la prétention de faire retomber sur ses complices seuls l'odieux de toutes les cruautés; mais après cette séance,

CAUSES CÉLÈBRES.

l'espoir sembla l'avoir abandonné. Il prononça d'un air morne ces paroles funèbres : « J'ai entendu le cri de » l'oiseau de la mort. » Puis il demanda au président s'il était vrai qu'il dût périr sur la roue. « Ce genre de » supplice est aboli en France, lui répliqua-t-on. Il » reprit : Si j'ai souhaité de vivre, c'était pour devenir » honnête homme. Mais Julia ! elle est innocente, je l'ai » séduite. Et que deviendra mon malheureux père ? » Pendant tout le cours des débats, il s'efforça de détourner les charges qui pesaient sur eux.

Lorsqu'il entendit prononcer son arrêt de mort, Schinderhannes ne manifesta aucune émotion ; mais, en apprenant l'indulgence des juges envers sa maîtresse et son père, il donna quelques signes de joie. Il demanda à parler, et on s'attendait à une déclaration importante. Elle se borna à renouveler le vœu déjà exprimé plusieurs fois qu'après sa mort on prît soin de son père, de sa maîtresse et de son enfant.

Au sortir de la salle pour retourner à la prison, il dit à la foule assemblée : « Regardez-moi bien, car aujourd'hui et demain c'est pour la dernière fois. » Ses conducteurs pressant un peu sa marche : « Eh quoi ! dit-il, » le bourreau est donc bien impatient ? »

Le jour fixé pour l'exécution était le 21 novembre 1803. Le matin, un ministre de la religion se présenta suivant l'usage pour l'exhorter. A sa vue il dit d'un air calme : « Vous venez m'apporter des consolations ; allez près de » ceux qui sont à côté de moi, ils en ont bien plus besoin. » Il témoigna ensuite au ministre le désir de recevoir de sa

LE BRIGAND DU RHIN.

main la communion, qui ne lui avait pas été administrée depuis bien des années.

Enfin, vers une heure après midi, les condamnés furent conduits dans cinq charrettes au lieu du supplice, situé sur l'ancien emplacement du château de la Favorite. Pendant le chemin, il aperçut une personne de sa connaissance, à qui il dit bonsoir et qu'il chargea de faire ses adieux à sa Julie ; puis il s'adressa au ministre et lui dit : « Je vais » maintenant vous raconter comment a commencé cette vie » qui a une fin si triste. » Il continua son récit sans interruption jusqu'à l'échafaud, sur lequel il monta rapidement.

Schinderhannes examina d'abord avec attention la guillotine, et demanda si le jeu de cette machine était aussi assuré et aussi prompt qu'on le disait. Sur la réponse affirmative : « Ne serait-il pas possible, ajouta-t-il, » que je me préparasse moi-même, sans qu'il fût besoin » de m'attacher ? » On l'engagea à mourir comme tout le monde, et il se soumit.

Alors il regarda des deux côtés de l'échafaud la multitude qui l'entourait, et lui adressa ces mots : « J'ai mé- » rité la mort ; mais dix de mes camarades meurent in- » nocents. Voilà mes dernières paroles. » Il se livra ensuite au bourreau.

L'exécution des vingt condamnés ne dura que vingt-six minutes. La vue des cercueils et de l'instrument du supplice avait abattu le courage des brigands les plus intrépides ; il fallut les porter presque tous sur l'échafaud.

Du jour de ce grand acte de justice, la sécurité régna sur les rives du Rhin trop longtemps désolées.

LA LESCOMBAT.

Marie-Catherine Taperet, née à Paris en 1728, devait le jour à des parents obscurs et peu favorisés des dons de la fortune : ils moururent quelque temps après sa naissance. Confiée aux soins de sa grand'mère, qui se chargea de l'élever, elle reçut une bonne éducation. Sa figure était jolie, ses traits d'une vivacité qui la rendait très-piquante, sa taille médiocre mais bien prise, ses yeux grands, noirs et d'une expression rare, son teint d'une blancheur éblouissante, ses épaules, ses bras et ses mains d'une beauté parfaite. Enfin sa conversation, naturellement spirituelle, avait je ne sais quoi de passionné que lui communiquait la lecture continuelle des romans. Elle avait donc un attrait irrésistible, et devait exercer beaucoup d'empire. A ce qui plaît elle réunissait encore ce qui nous domine et nous tient asservis.

Une foule de partis la recherchèrent de bonne heure. Elle donna la préférence à un architecte, nommé Lescombat, qui la demanda en mariage et l'obtint. Ils vécurent

LA LESCOMBAT.

quelque temps avec la grand'mère; mais, impatientée de la surveillance, la jeune épouse fit consentir son mari à une séparation. Par état, il la laissait souvent seule. Libre et adorée, elle borna d'abord ses plaisirs à la société du quartier qu'elle habitait, et ses agréments infinis lui avaient procuré un accès facile dans les maisons les plus honnêtes. Elle n'y allait que pour se faire des amants. Bientôt ses aventures galantes, sa vie licencieuse, devinrent si publiques, qu'elle fut exclue des réunions où elle avait été accueillie avec le plus d'empressement.

Dans une complète ignorance des désordres de sa femme, Lescombat ne manqua pas d'accuser une société dont il ne cherchait pas même à expliquer la sévérité ou les caprices. Préoccupé de la pensée de lui en trouver une nouvelle, il prit complaisamment des pensionnaires chez lui. Cette petite cour, composée de jeunes gens, sans cesse sous ses yeux, à ses ordres, et se disputant le plaisir de lui être agréable, flatta la vanité de sa femme. Jusqu'alors néanmoins rien n'avait alarmé le crédule mari; mais l'un d'eux, nommé Mongeot, bien fait, aimable, instruit, et qui se destinait au génie, ayant allumé dans son cœur le plus violent amour, elle n'eut pas la force de se contraindre; ses attentions devinrent de jour en jour plus marquées, et Lescombat sortit enfin de cette espèce de léthargie. A la suite d'une vive querelle entre sa femme et lui, il chassa Mangeot avec éclat.

Désespérée de ne plus posséder son amant et de ne plus abuser son mari, ce dernier ne lui parut plus qu'un tyran dont elle jura la mort. Dès ce moment, l'amour même

CAUSES CÉLÈBRES.

céda à la haine : nuit et jour elle méditait le moyen de la satisfaire. Serait-ce par le poison ou par le fer ? Qui préparerait l'un, qui s'armerait de l'autre ? C'était la difficulté. Elle fut bientôt levée et le plan arrêté. D'abord elle joue l'indifférence, n'imagine pas comment son mari s'est effrayé jusqu'à l'indignation de ces marques de coquetterie si ordinaires, même à la femme la plus réservée ; elle appuie ses protestations de tous les témoignages de sa tendresse d'autrefois, se montre inconsolable d'avoir perdu une confiance précieuse, supplie ses amis d'intervenir. Ils hasardent le mot de conciliation, rejeté sur-le-champ avec fermeté. Ils insistent à plusieurs reprises ; Lescombat se laisse fléchir, et cependant sa femme renouait ses liaisons adultères avec son amant.

En retrouvant celle qu'il adorait, Mongeot ne se connaît plus : sa passion, irritée par l'éloignement, le transporte jusqu'à la frénésie. Elle le remarque avec une secrète joie, et profitant de l'un de ces moments où le délire est à son comble, elle représente à son amant des plaisirs toujours troublés tant qu'un autre sera là prêt à les surprendre, toujours imparfaits tant qu'il se croira un droit à exercer ; « son amitié d'un jour était de la ruse, il ne lui » pardonnerait pas d'avoir donné son cœur à Mongeot ; » l'injure avait profondément pénétré son âme ; la vengeance était inévitable, il fallait frapper le premier ou » succomber soi-même, faire une victime ou le devenir. » Les délais étaient mortels là où il y avait plus de péril » à délibérer qu'à oser. » Mongeot est tout ému, il s'alarme, il prévoit le dernier supplice... elle frémit de rage,

LA LESCOMBAT.

le traite de malheureux qu'elle a trop aimé et qui la perdra ; elle l'injurie, pleure, sanglote, passe des imprécations à la douleur, de la prière aux caresses les plus enivrantes, et à force d'art, arrache à son amant vaincu la promesse fatale.

Elle semble satisfaite ; ce n'est pas pour longtemps. A peine Mongeot l'a-t-il quittée, que le trouble la saisit. Il a donné sa parole, mais la tiendra-t-il ? et les scrupules, et le repentir, et ces mille hésitations de la volonté qui font trembler le bras, tout rend sa vengeance douteuse, et la livre à des perplexités sans cesse renaissantes. Voyons à l'aide de quels moyens elle parvient à le séduire, et laissons les deux acteurs du drame qui commence se produire eux-mêmes sur la scène, l'un avec les mouvements divers d'une âme se débattant sous l'influence satanique qui la subjugue, l'autre avec l'obstination endurcie de la haine quand une fois elle a passé à l'état de froid calcul. Les lettres suivantes, quoique un peu longues, seront lues avec curiosité : elles ne sont pas un des monuments les moins horribles que nous ait légués la justice de nos pères.

« Songe, mon cher ami (écrivait-elle à Mongeot), à ce » que tu m'as promis. Tu m'as juré par tout ce qu'il y a » de plus sacré de me défaire de mon époux. Je me re- » pose sur toi du soin de ma vengeance. Ciel ! je vais donc » être bientôt libre ! je vais donc être vengée ! J'aspire à » cet instant plein de charmes pour moi. Prends bien ton » temps ; songe qu'il y va de ta vie et de la mienne. Vois » jusqu'où va ma fureur : si tu ne te sens pas assez de » fermeté pour me servir, avoue-le-moi ; il est d'autres » moyens que je mettrai en usage pour me délivrer d'un

CAUSES CÉLÈBRES.

» barbare toujours occupé à augmenter mes malheurs. Je
» ne suis que rage, l'enfer est dans mon cœur, rien n'est
» sacré pour moi... Ah! si tu connaissais le cœur d'une
» femme outragée, persécutée, désespérée, tu exécuterais
» bien promptement l'ordre dont e t'ai chargé... Que
» j'apprendrai avec plaisir la mort de mon époux! Avec
» quelle joie je verrai son meurtrier! Jamais tu n'auras
» paru si aimable à mes yeux. Mais, hélas! les craintes que
» tu m'as déjà fait voir m'en annoncent de nouvelles...
» Non, tu n'auras pas le cœur de me satisfaire : tu ap-
» préhendes de perdre ce peu d'instant qui forment le
» cours de notre vie : voilà ce qui te retient... Tu ne m'as
» jamais aimée; tu n'as jamais senti pour moi ces saillies
» impétueuses que l'amour inspire ; je n'ai jamais lu dans
» tes yeux cette ardeur que l'on ne peut cacher, et qui
» annonce combien le cœur est enflammé. Que je me
» veux de mal de t'avoir connu! tu m'as séduite ; je cou-
» lais mes jours dans l'indifférence, tu es venu me tirer
» de la léthargie dans laquelle j'étais plongée ; tu as su
» par tes discours flatteurs, par mille soins prévenants,
» gagner mon cœur ; tu m'as forcée à t'avouer ma dé-
» faite ; tu as triomphé de mes caprices, de ma résistance,
» de mon devoir... Si je m'étais abandonnée à tout autre
» qu'à toi, mon époux ne serait déjà plus. Crois-tu donc
» m'intimider par tes vaines clameurs? Tu me fais une
» horrible image des tourments que subissent les crimi-
» nels ; tu me dépeins avec force toutes les horreurs qui
» accompagnent les derniers moments de ces malheureux ;
» tu veux que je me transporte en idée dans une place

LA LESCOMBAT.

» publique, et que je te voie expirer, pour m'avoir con-
» tentée, par les mains d'un bourreau, en présence de
» tout un peuple ; tu me menaces même de cette mort ;
» tu m'apprends que tu n'aurais pas le courage de résister
» aux tourments qu'on te ferait endurer, que tu m'avoue-
» rais ta complice... N'importe! poursuis, ne t'embarrasse
» pas du soin de mes jours ; ils me seront odieux si mon
» époux vit. J'en fais le sacrifice de bon cœur, pourvu
» que je sois rassasiée du sang du barbare que je déteste.
» C'est assez t'en dire ; cours dès à présent me dénoncer
» à la justice. Je te crois capable de tout. Cependant, si
» tu peux remplir mes vœux, si tu secondes mes desseins,
» si je te vois couvert du sang de mon époux, attends
» tout de moi. Je donnerai mille vies pour toi ; tu seras
» toujours le dieu de mon cœur : on n'aura jamais tant
» aimé que je t'aimerai. »

Mongeot répondit à la Lescombat : « Il n'est que trop
» vrai, ma chère amie, que je t'adore, que tous tes re-
» proches me percent l'âme : je te prouverai que je ne
» les mérite pas... Eh bien, tu seras satisfaite, et tu ver-
» ras que je ne crains pas de perdre la vie quand il s'agit
» de te servir. Mille morts se présenteraient à mes yeux,
» je ne reculerais pas. Je prévois tout ce qui m'attend ;
» je lis pour moi dans l'avenir le sort le plus funeste et le
» destin le plus cruel, mais je n'en suis point effrayé. Oui,
» ton mari périra par ma main : je ne vois plus en lui que
» mon ennemi... Ton cœur sera le prix de mon forfait ;
» il faut te plaire, il faut mériter tes bontés, il faut te
» prouver que je t'ai toujours aimée passionnément, et

CAUSES CÉLÈBRES.

» que je t'aimerai jusqu'au dernier soupir. Mais je te de-
» mande une grâce, et tu seras assez généreuse pour me
» l'accorder, c'est de consentir que j'attaque ton époux en
» brave homme. J'espère en triompher facilement, et
» j'aurai la satisfaction de t'avoir contentée et de n'être
» pas assassin : au péril de ma vie, je veux avoir la sienne.
» Je choisirai le temps et le lieu convenables. Prends
» patience, ne précipitons rien : j'aime mieux attendre
» une occasion favorable que de manquer mon coup ; je
» sais à peu près les routes qu'il tient tous les jours ; tu
» ne verras plus l'auteur de tes souffrances, tu ne verras
» plus longtemps ton tyran. Tu me traites de lâche, tu
» me fais un crime de t'avoir étalé l'horreur des supplices,
» je ne t'en parlerai plus. Je suis bien sûr que tu me re-
» procheras d'avoir tué ton époux, que tu me haïras au-
» tant que tu me promets de m'aimer ; mais je t'aime
» trop pour que de pareilles pensées me détournent de la
» résolution que j'ai prise. Donne-moi huit jours, ce délai
» n'est pas long... Ne me dis donc plus que je ne t'ai ja-
» mais aimée et que je n'ai eu que le plaisir de te sé-
» duire. Jamais l'amour n'alluma une passion plus forte
» que celle que je ressens pour toi. Enfin je ferai tout ce
» que tu voudras : parle, tu seras obéie. Ce n'est pas la
» fureur qui me transporte, c'est la seule gloire de ne pas
» te déplaire qui me fait consentir à tout. Je ne connais
» dans la vie d'autre plaisir que celui de faire le tien.
» Rends-moi donc plus de justice ; repens-toi de tout ce
» que tu m'as dit, de tout ce que tu m'as écrit. Quelle
» dureté dans tes expressions ! il semble que tu ne cher-

LA LESCOMBAT.

» ches à te défaire de ton époux que pour te défaire en
» même temps de moi ; qu'au lieu d'une victime tu en
» veux deux ; que tu veux tout à la fois sacrifier l'amant
» et l'époux, que la vengeance seule t'anime, et que l'a-
» mour n'agit pas sur toi. Je souhaite que tout ce que je
» t'ai prédit n'arrive point, je désire que les choses se ter-
» minent à ta satisfaction ; mais souviens-toi toujours, si
» nous sommes perdus, que c'est ta vie que je veux sau-
» ver, et non la mienne. »

« C'en est fait, monsieur (écrivait la Lescombat à Mon-
» geot dans une seconde lettre), je vais renouer avec mon
» mari pour me sauver de vous. Je vais me jeter à ses
» genoux et lui avouer tous les horribles desseins que mon
» cœur renfermait ; je veux l'aimer autant qu'il doit me
» détester. J'avais compté sur vous ; je vous aurais cru
» capable de tout entreprendre pour moi ; vous m'aviez
» tant de fois juré que je pouvais disposer de vous ! J'a-
» vais été assez bonne pour ajouter foi à toutes vos gri-
» maces et à tous vos dehors trompeurs... comment se
» peut-il que j'aie aimé un homme tel que vous ? J'en suis
» honteuse, et c'est une faute que je ne me pardonnerai
» jamais. Je vous ai préféré à tous vos rivaux, qui n'étaient
» pas en petit nombre, et qui auraient joint à la tendresse
» la plus parfaite des avantages réels et considérables...
» J'ai tout méprisé, tout rejeté pour toi, perfide ! j'ai
» cherché toutes les occasions de te prouver de mille et
» mille façons mon attachement extrême... Que n'ai-
» je pas souffert par rapport à toi ! N'est-ce pas pour toi
» que j'ai rompu avec mon mari ? N'est-ce pas pour toi

CAUSES CÉLÈBRES.

» que j'ai renoncé à ce que le monde m'offrait de plus sé-
» duisant? Je t'ai fait le sacrifice de mon repos, de mon
» honneur, de mes charmes... Si j'avais possédé une cou-
» ronne, aurait-elle été pour un autre que pour toi? Par
» quelle fatalité as-tu donc pu me subjuguier, moi qui
» n'ai fait aucun cas des conquêtes les plus brillantes qui
» s'offraient à moi de toutes parts? Plût au ciel ne t'avoir
» jamais vu, ne t'avoir jamais écouté! Croira-t-on jamais
» qu'un homme qui régnait sur mon âme, et qui m'assu-
» rait que je régnais sur la sienne, n'ait pas daigné me
» délivrer de mon plus cruel ennemi? Tu as causé tous
» mes malheurs, tu m'as conduite pas à pas dans l'abîme,
» et lorsqu'il faut un coup d'éclat pour m'en retirer, tu re-
» cules! Au reste, c'est toujours beaucoup pour moi de
» connaître le fond de ton cœur... Qu'il est méprisable!
» Que je vais haïr les hommes! Ne viens pas t'offrir à
» moi davantage; ne viens pas me proposer le secours de
» ton bras; je serais déshonorée à mes yeux si j'acceptais
» tes offres... Tu n'es qu'un monstre, qu'un barbare!
» Quel bonheur pour moi si je puis oublier que j'ai ré-
» pondu à tes soupirs, que je t'ai rendu tendresse pour
» tendresse, que je me suis livrée à toi sans aucune ré-
» serve! cette idée seule me tue. Autant nous avons été
» amis, autant nous devons être ennemis. Fatal pouvoir
» de mes traits, sur quel objet indigne as-tu agi? Je t'é-
» cris pour la dernière fois : ne reparais jamais devant
» moi. Puissent tous les malheurs t'accabler à la fois! tu
» ne peux souffrir autant que tu le mérites. Va, lâche,
» il ne t'est réservé qu'un funeste destin. Que je suis glo-

LA LESCOMBAT.

» rieuse d'avoir su me détacher de toi, de t'avoir rendu
» justice, de t'abhorrer pour toujours! Fuis loin de moi!
» Mon mari vivra donc... Ah! pensée qui m'anéantit! je
» serai obligée de voir toujours celui que j'ai trahi tant de
» fois... Et pour qui? Pour toi, traître! pour toi, qui de-
» vrais te faire un devoir, une gloire de l'immoler... Ah!
» ciel, quel sort funeste m'attend! Que je vais traîner une
» vie affreuse! Mon plus grand tourment sera de songer à
» toi, de penser que j'ai été assez lâche, assez faible pour
» te donner mon cœur... Hélas! tu le possèdes encore..
» je ne le sens que trop aux mouvements confus qui m'a-
» gitent : rends-toi donc digne de sa possession. Cours,
» vole assassiner mon mari... Ne va pas combattre avec
» lui : le sort des armes est incertain... Qu'il meure, c'est
» tout ce que j'exige. Je ne suis qu'une femme, et j'ai
» cent fois plus de courage que toi. »

Mongeot, si faible déjà, ne résista plus, et il répondit :
« Madame, le sang dont vous voulez vous rassasier va
» couler : puisque je ne puis vous plaire que par les titres
» d'assassin et de meurtrier de votre mari, je vous jure
» que vous allez être contente. Mais où le trouver? Dans
» quel lieu l'attaquer? Il ne faut pas qu'il m'échappe. Je
» ne vois pas d'autre moyen que celui que vous me propo-
» sâtes hier : il est sûr, infailible. Tendons à la victime
» un piège. Affectons de vouloir nous réconcilier; jurons-
» lui une amitié éternelle, ne l'embrassons que pour l'é-
» touffer. Je verrai tantôt votre époux; je lui demanderai
» un entretien particulier; je lui avouerai que j'ai jeté sur
» sa femme quelques regards criminels, que je reconnais

CAUSES CÉLÈBRES.

» mes torts, et que tout mon regret est de l'avoir offensé
» et d'avoir perdu son amitié ; enfin je lui persuaderai que
» je n'ambitionne rien tant que de la recouvrer, que je
» veux être dorénavant son meilleur ami, que tout ce que
» je possède est à son service, que je donnerais ma vie
» pour lui. A de tels appâts il se laissera prendre ; vous
» pourrez même m'aider. Il est naturellement bon et cré-
» dule : il n'aura garde de se méfier de nous. Je le vois
» déjà me tendre les bras, me rendre son cœur et me ju-
» rer d'oublier le passé. Hélas ! il ne goûtera pas long-
» temps les fruits d'une paix simulée. Que d'empressements
» il me prodiguera ! quels témoignages d'amitié je vais re-
» cevoir de lui ! Il touche à son dernier jour, et la con-
» fiance qu'il a en vous va hâter sa mort ; je la souhaite,
» je brûle de me voir teint de son sang... Je frémis ! mais
» écartons ces horribles idées : tu as parlé, je ne dois
» plus balancer. Je lui proposerai une partie de plaisir, et
» couvrirai ainsi de fleurs l'abîme où je vais le précipiter.
» Les mesures que nous avons prises paraissent nous avoir
» mis à l'abri de toute poursuite. Triomphe ! la victoire
» est certaine : demain tu n'auras plus d'époux. Vois
» jusqu'où va le pouvoir de l'amour qui m'enflamme pour
» toi... je n'écoute ni remords ni craintes. Il faut que tu
» sois vengée, il faut que ton amant égorge ton époux...
» Eh bien, me voilà prêt... Ose encore douter de l'excès
» de mon amour... Je ne te reverrai qu'après avoir ar-
» raché la vie à ton époux. »

Cette lettre était écrite et envoyée le 6 mars 1754,
vers trois heures de l'après-midi. A quatre, deux hommes

LA LESCOMBAT.

dirigeaient leur promenade du côté du Luxembourg. Ils s'entretenaient de rupture, de fausses alarmes, de réconciliation, du bonheur de se trouver réunis. Bientôt la conversation prit le ton d'une vive et franche gaieté, et la promenade s'étant prolongée jusqu'à la nuit, Mongeot invita Lescombat à souper chez le Suisse. La partie acceptée, ils restèrent à table jusqu'à onze heures du soir. Pendant le repas, Mongeot avait l'attention perfide de faire boire son convive presque à chaque instant. Aussi à peine eurent-ils quitté le Luxembourg et fait quelques pas dans la rue, que Lescombat fut contraint de s'arrêter. Mongeot saisit ce moment, lui plonge une épée dans les reins, jette un pistolet à ses pieds et prend la fuite. Lescombat tombe et expire. Cependant ayant rencontré le guet dans une maison voisine, l'assassin déclare qu'un homme lui ayant mis le pistolet sur la gorge, il avait été forcé de le tuer. On l'arrêta et on le mena chez un commissaire, qui, après avoir dressé procès-verbal de ses déclarations, le fit conduire en prison et envoya du monde à l'endroit indiqué où l'on trouva Lescombat ne donnant aucun signe de vie.

Interrogé le lendemain, Mongeot, comme la veille, avoua l'homicide, mais le soutint commis dans le cas de légitime défense. Il ignorait d'ailleurs quel pouvait être l'agresseur. Les magistrats, qui l'apprirent bientôt, ainsi que son intrigue avec la Lescombat, se déterminèrent à faire arrêter cette dernière. Mais, persévérant dans son système, Mongeot détruisit les soupçons, et elle fut mise en liberté, à la charge de se représenter à la première réquisition de la cour.

CAUSES CÉLÈBRES.

Cette sentence était une faveur inespérée, et comme une invitation de se soustraire, en s'expatriant, à de nouvelles recherches. Que risquait-elle ? Si le complice parlait, elle serait à l'abri ; s'il persistait à se taire, son innocence ne serait pas compromise. Mais cette fuite était-elle facile ? La justice, inquiète quoique indulgente, la ferait surveiller et serait bientôt sur ses traces. Cette fuite était-elle adroite ? D'abord elle soulèverait contre elle l'opinion publique déjà prévenue ; et puis cet homme, qui devait attendre beaucoup parce qu'il n'avait rien refusé, qui nourrissait la violence de son amour de tout le succès du crime, devait la souhaiter non loin de lui, dans le voisinage, presque à ses côtés, présente tous les jours, attentive au moindre signal, à la plus légère facilité qui s'offrirait de le visiter. En apprenant une disparition subite, il l'accuserait de l'abandonner lâchement, de n'avoir plus de confiance en sa parole quand elle en avait eu tant dans son bras, de préférer une sécurité douteuse à un attachement qui n'avait pas reculé devant un assassinat et qui ne fléchirait pas devant la mort. Le désespoir pouvait succéder rapidement aux reproches, la vérité au repentir ? Cette chance la faisait trembler. Elle se voyait déjà entre les mains qui venaient de la laisser échapper. Dès ce moment celui qui aurait dû au moins lui inspirer de la pitié ne lui causa plus que de l'effroi : il lui apparaissait comme l'unique arbitre de son sort ; lui seul était désormais redoutable ; il fallait le ménager et prolonger son silence jusqu'à cette heure où il ne parlerait plus. Ainsi partagée entre ces deux instincts de sa conservation, au conseil de

LA LESCOMBAT.

la prudence la plus commune elle préféra une sécurité imaginaire.

Comme ils s'étaient prêté un mutuel appui en déclarant toujours, l'un qu'il avait tué Lescombat à son corps défendant, l'autre que si parfois il s'était élevé quelque léger nuage entre Mongeot et son mari, jamais il n'avait éclaté de querelle sérieuse, tous deux aussi convenaient de son penchant à la jalousie, et sans avoir pu se consulter, ils étaient d'un parfait accord. Les magistrats rencontraient donc une difficulté insurmontable à démêler la vérité. La Lescombat tenta quelques démarches pour pénétrer dans la prison ; la permission lui en fut sans peine accordée. Dans quel but ? Elle présentait bien l'infortuné Lescombat comme victime d'une rencontre fatale et imprévue ; elle avait bien pour sa part absous le meurtrier, mais en avait-elle moins été sa maîtresse adultère ? La justice couvrait donc de son manteau ce que la morale proscrivait ; sa condescendance renouait un lien rompu par le crime. Découragée sans doute, elle avait recours à cette extrême ressource, et elle espérait par le rapprochement surprendre ce qu'une séparation trop absolue dérobaît à ses recherches.

Que se passait-il toutefois dans cette intimité reprise sous de si funestes auspices ? S'il faut en croire les rapports de certaines personnes apostées pour les épier : tantôt, plus rusés encore que ceux payés pour l'être, ils recherchaient d'une voix assez haute quel vertige subit avait pu égarer Lescombat. Ils reconnaissaient son esprit, sa douceur, sa générosité ; ils déploraient sa mort. Tantôt,

CAUSES CÉLÈBRES.

pleins d'espoir dans l'intégrité des juges, ils se flattaient que cette tragique aventure ne serait jamais considérée comme un homicide volontaire, et ils revenaient sans cesse sur ce roman de leur innocence, attendant un moyen de salut de quelques paroles échappées à travers les portes de la prison. Souvent aussi, lorsque pressé par sa conscience, Mongeot se laissait abattre, elle relevait son courage, lui présentait l'avenir sous un aspect riant, et prodigue de caresses, le rendait peu à peu à l'espérance par un amour mensonger.

Sa captivité prolongée, une longue habitude de se voir, et surtout des ordres exprès avaient établi entre Mongeot et le geôlier des communications fréquentes. Il compatissait à son sort, le félicitait d'avoir trouvé dans son malheur une compagne si dévouée, si belle. A l'aide de la pitié et de la flatterie, il avait gagné sa confiance. Un jour, il lui adressa cette brusque interpellation : « Êtes-vous bien sûr d'être seul aimé? — Oh ! oui, oh ! oui... » répond le prisonnier avec l'accent d'une conviction profonde. Cependant la jalousie venait d'entrer dans son âme. A l'entrevue suivante, il reçut la Lescombat froidement. Elle veut savoir pourquoi; elle insiste, elle supplie, elle le conjure au nom de cet enfant que, pour la première fois, elle lui annonce porter dans son sein : « Et s'il n'est pas de moi ! » s'écrie-t-il. Elle frémit. Il ajoute du ton de la fureur : « Qui me vengera de l'amant comme je vous ai vengé du mari ? » Ces mots recueillis et rapportés à l'instant par le geôlier, la Lescombat ne sort de cette cellule que pour être enfermée dans une autre.

LA LESCOMBAT.

Interrogé de nouveau, Mongeot n'abandonne pas son système; il conserve un reste d'amour pour la perfide auteur de sa perte, et il demeure fidèle à ce serment prêté dans l'une de ses lettres, qu'en face même du supplice, jamais il ne la trahirait. Pendant l'instruction du procès, il ne laisse échapper aucune déclaration qui la charge directement. Quant à lui, sur ses aveux et sur les preuves résultant de la procédure, il fut condamné au supplice des assassins. Conduit à la Croix-Rouge, il monta dans la chambre du lieutenant criminel, et demanda la faveur de voir pour la dernière fois la Lescombat. Qui le croirait? cette femme atroce eut l'audace de se présenter parée aux yeux de son ancien amant, et d'insulter à son malheur dans ce moment solennel. Consterné, anéanti, Mongeot n'a que la force de se retourner vers le juge et de lui dire : « J'ai exécuté ses ordres. » Puis il descendit de la chambre, et monta sur l'échafaud, où il fut rompu vif.

La Lescombat, reconduite en prison, et quelques jours après questionnée sur le testament de mort de Mongeot, répondit : « C'est un malheureux qui m'a toujours aimée, » pour qui même j'ai eu de l'amitié, mais qui au moment où il m'a chargée n'était plus à lui. » Elle pria ensuite les juges de vouloir bien lui rendre la prison plus douce, à cause de son état : elle était grosse de cinq mois. La visite et le rapport ayant confirmé sa déclaration, on prit d'elle un soin particulier; on lui cacha même la découverte accablante qui venait d'avoir lieu dans la maison de Mongeot, où des perquisitions plus sévères et plus minutieuses avaient été ordonnées depuis ses dernières

CAUSES CÉLÈBRES.

paroles. Une cachette, près de la cheminée de la chambre à coucher, fut enfin aperçue. Entre autres papiers, elle renfermait la copie de ses lettres et l'original de celles de la Lescombat, toute cette affreuse correspondance qui aboutit à un assassinat et à deux supplices.

Le temps des couches arrivé, elle donna le jour à un garçon. Les attentions redoublèrent pendant six semaines. On reprit son procès, et on la soumit à la foudroyante et mortelle exhibition de ses lettres. Le Châtelet, par sentence du 9 janvier 1755, la condamna à être pendue. Cette sentence fut confirmée par arrêt du Parlement du 17 du même mois. On la lui avait lue, et elle était déjà entre les mains du bourreau, lorsqu'elle demanda avec instance à parler à son juge; on l'y conduisit. Ayant déclaré qu'elle était encore enceinte, les magistrats se rassemblèrent et lui accordèrent un sursis de quatre mois et demi, durant lesquels elle fut surveillée avec la plus rigoureuse attention, et de temps en temps visitée par les matrones.

Pendant cet intervalle, on allait en foule à la prison pour contempler cette beauté si fatale à laquelle la pâleur ajoutait encore. Elle avait presque toujours un livre sous les yeux. Le goût des romans ne la quitta pas jusqu'au moment suprême. C'est aussi une tradition constante parmi les peintres qu'elle obtint la permission de faire mouler sa main, dont la perfection était renommée. Depuis ce temps en effet, on remarque dans la plupart des ateliers de peinture le modèle d'une main si parfaite, qu'on croirait l'original, une œuvre antique, un morceau fameux de Phi-

LA LESCOMBAT.

dias ou de Praxitèle; c'est celle de cette épouse coupable. On lui lut une seconde fois son arrêt, et à l'instant le bourreau s'empara avec force de la victime, comme si elle eût pu encore lui échapper. N'ayant plus de prétexte pour retarder son supplice, elle fut menée à la Grève, monta à l'hôtel de ville, mais n'y resta pas longtemps, et au moment de quitter la vie, elle montra du repentir et du courage.

Affreux exemple de l'extrémité à laquelle arrivent et l'imagination exaltée par la haine, et la faiblesse exaltée par l'amour.

LA REINE D'ANGLETERRE.

« J'ai projeté quelques changements dans l'ordre de
» ma maison, disait en débarquant à Naples, le 8 octo-
» bre 1814, la princesse de Galles Caroline-Amélie-Éli-
» sabeth, à l'une de ses dames d'honneur. Il faut profiter
» du moment de notre installation nouvelle. Ce jeune
» Austin, qui depuis longtemps partage ma chambre, est
» déjà bien grand; il est d'âge à en avoir une à lui. Sa
» présence deviendrait désormais un inconvénient pour
» moi. Occupez-vous de lui en choisir une convenable.
» — Si j'osais me permettre une réflexion, répondit lady
» Campbell, sa majesté cède à un vain scrupule. Cet
» enfant est bien jeune, bien aimant, et il sera désolé
» d'une séparation inattendue. — La convenance le veut
» ainsi, répliqua la reine; et comme il ne faut négliger
» aucune des précautions exigées par ma sûreté, mon
» courrier Bergami occupera non loin de la mienne une
» des chambres qui y communiquent par un corridor.
» Ainsi je ne me trouverai pas isolée dans ce corps de

LA REINE D'ANGLETERRE.

» logis indépendant de l'autre. Que ces dispositions soient
» prises et achevées dans le jour même. »

Le soir, sa majesté alla à l'Opéra; elle revint de bonne heure, renouvela ses ordres pour le jeune Austin, et renvoya sa femme de chambre, à qui cet arrangement, rapproché de faits antérieurs, inspira d'étranges soupçons. Le lendemain, elle examina tout avec une attention curieuse et fit plusieurs remarques. Le lit de la reine n'était presque pas dérangé. Deux personnes paraissaient avoir couché dans celui du courrier. Les domestiques n'avaient pu, suivant leur usage, pénétrer à l'heure ordinaire dans l'appartement. Enfin la haute société, engagée à lui présenter ses hommages, ne fut admise près d'elle que le 10 et fort tard dans la journée.

Depuis ce jour, les gens de sa suite s'aperçurent que Bergami prenait un ton de suffisance et de hauteur qu'il n'avait pas eu jusque-là, et ils se disaient entre eux : « Quel changement subit dans sa position en amène un
» si inexplicable dans ses manières? Sa taille élevée, ses
» grands yeux noirs, ses favoris immenses ne l'ont pas
» dispensé jusqu'ici d'être bon camarade... On avait bien
» commencé à répandre le bruit qu'il était d'une famille
» illustre réduite par le malheur à laisser un des siens
» dans pareille place; mais le public ajoutait peu de foi à
» cette illustration cachée. Bartoloméo Bergami était
» courrier chez le général Pino; il est courrier chez son
» altesse, et même depuis peu de temps. Il a cessé, il est
» vrai, de coucher dans le même corps de logis que nous.
» Est-ce une raison d'affecter si vite des airs de favori? »

CAUSES CÉLÈBRES.

Ainsi s'exprimait la jalousie ou peut-être la médisance.

Son altesse donna un bal masqué au roi de Naples Murat. Elle y parut sous les habits de paysan italien ; et, une heure après, elle se retira dans la maison où elle s'était habillée, et qui n'était pas la sienne, pour y changer de costume. Qui appela-t-elle ? des femmes de chambre ? Non ; mais le courrier Bergami. Par lui seul, devant lui seul elle revêtit les attributs du génie de l'Histoire ; il la suivit en habit de gentleman. En faisant son entrée, le génie de l'Histoire choqua par son indécence et son obscénité. Elle disparut bientôt pour revenir en paysanne turque, et le gentleman en paysan ture aussi ; mais il ne fit que se montrer : quelques sarcasmes piquants le forcèrent sans doute à se retirer.

Toutes ces inconséquences redoublèrent l'attention des personnes de sa suite et multiplièrent leurs remarques. Bergami se levait à la même heure que son altesse, déjeunait tous les matins avec elle, conservait des habitudes de familiarité en présence, il est vrai, des seuls domestiques indispensables ; mais en cérémonie, avec les Anglais et les Anglaises de distinction, il était toujours courrier, toujours laquais, il se tenait debout et servait. Plusieurs fois, pendant ses promenades sur une terrasse près de l'appartement, on l'avait vue lui donner le bras.

Un coup de pied de cheval qu'il reçut fournit la preuve et de son ascendant et du tendre intérêt qu'il inspirait à sa royale protectrice. Obligé de garder la chambre, il parvint à faire entrer dans la maison pour le soigner une de ses connaissances en qualité de son domestique. Le

LA REINE D'ANGLETERRE.

garde-malade couchait assez près de lui. Lorsque tout le monde reposait, il entendit plusieurs fois les pas légers d'une femme s'avancant dans le corridor, ouvrant la porte avec précaution, et ne se retirant qu'après une longue séance. Un soir même, le bruit de quelques baisers distinctement donnés retentit à son oreille.

Leur liaison ne semblait plus un mystère. On toucha au mois de mars 1815, et déjà une partie de la suite s'était éloignée scandalisée ; il ne restait plus qu'une dame d'honneur, qui la quitta bientôt à Livourne après une aventure au bal masqué du théâtre de Saint-Charles. Son altesse s'y était montrée avec Bergami et une demoiselle Dumont, femme de chambre, dans un costume si indécemment, que la désapprobation la plus marquée l'accueillit et l'obligea de quitter la salle. Elle s'y était rendue, non dans sa voiture, mais dans un fiacre loué qui l'attendait le soir devant une petite porte à l'extrémité du jardin.

Chaque jour rendait plus évidente une intimité presque conjugale. Pour le déjeuner, même salle à manger ; même moment pour le coucher. Depuis le voisinage de Bergami, la femme de chambre se retirait avant d'avoir déshabillé sa maîtresse. Lui seul entraînait dans la chambre à coucher sans être prévenu, sans être annoncé, et dans les autres appartements à toute heure et sans cérémonie. Son orgueil ne connut bientôt plus de bornes, il régnait en maître absolu.

La censure publique s'exerçait sur la reine avec d'autant plus de sévérité, que Bergami était marié et que l'on voyait dans leur liaison un double adultère. Mais

CAUSES CÉLÈBRES

quelle cause fatale avait jeté la princesse sur la terre de Naples? Sa vie passée expliquait-elle le désordre présent et ce déshonneur qu'elle semblait promener effrontément à travers l'Italie?

Caroline-Amélie-Elisabeth de Brunswick-Wolfenbützel naquit à Brunswick le 17 mai 1768. Elevée à la cour de son père, sous la tutelle de ses tantes, elle passa ses premières années dans une honnête et douce liberté. A vingt ans on la citait comme une des plus belles princesses de son temps. Un noble Anglais, qui la vit à Brunswick, en trace ainsi le portrait : « Une physionomie à la fois mobile et prononcée, des yeux remplis de feu et de majesté, un sourire plein de bienveillance, une démarche rappelant le mot de Virgile, *incessu patuit dea*, quelque chose de doux, de noble et d'attirant. » Telle était à vingt ans la princesse Caroline.

Jusqu'à sa vingt-septième année, cette princesse ne quitta pas la cour de son père, dans laquelle, dit un historien, régnait une sévère pureté de mœurs, ointe à quelques idées romanesques et à une certaine fierté nobiliaire.

George III, alors roi d'Angleterre, dans l'intention de mettre un terme aux erreurs fougueuses de la jeunesse de son fils, forma le projet de le marier et s'engagea à payer les nombreuses dettes qu'il avait contractées s'il consentait à choisir parmi les princesses d'Europe une épouse digne de son rang. Habitué depuis longtemps au tumulte d'une vie dissipée, ce prince n'écouta pas sans effroi la proposition d'un indissoluble lien. Il était libre et on lui offrait des fers. Il résista quelque temps ; mais

LA REINE D'ANGLETERRE.

les poursuites acharnées de ses créanciers le réduisirent à cette extrémité, et le 8 avril 1795, il épousa Caroline de Brunswick, sa cousine. Le paiement des dettes du prince s'élevant à douze millions huit cent mille francs, était une des clauses du contrat.

Jamais, dit-on, union ne parut se former sous de plus heureux auspices : les âges assortis des époux, leurs nœuds resserrés encore par ceux de la parenté, les revenus du prince doublés, et pour ses frais de mariage une somme de deux millions votée par la prodigue libéralité du peuple anglais ; tout environnait le couple royal de riantes espérances et lui promettait d'heureux jours.

Les députés de toutes les provinces s'étaient à peine éloignés, les pompes de l'hymen avaient à peine cessé, que la jeune princesse se vit exilée de la couche nuptiale, privée de la présence et de l'affection de son mari, et reléguée dans un appartement de Carlton. La voilà veuve avant d'être mère, et dans l'abandon le plus absolu jusqu'à la naissance de la princesse Charlotte. Triste destinée de toutes deux ! Elles ne purent recevoir, l'une les premiers embrassements de sa mère, l'autre, plus tard, le dernier soupir de sa fille.

Peu de temps après ses couches, une inimitié déclarée et de nombreuses humiliations la confinèrent à Blackheath. Cependant le prince avait repris sa vie dissipée ; il ne donnait d'autres raisons de son éloignement pour la princesse qu'une antipathie irrésistible, indépendante de sa volonté. La persécution ne tarda pas à succéder à ce dégoût, et en même temps les conseils de ses parents les plus proches

CAUSES CÉLÈBRES.

vinrent à lui manquer. Son père et son frère périrent de la mort des braves sur le champ de bataille d'Iéna. La douleur avait emporté sa tante. George III, son beau-père, son unique soutien, mais avec sa raison déjà bien affaiblie, ne la protégeait plus, suivant l'expression pittoresque de M. Brougham, que de l'ombre de son intelligence.

Elle avait conservé une sorte d'indépendance d'action qui partout, excepté en Angleterre, fait partie du savoir-vivre, une gaieté enjouée de conversation, une innocente vivacité de jeunesse. Ces qualités aimables et brillantes devinrent suspectes. Un espionnage domestique fut organisé autour de la princesse, et on débuta par répandre le bruit que dans sa jeunesse elle avait aimé un capitaine irlandais. Bientôt deux personnages distingués par leur naissance, sir John et lady Douglas, enchérèrent encore et vinrent dire : « La princesse est accouchée sous nos » yeux d'un enfant mâle, fruit de son commerce adultérin » avec l'amiral Sidney Smith ou le capitaine Manby. »

Le procès fut préparé et fait en secret. Les charges les plus fortes contre elle étaient tirées de la facilité de ses manières et de sa bienveillance habituelle. Les histrions des cours, les complaisants du prince, jusqu'au dernier des domestiques de la princesse, tous furent appelés, interrogés, leurs dires, leurs réflexions commentés, enregistrés avec soin. Elle fut déclarée innocente, et l'enfant, le jeune Austin, reconnu fils d'un pauvre charpentier du Depford. Quelle fut la peine des faux témoins ? L'attorney général annonça en plein parlement que des secrets, d'invincibles obstacles arrêtaient la main de la justice. Ces

LA REINE D'ANGLETERRE.

obstacles, c'était la crainte de ruiner dans l'opinion publique l'héritier de la couronne, déjà si compromis par sa conduite déréglée.

Après ce triomphe, la reine s'écriait : « Qu'on ne m'in- » terdise plus l'accès de la cour ; j'ai le droit d'y repa- » tre, d'y faire proclamer mon innocence, de reconquérir » les prérogatives dont l'injustice m'a dépouillée. Si la » main d'un époux égaré me repousse sans cesse, si la » troupe de ses flatteurs gagés m'insulte par des libelles, » me déchire l'âme par la séparation de ma fille, je de- » mande à être jugée une seconde fois. » Elle l'obtint, et lord Castlereagh lui-même, ce zélé partisan du prince, avoua hautement que rien n'était plus évident que l'innocence de la princesse de Galles.

Une troisième fois encore jugée et encore acquittée, elle ne voyait plus de terme à ses persécutions. Il fallait quitter l'Angleterre, l'exil imposerait silence aux bouches impures, toujours prêtes à verser sur elle le poison de quelque calomnie. Sa résolution est prise, elle va fuir un sol inhospitalier. Quelle différence entre ce départ et la pompe de son arrivée ! Alors tout un peuple se précipitait à sa rencontre, enthousiasmé de ses vertus, de sa beauté, et la voyait avec joie s'acheminer vers le trône. Maintenant orpheline, sans amis, sans époux, dégradée, trop heureuse si, en fuyant, elle laissait la persécution sur la rive insulaire. Mais une foule d'observateurs invisibles suivront partout ses traces, et pour complaire à leur maître, ne manqueront pas de faire de sa conduite une peinture au gré de ses caprices ou de leur ambition. La faveur du

CAUSES CÉLÈBRES.

prince régent est à ce prix. Ainsi se réunirent les éléments de ce journal dont nous avons cité les premières pages, et auquel nous allons continuer d'emprunter, journal de vérités selon ses détracteurs, d'infamies et de mensonges selon les amis de la reine, mais qui, reproduit plus tard par les organes de la justice, deviendra la plus humiliante des accusations lancées contre une épouse, contre une tête couronnée.

Les voyages de la princesse embrassèrent une vaste étendue de pays. Elle visita Gênes, l'île d'Elbe, la Sicile, et successivement la Palestine, Jérusalem, Carthage, Utique et Athènes. Enfin elle retourna par Syracuse en Italie. Là seulement il importe de la suivre dans ses excursions ; là surtout se recueillirent les détails qui devaient la transformer en coupable et en accusée.

De Naples la princesse se rendit à Rome et à Gênes. Bergami la suivait partout ; on lui préparait un appartement à côté du sien. Rarement elle paraissait avoir couché dans son lit, à ce point que la personne chargée de le faire ne s'en occupait presque pas. Quelquefois il avait été foulé dans l'intention de faire croire qu'elle y avait passé la nuit ; on touchait seulement à la couverture. Celui de Bergami portait les traces que deux personnes y avaient couché.

A Milan, la famille du courrier avait envahi la maison de son altesse. D'abord y vint une petite fille de trois ans, appelée Victorine ; puis un frère dont il avait dissimulé le nom : enfin une sœur décorée du titre de comtesse Oldi devint la seule compagne de la reine dans ses

LA REINE D'ANGLETERRE.

voyages. Elle voulait que tout se passât désormais en famille, et n'avait plus un seul Anglais à son service. Elle semblait redouter les regards étrangers.

Elle visita successivement le mont Saint-Gothard, Madonna del Monte, les îles Borromées, Bellinzona ; et partout, au milieu des traits nombreux d'une familiarité toujours croissante, se faisait remarquer le soin le plus minutieux dans la disposition du coucher. Enfin cet habit de courrier, ces galons, insignes de la domesticité, commençaient à choquer les regards de son altesse. Ils avaient servi d'abord à écarter le soupçon de relations honteuses, à en protéger le mystère par la pensée naturelle que la distance entre une princesse et la livrée était trop grande pour être franchie. Maintenant ils pouvaient disparaître. Les services de Bergami méritaient une récompense et un grade élevé. Elle en fit un chambellan, titre qui, en sauvant le décorum, l'attachait à sa personne. Dès ce moment la princesse parut à table entre son chambellan et la comtesse Oldi, sa dame d'honneur, entre la sœur et le frère ; et dans sa visite à la cour de Salerne, Bergami l'accompagna, revêtu d'un magnifique uniforme de hussard anglais.

La comtesse Oldi servait à cacher leur intimité. Sa chambre à coucher s'établissait entre celle de son altesse et celle de Bergami ; mais la femme de chambre entendait souvent leurs causeries et les noms de *mon ami*, *mon cœur*, que la princesse lui donnait. Le scandale de cette vie, étalée comme à plaisir aux regards des différents peuples qu'elle visitait, l'exposait à d'insultants mépris, à des humiliations inouïes. Le 6 janvier 1815, lorsqu'elle vou-

CAUSES CÉLÈBRES.

lut s'embarquer sur *la Clorinde*, le capitaine dit : « J'ai » déjà eu l'honneur de recevoir son altesse à mon bord » et à ma table ; Bergami se tenait debout la serviette à » la main, je me déshonorerais si je lui permettais d'y » paraître assis. Je l'ai vu derrière moi, je ne le verrai » pas à mes côtés. » Pesons ces paroles. Comment la princesse reçut-elle cette leçon de dignité ? S'en offensa-t-elle ? Fit-elle répondre : « L'homme que je ne crois pas indigne » de ma société peut être admis dans toutes les autres. » Je suis insultée, ainsi que la nation qui me fournit des » bâtiments de guerre pour voyager à l'étranger. Je me » plaindrai à l'autorité suprême. Je ne mettrai le pied à » bord qu'après avoir reçu satisfaction. » Non, elle ne sut pas recourir au langage qu'aurait dû lui inspirer un pareil refus et autorisé par sa haute position. Elle demanda deux jours pour délibérer. Le troisième, elle ordonna une table séparée de celle du capitaine, et sacrifia à sa passion jusqu'aux simples convenances.

Elle venait de débarquer à Catane, et le lendemain, quelle ne fut pas la surprise des filles de chambre qui avaient veillé au delà de l'heure accoutumée ! Le jour allait paraître ; elles entendent un bruit léger, s'avancent et voient la porte de Bergami ouverte. La reine en sortait dans son déshabillé du soir, portant sous le bras l'oreiller sur lequel elle avait l'habitude constante de reposer. Lorsqu'elle approcha de son lit, la petite Victorine, qu'on y avait couchée, s'éveilla toute en pleurs et l'appela maman à plusieurs reprises.

Plus elle s'abaissait par sa conduite jusqu'au ci-devant

LA REINE D'ANGLETERRE.

courrier, plus elle semblait vouloir l'élever jusqu'à elle par les distinctions qu'elle lui accordait. A Augusta, elle lui conféra le titre de baron della Francini, fit faire plusieurs fois son portrait, tantôt en Madeleine, la poitrine découverte, tantôt avec le costume turc, et elle les donna tous au baron bien aimé. Il est inutile de les suivre dans chacun des lieux témoins de ces distinctions, de ces libertés réservées pour un amant ou pour un époux : à Ephèse, où ils se couchent tous les deux dans le vestibule d'une vieille église entourée d'arbres ; à Aum en Syrie, où leurs deux lits se dressent à côté l'un de l'autre sous la même tente, et où, à travers les plis flottants des rideaux, on les aperçut à demi déshabillés et l'un près de l'autre mollement étendus. La princesse créa tout exprès pour lui un nouvel ordre de chevaliers.

Il devint successivement chambellan, chevalier de Malte, chevalier du Saint-Sépulcre, grand maître de l'ordre de Sainte-Caroline de Jérusalem et baron della Francini. Et pour quels exploits tant de cordons lui furent-ils prodigués ? Pour s'être enfermé dans la même tente, sur le bâtiment qui les ramenait en Italie, pour rester seul avec son altesse et la soigner dans le bain, pour recevoir des fêtes le jour de la saint Barthélemy, son patron, quand un équipage confondait dans ses toasts les noms de Caroline et de Bergami. Tout désormais prenait en sa faveur un aspect inconnu et des appellations nouvelles. Son frère fut créé préfet du palais ; sa mère dut se nommer à l'avenir madame Labrie.

Il ne manquait à ces licencieuses amours que de se

CAUSES CÉLÈBRES.

produire sur le théâtre et de s'y faire applaudir. A la villa d'Este, on représenta des pièces où la princesse jouait le rôle d'amante vaincue par l'amoureux Bergami. Des battements de mains signalèrent le moment de la défaite, dans laquelle on remarqua qu'elle succombait avec un naturel et une grâce accomplis. Après une de ces pièces, Bergami envoya un courrier à Milan. De retour de grand matin, le courrier croit faire preuve de zèle en entrant dans la chambre du baron. Il ne s'y trouvait pas, et on le voit quelques instants après sortir en robe de chambre de l'appartement de son altesse, chez laquelle, dit-il, l'enfant qui criait avait eu besoin d'être calmé.

Jusque-là tout s'était passé chez les étrangers ; de fréquents voyages le voulaient ainsi. Il était temps de se fixer. Son altesse acheta pour M. della Francini une magnifique villa qui reçut son nom et bientôt répondit dignement au vœu de la donatrice. Pendant le carnaval de 1817, les plus vils habitants de l'endroit y furent admis ; les débauches s'y prolongeaient bien avant dans la nuit. C'était la maison d'une fille de joie et non le palais d'une princesse anglaise.

Une commission d'enquête fut organisée à Milan par les ordres du cabinet de Saint-James, à la tête de laquelle figurait le chevalier d'Empteda, ministre de Hanovre. De nombreux émissaires furent attachés aux pas de la princesse et la suivirent dans ses voyages ; ils faisaient chaque jour le rapport de ce qu'ils pouvaient apercevoir eux-mêmes ou surprendre à l'indiscrétion des domestiques. Dans les diverses excursions, ils se mêlaient aux fêtes et à la foule

LA REINE D'ANGLETERRE.

des curieux. Comme on n'eût pas payé leur silence, ils s'acquittaient de leur office en espions intéressés, inventant s'ils ne savaient pas, exagérant s'ils savaient. L'époque n'était pas éloignée où, non plus par de mystérieux récits, mais sur la foi du serment et à la face de l'Europe, ils allaient jeter à pleines mains sur une tête royale l'infamie la plus dégradante dont l'histoire nous ait conservé le souvenir.

Sa fille, la princesse Charlotte, objet d'amour et de vénération en Angleterre, venait de mourir. Le roi George III, privé de la raison depuis nombre d'années, l'avait suivie de près au tombeau, et le sceptre était passé aux mains du prince régent. Le premier usage de son autorité suprême fut d'effacer le nom de son épouse, devenue reine, de la liturgie, et de donner à tous les ambassadeurs l'ordre de lui refuser ce titre.

A cette nouvelle, la reine écrivit à lord Liverpool, premier ministre du roi, afin de connaître les motifs de cette suppression insultante. Cette lettre resta sans réponse. « Eh bien, dit-elle, j'irai la chercher. » Et le retour en Angleterre fut résolu.

Les journaux français avaient annoncé dès le 1^{er} juin 1820 que sa majesté, traversant Saint-Denis sans passer par Paris, avait immédiatement continué sa route. Le 5, on apprit à Londres la prochaine arrivée de la reine, qui devait débarquer à Douvres. Grande rumeur dans le monde politique. Le parlement suspend ses délibérations ; un conseil de cabinet est convoqué pour affaire urgente. Lord Brougham, conseiller officiel de sa ma-

CAUSES CÉLEBRES.

jesté, et lord Hutchinson, envoyé du roi, partent aussitôt pour Saint-Omer, à l'effet d'interposer leurs bons offices et d'empêcher ce retour tant redouté. La reine répond : « Je ne recevrai de propositions qu'en Angle- » terre. »

Lord Hutchinson écrit à M. Brougham : « Il est es- » sentiel que la reine soit informée confidentiellement » que si elle est assez mal conseillée pour venir dans ce » pays, tout arrangement sera rompu. Il sera procédé » contre elle, c'est chose arrêtée, dès qu'elle aura mis le » pied sur le rivage britannique. »

Cette lettre précipita encore le départ de la reine ; indignée, elle redoubla d'activité dans tous ses apprêts, et bravant la menace du roi, toucha le sol de l'Angleterre et débarqua à Douvres. Le commandant, qui n'avait pas reçu d'ordre contraire, se conformant à l'usage, fit tirer le salut royal et placer une garde d'honneur devant l'hôtel où la reine était descendue. Parmi les personnes qui l'accompagnaient, on remarquait le jeune Austin, son enfant adoptif ; Bergami, l'homme de sa prédilection. Ils fixaient l'un et l'autre tous les regards. Elle n'avait pas voulu s'en séparer, afin de prouver précisément qu'elle était au-dessus de la calomnie. Accusée d'avoir donné le jour à Austin, elle avait été traduite devant des juges et reconnue innocente ; elle venait en demander de nouveaux et de plus élevés encore, afin de démontrer qu'elle n'était pas coupable de sa confiance en Bergami.

Elle se hâte d'arriver à Londres, où lord Hutchinson la devance de quelques heures et annonce au roi l'inuti-

LA REINE D'ANGLETERRE.

lité de son message. A l'instant la menace de procéder se réalise par la déclaration suivante, que lord Liverpool est chargé de présenter à la chambre des pairs :

« Georges, roi.

» Le roi, en conséquence de l'arrivée de la reine, » juge nécessaire de communiquer à la chambre des pairs » certains documents relatifs à la conduite de sa majesté » depuis son départ de ce pays, documents que le roi » recommande à la considération sérieuse et immédiate » de la chambre.

» Le roi a vivement désiré de détourner par tous les » moyens en son pouvoir une nécessité aussi pénible » pour son peuple que pour ses propres sentiments ; mais » la démarche de la reine ne lui laisse aucune alternative.

» Le roi, en faisant cette communication, est dans la » confiance que la chambre des pairs adoptera en cette » occasion la marche de procéder requise à la fois par la » justice de la cause du roi et par l'honneur de sa cou- » ronne. »

Tandis que son royal époux la repoussait avec la froideur et la dureté des formes parlementaires, le peuple, plus généreux, accueillait la reine avec enthousiasme ; elle faisait son entrée à Londres au milieu d'une foule immense qui répétait à l'envi : *Vive la reine Caroline !* Les voitures des curieux s'étaient rangées à la suite de celles de la reine ; des jeunes gens à cheval précédaient le cortège et faisaient retentir l'air de cris d'amour et d'allégresse. Elle pénétra avec une extrême difficulté chez l'alderman Wood, qui lui avait offert son hôtel, car on lui

CAUSES CÉLÈBRES.

avait refusé une résidence royale. On lisait sur un tapis étendu devant la porte d'entrée : *Dieu bénisse Caroline ! Dieu bénisse l'innocence !*

Profondément émue de ces témoignages d'affection, la reine s'était plusieurs fois offerte aux regards de la multitude ; mais, juste encore envers son époux, elle disait : « Puisque vous m'adressez vos cris de félicitation, mes amis, je vous invite à respecter votre roi et » à crier avec moi : *Vive le roi Georges IV !* » Sur toute sa route suivie de ce cortège improvisé, les travaux de l'agriculture avaient cessé, les cloches sonnaient dans tous les villages, et l'arrivée des rois alliés en 1814 n'avait pas causé un mouvement pareil.

Quelle lutte énergique s'engageait entre le roi et le peuple ! D'un côté l'aversion irritée, l'orgueil excité par la résistance, l'aristocratie avec ses flatteries et ses encouragements ; de l'autre, l'attachement exalté par les dédains et la persécution converti en fanatisme populaire et en démonstrations tumultueuses. L'Angleterre fut agitée d'un mouvement convulsif, et se partagea passionnément entre l'accusateur et l'accusée, les uns voulant imposer leur amour et les autres leur mépris.

La reine sentit que sa dignité était intéressée à faire cesser les émeutes populaires dont son retour avait comme donné le signal. Elle quitta la maison de l'alderman Wood, se retira chez lady Anne Hamilton, et fit remettre à lord Liverpool une note qui exprimait l'intention de recevoir toutes les propositions compatibles avec son honneur et ses prérogatives. La ville de Londres ap-

LA REINE D'ANGLETERRE.

porta la première à ses pieds le tribut de ses félicitations pour cette conduite noble et franche. Elle exprima le vœu d'une transaction digne des deux parties. Mais celle dont le roi lui fit communiquer les bases n'était autre que sa propre condamnation soumise à sa signature. Il fallait renoncer au séjour dans une partie quelconque du territoire britannique, au titre, au privilège de reine.

Caroline reçut la députation de la chambre des communes avec beaucoup d'égards ; mais, au lieu de s'exprimer de vive voix, elle remit sa réponse écrite à lord Brougham, lui ordonnant de la lire. Portée à la chambre, elle fut lue en séance, provoqua la réunion d'un comité secret, et enfin une résolution par laquelle « la familiarité, la liberté indécente, le commerce licencieux de la reine avec un certain Bartolomeo Bergami, ayant causé un grand scandale et répandu le déshonneur sur la famille de sa majesté et sur le royaume, les très-loyaux et très-respectueux serviteurs de sa majesté les lords spirituels et temporels et les communes, assemblés en parlement, supplient sa majesté qu'il puisse être décrété que sadite majesté Caroline Amélie Elisabeth sera rendue incapable et inhabile de partager le trône, etc., et que le mariage est à jamais dissous. »

De part et d'autre on pressa l'arrivée des témoins d'Italie. Quelle abjection dans ceux produits contre la reine et dans l'accueil qui leur était réservé ! Le 7 juillet, douze Italiens, onze hommes et une femme, débarquèrent à Douvres ; c'étaient des témoins à charge. Une foule considérable s'attroupa autour d'eux et les maltraita de la

CAUSES CÉLÈBRES.

manière la plus cruelle. Il leur fallut se réfugier à la douane. Leurs manières annonçaient qu'ils appartenait à la dernière classe de la société, et le peuple les accusait de s'être vendus. Il manquait à leur tête le procureur de Milan, enrichi par la mission secrète du cabinet de Saint-James, et qui avait coutume de dire : « J'ai la couronne d'Angleterre dans ma poche. »

La procédure allait s'ouvrir ; la veille la reine écrivit à son auguste époux une lettre qui doit être reproduite, si l'on veut conserver à la vérité sa force, aux personnages leur caractère.

« Sire, après la persécution sans exemple et sans motif » exercée contre moi depuis plusieurs années, sous le » nom et l'autorité de votre majesté, persécution que le » temps, au lieu de l'adoucir, a rendue plus dure encore et » plus obstinée, c'est au prix d'un grand sacrifice, celui » de mes sentiments particuliers, que je me décide à » adresser, sous la forme de remontrances, cette lettre » à votre majesté. La royauté s'appuie sur la base du bien » public. Cette considération de premier ordre domine » toutes les autres. Prévoyant les conséquences funestes » d'une procédure inconstitutionnelle, illégale, inouïe, » je dois mettre sous les yeux de votre majesté les torts » et les injures accumulés contre moi. Si la perfidie des » conseils et la malice des intentions l'emportent, si la » justice est refusée à une épouse fidèle et victime d'une » horrible machination, peut-être l'honneur de votre » couronne, la stabilité de votre règne, la tranquillité de » vos états, le bonheur et la sûreté d'un peuple aussi

LA REINE D'ANGLETERRE.

» équitable que loyal, parleront-ils plus haut que mes » ennemis.

» Mon caractère et mon sexe me défendent de détailler » les causes réelles de notre séparation domestique, les » nombreuses insultes à moi prodiguées avant cette épo- » que. Laissant à votre majesté le soin de concilier avec » le vœu du mariage l'action de chasser par de pareils » moyens une épouse portant son enfant dans ses bras, » je me permettrai du moins de rappeler que vous seul » en êtes coupable. La séparation fut une sentence pro- » noncée contre moi sans allégation d'autre cause que » des inclinations, vous avez bien voulu le dire, hors de » votre pouvoir.

» Fallait-il me montrer insensible à votre décision, ne » pas verser une larme sur la perte de cet enfant bien- » aimé, me soumettre en silence? On m'aurait appelée » reine sans dignité, mère sans cœur, épouse coupable. » La situation tranquille (*confortable*) que m'offrit votre » majesté était une bien faible compensation du mal. » Lorsque je considérais et la blessure faite à la morale » publique par la facilité de votre majesté à céder à ses » inclinations, et ce désenchantement de toute une » nation qui avait déployé tant de munificence lors » d'une union sur laquelle semblaient reposer de si bril- » lantes promesses de bonheur, hélas! ce bonheur n'é- » tait pas fait pour moi. Du seuil même de la résidence » de votre majesté partaient des espions, des pièges, » des complots contre la réputation et la vie de la mère » de votre enfant, de celle que vous veniez, par un vœu

CAUSES CÉLÈBRES.

» solennel, de promettre d'honorer, d'aimer, de chérir.

» En m'arrachant aux embrassements de mes parents,
» en donnant ma main au fils de Georges III, à l'héritier
» présomptif du trône d'Angleterre, je me disais : Une
» voix descendue du ciel peut seule désormais me faire
» redouter une injustice ou le moindre tort. Quelle fut
» ma douloureuse surprise ! Des trahisons ourdies dans
» l'ombre contre moi, un tribunal secret jugeant mes ac-
» tions, les flétrissant, les condamnant sans m'instruire
» de la nature de l'accusation, sans me faire connaître
» un seul des témoins. Quels mots pourraient exprimer
» mon émotion profonde quand j'appris que cette procé-
» dure était fondée sur la demande du père de mon en-
» fant, les témoignages fournis par mon protecteur même,
» mon défenseur dans l'ordre de la nature et des lois !

» Cependant, malgré la conduite inouïe de ce tribu-
» nal, conduite flétrie depuis au sein du parlement par
» des reproches sévères, censurée sur les registres du
» conseil privé, malgré le mystère des procédures, et par
» là même la tentation chez les témoins de donner de
» fausses déclarations contre moi ; eh bien, malgré tant
» de circonstances favorables à mes ennemis, ce tribunal
» m'acquitta de tout crime, et aussi convainquit mes
» principaux accusateurs du parjure le plus criminel. En
» ont-ils été punis ? Non. Par l'effet d'une merveilleuse
» découverte, ce faux serment ne se trouva pas criminel
» légalement.

» Ainsi, à la suggestion, à la demande de votre ma-
» jesté, vient de se créer par rapport à moi seule un tri-

LA REINE D'ANGLETERRE.

» bunal compétent pour recevoir des serments, compé-
» tent pour interroger des témoins à serment, compétent
» pour suivre une procédure, compétent pour acquitter
» ou condamner, et compétent par-dessus tout pour sous-
» traire les calomniateurs et les parjures à la peine dé-
» cernée par les lois. Mon indignation était au comble
» contre cette manière infâme d'éluder ce qu'il y a de plus
» sacré ; elle a cédé néanmoins à la pitié pour celui qui
» pouvait rabaisser son panache de prince dans la pous-
» sière en appuyant, en favorisant les imposteurs les plus
» décriés.

» Il existait encore un de ces êtres dont rien ne peut
» corrompre l'esprit, dans le sein duquel l'injustice n'a
» jamais trouvé place, dont la main était toujours prête
» à relever l'infortuné et à délivrer l'opprimé. Pendant
» aussi longtemps que ce bon et gracieux père et sou-
» verain resta dans l'exercice de ses fonctions royales,
» son innocente (*inoffending*) belle-fille n'avait rien à
» craindre. Aussi longtemps que la main protectrice de
» ce père digne d'éternels regrets s'étendit sur moi, j'é-
» tais en parfaite sécurité. L'événement qui l'a ravi à la
» nation m'a enlevé un ami, un protecteur et tout espoir
» de repos. Diffamer votre épouse était la voie la plus
» courte à la faveur royale ; la trahir, le moyen le plus
» sûr d'obtenir des distinctions honorifiques. Auprès de
» titres pareils, le talent, la vertu, de longs services,
» votre amitié personnelle, vos engagements royaux,
» vos promesses écrites et verbales, tout s'est évanoui
» Votre cabinet était formé sur ces bases. Vous avez

CAUSES CELÈBRES.

» pris dans vos conseils des hommes dont la personne
» et les principes vous avaient inspiré sans cesse une
» aversion non déguisée. Les intérêts de la nation et vos
» propres sentiments à d'autres égards ont été sacrifiés
» au besoin d'aggraver mes souffrances et d'assurer mon
» humiliation. Vous avez admis dans vos conseils et dans
» votre cabinet des hommes haïs, méprisés de vous, mais
» qui avaient le suprême mérite de m'avoir abandonnée
» et d'être prêts à me livrer. Aussi, une fois revêtus du
» pouvoir, l'ont-ils exercé d'une manière digne de son
» origine.

» De cette association contre nature sortirent les maux
» innombrables qui accablent la nation, cette masse de
» misère, de dégradation, de tyrannie et de cruauté ac-
» cumulées, spectacle si déchirant pour le cœur de votre
» royal père, qu'il eût préféré périr à la tête de son
» peuple, si industrieux, si fidèle, si brave et si mal-
» traité.

» Les traîtres manquent-ils jamais où une prime d'en-
» couragement leur est assurée? Votre cour devint donc
» un théâtre de basses intrigues et de plates railleries,
» au lieu d'être l'asile de la politesse et des convenances;
» des espions, des jongleurs, des buveurs, des conspira-
» teurs se répandirent partout et occupèrent les lieux qui
» auparavant étaient le rendez-vous de la sobriété, de la
» vertu et de l'honneur. Énumérer toutes les privations,
» les mortifications, les insultes imaginées contre moi
» depuis le jour de votre élévation à la régence jusqu'à
» mon départ pour le continent, ce serait faire la descrip-

LA REINE D'ANGLETERRE.

» tion de toutes les offenses, de toutes les peines qu'on
» peut faire subir à un être humain.

» Mon père, mon frère et mon beau-père enlevés par
» la mort à ma tendresse, mon mari déclaré mon ennemi
» le plus cruel, ceux qui m'avaient promis leur appui
» achetés pour passer dans les rangs de mes persécuteurs,
» j'aurais pu accuser mes ennemis à la face du monde.
» Les égards dus au père de mon enfant, le désir de mé-
» nager le bonheur d'une fille chérie, m'ont seuls arrê-
» tés. Dans mon abandon, dans l'obscurité de ma soli-
» tude, une chose m'aurait consolée, l'amour de cette
» adorée et unique fille : me permettre d'en jouir eût été
» un excès d'indulgence. Voir ma fille, la presser dans
» mes bras, mêler mes larmes aux siennes, recevoir ses
» innocentes caresses, entendre de sa bouche les assu-
» rances d'un attachement éternel, être ainsi consolée,
» soutenue et bénie, c'était trop pour l'obtenir. Jusque
» sur le marché d'esclaves, les cris *ô ma mère, ma mère!*
» *ô mon enfant, mon enfant!* ont empêché la séparation
» de ces victimes de l'avarice. Vos conseillers, plus inhu-
» mains, ont arraché sans remords la mère des bras de
» son enfant.

» Ainsi privée de la société de ma fille, réduite à la
» nécessité de répandre de l'amertume sur sa vie si je
» luttais pour m'unir à elle, j'ai pris la résolution cruelle
» de m'éloigner, dans l'espoir que le temps me rendrait
» des jours plus heureux. Ces jours, hélas! ne devaient
» jamais arriver. C'est aux mères, à ces mères séparées
» tout à coup de la meilleure des filles, d'une fille unique

CAUSES CÉLÈBRES.

» et bien-aimée, à apprécier mes souffrances et mes mal-
» heurs. Ces mères jugeront de mon affliction lorsque,
» apprenant la mort de mon enfant, je rappelai à ma
» mémoire son dernier regard, ses derniers mots, ses
» derniers adieux. Ces mères verront quelle fut la pro-
» fondeur de mes chagrins, et la plus insensible versera
» une larme de sympathie pour moi.

» Cet événement, le plus capable d'adoucir un cœur
» inhumain, fut le signal de conspirations nouvelles et
» d'infatigables efforts pour détruire cette mère affligée.
» Sire, vous m'avez arraché mon enfant, vous m'avez
» ravi le bonheur de la secourir, d'entendre ses dernières
» prières; vous m'avez vue abandonnée et le cœur brisé
» de douleur; c'est le moment que vous avez choisi pour
» redoubler vos persécutions.

» Que le monde porte sa sentence sur l'établissement
» d'une commission à l'étranger, composée d'inquisi-
» teurs, d'espions et de dénonciateurs, pour découvrir,
» recueillir et disposer des matières d'accusation contre
» votre épouse; sur l'intervention d'ambassadeurs et la
» part de cours étrangères dans cette entreprise. C'est à
» moi de parler des mesures adoptées pour le succès de
» ces procédures préliminaires; à moi de faire connaître
» ma détermination.

» J'ai toujours demandé une procédure publique, je l'
» demande encore, et on me la refuse. A un procès pu-
» blic on substitue une sentence du parlement passée en
» forme de loi. Je proteste contre ce mode. Tout m'a été
» refusé : et un acte d'accusation clair et distinct, et le

LA REINE D'ANGLETERRE.

» nom de chaque témoin, et le nom de chaque lieu où
» s'est commis chaque acte incriminé. L'injustice est
» assez évidente, assez révoltante; mais c'est contre la
» constitution de la cour elle-même que porte ma pro-
» testation la plus solennelle.

» Quels que puissent être les antécédents quant aux
» bills de peines et de punitions, aucun, excepté ceux
» qui ont rapport à la reine épouse de Henri VIII, ne
» peut s'appliquer en ce cas. Ici votre majesté est le *plai-*
» *gnant*; ici le bill a l'intention de faire pour vous ce que
» vous croyez bon, et en conséquence de me perdre.
» Vous êtes aussi partie, et la seule partie plaignante.

» Vous avez porté votre plainte à la chambre des pairs;
» vous avez transmis à cette chambre des pièces écrites
» dans un sac cacheté; un comité secret de la chambre
» les a examinées; il a fait un rapport portant qu'il y a
» lieu de procéder; et sur cela seul, la chambre a pré-
» senté un bill contenant les mensonges les plus outra-
» geants, le projet d'une sentence de divorce et de dé-
» gradation contre moi.

» Bien plus, la majorité est d'avance assurée à vos
» ministres. C'est votre majesté qui nomme les pairs;
» sous son bon plaisir, ils possèdent des pensions, des
» places, des émoluments, qu'elle peut leur retirer à vo-
» lonté; plus des quatre cinquièmes se trouvent dans
» cette position. Les ministres de votre majesté ne man-
» queront pas, au besoin, d'user de ce pouvoir alarmant,
» puisqu'on les a vus jusqu'à présent s'abaisser à tout.
» Regarder la chambre des pairs comme une cour de

CAUSES CÉLÈBRES.

» justice, ce serait calomnier ce nom sacré. Par les mêmes
» raisons, la chambre des communes ne m'offre pas plus
» de sécurité.

» Le silence serait un acquiescement tacite à toute
» cette procédure. Je proteste, et je demande des jurés
» pris impartialement parmi le peuple. Je comparaitrai
» devant tout autre tribunal, mais non volontairement.

» Vous aurez jeté sur moi tout l'opprobre dont une
» femme puisse être couverte. Vous m'avez poursuivie
» avec haine et mépris par tous les moyens capables de
» me détruire. A l'aide d'un simulacre de justice, vous
» voulez me ravir jusqu'à la réputation d'être innocente.
» La coupe empoisonnée et le poignard sont des moyens
» plus nobles que des témoins parjures et des tribunaux
» corrompus. Si ma vie avait pu satisfaire votre majesté,
» elle l'aurait eue, à la condition de m'accorder une
» place dans le cercueil de ma fille. Mais puisque vous
» voulez m'envoyer au tombeau déshonorée, je résisterai
» de toute la force qu'il plaira à Dieu de m'en laisser.

» *Signé CAROLINE.* »

Cette lettre demeura sans réponse. Depuis longtemps le roi avait élevé entre la reine et lui une barrière qu'à aucun prix, en aucun cas, par aucun moyen, il ne voulait franchir. On apprit que la reine avait l'intention de se rendre en personne à la chambre des pairs, et on déploya une force menaçante.

Enfin allaient s'ouvrir ces débats où la reine de l'une des premières nations du monde paraîtrait en accusée ; et ce

LA REINE D'ANGLETERRE.

scandale, l'Angleterre, avec son ambition de passer pour le pays le plus civilisé du monde, le donnera. Que devenaient, à une époque de risée et de moquerie, le prestige et la majesté du trône ? Pour la quatrième fois, la vie privée d'Amélie de Brunswick était soumise à l'investigation du parlement. Il s'assemblait pour trouver indigne l'épouse d'un roi, et brisant la fiction de l'infailibilité quand même, dégradait, par l'appareil seul de formes inusitées, celle dont il aurait dû se porter caution ; monstruosité sociale, nouvelle anomalie dans ce dix-neuvième siècle si fécond en procès et en scandales.

Le 17 août 1820 commença le procès. La reine parut aux premières séances, où s'agita vivement la question de savoir si la procédure aurait lieu suivant le mode ordinaire, s'absenta pendant la lecture de l'acte d'accusation, et se représenta pour l'audition des témoins. Elle prit place auprès de ses conseils. Si vous retranchez des débats cette grave considération qu'une reine était accusée d'adultère et que ses sujets allaient la juger, leur physionomie n'a rien offert de vraiment remarquable. Un avocat général racontant froidement les faits, des témoins suspects, déconcertés, les hommes les plus illustres du barreau anglais, et à leur tête M. Brougham, tantôt se jouant avec une raillerie fine et mordante de l'embarras de ces Italiens, de leurs contradictions, tantôt s'indignant de leur bassesse ou de leur vénalité, tantôt s'élevant aux considérations de l'ordre le plus élevé, et donnant des preuves de talent et d'éloquence. Mais aucun incident saillant et hors ligne ne s'est produit dans la longue suite des audiences, presque

CAUSES CÉLÈBRES.

toutes réduites le plus souvent aux proportions d'un débat particulier.

M. Denman, le défenseur chargé de résumer la procédure, parut seul s'élaner un moment hors du cercle ordinaire de la discussion, lorsque, s'inspirant du génie de Tacite, il s'écria :

« L'histoire d'Angleterre n'offre aucun exemple de
» persécution aussi atroce. Il faut remonter jusqu'à celle
» de la vertueuse Octavie par Néron. En 1817, la reine
» déjà privée de l'appui d'un père et d'un frère, perdit
» cette fille chérie l'espoir des Anglais. Elle était abandonnée de tous. Dans cette situation, elle ose renvoyer
» la Dumont, les Majocci avec leurs terribles secrets.
» Est-ce la conduite d'une femme coupable? N'est-il pas
» plus naturel de croire que précisément ces domestiques
» renvoyés ont inventé par vengeance tous les bruits que
» dès lors on essaya de faire circuler? Octavie eut aussi
» le malheur de déplaire à Néron dès les premiers jours
» de ses noces; elle fut répudiée sous un prétexte frivole; elle vit une maîtresse occuper son lit conjugal.
» Une conspiration se forma pour attaquer son honneur;
» et pour prouver qu'elle avait une intrigue d'amour avec
» un esclave, on employa, non pas les présents corrompteurs, mais les horreurs de la torture, pour arracher
» aux autres esclaves des aveux qui pussent la compromettre. La plupart d'entre eux lui restèrent fidèles au milieu des tourments. Son innocence fut reconnue. Le
» peuple entier y crut, son ancien époux seul persista à
» l'accuser. Des flots de peuple l'accompagnaient; les

LA REINE D'ANGLETERRE.

» cœurs du peuple conservaient ces sentiments généreux
» qui auraient dû exister dans celui du souverain. On inventa alors un second complot; on réussit enfin à la
» faire condamner. Bannie dans une île de la Méditerranée, la seule pitié qu'on lui montra fut de terminer
» ses jours par le poison ou par un coup de poignard. »
L'application était terrible, l'impression fut profonde.

Après les débats, la chambre des lords, ajournée à quelques jours, reprit le cours du procès. Le lord chancelier, dans un discours long et brillant, emanda a seconde lecture du bill des peines et amendes, et termina par ces paroles remarquables : « Soyons justes et ne craignons rien. » Cinq heures furent employées à la question de savoir si la seconde lecture du bill aurait lieu ou non. La chambre décida l'affirmative à une majorité de vingt-huit voix. La reine, par l'organe de lord Dacre, remit une protestation. Lorsqu'elle l'eut entendue, la chambre se forma en comité secret. A la séance du lendemain, le lord chancelier proposa la troisième lecture du bill. Elle ne fut adoptée qu'à une majorité de neuf voix. Les avocats de la reine demandèrent sur-le-champ à parler contre le bill.

Alors lord Liverpool déclara qu'une aussi faible majorité l'engageait à demander l'ajournement de la lecture du bill à six mois, c'est-à-dire, en d'autres termes, le retrait. Cette motion, accueillie au milieu des plus vifs applaudissements, reçut bientôt l'approbation du parlement, et le peuple, réuni autour du palais, se répandit dans Londres en criant partout : « Illuminez ! illuminez !
» voici la reine Caroline en dépit d'eux. »

CAUSES CÉLÈBRES.

Ainsi se termina ce procès honteusement célèbre. Point de condamnation, point d'absolution formelle. La postérité jugera. Les lords cédaient-ils à la menace des séditions prêtes à éclater ? Une accusation qui avait coûté dix années et plusieurs millions n'avait-elle plus à étaler que de tristes et impuissants débris ? Le roi était-il assez vengé ou ne redoutait-il pas un échec ? N'importe la cause de l'ajournement ; la faute était irréparable. Déjà deux fois l'Angleterre avait donné au monde ce grand scandale. Edouard II en 1339, Henri VIII en 1527, répudièrent leurs épouses ; mais si la conduite d'Édouard fut pour ainsi dire légitimée par les débordements d'Isabelle de France, rien ne justifia jamais celle de Henri VIII. Catherine d'Aragon était aussi vertueuse que douce, et ses rares qualités ne purent fixer l'inconstance de son époux. Un rapprochement entre sa conduite et celle de Georges IV offrirait, si c'était le lieu, bien des ressemblances.

On s'occupait des préparatifs du couronnement. Après un premier échec, il fallait au moins écarter la reine de cette imposante solennité. Ses partisans entrèrent de nouveau en lice et refusèrent de voter les dépenses, si la cérémonie ne rétablissait sur le trône d'Angleterre leur souveraine, qui devait y siéger à côté du roi, aucune décision législative ou judiciaire ne l'ayant déclarée indigne de partager le sceptre. Cette fois la volonté ministérielle prévalut ; les chambres votèrent les dépenses, présumées s'élever à trois millions de francs, et le conseil privé déclara que la reine ne serait pas admise aux honneurs du couronnement.

LA REINE D'ANGLETERRE.

Nouvelle protestation de la reine, et elle eut le sort de toutes celles adressées à son illustre époux. Alors elle résolut de se présenter à Westminster, afin d'être témoin d'une fête dont, pour sa part, elle aurait dû être l'objet. Conduite à cette abbaye par Deans-Yard, elle ne parut pas plus tôt, qu'un cri, *fermez les portes !* se fit entendre à l'instant. Les soldats reçurent ordre de croiser les baïonnettes et de former une double file.

La reine se rendit alors sur l'endroit appelé le Coin-des-Poètes ; les deux portes en furent fermées à son arrivée. Comme elle se réfugiait sur une plate-forme, un officier de police l'arrêta jusqu'à ce qu'un officier des gardes lui permit de traverser par la plate-forme, d'où elle entra dans la cour du vieux palais et dans le passage de Cotten-Garden.

Après avoir parcouru le chemin couvert qui conduit au Coin-des-Poètes, elle arriva à la porte. On lui demanda son billet ; lord Hood en montra un pour une seule personne, remarquant qu'il n'en fallait pas pour la reine ; mais on lui fit observer qu'on ne connaissait pas la reine. Elle ne put entrer, et sir Robert Ingles vint lui dire qu'il n'y avait pas de place pour elle. Le peuple chercha à la dédommager par ses vivats et fit de son retour une espèce d'ovation.

L'insultant refus des ministres porta un coup mortel à la reine. Son âme ne pouvait toujours souffrir seule. Le 12 août, quatorze jours après le couronnement du roi d'Angleterre, une maladie subite la força de se mettre au lit. Dans la même journée, deux bulletins parlèrent

CAUSES CÉLÈBRES.

de sa santé en termes si précis, si effrayants, qu'ils semblaient annoncer en même temps et le mal et la dernière heure. La mort suivit le procès de si près, qu'elle semble, pour ainsi dire, en faire partie. N'est-ce pas le procès avec ses scènes d'humiliation cent fois répétées, avec ses luttes irritantes et ses émotions imprévues, qui développa chaque jour le germe d'une destruction dont le progrès, d'abord invisible, tourna en un jour à la mort ?

Les amis de la reine comptaient sur son rétablissement ; elle seule n'y croyait pas. Le docteur Wilde voulant s'éloigner un moment, elle le pria de rester. Vers midi éclatèrent des symptômes funestes et de violentes douleurs. Le courage qui l'avait soutenue dans l'exil et en Angleterre contre la persécution ne l'abandonna pas. Elle souffrit cruellement, mais souffrit sans se plaindre. Au milieu des cris des personnes qui l'entouraient, elle parlait avec calme de sa fin prochaine, remerciait ses amis, regrettait de ne pouvoir les récompenser, leur annonçait froidement que dans peu d'heures elle ne serait plus. Elle recommanda son âme à Dieu, et dit : « J'espère trouver » dans l'autre monde la justice qu'on m'a refusée dans » celui-ci. L'Angleterre a sans doute été pour moi la terre » des chagrins et des persécutions ; mais je sais aimer les » fidèles Anglais qui ont toujours pris part à mes dou- » leurs et se sont opposés de tout leur pouvoir à la mé- » chanceté de mes ennemis. »

Elle ajouta un codicille à son testament. « Mon premier désir, dit-elle, avait été d'être renfermée dans le même tombeau que ma fille bien-aimée ; mais le gou-

LA REINE D'ANGLETERRE.

» vernement n'y consentira pas. Je ne puis l'espérer. Je » désire donc être enterrée dans le même caveau que » mon père et mon frère, à Brunswick.

» Qu'on ne me fasse pas voir après ma mort ; j'ai été » assez en spectacle pendant ma vie. En vérité, il y a des » personnes qui se sont éloignées de moi pendant mon » existence et qui ne seraient peut-être pas fâchées de me » voir quand je ne serai plus. Je ne crois pas devoir per- » mettre de satisfaire leur curiosité. »

Vers quatre heures, un accès de fièvre agit fortement sur son corps déjà épuisé, et produisit quelque temps une grande exaltation d'esprit. Elle parla d'un ton véhément, mais avec des expressions toujours modérées, des conspirations cruelles de ses ennemis. La fièvre cessa bientôt, et elle reprit sa douceur ordinaire, son calme, sa fermeté : sa résignation fut complète. Alors survint une léthargie qui dura jusqu'à près de huit heures. En se réveillant elle aperçut près du lit le docteur Holland, qui, pendant sa maladie, avait souvent manifesté l'espoir de son prompt rétablissement : « Eh bien, mon cher docteur, maintenant que pensez-vous ? » lui dit-elle avec un sourire gracieux. Peu après elle perdit tout à fait connaissance, mais vécut encore deux heures.

Le 8, à dix heures et demie du soir, espérance, crainte, inquiétude, tout était terminé ; la reine d'Angleterre n'existait plus. Les voûtes du palais d'Hammersmith retentirent d'un cri d'alarme, suivi d'un profond silence que chacun craignait d'interrompre. La fatale nouvelle ne fut pas connue à Londres avant minuit, et le lende-

CAUSES CÉLÈBRES.

main tout le monde portait sur le visage l'empreinte de la douleur.

Les honneurs refusés à Caroline vivante le furent aussi à Caroline inanimée. La population entière de Londres se chargea de ses funérailles, et la vengea des superbes dédains comme des injures grossières et vénales. Le cercueil même fut traité en suspect, et les exécuteurs testamentaires furent contraints, pendant la marche du cortège, de le disputer plus d'une fois aux agents du pouvoir. Aussi, à l'arrivée du convoi sur la route de Kinnington, on s'aperçut que le peuple avait complètement barricadé le passage au moyen des voitures dételées. On attendit deux heures inutilement; il fut impossible de passer. On se dirigea vers l'église. Un fossé de dix pieds de largeur et très-profond fermait la route. Vers les portes du parc, à Kinnington, nouveaux obstacles. La troupe voulut forcer le passage et enfoncer les portes; le peuple triompha à la fin. Un magistrat tenait un papier à la main, probablement une copie de l'acte de rébellion; il voulut plusieurs fois le lire, mais vainement.

A Westminster, la troupe fut assaillie par les cris de *la reine ! la reine assassinée !* Quand le convoi traversa la Cité, les corporations de charpentiers, de tonneliers, de fondeurs, marchaient en rang avec des bannières et des emblèmes de leur profession, avec des devises en grandes lettres noires : l'une, *Puissance de l'opinion publique*; l'autre, *La justice triomphera*; une troisième, *Amis de l'humanité*.

LA REINE D'ANGLETERRE.

Dans l'église, les exécuteurs testamentaires firent clouer sur le cercueil une plaque portant l'inscription mentionnée dans l'un des codicilles du testament : *A la reine d'Angleterre outragée. M. Thomas*, ordonnateur officiel de cette cérémonie, se présenta pour y substituer celle du gouvernement. Là, dans le lieu saint, sur ces froides dépouilles, en présence de la mort, qui passe sur tout le niveau de son indifférence, et qui commandait aux partis quelques minutes de trêve, de recueillement, la passion engagea une querelle au sujet du vain titre dont les uns croyaient décorer, les autres déshonorer un cercueil. La force l'emporta.

Cependant des ordres précis hâtaient la marche funéraire; on venait de quitter Colchester; le cercueil était au bord de la mer. William Austin, ce fils adoptif, premier prétexte des persécutions, et les autres personnes de la suite, étaient à peine arrivés à temps. *Le Pioner*, brick de guerre, reçut les restes de la reine et les transporta rapidement sur la frégate *le Glasgow*, qui mit aussitôt à la voile par un vent favorable. La ville d'Harwick, la plage et toutes les hauteurs voisines étaient remplies d'un concours immense de spectateurs, la mer couverte de vaisseaux et d'embarcations de toute espèce. Fidèle à son culte, le peuple demeura triste et silencieux sur le rivage aussi longtemps qu'il put apercevoir *le Glasgow*. Enfin disparurent ces restes inanimés d'une princesse sur une mer déjà deux fois traversée avec des destinées si diverses, l'une pour venir s'asseoir sur les premiers degrés du trône, l'autre pour comparaître sur les bancs de la

CAUSES CÉLÈBRES.

justice; fatal intervalle que comblèrent tristement la répudiation, l'exil, l'humiliation.

Que de reines et de princesses plus justement poursuivies pour adultère ont excité l'intérêt des peuples ! Leur punition est encore un sujet de blâme contre ceux qui vinrent la demander aux lois. Marie Stuart, Caroline-Mathilde, l'électrice Dorothée, subissant le reproche d'avoir aimé Rizzio, Struensée, Konigsmarck, descendirent dans la tombe moins déshonorées peut-être que leurs implacables accusateurs.

Cette année devait être funeste aux grandeurs déchues ; la mort de Napoléon n'avait précédé que d'un mois celle de la reine Caroline. Presque en même temps l'Angleterre se trouva délivrée du soin d'entretenir des inquisiteurs et des géôliers. On ne manqua pas d'appliquer à la reine la belle strophe de lord Byron, ce premier cri de la postérité par l'organe du poète : « Depuis ce temps la » grande victime a succombé. J'ai vu commencer ses tortures, d'autres m'ont transmis les angoisses de sa longue agonie. Elle a expiré!... et l'on n'a cessé de frapper constamment au nom du prince ! Aussi l'immortelle victime a-t-elle légué de sa propre main ces mots terribles : « Je lègue l'opprobre de ma mort à la maison régnante d'Angleterre. »

L'ARCHIPRÊTRE.

Un jour de l'année 1784, Barthélemy Estinès, habitant de Cazaux, dans le comté de Comminges, disait à sa fille : « Catherine, la provision de M. l'archiprêtre vient d'arriver; porte-lui sa viande sur-le-champ. — Mon père, j'aimerais mieux faire autre chose. — Pourquoi? » reprit Estinès; quel caprice! tu y vas bien tous les jours? » qu'as-tu donc à craindre de notre pasteur? — Je ne veux pas le dire; mais je n'irai plus. — Sottise! s'écria Dominiquette Fontan, sa belle-mère; amour-propre de jeune fille, calomnie; je ne crains rien, moi, je ferai la commission. » Et elle partit.

Depuis ce jour Catherine tint parole; elle opposa un refus constant aux invitations de son père, et chaque fois Dominiquette la remplaça. Un peu plus tard, les courses ne se bornèrent pas à déposer les provisions et à revenir; on causait au presbytère, on y passait souvent des heures entières. La longueur de ces visites inquiéta plus d'une fois le mari et fit éclater entre lui et Dominiquette des orages

CAUSES CÉLÈBRES.

domestiques calmés par son adresse, mais trop souvent renouvelés. De son côté, la jeune fille se permettait des plaisanteries sur le courage de sa belle-mère et lui répétait malicieusement ces paroles : « Moi, je ne crains rien. » Dominiquette les recevait avec colère, et plus elle s'emportait, plus Catherine insistait et lui lançait des traits piquants.

Mais expliquons la cause des refus obstinés de l'une et du zèle empressé de l'autre à se rendre chez l'archiprêtre, et la sourde inimitié qui divisait ces deux femmes.

Barthélemi Estinès faisait un commerce assez lucratif. Il tenait cabaret, boucherie, bureau de tabac, magasin de grains. Les profits de son industrie, joints aux revenus de ses biens-fonds, lui donnaient presque de la richesse et rendaient sa maison la plus considérable du lieu. De son premier mariage avec Josephine Bielça, il eut cinq enfants, trois garçons, dont deux établis en Espagne depuis environ onze années, et deux filles, l'aînée mariée avec Anicet Paduron, la cadette, Catherine Estinès, encore fille.

Celle-ci avait atteint sa vingt-deuxième année lorsqu'elle perdit sa mère. Jolie, agaçante, d'une taille souple et dégaçée, elle réunissait tous les agréments qui font les coquettes ; mais un grand fonds d'honneur et son caractère la préservèrent des écarts et des fautes de son âge. Elle était l'enfant chéri de son père, qui la comblait de tendresse. Pendant la vie de la mère, cette douce affection réciproque ne s'altéra pas. Mais Barthélemi Estinès se remaria avec Dominiquette Fontan, à peine majeure. De ce jour tout changea de face dans la maison paternelle. Peu satisfaite d'être à la tête du ménage, la nouvelle épouse pré-

L'ARCHIPRÊTRE.

tendait à une domination despotique et exclusive sur le cœur de son époux sexagénaire ; elle en bannit par degrés sa fille, la calomniant sans cesse et faisant naître les occasions d'exciter le courroux paternel.

Perpétuellement grondée, parfois battue, Catherine fut réduite à chercher du travail au dehors. L'aisance dans laquelle elle avait vécu dégénéra tout à coup pour elle en pauvreté, comme la tendresse en persécution. Elle ne prenait plus la nourriture chez son père que les jours où l'occupation lui manquait chez les étrangers. Cette espèce d'expulsion ne contenta pas la marâtre ; elle revenait encore trop souvent dans la maison ; son but était de l'envoyer en Espagne rejoindre ses frères, et de rester unique maîtresse au logis. Mais seule elle n'avait pas assez de puissance ; il fallait associer à ses projets et à sa haine un homme capable de les seconder.

Le sieur Loustal avait été quelque temps vicaire du village de Venasque, à trois lieues de Toulouse. Son nom n'y était prononcé qu'avec horreur ; il en fut chassé pour un scandale accompagné de circonstances infâmes qui ne tiennent ni à la fragilité ni à la faiblesse. Le vicaire n'était ni galant ni tendre ; il était lascif et cruel. Assez adroit pour dérober à ses supérieurs, dans le Comminges, les motifs de son expulsion du diocèse de Toulouse, il parvint à obtenir le bénéfice de Cazaux. Sa conduite dans sa nouvelle paroisse fut la même qu'à Venasque. Combien d'infortunées devinrent victimes de sa lubricité ! C'est le complice que Dominiquette Fontan s'était choisi.

Voilà donc l'archiprêtre placé entre la belle-fille et la

CAUSES CÉLÈBRES.

marâtre, entre celle qu'il avait corrompue, tout le faisait présumer, et celle qu'il convoitait. Il disait à l'une : « Femme » Estinès, vous avez raison ; cette jeune fille peut nous » perdre : vous lui inspirez du dépit et de la jalousie. On » m'a rapporté plusieurs fois certains propos qui nous » compromettent et nous livrent à toutes les médisances » de la paroisse. Elle nous rendrait victimes, vous de » votre mari moi, de mes supérieurs ; il faut l'éloigner à » tout prix. » Il disait à l'autre : « Que je vous plains, » pauvre Catherine ! Quelle folie à votre père de se rema- » rier dans un âge si avancé ! Que lui manquait-il ? Comme » sa maison était tenue et comme elle est négligée ! Qu'a- » vez-vous donc fait à votre belle-mère ? elle voudrait déjà » vous voir en Espagne avec vos frères. Ce n'est pas la » tendresse de votre père qui la tourmente ; elle est bien » sûre de lui depuis qu'elle vous a presque chassée de la » maison en vous forçant de travailler pour vivre. Voulez- » vous savoir la vérité ?... elle vous trouve trop jolie. »

L'archiprêtre répétait souvent ces derniers mots et les accompagnait de quelques familiarités, d'un serrement de main, d'une caresse sur les joues. Catherine y répondait tantôt par la moquerie, tantôt par un froid dédain, tantôt même par des réflexions pleines de force et d'une certaine dignité. Elle les terminait toujours par ces mots destinés à lui rappeler son caractère sacré : « Monsieur le curé, Dieu » nous voit. » Elle rompait l'entretien et prenait légèrement la fuite.

Un jour, elle s'acheminait vers le presbytère avec son panier sous le bras, mieux vêtue et plus gracieuse qu'à

L'ARCHIPRÊTRE.

l'ordinaire. L'archiprêtre était par hasard à sa fenêtre ; il l'aperçoit, s'arrête à la contempler, admire cette démarche vive et légère, cette tournure séduisante. A chaque pas qu'elle fait vers lui, le démon lui souffle par degrés des désirs impurs ; ses yeux brillent d'un feu profane ; une ardente lubricité s'empare de ses sens : ce n'est plus le serviteur de Dieu, c'est un satyre. A peine entend-il le bruit de ses premiers pas franchissant le seuil de sa porte, que du premier étage où il se trouvait, il lui crie : « Catherine, j'ai une lettre pour votre père ; venez la » chercher. » Elle ne soupçonne pas le piège et monte à l'instant.

L'archiprêtre ferme rapidement la porte sur elle, prend la clef, et se dirigeant vers la fenêtre, appelle sa servante pour l'envoyer, sous un prétexte quelconque, chez un paysan à l'extrémité du village. Catherine l'a deviné ; elle se voit prisonnière, redoute une violence, dépose doucement son panier, s'empare d'un couteau placé sur la table et se dispose à vendre cher son honneur. Mais pendant qu'il balbutie à sa servante l'objet de son prétendu message, elle aperçoit une autre petite porte entr'ouverte ; c'était celle qui de la chambre communiquait au grenier par un escalier rapide. Elle s'élance : le curé l'entendit, se mit à sa poursuite ; mais déjà parvenue au grenier, elle en avait refermé la porte, tiré la clef, et à l'aide d'un long morceau de bois posé entre le plancher et la serrure, elle s'était barricadée.

Furieux d'abord de voir sa proie s'échapper si vite du piège où déjà il la croyait captive, le curé éclate en repro-

CAUSES CÉLÈBRES.

ches, en menaces, et se consume en vains efforts pour renverser la barricade. « J'ai un couteau, s'écrie-t-elle ; » si vous entrez, je vous tue. » Bientôt il prend une voix douce, un ton paternel : « Que t'ai-je donc fait, mon » enfant, pour fuir ainsi et te cacher?... redescends, je » vais me retirer. — A la bonne heure, reprit-elle alors » d'une voix que la moindre émotion ne semblait plus » troubler. Quand je vous verrai par la serrure au bas de » l'escalier, et quand vous m'aurez bien juré devant Dieu » de ne pas me toucher, je sortirai. » L'archiprêtre accepte le traité, et en faisant retraite, affecte de donner du retentissement à chacun de ses pas.

Cependant Catherine avait trouvé dans le grenier des cordes qui le traversaient dans tous les sens et servaient à étendre le linge. Elle les enlève, les réunit, les attache à une poutre, et pendant que le curé descend les marches une à une et se prépare, du bas de l'escalier, à renouveler ses promesses, elle se laisse glisser par la fenêtre le long du mur, jusque dans le jardin, en franchit d'un saut la clôture et arrive tremblante à sa maison.

Révélerait-elle cette scène à son père? la raconterait-elle à ses amis? n'y aurait-il pas trop de danger pour elle? Le parti le plus sage lui parut le silence, et l'invariable résolution de ne retourner jamais au presbytère. Elle l'accomplissait, lorsque, pressée par son père, elle refusa avec fermeté la commission dont la belle-mère se chargea.

Les outrages et les persécutions redoublaient pour Catherine. Unis par une haine commune, la marâtre et l'archiprêtre ne se trouvaient pas néanmoins assez forts, et long-

L'ARCHIPRÊTRE.

temps ils agitèrent entre eux le moyen de se donner un aide ou plutôt un complice. Catherine allait parfois chez la nommée Jeanne Minotte se consoler de ses chagrins domestiques, et, chassée du foyer paternel, s'asseoir à celui de cette voisine, qui se rendait souvent à l'église pour ses exercices de dévotion. Un soir, après la confession, le curé l'appelle dans la sacristie et lui dit : « Femme Minotte, je ne » puis vous taire plus longtemps un secret qui intéresse » votre ménage. Vous avez tort de recevoir ainsi presque » tous les jours Catherine Estinès ; votre charité est une » cause de désordre. Vous me devinez?... ce n'est pas » pour vous qu'elle fait des visites si fréquentes ; le village » en parlé déjà : croyez-moi, fermez-lui l'entrée de votre » maison. »

Cet avis perfide trouble la tête et le repos de Jeanne Minotte; elle croit Joseph Soudane, son mari, amoureux de Catherine, et se ligue avec l'archiprêtre et la Fontan. Celle-ci, en confidente rusée, profite des plaintes indiscretes de la voisine pour abuser de la crédulité d'Estinès et l'exaspérer contre sa malheureuse fille. Elle ne se borna plus bientôt à l'accuser de dérèglements, les faits les plus naturels servirent de prétexte à d'infâmes imputations.

Le 25 juillet, jour de la fête du lieu, Dominique Fontan eut une indigestion occasionnée par une espèce de bouillie. Là-dessus elle bâtit une histoire digne de sa méchanceté; elle se plaint à son mari que Catherine avait jeté de l'arsenic dans le chaudron. Quoique tous les gens de la maison, et même quelques convives étrangers, eussent mangé de cette bouillie sans en être incommodés,

CAUSES CÉLÈBRES.

Estinès eut la faiblesse de croire cette fable, dont la santé de Dominiquette démontra le lendemain l'absurdité, mais dont l'atrocité semblait le prélude d'une terrible vengeance. Cette trinité de méchants y préparait par degrés les esprits chacun dans l'ordre de ses ressentiments et de ses inspirations.

La marâtre, qui ne lui pardonnait ni d'être toujours là ni de soupçonner sa liaison adultère, la poursuivait des inventions de sa haine irréconciliable. Elle répandait que Catherine provoquait perpétuellement la colère de son père par l'insolence de ses propos et par la menace de le faire mourir. Jeanne Minotte, agitée d'une fureur jalouse, débitait à tout venant les prétendues infidélités de son mari et les infâmes mensonges employés pour le séduire. L'archiprêtre, le plus dangereux, parce que sa vanité était blessée, jurait chaque jour de la punir de ses mépris humiliants, et ce que les autres exhalaient avec colère, il le faisait circuler avec une sainte adresse, par tous les moyens en son pouvoir.

Lorsque l'opinion du village semble assez façonnée et que l'indignation se soulève déjà de toutes parts, l'archiprêtre juge le moment favorable d'y mettre le comble par une action d'éclat, par un anathème public. Un certain dimanche du mois de novembre 1784, étant au pied de l'autel, prêt à commencer la messe, il appelle à lui les consuls de Cazaux, et après avoir conféré avec eux d'un air mystérieux à la fois et animé, il leur ordonne de mettre dehors Catherine Estinès. Jean Fonder, l'un de ces consuls, fut assez faible pour obéir, et Catherine se vit

L'ARCHIPRÊTRE.

honteusement chassée de l'église, au grand scandale des assistants venus ce jour-là de plusieurs communes voisines.

Plus humiliée que surprise de cet acte de violence de la part d'un prêtre dont elle connaissait l'âme vindicative, Catherine alla se jeter aux genoux de son père, et par ses pleurs, par la vérité, tâcha de l'intéresser à son juste ressentiment. « Je n'ai commis aucune faute, Dieu m'en » est témoin; le curé m'a chassée parce que je n'ai pas » voulu lui céder. — Assez, misérable, s'écria le père; » tu mens; va-t'en causer avec Soudane! » et il la repoussa durement. Il fallut dévorer cet affront, ne plus compter désormais que sur son innocence, et affermir son courage contre toutes les chances d'un avenir menaçant.

Barthélemi Estinès était sujet à de fréquentes douleurs d'entrailles occasionnées par l'usage immodéré du vin et des liqueurs fortes. Un jour qu'il était pour affaires dans la ville de Monrejeau, on l'entendit se plaindre et dire : « Je me trouve incommodé; je sens un si grand feu dans » les entrailles, que je crains de mourir avant d'arriver » chez moi. » Il y arriva cependant, mais dans un état déplorable, et se mit au lit pour n'en plus sortir. Sa maladie dura cinq ou six jours, pendant lesquels il fut exclusivement servi par sa femme, qui ne voulut pas que Catherine Estinès donnât ses soins au malade, malgré ses vives instances; le soir seulement, au retour du travail, il lui était permis d'approcher du lit de son père.

Il était nuit; sept heures venaient de sonner. La Fontan présenta un bouillon à son mari; à peine l'eut-il bu, qu'elle envoya chercher le barbier d'un village voisin, ap-

CAUSES CÉLÈBRES.

pelé Mounic, avec prière d'apporter avec lui du contre-poison. Ce Mounic, le plus ignorant et le plus imbécile de tous les hommes, accueille avidement mille contes absurdes au sujet du poison trouvé, disait-elle, dans le pot de la viande. Sur la foi de cette déclaration mensongère, il fait prendre du lait et de la thériaque au moribond.

En même temps l'archiprêtre et sa complice se rapprochaient du lit et répétaient assez distinctement pour être entendus : « Pauvre Barthélemi, il était si fort ! sans » quelque drogue jetée à dessein dans le bouillon, il aurait vécu longtemps encore. Misérable Catherine ! une » fille empoisonner son père ! qui l'aurait cru ? » Et la Fontan se lamentait, et le curé levait les mains au ciel ; ils s'efforçaient de lui inspirer l'idée du crime, de lui arracher quelque plainte, quelque parole accusatrice, de lui suggérer une sorte de testament parricide.

La mort, qui approchait, trompa leurs efforts et leurs espérances. Rien ne retentissait plus à l'oreille du mourant ; sa dernière pensée était pour le vin, cause réelle de sa maladie ; ses dernières paroles furent une invitation de boire. « Voulez-vous un verre de vin ? dit-il d'une voix » expirante à l'archiprêtre. — Donnez, » répondit celui-ci. Le malade fit un signe de tête et rendit l'âme.

Dans la nuit, le curé Lourtal dépêche à Monrejean le nommé Pébenque, consul du lieu, avec une lettre pour M^e Lagus, son ami intime, fils du substitut du siège royal de Rivière et substitut lui-même en survivance, afin de lui dénoncer que Barthélemi Estinès venait de mourir empoisonné. Le messenger, suivant l'ordre donné, remplit

L'ARCHIPRÊTRE.

sa mission avec le plus grand mystère. M^e Lagus se garda bien de faire part de sa lettre au juge de Rivière ; il trouva plus simple de prendre sa place ; et quoique le juge, M^e Barre, ne fût ni malade ni absent, il se fit requérir par son propre père de faire une descente à Cazaux. Ainsi M^e Lagus père, substitut, requit M^e Lagus fils de se transporter ; les choses se passaient en famille.

Tous les deux, accompagnés du greffier Pourthé, partent le 22 de Monrejean, arrivent à Cazaux le 23 et trouvent le cadavre dans le lit. Leur première opération est de mander le barbier Mounic et un autre barbier de même force qu'ils qualifient de chirurgiens, et auxquels ils enjoignent de procéder à l'ouverture du cadavre. Ouverture, examen, appréciation, tout fut l'affaire d'un clin d'œil. De la chambre ils se rendent au jardin, où le greffier Pourthé, assis sur une pierre, écrit sur ses genoux leur rapport et déposition, ou plutôt, profitant de l'ignorance des deux fraters, forme à son gré un corps de délit et le couche dans son procès-verbal, à la rédaction duquel le juge Lagus n'assiste même pas. Le pillage de la maison lui importe plus que les dires des experts ; il fait main-basse sur tous les objets à sa convenance, laissant au greffier le soin de rédiger dans le jardin le bavardage des chirurgiens de sa façon.

Ceux-ci déclarèrent le poumon calciné, un grand engorgement de foie, donc la mort par un poison corrosif ; cette déclaration fut appuyée de celle de deux témoins d'office, aussi peu instruits du fait que les prétendus chirurgiens de leur art, et sur cette information légère, pas-

CAUSES CÉLÈBRES.

sionnée, imparfaite, Catherine fut décrétée de prise de corps. Des cavaliers, ayant à leur tête l'archiprêtre de Cazaux, vinrent l'arrêter. Il aurait pu s'épargner cette honte. Tranquillement assise devant sa porte, elle ne les eut pas plus tôt aperçus, qu'elle alla à leur rencontre et leur dit avec une fermeté qui ne s'est jamais démentie : « Si » c'est moi que vous cherchez, me voici. »

Certes, il n'avait tenu qu'à Catherine de prendre la fuite; cinq jours s'étaient écoulés entre la visite des officiers de Rivière et le décret. Dans cet intervalle ses amis et ses ennemis n'avaient rien épargné pour l'effrayer; mais, inébranlable, elle resta dans la maison paternelle jusqu'au moment où l'on vint la saisir pour la conduire à la prison de Saint-Gaudens. Du 28 janvier au 10 mars suivant la justice demeura inactive; mais le substitut Lagus continuait son pillage, faisait vendre les effets, en gardait le produit. L'archiprêtre cherchait partout des témoins, ou plutôt, craignant de se compromettre, mettait à la tête des recruteurs le consul Cornuet, son protégé. Cet homme n'y entendait pas finesse, et croyant gagner le ciel en suivant les ordres de son pasteur, faisait les choses sans le moindre mystère; il battait la caisse à la porte des églises, et annonçait hautement qu'il fallait surtout assigner ceux qui voulaient du mal à Catherine.

Ainsi la marâtre et la Minotte, ces deux mégères acharnées, furent entendues avec une partialité qui révolte, la procédure rédigée avec une précipitation qui fait frémir, et par qui? Bertrand Lagus, d'abord juge de l'affaire, ensuite partie publique, assignant les témoins, donnant des

L'ARCHIPRÊTRE.

conclusions, assistant à tous les récolements, se mêlant aux débats entre l'accusée et ceux qui venaient exprès pour la charger, enfin cumulant tous les offices et insinuant toutes les méchancetés; et cela si rapidement, que les signatures furent oubliées sur plusieurs pièces importantes. Tels furent les éléments irréguliers, mensongers, criminels, sur lesquels le juge de Rivière ne trembla pas d'asseoir la sentence définitive, laquelle, le 25 mai 1785, « condamne Catherine Estinès à avoir le poing coupé et » à être brûlée vivante, ses cendres jetées au vent. »

Un cri général d'indignation s'éleva contre cette effroyable sentence: déconcertés par l'espèce de soulèvement excité dans le pays, les officiers de Rivière n'osaient plus se montrer. Bientôt les moteurs tant publics que secrets de ce jugement sanguinaire s'effrayèrent de l'appel interjeté, et ne virent pour eux d'autre ressource que la fuite de leur victime. Déjà ils avaient essayé sur elle cette terreur dont ils étaient frappés; ils lui avaient fait donner avec instance et les conseils et les moyens d'une évasion. Au moment où ils sentirent que leurs iniquités allaient tomber sous la justice de la cour, ils redoublèrent d'efforts. Les gardiens ne la surveillaient plus, lui adressaient des signes d'intelligence, et le principal auteur de sa captivité, M^e Lagus, alla jusqu'à reprocher avec humeur à un des huissiers de ne l'avoir pas encore fait évader.

Catherine Estinès, seule et dans les fers, était déjà plus forte avec son innocence et sa fermeté que ses persécuteurs avec les calculs de leur iniquité et l'appareil de leur pouvoir. Que de fois, lorsque ses amis la pres-

CAUSES CÉLÈBRES.

saient de se dérober à un supplice inévitable, n'a-t-on pas entendu ces réponses qui témoignaient d'une noble sécurité et d'une rare élévation de l'âme : « Pourquoi » me traiterais-je comme coupable quand ma conscience » ne me reproche rien ? Au-dessus des juges qui m'ont » condamnée, n'en reste-t-il pas pour les condamner à leur » tour ? Moi ! avoir empoisonné mon père ! fuir accablée » de ce soupçon ! j'en mourrais de honte. J'aime mieux » périr injustement entre leurs mains. Moi parricide ! Ah » si j'avais été capable de donner du poison à quelqu'un, » mon choix n'était pas douteux ; mon père m'aimait, et » ma marâtre me persécutait sans cesse. » Voilà les raisons simples et concluantes qu'elle opposait à des instances réitérées.

Plus elle se montrait inébranlable, plus ses ennemis devenaient tremblants. Le sentiment du danger commençait à porter le désordre dans leurs idées : de la froide combinaison du crime, ils en vinrent à une recherche exaltée de tous les moyens possibles. Le délire les égara au point de songer à un extrait infidèle de la procédure. La famille Lagus se chargea seule de tromper la religion des juges souverains. Le père et deux de ses fils se changèrent en greffiers ; et à leur fantaisie, sans la participation du greffier en titre, qui se contenta de le collationner, fabriquèrent un faux.

L'infamante manœuvre consommée, la prisonnière fut conduite à Toulouse, et toujours avec la facilité de s'échapper si elle en avait eu l'intention. Le courage dont elle avait déjà donné tant de preuves dans les prisons de

L'ARCHIPRÊTRE.

Saint-Gaudens ne l'abandonna pas dans celles de la cour. Le rapport de la maréchaussée jeta de l'intérêt sur son sort ; le commissaire des prisons voulut s'assurer par lui-même de la vérité des récits faits sur cette fille extraordinaire. Son air modeste et tranquille, la sérénité de son visage, le ton de franchise de ses réponses, tout en elle le frappa de surprise et lui inspira une douce commisération, tant l'innocence a un langage que le crime contrefait bien quelques jours, mais qu'il ne peut soutenir longtemps.

Bientôt la magistrature entière reconnut que l'affaire méritait le plus sérieux examen. Il se répandait à Toulouse un bruit sourd sur la machination des Lagus, sur les altérations dans l'original de la procédure. Catherine, par une requête, demanda la descente d'un commissaire, elle souffrait des objections ; un jeune conseiller, M. de Rigaud, offrit de la faire à ses frais. D'autres magistrats avec lui rivalisèrent de justice, d'humanité, de bienfaisance.

Un réquisitoire de M. l'avocat général de Resseguier autorisa la descente du généreux commissaire, M. de Rigaud. La comparaison de l'extrait et de l'original de la procédure lui découvrit des horreurs : presque à chaque ligne, des différences, des altérations, des additions, des faussetés ; preuve terrible du danger que couraient la vie et l'honneur des sujets du roi par la confiance accordée aux juges inférieurs. Aussi, bientôt, arrêt de la cour qui ordonne que les deux Lagus seraient pris et saisis au corps. Ils se hâtent de fuir, et la marâtre les suit de

CAUSES CÉLÈBRES.

près, avant que la procédure ne démasque son infamie.

Cependant Catherine, non satisfaite de voir sa justification s'avancer à chaque pas de l'instruction, poursuivait à son tour ses ardents persécuteurs, et par un éloquent organe, s'écriait : « Quelle réparation pourra jamais être » proportionnée à tant de pertes, de maux, de périls, de » vexations, d'humiliations de tout genre auxquelles j'ai » été en butte? Je ne parle point du pillage de ma mai- » son, de la vente frauduleuse des effets de mon père, de » la soustraction de l'argent et des billets; ce sont là mes » moindres titres à un dédommagement. Mais qui osera » mettre un prix aux tortures de mon cœur, aux angoisses » douloureuses de mon âme depuis le moment où, donnée » en spectacle à mon pays comme un monstre, je fus » traînée de prison en prison avec le cortège d'ignominie » réservé aux plus grands criminels? Si je n'ai pas trem- » blé pour ma vie, je n'ai pas moins senti l'horreur de » ma situation. L'atteinte portée à ma santé, en abré- » geant mes jours, ne m'en promet que de tristes; est- » elle appréciable par de l'argent?

» Serai-je blâmée de quelques vœux pour la punition » de la cabale de Cazaux? Ma marâtre et ses complices » Lagus se sont fait justice en s'expatriant; mais l'ar- » chiprêtre, l'infâme jouira-t-il tranquillement dans ses » foyers du plaisir si doux pour lui d'avoir causé tant de » maux sans se compromettre? en sera-t-il quitte pour l'op- » probre d'une dénonciation? Serai-je condamnée à vivre » encore sous la garde d'un pareil pasteur, à voir perpé- » tuellement devant mes yeux l'odieux artisan de mon

L'ARCHIPRÊTRE.

» infortune? Il m'a dénoncée comme une fille parricide, » je le dénonce comme un monstre de barbarie et d'im- » pudicité. Ah! si l'on commençait seulement une en- » quête sur les désordres de sa vie, il fuirait lâchement » et irait rejoindre ma marâtre et ses amis Lagus. »

Cette protestation de l'innocence ne fut pas entendue comme elle devait l'être : l'instruction n'avait enveloppé que les Lagus et le greffier. Arrêt du parlement de Toulouse, du 20 mars 1787, lequel condamne Lagus père et fils aîné, contumaces, « à servir sur les galères en » qualité de forçats pendant dix années, iceux préalable- » ment flétris par l'exécuteur de la haute justice, avec » un fer ardent, des trois lettres G. A. L., sur l'épaule » droite, etc., et le greffier Pourthé au bannissement. » Mais l'archiprêtre, paisible dans sa cure, n'y subissait pas même les premières atteintes du remords, et étalait audacieusement dans les promenades et dans la chaire toute la liberté d'un front innocent, faisant douter à ses paroissiens indignés de la justice de Dieu, comme il semblait avoir intimidé et fait reculer celle des hommes.

Bientôt de terribles et diverses destinées se chargèrent pour chacun des grands coupables d'absoudre celui qu'on est si prompt à accuser de toutes les impunités. Catherine Estinès, proclamée innocente, quitta les prisons de Toulouse, emportant l'estime et l'admiration des magistrats. Ses parents, quelques amis, un assez grand nombre de notables du village, l'attendaient à Monrejean. Son retour à Cazaux fut un triomphe. Des murmures d'abord, puis des clameurs, commencèrent à s'élever contre l'archi-

CAUSES CÉLÈBRES.

prêtre. Il n'osait plus franchir le seuil de sa maison ; sous prétexte de maladie, il ne se rendait plus à l'église. Un jour il s'élança tout à coup par une des fenêtres du rez-de-chaussée, traversa son jardin, franchit le mur de clôture et prit sa course à travers la campagne. Sa servante donna l'éveil ; quelques habitants le suivirent et l'aperçurent qui pénétrait dans une grotte de la montagne.

Ils appelèrent le fugitif à grands cris ; il ne répondit pas. On se procura des torches, et après avoir fait une vingtaine de pas on découvrit Loustal adossé à un rocher, les yeux hagards, les vêtements déchirés et presque à demi nu. Il était armé d'un couteau, et menaçait d'en percer le premier qui l'approcherait ; personne n'était assez téméraire pour braver les menaces de ce furieux. Pendant qu'on délibérait sur le moyen de s'en saisir, cette exaltation frénétique se calma tout à coup, son bras immobile retomba à ses côtés et laissa échapper le couteau ; on l'entoura, on s'empara de lui ; il pleurait comme un enfant ; sa raison était égarée. Durant le trajet, sa bouche agitée de mouvements convulsifs murmurait quelques paroles inarticulées, mais qui semblaient une sorte de prière. On entendit enfin assez distinctement *Sancta Catharina*, qu'il ne cessa depuis de répéter avec une ferveur ardente et des signes d'effroi. Ainsi, dans ce cerveau en délire, le sacré se confondait avec le profane, et à l'abatement de sa personne, comme à l'idée fixe de sa supplication, on put croire que sa peine avait commencé par l'implacable cri de sa conscience et par le remords passé à l'état de monomanie. Sa vie se prolongea ainsi

L'ARCHIPRÊTRE.

pendant plusieurs années, sans aucun intervalle lucide, et sans qu'il interrompît sa triste litanie. Vers la fin de son agonie, sa maigreur eût inspiré de la pitié à Catherine elle-même ; et en mourant, ce nom, devenu son supplice, fut le dernier mot que sa bouche murmurait.

Les Lagus père et fils avaient dirigé leur fuite à travers la vallée d'Aure. Arrivés à ce sentier étroit qui conduit en Espagne et borde le précipice au pied duquel coule le Rieumajou, le père sentit ses forces l'abandonner et il s'assit. La nuit s'approchait, et s'ils ne se hâtaient pas, ils ne pouvaient atteindre de jour l'hôpital au haut de la montagne. Le père dit alors à son fils : « Je n'ai plus la force de te » suivre, je vais mourir ; un feu brûlant me dévore les en- » trailles et la poitrine. Par pitié, mon fils, mets fin à » mes tourments ; achève-moi, aide-moi à me traîner » jusqu'au bord du précipice, que je m'y jette ; au moins » je ne serai pas reconnu ; fais-moi rouler et fuis. » Le fils entendit ces mots avec horreur, ses cheveux se dressèrent sur sa tête. Dans cet instant suprême il demeura quelques instants immobile ; son père l'était déjà devenu pour toujours.

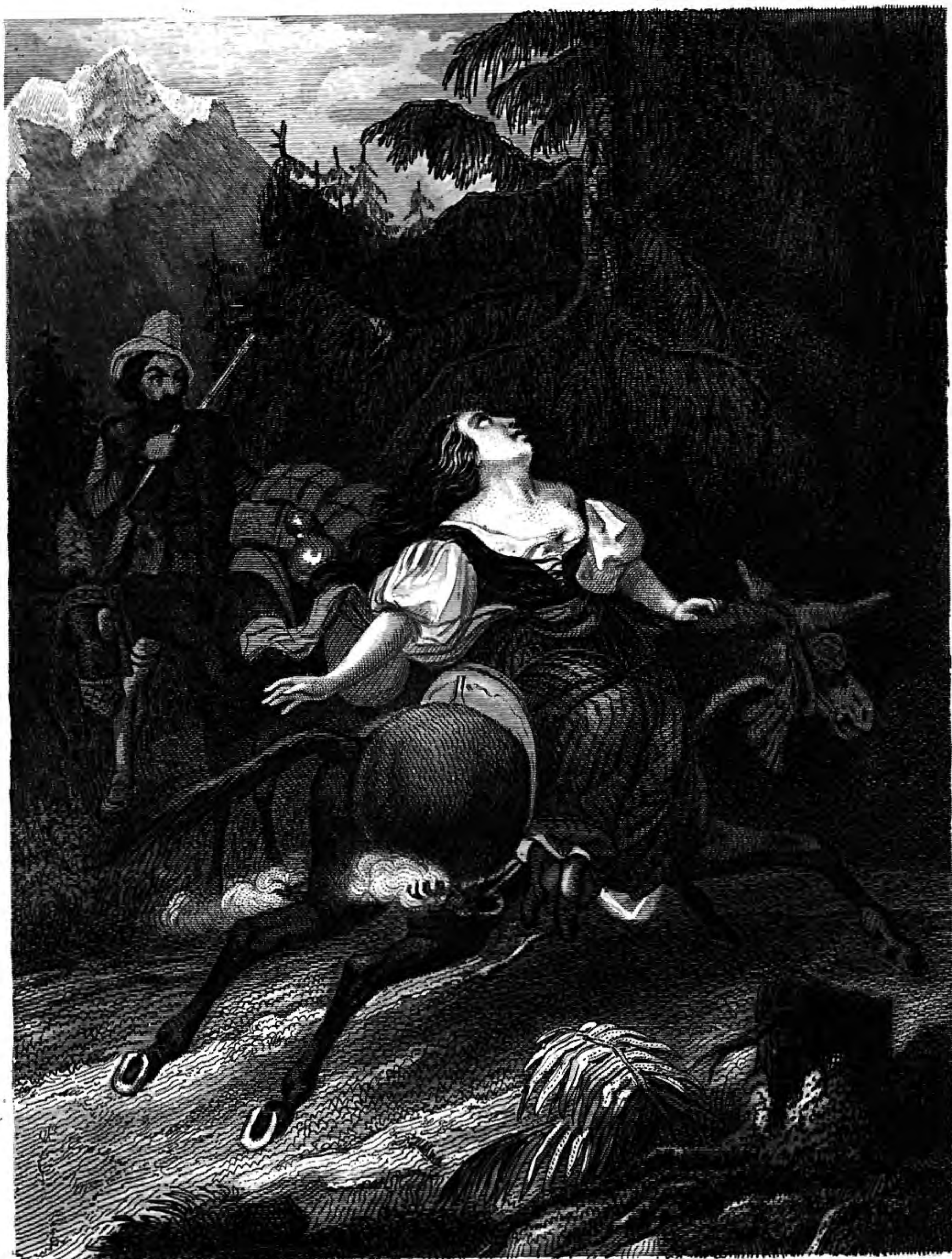
L'instinct de la conservation rendit bientôt Lagus fils à lui-même. Il se baissa sur ce corps inanimé, s'assura qu'il n'avait plus un souffle de vie, et l'ayant traîné jusqu'au bord de l'étroit sentier, lui donna une légère impulsion, le cadavre roula dans l'abîme, et lui s'éloigna à grands pas. Il arriva bien avant dans la nuit à la frontière ; de là, après quelque repos, il poursuivit sa route jusqu'à l'Aïnza, une des petites villes d'Espagne la plus rapprochée. La

CAUSES CÉLÈBRES.

marâtre, qui avait songé la première à éviter les poursuites de la justice, l'y attendait. Il l'engagea à entrer plus avant dans le royaume; mais elle refusa et le laissa partir seul; déjà la misère, le dérèglement, l'avaient jetée dans les bras d'un contrebandier de laine nommé Zubrano.

La veuve d'Estinès mena pendant deux années encore la vie rude et aventureuse de celui auquel elle avait lié son sort; il devait être des plus tragiques. Par intervalles quelques habitants de Cazaux traversaient la frontière pour leur petit négoce, et se livraient même à la contrebande. Elle se fit connaître à eux, et ne semblait pas avoir perdu tout espoir de retour dans la patrie; mais, projet décevant! on apprit un jour sa mort, et la renommée en rapporta certaines circonstances terribles.

Jeune encore et assez jolie, elle avait attiré les regards d'un commerçant de l'Aïnza. Ils s'étaient donné rendez-vous le jour précisément d'une expédition du contrebandier, qu'elle avait coutume d'accompagner. Elle feignit quelque maladie, se mit au lit, et affectant le frissonnement de la fièvre, demanda à rester cette fois. Zubrano, le contrebandier, partit seul; mais à l'entrée de la nuit le soupçon, la jalousie vinrent l'agiter. Cette indisposition était survenue tout à coup, il avait négligé de s'assurer si c'était bien la fièvre qui la tourmentait. Il revient sur ses pas, frappe à sa porte, personne ne répond; une voisine parut à la fenêtre et dit qu'elle avait entendu ouvrir et fermer la porte de sa maison. Zubrano en fureur voit déjà un étranger dans son lit. Il enfonce la porte et se précipite. Obscurité complète et silence; il va droit à la



Bourdol Del

Géraud Sculp

L'ARCHIPRÊTRE.

Paris, Imp. Drouart, r. du Fouarre, n.

Nouvelles nouvelles et secrets
ou
l'histoire du Crime

L'ARCHIPRÊTRE.

couche et la trouve vide. Où chercher sa maîtresse? Il sort, rappelle sa voisine, il lui fait promettre de se faire, et repart.

Une semaine entière s'était écoulée. Zabran, revenu en plein jour, avait montré à sa femme le même plaisir de la revoir, la même confiance. Il devait bientôt transporter de la laine, et d'avance l'engagea à faire ses préparatifs. Après une journée de marche, lorsqu'ils étaient parvenus à cette forêt vierge et séculaire qui de ce côté couronne la limite entre la France et l'Espagne, il descendit et alluma du feu, détacha le petit ballot fixé à la croupe du mulet qu'elle montait, en l'invitant à ne pas descendre encore. Alors il paraît lui avoir donné un coup de poignard dans le côté, l'avoir liée sur le mulet avec des cordes, et après avoir suspendu deux ou trois tisons ardents autour du bât de l'animal, l'avoir lancé à travers la forêt. Quelques jours après, le cadavre et le mulet furent retrouvés à vingt pas du chemin par des voyageurs de Cazaux : l'un et l'autre étaient déchirés et à demi consumés. Les voyageurs s'éloignèrent, et plus tard donnèrent dans le pays de la célébrité à ce supplice nouveau d'une marâtre dénaturée.

Ainsi fut vengée Catherine Estinès ; la folie, l'épuisement et le poignard anéantirent cette trinité coupable conjurée contre son innocence. Lagus fils ne survécut, sans doute, à ses complices que pour subir par le remords une peine plus longue et plus cruelle que la leur.



Beurdel. 174

Carrière. 175

L'ARCHIPRÊTRE.

Paris chez les Éditions de la Librairie

Paris chez les Éditions de la Librairie

Paris chez les Éditions de la Librairie

L'ARCHIPRÊTRE.

couche et la trouve vide. Où chercher sa maîtresse? Il sort, rappelle sa voisine, il lui fait promettre de se taire, et repart.

Une semaine entière s'était écoulée. Zubrano, revenu en plein jour, avait montré à sa femme le même plaisir de la revoir, la même confiance. Il devait bientôt transporter de la laine, et d'avance l'engagea à faire ses préparatifs. Après une journée de marche, lorsqu'ils étaient parvenus à cette forêt vierge et séculaire qui de ce côté couronne la limite entre la France et l'Espagne, il descendit et alluma du feu, détacha le petit ballot fixé à la croupe du mulet qu'elle montait, en l'invitant à ne pas descendre encore. Alors il paraîtrait lui avoir donné un coup de poignard dans le côté, l'avoir liée sur le mulet avec des cordes, et après avoir suspendu deux ou trois tisons ardents autour du bât de l'animal, l'avoir lancé à travers la forêt. Quelques jours plus tard, la femme et le mulet furent retrouvés à vingt pas du chemin par des voyageurs de Cazaux : l'un et l'autre étaient déchirés et à demi consumés. Les voyageurs s'éloignèrent, et plus tard donnèrent dans le pays de la célébrité à ce supplice nouveau d'une marâtre dénaturée.

Ainsi fut vengée Catherine Estinès ; la folie, l'épuisement et le poignard anéantirent cette trinité coupable conjurée contre son innocence. Lagus fils ne survécut, sans doute, à ses complices que pour subir par le remords une peine plus longue et plus cruelle que la leur.

LE SORCIER.

Le curé de la paroisse des Accoules, à Marseille, reçut au mois de février de l'année 1600, un petit cahier in-seize de six feuillets écrits, au bas de chacun desquels se trouvaient deux vers français. L'ouvrage contenait quarante caractères ou chiffres, renfermant les mystères de la magie. C'était le legs qu'en mourant venait de lui faire un vieil oncle, avec la recommandation expresse de le méditer comme très-curieux. Le curé, au premier moment, le considéra avec beaucoup d'attention, puis le plaça dans sa bibliothèque, et durant cinq années ne daigna plus le regarder. Un jour, recherchant parmi ses livres les épîtres de Cicéron, pour les donner à un écolier, son favori, le cahier lui tomba sous la main, et il le lut.

A cette lecture, surtout à celle des vers français, le diable, (le curé l'a depuis ainsi déclaré,) le diable se présenta à lui, et lui dit : « Je suis Lucifer ! » Il avait un habit commun, sans épée, mais l'air distingué d'un homme de condition, ou, mieux encore, d'un financier ; ses che-

LE SORCIER.

veux et sa barbe étaient châtains, son visage fort blanc. La frayeur s'empara de ses sens ; mais comme il reconnut avoir affaire à un bon diable, ses esprits lui revinrent peu à peu. « Que veux-tu de moi ? demanda Lucifer ; je » remplirai tes désirs. A ton tour, que me donneras-tu ? » — Que veux-tu que je te donne ? répondit le curé. — » Tu me rapporteras toutes tes bonnes œuvres, répliqua » Lucifer. » A la réserve des sacrements, le curé destina sur-le-champ au malin esprit toutes ses bonnes œuvres, et en signa la promesse de son sang, voulant bien prendre ses précautions pour son premier traité avec le diable.

Au même instant, il lui vint à la pensée de satisfaire deux passions par l'organe de son nouveau protecteur : la première, d'être en grande réputation de sagesse, et particulièrement parmi les personnes honnêtes ; la seconde, de jouir, au gré de ses désirs, des femmes et des filles qui les exciteraient. Le diable, auquel il fit part de ce double vœu, lui jura, en diable d'honneur, de les accomplir, et lui en fit même son billet, dans lequel il expliqua que par la vertu de son souffle il inspirerait de l'amour aux femmes qui lui plairaient.

Ce curé était fils d'un certain Memet Gaufridy, berger du village de Beauveser, auprès des montagnes de Grasse, en Provence. Il y passa son enfance. Étant tombé, à l'âge de sept ans, d'un endroit fort élevé sans se faire aucun mal, on dit que le diable l'avait soutenu et porté à terre. A l'âge de dix ans, il quitta son père, et alla demeurer deux années chez le curé de Pourières, son oncle, qui, le destinant à l'état ecclésiastique, lui donna quelque teinture

CAUSES CÉLÈBRES.

de latinité. Ensuite il passa quatre ans à Arles pour continuer ses études, deux à Marseille pour faire sa rhétorique, et se fit ordonner prêtre sans avoir appris la théologie. Il était enjoué, aimait la bonne chère, et animait les repas des vives saillies d'une gaieté naturelle.

Muni du rare secret de soumettre au gré de son souffle la vertu la plus farouche, Dieu sait comme Gaufridy soufflait. Il n'était pas nécessaire d'ailleurs, s'il faut l'en croire, que ce fût de trop près. Avec une assez faible respiration, à certaine distance, la vertu chancelait; en la redoublant, elle succombait. Il avait accès facile dans la maison d'un gentilhomme, le sieur de Mandols de la Palue, qui avait trois filles d'une grande beauté, chacune distinguée par différents charmes, élevées dans la science du monde, qu'elles savaient allier à la dévotion. Madeleine, l'une d'entre elles, âgée à peine de douze ans, lui parut la plus digne de l'expérience du souffle.

Il lui souffla donc d'abord de le choisir pour son confesseur et directeur, et, à la faveur de ce titre, il eut de grandes privautés avec elle. Il lui donna un *Agnus-Dei* enchanté, assure-t-on, qu'elle portait toujours. La mélancolie fut le premier symptôme de la puissance extraordinaire de Gaufridy : on ne la reconnaissait plus; les médecins ignoraient absolument son mal. Le jour même du présent de l'*Agnus-Dei*, elle visita avec sa mère une bastille auprès de Marseille. Gaufridy vint l'y rejoindre, et dans une allée solitaire du jardin, lui persuada que les pères spirituels avaient le pouvoir de disposer de leurs filles spirituelles : il lui demanda si elle ne consentait

LE SORCIER.

pas à ce qu'il la vouât à qui bon lui semblerait; elle n'eut garde de refuser, et il la donna au démon. Elle était mineure, objectera-t-on, le consentement n'était pas valable; mais le diable n'y regarde pas de si près.

Elle continua quelque temps encore d'habiter la maison de son père et de se confesser au curé; bientôt elle eut envie d'entrer au couvent des Ursulines, et fut mise en pension dans une maison de cet ordre, à Aix, comme pour y faire un noviciat. Elle y passa trois années avec une grande satisfaction d'esprit, excepté les mercredis et les vendredis, où elle était tourmentée d'une mélancolie noire, qui la rendait insupportable aux pensionnaires et à elle-même.

Durant le cours de ces trois années, Gaufridy la vit deux fois, et la dernière seulement lui adressa des paroles pleines de tendresse. Il voulut lui parler de l'ennui du couvent, elle se montra fort contente. Depuis, il lui fit plusieurs visites. « Vous seriez bien surprise, lui dit-il un jour, » si avant deux mois je vous faisais aller à Marseille. » Et il l'invita à commencer avec lui une correspondance. Peu de temps après, elle en reçut une lettre où il s'exprime en ces termes : « L'amour que je vous porte est si grand, je » vous prie de le croire, que je désire que mon cœur soit » entrelacé et anéanti dans le vôtre. » Après ces paroles, il y avait deux cœurs entrelacés, et deux flèches croisées avec ces mots : « Ma très-chère amie, voilà comme je désire » que votre cœur soit avec le mien, et le mien avec le » vôtre. »

La demoiselle de Mandols présenta cette lettre à la supérieure, qui n'y vit que des caractères où étaient des

CAUSES CÉLÈBRES.

chiffres brouillés et effacés : elle avait seule le pouvoir de les lire. C'est dans ce temps-là qu'elle sentit croître son amour pour Gaufridy. Une fièvre assez forte la contraignit de changer d'air et de retourner chez son père. Pendant un séjour de trois ou quatre mois, elle s'efforça de combattre un penchant dont la vivacité la tourmentait. Elle prit sur elle de ne plus écouter Gaufridy ; elle alla jusqu'à lui faire essuyer des mépris ; mais lui, disait : « Elle guérira quand je voudrai. » Alors il lui offrit une pêche dont il mangea avec elle. C'était un charme, qui lui inspira tant d'amour, que sa fierté s'adoucit, et qu'elle souffrit certaines familiarités. Après la pêche, il offrit une noix, charme encore plus fort, dont rien n'égalait la dureté. Elle eut beau la jeter au feu, la noix était incombustible, et disparut tout-à-coup. On remarquera cependant qu'il était forcé de se mettre sans cesse en frais de nouveaux sortilèges, malgré la vertu de son souffle.

Gaufridy engagea de plus Madeleine à faire au diable une cédule dont le style importe assez peu, mais dont les stipulations étaient vraiment diaboliques. Elle les signa de son propre sang, qu'il lui tira du quatrième doigt à l'aide d'un poinçon fort délié. Depuis il lui fit faire sept ou huit cédules toutes dans le même but. Après tant d'engagements authentiques, elle devait se livrer à lui sans réserve. La mère semblait bien vouloir mettre quelque obstacle à ses desseins ; il souffla sur elle, et d'un dragon de vertu en fit un vrai mouton, à ce point qu'elle finit par conduire sa fille dans sa chambre. Le sorcier profita de l'occasion. Plus il soufflait sur elle, plus elle était éprise d'amour.

LE SORCIER.

Elle faisait toutes les avances. Elle était si excitée, si transportée de ce souffle, qu'elle ne pouvait plus supporter la violence de sa passion. Elle venait le chercher partout, jusqu'à l'église : elle l'eût enfermé dans la maison de son père.

Sous le nom d'un gentilhomme, sans preuves de noblesse cependant, Gaufridy lui donna un écuyer qui la suivait. C'était un diable familier à sa disposition. Il gênait parfois mademoiselle de Mandols ; mais elle ne pouvait plus s'en dédire, et il lui fit trouver bon de la transporter sur une montagne auprès de Marseille. Dès qu'elle se vit en l'air, elle eut grand' peur, a-t-elle rapporté ; la malice de son écuyer l'inquiétait et pouvait amener une chute périlleuse. Par bonheur, le trajet fut prompt. Il la déposa saine et sauve sur la montagne, où elle trouva rassemblés des gens de toutes les nations. C'était le sabbat. Elle y vit Gaufridy révérend de tous, comme prince des magiciens, lieutenant de Lucifer ; Belzébuth était assis à ses côtés ; les autres sorciers baisaient ses pieds. Le détail des abominations et des impiétés qui, selon elle, s'y commettaient, souillerait ce récit. Gaufridy la fit marquer à la tête, vis-à-vis du cœur, et à plusieurs autres parties de son corps. Ces signes de la possession du diable s'effaçaient bien, mais revenaient ensuite pour attester le serment prêté d'être son bon et fidèle serviteur.

Quelque pouvoir qu'exerçât ce souffle privilégié de séduction, Gaufridy ne semblait pas s'en prévaloir beaucoup. Son grand plaisir, il l'a avoué, n'était pas tant d'abuser les femmes que de les réduire à l'état qui prouvait son em-

CAUSES CÉLÈBRES.

pire. Quand la prude la plus sauvage était devenue coquette apprivoisée, le spectacle lui suffisait. A l'exception de la Corbie, femme de François Perrin, aubergiste de Marseille, et de deux ou trois autres qu'il a nommées, il se souciait peu de régner en maître, et de pousser jusqu'à l'extrême les conséquences de sa domination. Il cherchait plus à satisfaire sa vanité que ses désirs, et dédaignant même de répondre à ceux de la femme Perrin, dont l'amour a poursuivait nuit et jour et la tourmentait comme un lutin. Elle voulait sans cesse aller à l'église, laissait son mari avant l'aurore, de crainte de manquer matines. Gaufridy aurait dû modérer la dose de son souffle; sans doute il n'en avait pas le pouvoir, et la pauvre possédée avait des accès qui tenaient de la rage. Elle éprouvait des palpitations diaboliques, ou plutôt sympathiques, qui la faisaient s'écrier : « Gaufridy passe dans la rue ! » Elle courait à la fenêtre, et l'apercevait ou croyait l'apercevoir.

Gaufridy souffla bien aussi sur la nommée Bouchette, de Marseille, et sur une femme Pintade, qui faisait auprès de lui les fonctions de servante; mais sa maîtresse favorite était Madeleine de Mandols. Il jouit avec elle, au gré de ses désirs, de tous ses privilèges de magicien, pendant six années, durée de son règne, en s'efforçant néanmoins de sauver un peu les apparences. Mais, avec le temps, il eut à bon droit le renom d'insigne magicien. Lucifer, qui lui avait promis la réputation d'homme de bien, se lassa de tenir parole; les extravagances de la demoiselle de Mandols et de la femme Perrin, subjuguées par les charmes de ce diabolique conquérant, la défaite de quelques autres,

LE SORCIER.

éprises malgré elles de son mérite, lui firent la réputation d'enchanteur.

Le père Michaélis, jacobin, inquisiteur, exorcisa solennellement la demoiselle de Mandols, qu'il avait trouvée à la Sainte-Baume. Elle ne savait pas le latin, et répondit en français à toutes les questions latines; elle tremblait de tous ses membres; quand on lui mettait la main sur la tête, on sentait au-dedans les mouvements d'une infinité d'insectes. Au moment où elle allait renoncer au diable, celui-ci la prenait par le gosier. Elle nomma tous les ordres des anges et vingt-quatre malins esprits. Le dernier, le démon de l'impureté, qui la possédait encore, s'appelait Asmodée; il déclara hautement qu'il ne sortirait pas de son corps que Gaufridy ne fût ou converti, ou mort, ou arrêté en justice. La justice, en effet, à ces dernières paroles consignées sur le procès-verbal de l'inquisiteur, prêta son attention et sentit sa curiosité excitée. Le parlement de Provence voulut connaître à fond cette affaire. L'information commença.

Le 21 février 1611, on interrogea la demoiselle de Mandols, qui fit de la magie de Louis Gaufridy et de son ensorcellement une histoire telle, qu'elle dit au commissaire ce qu'elle savait et ce qu'elle ne savait pas. Elle joua le rôle d'une possédée, renversa ses bras et ses mains, raccourcit ses doigts en forme de croix, fit de son corps toutes sortes de contorsions, prit même des postures très-indécentes, pendant lesquelles elle répétait : « C'est maintenant qu'il est homme de bien, et qu'il mérite des autels. » Elle avoua toutes ses libertés avec lui et toutes ses

CAUSES CÉLEBRES.

prostitutions. Tout-à-coup elle tomba à la renverse, et retira ses jambes : pour les voir, il fallut lever sa robe. Elle jetait les hauts cris, entrecoupés parfois de ces paroles : « Qui aurait cru Madeleine contre Louis ? » C'était un flux et reflux perpétuel d'accusations et de réticences, de vérités et de folies : mais enfin elle persista à signaler Gaufridy comme l'auteur de ses fautes et de ses tourments.

Au second interrogatoire, elle dit en propres termes au commissaire M. Thoron : « Notre-Seigneur m'a fait » grandes grâces. Il m'a mise dans une situation d'esprit où » j'ai pu me confesser au père Michaélis : j'ai tout avoué » à M. Duvair, premier président, et à vous, monsieur, » qui m'avez interrogée. J'espère que la cour sera tou- » chée de ma jeunesse, qu'elle considérera que j'ai été sé- » duite et abusée par un magicien, et qu'elle me dérobera » à la peine de mes crimes. » On lui promit sa grâce, et elle se trouva consolée, remercia les juges présents, confessa avoir été marquée à la tête, aux reins et dans plusieurs endroits de son corps par Louis Gaufridy. A l'instant elle éprouva des tourments d'une extrême violence, ses mains étaient roides, ses doigts crochus et immobiles, elle criait : « Je brûle ! je brûle ! »

Gaufridy s'était constitué volontairement prisonnier. Il nia tout dans son premier interrogatoire, et se donna pour un homme de bien, mais la suite de l'information fournit bientôt la preuve complète de la corruption de son cœur, de ses dérèglements, de la séduction de la demoiselle de Mandols et d'autres femmes qu'il confessait. On voulut entendre le père inquisiteur, mais il refusa de

LE SORCIER.

rien révéler sans la permission de mademoiselle de Mandols : elle la donna, toujours à condition que sa grâce lui serait accordée. Deux médecins et deux chirurgiens assermentés la visitèrent, mais beaucoup moins avec les lumières d'un art dégagé de préjugés, que sous l'influence des idées superstitieuses de l'époque. Leur rapport, après avoir constaté divers mouvements produits dans la tête par une cause, selon eux, surnaturelle, continue en ces termes : « Procédant plus avant dans notre visite, elle nous a » dit de regarder dessous son tétin gauche : auquel endroit » avons aperçu une petite marque de la couleur de celle » du pied droit ; autour de laquelle on a appliqué en plu- » sieurs endroits la pointe de l'aiguille, et partout l'a- » vous tenue avec un exquis sentiment : mais à l'endroit » et au lieu de la marque, ayant enfoncé l'aiguille environ » un demi-pouce, la demoiselle ne fit plainte d'aucune » piqûre ni douleur. » Et ils terminaient par déclarer une maladie surpassant toutes les espèces de maladies qui arrivent ordinairement au corps humain.

Enfin arriva le moment de la confrontation de mademoiselle de Mandols avec Gaufridy. On lui fit entendre que si elle avait le courage de dire à Gaufridy ce qu'elle avait déposé, elle résisterait aux tentations du démon. Pour se fortifier, elle prit un potage. « Je ne veux point » parler contre mon grand ami, dit-elle ; d'abord c'est un » homme de bien, tout ce qu'on débite sur son compte est » imaginaire. » Et elle cherchait avec la tête son ami qu'elle croyait sentir près d'elle, désirant le voir, le baiser et lui dire une bonne parole à l'oreille. Elle entendit la messe

CAUSES CÉLÈBRES.

et fut tranquille. Après la messe, elle fit une rétractation complète. Sur l'observation qu'elle mentait, elle se mit à rire : on l'exorcisa, puis on fit paraître Gaufridy, qui n'était pas loin, et qu'on soupçonna être la cause de ses nouvelles agitations. Elle parut le voir avec quelque complaisance, mais retomba dans des mouvements si rapides, dans un tel état de lassitude et d'épuisement, que la procédure fut ajournée.

A la seconde séance, comme elle témoignait de l'horreur à se retrouver en présence de Gaufridy, on lui permit de s'asseoir dans la ruelle d'un lit dont les rideaux l'empêcheraient de le voir. L'accusé introduit, et auquel on demanda s'il voulait s'en tenir aux dépositions de la demoiselle de Mandols, refusa sous le prétexte que le malin esprit les lui avait dictées pour le perdre. On les lui répéta néanmoins, et il ne convint que des privautés et familiarités, exhortant la demoiselle à penser au salut de son âme et à la vérité, rejetant tout le reste sur le diable qui avait eu l'habileté de se faire passer pour Gaufridy. Alors elle reprit avec un accent de fermeté et de conviction : « Je » suis sûre de n'avoir pas eu d'illusion. La perte de mon » honneur a été la suite de toutes vos familiarités. N'est- » ce pas vous qui m'avez marquée en plusieurs endroits ? » N'est-ce pas vous qui m'avez fait posséder du démon ? » Ai-je fréquenté un autre homme que vous ? » Il l'interrompit en disant : « Je ne vous charge point, pourquoi me » chargez-vous ? — La force de la vérité me fait parler, » poursuivit-elle ; j'ai confessé et publié mon crime ; je serais bien malheureuse si je vous accusais fausement. Je

LE SORCIER.

» prie Dieu de vous inspirer et le repentir et la confession » du vôtre. »

Gaufridy, confronté aux témoins, céda enfin aux remords de sa conscience bourrelée, et fit des aveux mêlés de descriptions du diable, du tintamarre du sabbat, de la cloche dont le battant de bois rendait un son sourd et lugubre, de remontrances que le démon lui avait adressées dans son cachot, et de force rêveries. A son tour il fut visité par les médecins et chirurgiens, qui lui firent subir l'épreuve de la piqûre de l'aiguille, à laquelle il parut insensible. Au reste, à toutes les questions sur les femmes qu'on l'accusait d'avoir séduites, il opposa une dénégation nette et tranchante. Enfin il se rétracta entièrement, et rejeta sa confession sur la crainte de la mort et sur l'espérance de la grâce, s'il paraissait sincère. Interrogé sur la sellette, il s'obstina dans ses rétractations.

Le 30 avril 1611, arrêt du parlement de Provence, lequel « déclare Louis Gaufridy, originaire de Beauveser- » lès-Colmar, prêtre bénéficiaire en l'église des Accoules » de Marseille, atteint et convaincu des cas et crimes de » rapt, séduction, impiété, magie, sorcellerie et autres » abominations, pour réparation desquels le condamne à » être livré entre les mains de l'exécuteur de la haute » justice, mené et conduit par tous les lieux et carrefours » de cette ville d'eux accoutumés, et au-devant de la grande » porte de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, faire » amende honorable, tête nue et pieds nus, la hart au col, » tenant un flambeau ardent en ses mains, et là, à genoux, demander pardon à Dieu, au roi et à la justice.

CAUSES CÉLÈBRES.

» et, ce fait, être mené en la place des Prêcheurs de la
» ville, et y être ars et brûlé tout vif sur un bûcher qui,
» à ces fins, y sera dressé, jusqu'à ce que son corps et os-
» sements soient consumés et réduits en cendres, et icelles
» après jetées aux vents, et tous et chacun ses biens acquis
» et confisqués au roi; et avant être exécuté, sera mis et
» appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, après
» dégradation préalable par l'évêque de Marseille. »

Gaufridy fut appliqué à la question dite l'estrapade; mais les plus terribles dislocations ne purent lui arracher le nom d'aucun complice. Il fut conduit au lieu où s'élevait le bûcher, chargé de l'exécration publique; deux capucins l'assistaient et l'exhortaient à la mort; son trouble extrême rendit bien équivoques quelques marques de repentir. Il avait prédit qu'à sa mort arriveraient de grands malheurs: sa prédiction fut accomplie. Pendant le temps de l'exécution, le sieur Desprades, gentilhomme fiancé à la fille du président de Brasse, fut assassiné par derrière à coups de poignard par le chevalier de Montorvus. Quoiqu'il y eût trois mille personnes dans la place où le crime se commit, le meurtrier ne put être arrêté. Un enfant tomba du haut d'un arbre et se tua. Le même chevalier de Montorvus blessa une demoiselle d'un coup de poignard.

On ne manqua pas de dire et de croire que des accidents sinistres devaient accompagner le supplice d'un tel sorcier, la peste du genre humain. De nos jours, la police correctionnelle en eût seule fait justice.

LA FAUSSE ADULTÈRE.

Pendant un entr'acte à la Comédie-Française, en 1766, un chevalier de Saint-Louis s'approche d'une dame assez jeune encore, aux traits jolis et réguliers, à la figure vive et spirituelle, et lui dit: « Si je ne me trompe, j'ai l'honneur de parler à madame d'Orby. — En effet, je crois reconnaître aussi, répondit la dame, monsieur de Bréval, ami intime de mes beaux-frères, et que j'ai eu le plaisir de voir souvent chez eux la première année de mon mariage. — Quel heureux hasard vous a conduite à Paris? — Les affaires de M. d'Orby, pour le règlement desquelles j'ai pleins pouvoirs. — Il ne pouvait les confier à une personne plus active et plus intelligente. »

Après les mille propos d'usage, le chevalier demanda et obtint la permission d'aller rendre ses devoirs à madame d'Orby chez elle; il devint assidu, et sut gagner sa confiance par les apparences du respect et du dévouement, par des offres de service dont elle n'eut garde alors de

CAUSES CÉLÈBRES.

souçonner les motifs et la pureté. La société, pour les femmes surtout, est le premier besoin de celles que l'intérêt ou le plaisir amène du fond de la province dans la capitale. Madame d'Orby l'éprouvait, et le chevalier ne manquait pas de le rendre plus pressant.

« Combien l'ennui pèse sur les journées ! qu'elles sont » longues et vides, lui répétait-il sans cesse, pour la » femme qui n'a pas de relations ! J'en ai formé de si » charmantes, et entre autres avec une femme de condi- » tion, d'un certain âge, fort répandue, tenant un état » considérable et recevant chez elle la meilleure compa- » gnie ! Occasion rare pour une étrangère qui, avec un » nom, de la figure, et surtout de la jeunesse, a besoin, » pour se produire décentement dans le monde, d'une » caution respectable. Si vous le permettez, je vous en » servirai. » Elle remercie, prend jour et se laisse conduire chez la comtesse d'Avrilly.

En entrant, madame d'Orby fut frappée d'abord de l'air de magnificence qui régnait dans les appartements. Le luxe des lits attira surtout ses regards ; il y en avait un de six pieds de large, en bois sculpté et doré, avec rideaux et courte-pointe de damas cramoisi ; au pied et à la tête étaient des glaces de six pieds carré chacune ; au ciel on en avait placé une autre de quatre pieds de long sur trois et demi de large ; et dans la ruelle une quatrième de six pieds de haut sur cinq de large. Cette somptuosité, unie d'ailleurs à beaucoup de décence, un domestique nombreux et richement vêtu, tout se réunissait pour confirmer l'éloge de la maison fait par le chevalier. Il ne semblait

LA FAUSSE ADULTÈRE.

pas exagéré, et la maîtresse ne le démentait pas. Parure, ton, conversation, rien qui ne fût de la personne la mieux née. Madame d'Avrilly combla la nouvelle venue de politesse, se félicita de cette liaison, en remercia le chevalier et la pressa vivement de revenir. Madame d'Orby, charmée, se retira en le promettant.

Par malheur, elle partait quelques jours après pour sa terre d'Eppeville, près de Ham. Elle fit bien un second voyage à Paris en 1767 ; mais d'autres affaires ou d'autres sociétés avaient déjà effacé la comtesse de son souvenir. Revenue en 1768, elle y pensait aussi peu, lorsqu'au bal de l'Opéra un masque lui glissa dans la main un billet et se perdit dans la foule. Elle se hâta de courir à l'écart et de le lire ; il était ainsi conçu :

« Beau masque, je ne t'ai vu qu'une fois, et depuis j'ai » toujours eu le désir le plus vif de te revoir ; tu laisses » des impressions bien profondes. Je bénis le hasard qui » t'offre à moi et le domino qui te permet d'entendre » sans rougir ce qu'autrefois je n'ai pas osé te dire. Ton » esprit égale ta beauté, et ta grâce tous les deux ; il faut » lait ou ne jamais te montrer à une certaine société, ou » du moins y paraître quelquefois. Tu as toute cette » soirée pour deviner mon nom, et demain toute la journée pour réparer ta faute. »

Ce billet des plus galants troubla le repos de madame d'Orby durant tout le bal. Dans quelle société avait-elle paru une fois seulement ? et puis sur qui avait-elle produit une émotion si durable ? Sa mémoire, au lieu de remonter à plusieurs années, cherchait parmi ses visites ré-

CAUSES CÉLÈBRES.

centes celle à laquelle il faudrait précisément s'arrêter. Une fois, il y avait peu de jours, dans une réunion nombreuse, un jeune homme de tournure élégante et à l'air mélancolique s'était assis auprès d'elle, s'était levé tout à coup, était revenu s'asseoir encore et sans lui adresser une parole ; timide, embarrassé, il s'était permis quelques regards à la dérobée. Nul doute, c'était celui-là ; il avait chargé de ce message quelque dame de ses amies, et lui probablement se tenait à l'écart, observant les effets de la lettre. Elle résolut de les lui dérober et s'agita toute la soirée.

La foule commençait à diminuer, personne ne s'approchait, et déjà madame d'Orby accusait cette réserve qui lui avait paru excessive la première fois. Elle croyait même à une de ces mystifications si communes au bal masqué, si douces tant que l'erreur dure, et quand elle a cessé si piquante pour l'amour-propre. Elle jetait çà et là ses regards inquiets, s'élançait avec impatience et reprenait la même place, objet de la curiosité des autres sans pouvoir satisfaire la sienne. Enfin le dépit l'emporta et la décida à partir.

Comme elle franchissait le seuil de la porte, un masque l'arrêta ; c'était une femme. « Eh bien ! renoncer déjà ! » tu as encore un quart d'heure. Rentre, interroge tes » souvenirs, remonte à plusieurs années. Dans quelques » minutes je reviens terminer ton embarras, si tu ne peux » toi-même en sortir. » La pensée de madame d'Orby, rejetée tout à coup si loin du beau jeune homme, se perdit en mille conjectures et se fatigua à ressaisir les traces du

LA FAUSSE ADULTÈRE.

passé. Le quart d'heure écoulé, le masque parut et termina d'un mot toutes les incertitudes. « Comment madame d'Orby a-t-elle oublié la comtesse d'Avrilly ? » A ce nom elle se confondit en excuses, prétextant des voyages, des affaires. La comtesse insista en disant : « Je » tiens ce long oubli, cette négligence pour une injure ; » j'ai droit à une réparation, je l'exige ; la plus prompte » sera la meilleure. Demain donc à souper. Vous êtes » trop aimable pour faire mentir le billet. » On se serra la main en signe de réconciliation, et le souper fut accepté.

De retour chez elle et en réfléchissant sur l'aventure, madame d'Orby ne manqua pas de soupçonner madame d'Avrilly d'une certaine complaisance. « Oh ! non, on ne » pouvait s'y méprendre. Ce n'était pas pour elle qu'elle » avait parlé. L'écriture, le style, rien n'était d'une » femme. Vieille ruse de société. Le trop silencieux in- » connu était le protégé de la comtesse. Il avait aussi » son invitation pour le souper. » Après l'avoir, en idée, compté parmi les convives, elle lui donnait une place tantôt vis-à-vis, tantôt à ses côtés. Il semblait cette fois moins circonspect, moins avare de paroles. Elle songeait déjà à ses propres réponses, étudiait sa contenance. La journée se passa ainsi en pourparlers, en scènes imaginaires, et quand l'heure de la toilette arriva, jamais le désir de plaire ne l'avait rendue plus grondeuse et plus difficile.

Enfin madame d'Orby se rendit chez la comtesse. Son cœur battait vivement, son émotion redoublait à chaque pas qui la rapprochait du salon. On l'annonce ; du pre-

CAUSES CÉLÈBRES.

mier regard jeté sur la réunion toute composée d'hommes, elle remarque l'absence de celui qu'elle y voudrait ; une sorte de rêverie soucieuse s'empare d'elle à l'instant ; elle en sort à peine pour adresser quelques mots à sa nouvelle amie et s'incliner silencieusement aux propos flatteurs de quelques-uns de ces messieurs, dont la mise élégante et les manières distinguées annonçaient des seigneurs de haut parage. Les spirituelles saillies de quelques-uns, la folle gaieté des autres, rien ne put la distraire. Pour elle seule le souper fut long, sérieux, interminable. Il était à peine minuit, qu'elle demanda la permission de se retirer. « Au revoir, dit la comtesse ; ce n'est là qu'une demi-réparation ; plus tard elle sera complète, je l'espère, j'y compte. Soignons ce pauvre cœur ; aujourd'hui il nous a privés de tout votre esprit. »

Pendant deux mois environ, madame d'Orby n'entendit plus parler de la comtesse ; mais le 15 avril, un laquais se présenta avec le billet suivant :

« J'ai voulu vous distraire il y a deux mois, et je n'ai pas réussi. Peut-être aujourd'hui serai-je plus heureuse ? J'ai à vous communiquer une chose importante ; quand vous la connaîtrez, la tristesse, j'ose le croire, n'est pas le sentiment que vous emporterez de notre entrevue. Je vous prie ; non, je veux être plus vraie, je vous conseille de passer chez moi entre six et sept heures ; nous serons seules aussi longtemps du moins que vous consentirez à l'être.

» La toute vôtre,

» JENNY D'AVRILLY. »

LA FAUSSE ADULTÈRE.

Le billet était de la même main que celui de l'Opéra. Comme tout ce qui est vague et mystérieux, il excita l'imagination de madame d'Orby, ranima le souvenir presque éteint du beau jeune homme, et une curiosité d'autant plus ardente, que souvent elle avait été trompée.

A six heures précises elle se trouva au rendez-vous. L'air grave et solennel de la comtesse la surprit d'abord, et à peine assise, elle entendit ces paroles prononcées d'une voix retentissante, dont les accents presque mâles étaient nouveaux à ses oreilles : « Décidément, madame, vous êtes trop exigeante ; trente louis, c'est beaucoup. — Que voulez-vous dire ? comtesse, s'écrie madame d'Orby ; à ce langage, à ce ton, je ne vous reconnais plus, je ne vous comprends pas. — Ah ! vous faites l'innocente ; ce que je vous déclare est pourtant assez clair. Une nuit de provinciale trente louis, ce n'est pas le taux, prétend le marquis ; il offre huit louis pour deux heures et quinze pour la nuit entière. Décidez-vous. — Grands dieux ! où suis-je ? qui êtes-vous ? quelle horreur ! » Et madame d'Orby indignée se lève pour fuir.

A l'instant de la pièce voisine se précipitent deux hommes à figure sinistre, l'un, Marais, inspecteur de police en épée ; l'autre en robe, Mutel, commissaire. A leur entrée, la voix de la comtesse retentit avec plus d'éclat : « Mauvaise Picarde ! depuis quinze jours elle se fait marchander ; elle me coûte plus de courses et de pâroles qu'une beauté ou qu'une vertu ; chaque fois elle renchérit de cinq louis d'or. » Sans en entendre da-

CAUSES CÉLÈBRES.

vantage, les deux agents la saisissent et l'arrêtent par ordre du roi.

Madame d'Orby évanouie tombe mourante à leurs pieds ; ils vident ses poches, arrachent ses girandoles, mettent ses oreilles en sang, la dépouillent de tous ses bijoux. Le commissaire verbalisait sous la dictée de la comtesse et de l'inspecteur ; la première continuant à vomir un torrent d'injures, composant une suite de fables aussi atroces que grossières, dignes de la dernière des prostituées ; le second, proférant d'effroyables menaces, comme si la pauvre femme eût pu les entendre ; mais dès qu'il l'aperçut revenir à la vie par le sentiment même de la douleur, il prit une voix douce et engageante pour lui dire : « Allons, madame, que sert de nier ? le fait est » évident. Vous n'êtes pas la première surprise ainsi. » Celles qui ont avoué d'abord n'ont jamais été punies ; » imitez-les, et cette scène n'aura pas de suites fâcheuses. » Il lui présenta à signer un procès-verbal par demandes et par réponses.

La raison revenait peu à peu à madame d'Orby ; elle entrevoyait l'abîme affreux creusé sous ses pas. Pour en sonder toute la profondeur, elle eut le courage de prendre lecture du procès-verbal. Chaque mot des horreurs qu'il contenait, des aveux qu'on avait l'audace de lui prêter, la transportait d'indignation ; et, relevée de son abattement, à son tour elle accusa avec force : « Détestable guet- » apens dont vous êtes ou les auteurs ou les complices ! » Vous, fausse comtesse, vous êtes payée pour mentir et » pour me perdre ; je devine votre métier. Vous, messieurs

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» de la police, si vous faisiez le vôtre, c'est contre elle » que vous verbaliseriez, elle que vous arrêteriez. Mon » sort est entre vos mains ; tuez-moi si vous voulez, vous » n'aurez pas ma signature et de moi un brevet d'impu- » nité. Conduisez-moi chez le magistrat, la justice l'exige. » — La justice, reprit Marais avec dignité, la justice n'a » rien à faire là où il s'agit des ordres du roi ; je les exécute, obéissez. »

L'exécution terminée chez la prétendue comtesse, on se transporta dans l'appartement occupé par la dame d'Orby, rue du Parc-Royal. Ses cartons, ses commodes et ses armoires furent fouillés, ses poches visitées une seconde fois, les scellés mis sur tous ses effets. Nulle part trace du crime qu'on cherchait à établir.

Ces deux scènes cruelles avaient duré neuf heures ; on les termina en traînant, vers trois heures du matin, madame d'Orby dans une maison destinée alors à purger les familles et la société de leurs plus vils rebus, à servir d'asile à la débauche contre la honte, aux forfaits même contre le supplice, à Sainte-Pélagie, une mère de famille, à l'insu de son mari et de ses parents ! Là, dépouillée de ses habits, revêtue de la robe des infâmes, elle est jetée dans une espèce de cachot, où elle passe sur un grabat le reste de la nuit. Quel changement en quelques heures ! l'honneur compromis, la liberté perdue, l'existence flétrie à jamais ! Pour quel crime ? sa conscience ne lui reprochait rien. Elle avait eu une pensée, des illusions, de la curiosité, rien de plus ; et tout cela encore renfermé dans son sein, sans confidence, sans un mot indiscret qui

CAUSES CÉLÈBRES.

pût la trahir. « Puisque je suis irréprochable, se disait-elle à elle-même, c'est donc une vengeance. Mon mari seul aurait le droit de la poursuivre, de l'obtenir aussi cruelle ; mais la paix de notre union n'a pas été troublée. »

Son esprit s'épuisait en conjectures et son âme se brisait de douleur. « Coupable, s'écriait-elle avec amertume, je ne suis pas assez punie ; innocente, je le suis mille fois trop. » La nuit, la plus longue des nuits qu'elle eût jamais passée, s'éternisa pour elle au milieu de ces réflexions déchirantes. Le jour lui montra avec toute l'horreur de sa prison les compagnes qui la partageaient. Bientôt confondue avec elles, on la força de prendre la même nourriture, de vaquer aux mêmes travaux.

Les regards tristement baissés vers la terre, mêlée aux coupables malgré ses efforts pour s'en séparer, madame d'Orby n'avait pas ce courage qui fait relever la tête avec toute la liberté d'un front innocent ; elle retombait sans cesse comme affaissée sous le poids de l'ignominie. Ses yeux toujours baignés de larmes, sa poitrine oppressée de sanglots, sa démarche humble, incertaine, attiraient l'attention de toutes les autres : « Qu'avez-vous donc fait, lui demanda l'une des plus hardies d'entre elles, pour nous fuir ainsi toujours ? Le grand mal de s'être amusée ! Ne vous affligez pas tant. Nous rions, nous autres, nous chantons, nous travaillons ; faites comme nous. » Elle lui cherchait de ces consolations banales que le crime donne au crime, et dont le dernier mot est toujours : Le chagrin ne guérit rien.

LA FAUSSE ADULTÈRE.

Plus madame d'Orby gardait le silence, plus elle détournait la tête et s'éloignait, plus ses compagnes affectaient de la suivre. Tant qu'elles avaient pu la croire leur égale par quelque grande faute, elles lui avaient montré de l'intérêt. La présomption d'innocence la rendait suspecte ; elles la tournaient en ridicule, l'appelaient par dérision *la vertueuse*, et parmi celles qui avaient cessé de l'être, nulle épithète plus sanglante ne pouvait lui être appliquée. Cette société forcée n'était donc pas le moindre supplice de cette femme malheureuse.

Que faisait cependant M. d'Orby tandis qu'on le livrait ainsi à la honte dans un autre lui-même ? Tranquille près de Ham, il attendait le retour prochain de celle qu'il avait chargée de ses affaires. Quelques jours même auparavant, il lui avait écrit avec cet abandon, cette intimité qui règnent seulement entre époux bien unis, et sa lettre se terminait par ces expressions amicales : « Je vous embrasse de tout mon cœur et votre fils. » Il y avait donc complot formé... par qui et comment?...

M. Théry d'Orby, fils d'un des premiers magistrats de la ville de Douai, neveu du grand bailli, avait épousé la demoiselle Michelet, dont le père était commissaire d'artillerie, et la mère, la dame de Bussy, alliée à beaucoup de familles distinguées dans sa province. Pour parvenir à cette alliance, la mère et l'oncle du mari avaient consenti à de grands sacrifices au préjudice d'autres enfants qui ne pardonnèrent jamais à leur belle-sœur la médiocrité à laquelle son mariage les condamnait. Ils en conçurent d'abord un mortel dépit, et plus tard de la haine.

CAUSES CÉLÈBRES.

Trop habiles pour la manifester, ils se bornèrent à des suggestions secrètes, à des tracasseries domestiques dont la pusillanimité de M. d'Orby se formait autant de nuages, que dissipait, mais avec peine, une femme jeune, aimable et jolie. Lui, sans caractère, prêt à fléchir sous la main du premier venu, incapable d'agir et de penser par lui-même, bon d'ailleurs et honnête, il recevait l'impulsion de quiconque l'approchait, et la conservait jusqu'à ce qu'une force supérieure lui en communiquât une autre. Depuis quelques années l'empire appartenait à ses frères et à ses sœurs, sans que madame d'Orby eût fait le moindre effort pour le leur disputer.

Les deux époux avaient habité Douai pendant les premières années de leur mariage. Ce séjour, où elle rencontrait à chaque pas les ennemis de son repos, lui devenait insupportable et de plus en plus dangereux. Elle engagea son mari à acheter la terre d'Eppeville, qu'il paya des deniers de sa femme. Une fois établie là, elle se flatta de soustraire peu à peu M. d'Orby à la domination de sa famille, et sans une lutte à laquelle elle répugnait, de reconquérir quelque ascendant. C'était une illusion. De plusieurs enfants, fruits de leur union, trois moururent dans un assez court espace de temps. Le quatrième, d'une complexion faible, languissait et ne semblait pas devoir survivre aux autres. Le champ était presque libre pour les collatéraux; ils n'y rencontraient d'obstacle sérieux que la belle-sœur avec les clauses de son contrat de mariage : tous leurs efforts se réunirent contre elle.

Instruite des voyages de madame d'Orby, la famille

LA FAUSSE ADULTÈRE.

soumit toutes ses démarches dans Paris à un espionnage rigoureux. Il n'aboutissait à rien : une conduite exempte de reproches défiait les investigations. Enfin leur intime, leur complice, le chevalier de Bréval, inventa le piège où elle devait tomber; la rencontre à la Comédie Française, les visites, la comtesse, la présentation. Mais assez bien commencé, le projet manqua par le retour imprévu à Eppeville. On le renoua au bal de l'Opéra, et il fut couronné du triste succès qu'on a vu. Lors de la scène chez madame d'Avrilly, deux des beaux-frères s'étaient apostés dans une chambre voisine. Invisibles et présents, ils avaient pu jouir à leur gré de leur machination criminelle, juger si l'agent gagnait bien son salaire et si la victime était assez compromise. Armés depuis deux jours d'une de ces lettres de cachet qu'on prodiguait alors sous le prétexte d'étouffer le scandale, ils avaient lancé les deux agents de police.

L'aîné était accouru en toute hâte à Eppeville. « Ah ! » mon frère, nous sommes déshonorés, s'était-il écrié en voyant M. d'Orby. La malheureuse ! dans un lieu de prostitution ! pour de l'argent ! Nous croirez-vous cette fois ? Nous l'y avons surprise. Nous avons entendu quel prix elle mettait à ses faveurs. — Grands dieux ! mon frère, que m'apprenez-vous ? dit le pauvre mari. Je venais de lui écrire une lettre pleine de douce confiance et de tendresse. » Il n'eut pas la force de continuer et demeura frappé comme d'un coup de foudre. Ce n'était pas là ce qu'attendait le frère ; il aurait voulu le désordre de la colère et de l'indignation. « Quoi ! poursui-

CAUSES CÉLÈBRES.

» vit-il, vous demeurez immobile ! Ah ! du moins, si elle
» avait pour elle l'excuse d'une passion dont le digne
» objet aurait expliqué l'aveuglement, je lui pardonne-
» rais ; mais le premier qui aura eu trente louis !... Une
» nuit de madame d'Orby pour trente louis !...

» — Vous avez raison ! » se mit à crier l'époux en se
» secouant d'un mouvement convulsif pour se donner l'air
» furieux. Sa rage factice ne put aboutir qu'à ces mots :
» « Où est-elle ? qu'en avez-vous fait ? » et il parcourait sa
» chambre à grands pas, levant les mains par intervalle et
» se prenant la tête. « Est-ce ainsi, reprit le frère, que vous
» secondez ceux qui veillent pour vous ? Il faut me suivre
» et porter plainte sans retard. — Oui, oui, demain sans
» faute, je vous le jure. » Et comme s'il eût craint d'être
» trop tôt vaincu, il passa dans un autre appartement. Le
» frère vit bien que ses paroles ne suffiraient pas pour l'en-
» traîner sur-le-champ, et que de loin, avec quelque nou-
» veau mensonge ou quelque menace, on en triompherait
» plus vite. Il reprit la route de Paris.

Ses prévisions ne l'avaient pas trompé. A peine rendu
à lui-même, M. d'Orby tomba dans la plus cruelle des
perplexités. Il redoutait un éclat et une séparation. Il
songeait à son honneur, mais beaucoup plus à sa femme,
qu'il aimait. « En voulant, se disait-il, sauver l'un comme
» ses parents l'entendaient, il perdait l'autre sans retour.
» Certes, elle avait porté atteinte au lien sacré, mais lui
» n'aurait jamais la force de le rompre. Douze années
» d'habitude, d'intimité, de bonheur, ne se sacrifiaient
» pas en un moment par une inspiration de vengeance, par

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» un coup de tête. » Le lendemain, jour promis pour le
» départ, et plusieurs autres encore, s'écoulèrent à travers
» mille incertitudes renaissantes. La lettre suivante de sa
» belle-sœur arrivait pour les terminer.

» « Ce que vous hésitez à faire, mon cher beau-frère, un
» autre va l'oser. Quand l'offensé recule, l'offenseur
» marche avec d'autant plus d'audace. Votre inaction en-
» courage la prisonnière. Celle qui savait si bien se pro-
» curer des amants a déjà trouvé un protecteur. Leur plan
» est dressé, leur plainte préparée. D'accusateur que vous
» devriez être depuis long-temps, vous allez devenir ac-
» cusé et passer pour un monstre qui, par la plus infer-
» nale des machinations, veut se délivrer d'une femme
» vertueuse. Mon mari m'avait défendu de vous repré-
» senter l'affligeante extrémité à laquelle vous êtes amené ;
» je lui désobéis pour votre intérêt, s'il en est temps en-
» core. En vérité, on le dirait, vous semblez aimer le
» déshonneur ; eh bien, vous serez servi à souhait. Un
» mauvais lieu a commencé, la justice achèvera. »

Cette lettre ranima toutes les craintes de M. d'Orby ;
il se voyait violemment jeté dans le péril, dans la rupture
qu'il avait tant à cœur d'éviter. Il partit avec précipi-
tation pour se rendre à Paris au conseil de famille. Il y fut
accueilli avec une froideur glaciale. « Bien, fort bien,
» lui dirent ses frères ; encore quelques semaines de
» molles délibérations, de lâches condescendances, et
» nous vous verrons bientôt à la place d'une autre ; l'in-
» famie ne viendra plus d'elle, mais de vous ; elle vous
» l'imposera, et vous la subirez. Par vous donc, par vous

CAUSES CÉLÈBRES.

» seul sera imprimée sur le nom des d'Orby une flétris-
» sure ineffaçable. » Sa seule réponse fut : « Porter ma
» plainte est donc l'unique moyen d'arrêter la sienne. J'y
» cours de ce pas. Vous allez voir enfin ce que je suis. »
Et il se redressa avec un geste menaçant.

Il était à peine dans la rue, que ce beau mouvement
était calmé; de graves réflexions y succédèrent; il com-
mença à se dire : « Je n'ai écouté encore que des accusa-
» tions. Elles sont passionnées; mon frère et ma sœur
» n'aiment pas Julie. S'il entrait de la calomnie, un
» désir de vengeance dans tous ces discours. Pour être
» juste il faut entendre aussi la défense. D'ailleurs, au
» bout de quelques minutes, madame d'Orby, si vive et
» si franche, ne saura plus dissimuler; elle laissera échap-
» per ses projets, et si je promets le pardon elle renon-
» cera au scandale. C'est le parti le plus sage. » Et il
s'achemina vers Saint-Lazare.

Avant d'entrer dans la prison, le plus irrésolu des hom-
mes se consulta plus d'une demi-heure, s'éloignant de la
porte, s'en rapprochant, comme si le redoutable seuil eût
dû à jamais se refermer sur lui. Il le franchit enfin, mais
s'avança d'un pas tremblant vers la cellule, moins en
époux outragé qu'en coupable qui va solliciter sa grâce.
Il fit d'abord demander par le geôlier si madame d'Orby
consentirait à le recevoir. Comme elle eut fait répondre
qu'il n'avait que trop longtemps tardé à paraître, le cou-
rage lui revint, mais à chaque degré de l'escalier il l'aban-
donnait de nouveau.

Madame d'Orby, assise sur son lit, se leva lorsqu'elle en-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

tendit les pas de son mari, et vint à lui avec une démarche
assurée. « Vous tremblez, monsieur, vous avez raison;
» vous redoutez de voir et celle que votre crédulité laisse
» immoler, et l'indigne lieu auquel votre faiblesse l'a con-
» damnée. Approchez, je vous prie, entrez. Il faut avoir
» la force de contempler à l'aise sa victime. Que vous
» ai-je fait? je vous défie de le dire; parlez, je vous
» écoute. » Déconcerté, confondu de cette vigueur inat-
tendue : « Madame, reprit-il en balbutiant, ce n'est pas
» moi qui... » Et il ne pouvait achever. « Ce n'est pas
» vous? et qui donc, s'il vous plaît, qui se serait arrogé le
» droit de me jeter ici sans votre consentement? » Et
elle attendit sa réponse; il n'en fit aucune. Alors elle
continua :

« Encore une fois, de quoi suis-je coupable? est-ce d'a-
» voir donné dans le piège dressé par une femme perdue?
» c'est un atroce complot; j'en découvrirai la trame.
» Est-ce pour avoir lu un procès-verbal? je ne l'ai pas si-
» gné. C'est un tissu d'horreurs mensongères. Inven-
» teurs, approbateurs, que m'importe? tous sont égaux
» à mes yeux. Et la lettre de cachet surprise au roi, qui
» l'a demandée? qui l'a obtenue? — Ce n'est pas moi,
» répondit M. d'Orby du ton le plus humble. — Je n'en
» suis pas moins ici à la garde d'un geôlier, sous un ha-
» bit de criminelle, parmi des femmes qui le sont.
» Moi, la mère de vos enfants, j'envie leur sort; trois
» n'ont pas assez vécu pour voir de pareilles indignités,
» et le quatrième n'y survivra pas... Et ensuite vous vous
» applaudirez de l'œuvre de je ne sais quels gardiens de

CAUSES CÉLÈBRES.

» la pureté de votre nom. Je les soupçonne, je les dé-
» couvrirai. Ce sont vos plus cruels ennemis. Ce déshon-
» neur jeté à pleines mains sur ma tête est déjà retombé
» sur la vôtre. Je suis l'innocente moi, je suis la vic-
» time, vous êtes les criminels. La plainte ne me fait pas
» peur, je la porterai la première, je vous attaquerai
» tous : eux comme artisans de fables, vous comme per-
» sécuteur. »

A cette récrimination animée M. d'Orby n'opposait qu'un regard presque suppliant et quelques gestes de la main pour calmer la prisonnière. Ce mauvais grabat, cet habit de bure, ces murs étroits, cette lumière pâle et douteuse comme celle d'un cachot, la maigreur qui en si peu de jours avait succédé à la fraîcheur et à l'embonpoint, tout avait produit une impression profonde sur l'âme d'ailleurs compatissante de M. d'Orby. Le sentiment d'une erreur, d'une injustice possible, avait provoqué un salutaire retour sur lui-même. Il frémit, s'attendrit, des larmes roulèrent dans ses yeux, madame d'Orby en vit couler quelques-unes.

« Non, monsieur, s'écria-t-elle aussitôt, non, je ne
» veux pas de la stérile pitié d'un moment. Si votre sen-
» sibilité s'est émue sérieusement à mes maux, que votre
» volonté les arrête. Mais je connais votre faiblesse; loin de
» mes ennemis et de leur fatale influence, vous semblez
» fort; dès que vous n'entendez plus le mensonge, vous
» croyez à la vertu, vous l'écoutez avec intérêt, vous ju-
» gez par vos regards, vous cédez à vos inspirations; mais
» demain, ce soir, dans une heure, je le sais d'avance,

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» vous ne serez pas le même; rien ne sèche plus vite que
» vos larmes. Seul avec moi, vous venez de m'absoudre;
» bientôt au milieu d'eux vous me condamnez de nou-
» veau. Qui sait même si déjà vous n'êtes pas plus préoc-
» cupé de mes ennemis que de moi? Ils vous attendent
» pour vous demander compte d'avoir osé venir ici. Que
» leur répondrez-vous? Vous gardez le silence. Allez
» donc chercher la vérité parmi les fabricateurs de men-
» songe. De grâce, parlez; un mot seulement. Il terminera
» les incertitudes de votre malheureuse Julie. Si j'avais
» commis quelque faute, vous me verriez à vos pieds.» Elle
s'arrêta, et après trois ou quatre minutes elle se dirigea
vers la porte, appela le geôlier, puis s'adressant à son
mari : « Il est temps encore, une parole coûte si peu!
» Vous êtes inflexible. Partez donc. » Et quand le geô-
lier arriva, d'un ton froid et poli : « Reconduisez mon-
» sieur, je n'ai plus rien à lui dire. »

M. d'Orby se retira comme il était entré, obstinément silencieux, baissant la tête, semblant obéir à un ordre. Nul n'aurait pu démêler les mouvements de son âme; mais l'entrevue avait produit un effet salutaire. La dignité de la prisonnière, ses explications nobles et hardies avaient élevé une défiance sérieuse dans l'esprit de son mari. Il allait jusqu'à s'accuser d'une erreur fatale dont il était le jouet et elle la victime. Sans prendre un de ces partis décisifs qui en un moment vengent l'innocence, il n'avait pas négligé d'adoucir le sort de la prisonnière, en recommandant à la supérieure une nourriture plus soignée, une chambre meilleure et séparée des autres; il avait doublé

CAUSES CÉLÈBRES.

le paiement de la pension. Dès le soir il songea aux moyens de la justifier, avec timidité il est vrai, avec mystère; mais c'était beaucoup.

Il hasarda d'abord quelques questions auprès des hôtes de sa femme. « Jamais, répondirent-ils, excepté un M. de Bréval, la même personne n'est revenue deux fois. Le jour cessait à peine, que madame rentrait. » Les domestiques de l'hôtel les plus dévoués à leur maître lui tenaient un langage tout à fait rassurant. L'un d'eux n'hésita pas à lui déclarer : « Comme il n'y a pas de mal, on a voulu me » payer pour en inventer et en dire, on me l'aurait même » donné tout fait si j'avais voulu. — Y songez-vous ? lui ré- » pétaient ses amis, vous avez trouvé un diamant et vous » vous plaisez à le ternir; aussi ingénieux à prolonger vous- » même vos tourments que d'autres à vous les susciter. » Au moins mettez un terme à cette ignoble captivité qui » vous attire à l'avance tous les reproches de la cruauté » et tout le scandale du déshonneur. »

M. d'Orby comprenait enfin sa composition; mais comment échapper à l'obsession de plus en plus animée de la famille, et concilier tant de contradictions diverses qu'il roulait dans sa pensée? Suspendre la plainte et la tenir en réserve, reconquérir sa femme et cependant la punir encore, suivre le conseil de ses amis et ne pas trop exciter la colère de ses parents. Un homme de caractère et de résolution eût eu peine à trancher ces mille perplexités. Qu'allait-il devenir lui, au milieu de ses retours mobiles sur lui-même et de l'éternelle fluctuation de ses volontés? Il commença par se dérober aux regards et aux recherches de ses

LA FAUSSE ADULTÈRE.

frères, à ce point qu'ils le crurent reparti pour Eppeville et que l'un d'eux s'y transporta.

Pendant que la famille s'indignait de sa disparition, qu'elle prenait pour un refus ou au moins une crainte d'agir, M. d'Orby faisait auprès des ministres les démarches les plus actives, et obtenait de convertir la lettre de cachet pour Sainte-Pélagie en une lettre de cachet pour Eppeville, ayant la précaution d'y faire ajouter la défense de revenir dans la capitale sous quelque prétexte que ce fût. Ce terme moyen lui parut satisfaisant, autant que possible, à l'opinion, à l'amitié, à ses désirs personnels. Il ne cessait pas d'être mari, et il devenait geôlier, disposant selon son bon plaisir des douceurs du mariage et des rigueurs de la captivité. Ce terme moyen semblait à son esprit indécis et faible un chef-d'œuvre dont il triomphait en secret. D'ailleurs, en supposant que madame eût eu le dessein de commencer l'attaque, en la plaçant sous sa main il lui enlevait le recours à des conseils éclairés et à un débat judiciaire.

Quelques heures après le départ de M. d'Orby de Saint-Lazare, l'espoir était revenu à l'apauvre captive. Un dîner mieux servi, une chambre plus éclairée et plus propre, la permission de se promener seule, une infinité de petites faveurs imprévues, lui présentaient déjà un avenir moins sombre : « Si j'avais supplié, se disait-elle, on » m'aurait crue coupable; je n'aurais rien obtenu. J'ai » conservé ma dignité, ma fierté de femme innocente, et » je trouve déjà un commencement de justice. C'est là » une grande leçon. Je ne m'abaisserai jamais à la prière. »

CAUSES CÉLÈBRES.

Ainsi, au lieu de se repentir de ses vives récriminations, elle se préparait à en soutenir l'énergie. L'occasion s'offrit bientôt.

Le 1^{er} juin, dans la matinée, M. d'Orby se rendit à Sainte-Pélagie ; mais avant de monter jusqu'à la nouvelle chambre de sa femme, il voulut obtenir son consentement, et le lui demanda par le petit billet suivant :

« Me recevrez-vous encore d'un air courroucé? vous » plaindrez-vous encore de mon silence? quelles paroles » eussent été comparables à ce que je fais? Je viens vous » délivrer. Cette fois m'accueillerez-vous mieux? — Vous » avez déjà perdu trop de temps, » fut la seule réponse rapportée par le géolier. Elle pensa devenir funeste ; M. d'Orby, prêt à s'élancer, s'arrêta tout à coup, incertain de l'interprétation. Était-ce encore un reproche du passé? était-ce impatience de la liberté annoncée? il aima mieux croire à ce dernier sentiment et monta.

« Bien, monsieur, bien, dit madame d'Orby en l'apercevant ; mais vous auriez pu faire mieux. Les ménagements d'une transition n'étaient pas nécessaires. On » m'avait fait passer en un instant de la liberté à la servitude, de l'honneur à l'opprobre ; pourquoi me faire » remonter par degrés de la servitude à la liberté, de l'opprobre à l'honneur? Le premier passage avait été » violent, craint-on que l'autre ne soit trop rapide? C'est » une justice imparfaite parce qu'elle est tardive ; je n'en » remercie personne parce qu'elle m'est due. Je la reprends comme un bien dont j'ai été indignement dépouillée. Hâtons-nous de quitter cette prison où ma

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» présence n'accuse que ceux qui m'ont fait violence et » que celui qui l'a permise. Vous venez enfin l'arrêter, » monsieur ; c'est beaucoup, mais toute votre vie ne suffira pas à en réparer les funestes effets. »

Cédant tout à coup à l'irrésistible ascendant qu'exercent sur la faiblesse un caractère ferme et un esprit supérieur, M. d'Orby baissait la tête, s'occupait d'enfoncer lui-même dans les malles les objets divers répandus çà et là, et en se faisant serviteur empressé s'imaginait affaiblir l'impression des reproches lancés contre le mari coupable. Fidèle à son plan arrêté, madame d'Orby le laissait agir, et par intervalle reprenait le cours de son accusation, qui demeurait toujours sans réplique.

Enfin les deux époux quittèrent ensemble Sainte-Pélagie dans la soirée. Une chaise les attendait à la porte et les conduisit à Eppeville. Après quelques jours de froideur et de réserve, ils reprirent leurs anciennes habitudes et jusqu'à la même chambre ; l'intimité parfaite se rétablit ; on eût dit qu'aucune tempête n'avait jamais troublé le ménage. Les voisins, les amies de madame d'Orby, et la meilleure, madame Duval, accoururent à l'envi célébrer son retour. Le curé seul d'Eppeville semblait inquiet de la joie commune, et n'avait fait à la dame du château que deux ou trois visites de quelques minutes et de pure forme. Cette conduite étrange du pasteur n'attira pas d'abord l'attention particulière de madame d'Orby ; et cependant elle l'avait laissé bienveillant, affectueux, causeur ; elle le retrouvait froid et silencieux. Madame Duval lui dit un jour : « Julie, tu devrais voir s'il ne t'est pas hostile. Ce

CAUSES CÉLÈBRES.

» changement n'est pas naturel. Et puis, s'il faut en croire
» les gens du village, plusieurs fois déjà ton mari, sous
» prétexte d'une promenade dans le jardin, s'est rendu
» secrètement chez lui par la petite porte du nord. Il y
» a là quelque mystère à éclaircir; il faudrait les faire
» surveiller tous les deux, et avec de l'argent nous sau-
» rions tout par la servante du curé.

— Non, non, répliqua vivement madame d'Orby;
» imiter ceux que je méprise, recourir à la ruse quand
» ma franchise vient de me donner un si beau triomphe,
» m'avilir jusqu'à emprunter leurs misérables moyens,
» sans respect pour mes principes, sans égard pour ma
» position; je rentrerais plutôt à Saint-Lazare. J'irai
» droit au curé; j'aurai une explication avec lui. Écoute,
» s'il est mon ennemi, il se trahira par sa réserve em-
»arrassée; s'il ne l'est pas, j'invoquerai ma vertu et
» mon innocence, je m'en ferai un protecteur. Je lui don-
» nerai un beau rôle à jouer entre mon mari et moi; il
» me dévoilera peut-être la trame de cette persécution
» mystérieuse. »

Madame Duval, plus prudente et plus habile, s'éleva
contre la sottise de provoquer la vérité quand il s'agissait
de la surprendre. « Eh bien, nous verrons, ajouta-t-elle,
» qui de nous deux la possédera plus tôt, qui réussira le
» mieux de ta noble sincérité ou de mes petits présents. »

A la première visite du curé, madame d'Orby ne man-
qua pas de le prendre à part et de solliciter un entretien.
« L'opinion du monde, toujours léger, injuste, cruel
» même, lui dit-elle, m'a fait une impression vive d'abord,

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» mais peu durable, je l'avouerai. Mes amis d'ailleurs
» m'en ont dédommée. Je me plaisais à vous mettre
» du nombre; me serais-je trompée? n'êtes-vous pas
» changé à mon égard? ai-je bien retrouvé cet excellent
» prêtre dont les conseils ont fortifié mes principes dans
» la voie du bien et mon courage dans le malheur? La
» religion n'est-elle pas le refuge de ceux que l'injustice
» accable, et ses ministres ne sont-ils pas leur plus sûr
» appui? Le vôtre me manque aujourd'hui. Vous me visi-
» tiez souvent autrefois, vous êtes presque invisible; vous
» étiez prodigue de bons avis, vous en êtes avare.

» — Madame, votre franchise encourage la mienne.
» Les temps sont changés. Quand j'étais assidu, vous
» n'aviez quitté Eppeville qu'une fois, et pour y revenir
» peu de jours après. Vous n'aviez été ni dans ce lieu qui
» fait mériter le châtement ni dans celui où on le subit.
» Je suis loin de vous condamner comme coupable; mais
» puis-je vous proclamer innocente? le doute n'est-il pas
» ici de la sagesse? Votre pureté était sans tache aucune,
» aujourd'hui du moins quelques-unes l'ont ternie. Qui
» m'a dit si votre retour est dû à l'indulgence ou à la
» justice de M. d'Orby? Notre devoir est d'ouvrir les
» bras à celles que le repentir y jette, mais non de glori-
» fier les protestations intéressées d'une vertu qui, sur-
» prise au milieu même des écueils, est seule à crier
» qu'elle n'a pas fait naufrage. Je me tiens à la distance
» convenable pour juger, et j'attends.

» — Assez, répliqua madame d'Orby, je vous devine.
» Les autres m'ont immolée avec leurs armes profanes,

CAUSES CÉLÈBRES.

» le mensonge, le complot, les pièges dressés de toutes
» parts, et vous, vous m'achevez avec un fer sacré. Il
» m'ont renversée à terre, et vous m'y laissez en me re-
» fusant le secours de la main respectable qui me rele-
» verait. Au moins, j'ose le croire, puisque vous hésitez
» à me défendre, vous ne vous joindrez pas à ceux qui
» m'accusent, et de ses fréquentes visites au presbytère
» M. d'Orby ne rapportera rien qui trouble la sécurité
» dont il paraît jouir. Si la protection vous répugne,
» promettez-moi la neutralité. » Et elle se leva, rom-
pant avec trop de vivacité peut-être une conversation
pénible pour les deux interlocuteurs.

Le surlendemain elle n'eut pas de peine à donner gain
de cause à madame Duval. « Tu avais raison. Je n'ai
» rien obtenu. Un système de prudence expliqué par les
» faits, appuyé par les préceptes, m'a mise hors de moi-
» même. Je voulais découvrir un mystère, et je n'ai en-
» tendu qu'un sermon. Voyons si tu réussiras mieux. —
» Je demande encore quatre jours, dit madame Duval. Je
» ne suis pas femme à monter à l'assaut et à me faire préci-
» piter du haut des murs. Je creuse autour de la place,
» je m'y introduis par les souterrains; des intelligences
» sont déjà pratiquées; j'ai bon espoir. Toi, dans l'inter-
» valle, fais sentinelle dans ta propre maison, qu'aucune
» démarche du maître ne t'échappe. »

C'était donc vainement que madame d'Orby avait goûté
quelques semaines de repos et que l'espérance lui était
revenue. La réponse sèche et glaciale du curé, depuis
l'entrevue un air de mystère répandu sur sa maison, quel-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

que chose d'embarrassé dans les manières de M. d'Orby,
malgré son impassibilité soutenue, tout justifiait ses
craintes et la plus rigoureuse surveillance. Le 25 juin,
en effet, vers deux heures, madame Duval l'avertit par
un petit billet que la fille de la vieille servante du pres-
bytère avait parlé, et qu'elle avait entendu distinctement
M. d'Orby dire au curé : « Ma sœur arrive après-demain
» à Péronne à l'auberge du Cygne. Mes frères m'en-
» voient des papiers importants. J'irai les chercher;
» peut-être même accompagnerai-je ma sœur à Douai. »
Madame Duval ajoutait : « Surtout du silence, et, je t'en
» conjure, de la dissimulation au moins cette fois; il y
» va de ton avenir. Je n'ose paraître chez toi, mais j'y
» serai une heure après le départ de ton mari; apprête-
» toi à le suivre, mes chevaux te conduiront. »

En effet, le 27 M. d'Orby vint du ton le plus naturel
annoncer à sa femme qu'un de ses débiteurs qui ne pou-
vait pousser jusqu'à Eppeville lui donnait rendez-vous à
son passage par Péronne. L'affaire était ancienne, im-
portante, il fallait en finir. Elle avait retenu la leçon de
son amie, et, décidée à jouer le rôle prescrit, elle se con-
tenta de demander un prompt retour, et le mit en voi-
ture après avoir reçu le baiser d'adieu. On entendait
encore le pas des chevaux, que madame Duval était là.
Son amitié avait pourvu à tout. « Maintenant, Julie,
» reviens à ton naturel, reprends ta dignité et ta vigueur
» de caractère. Arrive à l'improviste, surprends-les au
» milieu de leur délibération. » Sous le prétexte d'une
promenade, elle l'amena sur la même, et la

CAUSES CÉLÈBRES.

poussa dans sa voiture avec ces mots : « Tombe et frappe » comme la foudre ; surtout ramène ton mari. »

Péronne a conservé longtemps le souvenir de cette scène de famille, où l'on vit une femme et une sœur se disputer avec un acharnement sans exemple l'homme du caractère le plus incertain. Depuis une heure environ M. d'Orby et sa sœur étaient en conférence, lorsque madame d'Orby paraît. « Elle ici ! s'écrie madame d'Avallon du ton de l'insulte et du mépris. » Vous me trompiez donc, mon frère ? — Non, répondit froidement madame d'Orby, c'est moi seule qu'il a cru tromper. Je ne suis ni sa dupe ni la vôtre. Vous êtes l'agent et la complice de vos frères. Quelle nouvelle infamie méditent-ils contre moi ? — Celle, madame, de vous empêcher d'en commettre d'autres ; et vous verrez si je les seconde. » A ces mots, elle sortit précipitamment.

« Je vous retrouve donc toujours le même, monsieur d'Orby, lui dit Julie avec l'accent d'un cœur profondément ulcéré, faible et menteur ? Le voilà donc ce débiteur prétendu ! A quel degré de honte ils vous abaissent ! Eppeville n'est donc plus qu'une prison, et vous mon geôlier ! J'ai compris la menace. Acquitez-vous sur-le-champ de vos nouvelles fonctions ; elles vous font honneur. Délivrance, pardon, intimité, carresses, tout cela n'était que fourberie. Mais vous êtes le dernier des hommes. » Du moins M. d'Orby en était alors le plus consterné. « Qu'attendons-nous ? continue-t-elle ; repartons. » Il demeurait immobile. « Je ne vous

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» quitte plus un moment, je m'attache à vous, la violence seule m'en séparera. » Elle vit bien que, fidèle à ses habitudes dans les grandes scènes, il n'oserait ni laisser échapper un mot ni prendre une résolution.

Elle s'assit, garda le silence, le rompit à plusieurs reprises, mais en vain. Cependant l'auberge était investie par des gens en armes, et la place couverte de peuple qu'excitait la curiosité. Madame d'Avallon se montre, accompagnée du commandant de Péronne, et lui dit en ouvrant la porte : « La voilà celle qui s'est échappée de sa retraite au mépris de la lettre de cachet du roi. Monsieur en est le porteur, faites-vous-la représenter. Votre devoir est d'arrêter la fugitive. » Après ces mots, elle s'élança vers M. d'Orby, le saisit vivement par le bras : « Laissez-la, mon frère, à ces messieurs ; il en feront justice. »

Madame d'Orby s'était précipitée aussi vers son mari, et s'étant emparée du bras demeuré libre : « Non, vous resterez. Je suis votre prisonnière. » Puis tout à coup, ne pouvant plus maîtriser son émotion et fondant en larmes, elle tombe à genoux : « O mon ami ! protégez-moi, ne me livrez pas à tant d'humiliation. » Et elle s'évanouit. « Tant mieux ! continue la sœur, c'est le moment de la saisir. Quand elle reviendra, elle se trouvera entourée comme elle doit l'être. » Et d'un geste impérieux elle osa répéter au commandant l'ordre de faire son devoir, et à son frère celui de la suivre. L'un se contenta de lui lancer un regard ironique ; l'autre, pâle, défait, penché avec intérêt vers madame d'Orby, se

CAUSES CÉLÈBRES.

borna simplement à dire : « C'est un malentendu. L'ordre » du roi ne défend pas à ma femme de se trouver à Péronne avec son mari. — Qu'elle y reste donc, s'écria la sœur en l'interrompant, et vous aussi. Vous vous entendez avec elle pour notre honte. Vous êtes aussi lâche qu'elle est corrompue. » Après quoi, couverte de confusion et la rage dans le cœur, elle les quitta pour reprendre la route de Douai.

Le commandant vit bien qu'il y avait là quelque vengeance de femme, une de ces haines de famille dont il n'importait guère au service du roi de pénétrer le secret, et sans autre explication laissa les voyageurs. Ils eurent bientôt repris la route de Péronne. Jamais M. d'Orby n'avait été plus attentif, plus tendre, plus soumis ; c'était l'effet ordinaire des scènes violentes. Quant à la pauvre femme, elle avait triomphé en abandonnant la lutte ; ses larmes, son évanouissement l'avaient emporté sur la colère. Pour la première fois M. d'Orby avait osé prendre le parti du faible. N'importe, il ne fallait pas compter sur cette épreuve douteuse.

Madame Duval attendait avec anxiété sa voiture. Quelle ne fut pas sa joie lorsque son cocher lui annonça le retour des deux époux ! Elle courut chez son amie, qu'elle trouva bouleversée. « Ah ! ma chère, s'écria madame d'Orby en se jetant dans ses bras, la lettre de » cachet dure encore. Je ne suis pas libre ; Eppeville est » une prison ; tout s'est découvert. » Elle lui raconta les détails de l'événement de Péronne. « Et les papiers ? » dit madame Duval ; voilà l'essentiel ; ils renferment le

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» mystère. — Je n'en ai vu aucun. Seulement j'ai remarqué plusieurs fois, au moyen des secousses de la » voiture, que mon mari avait un assez gros paquet dans » ses poches et que plusieurs fois il y portait la main. » Où le déposera-t-il ? et s'il enlève la clef, comment se » le procurer ? — Il te le faut cependant, reprit madame » Duval. Le curé se donne du mouvement. Il a reçu » plusieurs lettres. Il entre dans le complot qui se trame » contre toi. Ta belle-sœur a déjà fait son rapport à ses » frères. Ils ont trop d'intérêt pour abandonner la partie. » D'ailleurs M. d'Orby n'a pas lu encore ces papiers. » Quel sera l'effet de cette lecture ? A tout prix il nous » les faut. »

Deux jours s'écoulèrent, et madame d'Orby observa que son mari conservait le même habit, que machinalement il continuait, ce qui n'était pas son habitude, à tenir la main dans sa poche, comme si quelque chose pouvait s'en échapper. Elle s'approcha de lui deux ou trois fois d'un air naturel, et au contact reconnut le paquet de papiers. C'était donc là la véritable cachette. Il ne s'en séparait pas. Elle couchait dans la même chambre. Le soir, M. d'Orby s'était mis le premier au lit d'assez bonne heure ; l'habit était dans la ruelle près de son chevet ; elle y entre comme pour voir si son lit était préparé, s'aperçoit que son mari dormait déjà, attend cinq ou six minutes, glisse furtivement la main dans la poche de l'habit, en retire un petit paquet ficelé, s'éloigne sur la pointe du pied, emportant la lumière, et sans bruit quitte la chambre.

CAUSES CÉLÈBRES.

Lira-t-elle seule? Il est à peine neuf heures; madame Duval demeure à quelques pas; il lui est arrivé souvent d'y aller beaucoup plus tard; plus d'hésitation, elle s'y rend; les deux amies s'enferment, se hâtent d'ouvrir le paquet, et y trouvent les pièces suivantes rangées par ordre de numéros :

1° « Mon cher frère, -

» Vous avez beau vous abandonner vous-même, nous
» veillons pour vous. Où en serait notre famille si elle
» n'avait des gardiens vigilants de son honneur, des ven-
» geurs de la flétrissure que lui a imprimée votre Julie?
» Lisez maintenant, vous en croirez vos propres yeux.
» Ce sont des copies certifiées de chacune des dépositions
» faites en justice. Nous les avons reproduites sous les
» yeux du ministre, dont l'indignation n'a pu se contenir.
» Il va délivrer une nouvelle lettre de cachet qui la trans-
» fère au couvent de la Flèche. Marais l'inspecteur, cet
» homme habile dont vous trouverez aussi la déposition,
» arrivera le 4 juillet. Vous vous concerterez avec notre
» sœur, qui vous accompagnera à Douai, sur les pré-
» cautions à prendre, sur la quantité de linge, sur le
» nombre de robes qui doivent composer le trousseau de
» la prisonnière.

» 2° Louise Gaspard, femme de Louis Eudes, ancien
» receveur du bureau des coches de Saint-Germain,
» n'ayant aucun état, a déposé : « La dame Michelet
» d'Orby est venue chez moi plusieurs fois en fiacre, et
» m'a priée de lui procurer quelqu'un pour une de ses

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» parentes. N'ayant pu rien obtenir d'abord, elle s'est
» représentée avec deux laquais. Sa parure, d'une ex-
» trême recherche, était relevée par des diamants. Elle
» s'annonça comme une femme comme il faut, sans dire
» son nom, et alors déclara qu'elle cherchait pour elle-
» même, estimant ses faveurs tantôt à vingt-cinq louis,
» tantôt à cinquante. »

A ces lignes, les deux amies se renversèrent sur leurs sièges, joignant les mains, se regardant, s'écriant tour à tour : « Quelle horreur! quel mensonge! quelle infamie! » Elles continuèrent :

« Ne pouvant rien par moi-même, et cédant à ses sollicitations, je l'ai conduite chez la femme Grenier, qui tenait lieu public vis-à-vis Saint-Roch. Elle fit à la Grenier les mêmes propositions qu'à moi, et celle-ci promit de lui procurer le surlendemain la connaissance d'un homme comme il faut. La dame d'Orby se tenait toujours le visage caché dans la calèche; la Grenier insista pour la voir, mais elle refusa constamment. Elle promit de lui envoyer l'adresse de sa couturière, chez laquelle ce monsieur comme il faut se rendrait, et où elle se trouverait. Le rendez-vous eut lieu chez la couturière, près le pont Marie.

» Quelques jours après, la dame d'Orby est venue chez moi, et m'a dit que le monsieur, fidèle à sa parole, lui avait donné vingt-cinq louis. Elle m'a priée de l'accompagner une seconde fois chez la Grenier, à l'effet d'avoir un autre monsieur. J'y ai consenti. Pendant que je montai, elle demeura dans le fiacre. Un instant

CAUSES CÉLÈBRES.

» après la Grenier et moi redescendîmes avec un étranger, et il fut question du moyen de se parler en particulier. »

Madame d'Orby n'avait pas la force d'aller plus loin. Sa poitrine était oppressée; elle passait de l'indignation à la douleur, du silence de l'abattement aux exclamations de la colère. « Courage! dit madame Duval, allons jusqu'au bout. La nuit avance. Si ton mari s'éveille... »

« Je les menai chez un sellier de ma connaissance, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Il était six heures et demie du soir; le sellier et sa femme étaient couchés; ils se levèrent et donnèrent une chambre. La Grenier et moi restâmes à côté. Nous entendîmes beaucoup de paroles, un bruit d'argent, un petit cri, et au bout de deux heures et demie nous nous retirâmes, après que l'étranger eut donné dix-huit livres à la Grenier, dix à moi, et six aux propriétaires de la chambre. »

» 3° Marie Guerni, veuve Tray, dite Grenier, prenant la qualité de femme du monde, entra dans les mêmes détails à peu près que la femme Eudes, ajoutant seulement : « La dame d'Orby se sert d'un commissionnaire attaché au Petit-Saint-Antoine, qui, pour n'être pas suivi, sortait toujours par la porte conventuelle. »

» 4° La Gourdan, prenant la qualité de femme du monde, déclarait que la dame d'Orby lui avait été amenée par un chevalier de Saint-Louis. Il passait pour son parent, et elle le présentait en cette qualité. Elle ne cachait du reste ni son nom de famille ni son

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» titre de marquise. D'abord elle annonça la résolution la plus déterminée de se prostituer, afin de réparer des pertes considérables au jeu, et pendant chacune de ses visites elle vendit ses faveurs à qui les voulut, et à un prix assez bas. Vainement, elle, Gourdan, lui fit-elle des représentations sur sa conduite, lui donna-t-elle le conseil de quitter une vie si honteuse; elle en tira pour toute réponse : « Que voulez-vous! j'aime cela. »

« C'en est trop! s'écria de nouveau madame d'Orby. Les monstres! A quoi bon salir ma pensée par la lecture de toutes ces bassesses? Quel parti prendre? Dêlibérons. — Encore quelques minutes de courage, reprit madame Duval. Toutes ces femmes ne sont que les agents subalternes de l'infamie. Voici la déposition des hommes mêmes de la police. Ce sera sans doute la plus instructive. Elle est assez courte d'ailleurs. »

« 5° Nous Pierre Mutel et Jacques Marais, commissaire et inspecteur de police, porteurs d'une lettre de cachet contre la dame d'Orby, et requis par MM. Anselme et Ferdinand d'Orby de la mettre à exécution, nous sommes transportés chez la femme Gourdan, tenant maison de prostitution, où les messieurs susdénommés nous avaient prévenus que nous trouverions la dame d'Orby à un rendez-vous avec le marquis de C... A notre arrivée, nous avons trouvé sur l'escalier de la maison les mêmes qui nous avaient devancés et nous attendaient. Nous sommes entrés tous ensemble dans une petite chambre faisant suite au vestibule. Là ces messieurs nous ont priés d'attendre et d'écouter, et

CAUSES CÉLÈBRES.

» entre autres propos nous avons entendu distinctement
» et consigné sur notre procès-verbal les paroles suivantes : « Ce n'est pas le taux, prétend le marquis ; il
» offre huit louis pour deux heures et quinze pour la
» nuit entière. Décidez-vous. » Sur quoi nous sommes
» entrés et nous sommes emparés de la dame d'Orby.
» Vainement et à plusieurs reprises nous l'avons engagée
» dans son intérêt à avouer sa faute et presque le flagrant
» délit ; elle s'y est constamment refusée. De tout quoi
» nous avons dressé, etc. »

« Les misérables ils étaient là ! ils me poursuivent
» jusqu'ici, » dit en sanglotant madame d'Orby. Elle se
jeta dans les bras de son amie : « Que vais-je devenir ?
» Sauve-moi. C'est encore un complot. Mutel arrive
» après-demain. »

Dix heures sonnèrent. « Hâte-toi de rentrer, dit ma-
» dame Duval. Réfléchissons toute la nuit sur le parti à
» prendre. La journée de demain nous appartient toute
» entière. A huit heures du matin je serai chez toi. Ma-
» trise tes émotions. Que ton mari s'imagine n'être pas
» deviné. Inspire-lui la sécurité la plus grande. Remets
» avec soin le petit paquet. » Madame d'Orby obéit, et
à travers les ombres se glissa jusqu'à sa demeure, pénétra
sans bruit dans son appartement et remit à leur place
les papiers dérobés un moment. Quelle nuit ! que d'agi-
tations ! que de projets conçus, quittés, repris ! Et dans
la même chambre M. d'Orby calme, immobile, reposant
du sommeil des justes. Elle le laissa se lever le pre-
mier, et s'étant mise aussitôt après à la fenêtre, le vit se

LA FAUSSE ADULTÈRE.

dirigeant par la petite porte du jardin vers le presbytère.

Fidèle à sa promesse, animée de toutes les inspirations
du dévouement le plus tendre, madame Duval accourut
à l'heure promise. Elle n'était pas seule ; M. Doigny,
conseiller au parlement, son voisin de campagne et son
ami, l'accompagnait. C'était un homme grave, doux,
indulgent, qui, échappé au tumulte d'une jeunesse ora-
geuse, était entré dans la magistrature comme dans un
port. Il contemplait de là le naufrage des autres, non
avec la joie égoïste de sa propre sûreté, mais avec un
intérêt compatissant, toujours prêt à secourir ceux qu'em-
portaient les flots. Madame Duval n'avait pas hésité à le
prendre pour confident du malheur de son amie, pour ar-
bitre d'une délibération dans laquelle allait s'agiter la
destinée d'un être si cher, et dont elle ne se croyait ni
assez éclairée ni assez forte pour porter seule la respon-
sabilité.

A l'aspect imprévu d'une personne qu'elle était loin
d'attendre, madame d'Orby éprouva un mouvement de
surprise très-marqué. « Je sais tout, comptez sur moi, »
furent les premiers mots de M. Doigny. Un sourire mé-
lancolique erra sur les lèvres de la pauvre femme, et elle
fut rassurée. « Eh bien, que pensez-vous ? — Monsieur,
» dit d'une voix tremblante madame d'Orby, allons nous
» réfugier sous le berceau touffu au bout de la grande
» allée ; de là nous verrons tout et ne serons vus d'aucun
» côté. »

A peine assis, M. Doigny prit la parole : « Il faut
» fuir ; je connais le monde ; chaque jour ses intérêts se

CAUSES CÉLÈBRES.

» débattent devant moi. Les haines de famille sont im-
» placables. Inutile de délibérer longtemps sur le parti
» à prendre; c'est le seul, croyez-moi. L'exécution doit
» nous occuper. Voici mon projet : la police arrive de-
» main; ce soir vous vous déguiserez en paysanne; ma-
» dame Duval se rendra à pied vers un endroit convenu
» situé à une lieue d'ici et au bout d'un petit bois; vous
» m'y rejoindrez; ma voiture vous attendra plus loin, et
» vous transportera dans une ferme où vous remettrez
» cette petite lettre à une de mes excellentes amies. Fiez-
» vous à elle sans réserve. Quand vous aurez passé là
» quelques jours, nous essayerons de vous faire conduire
» dans les Pays-Bas, d'où il vous sera facile de gagner
» l'Angleterre.

» Encore une fois, ajouta vivement M. Doigny, point
» d'indécision; je ne vois pas d'autre moyen de salut.
» Votre amie l'approuve, votre sûreté l'exige; le temps
» nous presse, les heures sont précieuses. Faites vos pré-
» paratifs à l'instant; je vais m'occuper des miens. » Et
la prenant par la main, il se leva.

« Une minute encore, je vous supplie, dit madame
» d'Orby. Vous le voyez, je ne verse pas une larme, je
» n'exprime pas un regret; laissez-moi me rassurer sur
» ma propre détermination. L'exil, la séparation d'une
» amie, et pour combien de temps? Avoir vécu inno-
» cente et fuir comme une criminelle!... Le soupçon
» planant sur ma tête, le mépris sans cesse attaché à ma
» personne... Ah! monsieur, quel destin cruel! Il faut
» bien de la force pour le braver. Laissez-moi m'assurer

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» que je n'en manque pas et me donner la conviction
» de mon courage. Oui, je le reconnais, je ne compte
» pas en vain sur moi. Leur inimitié, Saint-Lazare, une
» prison nouvelle, des rigueurs, la mort... le nouvel
» avenir qu'ils me préparent, tout se dévoile à moi avec
» mille horreurs. Je leur échapperai, j'y suis résolue.
» Rien ne m'arrête plus, je suis sûre de moi. Allez
» donc, quittez-moi tous les deux; je vous retrouverai
» au lieu et à l'heure convenus. »

Après leur départ elle demeura quelque temps sous le
berceau pour se recueillir encore et retrouver le calme
d'une froide résolution. Des larmes venaient sans cesse
mouiller ses yeux, des soupirs oppressaient sa poitrine.
Ce retour de faiblesse l'effraya, la fit un moment douter
d'elle-même. « Tout quitter, répéta-t-elle, patrie, amis,
» parents!... Oh! que mes pauvres enfants sont heureux
» d'être morts! » Tout à coup l'image du passé se retraça
avec ses odieuses et terribles couleurs; l'énergie lui re-
vint, elle se trouva tranquille, regagna la maison à pas
lents, prête à jouer son rôle, fière de compter sur soi.

Tous ses préparatifs consistaient à brûler quelques
lettres, prendre ses bijoux et un peu d'or. Ils furent
bientôt achevés. M. d'Orby prolongeait sa visite chez le
curé; elle en profita pour déjeuner seule. Elle achevait à
peine, qu'il rentra. « Vous avez fait une longue course
» ce matin, mon cher, lui dit-elle du ton le plus indiffé-
» rent. — Il se passe de si étranges choses, lui répondit-
» il. Certaines gens s'imaginent qu'on ne les devine pas. »
Elle pâlit. « Qu'avez-vous, madame? seriez-vous indis-

CAUSES CÉLÈBRES.

» posée? » Elle rougit; il continua, heureux de la suspension, car il allait faire un mensonge : « Le fermier » Martin voulait me tromper pour une vente; je l'ai deviné. » Puis M. d'Orby baissa la tête, et comme presque toujours redevint muet, impénétrable.

Nul doute, madame d'Orby ne pouvait s'y méprendre, il était allé combiner chez le curé le plan d'exécution du lendemain. Cette pensée affermit ses desseins et fortifia son âme d'une constance nouvelle. Ils se quittèrent sans s'adresser un mot, un regard, pour ne plus se revoir jamais. Le même désir leur faisait redouter une rencontre; il les tint éloignés durant toute la journée. Le poids de leur secret les oppressait; ils redoutaient, par un geste, par un mot, de trahir, l'un l'emprisonnement médité pour le lendemain, l'autre la liberté réservée pour le soir. Ils s'évitèrent donc avec un soin extrême, et le jour à peine fini, M. d'Orby se réfugia dans sa chambre, elle chez madame Duval.

Le costume de paysanne était disposé. « Bien, très-bien », répétait souvent sa fidèle amie en servant de femme de chambre. Courage! Impossible de te reconnaître. Une fois en Angleterre, tu les attaqueras; tu adresseras un mémoire au roi. M. Doigny instruira le parlement. Et moi donc, je n'attends ton départ que pour te venger. Te souviens-tu? nous t'appellions la femme forte. C'est le moment de l'être. Partons; ton protecteur nous attend à quelques pas d'ici. »

L'animation soutenue de madame Duval, ses mouvements exaltés à dessein, encourageaient la fugitive dans ce

LA FAUSSE ADULTÈRE.

rôle qui commençait déjà, et en se voyant ainsi travestie, elle ne put s'empêcher de sourire plus d'une fois. « Hâtons-nous. » Elle la prit par le bras, l'entraîna précipitamment hors de la maison, et bientôt elles eurent rejoint M. Doigny. « De quel nom vous appeler? lui disait-elle » durant la route. Quelles grâces vous rendre? A qui » dois-je le plus, ou à vous qui êtes un sauveur, ou à elle » qui me l'a trouvé? Si vous ne secouriez qu'une malheureuse, Dieu vous bénirait; vous défendez une innocente, il vous récompensera. Je le suis; je l'en prends à témoin; je l'invoque à mon aide pour les nouvelles épreuves qu'il me prépare. Quels que soient ses desseins sur moi, je ne l'accuse pas; je me sou mets; » il ne pourrait m'abandonner. » Et elle leva vers le ciel tout brillant d'étoiles ses regards suppliants, puis les portant tour à tour sur M. Doigny et sur son amie : « Ni vous non plus, n'est-ce pas? ni toi, Amélie? »

Madame Duval n'avait pas la force de rompre le silence; le conseiller, ému jusqu'au fond de l'âme, parla le premier d'un accent inspiré : « Et moi aussi, je le prends » à témoin le Dieu qui nous écoute et qui me juge : ce que je commence aujourd'hui je l'achèverai, j'y consacrerai mes soins, mes veilles, ma vie; il m'a remis votre défense, je l'accepte. »

Ils avaient atteint la voiture; les deux amies ne pouvaient s'arracher des bras l'une de l'autre; M. Doigny précipita le départ. « Prudence, soumission à ma tante, » furent ses derniers mots. A une heure du matin, madame d'Orby entra dans une vaste cour où vint la rece-

CAUSES CÉLÈBRES.

voir, accompagnée seulement d'une vieille servante, une dame de quarante ans tout au plus, à la démarche languissante, à la figure pâle, aux yeux noirs et expressifs. « Soyez la bienvenue, » dit-elle d'abord gracieusement et en lui tendant la main. Elle conduisit la voyageuse à l'extrémité du château dans une petite tourelle isolée.

Madame d'Orby suivait en silence. « Mon frère m'a » prévenue, dit madame de Brevannes : vous êtes bien » malheureuse ; ce titre suffit à mes yeux. Ah ! si, pendant » les longues années d'une affreuse persécution, j'avais » rencontré un jour seulement un être secourable ! J'ai » vécu sans cesse environnée d'ennemis ; la mort seule » de mon tyran m'a délivrée. Ici vous êtes affranchie du » vôtre. C'est beaucoup déjà. Bientôt la mer vous sépa- » rera et vous jouirez d'une liberté sans trouble. Plus de » la moitié de l'œuvre est accomplie.

» — J'accepte l'augure, dit madame d'Orby, et vos » paroles me donnent de la sécurité ; mais peut-elle être » complète tant que j'ignorerai l'issue de la visite à Ep- » peville du commissaire de police chargé de m'arrêter » au nom du roi, et que la prudence me retiendra dans le » voisinage de mes persécuteurs ? Ils sont si perfides, si » lâches, si ingénieux à me perdre ! »

L'arrivée de Mutel avait été fixée au 25 juillet ; la journée du 28 s'est écoulée, et ces dames ne reçoivent aucune nouvelle. Quelle pouvait être la cause de ce retard ? L'avait-on épiée, dénoncée ? L'anxiété de madame d'Orby redoublait ; elle voyait déjà les perquisitions s'étendre jusqu'à sa nouvelle retraite, et l'odieux commis-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

saire la saisir pour la seconde fois. Enfin, vers les dix heures du soir, au moment où elle s'apprêtait à goûter quelque repos, madame de Brevannes entra une lettre à la main. Un messenger l'apportait ; elle était de madame Duval.

« Très-chère amie,

» Ils sont enfin repartis ; sois rassurée. Encore quel- » ques jours, et ta captivité cessera. Mutel n'était pas » seul ; l'odieuse clique, je dis mieux, la bande crimi- » nelle, se trouvait au complet. Que le chef a été inso- » lent et tout le reste méchant et lâche ! Voici d'abord » quelques détails.

» Ton mari, tu t'en souviens, s'était réfugié de bonne » heure dans sa chambre et même dans son lit. Le som- » meil, qui l'a toujours si bien favorisé, le fuyait cette » fois. Vers onze heures il se leva et appela Julie, ta » femme de chambre : « Où est madame ? qu'on la » cherche. J'ai des pressentiments funestes ; un mal- » heur sera arrivé. » Et elle le vit, lui qui n'a jamais » touché une arme, prendre ses deux pistolets dans son » secrétaire. « Grands dieux ! s'écria Julie, à qui les des- » tinez-vous ? — Tu le verras, » fut sa seule réponse. Il » fit lever tous les autres domestiques, leur ordonna de » le suivre, et ma maison fut envahie à l'instant.

» Que ton mari est heureux de la longue absence du » mien ! Le sang aurait coulé. Il courut comme un fu- » rieux vers la porte de ma chambre : « Vous cachez ma » femme ; elle est là ; j'enfonce la porte ; je la brise d'un

CAUSES CÉLÈBRES.

» coup de pistolet. » Deux de mes gens se jettent sur lui,
» les siens veulent soutenir leur maître, la bataille allait
» s'engager. Par bonheur, on eut la présence d'esprit de
» courir chez M. Doigny, qui sortait à peine de chez moi,
» et qu'exprès j'avais retenu fort tard à faire la partie. Il
» se hâta de paraître, et avec ce ton d'autorité qui lui est
» naturel :

« Quel scandale! monsieur d'Orby, à cette heure, à la
» porte d'une femme dont le mari voyage! violation de
» domicile à main armée! » Ce héros de quelques mi-
» nutes, M. Doigny me l'a raconté, ne fut plus qu'un
» enfant; il remit ses pistolets dans sa poche, se retira,
» fit des excuses, ajoutant seulement : « Que voulez-
» vous? un mari qui perd sa femme n'est pas si coupable
» de la chercher là où il la suppose. » A peine de retour
» chez lui, l'excès d'exaltation le reprit, il se livra aux
» perquisitions les plus minutieuses dans l'appartement,
» ordonna une battue dans le jardin et jusque dans les
» champs; enfin, vers deux heures de la nuit, fit réveiller
» le curé, chez lequel il demeura jusqu'au jour. Dieu
» sait ce qui se passa entre eux.

» Ta maison avait repris une apparence de calme; ce
» n'était que regards inquiets, que chuchotements entre
» les domestiques; aux clameurs et à l'agitation avaient
» succédé le silence et le repos. Tout à coup, quelque
» temps avant l'heure où Mutel était attendu, ton mari
» redonna le signal, et chacun de se mettre en campagne.
» Cette fois le curé l'accompagnait et encourageait les re-
» chercheurs, lorsqu'une voiture d'assez bonne apparence

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» entre à Eppeville. Mutel et un huissier en descendent.
» Où est M. d'Orby? demande gravement Mutel. — Il
» cherche sa femme, répond le domestique. — Sa femme!
» répond l'homme de la police. Elle n'est pas ici? — Non,
» elle s'est enfuie depuis hier au soir. » Et M. d'Orby
» prévenu accourait plein de trouble et d'égarément.

« Voici ma lettre de cachet, monsieur, dit Mutel en
» se redressant; conduisez-moi vers madame. — Vers
» madame... balbutie M. d'Orby. Hier au soir... Je ne
» sais où elle est... Nous courons après elle depuis quinze
» heures... » Tes deux beaux-frères, qu'un accident à
» leur voiture avait séparés de Mutel, survinrent et l'en-
» tendirent s'écrier : « Quelle comédie! Vous vous êtes
» réconcilié avec madame, vous la dérobez à nos regards,
» et vous avez l'air de la chercher. Est-ce ainsi qu'on se
» joue des ordres sacrés du roi? Cinquante lieues pour
» être mystifié!... Messieurs, ajouta-t-il en se tournant
» vers tes beaux-frères, c'est votre affaire à vous. Jamais
» famille n'a été mieux dupe de l'un de ses membres...
» Vous devez être profondément humiliés... Le ministre
» sera furieux de tout ce vain bruit et de cette singulière
» équipée. »

» A ce ton d'ironie et de reproches, Alexandre, l'aîné
» des deux frères, entra dans une colère difficile à dé-
» crire; il s'avança vers M. d'Orby, le parcourut tout
» entier de ses regards, porta la main sur son épée, fixa
» son frère, puis recula en haussant les épaules et lui je-
» tant à la face le mot de *misérable*. M. d'Orby, avec un
» geste noble et un accent de dignité inconnu jusque-là,

CAUSES CÉLÈBRES.

» se borna à lui répondre d'abord : « Vous êtes mon
» frère aîné, je ne suis pas un spadassin, et l'affaire me
» regarde plus que vous, je l'espère. » Puis, se repre-
» nant et comme éclairé d'une illumination soudaine :
« Ah ! vous le prenez sur ce ton ! vous faites de moi un
» comédien, un imposteur... Tant mieux si elle échappe !
» Quant à moi, du moins, je ne m'occuperai plus de sa-
» voir où elle est. Faites maintenant, messieurs, ce qui
» vous plaira. Je n'apporterai aucun obstacle à vos dé-
» marches, mais je n'en seconderai aucune. Mes gens
» sont à votre disposition. Je me retire. »

» Vos beaux-frères et Mutel, ainsi maîtres du terrain,
» s'interrogèrent sur le parti à prendre. « Elle ne peut
» être loin, dirent les premiers. Prenons possession du
» logis. Un domestique au moins est dans la confiance ;
» l'argent nous donnera bientôt son secret. » Ils ont donc
» passé deux jours, chère amie, à épier, à fouiller, à
» questionner, courant d'Eppeville au presbytère, du
» presbytère à la ferme, rôdant autour de ma demeure,
» poussant jusqu'à celle de M. Doigny, tantôt prenant
» un faux air de satisfaction, tantôt se livrant aux em-
» portements et à l'injure, enfin se retirant couverts de
» confusion et l'âme pleine de rage.

» Un ou deux de tes gens auront été gagnés sans au-
» cun doute, et ton amie surtout sera l'objet de leur es-
» pionnage. Par prudence, nous te laisserons trois ou
» quatre jours encore dans ta solitude. Ainsi l'a décidé
» ton sauveur. Quelques lignes de réponse par le mes-
» sager, etc. »

LA FAUSSE ADULTÈRE.

Madame d'Orby cherchait le repos, et comme le cha-
grin et les vives émotions, la joie le suspendit encore.
Elle reprit et quitta vingt fois la lettre de son amie ; elle
l'interprétait, la commentait sans fin, comme si elle eût
recélé quelque piège inaperçu, quelque péril auquel elle
n'eût pas échappé. Ils étaient repartis ; mais la ruse leur
était ordinaire, le retour facile ; madame Duval s'abusait
peut-être. Aussi son premier soin en se levant fut de dire
à la bonne tante :

« Je n'ai pu reposer ; tout m'est suspect de leur part,
» leur dépit, leur retraite. Que ferions-nous s'ils se pré-
» sentaient ici ? Avez-vous quelque coin bien caché où je
» puisse me réfugier ? — Au pied de la petite tour est
» un caveau dont l'entrée est inconnue à tout le monde.
» Mon frère et moi en avons seuls le secret. Venez, et
» quand vous l'aurez visité, toute votre sécurité renaîtra ;
» il peut braver les recherches d'une famille conjurée et
» de la police la plus habile. » A l'instant, et dans la
chambre même qu'elle occupait, elle lui découvrit une
petite porte qui semblait faire corps avec la boiserie,
une échelle suspendue le long du mur et par laquelle on
descendait à l'entrée d'un antique souterrain. « Désirez-
» vous y descendre ? ajouta la tante ; le peu que je vous
» montre ne suffit-il pas ?

« — Pardonnez tout à une crainte exagérée peut-être,
» mais involontaire, reprit madame d'Orby. — Soit.
» Laissez-moi prendre une lumière. » Et au bout de quel-
ques instants elles se trouvèrent sous un caveau assez pro-
fond, à la voûte duquel était suspendue une lampe toute

CAUSES CÉLÈBRES.

prête. « J'ai songé à tout, vous le voyez, ajouta la tante.
» Mon frère a prévu le cas d'une trahison et d'une sur-
» prise, et moi j'ai eu longtemps à combattre un persé-
» cuteur plus acharné que le vôtre. J'étais seule, et vous
» avez trois protecteurs. » Maintenant pleine de confiance
encore une fois. madame d'Orby sourit et se blâma
de ses frayeurs, qui redoublaient pourtant à la première
personne qu'elle apercevait de loin dans la campagne.
Enfin un petit billet de son amie lui rendit le calme.

« Chère Julie,

» La route de Paris est décidément celle qu'ils ont
» prise. Je les avais fait suivre jusqu'à Péronne, avec
» ordre de n'en revenir qu'après leur départ. Ils y ont
» passé trois heures seulement, et déjà sans doute la po-
» lice a fait son rapport et l'assemblée de famille délibère.
» A demain vers dix heures du soir. Je te préviens, car
» tu pourrais nous prendre pour cette race maudite. A
» propos, ton mari ne reparait plus ; on le sert dans sa
» chambre ; il s'est constitué son prisonnier. Il se punit
» de ce que tu lui échappes. »

Inutile d'insister sur les détails de cette entrevue nou-
velle. Bonheur de se retrouver, douleur de se séparer, et
pour toujours peut-être ; dévouement de madame Duval
et de M. Doigny ; vœux, recommandations, promesses,
et de la part de madame d'Orby expression d'une recon-
naissance dont toute sa vie ne suffirait pas pour acquitter
la dette.

Elle partit enfin, et arriva assez rapidement à Bruxel-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

les, et, par les soins d'un correspondant de M. Doigny,
elle fut dirigée sur Ostende, où elle s'embarqua pour
l'Angleterre. La traversée fut longue et périlleuse ; une
tempête jeta le bâtiment sur les côtes de Hollande. Au
milieu de la consternation de l'équipage et des passagers,
madame d'Orby garda un visage calme et serein. Plus
tard, et lorsqu'un vent favorable la ramenait vers le but
de son voyage, elle rendait compte, dans une lettre com-
muniée depuis par madame Duval, de ses impressions
à ce moment si terrible pour tous les autres.

A bord de la *Syrène*, le lendemain de la tempête.

Ma chère amie,

» Hier tous ceux qui m'entourent suppliaient Dieu
» de les épargner ; aujourd'hui ils le remercient. Hier la
» prière, aujourd'hui les actions de grâces. Pourquoi moi
» seule ne suis-je pas entrée dans ce sentiment commun
» de terreur et de reconnaissance ? J'ai besoin de te ré-
» véler l'état de mon âme et le secret de cette exception
» bizarre. Ils étaient prosternés, j'étais debout ; ils sem-
» blaient abattus, je paraissais inébranlable ; ils se ré-
» jouissent maintenant, je suis sérieuse ; ils bénissent le
» ciel, je porte mes regards sur les flots, souriant quand
» ils étaient furieux, triste depuis qu'ils sont devenus
» calmes.

» Pour mieux m'interroger, laisse-moi redonner un
» moment à l'Océan toute son agitation, au navire toute
» sa tourmente, aux passagers tous leurs périls avec

CAUSES CÉLÈBRES.

» toutes leurs angoisses. Je me replace fidèlement dans
» ma situation d'hier. Le vent siffle, l'éclair brille, la
» foudre gronde, la mer se soulève ; un degré de plus de
» sa fureur, et le vaisseau s'engloutira. Plus le péril re-
» doublait, plus mon âme était à l'aise. Je ne sais quelle
» espérance m'appelait, m'emportait ailleurs, me mon-
» trait le salut dans le danger même, comme si le destin
» m'en réservait auquel j'aurais été heureux de me sous-
» traire. Est-ce de l'exaltation, du délire; un état voisin
» de la folie? De quelque nom que tu l'appelles, il a
» existé; je m'en souviens, je le retrouve en écrivant.
» Je ne puis le comprendre, mais un pressentiment fatal
» me le fait regretter. Je n'étais pas superstitieuse, je le
» suis devenue tout à coup.

» Ah ! si j'osais exprimer ce que je crois lire dans un
» avenir assez prochain !... Mais non, écartons ces idées.
» O ma patrie ! ô mes amis ! je vous reverrai, oui.... Je
» ne serai pas de celles qui échappent au naufrage pour
» périr dans le port. Pourquoi retracer ce désordre de
» la nature ? Il a bouleversé mon âme. Allons, que la
» raison le dissipe peu à peu, comme le soleil a chassé
» les nuages. Je me trompe : ceux qui donnent à ma
» pensée une teinte si sombre l'obscurciront longtemps
» encore. N'était-ce pas assez de la réalité cruelle ? Faut-
» il lutter contre des fantômes. Le présent m'accable,
» l'avenir me menace. Amélie, chère Amélie, je ne
» t'embrasserai plus. »

Peu à peu toutefois ces tristes pressentiments s'éva-
nouirent, et en touchant le sol de l'Angleterre, ma-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

dame d'Orby crut saisir à la fois la liberté, le calme, le
bonheur, comme si ce détroit de quelques lieues eût
élevé en un moment entre elle et ses mortels ennemis
une insurmontable barrière ! tant les terribles et diverses
épreuves qu'elle venait de traverser avaient exalté son
imagination et donné à ses pensées une mobilité qui dés-
ormais devait la jeter sans transition marquée dans tous
les sentiments extrêmes ! Ainsi tour à tour l'espérance
avec ses rêves séduisants, et le chagrin avec ses résolu-
tions désespérées, la vigueur de l'âme et l'abattement, le
silence des passions jusqu'à la froideur et leur transport
jusqu'à la frénésie, plus rien désormais de modéré, de
paisible ; elle était ou dans les cieux ou au fond de l'abîme ;
triste et inévitable effet des grands ébranlements de l'âme.
Sa lettre en avait révélé les premiers symptômes.

Aussi, lorsqu'elle se présenta à Londres chez le révérend
M. Norton, père respectable d'une nombreuse famille,
pour lequel un ami de M. Doigny à Bruxelles lui avait
donné la recommandation la plus pressante, elle débuta
d'un accent à faire douter de sa raison. D'un pas préci-
pité, l'œil fixe, la voix haute : « Êtes-vous superstitieux,
» monsieur l'Anglais ? Croyez-vous à la fatalité ? Pensez-
» vous qu'il est dans la destinée de certains êtres de
» porter malheur ? Redoutez-vous leur contact ? » M. Nor-
ton ne savait que penser, que répondre ; les paroles ra-
pides et pressées de la voyageuse ne lui en donnaient pas
le temps.

« Alors je vais me retirer, me livrer au hasard. Inutile
» de vous remettre ma lettre. — Une lettre, madame... »

CAUSES CÉLÈBRES.

Il tendit la main, elle avança machinalement la sienne, et comme si elle eût été devant un juge prêt à prononcer son arrêt, elle attendit que la lecture fût achevée. Froid naturellement et flegmatique, M. Norton ne donnait aucun signe d'émotion ; mais à ces mots mystiques qui terminaient la lettre : « Ce n'est pas une brebis égarée, » c'est un ange qui va faire halte dans ta sainte demeure » pour remonter vers le ciel, » le visage du révérend s'épanouit et un rayon divin l'illumina : « Dieu vous en- » voie, madame ; ne quittez pas la maison de son servi- » teur. Ici ordre, charité, repos. Ces biens, qui vous ont » manqué, se présentent à vous ; acceptez-les, ne vous » éloignez pas. Là tente est toute dressée, la famille » prête à vous recevoir ; asseyez-vous ; que notre maison » soit désormais la vôtre.

» — Ah ! monsieur, pardon, s'écria madame d'Orby, » j'ai blasphémé tout à l'heure, j'ai commis un double » outrage envers Dieu en parlant de hasard, envers vous » en songeant à me retirer. Oui, il y a une Providence, » et je la reconnais à un de ses plus nobles représentants. » J'obéirai à tout ce qu'il lui plaira de me prescrire. » Elle baissa les yeux ; des larmes les humectaient. M. Norton la conduisit au sein de sa famille, composée de sa femme, de trois filles et d'une sœur de quarante-cinq ans environ.

Cette maison était le modèle non de ce rigorisme exact et compassé qui déconcerte presque toujours et touche rarement, mais de la vertu affable dans ses manières, angélique dans sa pureté, prodigue d'aumônes, et qui

LA FAUSSE ADULTÈRE.

seule possède le secret de consoler les affligés, de couvrir les plus endurcis. Touchée de la franchise du pasteur et des prévenances affectueuses de sa famille, madame d'Orby accepta une hospitalité dont on lui permit de régler à son gré toutes les conditions. Elle entretenait avec madame Duval une correspondance assez suivie ; mais pendant une année environ elle ne roula que sur les douceurs d'une paix inespérée, sur les regrets d'une séparation sans terme, sur le charme d'une amitié à toute épreuve. Les beaux-frères n'avaient pas donné signe de vie. M. d'Orby continuait à se tenir enfermé comme un ermite. Eppeville était devenu un cloître solitaire.

Quoique anglican, M. Norton possédait au suprême degré le mérite de la tolérance ; sa sœur, au contraire, vieille fille déjà, après avoir brûlé deux années d'une passion malheureuse, s'était jetée, suivant l'habitude, dans les sentiments outrés de sa religion et n'aspirait à rien moins qu'au prosélytisme. Madame d'Orby, avec ses malheurs, son âme tendre et expansive, son penchant au fatalisme, lui parut un sujet précieux à conquérir. Toutefois, soit supériorité de l'esprit auquel il fallait s'attaquer, soit défiance de ses propres moyens, elle n'avait jamais eu le courage d'aborder ce sujet.

Enfin un jour elle débuta ainsi : « Quelques méchants, » chère madame, ont remarqué votre indifférence pour » les pratiques religieuses ; d'autres se sont étonnés de » vous avoir vue quelquefois assister à nos réunions si » touchantes, si solennelles par leur simplicité même. Ils » ont osé demander : De quelle religion est-elle ? C'est un

CAUSES CÉLÈBRES.

» malheur de flotter ainsi entre deux cultes sans appartenir exclusivement à aucun. Dans l'un vous n'avez trouvé qu'un ministre assez lâche pour vous abandonner et s'unir à vos persécuteurs; dans l'autre..... Je n'ai pas besoin de faire l'éloge de mon frère.

» — N'allez pas plus loin, mademoiselle, répondit madame d'Orby, je vous devine; je ne suis ni un esprit fort ni une indifférente; je prie où il me convient et comme il me convient, sans en devoir compte qu'au Tout-Puissant, auquel s'adresse ma prière. Encore une fois, je vous devine, et je n'ai pas de mérite. Depuis six mois vous vous trahissez par vos conseils indirects; j'ai feint de ne pas me les appliquer, soyez sincère. » Son visage s'anima, sa voix prit un ton plus élevé et plus sévère; mademoiselle Norton parut déconcertée.

« Vous cherchez en moi la matière d'un triomphe. Parce que je suis entrée dans votre famille, vous voulez m'attirer à votre religion. Ce que n'a pu faire l'image du mérite paisible de votre frère, vous l'attendiez d'un sermon; vous avez une bien haute idée de vous, une bien faible de moi. Un tendre intérêt, une douce compassion, la charité enfin m'a accueillie, l'orgueil et l'intolérance me repoussent. Après cette tentative, ma présence vous serait pénible. Le témoin de notre impuissance nous deviendrait bientôt odieux. Je m'éloignerai, mais en silence; le respectable révérend ne vous paraitrait pas d'avoir entrepris l'œuvre délicate devant laquelle il a reculé. »

Une semaine après, madame d'Orby demanda un en-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

retien particulier à M. Norton. « Je vous quitte; mais j'ai arrêté un logement à quelques pas du vôtre. Je ne m'éloigne pas de vous; je me place autant qu'il est permis à la portée de mon généreux protecteur et de ses conseils salutaires. Promettez-les-moi encore, n'en soyez pas avare; mais surtout n'attribuez pas ma démarche à un mouvement d'inconstance, de légèreté ou d'ingratitude, à un vain désir de me trouver plus libre. Dieu me juge, monsieur Norton; je le prends à témoin ce Dieu dont vous êtes le digne ministre. Je quitte votre maison parce que je dois la quitter; j'y vivais paisible, et peut-être l'agitation m'attend; j'y vivais heureuse, et peut-être le malheur va recommencer pour moi. N'importe, je me retire; ne m'interrogez pas, esstimez-moi assez pour me croire. Je cède à un devoir; que ma destinée s'accomplisse!

» — Ah! s'écria M. Norton, ma sœur aura cru gagner le ciel. Quel abus de l'hospitalité! Pour prix de la paix que vous avez goûtée trop peu de temps, hélas! vous ne voulez pas me rendre le trouble et les querelles domestiques. C'est donc à moi d'être reconnaissant; chaque jour j'irai vous le prouver. Pardonnez à l'ardeur insensée de ma sœur. Quelle que soit votre croyance, je ne me permets pas de l'examiner; persévérez, demeurez-y fidèle: puisse-t-elle vous inspirer toujours la pensée du bien et le courage de l'accomplir! »

Quelques jours après, madame d'Orby était installée dans une chambre modeste, auprès de laquelle se trouvaient un cabinet où elle faisait coucher une servante, et

CAUSES CÉLEBRES.

une petite cuisine fort obscure, avec un enfoncement pratiqué dans le mur et si peu visible, qu'au besoin il pouvait servir de cachette. Elle passa là deux mois assez paisibles, recevant les visites assidues de M. Norton, et ne négligeant pas de les rendre à sa femme et à ses filles chaque fois qu'elle était prévenue de l'absence de la sœur. Madame Duval, instruite de ce changement de sa situation et de la nécessité de vendre ses derniers bijoux, avait laissé écouler six semaines sans réponse. L'anxiété renaissait, le fatalisme troublait l'imagination de la pauvre expatriée de toutes ces terreurs qu'aggrave à chaque minute l'idée fixe d'une destinée écrite d'avance, sous laquelle il faut se courber, qui nous a saisis comme par la main, qui nous presse, nous entraîne, faisant entendre par intervalles le terrible *marche ! marche !*

Tout à coup ce qui devait l'accabler la releva. Cette fausse paix de quatorze mois avait communiqué à son âme de la mollesse et de l'engourdissement. Elle avait désappris à combattre. Le ressort n'était pas brisé, mais énérvé. La lutte pouvait seule ranimer sa première vigueur. Ses ennemis, qui avaient paru sommeiller si longtemps, se réveillaient à leur tour. Les deux beaux-frères reparurent enfin à Eppeville. Madame Duval sonna l'alarme.

« Chère amie,

» Le cloître est redevenu une place de guerre. Hier
» au soir une voiture y faisait son entrée, non triom-
» phante comme autrefois, mais mystérieuse. Depuis deux

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» jours il y a des conciliabules. Rien n'a transpiré en-
» core. Tiens-toi sur tes gardes. Préviens M. Norton
» qu'il redouble de vigilance; il se trame quelque com-
» plot.

» Vendre tes diamants! faire à mon amitié l'injure d'un
» refus! Et puisque tu me forces à parler de restitution,
» n'as-tu pas des biens considérables?... Es-tu satisfaite
» maintenant? Ne voudras-tu pas même me traiter comme
» un prêteur ordinaire? Et nous avons vécu en véritables
» sœurs; tout nous était commun, peine, bonheur, ar-
» gent. Parce que tu es la malheureuse, tu te crois le
» droit de m'outrager... Ta susceptibilité me fait trop de
» mal... J'interromps ma lettre... Je la terminerai de-
» main. Il m'arrivera peut-être quelque nouvelle de leur
» délibération satanique.

» J'avais raison. Voici ce que Pierre a rapporté à ma
» fidèle Marie, pour laquelle, tu le sais, il a une passion
» dont elle commence à ne plus rire. Tes beaux-frères
» ont mis deux jours à forcer la porte de ton mari. Il avait
» juré d'être imprenable; mais après quarante-huit heures
» de siège, il y a eu des pourparlers, une capitulation. Ils
» se sont vus. Que s'est-il passé au juste? Le résultat se
» devine assez par ces mots échappés dans un mouvement
» de dépit à tes beaux-frères, lorsqu'ils descendaient l'es-
» calier, et recueillis par Pierre, qu'ils n'apercevaient pas :
» Rien à faire; c'est un imbécile. Agissons ailleurs. »

» Je vais mettre en campagne et le respectable con-
» seiller et ma petite escouade; mais que découvrira-t-elle
» à Paris quand la police est contre elle? que peut leur

CAUSES CÉLÈBRES.

» inexpérience contre la rouerie consommée de ces mes-
» sieurs? Prudence et courage. Attends et espère.
» Ton amie dévouée, etc. »

Il faut laisser un moment madame d'Orby à Londres, madame Duval à Eppeville, et suivre les beaux-frères dans les divers incidents de leur infâme machination. Le temps les a dévoilés et nous a appris à quel rôle dégradant et criminel la police n'hésitait pas alors à descendre.

Les voyageurs étaient attendus avec impatience par leur sœur et par Marais lui-même, dont la vanité était humiliée de n'avoir pu ressaisir sa proie, et dont la cupidité s'excitait par l'appât de sommes plus fortes encore que celles déjà reçues. « Eh bien, s'écria-t-il le premier, » victoire! sans doute; le consentement est arraché? — » Non, répond l'aîné des frères. Après deux jours de » combats pour entrer dans sa chambre, deux autres jours » de pourparlers pour triompher de son entêtement, nous » avons obtenu ce peu de mots: « J'ai pardonné le passé; » il me faut des fautes nouvelles. Vous avez commencé, » achevez. Oublions notre querelle, mon cher Alexandre; » je vous remercie de veiller sur notre honneur. »

» — Voulez-vous me donner carte blanche, dit Marais, » et faire les frais du nouveau projet que je médite? qua- » tre mille livres d'abord, et le reste après le succès; ma » réputation est engagée comme la vôtre. Si, au lieu de » me regarder sans cesse comme un instrument subal- » terne, vous m'aviez mis en tête de l'affaire, elle n'en » serait pas au commencement encore après trois années;

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» la séparation de corps serait prononcée, votre fortune à » l'abri de la première maladie qui surviendra. Reposez- » vous sur mon expérience et sur l'habileté de deux agents » auxquels personne n'a échappé encore. Morte ou vive, » nous en finirons. » Le traité conclu, Marais courut se mettre à l'œuvre.

Deux jeunes gens du Midi, Cotrelle et Bernadat, de familles respectables et riches, étaient venus depuis plusieurs années à Paris pour compléter leurs études. L'un s'était fait remarquer par la beauté de sa figure, l'élégance de ses manières, et surtout par une candeur naïve; ocile à toutes les impressions, il eût volontiers fait le bien; ses premiers pas dans le mal l'y fixèrent à jamais. L'autre, vif, ardent, spirituel, dominateur, s'était précipité dans le vice avec toute la fougue méridionale, et y avait entraîné son ami toujours prêt à céder; il l'avait subjugué et régnait en despote sur ses volontés asservies.

La figure de Bernadat formait avec celle de Cotrelle un contraste qui du premier regard faisait aimer l'un et redouter l'autre. Le vice y avait empreint tout ce qu'il a de hideux. Il y éclatait d'une façon terrible par le jaune qui entourait ses paupières, par une pâleur signe de décomposition précoce, par la saillie des os. Sa voix altérée bégayait souvent, et des cris rauques s'échappaient de son squelette frêle et tremblant. La corruption avait pénétré jusque dans la moelle des os et brisé la force virile de la jeunesse. Ses regards pourtant dardaient un feu sombre et dévorant qui révélait le génie du mal et toute la supériorité de cette intelligence satanique.

CAUSES CÉLÈBRES.

Non loin de la demeure qu'ils occupaient tous deux rue des Nonaindières, une jeune fille avait disparu sans que jamais on pût en retrouver les traces; les voisins avaient aperçu ces jeunes gens rôder autour de la maison, l'un d'eux faire sentinelle, et, à ce qu'ils rapportaient, l'autre monter jusqu'au troisième étage de la maison habitée par la jeune fille. Elle les avait suivis et n'était plus revenue. Les parents portèrent plainte et les firent décréter de prise de corps; mais de vagues présomptions, des indices fugitifs n'aboutirent qu'à une information sans résultat.

Tout en échappant à la justice, les deux prévenus tombèrent sous la surveillance de la police la plus sévère Marais, dont la sagacité jugea d'abord l'excellent parti qu'il en pouvait tirer, après les avoir surpris deux fois en flagrant délit de dissolutions presque criminelles, affecta de leur pardonner, les étudia à fond, les gagna et se les attacha comme deux instruments précieux pour les occasions où il s'agissait de femmes. Il ne s'était pas trompé; la beauté de l'un, l'esprit de l'autre, quelquefois le concours de tous les deux, lui rendirent d'importants services.

Cette fois il leur fit une réception distinguée et prit un ton solennel en rapport avec la mission extraordinaire dont il allait leur expliquer toutes les difficultés. « Ce que vous » avez fait jusqu'ici, messieurs, n'est rien au prix de ce » que je vous réserve. Vous, Cotrelle, vous vous êtes acquitté à merveille de votre découverte à la Haye; mais » vous aviez affaire à un amant vieux et crédule et à une » femme sans défiance. Vous, Bernadat, vous avez réussi

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» sans doute pour l'infanticide réfugiée à Stutgard; mais » elle avait pour confident un jeune écolier de l'université; » un soir de débauche et d'ivresse vous a rendu maître de » son secret.

» Ce sont, je le parie, de grandes choses à vos yeux; » eh bien! s'il m'était permis de vous ouvrir le livre des » véritables exploits, vous jugeriez vous-mêmes qu'elles ne » méritent pas d'y être inscrites. Jusqu'ici vous avez remporté de trop faciles victoires; je vais vous mettre aux prises avec un ennemi sérieux. Je vous envoie en Angleterre, mais non en ligne directe. Il faut passer par les environs de Ham et y prendre vos véritables lettres de créance. Vous toucherez ce soir l'argent nécessaire. Voici mes instructions précises; méditez-en chaque article et partez. »

INSTRUCTIONS POUR C*** ET B***.

« Il s'agit de madame D***, femme de..., etc. Une » éducation très-soignée, une grande vivacité de répartie, » de la fierté, une grande prétention à la vertu et à la » sagesse. Toutefois de la coquetterie et des agréments » pour la justifier.

» — Surprise à un rendez-vous chez la Gourdan..... » criant à la trahison, à l'infamie... Enfermée à Saint-Lazare pendant trois mois... Retirée par son mari, qui n'a jamais osé porter plainte, et conduite dans sa terre d'Eppeville, près de Ham.

» — Fugitive d'Eppeville on ne sait trop par quels

CAUSES CÉLÈBRES.

» moyens ; mais, on le soupçonne, par la connivence d'une
» amie intime, madame Duval, sa voisine de campagne,
» et par la protection d'un conseiller au parlement,
» M. Doigny... Actuellement en Angleterre, où elle a
» demeuré près d'une année chez le révérend M. Norton.
» Elle l'a quitté pour prendre un appartement dans la
» même rue, *Cavendish-Street* ; elle y vit très-retirée et
» presque invisible.

» — Le mari, toujours sur sa terre, ne voit personne,
» ne parle à personne, faible, mystérieux, insignifiant...
» Inutile de s'en occuper. On se bornera à recueillir les
» bruits qui pourraient circuler çà et là.

» — La première difficulté à vaincre, C*** et B*** le
» comprennent, est de pénétrer chez madame Duval, et,
» sous le prétexte d'un voyage à Londres, de se rendre
» porteur d'une lettre pour son amie. Ce résultat obtenu,
» C*** et B*** m'adresseront un rapport d'après lequel
» ils reviendront à Paris ou partiront directement pour
» Londres. »

Le 7 avril, à onze heures du matin, huit jours seulement après leur départ, se présentaient chez madame Duval deux messieurs se faisant annoncer, l'un sous le nom de M. de Prato, l'autre sous celui de Valdès, et se disant chargés par M. Norton d'un message particulier. Elle les reçoit. Frappée de la bonne mine et des formes gracieuses de Cotrelle, elle s'arrête peu à l'extérieur maladif de son compagnon, qui cependant prend la parole avec un accent espagnol très-prononcé et lui donne à lire la lettre suivante :

LA FAUSSE ADULTÈRE.

« MES CHERS MESSIEURS,

» Je profite de l'arrivée à Paris de votre compatriote
» M. Castro pour vous demander avant votre retour un
» service d'ami que vous seuls pouvez me rendre. Il vous
» détournera un peu de votre route ; mais vous voyagez
» pour vous instruire, et vous aurez occasion de voir cette
» partie intéressante du nord de la France. D'ailleurs
» c'est dans l'intérêt de cette pauvre dame exilée dont
» vous m'avez si souvent entendu faire l'éloge. Elle a pour
» amie intime madame Duval, qui habite une terre près
» de Ham en Picardie ; personne très-distinguée d'ailleurs,
» dont l'accueil vous charmera et vous dédommagera largement de votre obligeance. Demandez-lui, mais de ma
» seule part, si un voyage auprès d'elle ne serait pas indispensable ; de ma seule part, vous l'entendez, car son
» amie ne consentirait jamais à ce qu'elle appellerait une
» corvée, un trop grand sacrifice, et à ce qui en réalité
» sera le plaisir le plus doux pour moi, celui d'obliger la
» victime d'une atroce persécution.

» Votre dévoué,

» NORTON. »

« — Ah ! cet excellent M. Norton, dit madame Duval, quel dévouement au malheur ! Qu'il arrive sans doute... mais l'heure n'est pas venue... je n'ai rien découvert encore de positif... Je vous remettrai une lettre pour lui... une petite boîte de bijoux pour madame d'Orby. »

Le lendemain, les deux émissaires retournèrent à

CAUSES CÉLÈBRES.

Paris, jugeant qu'un rapport était inutile et que l'expédition exigeait plus d'une conférence. Marais en effet leur en accorda plusieurs, dans lesquelles il leur souffla tout ce que le démon de la police inspire de plus raffiné et de plus détestable, et les congédia avec ces mots : « Je l'ai » eue adultère à Paris, il me la faut adultère à Londres. » Le succès est à ce prix. »

Dès leur arrivée en Angleterre, ils se partagèrent les rôles chacun suivant son génie, son extérieur. Cotrelle se chargea de gagner la confiance, Bernadat de corrompre des témoins, et le premier rapport de ce dernier à Marais prouve les progrès qu'ils avaient faits en peu de temps.

Londres, 16 avril 1769.

« Voici le résultat de notre travail de dix jours :

» 6 avril. — Madame d'Orby nous reçoit avec empressement et reconnaissance; elle nous invite à prendre le thé chez elle; nous entretenons longuement de son malheur, de madame Duval, de M. Doigny. Nous l'écoutons avec intérêt et sans l'interrompre. Elle nous prie de revenir.

» En la quittant, nous nous rendons chez M. Norton. Accueil froid. Oeil scrutateur. Il nous congédie au bout de dix minutes.

» 7. — Découverte d'un agent d'affaires nommé Ogier, à réputation suspecte; d'origine française. Promet pour de l'argent de donner dans deux jours des renseignements sur madame d'Orby.

» 8 et 9. — Rendez-vous avec Ogier. Il a déjà trouvé

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» deux hommes dont on disposera, les nommés Clarke et Thomas Rogers. Ceux-ci se chargent à leur tour de s'adjoindre d'autres personnes.

» 10. — Soirée chez madame d'Orby. M. Norton y paraît à peine. C*** affecte de se retirer. B*** reste seul deux heures en tête-à-tête. Il offre ses services à Paris dès qu'il y sera de retour. On les accepte.

» 11. — Un porteur de chaise, une servante et deux garçons de bagnio (on appelle ainsi les mauvais lieux d'Angleterre) sont aux ordres de Clarke et de Thomas, et moyennant 240 livres payées d'avance seront prêts à déposer dès qu'on aura obtenu la permission d'informer en Angleterre. Il faut se la procurer avant tout, dit Ogier. Les fonds remis entre nos mains ne suffiront pas; il faut au moins 1,200 livres, la vie étant très-chère ici.

» 14. — Trois jours se sont passés en pourparlers avec la petite troupe, par l'intermédiaire d'Ogier, qui nous servait d'interprète. Donné par écrit à chacun ce qu'il doit apprendre et débiter invariablement.

» Ainsi Clarke dira : J'ai aperçu pour la première fois madame d'Orby chez un marchand de tabac, où j'ai appris qu'elle était entretenue à deux livres par mois par un riche Américain appelé Aduison.

» Une des baigneuses dira : Elle est venue souvent dans notre maison, où plusieurs personnes ont passé des heures entières avec elle. »

» Ceci n'est qu'une simple indication du plan et de l'exécution. Chaque témoignage sera circonstancié, avec le jour, l'heure, la figure, la taille des individus,

CAUSES CÉLÈBRES.

» de manière à ce qu'il ne reste aucun doute et que la
» dame soit confondue par le nombre comme par la gra-
» vité des imputations.

» 16. — L'abandon de la dame continue ; elle n'a plus
» de secrets.

» On peut regarder les préparatifs comme achevés.
» Nous attendrons de nouveaux ordres. »

Marais félicita ses agents sur leur intelligence et leur succès, envoya 1,200 livres, exigeant en retour l'envoi de la déclaration écrite et circonstanciée des misérables payés pour la faire, et annonçant que le permis d'informer serait demandé par l'ambassade française. A la vue de l'argent, Clarke, Thomas Rogers et consorts dirent, écrivirent, signèrent tout ce qu'on voulut sur madame d'Orby. Muni de cette espèce de procédure mensongère, Marais courut chez les beaux-frères. « Eh bien, que vous avais-je
» promis ? Nous la tenons ; la voilà plus coupable que chez
» la Gourdan. Lisez. » Et d'un œil avide et satisfait ils parcoururent ce tissu d'horreurs ; d'une main triomphante ils agitèrent ces nouvelles armes fournies par l'infamie à la cupidité.

« Reste encore le plus difficile peut-être, s'écria Ma-
» rais : l'invincible mari à convaincre, à pousser à la
» plainte. Tenez-la toute prête ; qu'elle soit rédigée d'a-
» vance, qu'il n'ait plus qu'à la signer. Voudra-t-il seule-
» ment écouter la lecture de ces pièces ? Encore un instant,
» et nous sommes vainqueurs. » Le surlendemain les deux frères entraient dans la chambre de M. d'Orby.
« Tu nous avais donné mission de continuer, nous l'avons

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» accomplie. Le désordre est plus grand encore à Londres
» qu'à Paris. — Ah ! mon Dieu ! s'écria M. d'Orby sor-
» tant de son état rêveur, madame Duval avait pourtant
» donné à M. le curé des détails bien différents..... —
» Madame Duval ! reprit Alexandre, une complice !...
» C'est à cette source suspecte que vous allez puiser ?...
» quelle crédulité obstinée ! quel aveuglement ! Ouvrez les
» yeux ; lisez... — Non, dit M. d'Orby, lisez vous-
» même... ces choses-là font trop de mal à voir... j'aime
» mieux entendre. »

Le frère commença d'une voix grave, lente, accentuée, appuyant sur chaque détail pour en faire ressortir l'indignité, poussant un profond soupir. De son côté, à chaque ligne, M. d'Orby, tour à tour abattu, violent, prenait son visage à deux mains ou levait la tête. « C'est trop, c'est
» trop à la fin... plus de pitié ! » Le moment était favorable. « Soit, dit Alexandre, laissons ce que l'indigne a
» fait, songeons seulement à ce qui nous reste à faire ; le
» voici : écoutez encore quelques moments. » Il commença à lire la plainte ; mais comme c'était le long récit du passé et du présent... « Épargnez-moi, ô ciel ! dit M. d'Orby,
» c'est trop... je vous l'ai dit déjà. — Alors, signez. —
» Oui, oui ; elle m'y force... » Et il signa. Dès le lendemain, la plainte fut déposée au bailliage de Noyon.

Madame Duval, avertie par M. Doigny, se hâta d'en instruire son amie. « Enfin ton mari s'est laissé vaincre,
» écrivait-elle ; mais toi, te laisseras-tu condamner ? Que
» résoudre ? Tous les partis ont quelque chose de funeste.
» Si tu viens, la lettre de cachet te frappe, ils t'emprî-

CAUSES CÉLÈBRES.

» sonnent, ta defense est paralysée. Si tu demeures, ton
» inaction paraît de la crainte, ton silence de la faiblesse.
» Quoique par contumace, la sentence ne t'atteint pas
» moins, et une fois criminelle par la voix de la justice,
» tu le deviendras bientôt par les clameurs de l'opinion
» qu'ils appellent solennellement à prononcer sur toi.
» M. Doigny lui-même n'ose hasarder un conseil; selon
» lui, la liberté avant tout. Tu poursuivras la révocation
» de la lettre de cachet; tu l'obtiendras par la raison que
» la justice une fois saisie, la mesure arbitraire ne saurait
» se soutenir. Alors tu te présenteras avec des armes
» presque toujours victorieuses dans les débats de cette
» nature : la persécution, dont l'infamie révolte; la vérité,
» dont les accents touchent et pénètrent; et si, en dés-
» espoir de cause, il fallait recourir à un moyen de droit,
» la réconciliation en quittant Saint-Lazare, le pardon,
» l'intimité reprise comme aux beaux jours du mariage.
» Tel est à peu près le langage de notre conseiller. Il
» l'appuiera de démarches auprès des juges, presque tous
» ses amis. »

Sans être prévu, ce coup n'étonna pas madame d'Orby. Depuis quelque temps ses entretiens soit avec M. Norton, soit avec le faux Espagnol, roulaient sur les maux de l'avenir. Il lui apparaissait quelquefois terrible, toujours sombre, et si sa pensée n'eût pas enveloppé tant d'autres victimes dans un vœu coupable, elle se surprenait souvent à regarder l'heure de la tempête, et le naufrage, comme un terme heureux à ses maux. « Bien ! s'écria-t-elle dans
» le premier mouvement inspiré par la nouvelle de la

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» plainte; ils m'appellent sur un terrain où je ne refuse
» plus de les suivre. Enfin je les verrai face à face; là
» du moins plus de police, plus de prostituées, plus de
» pièges, plus de lettres de cachet; des armes égales
» pour tous, et la vérité non plus obscurcie des ombres
» de la calomnie, ou éclairée à demi d'une lumière dou-
» teuse, mais dans son jour manifeste. Elle va donc enfin
» éclater. »

Puis elle se calmait par degrés, reconnaissait la sagesse des conseils de M. Doigny : « S'assurer le succès par la
» prudence, céder moins à des inspirations généreuses et
» suivre davantage la marche positive des affaires, s'indi-
» gner rarement, consulter toujours la froide raison. » Jusque-là MM. Norton et Castro en avaient été les organes auprès d'elle. Elle désirait les réunir. Il y avait une grande difficulté, à cause de la répugnance instinctive qui éloignait sans cesse le premier de celui-ci. Elle avait demandé vainement des explications; M. Norton s'était borné à répondre : « Que voulez-vous! je ne sais pour-
» quoi. » Il accourut toutefois sans le moindre retard à la réception du petit billet qui le convoquait.

« Pardon, dit madame d'Orby en le voyant, je suis
» au bord de l'abîme; ce n'est pas trop de deux personnes
» amies pour me secourir. Oubliez vos préventions, mon
» cher monsieur Norton; une fois, une seule fois consen-
» tez à une conférence avec cet Espagnol qui n'a d'autre
» tort que sa figure pâle et ses yeux ardents, sa mine d'a-
» gonisant et son exaltation d'inspiré. Est-ce sa faute?
» — Pauvre femme, reprit le révérend, écoutez bien,

CAUSES CÉLÈBRES

» car l'heure d'entendre est venue. J'ai désormais assez
» de renseignements, non pour affirmer la vérité, mais
» pour faire connaître mes soupçons. Cet Espagnol est un
» Français, un de ces hommes dont on ne paye pas le
» silence, trafiquant sans cesse du faux et du vrai, qui,
» s'ils ne savent rien, inventent; qui, s'ils savent quel-
» que chose, exagèrent; valets méprisés parce qu'ils se
» dégradent, odieux parce qu'ils nuisent, et toujours sus-
» pects parce qu'ils mentent toujours.

» Comprenez-vous? — Pas tout à fait encore, répond
» madame d'Orby. — Eh bien, ils mordent l'âme comme
» une sangsue, tirent le poison du cœur et le versent
» à qui de droit. — De grâce, mille fois, point d'énigme;
» expliquez-vous sans images: n'avez-vous donc plus pi-
» tié de moi? — Oh! toujours, plus que jamais, continua
» M. Norton en lui serrant affectueusement les mains. Le
» nom est si vilain, si dégradé, que je n'ose le dire; vo-
» tre confiance si aveugle, que j'hésite à vous détromper.
» Ce Français est un agent payé pour surprendre le se-
» cret de votre âme, pour le vendre avec celui de vos
» moindres démarches... c'est un espion enfin...

» — Un espion! M. Prato un espion!... impossible, on
» vous a trompé. » Elle était anéantie. « A qui m'étais-je
» abandonnée! Encore un piège, j'y suis tombée; je n'ai
» rien eu de caché pour lui. Encore une fois, en êtes-
» vous bien sûr? — De nombreuses visites à l'ambassade
» et à des heures suspectes ne laissent aucun doute; je
» l'ai fait épier, et, pour douze livres sterling, son digne
» compagnon a livré hier au soir même la confidence

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» après une partie de jeu dans un lieu de débauche.

» — Quelle faute! reprit madame d'Orby, quel mal-
» heur! comment le réparer? — En feignant quelques
» jours encore d'être sa dupe, en opposant la feinte à
» l'artifice; si l'un est coupable pour vous perdre, l'autre
» est légitime pour vous sauver. Il va arriver, je me re-
» tire. Demeurez maîtresse de votre première impression
» et de vos moindres paroles. »

Cotrelle venait rarement chez madame d'Orby. Peu à
peu, par une raison ou par l'autre, Bernadat était parvenu
à l'écartier. Avec son indolence naturelle, le bel agent ne
demandait pas mieux que d'être délivré des soins de son
métier. « Ah! celle-là a trop d'esprit pour moi sans doute.
» Je te comprends, mon cher ami; elle n'est pas de celles
» qu'on prend par les yeux. A toi donc les conquêtes de
» l'intelligence, à moi la matière. J'accepte volontiers
» mon lot. Mais écoute-moi: tu n'es pas si rusé qu'on
» ne te devine, et tu n'en imposes pas à ma bonhomie.
» L'intérêt de Marais ne te guide pas seul; tu travailles
» pour ton compte. Tu ne veux pas jusqu'à un certain
» point faire mentir notre petite troupe de témoins si bien
» dressée déjà. Bravo! digne ministre de Marais, ses in-
» structions portent leur véritable fruit; les fameuses pa-
» roles s'accompliront à la lettre: Je l'ai faite adultère à
» Paris, il me la faut adultère à Londres. Je m'incline
» devant mon maître. Au moins, pas de jalousie; j'ai re-
» marqué certains symptômes... suis-je donc ton rival?
» pourrai-je l'être? moi qui t'ai cédé trois maîtresses,
» irai-je t'en disputer une? moi, ton vieil ami?... je suis

CAUSES CÉLÈBRES

» ton confident, rien de plus... Parle sans crainte.
» quels sont tes projets? »

Devant une déclaration aussi franche, Bernadat ne pouvait reculer. « Oui, tu as dit vrai, j'aime, j'adore cette femme que j'ai mission de perdre. — Ah! des sentiments, profond débauché! — Ne m'interromps pas. — Lorsqu'au récit vingt fois répété de ses malheurs, j'ai voulu répondre quelques mots d'un intérêt trop tendre, elle est devenue subitement froide, réservée; elle a changé de conversation et elle a eu un prétexte pour sortir bientôt. Cette vertu soutenue sans se démentir m'a irrité; je serai plus franc, cette répugnance peut-être m'a humilié profondément; ma vanité s'est soulevée et mon amour s'est accru. J'ai des sens à satisfaire et un amour-propre à venger.

» — Tu parles comme Othello, dit Cotrelle en souriant; mais c'est du tragique! — Tais-toi donc, continua Bernadat avec l'accent de la colère; on ne plaisante pas avec les passions. Elle spéculé sur moi, je le vois bien; elle me reçoit parce qu'elle m'écoute, et elle m'écoute parce qu'elle me croit utile à ses projets. Ce sont des ménagements calculés, une complaisance intéressée: on ne m'accueille pas, on me souffre... et je m'étais persuadé assez longtemps être reçu pour moi! N'importe, en suis-je moins dévoré de désirs et de dépit?

» — Laisse les phrases de rhétorique et viens au fait, dit Cotrelle. — Au fait! il se résume en deux mots, me venger et jouir. L'un est avancé déjà: notre premier envoi a dû produire son effet. L'autre! ah! là, j'en con-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» viens, est la difficulté. Je cherche, j'invente, je ne vois que la violence, et quand je m'examine, c'est le dernier moyen auquel il faut revenir... mes forces épuisées me trahiraient... la lutte serait inégale... je succomberais sous une femme... L'adresse seule me reste, la ruse, mon unique partage depuis tant d'années... mais elle est à bout... en deux mois, un regard, un mot, un geste l'ont vingt fois déconcertée.

» — Pauvre esprit! tu me fais pitié, reprit Cotrelle. Ma médiocrité va donc venir au secours de ton génie... A quoi te servent tes lectures? n'es-tu pas sur la terre de Lovelace? Avons-nous même besoin de ce type des roués pour savoir le moyen de triompher d'une femme qui nous admet à son intimité, à ses confidences, et presque chaque soir à son thé solitaire?... — C'est assez, j'ai compris. — Que de temps perdu! — Je l'aurai bientôt réparé. »

Cet entretien avait lieu trois jours avant la convocation extraordinaire qui devait mettre en présence une heure peut-être deux hommes qui s'évitaient pour des causes si diverses. L'un fuyait la probité dont le regard calme et ferme rassure l'honnête homme et donne bientôt à celui qui ne l'est pas quelque chose de déconcerté. L'autre évitait le vice, sur le front duquel est imprimée l'effronterie, signe de ralliement pour tous ceux qui le pratiquent, avis salutaire de se détourner aux amis de la régularité et de la bonne conduite. Voilà pourtant les deux natures antipathiques que madame d'Orby prétendait rapprocher un moment dans son nouveau danger. Ignorante, cré-

CAUSES CÉLÈBRES.

dule, désespérée, elle se tournait de tous les côtés; rejetée dans la tourmente, entraînée par les flots, elle saisissait tout ce qu'elle avait à sa portée, la planche de salut comme l'instrument qui peut lui couper la main, le bien et le mal.

Le révérend se retirait à peine, que l'espion lui succéda. Le temps avait manqué à madame d'Orby pour étudier le rôle; elle le joua néanmoins au naturel, guidée par cet instinct de conservation plus puissant que toutes les leçons et alors plus habile que l'art. « Vous venez » après l'heure fixée, le révérend vous a attendu; il s'est » retiré. — Nous serons seuls, reprit Bernadat avec un » air de satisfaction, tant mieux! l'austérité de votre ami » m'en impose; elle paralyse mes idées: je les dévelop- » perai mieux hors de sa présence, vous pourrez les lui » soumettre ensuite. »

Bernadat tire alors de sa poche cinq ou six feuilles de papier remplies de son écriture. « Ce sont des notes, ma- » dame. Causons d'abord de la grande question. Con- » vient-il de passer le détroit et d'accepter la bataille de- » vant le bailliage de Noyon? Je n'ai pas bien saisi vos » raisons avant-hier; veuillez les rappeler. Auriez-vous » quelques objections nouvelles? les juges? vos beaux- » frères? votre mari? » Sur sa figure éclatait l'embarras; ses paroles étaient entrecoupées; il ne bégayait pas comme il lui arrivait souvent, il balbutiait; quoiqu'il eût demandé une réponse, ses questions s'accumulaient; même cet œil noir, dont le regard direct et étincelant dardait toujours de la flamme, se détournait et se baissait par intervalles

LA FAUSSE ADULTÈRE.

Ce brusque changement, cette altération si visible, mirent encore plus madame d'Orby sur ses gardes, et bientôt de la défiance elle passa à l'effroi. « Me soupçon- » nerait-il de le connaître enfin? se disait-elle; médite- » rait-il quelque dessein contre moi? Je n'ai ici que ma » vieille servante. » A l'instant elle se leva, se dirigeant vers la cuisine avec ces paroles: « Elle dort, j'en suis » sûre; elle aura oublié le thé. » Le seuil de la cuisine à peine franchi, elle referma la porte: « Courez chez » M. Norton, Marguerite, ramenez-le sans retard; il y a » danger... répétez-le-lui bien, il y a danger. Chut! mais » avant, servez le thé comme à l'ordinaire. »

Marguerite, tout interdite de cet air de mystère et d'effroi, se pressa d'obéir. Madame d'Orby eut le temps de reprendre sa contenance accoutumée; mais Bernadat aussi, dans ces cinq minutes de solitude et de retour sur lui-même, s'était fait honte de sa faiblesse, et elle ne retrouva plus l'homme qu'elle venait de laisser si incertain de sa tenue et de son langage; l'assurance était revenue avec je ne sais quel air de victorieux. Dès qu'il aperçut la servante prendre la porte de sortie au lieu de celle de la cuisine, un rayon d'infamale joie brilla sur son visage; bientôt la lubricité l'animant par degrés de tous les feux de la convoitise, il se crut au moment le plus favorable pour l'assouvir.

« Allons, chère madame d'Orby, lui dit-il d'un ton » plein de vivacité; ce soir je ne suis pas content de vous; » la parole vous manque pour m'adresser vos réflexions, » l'attention pour écouter les miennes. Est-ce ainsi qu'on

CAUSES CÉLÈBRES.

» conjure le danger? Eh bien, au moins jetez un regard
» sur ces feuilles; elles vous prouveront ma sollicitude à
» prévoir toutes les chances de votre situation nouvelle :
» lisez, et nous les discuterons ensemble. » Elle les saisit rapidement et les plaça de manière à cacher son visage, sur lequel, elle le sentait bien, devait se refléter l'anxiété de son âme. Comme si les caractères n'eussent pas été lisibles, elle affectait de prolonger la lecture.

C'est bien là ce que le misérable avait calculé. Il fit le thé à la hâte, le versa dans les tasses, et dans celle de madame d'Orby secoua vivement une petite fiole d'opium, sans que sa vive préoccupation lui permît de s'en apercevoir le moins du monde. Il la laissa continuer quelques instants encore sa lecture machinale, puis l'interrompant : « Votre thé va se refroidir, madame; je bois le mien au succès. » Elle aussi, pour s'épargner une réponse, saisit la sienne avec rapidité, répéta avec affectation : « Au succès ! » et d'un trait avala le breuvage. Les feuilles échappèrent de ses mains et tombèrent sur le carreau; elle se précipita pour les relever, heureuse de ce nouvel incident.

Le plan de Bernadat était savamment combiné. « Si Marguerite rentre bientôt, on lui ouvre; elle regagne sa cuisine et se replonge dans son sommeil. Vieille, qu'en redouter? pauvre, elle est facile à corrompre. Si, au contraire, Marguerite est longtemps absente, l'opium aura agi; elle frappera, je n'ouvrirai pas; elle croira sa maîtresse sortie. De toute manière elle est à moi. »

Trois quarts d'heure s'étaient écoulés, la servante ne

LA FAUSSE ADULTÈRE.

reparaissait pas. La cause de ce retard était toute simple. En quittant madame d'Orby, M. Norton était allé faire une course dans la Cité. Interprétant les ordres d'après les craintes communiquées à son esprit, Marguerite jugea utile de l'attendre toute la nuit s'il le fallait. Cependant une langueur inconnue s'emparait peu à peu de tous les sens de madame d'Orby. « Dussiez-vous, monsieur, me trouver impolie, j'oserai vous prier de me laisser seule; le sommeil ce soir me gagne avant l'heure accoutumée. » Elle voulait continuer; la parole expirait sur ses lèvres, ses bras s'appuyaient immobiles sur la table, ses yeux à demi éteints fixaient la lumière sans la voir. Bernadat, attentif à chaque progrès de l'influence soporifique, se lève et d'un bond s'élançait vers sa proie; il la couvre de baisers, entr'ouvre sa gorge, y imprime ses lèvres impures. Elle pousse un soupir, fait un léger mouvement. Il s'arrête, mais pour la ressaisir plus éperdu. La lumière l'importune; il n'ose l'éteindre et va la porter dans la cuisine. Le fauteuil fait obstacle à ses tentatives réitérées; il songe au lit : là seulement il entrera en pleine possession; voilà le seul autel sur lequel il puisse l'immoler. Il la saisit par le milieu du corps, l'enlève, fait deux pas. Trop faible alors, il la traîne; mais, excédé d'ardeur et de fatigue, il est contraint de la laisser tomber. Comme si la commotion subite eût retenti dans tout son être, la léthargie demeure suspendue quelques secondes; un cri s'échappe, une agitation convulsive se manifeste. Bernadat tremble et frissonne; mais le sommeil de plomb appesantit de nouveau la victime et la replonge dans l'immobilité. A l'assassin

CAUSES CÉLÈBRES.

aussi, quel autre nom lui donner? revient non plus seulement l'impétuosité des désirs, mais la fureur de la brutalité. Il se précipite, s'excite, s'acharne, s'assouvit sur celle qu'il a faite statue insensible, cadavre avant la mort...

Des pas retentissent dans l'escalier et arrivent vainement à son oreille; il n'entend plus rien. Quelques coups faibles d'abord frappent la porte; ils redoublent; une voix d'homme crie: « Ouvrez! » C'était le révérend. Bernadat n'ose répondre; il n'en a pas la force. Il faudrait fuir, un tremblement l'attache, le cloue au lieu même de son infamie. « Ouvrez, répète-t-on avec colère, ou la porte » va être enfoncée... Vite, Marguerite, avertissez deux » hommes de la police; qu'ils amènent un serrurier. Il y » a du monde dans l'appartement; en prêtant l'oreille, » j'ai entendu quelque bruit. Il s'est commis un crime; » courez donc; je fais sentinelle. »

La crainte cependant rend quelque force à Bernadat; il se glisse pas à pas jusqu'à la cuisine, où il retrouve la lumière; elle lui sert à chercher quelque issue. Il aperçoit une petite fenêtre assez élevée; il y grimpe à l'aide d'une chaise: elle était garnie par des barreaux de fer. Il n'a plus d'autre refuge que la cachette où Marguerite serrait le charbon; il s'y blottit et éteint la lumière. Un retour d'audace l'excite tout à coup; il veut lui-même ouvrir la porte et se présenter fièrement: ce n'était qu'un éclair, il s'arrête, la lâcheté l'emporte, et il tombe anéanti par la peur.

Les hommes demandés par le révérend arrivèrent; mais la police refusa de faire enfoncer la porte sans la permis-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

sion du magistrat. Le révérend se fâcha et prit la responsabilité de l'effraction. Elle eut lieu dans un instant. Comme ils n'avaient qu'une petite lanterne, rien n'apparut d'abord. Marguerite la première jeta un cri; elle venait de heurter le corps de sa maîtresse. « Madame est » morte! » Un des agents de la police se charge de courir chez le magistrat et chez le médecin. La place auprès du lit, le désordre des vêtements, une chaise renversée, tout annonçait de la violence. Le révérend se baisse, lui prend les mains, approche un petit miroir de sa bouche, et s'écrie avec joie: « Elle respire! »

Il voulut la réveiller; tous ses efforts furent vains. Mille soupçons agitaient sa pensée. « C'est une tentative de violet » d'empoisonnement, dit-il en s'adressant au polishman; » elle était en tête-à-tête avec un misérable. Il n'aura » pas le temps de fuir; nous ferons donner des ordres sur » toutes les côtes. » Un bruit interrompit ces menaces. Bernadat, qu'elles faisaient frémir, avait changé de position; des morceaux de charbon avaient roulé. « Il est là, » reprit le révérend; gardez cette porte, il ne peut » échapper. »

Le magistrat arrivé, le révérend lui parla à l'oreille. Tous pénétrèrent à la fois dans la cuisine, et ils aperçurent bientôt Bernadat plus mort que vif. On le traîne devant la victime; il garde le silence. On le fouille, et l'on trouve dans sa poche la petite fiole contenant encore quelques gouttes d'opium. Le médecin survint au moment même, tâta le pouls, porta la main sur le cœur, et comme on lui montrait la fiole: « Était-elle pleine? de-

CAUSES CÉLÈBRES.

» manda-t-il d'abord. — Répondez, » dit le magistrat d'une voix terrible au misérable. Un *oui* lentement prononcé se fait à peine entendre.

« Elle est empoisonnée, reprend le docteur; je cours » chercher des remèdes. » Le magistrat dresse son procès-verbal et remet Bernadat entre les mains de la police, avec ordre de le conduire en prison. Il fallut l'y porter, tant cette énergie qui le soutenait pour le mal seulement l'avait abandonné; de l'abattement, de la consternation, à peine quelques mots çà et là, et d'une voix humble et suppliante; enfin, après le crime, une lâcheté égale à l'audace pour le commettre

A peine l'antidote fut-il administré à madame d'Orby, qu'elle entra dans un état épileptique avec des contorsions, et par intervalle des cris affreux; ses mains se tordaient de douleur, puis se reportaient avec violence sur l'estomac et les entrailles; là était le siège du mal. On continua à donner des potions, il parut se calmer, et comme après une longue fatigue la léthargie reprit son cours. Le révérend interrogeait les regards du médecin, et il lui sembla n'y plus lire une réponse de mort. En effet, une heure après, nouvelle crise alarmante, il est vrai, mais suivie d'un sommeil moins profond. Le docteur hasarda quelques paroles rassurantes, des symptômes du plus heureux présage se manifestèrent.

Les paupières faisaient effort pour se soulever, la bouche pour articuler quelque son; enfin s'échappèrent ces mots: « Dieu! où suis-je? » Plus d'une demi-heure s'écoula avant qu'elle ne pût en prononcer d'autres. Vers le

LA FAUSSE ADULTÈRE.

soir ses yeux s'ouvrirent; ses premiers regards rencontrèrent ceux du spectacle révérend; elle ne parlait pas encore, mais elle lui sourit. La douleur au moins était suspendue. Plusieurs hommes de l'art appelés en consultation n'osèrent s'engager. Ils redoutaient le danger et ne désespéraient pas de la guérison. Ils voulaient qu'on n'eût ni trop de crainte ni trop de sécurité. Dans le doute, le révérend écrivit à madame Duval:

« Madame,

» En un jour votre amie a été aux portes du tombeau.
» Je dis plus. Elle est allée si avant dans la mort, que
» toute l'habileté des médecins n'est pas assurée encore
» de l'en retirer. Inutile de vous révolter, de vous effrayer
» par les détails d'une scélératesse dont l'auteur est déjà
» livré à la justice. Vous le connaissez. Il s'est présenté
» à Londres sous vos auspices. C'est le plus laid des deux
» voyageurs Espagnols. C'est le monstre que votre cré-
» dulité nous recommandait, et que la confiance de ma-
» dame d'Orby a encouragé au crime. Que le Tout-Puis-
» sant en détourne les effets déjà si terribles! Accourez,
» donnez cette marque d'attachement à votre sœur d'a-
» doption. Ses premiers regards ont été pour ceux que
» la destinée a placés là, mais ses premières paroles pour
» Dieu et son Amélie absente. Qui peut lire dans les dé-
» crets du Très-Haut? mais quel que soit l'impénétrable
» avenir, la présence d'une amie est toujours le plus pré-
» cieux des biens, la plus douce des consolations. Que de
» fois m'a-t-elle répété: « Au moins qu'avant de mou-

CAUSES CÉLÈBRES.

» rir je la revoie! » Ne résistez pas à ce vœu, à cet appel
» du cœur. Venez donc. Dans vos bras elle éprouvera
» plus de bonheur en retrouvant la guérison; dans vos
» bras elle ne sera pas navrée de tant d'amertume s'il
» faut quitter la vie. Par pitié, au nom de l'amitié et de
» la religion, ne refusez pas de répandre ou du charme
» sur les jours de la convalescence, ou des adoucissements
» sur l'heure du passage à l'éternité. Que Dieu l'ajourne
» longtemps.

» Le révérend NORTON. »

« Pauvre Julie! s'écria madame Duval fondant en lar-
» mes, j'aurai été involontairement complice de son as-
» sassin; la lettre fait présumer quelque tentative de
» meurtre. Pourquoi accueillir ainsi des inconnus? leur
» confier avec autant de légèreté une lettre, une boîte
» de bijoux? » Et elle s'accusait comme si toute autre ne
serait pas tombée dans le piège que recouvrait tant d'ar-
tifice. Elle courut chez M. Doigny.

« Lisez, cher conseiller; vous n'en croirez pas vos
» yeux. La calomnie devant le bailliage, le poignard à
» Londres; partout des assassins; chacun la tue à sa ma-
» nière... Je veux partir; sa voix mourante m'appelle;
» dussé-je arriver pour son dernier soupir, il m'appar-
» tient; nul autre que moi ne le recueillera. » D'abon-
dantes larmes ruisselaient sur ses joues.

« Vous m'accompagnerez, n'est-ce pas, monsieur Doi-
» gny? Je vous en conjure. » Et elle levait vers lui des
regards et des mains suppliants. « J'y compte. Vous n'avez
» pas oublié le serment prêté à la face du ciel dans les

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» champs d'Eppeville, lorsque, fugitive par votre protec-
» tion, madame d'Orby vous appelait son sauveur... Vous
» pouvez l'être encore. Relisez bien la lettre, tout n'est
» pas désespéré. Hériteriez-vous? ne viendriez-vous pas?
» Ne lui disiez vous pas : Dieu me confie votre défense;
» je l'accepte?

» Eh bien! nous aurons chacun notre rôle. Je l'envi-
» ronnerai de mes soins, de ma tendresse, de tout ce
» que mon cœur m'inspire déjà pour elle; vous multi-
» plierez vos démarches, vous hâterez la découverte de la
» vérité et le jour de la justice; je la soignerai, vous la
» vengerez. A moi peut-être sa guérison, mais dans tous
» les cas à vous son honneur. Croyez-en mon instinct
» de femme : les d'Orby sont mêlés à cette trame. Trop
» lâches pour avoir porté le coup, assez perfides pour
» avoir armé le bras, ils osaient l'appeler devant les
» juges de Noyon; ils frémiront de vous trouver devant
» ceux d'Angleterre. C'est là, vous le voyez bien, le
» pays où la justice vous appelle d'abord, et s'il m'est
» permis d'invoquer une autorité plus sacrée, le pays que
» le doigt de Dieu vous montre : vous ne résisterez pas à
» un ordre parti d'en haut. »

Elle acheva avec l'accent d'une inspiration auquel
M. Doigny, dominé d'ailleurs par les sentiments religieux,
n'essaya pas d'opposer un argument. Il en avait dans les
devoirs de sa place et dans la nature de ses affaires. Il leur
imposa silence; et comme s'il eût rougi de délibérer, il se
borna à lui répondre : « J'obéis. » Puis, par réflexion, il
ajouta. « Il faut prévenir M. d'Orby, le voir peut-être...

CAUSES CÉLÈBRES.

» — Non, reprit-elle vivement; il vaut mieux lui écrire ;
» je m'en charge... » Elle rentra chez elle, et sous l'im-
pression de la douleur et de la colère, elle composa la
lettre suivante :

« Monsieur,

» Votre famille triomphe. Les lenteurs de la justice ré-
» pondraient mal à son impatience; un moyen plus expé-
» ditif est venu au secours de la haine et du mensonge.
» Vous n'avez pas voulu cesser d'être faible, vous êtes
» devenu criminel. Oui, tôt ou tard un juste châtement
» retombera sur votre tête. »

« Ah! mon Dieu, que signifient ces imputations odieu-
» ses, ces menaces? dit M. d'Orby troublé de ces pre-
» mières lignes; que me veut madame Duval? Ne suis-je
» pas un mari trompé, déshonoré? Suis-je coupable d'a-
» voir signé une plainte? J'ai peur d'achever. » Et tantôt
il parcourait sa chambre à grands pas, tantôt il s'arrêtait,
n'osant reporter les yeux sur l'écrit fatal. « Voyons pour-
» tant, de quoi s'agit-il? » Et il continua.

« Dans quelques heures nous partons pour Londres,
» M. Doigny et moi. Qui sait cependant si nous la re-
» trouverons encore, si elle respire. Ils l'ont fait assas-
» siner... » « Julie assassinée! » La lettre lui échappa des
mains. « Juste ciel!... Mais par qui?... Ils auraient,
» eux, mes frères, été capables... C'est affreux! le dés-
» honneur de toutes parts. Une femme adultère, des
» frères complices d'assassinat, Julie mourante! J'en
» deviendrai fou. » Puis il courut ramasser la let-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

tre et en lut avidement les lignes qui la terminaient :

» Peu d'espoir de la sauver; celui de recueillir
» son dernier soupir nous reste seul... Voilà votre ou-
» vrage. N'en doutez pas, la faiblesse tue comme la mé-
» chanceté. Oui, vous l'avez tuée aussi pour votre part ;
» mais en mourant elle vous pardonnera, ce modèle de
» bonté, de courage, cet ange de vertu, cette adorable
» victime de toutes les mauvaises passions. Vous êtes un
» grand coupable. Bientôt elle ne sera plus à plaindre.
» Son long supplice va finir, le vôtre commence. »

« Imprécations, malédictions, peine éternelle, tout est
» soulevé, déchainé contre moi. Quel jour m'éclaire ! Ma-
» dame Duval aurait-elle raison? ma vie n'a-t-elle été qu'une
» erreur cruelle, un soupçon sans cesse renaissant, une cré-
» dibilité aussi fatale à moi qu'à la malheureuse? Mes frères
» ne seraient-ils que les artisans d'une perfidie qui devait
» aboutir pour elle à quelque coup de poignard, pour moi
» à la torture d'un remords sans trêve et sans fin? Je le
» découvre maintenant, le passé n'a plus de nuages; l'in-
» térêt a tout conseillé, tout conduit, tout consommé; leur
» cupidité a été implacable.

» Que faire? rompre à jamais avec ceux qui l'ont per-
» due? m'unir à ceux qui la pleurent déjà? Pourquoi ne les
» suivrais-je pas à Londres? Si je reste, on me traitera d'in-
» différent, de lâche, de barbare. Ma place est près d'elle.
» Allons conjurer ses amis. Elle m'accordera le pardon,
» madame Duval me le fait espérer; mais au moins je
» veux l'avoir mérité. » Cette pensée lui sourit, il sortit
précipitamment.

CAUSES CÉLÈBRES.

« Suis-je condamné sans retour? s'écria-t-il d'abord ;
» le repentir, le dévouement, la soumission à toutes vos
» volontés ne pourront-ils vous fléchir? » Madame Duval,
déjà occupée à ses malles, affecte de ne pas se retourner,
et ne sait si elle ne fuira pas dans une autre chambre.
« Grâce, grâce, madame ! Julie me l'accorderait ; serez-
» vous plus sévère? » Et il prenait la posture des sup-
pliants jusqu'à fléchir le genou ; M. Doigny qui survint
le surprit dans cette attitude. Il connaissait le fond de cette
nature pusillanime, mais sensible parfois, même géné-
reuse, et se doutait bien de l'objet de ses prières.

« Ah ! monsieur, il est bien tard. — Oui, beaucoup
» trop, ajouta madame Duval, excitée par la remarque du
» conseiller. Les heures sont trop précieuses pour se
» perdre en vains pourparlers. Vous voulez aller à Lon-
» dres, n'est-ce-pas? voir quelques heures peut-être celle
» dont vous demandiez à la justice de vous séparer pour
» toujours. Les chemins sont ouverts. Il ne m'appartient
» ni de vous interdire le voyage ni de vous le conseiller.
» Allez ou demeurez. Je n'entrerai pour rien dans vos
» résolutions ; nous partons. Je n'ajoute plus un mot. »

Confus, humilié, et aussi l'âme pénétrée d'une dou-
leur sincère, pour unique réponse M. d'Orby s'assit et
pleura comme un enfant. « Soyez homme, lui dit d'une
» voix sévère M. Doigny ; ni vos pleurs ni vos gémisse-
» ments ne seront une preuve de votre changement. Il
» faut des actes, et le plus significatif est de retirer la
» plainte ; vous en êtes le maître. Courez à Noyon, rap-
» portez-en la déclaration authentique de votre désaveu ;

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» muni de cette pièce, rejoignez-nous à Londres ; avant
» tout la preuve que votre conduite répond à votre tris-
» tesse et à vos paroles ; ne perdez pas une minute ;
» craignez d'arriver trop tard pour être absous. »

M. d'Orby baissa la tête en signe de reconnaissance
et disparut. Six jours après seulement les deux voyageurs
arrivaient à Londres et se présentaient devant M. Norton.
Madame Duval interrogeait ses regards avec une anxiété
mortelle ; du premier mot il la rassura. « Votre amie
» vous attend, je l'ai prévenue. — Et son état? — Tou-
» jours alarmant. L'opium a causé dans l'estomac et les
» entrailles un terrible désordre. Les douleurs reparais-
» sent, mais à de longs intervalles et avec moins de vi-
» vacité ; les boissons, le gruau le plus léger lui sont
» seuls permis et la soutiennent à peine ; elle dépérit
» chaque jour. » Les sanglots de madame Duval inter-
rompirent ce récit. « Elle n'a donc point de blessure? ce
» n'est donc pas un meurtre comme nous l'avions cru?—
» Vous n'apprendrez que trop vite les tristes détails de
» cet attentat. De la force, madame ; hâtez-vous de jouir
» de ce qui vous est laissé pour bien peu de temps peut-
» être. Songez à lui paraître plus heureuse de la revoir
» que désespérée de la retrouver ainsi. »

L'entrevue eut lieu avec toutes les précautions recom-
mandées par le docteur. Il était nuit, une simple veil-
leuse laissait la chambre à moitié dans l'ombre ; madame
Duval fut obligée d'aller au bord du lit avant d'entrevoir
son amie. Elle sommeillait. Au bout d'un quart d'heure,
elle appela à voix basse M. Norton. « Amélie devrait

CAUSES CÉLÈBRES.

» être arrivée. — Peut-être n'est-elle pas très-loin de
» vous, dit le révérend pour affaiblir l'effet d'une sur-
» prise trop vive. — Qu'on m'aide à me retourner un
» peu. » Marguerite s'avança; elle avait le mot et lui dit :
« Vous allez donc, dans un instant, embrasser votre
» amie. Elle n'a pas voulu vous réveiller. — Vous rêvez
» pauvre Marguerite. »

Madame Duval avança la main, chercha sur le lit celle
de sa Julie, la pressa tendrement, s'approcha par degrés,
et à la lueur douteuse qui éclairait la pièce et leurs deux
visages, elle se fit enfin reconnaître. « Oui, c'est bien toi;
» approche... » Et elle tenait ses lèvres collées sur celles
de son amie. « Que tu me fais de bien! je me sens re-
» naître, ta vue me ranime... Qu'on ne nous laisse pas
» dans cette obscurité. J'ai besoin de te voir. »

Quand l'obscurité fut dissipée : « Ah! comme tu me
» retrouves! tu ne m'aurais pas reconnue. Puisque tu es
» ici avec mon sauveur, qui me pardonnera de ne lui
» avoir pas adressé une parole, je suis donc bien malade!
» Oui, je le suis... Tu ne me quitteras plus, n'est-ce
» pas? non, c'est moi qui te quitterai, et bientôt. Là est
» le mal, à la poitrine; là où je place ta main. Il m'est
» venu à la suite d'un assoupissement... »

« Soyez sage, dit M. Norton; le docteur a recommandé
» le silence; nous serons forcés de vous laisser seule. —
» Seule, ah! cruel ami, seule! mes heures sont comptées,
» je n'en veux pas perdre une seule. Elle demeurera ici,
» on lui dressera un lit dans cette chambre même. » Et
ses yeux étaient devenus brillants, sa voix forte et assurée.

LA FAUSSE ADULTÈRE.

« Il est fâcheux que le docteur soit absent. Il ne sait pas
» au juste ce que j'ai éprouvé; la mémoire me revient
» maintenant. Laissez-moi parler. »

Craignant de l'animer encore par la contrariété, chacun
gardait le silence. « M. Bernadat était chez moi; c'est
» bien mal à lui, je ne l'ai plus revu; il sera sans doute
» parti pour la France; nous prenions le thé. Le som-
» meil me gagna. Je le priai de se retirer, de me laisser
» dormir, et je dormis comme je ne l'avais jamais fait.
» La léthargie, l'anéantissement dura je ne sais combien
» d'heures... Quand elle cessa ce fut pour moi seule. Je
» commençai à entendre les autres, ils me croyaient tou-
» jours engourdie, ils se le répétaient.

» Je sentais mon cœur battre, et le docteur disait qu'il
» était sans mouvement. Le sang me brûlait les veines, et
» il disait que mon sang était glacé. J'étais là pleine de
» vie, de force, de puissance; ma vie, ma force, ma puis-
» sance n'arrivaient à personne. Je sentais des charbons
» ardents brûler ma poitrine. J'étais la douleur même, et
» je ne pouvais pas dire : Je souffre... Quel état! quelle
» révolution! la comprends-tu? Le réveil véritable, celui
» qui me rendait aux choses extérieures, à la lumière, à
» mes amis, s'interrompit mille fois, se prolongea à tra-
» vers d'atroces et inexprimables douleurs. Que s'est-il
» donc passé? qui peut me l'apprendre?

» — Assez, assez, madame, dit d'un ton impérieux
» M. Norton, qui redoutait les effets de cette animation;
» encore un mot et nous nous éloignons. » La tête de la
malade, épuisée par tant d'efforts, retomba sur l'oreiller;

CAUSES CÉLÈBRES.

elle ferma la paupière et sembla plongée bientôt dans un profond sommeil.

M. Doigny pria le révérend de le seconder dans les informations précises qu'il désirait prendre sur les poursuites intentées contre Bernadat. Il espérait aussi recueillir quelques détails particuliers qui le mettraient sur la trace des auteurs véritables de l'infâme machination ; plus tard, si l'infortunée survivait, ils fourniraient de précieux arguments contre ses ennemis. Ils apprirent seulement qu'après l'arrestation de Bernadat on avait procédé à une visite à son domicile, où l'on avait trouvé Cotrelle plongé dans un profond sommeil, par l'ivresse sans aucun doute. Les débris d'un déjeuner, une bouteille d'eau-de-vie à demi vidée étaient encore sur une table ; au coin de la chambre un petit secrétaire entr'ouvert laissait voir une liasse de papiers dont on se saisit.

Ces papiers contenaient toute la correspondance de Marais, mais non signée ; l'original des diverses réponses de ses deux agents ; un petit calepin où se trouvait le nom de cet inspecteur de police, avec une adresse particulière, M. Durantin, rue des Vieilles-Étuves, n° 17. On trouvait çà et là : « Où en êtes-vous donc?... D'après certains rapports de l'ambassade, vous songeriez plus à vos » plaisirs qu'à votre devoir... Prenez garde, nous avons » ici les bras longs... Hâtez-vous, la famille me presse.. » Les déclarations écrites sont excellentes... Quand pour- » rez-vous faire embarquer les témoins? »

Nul doute sur le complot, dont les auteurs étaient à Paris. Cotrelle fut également décrété de prise de corps, et

LA FAUSSE ADULTÈRE.

on fut obligé de le transporter à moitié ivre à la prison. On épiait son réveil et les premières lueurs de son retour à la raison pour l'interroger. Elle fut longtemps obscurcie ; mais, à travers les fumées du vin, il laissa échapper des renseignements assez précis. « En prison! » moi ! qu'ai-je fait?... J'obéis à Marais... C'est peut- » être cet amoureux Bernadat... Non, je n'aimais pas » cette femme... On peut demander à M. Fulton l'apothicaire... Il y est allé tout seul... Je ne l'ai pas vu re- » venir... J'ai déjeuné en l'attendant. »

Bernadat fut seul renvoyé aux assises d'Old-Bailey. La justice voulut se transporter auprès de madame d'Orby et recevoir sa déposition. Les médecins et le révérend protestèrent. C'était compromettre ses jours... A peine dans les vingt-quatre heures avait-elle quelques paroles pour ses amis... D'ailleurs elle ignorait tout ce qui s'était passé depuis le premier moment de sa léthargie... C'était une cruauté gratuite sans profit pour la vérité... Il ne fallait pas s'obstiner à un interrogatoire homicide... Pour mieux convaincre le coupable il était odieux de faire périr l'innocence.

Ces raisons l'emportèrent. Les témoignages d'ailleurs étaient accablants, irrécusables. Bernadat non plus n'avait pas la volonté de les combattre. Il avouait tout et s'en glorifiait, n'imaginant ni les conséquences de son attentat aussi funestes, ni surtout la peine aussi grave. Pendant sa détention il s'occupa à composer une défense qu'il fit traduire en anglais et qu'il voulait charger son avocat de débiter. Il était impatient de l'ouverture des assises,

CAUSES CÉLÈBRES.

aspirait à monter sur le théâtre et à jouer son rôle

Pendant qu'il se préparait ainsi un triomphe imaginaire, la mort descendait par degrés sur sa tête. Pour un viol ordinaire, Newgate et Botany-Bay; mais quand la femme expirait, l'échafaud et la potence. Or l'heure suprême de madame d'Orby allait bientôt sonner. « C'en » est fait, chère amie, » dit-elle tout à coup vers minuit à madame Duval, couchée auprès d'elle, « mes forces dé- » clinent avec une rapidité marquée depuis hier. Je les » recueille pour t'adresser l'éternel adieu. J'ai vécu, je » meurs innocente. » Elle ne pouvait continuer, et fit une pause auquel le sommeil succéda.

A cette annonce d'une fin si prochaine, madame Duval, éperdue de douleur et d'effroi, fit avertir sur-le-champ le révérend, M. Doigny, les médecins. Ceux-ci n'hésitèrent pas à annoncer que la lésion organique était incurable, que tout espoir était perdu, que dans deux ou trois jours au plus tard elle aurait cessé d'exister; ils prescrivirent quelques potions pour la forme et se retirèrent. A son réveil, la malade éprouva une douce surprise de se voir ainsi entourée de tous ses amis. « Bien, leur dit-elle, » vous vous êtes réunis pour me voir partir. Celui qui » quittera le premier court bien risque de ne plus me » retrouver à son retour; je pourrais presque compter les » heures que la bonté divine m'accorde encore. » Après ces mots, nouvelle pause et nouvel accablement.

Un messenger frappa à la porte et remit à M. Doigny un petit billet avec des papiers; c'était de la part de M. d'Orby, arrivé depuis deux heures.

LA FAUSSE ADULTÈRE.

« Monsieur,

» Votre conseil a été un ordre pour moi; vous en avez » la preuve dans le désistement dont je vous fais remettre » une expédition authentique. Intercédez en ma faveur, » qu'il me soit permis de me prosterner à ses pieds. Mon » repos comme son honneur l'exigent; dès qu'on m'aura » vu suppliant, qui osera garder un soupçon? M'interdirait-elle la seule réparation qui soit aujourd'hui en mon » pouvoir?

» Votre dévoué,

D'ORBY. »

Les trois amis délibérèrent en silence, reconnurent que l'intérêt de sa réputation faisait un devoir d'accueillir la prière. Le révérend ajouta : « La charité ne l'ordonne- » t-elle pas aussi? ne serions-nous pas coupables d'enlever » à une mourante l'occasion de terminer cette vie par l'acte » le plus agréable à Dieu, le pardon? » Chacun fit un signe d'assentiment; mais comment aborder ce sujet? Madame d'Orby en se réveillant leur en fournit le moyen naturel.

« Quoique mes longues souffrances aient expié bien » des fautes, il en est encore que je dois déposer dans le » sein de celui qui me les remettra; vous me comprenez. » Faites donc venir un prêtre. — Je vous approuve, dit » le révérend, et si vous me permettiez un avis, je sais » bien par quel acte vous vous disposeriez le mieux à le » recevoir. — Je vous ai toujours obéi, monsieur Norton; » est-ce à cette heure que je résisterais? Parlez avec con- » fiance. — Si l'être qui se reconnaît le plus de torts en-

CAUSES CÉLÈBRES.

» vers vous voulait les expier? — Je ne m'y opposerai
» pas; je n'en ai ni le droit ni la volonté. — Si cette
» expiation ne pouvait s'accomplir qu'ici même et le cou-
» pable présent?—Je ne détournerais pas la tête, j'écou-
» terais. Quand j'implore l'indulgence de Dieu, puis-je re-
» fuser la mienne à quelqu'un? — On est donc assuré
» d'avance d'un généreux pardon? il est permis de venir
» le recevoir de votre bouche? — Pourquoi non? »

M. Doigny sortit, et un quart d'heure après ramena M. d'Orby, dont le premier mouvement fut de tomber à genoux, et de s'humilier profondément sans proférer une parole. « C'est bien, dit la mourante; point d'explications... je suis trop faible. Et d'ailleurs, à quoi bon? tout est oublié. » Elle laissa tomber sa main, il la couvrit de baisers et de larmes; puis, sur un signe du révérend de terminer cette scène, il alla se placer derrière madame Duval. Réunis tous, ils veillèrent cette nuit, car c'était la dernière.

L'ouverture des assises avait été précisément fixée au lendemain; Marguerite et M. Norton, témoins nécessaires, se désolaient, chacun selon ses sentiments, de la pensée d'être absents au moment peut-être où leur malade quitterait ce monde. Le révérend, qui l'avait accueillie presque au terme du voyage, regrettait de ne pouvoir la conduire jusqu'à l'extrême limite. Il voulait au moins l'adieu et ne savait comment l'obtenir; enfin il hasarda quelques paroles.

« Marguerite et moi serons forcés demain..... — De-
» main! reprit vivement madame d'Orby d'un accent pro-

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» phétique; demain me sera refusé. Adieu donc. Votre
» générosité, votre bonté, votre sagesse, votre souvenir,
» tout est gravé là... » montrant son cœur et ne pouvant
y porter la main. Le révérend la saisit, il y imprima ses lèvres; celles de l'infortunée essayèrent un douloureux sourire; il ne put le supporter, se tourna vers M. Doigny, lui parla à l'oreille pour cacher son émotion et sortit, recommandant bien de lui faire parvenir la fatale nouvelle aux assises même. Elle pourrait influer sur la décision du jury.

La foule se pressait dans l'enceinte d'Old-Bailey; tous désiraient voir le Français qui avait eu besoin d'opium pour triompher d'une femme, et, comme le peuple l'appelait déjà, le singe hideux de Lovelace. Dès que Bernadat vint à paraître, la vue de ce spectre décharné, à l'œil cynique et hagard, aux joues blêmes et creuses, provoqua un murmure de mépris et d'indignation. Lui, par un effort convulsif et nerveux, se redressa fièrement, promena sur le public des regards effrontés et sembla le défier. L'interrogatoire commence.

« De quel pays êtes-vous?

» — De France.

» — Vous aviez un passe-port qui vous signale comme

» Espagnol?

» — C'est l'affaire de ceux qui me l'ont donné.

» — D'après vos papiers vous êtes un agent de police.

» — Dites plutôt l'agent d'une famille, le vengeur de
» sa réputation compromise; il ne s'agit que de s'enten-
» dre sur les mots.

CAUSES CÉLÈBRES.

» — Vous avez versé de l'opium dans la tasse de la
» dame d'Orby?

» — Il fallait bien obtenir du sommeil ce que la pru-
» derie éveillée avait feint de me refuser.

» — Votre attentat a rendu cette dame dangereuse-
» ment malade.

» — Simagrée! et la résistance et le danger, tout cela
» n'a été qu'un jeu. »

L'interprète lui-même, chargé de traduire ses réponses,
frémissait d'horreur et souvent hésitait.

Au même instant on remet au révérend une lettre. Il
l'ouvre en tremblant, la lit et la fait parvenir au prési-
dent, qui en donne bientôt lecture au jury.

« Monsieur le révérend,

» Notre amie a cessé d'exister depuis une heure. Cette
» nouvelle, j'y compte bien, vous parviendra devant la
» justice. Elle n'en a pas besoin pour prouver le crime;
» elle lui servira, je l'espère, pour appliquer la peine.
» Magistrat français, j'aimerais à redire à mes compa-
» triotes que madame d'Orby a été vengée dans ce pays
» comme elle l'aurait été dans le sien.

» DOIGNY. »

« Vous l'entendez, accusé, continua le président, elle
» est morte; vous l'avez tuée. Est-ce un jeu maintenant,
» ou une détestable réalité?

» — Eh bien, soit; ce qui n'était que roman dans l'un
» de vos plus beaux livres est devenu histoire par un des

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» actes de ma conduite. Votre mission est de venger ma-
» dame d'Orby; la mienne était de la poursuivre parce
» qu'elle avait été adultère avec un autre, de la punir
» parce qu'elle n'a pas voulu l'être avec moi. A chacun
» son rôle.

» Je suis sur la terre classique de ceux qui savent se donner
» la mort froidement. On verra si j'y ai profité, car il est
» plus difficile encore ici de l'attendre de vous, ailleurs
» de la recevoir. Ah! je le sens, dans ce corps miné,
» consumé avant l'âge, bat un cœur plein d'énergie. La
» débauche a été impuissante à user cette âme entière-
» ment, la police à l'avilir. Parmi tant de ressorts brisés,
» il en est un qui résiste, le caractère. Quel malheur,
» dans ce combat qui se livre pour chacun au dedans de
» nous, que le génie du mal l'ait emporté! Je me tais;
» parler plus longtemps serait de la faiblesse. Tout est
» dit en peu de mots: elle est morte, je dois mourir. »

Telle fut aussi la conclusion de l'avocat général; le
jury la confirma. Bernadat l'entendit sans émotion.

Un profond silence régnait dans la salle. Cette fanfa-
ronnade du crime, ce dédain altier de la vie, ces maximes
stoïciennes débitées avec un ton de Romain par celui dont
on n'attendait que pusillanimité et bassesse, enfin une
métamorphose si imprévue en imposa au vulgaire. Quel-
ques-uns répétaient en se retirant la phrase de regret:
« Quel dommage que le génie du mal l'ait emporté! »
Et ils ajoutaient: « Il a raison. » D'autres, plus graves,
plus difficiles à séduire, se contentaient de répondre:
« Nous verrons au dénouement. »

CAUSES CÉLÈBRES.

Durant le trajet des assises à Newgate, le condamné ne perdit pas une minute la contenance qu'il s'était faite, et à peine déposé dans la prison, il se hâta d'écrire à Cotrelle.

« Newgate, 19 août 1767.

» Fuis, mon cher ami ; le premier acte n'a pas été mal
» joué, et celui qu'on était venu pour siffler, auquel
» même on avait lancé quelques huées, a fini par con-
» quérir les applaudissements. Tu étais là sans doute : tu
» as dû jouir de l'effet général, et recueillir certains mots
» d'approbation de la bouche de ces flegmatiques. A les
» entendre, ils seraient seuls capables de soutenir comme
» il faut le choc de la terrible sentence, seuls les acteurs
» privilégiés de ce drame qu'on nous envoie représenter
» ici-bas. J'ai voulu les désabuser, et sur leur propre
» théâtre. Tu as pu me juger avec tant d'autres.

» C'est assez pour toi maintenant. Fuis, je te le répète.
» Les premières scènes n'étaient pas au-dessus de ta
» force, la dernière accablerait ta faiblesse ; et puis, si, par
» malheur, tes regards attendris allaient rencontrer les
» miens, je me déconcerterais. La seule pensée que tu
» serais au milieu de cette foule amollirait mon courage.
» A cet endroit de la pièce, vois-tu, il y a une tirade, un
» passage difficile, dont personne ne peut répondre, car
» personne n'a pu faire la répétition

» Je n'ai rien à te léguer qu'un bon conseil : ne rentre
» pas en France. Qu'y trouverais-tu ? quelques traces de
» notre honte, quelques reproches de Marais de ne l'a-
» voir pas consommée suivant ses leçons. Il n'y a plus de

LA FAUSSE ADULTÈRE.

» patrie pour ceux qu'une longue habitude du mal a ren-
» fermés dans une sphère réprouvée. Gagne plutôt l'Amé-
» rique : le pays est neuf, et là, si tu parviens à dépouiller
» le vieil homme, à faire, comme on dit, peau nouvelle,
» tu ne seras plus de la race maudite des serpents, tu se-
» ras un membre de la société, un citoyen ; au lieu de te
» cacher, tu paraîtras ; au lieu de te rapetisser, tu grandiras,
» tu t'appartiendras sans jamais te vendre.

» Voilà mon unique héritage ; sache en profiter. Pour
» mieux régler ta destinée, songe sans cesse à la mienne.
» Ainsi tu m'aideras à expier tous tes entraînements dont
» je suis la cause, je me survivrai pour te sauver, j'aurai
» contribué à une existence désormais irréprochable, à
» une fin d'honnête homme.

» Adieu encore une fois ; l'heure fatale ne sonnera que
» dans huit jours. Nous avons huit jours pour quitter,
» toi l'Angleterre, moi la vie. »

Cotrelle n'attendit pas qu'ils fussent écoulés. Avant l'avis donné par l'amitié sous la forme de legs, il lui était venu d'ailleurs des inspirations plus salutaires. Le remords s'était fait entendre, une terreur superstitieuse troublait son âme ; il n'avait pas versé l'opium, mais il l'avait conseillé. Pour sa part il se reconnaissait coupable. Il avait mérité au moins quelque peine, et on lui avait donné la liberté. A qui rendre grâce ? à Bernadat qui avait gardé le silence ? à la justice qui avait usé d'une indulgence extrême ? Il échappait par miracle, par une de ces protections que pour la première fois il se surprit à ne plus chercher sur la terre.

CAUSES CÉLÈBRES.

Le doute seul était un progrès. Le retour vers le bien s'opérait à son insu, et, docile à la voix secrète qui lui parlait plus haut que la morale tardive de Bernadat, il hâta ses préparatifs de départ. Le surlendemain, comme il s'acheminait vers le port, il aperçut au bout d'une rue la marche d'un convoi funèbre. Il tressaillit et changea de direction, assez touché déjà pour céder au sentiment religieux qui l'arrêtait, non pas assez encore pour aller à la rencontre de la cérémonie et payer sa part du pieux tribut.

C'était le corps de madame d'Orby qu'accompagnaient à sa dernière demeure M. Doigny et le révérend. Tout était simple, modeste, conforme à une vie éprouvée par de longs malheurs et terminée par une catastrophe. Ils passaient presque inaperçus. La vertu n'a pas d'appareil; elle n'attire pas les regards; ils se réservent pour les grands spectacles, la pompe des cérémonies ou les supplices.

Aussi, comme le peuple fut attentif et s'apprêta d'avance, lorsque les crieurs publics firent retentir de toutes parts la fameuse annonce : « Voici la condamnation de » Pierre Bernadat, ce fameux scélérat français qui sera » exécuté à Tyburn le 26 août prochain. » Chacun se promit bien de ne pas manquer à cette sorte d'appel.

L'avant-veille Bernadat reçut un petit billet ainsi conçu :

« Un jeune ecclésiastique français demande au con- » damné la faveur d'être reçu dans sa prison, pour lui » offrir le nouveau secours auquel il ne paraît pas avoir » songé. »

LA FAUSSE ADULTÈRE.

Le premier mouvement de Bernadat fut encore de l'arrogance. « Qu'ai-je besoin d'un autre pour mourir? n'est- » ce pas assez de m'appuyer sur moi? N'importe; nous dis- » cuterons. Pourquoi refuser d'ailleurs cette marque d'in- » térêt d'un compatriote? il n'en sera ni plus ni moins. »

Ce qui se passa dans cette entrevue, qui se renouvela le matin même de l'exécution, on l'ignore; mais l'ecclésiastique suivait la fatale charrette, et il était le seul sur lequel le condamné portait par intervalle ses regards. Bernadat ne paraissait pas abattu, mais il n'avait plus la contenance hautaine. Il acceptait la mort, il n'affectait pas de la braver. Le remords n'était pas allé jusqu'au fond de l'âme, il avait néanmoins commencé à y pénétrer. Plus de force artificielle, plus de courage de parade, mais l'assurance calme de la résignation. En un mot, s'il n'allait pas finir en converti qui se reconnaît entièrement; ce n'était pas non plus en scélérat endurci, en désespéré.

Les spectateurs voisins de la charrette pouvaient remarquer ce changement. Le reste de la foule, curieux, impatient, ne s'occupait que de la manière dont les beaux débuts de la cour d'assises se termineraient sur l'échafaud, et comment Tyburn répondrait à Old-Bailey. Elle l'attendait en face de la potence. Il s'y présenta grave, impassible, tout recueilli en lui-même, sans geste, sans parole. Il ne faisait plus l'acteur; le ministre de la religion l'avait ramené au vrai. Il lui avait appris à mourir simplement et fortement.

Lorsque l'exécuteur passait au cou du patient le fatal cordeau, ses yeux cherchèrent une fois ceux de ce nou-

CAUSES CÉLÈBRES.

veau maître; ils les rencontrèrent et purent y lire une douce et triste approbation. Bientôt la planche fut retirée, et le malheureux fut lancé dans l'éternité.

Ce drame terminé à l'ordinaire, sans péripétie excentrique, ne faisait pas le compte de la multitude et n'était pas de son goût. Du haut de son banc d'accusé, Bernadat lui avait jeté une sorte de défi. Il lui fallait donc quelque chose d'extrême, ou une jactance soutenue pour applaudir, ou une lâcheté consommée pour lancer ses huées. Elle se retira mécontente. Le supplice d'un espion et d'un Français avait eu sans doute de l'attrait; mais John Bull ne jetait pas moins çà et là sa critique amère.

« Voilà bien la vanité française! que ne faisait-il le » poltron révolté jusqu'à la fin! La pièce n'était ni bonne » ni mauvaise, c'était représentation manquée, un pendu » des plus médiocres. Quelle mollesse! quelle froideur! » la mort l'avait glacé d'avance. » Et mille autres propos suggérés par le désappointement.

Seul le jeune ecclésiastique se retirait comblé d'une joie intérieure de ce que sa leçon avait profité à celui qu'elle intéressait le plus; mais triste aussi de ce que, dans cette foule innombrable, presque personne ne l'avait ou devinée ou comprise pour en faire remonter l'effet surnaturel jusqu'à la véritable cause.

LA CONFESSION.

Jean Rolland, habitant de Manosque, retenu depuis quelque temps dans son lit par une maladie très-grave, se sentait à la veille d'y succomber, et les médecins l'avaient averti de songer à ses dernières dispositions. Il était pauvre, et la grande affaire de sa conscience lui restait seule à régler. Après avoir reculé de jour en jour, il touchait à cette extrémité fatale où le remords nous presse et où l'heure va nous échapper. Il fit donc venir en toute hâte un père de l'ordre des Carmes, qui avaient un couvent à Manosque. Entre autres énormités dont il déchargea son âme, il s'accusa de faux témoignage contre un marchand nommé Béliard, dont le procès s'instruisait alors devant le parlement de Provence, et il pria le religieux de vouloir bien, après son décès, faire rapport à la cour de sa confession; elle contribuerait à prouver l'innocence de Béliard.

Le carme répondit que, sous les peines les plus graves, il lui était défendu de révéler une confession; mais il le

CAUSES CÉLÈBRES.

pria avec les plus vives instances de déclarer tout en présence de témoins. « Ce serait œuvre de justice et de grande » miséricorde, au moyen de laquelle il allait opérer un » double salut, le sien devant Dieu, celui de l'innocent » devant les hommes. Alors il pourrait dire la vérité sans » trahir le secret du tribunal de pénitence. » On envoya chercher un notaire. Il exposa sur-le-champ le danger de produire la confession devant témoins ; car si on ne les obligeait au silence et si le malade revenait à la santé, ils pourraient un jour s'armer contre lui de ses révélations et le perdre.

« Eh bien, dit Jean Rolland, je consens à parler devant » le notaire, sans témoins, afin qu'après ma mort, si pour- » tant elle a lieu, on puisse porter ma confession à la cour » et arracher au supplice celui que j'y conduis. » Au même instant il expose au notaire, en présence du religieux, les détails les plus minutieux de son témoignage, et répète jusqu'aux expressions ; puis d'une main tremblante, mais la sérénité sur les traits, et l'âme désormais en repos, il signa pour l'absolution d'un autre cette espèce de jugement contre lui-même. Le notaire y fit apposer aussi la signature du moine, le ferma avec un soin particulier, et feignant que c'était un testament, remplit toutes les formalités extérieures. Le père carme, du consentement du malade, voulut bien en devenir dépositaire, et promit de n'en jamais faire ouverture et communication qu'après sa mort.

L'âme du bon religieux était troublée d'une agitation extraordinaire. Quand il songait à ce pauvre accusé que



Bourdels Del.

Céraud Sculp.

LA CONFESSION.

Paris, Imp. Trouvain, et du Poirier.

Nouvelles causes célèbres
ou
Fastes du Crime.

LE CONFESSEUR.

La sentence de son procès peut-être avait condamné au supplice, il le savait. Il avait entre les mains un moyen de salut, mais trop coûteux, impayable tant qu'on n'aurait pas pu rendre le premier souper de la vie de l'innocent. Il devait de la mort du coupable. Il avait pour lui le poids de la justice sans demander l'autre à Dieu; si par sa sainte en faveur de Rolland devenait impie contre Rolland. Il se sentait de la sorte de l'arrêt qui de lui venait d'en haut, et qui le sollicitait, et, résigné aux tourments de sa noble perplexité, il se soumit et dit : « Que votre volonté soit faite ! »

En attendant, le père carme détacha et donna congé de son supérieur, auquel il fit promettre l'envoi d'un messenger rapide dès que Jean Rolland aurait succombé. Il se recoucha avant même d'être arrivé au couvent d'Arxidont il se détourna sur-le-champ pour courir au secours. Comme il y entrait, il aperçut un homme qui venait d'être confronté avec les témoins pour la seconde fois. Ne le connaissant pas, il s'enquit d'un procureur présent que c'était. « C'est un nommé Béliard, qu'on doit être en prison demain. — Il est innocent, » cria le religieux. « Cours pour le sauver; faites-moi conduire à la chambre où les messieurs de la cour sont assemblés. » Le messenger l'y introduisit et remit le papier cacheté; et de nouveau se dirigea vers son d'habituel.

« Que vous serait ce papier ? » demanda le supérieur. « C'est un papier important et il est arrivé trop tard pour que je le puisse remettre à la cour. » Le supérieur le prit et le regarda avec intérêt. « C'est un papier qui contient le nom de l'innocent qui a été condamné à mort. »



LA CONFESSION.

la sentence déjà prononcée peut-être allait conduire au supplice, il frémissait. Il avait entre les mains un moyen de salut, mais inutile, impuissant tant qu'un autre n'aurait pas rendu le dernier soupir. La vie de l'innocent dépendait de la mort du coupable. Il ne pouvait obtenir l'une de la justice sans demander l'autre à Dieu ; sa prière toute sainte en faveur de Béliard devenait impie contre Rolland. Il s'humilia dans l'attente de l'arrêt qui devait venir d'en haut sans qu'il osât le solliciter, et, résigné aux tourments de sa noble perplexité, il se soumit en disant : « Que votre volonté soit faite ! »

En attendant, le père carme demanda et obtint un congé de son supérieur, auquel il fit promettre l'envoi d'un messenger rapide dès que Jean Rolland aurait succombé. Il le reçut avant même d'être arrivé au couvent d'Aix, dont il se détourna sur-le-champ pour courir au palais. Comme il y entra, il aperçut un homme qui venait d'être confronté avec les témoins pour la seconde fois. Ne le connaissant pas, il s'enquit d'un procureur présent quel il était. « C'est un nommé Béliard, qu'on doit exécuter » demain. — Il est innocent, s'écria le religieux ; j'accours pour le sauver ; faites-moi conduire à la chambre où les messieurs de la cour sont assemblés. » Un huissier l'y introduit. Il remet le paquet cacheté, et de nouveau la cour entre en délibération.

Que contenait ce paquet ? Par quelle suite d'événements Béliard était-il arrivé jusqu'à l'abîme dans lequel la justice humaine allait aveuglément le pousser et au bord duquel la main divine l'arrêtait tout à coup ?

CAUSES CÉLÈBRES.

Béliard était un des marchands les plus riches de Marseille en obligations, en argent monnayé et en terres. Parmi ses débiteurs, se trouvait un jeune homme; nommé Grégoire Melve, de Sainte-Telle. Il lui avait prêté une somme de cinq cents écus, sous la caution d'un sieur Esprit Ventier, habitant et notaire royal à Manosque, qui jouissait d'une extrême aisance et d'une réputation bien établie de probité.

Le terme de la restitution était fixé à un an, et deux s'étaient écoulés depuis le prêt sans que Béliard eût demandé son argent et fait aucune poursuite. Un voyage qu'il projetait dans le Levant le força de recourir à son débiteur principal et de solliciter son paiement. Melve répondit que pour le moment il lui était impossible, mais que s'il voulait prendre la peine de l'accompagner jusqu'à Manosque, chez son oncle Ventier, sa caution, il tâcherait de le satisfaire. Béliard y consentit.

Arrivés à Manosque, Ventier fit le meilleur accueil aux voyageurs, et comme la nuit commençait déjà, il pria Béliard d'accepter une chambre, que celui-ci refusa longtemps. Pendant qu'on s'occupait des apprêts du souper, le notaire les mena dans un beau jardin situé derrière sa maison. Béliard se promena seul dans une allée à l'écart; Melve s'occupa de raconter le sujet de sa visite à Ventier, auquel une demande d'argent causait toujours un déplaisir extrême, et qui lui répondit qu'il n'en avait pas; mais que si Melve voulait le croire, il connaissait un moyen infallible d'obtenir un nouveau délai, et ils se mirent à ourdir une machination infernale contre leur créancier.

LA CONFESSION.

Ils reviennent auprès de leur homme, qui les croyait occupés des moyens d'accomplir leur obligation. Ils s'excusent de l'avoir fait attendre, et reprennent tous trois le chemin du logis, où ils se mettent à table. La conversation fut animée, et le récit des nombreux voyages de Béliard dans les pays étrangers lui donna beaucoup d'intérêt. Après le souper, Ventier dit à son hôte « qu'il » était instruit de la cause de son arrivée; qu'à cette » heure il n'avait pas de quoi le contenter; qu'il le » suppliait d'attendre encore un peu de temps, au bout » duquel il recevrait satisfaction entière. Il ne voudrait » pas pour une petite somme causer du déplaisir à son » neveu et à lui; et au surplus, s'il persistait, il aurait à » s'en repentir. »

A ce discours si différent de celui qu'il attendait, Béliard répondit avec colère : « On me récompense ainsi de » mon obligeance; on retient mon bien, on me menace. » Je suis résolu à ne pas repartir sans mon argent, et je » me formalise peu de tous vos propos. » Ventier demeura calme et eut l'air de se soumettre; il lui donna gracieusement le bonsoir, et avec un sourire dont Béliard, tout ému encore, ne démêla pas l'ironie, il lui dit : « Eh bien » demain vous serez content; » et ils se séparèrent.

Ventier, avec son neveu et ses deux jeunes fils, qu'il ne rougissait pas de rendre témoins de sa perfidie, agita de nouveau le moyen auquel ils s'étaient arrêtés d'abord, de mettre son hôte entre les mains de la justice. Il le trouva plein de périls et de chances hasardeuses, en imagina d'autres, et enfin ils arrêtèrent ainsi leur infernale résolution.

CAUSES CÉLÈBRES.

« On ferait accroire à Béliard qu'un homme trouvé » par Ventier avait promis de prêter les cinq cents écus. » On l'engagerait à s'y rendre, et chemin faisant ils accosteraient trois ou quatre personnes prévenues à l'avance. Ce seraient autant de témoins décidés à soutenir plus tard à Béliard qu'il avait proféré des paroles execrables contre Dieu, la sainte Vierge et les saints, et contre l'autorité du roi. Dénoncé à l'instant comme coupable d'impiété, de blasphème et d'attentat à la majesté royale, il tomberait entre les mains de la justice. Alors lui, Ventier, en serviteur jaloux de la sainteté de Dieu et de la majesté du roi, scandalisé de ce double crime, se porterait partie. Le châtiment serait exemplaire, et pour lui la moindre des récompenses serait la moitié des biens de l'accusé, qu'ils se partageraient entre eux. »

Le notaire n'en était pas à son coup d'essai. Il avait à sa solde certaines gens dressés à de telles infamies; il l'a déclaré depuis, sur le point de subir sa juste punition. Les complices étaient prêts, il n'eut que la peine de les faire venir. C'étaient Pierre Lardayret, notaire royal, Pierre Brémond et Jean Hodoul, patriciens, Jean Rolland, vigneron. Il les attendait dans une chambre basse du logis, où personne ne pouvait ni les apercevoir ni les entendre; ses deux fils eurent encore le soin de les introduire par le derrière de la maison, où nul ne passait.

« J'ai une affaire qui vous enrichira tous en un moment, leur dit-il sans autre préambule, si vous voulez suivre mon conseil: mais elle exige de la prudence.

LA CONFSSION.

« Promettez-vous de l'exécuter selon mes vues? A cette condition seulement, je vous en ferai part. » Eux, que la cupidité excitait toujours à mettre leur talent en pratique, rappelèrent des épreuves précédentes où ils avaient donné des gages de discrétion, d'habileté et de sang-froid. Plus l'occasion était importante, plus il devait y compter; et unanimement ils jurèrent d'obéir avec fidélité à toutes ses instructions.

Rassuré par cette complicité passée, qui les liait étroitement pour l'avenir, il leur raconte la cause du voyage de Béliard, sa qualité de caution, la prière et le refus d'attendre; puis il développe les moindres détails de sa diabolique invention, montre la facilité de l'entreprise, énumère les grandes richesses qui doivent en payer le succès, et comme encouragement ou à titre d'à-compte sur le reste, il leur avance à chacun dix écus de ses propres deniers. Pour chacun aussi il rédige de sa main la déposition qu'il recommande d'apprendre par cœur, afin qu'une coïncidence parfaite éloignât jusqu'à l'ombre de la contradiction et donnât aux éléments bien assortis de mensonge l'air de la vérité pure. Il les renvoya étudier leurs rôles, et leur donna rendez-vous le lendemain, vers les sept heures du matin.

Béliard venait de se lever et s'entretenait avec l'honnête notaire, lorsque ces messieurs se présentèrent. Feignant d'ignorer leur venue, il leur demanda quel bon vent les amenait si matin. Lardayret répondit que Pierre Brémond et Jean Hodoul ayant consommé un échange de terre, il y avait un écu de bon dont ils le conviaient à manger sa

CAUSES CÉLÈBRES.

part; le déjeuner s'apprêtait dans la maison d'une nommée Jeanne Perronet. Ces prémices du complot semblaient trop engageantes pour les refuser. Ventier leur dit de prendre les devants, et il irait les rejoindre bientôt avec M. Béliard, qu'il leur présenta. « Il voudra bien, ajouta-t-il, nous faire l'honneur d'être de la partie. »

Quelques moments après, il invita le nouveau convive à le suivre, lui promettant de l'expédier immédiatement après le déjeuner, afin de ne plus retarder son voyage. Le cours de ces petits incidents semblait si naturel, qu'il ne s'éleva pas le moindre soupçon dans l'esprit de Béliard. Il arriva, fut accueilli avec empressement et se mit à table. On parla bientôt de la qualité du vin : celui de Jeanne n'était pas même passable. Brémond se vanta d'en posséder d'exquis, le meilleur de toute la ville; il insista pour les en faire juges, et envoya la maîtresse de la maison en chercher une bouteille à son logis.

Les voilà seuls. A un signe donné, la conversation change tout à coup, et chacun se hâte de jeter à la face du pauvre Béliard tous les noms dont ils avaient chargé leur mémoire. L'un l'appelle blasphémateur, l'autre antéchrist, l'autre suppôt de Satan; ils accumulent sur sa tête les épithètes réservées aux impies les plus effrontés, se précipitent sur lui et le garrottent comme un voleur, couvrant toujours de leurs clameurs les paroles qu'il veut faire entendre. Ils se taisent cependant, et alors se tournant vers Ventier, il a le temps de lui dire : « Suis-je donc avec des brigands? Vous, notaire, vous, homme public, vous m'avez conduit par la main dans ce guet-

LA CONFESSION.

» apens infâme! » L'autre, tirant un triste soupir de sa poitrine, lui répond avec l'accent d'une douloureuse compassion : « Ah! qui l'aurait jamais pensé? monsieur Béliard, un homme de bien comme vous, un marchand si estimé jusque-là, proférer autant d'impiétés que je viens d'en entendre! je n'y puis croire... j'en suis encore tout tremblant. Pour tout autre crime je vous offrirais mon secours; mais pour celui-là, si je cherchais à en atténuer l'horreur, Dieu m'en punirait le premier. »

Cette atroce calomnie, ces témoignages affectés d'une ironique pitié consternèrent le pauvre Béliard; il se souvint de la menace : « Vous vous en repentirez! » et de la promesse : « Demain vous serez content. » L'une et l'autre s'accomplissaient; les cinq cents écus causaient sa perte. Il ne tenta pas même une supplication; son sort lui paraissait irrévocable. Il se remit tout entier entre les mains de Dieu, le suppliant de protéger son innocence contre les hommes affreux qui l'accusaient. Après avoir épuisé l'injure et la moquerie, ils le menèrent dans la prison et firent leurs plaintes aux juges ordinaires du lieu. Les pièces furent envoyées au greffier criminel du sénéchal. Ventier se porta partie.

Pendant que la justice de Manosque s'apprête à consommer cette œuvre d'infamie, la renommée en apporte la nouvelle à Marseille. Les plus crédules s'indignent; les envieux se réjouissent; les bons, et c'est le petit nombre, frémissent et prennent pitié de celui qu'ils aimaient tant à compter parmi eux; enfin, ceux qui réfléchissent, et peut-être sont-ils plus rares encore, soupçonnent la vérité.

CAUSES CÉLÈBRES.

mais n'osent pas la dire. Ses parents se transportèrent en diligence à Aix, et obtinrent une commission pour faire conduire l'accusé à la Conciergerie du palais, avec défenses expresses aux juges de Manosque de s'immiscer en rien au procès, et avec commandement de remettre la procédure au greffe criminel de la cour. C'était un premier gage d'impartialité. Manosque était frappée à bon droit de suspicion légitime et de réprobation morale. La petite ville où s'étaient trouvés en quelques heures cinq misérables aussi pervers ne promettait pas des juges purs et indépendants.

Le parlement députa un commissaire pour recevoir la déposition des témoins et l'accusé, qui fut amené sous bonne escorte dans les prisons d'Aix et jeté au fond des cachots. Un second fut chargé de l'enquête sur la vie de Béliard; elle donna les résultats les plus honorables. Chacun le plaçait à Marseille parmi les plus hommes de bien. Sa fortune, comme sa vie, n'avait jamais offert rien de suspect : pas une plainte, pas un reproche ne s'élevait contre lui. Le commissaire emporta la preuve de la profonde estime et des regrets touchants qu'il inspirait.

Tandis qu'à l'appel du délégué, la voix publique d'une grande cité proclamait Béliard un de ses citoyens les plus intègres, et que, traduit au tribunal de l'opinion, il était absous d'avance, la déposition de cinq misérables sortis d'un coin obscur l'envoyait au supplice. Accablé, anéanti, il n'eut jamais la force de faire entendre quelques paroles. Les soupirs échappés avec abondance de sa poitrine, les larmes ruisselant par torrents de ses yeux, furent toute sa

LA CONFESSION.

défense, et elle s'interpréta contre lui; on l'expliqua par le désespoir, par le repentir ou par la lâcheté.

La cour, frappée de l'horrible impiété et de l'abomination des discours rapportés, considéra que le crime était de ceux pour lesquels il n'y a pas de grâce possible; et chose non encore usitée dans aucune cour souveraine de France, elle s'assembla en robes rouges le jour de Notre-Dame de septembre 1619. Cet appareil inouï annonçait et une horreur et une punition extraordinaires. En effet, un arrêt solennel le déclara « coupable des » crimes à lui imputés, pour réparation desquels il le » condamna à être livré aux mains de l'exécuteur, conduit par toutes les places et carrefours de la ville d'Aix, » et puis à l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, pour » y faire amende honorable, la hart au col, tenant un » cierge ardent du poids de deux livres, et là, à genoux, crier merci à Dieu, au roi, à la justice, et de là » conduit à la place des Pères-Prêcheurs de la ville, où » la langue lui serait coupée et jetée au feu, à être brûlé » tout vif avec son procès, et ses cendres jetées au vent, » tous ses biens confisqués au roi, desquels serait tirée » la somme de cinq livres, applicables à chacun des témoins, et deux mille livres pour Esprit Ventier, tant » pour les frais de poursuite du procès que pour la récompense de ses peines. »

L'arrêt ainsi prêt à être prononcé, les amis et parents présentèrent requête afin d'obtenir permission de soutenir sa cause, s'offrant à démontrer son innocence. Après plusieurs délibérations, la cour accorda huit jours

CAUSES CÉLÈBRES.

de délai, pendant lesquels les témoins comparaitraient en personne, pour être confrontés avec le prisonnier. Ils répondirent tous à l'assignation, excepté Jean Rolland, mortellement malade, comme nous l'avons rapporté, et Grégoire Melve, qui, par remords ou par prévoyance, fit alléguer par ses domestiques un voyage à vingt lieues de là.

A la confrontation, Béliard, courageux et résigné, ne donna plus aucun signe de douleur ou d'émotion. En paix avec lui-même, il vit ses accusateurs sans s'indigner, sans leur répondre, opposant à tout désormais un front calme. Il avait eu la vie du juste, il voulait en avoir la mort. Mais celui entre les bras duquel il s'était réfugié veillait sur lui et lui réservait une de ces ressources imprévues dont il a seul le secret. C'est au retour même de la confrontation que parut le père carme, qu'il fut introduit devant les conseillers et qu'il leur remit le paquet cacheté.

Le président ouvre ce paquet et en donne lecture. Quelle stupeur ! quel terrible retour sur eux-mêmes ! quel tremblement de la conscience lorsque cette révélation inattendue y porta la lumière ! quel trait perçant pour l'âme du juge digne de ce nom ! Il lui faut bien le reconnaître, dans de pareilles extrémités, il est un moment le complice de ceux qu'il croit et l'assassin de celui qu'il condamne ! Le parlement frémit tout entier, et après quelques instants de recueillement solennel, la délibération reprit.

Ventier et les autres sont immédiatement arrêtés et mis

LA CONFESSION.

dans la Conciergerie du palais. Brémond et Hodoul son appliqués à la question. Hodoul, sans attendre la torture, avoue d'abord toute la vérité. Confronté ensuite à Brémond, Lardayret et Ventier, il soutient que leur déposition était fausse et controuvée pour ruiner Béliard. Le notaire de Manosque, qui avait écrit la déposition de Jean Rolland, mandé sur-le-champ, confirma la déclaration du père carme, et la cour rendit quatre arrêts différents.

Le premier, en faveur de Béliard, qu'elle déclare innocent.

Le second, contre Ventier, condamné précisément à la peine prononcée d'abord contre Béliard, avec distraction de dix mille livres au profit de ce dernier, faible dédommagement d'une aussi longue agonie. Au moment d'avoir la langue coupée, Ventier obtint la permission de parler, et il dit : « Que son dernier usage soit pour la vérité, et » qu'après en avoir calomnié tant d'autres, elle m'accuse » enfin. » Alors il dévoila brièvement la série des iniquités qui, pendant sa vie, lui avait procuré une fortune de plus de cinquante mille écus.

Le troisième, contre les faux témoins. Les deux qui n'avaient pas voulu reconnaître leur crime furent roués vifs, et Jean Hodoul, à cause de ses aveux, pendu et étranglé.

Le quatrième, contre Grégoire Melve, absent et décédé, condamné à être roué en effigie dans la ville de Sainte-Telle, et contre les deux fils de Ventier. L'aîné fut pour toujours banni de la Provence ; le plus jeune absous à cause de son âge.

CAUSES CÉLÈBRES.

Telle fut l'issue de ce procès tragique, dans lequel on ne sait ce qui doit le plus étonner de la machination tout à fait diabolique qui le créa, ou du dénouement presque miraculeux que le remords d'un des acteurs vint y donner.

L'HUISSIER.

Le 8 mars 1742, rue Saint-Antoine, au coin de la rue de Jouy, chez la demoiselle d'Arragon, lingère, dormait paisiblement à côté de sa femme M. Pinçon, huissier ordinaire du roi au grand conseil, secrétaire de M. d'Évry, maître des requêtes. Vers les six heures du matin, il est réveillé en sursaut par le bruit de sa porte, qui s'ouvre violemment. Il regarde, et voit entrer cinq hommes armés de cannes et d'épées. L'un d'eux, nommé Sabatier, lui demanda s'il n'était pas Pinçon. Il répond que oui. « Eh! » bien, dit l'autre, je vous arrête de par le roi! » Vainement il se récrie et veut démontrer qu'il n'est coupable d'aucun crime; Sabatier n'écoute rien, et du ton le plus impérieux lui ordonne de vider promptement ses poches et le menace de lui mettre les fers s'il fait le mutin. Saisi de trouble et de terreur, le malheureux huissier obéit, s'habille à la hâte, remet à sa femme, tombée d'abord en faiblesse, son portefeuille, ses clefs, son couteau, enfin

CAUSES CÉLÈBRES.

tout ce qu'il put trouver sur lui, excepté son mouchoir, sa tabatière et son écritoire.

L'expédition achevée, Sabatier livre le prisonnier à l'escouade, enjoignant de lui casser les bras et les jambes à la moindre résistance. Il insistait pour voir l'ordre du roi; la terrible recommandation lui ferme la bouche. Un fiacre l'attendait à la porte; il y monte, et une fois les volets fermés, Sabatier change de ton: il lui apprend qu'il n'y a pas d'ordre du roi, mais qu'il était engagé durant toute sa vie dans le régiment de la marine. « Moi engagé dans la » marine! » s'écrie Pinçon, pétrifié de surprise. Puis, se remettant, il demande à voir l'engagement prétendu, jurant ses grands dieux qu'il n'en avait jamais écrit ni signé aucun. On le lui refuse, et il allait redoubler d'instances, lorsque le fiacre s'arrête, rue Zacharie, à la porte de la nommée Lecoq, à l'enseigne de *la Galère*.

Là on le fait descendre de voiture et monter au second étage sur le derrière, dans une chambre grillée. Sabatier l'y place sous la garde de trois de ses hommes, réitère l'injonction de lui casser au besoin les bras et les jambes, et se retire, laissant sur la cheminée des menottes de fer. Vers les dix heures, Pinçon exprime le désir de parler à l'officier qui était dans la chambre voisine; il vint, et comme il le pria de lui montrer son engagement, l'officier sortit, disant qu'il le lui ferait voir en temps et lieu.

Seul avec ses gardiens, il se plonge dans les plus cruelles réflexions. Il s'interroge, il s'examine; rien de blâmable ne s'offre à sa pensée. Cependant on l'enlevait des bras

L'HUISSIER.

de sa femme en vertu des ordres du roi; l'instant d'après, cet ordre se changeait en engagement qu'on refusait de lui montrer. Il était livré aux caprices de trois racleurs, exposé à leurs mauvais traitements. En vertu de quelle autorité? Un pistolet, des menottes de fer se trouvaient sur la cheminée. Qui appeler à son secours? sa raison était confondue, sa tête se perdait en mille conjectures. Il avait bien quelques ennemis, mais faibles et impuissants. D'ailleurs il s'agissait d'un acte signé de sa main. Plus il cherchait une explication à sa triste aventure, moins il la trouvait. Sabatier, qui rentra vers trois heures avec deux particuliers amenés de Bicêtre, le surprit au milieu de ces perplexités. « Mon engagement? » s'écrie-t-il aussitôt. On le lui montre. Le voilà frappé comme d'un coup de foudre. Il n'en croit pas ses yeux. L'enrôlement était d'une main étrangère; mais le nom est le sien, l'écriture la sienne. Il est enrôlé pour six ans dans les troupes de la marine, à la date du 3 mars 1751. Nul doute, il était dupe d'une infernale machination. Dans sa pensée néanmoins, personne sur qui arrêter ses soupçons. Le but, au reste, lui semblait clair. On voulait lui extorquer de l'argent. Il n'en avait pas, et le départ pour la Rochelle était fixé au lendemain. Pouvait-il l'ignorer, quand Sabatier ne cessait de lui répéter: « Arrangez vos affaires, » vous ne reverrez jamais Paris. » Alors, songeant à sa femme, dont la seule présence adoucissait ses peines, il conjure Sabatier de la faire appeler. Après quelques difficultés, celui-ci paraît se laisser vaincre.

A huit heures, madame Pinçon arrive chez la Lecoq. En

CAUSES CÉLÈBRES.

venant le prévenir, Sabatier ne manque pas de lui dire qu'elle allait le délivrer s'il exécutait ponctuellement ses instructions. A sa vue son émotion est profonde. Elle, au contraire, semble n'en éprouver aucune, et s'informe froidement de ce qui se passe de nouveau. Il répond qu'il se trouve engagé sans savoir comment; que les moments étaient précieux; qu'il s'agissait avant tout d'avoir de l'argent, et qu'à cet effet il l'avait envoyé chercher pour lui donner sa procuration.

Comme aucun notaire ne voulait se rendre chez la Lecoq, Sabatier et un autre de ses camarades le conduisirent chez M^e Marchand, rue Saint-Severin, où Pinçon dicta et signa deux procurations en faveur de sa femme; l'une générale, pour régler et gouverner ses biens; l'autre spéciale, pour résigner son office et avec le prix se dégager. Au sortir de chez le notaire et au moment de se séparer de sa femme, Pinçon lui exposa, les larmes aux yeux, qu'il était dénué d'argent et de linge. Elle lui donna un écu de trois livres et un mouchoir blanc.

Reconduit en chartre privée, il reçut vers minuit son équipage de campagne, composé d'un havresac, d'une paire de guêtres blanches et d'une paire de souliers. Le lendemain, on le fit descendre dans la salle de la Lecoq, et il y trouva une troupe de soldats, dont quelques-uns tenaient des chaînes et des menottes. Alors son infortune lui apparut dans toute son horreur; il prévit que cet appareil de rigueur lui était destiné, et il ne se trompait pas. Bientôt en effet on lui présenta une chaîne garnie d'une menotte à chaque bout. L'une fut passée à son poi-

L'HUISSIER.

gnet; avec l'autre on l'attacha à l'un des hommes venus de Bicêtre. Quelle douleur! quelle confusion pour ce brave homme de se voir ainsi accouplé!

Cependant l'heure du départ approchait. Il allait quitter pour longtemps, pour toujours peut-être sa femme et son fils; il songait à leur isolement, à leur avenir. Dans sa sollicitude de père et de mari, sa propre destinée ne l'inquiétait plus. S'il ne devait jamais les revoir, au moins qu'ils fussent heureux! Il leur adressait des vœux et des bénédictions. Ses plaintes touchantes, son abnégation parfaite attendrirent la Lecoq, qui ne put s'empêcher de lui dire: « Voilà ce que c'est que d'avoir deux femmes; » celle qui est venue hier est bien aise que vous partiez. » Il allait demander l'explication de ces paroles, mais l'heure fatale était arrivée et le signal du départ sonné.

La recrue était composée de quatre-vingts hommes, dont trois enchaînés comme Pinçon. Ils traversèrent Paris au milieu d'une foule innombrable attirée par la bizarrerie du spectacle. Mais avec son chapeau de palais, une perruque carrée, un habit noir, un havresac sur le dos et les guêtres blanches, l'huissier attirait tous les regards. A l'aspect des chaînes, les spectateurs étaient aussi émus de charité et leur faisaient quelques légères aumônes, consolation pour les autres, surcroît d'humiliation pour le pauvre Pinçon. Ici on déplorait son sort; là on lui attribuait les plus grands crimes; ailleurs on se moquait de son accoutrement grotesque. Tour à tour objet de pitié, d'indignation, de risée, il n'y répondait que par des larmes.

CAUSES CÉLÈBRES.

Comment cet homme si résigné, si irréprochable, était-il tombé en quelques heures au dernier degré de la honte et de la misère? et si une signature avait eu la mystérieuse et diabolique puissance de l'y précipiter tout à coup, comment avait-elle été surprise?

Le 10 octobre 1741, Pinçon avait épousé Catherine Beschet, fille d'un limonadier, dont il reçut une dot de dix mille francs, qui servit à acquitter le montant de son office d'huissier. Leur union fut heureuse tant qu'ils habitèrent la maison même qui l'avait vu célébrer; mais une fois rue Saint-Antoine, au coin de la rue de Jouy, tout changea. La rommée Trumeau y demeurait en qualité de fille de boutique chez la demoiselle d'Arragon; le voisinage en procura la connaissance à madame Pinçon.

Des raisons inconnues engagèrent mademoiselle d'Arragon à congédier la Trumeau. L'amitié, quoique récente encore, lui offrit un asile, dont elle profita sans trop de réserve en introduisant bientôt après chez madame Pinçon le nommé Nayme, clerc de procureur, qu'elle traitait familièrement et appelait tantôt son fils, tantôt son mari. Les visites trop fréquentes de Nayme déplurent à Pinçon, auquel son air mystérieux, ses conversations secrètes donnaient de l'inquiétude ou de l'ennui. La Trumeau le sentit, et la gêne que causaient ses manèges, elle l'éprouvait à son tour par la présence de la dame Pinçon. Double inconvénient auquel elle sut remédier.

Un sieur Jeoffret allait souvent chez l'honnête huissier. Il s'offrit à point pour le projet de la Trumeau. Elle le destina à entretenir son amie pendant qu'elle cau-

L'HUISSIER.

serait avec Nayme. Ce plan fut du goût de madame Pinçon. Elle renonça à toute autre société, satisfaite du nouveau venu, dont l'assiduité fut remarquée de tout le monde, excepté du mari. Tout entier à sa clientèle, il ignorait qu'à peine était-il sorti, le petit comité se réunissait. De bons voisins, comme c'est la coutume, s'empressèrent de l'en instruire. Il fit ses observations, gronda, prouva la nécessité de renvoyer la Trumeau et de rompre avec Jeoffret. La dame Pinçon objecta simplement que la Trumeau était la femme de Nayme, et que dès lors sa présence était indifférente; que Jeoffret n'était pas un homme comme un autre; qu'il pouvait rendre de grands services et méritait des égards. A cette apologie, Pinçon perdit le sang-froid, s'emporta, exigea un congé en règle. Jeoffret, averti, en fut quitte pour être circonspect, et la contrariété donna plus de piquant à l'intrigue.

Abusé par des dehors étudiés et une prudence soutenue, Pinçon se flattait de voir renaître la paix et l'union dans son ménage, et déjà s'applaudissait d'un retour de tendresse, lorsque, rentrant chez lui vers la fin de janvier, après quelques jours d'absences il surprit Jeoffret dînant avec sa femme. Cette rencontre inattendue les frappa tous également. Pinçon garda le silence, se retira, et après une excursion de quelques heures dans les rues, troublé et indécis sur la conduite à tenir, il retourna le soir au logis. Jeoffret soupait avec sa femme. Le rencontrer pour la seconde fois dans le même jour, c'était trop fort. Transporté de colère, il ordonne à Jeoffret de se retirer, et sur son air d'hésitation, s'apprete à l'y contraindre; celui-ci

CAUSES CÉLÈBRES.

s'éloigne enfin avec force menaces et rodomontades. Hors de lui-même, il va s'élaner sur ses pas. Sa femme et la Trumeau le retiennent, l'entreprennent chacune de leur côté, l'accablent d'invectives, s'opposent longtemps à son passage. Il parvient à se débarrasser d'elles et à s'échapper.

Après une nuit de courses, de tourments, d'insomnie, Pinçon le lendemain matin regagne sa demeure. Il n'y trouve personne. Les deux amies étaient allées avec Jeoffret solliciter à Versailles une lettre de cachet, et avaient eu la précaution d'emporter l'argenterie, sans doute pour les frais du voyage, durant lequel elles vendirent un goblet. De retour le lendemain sur les huit heures, elles profitèrent de l'absence de Pinçon pour faire dresser par Nayme un mémoire infamant que, malgré leurs efforts, les parents et les voisins refusèrent de signer. A la calomnie et au scandale qui échouaient succéda bien vite l'artifice. Quelques instants suffirent pour arranger la pièce et distribuer son rôle à chacun.

Pinçon était chez lui vers les neuf heures du soir. Ces dames osaient à peine se présenter. Sa femme d'abord, d'un air hypocritement contrit, se jette à ses pieds, et avec l'accent le plus pénétrant de la prière et du repentir, le supplie d'oublier le passé, et elle jure de fuir Jeoffret. De son côté la Trumeau implore huit jours seulement d'hospitalité : « Voudrait-il lui faire manquer un établissement » avantageux ? elle allait épouser Nayme. Encore une semaine, et elle s'éloignerait heureuse et reconnaissante. » Cette parade de sensibilité produit son effet. Il relève sa femme et la serre dans ses bras ; il conjure la Trumeau

L'HUISSIER.

de ne pas les quitter, s'attendrit, pardonne, et Nayme est autorisé à recommencer ses visites.

Le 1^{er} du mois de mars suivant, comme il rentrait, la Trumeau lui présenta un exploit qu'elle prétendait avoir été dressé par Nayme, le pria de le signer, se chargeant du contrôle et de la copie. Cet exploit avait pour objet une somme de vingt-quatre livres due à la Trumeau par une marchande de la rue des Nonaindières. Il aperçut quelques défauts de forme, se chargea de le refaire et d'en porter la copie. En effet, après l'avoir dressé, il le signa et le mit sur son bureau.

Le lendemain matin, lorsqu'il vint prendre cet acte, il ne le trouve plus et s'informe à la Trumeau de ce qu'il était devenu. Elle répond que la servante était allée le porter à Nayme ; et réellement la servante, qu'il rencontra en sortant, lui déclara revenir de chez Nayme, auquel elle avait remis un exploit de la part de la demoiselle Trumeau. Pressé par ses affaires, il n'a pas le temps de réfléchir, se borne à adresser une légère réprimande à la domestique, et se rend chez M. d'Evry, maître des requêtes, dont, comme on l'a dit plus haut, il était secrétaire.

Les attentions redoublées de sa femme et de la Trumeau avaient effacé le souvenir des anciens griefs. Il trouvait même du charme à leur société. Sa maison lui offrait des agréments inconnus jusque-là. Il craignait, il souffrait de s'absenter, au point que ses assiduités, devenues insupportables, tyranniques, hâtèrent son malheur. Sa femme, de plus en plus attentive à garder les apparences de sa rupture simulée avec Jeoffret, continuait de le voir

CAUSES CÉLÈBRES.

en secret. Nayme et lui, une fois munis de l'exploit, coupèrent le timbre du papier et le rognèrent de trois côtés, de manière à laisser subsister seulement la signature, au-dessus de laquelle on écrivit l'engagement de six ans dans les troupes de la marine, daté du 3 mars 1751. La complicité de Sabatier, le concours des quatre autres, avaient été faciles. Des acteurs exercés et une victime de bonne foi garantissaient un plein succès. Pas le moindre obstacle ne l'avait retardé ou compromis. Chacun aussi y fondait son avenir.

Jeoffret, sous le nom de chevalier des Vergnes, devait vivre tranquillement avec madame Pinçon. La charge vendue, on levait une boutique de lingère que la Trumeau ferait valoir. Nayme concluait enfin son mariage avec elle et succédait à l'emploi d'huissier procuré par les soins de sa nouvelle épouse. Provisoirement et à titre d'à-compte sur leurs projets, le matin de l'arrestation, les quatre associés, après un ample déjeuner, partagèrent les hardes du captif. Nayme n'avait point de redingote; celles de Pinçon étaient à sa taille, il s'en accommoda. L'épée, les livres de pratique, les billets et les dossiers lui allaient de droit. Pourquoi aurait-il laissé le manchon, le parapluie de taffetas et les rasoirs? Il s'adjudgea donc tout l'héritage, excepté l'argenterie, que ces dames vendirent dans l'après-midi.

Le partage des dépouilles ainsi consommé, elles furent chez le notaire faire passer les deux procurations; ensuite elles rejoignirent Nayme et Jeoffret, qui les attendaient dans un fiacre et les reconduisirent chez Pinçon, où ils

L'HUISSIER

soupèrent et passèrent la nuit. Le lendemain dimanche, la Trumeau et la Pinçon se rendirent au bureau du grand conseil, dans le dessein d'y prendre la robe de l'huissier avec ses autres effets; mais, sur le refus de ses confrères, elles se consolèrent par le plaisir d'assister au passage de Pinçon et de rire avec d'autres personnes de son équipement.

Le lundi et les jours suivants furent employés à répandre des bruits injurieux à la réputation de Pinçon et à recouvrer ses créances, à le déshonorer en même temps et à le ruiner sans retour. La Trumeau écrivait les lettres, la femme les signait, Nayme les portait et recevait l'argent.

Cependant que devenait le pauvre prisonnier? Nous l'avons laissé s'acheminant vers Arpajon. Arrivé là, on le mit avec son camarade dans un cachot. La lassitude le lui fit trouver moins affreux. Étendu sur la paille, il commença à reprendre ses esprits, et rapprochant les dernières circonstances de son malheur, il se rappela les paroles de la Lecoq. Il en fit part à son compagnon d'infortune, qui en fut frappé et lui communiqua ses idées. La conduite de sa femme depuis sa liaison avec la Trumeau arrêta surtout ses soupçons. Autour de ce fait capital, il groupa tous les autres; les moindres détails s'y rattachèrent aisément, l'exploit remis le soir, l'offre de le faire contrôler, d'en porter la copie, son enlèvement du bureau, le message de la servante. Il médita sur cette réunion d'éléments divers, les combina, et acquit presque la certitude que l'enrôlement était l'ouvrage de cette association formée par la perfidie de deux femmes, encouragée par sa propre faiblesse.

CAUSES CÉLÈBRES.

Le second jour de marche, la démonstration devint complète. Un de ceux qui avaient accompagné Sabatier lors de l'arrestation faisait partie de l'escorte jusqu'à Orléans. Il lui avoua qu'après l'avoir conduit chez la Lecoq, il était allé rejoindre Sabatier; qu'un instant après, un gendarme de la garde lui avait montré une lettre conçue à peu près dans ces termes : « Enfin notre homme est arrêté; je vous prie d'en porter mes remerciements et de bien recommander qu'il ne parle et n'écrive à personne; » après quoi je vous attends à déjeuner. »

Il ne restait à Pinçon qu'à se procurer le moyen d'instruire de son sort quelques-uns de ses amis. L'écritoire gardée, si l'on s'en souvient, dans sa poche, était garnie d'une plume; le papier seul manquait. La pitié de l'un de ses conducteurs lui en procura une feuille, et il lui permit d'écrire quelques lignes à deux de ses confrères, se chargeant du soin de les faire parvenir.

D'un autre côté, parmi les qualités de Pinçon, l'assiduité à ses devoirs avait été la première; M. d'Évry, qui en acquérait une preuve nouvelle chaque jour, fut surpris de son absence prolongée et écrivit à sa femme un billet conçu en ces termes :

« M. d'Évry prie madame Pinçon de lui mander ce qu'est devenu son mari, dont il n'entend plus parler; serait-il possible qu'il fût en prison ou en fuite? Le lundi 8 mars. Réponse s'il vous plaît. »

La Trumeau se chargea de la réponse. Elle était courte et simple; on ne savait pas ce qu'il était devenu. M. d'Évry fit toutes les perquisitions imaginables, mais vaine-

L'HUISSIER.

ment. Ces dames, instruites de la vive sollicitude de ce magistrat, loin de s'en effrayer, en tirèrent bon augure; l'intérêt qu'il portait au sort du mari devait rejaillir sur la femme. Ce fut pour elles l'unique conséquence de tous ces mouvements, et la Trumeau, animée d'espoir et d'ambition, pressa madame Pinçon de solliciter en faveur de Nayme la place de secrétaire chez M. d'Évry. La dame Pinçon, soumise désormais en aveugle à toutes les volontés de sa complice, ne balança pas un instant, et, accompagnée de Nayme, fit visite à M. d'Évry.

Les circonstances n'étaient pas favorables; les deux lettres de Pinçon, parvenues à leur adresse, avaient pénétré ses confrères de douleur et d'indignation. Ils avaient couru solliciter la protection du procureur général du grand conseil et de M. d'Évry, et ils sortaient de chez ce dernier précisément lorsque la femme Pinçon et Nayme y entraient. Il était sous les premières impressions d'une juste et sainte colère, mais à la vue des infâmes solliciteurs, il sut les contenir. Ils se présentèrent d'un air soumis; la dame Pinçon débita avec assurance et M. d'Évry écouta avec tranquillité l'histoire qu'ils avaient composée. Elle se terminait par la prière de prendre Nayme pour secrétaire et de vouloir bien les honorer l'un et l'autre de son généreux appui. M. d'Évry promit, admira leur criminelle effronterie et les congédia.

Cependant l'aventure devenait publique. Le récit parvint jusqu'aux oreilles des magistrats, qui voulurent en être instruits plus particulièrement, et ils en parlèrent à M. d'Argenson; ce ministre envoya des ordres à Orléans,

CAUSES CÉLÈBRES.

par où le convoi devait passer. D'autre part, M. le procureur du roi fit informer à sa requête sur l'engagement forcé, et requit l'apposition des scellés sur les effets du sieur Pinçon. Le commissaire Trudon se transporta à son domicile le 18 mars, vers dix heures du soir, trouva le bureau ouvert et vide, et les papiers enlevés; il les réclama de Nayme.

La Trumeau, la femme Pinçon et le chevalier des Vergues (Jeoffret) demeurèrent consternés et passèrent la nuit à délibérer. Le parti de la fuite parut le plus sûr, et le lendemain chacun disparut de son côté, laissant la dame Pinçon seule et livrée à elle-même.

Quant au mari, il poursuivait péniblement son triste voyage, toujours les fers aux mains, toujours dans les prisons et sur la paille. A Orléans, où ses forces commençaient déjà à l'abandonner, M. l'intendant, déjà muni des ordres du roi à son sujet, fit arrêter la recrue et ôter les chaînes au prisonnier. Une lueur d'espérance rayonna sur son front. Il subit un interrogatoire, et, reconduit en prison, il fut élargi le 23 mars.

L'impérieux besoin de proclamer son innocence, de rétablir ses affaires, de sauver au moins les débris de sa fortune, lui donna des forces, et sans rougir de son triste équipage, il reprit le chemin de la capitale, où il arriva le 26 mars.

Les scellés lui fermaient l'entrée de sa maison et l'obligèrent d'emprunter le lit d'un ami pour une nuit. Le lendemain, retiré dans une auberge, il apprit que Sabatier s'était constitué prisonnier pour purger le décret de

L'HUISSIER.

prise de corps décerné contre lui; qu'il s'était justifié en montrant les ordres de son officier supérieur et en déposant au greffe la lettre suivante de Jeoffret :

« Pour arrêter le nommé Pinçon, il faut aller chez lui » à onze heures du soir ou à six du matin, et aussitôt que » vous l'aurez, madame de Boissise vous sera très-obligée » de ne lui laisser faire aucun séjour à Paris et qu'il ne » parle à personne. Je suis, etc. »

Toujours indulgent et cette fois généreux à l'excès, Pinçon ne voulut pas se rendre accusateur de sa femme. Obligé devant le juge à dire la vérité, il borna ses déclarations à ce qu'il ne lui était pas permis de supprimer, mais sans animosité, sans aigreur, laissant à la justice le soin de découvrir la culpabilité et s'efforçant d'en atténuer les preuves. Dès le 26 mars, madame Pinçon, arrêtée chez elle, fut conduite aux prisons du grand Châtelet. La Trumeau, surprise dans sa fuite à Provins, l'y rejoignit bientôt. Nayme et le chevalier des Vergues, plus diligents et plus adroits, vinrent à bout de se soustraire aux poursuites de la justice.

Le principal auteur des maux endurés par Pinçon était la Trumeau, aussi chercha-t-elle une défense dans la récrimination, et lutta en désespérée contre la vérité qui l'accablait, au moyen d'un libelle publié en son nom; elle y peignait Pinçon sous les traits d'un débauché, d'un brutal, d'un furieux, d'un empoisonneur, enfin d'un homme adonné aux vices les plus abominables. Mais le roman dont elle s'imaginait se forger une arme ne fut pas la pièce de conviction la moins puissante. En forçant Pinçon à le

CAUSES CÉLÈBRES.

démentir, à en détruire par des preuves l'odieux tissu, cette femme fit éclater la probité au grand jour et appela l'intérêt sur son infortune.

Par arrêt du 30 septembre 1751, le parlement de Paris condamna la femme Pinçon et la Trumeau *ad omnia citrà mortem* (à tout excepté la mort); Sabatier à cinq ans, et des Vergnes et Nayme à une détention perpétuelle, juste punition de leurs crimes.

FUALDÈS.

LE COMLOT.

« Vous ne voulez donc pas en finir avec votre éternel » règlement de compte ? je veux retirer toutes les signatures de confiance que je vous ai données. Il faut être » en règle. »

Le débiteur auquel s'adressaient ces paroles était un homme de quarante-cinq ans, à la mise soignée, à l'air sombre et pensif. Ses regards, obliques et souvent penchés vers la terre, décelaient un rare instinct de fourberie et de mensonge; sa conversation, grave, réfléchie, annonçait de la supériorité. Il était hypocrite et habile.

« Soit, répondit-il à son créancier; mais ce n'est pas » l'affaire d'un jour. Vous n'avez jamais été si pressant. » — Je dois l'être; tant de retards accumulés empêchent » la vente de mon domaine de Flars, fixée définitivement » au 17 de ce mois.— Pourquoi, après avoir consenti à » me le vendre, avez-vous changé de dessein et me l'avez-

CAUSES CÉLÈBRES.

» vous retiré? vous seriez tranquille aujourd'hui. Libre à
» vous de préférer d'autres acquéreurs; je n'en ai pas
» moins reçu une injure gratuite.

» — Une injure, dit d'un accent animé celui dont on
» semblait vouloir éluder la volonté. Vous osez vous
» plaindre. Ne m'avez-vous pas assez d'obligations, et
» de celles qui devraient vous imposer silence? J'ai été
» pour vous plus qu'un ami facile, peut-être un magis-
» trat trop complaisant, trop faible.

» — Je ne vous comprends pas, répondit l'autre froi-
» dement. Si vous avez soigné mes affaires, je n'ai pas
» négligé les vôtres; notre intérêt était commun. Cette
» remarque s'applique à tout sans exception, aux choses
» même auxquelles vous semblez faire une allusion indi-
» recte. D'ailleurs j'ai meilleure opinion de vous. Votre
» probité de magistrat n'a pas fléchi un moment, et elle
» n'a pas non plus été mise à l'épreuve. Vous n'avez eu
» ni le mérite pour moi, ni le tort pour la justice de lui
» rien cacher; vous ne saviez rien.

» — Ingrat, répliqua le créancier avec colère, je ne sa-
» vais rien! vous allez en juger. Lorsque Adélaïde B***
» fut, il y a quelques années, accusée d'infanticide, tra-
» duite en cour d'assise, acquittée, la voix publique si-
» gnalait un complice. Il ne comparut pas sur les bancs. —
» C'est qu'il ne devait pas y comparaître, dit avec un
» calme soutenu l'imperturbable interlocuteur. — Ah!
» vous me poussez à bout; vous vous êtes imaginé que
» comme tant d'autres j'en étais réduit au vague des soup-
» çons. La vérité est venue à moi sans détour et sans

FUALDÈS.

» nuages. Le médecin avait déclaré votre Adélaïde hydropi-
» que; son vieux mari était cloué sur un fauteuil par la para-
» lysie. Le jour de l'accouchement vous étiez auprès d'elle.
» La douleur lui arracha des cris si aigus que le malade
» fit un effort pour se traîner jusqu'à la chambre de sa
» femme; il frappa, voulant absolument entrer. Alors la
» malheureuse vous supplia de faire disparaître l'enfant,
» d'étouffer ses cris. Vous l'avez emporté par une issue
» dérobée; une fosse d'aisance se trouvait sous vos pas...
» Vous savez le reste. »

Aucune altération dans les traits du débiteur, aucune
émotion visible; il baissa la tête comme pour se recueillir,
et d'une voix fort naturelle répondit : « Vous répétez
» ce que tout le monde a dit, vous n'en savez pas plus
» qu'un autre; c'est de la vieille chronique. D'ailleurs,
» mère, enfant, procédure, tout est enseveli.

» — Mère et enfant soit, mais procédure, qui empê-
» cherait de la faire revivre?

» — Il n'y a au greffe que des pièces insignifiantes.

» — Il y en a de convaincantes ailleurs... Si elles
» étaient exhumées?

» — Assez! Je me suis rendu dans votre cabinet pour
» vous entretenir de nos comptes et non pour entendre
» des menaces. J'oublie les unes, et sous très-peu de
» jours les autres seront réglés. Je me retire. »

L'autre, tout agité de la terrible révélation, se leva le
premier en disant : « Adieu, monsieur Jausion. — Ser-
» viteur, monsieur Fualdès. »

Cet entretien avait lieu vers le 10 du mois de mars,

CAUSES CÉLÈBRES.

dans le cabinet de ce dernier, à Rodez. Autrefois procureur impérial, renommé par ses lumières, sa probité, sa douceur, M. Fualdès avait perdu sa place sous la restauration. L'estime publique l'avait suivi dans sa retraite; aimé, respecté de tous, il ne connaissait pas d'ennemis, malgré la violence de la réaction à cette époque et dans cette partie de la France. Ses principes politiques, bien prononcés en faveur de la liberté, mais sages et tolérants, avaient désarmé les plus ardents fanatiques. On lui reprochait un tort unique, celui d'avoir entretenu de trop longues relations d'affaires avec Jausion, espèce d'agent de change dont le crédit, ébranlé à plusieurs reprises, ne s'était soutenu que par la signature complaisante d'un propriétaire tel que lui, solvable et considéré. Il s'était donc formé entre eux, non-seulement un commerce d'intérêt, mais peu à peu une de ces intimités contre lesquelles l'instinct moral se révolte et qu'on n'a plus ensuite la force de rompre.

A la fin pourtant, comme on vient de le voir, M. Fualdès avait pris une résolution. Par malheur, le sang-froid lui manquait; il s'était en quelques minutes laissé emporter bien au delà des bornes d'une demande juste et sérieuse; il avait compté sur l'intimidation, et pour la mieux appuyer s'était vanté d'une condescendance que sans doute il n'avait jamais eue, et de l'existence de pièces qui n'étaient pas non plus en son pouvoir. Une fois seul, il reconnut sa faute, en éprouva de la peine, et ne tarda pas à faire auprès de Jausion des démarches amicales.

Celui-ci s'était retiré le cœur plein de rage et de pro-

FUALDÈS.

jets de vengeance; plus sa colère avait été concentrée, plus elle était implacable. Il assura Fualdès qu'une heure après il ne s'était plus souvenu de rien, et, le sourire sur les lèvres, lui jura d'en perdre à jamais la mémoire. Il rejeta cette vivacité de paroles sur une impatience bien naturelle, sur ses propres lenteurs. Pendant trois jours il chercha à découvrir de quelle manière se ferait le paiement du domaine de Flars, et comprima les élans d'une passion refoulée au fond de son âme. Le quatrième elle triompha! Il jura de punir le révélateur téméraire de ce qu'il appelait, lui, une faute et tout au plus un malheur. « Ah! s'écria-t-il, l'ancien magistrat, après tant d'années, » fouille dans les entrailles de la terre, dans de prétendues archives de sa façon, pour redonner la vie à une » accusation qui n'en a jamais eu. Il s'est vanté de re- » faire un crime avec des éléments ou anéantis ou dispersés! et provisoirement il me l'a jeté à la face sous la » forme de bienfait méconnu. S'il se flatte d'un tel pouvoir, il ne l'aura pas longtemps. »

Ainsi dans ce cœur ulcéré couvait déjà, mais à l'état d'obscure détermination, le forfait que devait couronner bientôt une atroce célébrité. Le quatrième jour donc, le matin, après une nuit d'insomnie, d'agitation, de combinaisons sataniques dont il se reconnaissait impuissant à réaliser seul les effets, il s'achemina chez son beau-frère Bastide, comme lui débiteur de Fualdès, comme lui intéressé à le perdre.

Cet homme avait la taille gigantesque, l'œil dur et sinistre, le teint pâle, la barbe noire, la poitrine large, et

CAUSES CÉLÈBRES.

l'habitude grossière de tout son corps donnait l'idée de la férocité unie à la force. Le choix particulier n'eût pas mieux fait que l'alliance de famille. Ils étaient merveilleusement assortis, l'un pour concevoir, l'autre pour exécuter. Jausion avait la tête du scélérat profond, Bastide le bras de l'assassin impitoyable.

Dès que son beau-frère se présenta chez lui, la démarche plus décidée qu'à l'ordinaire, la tête plus haute et le regard presque enflammé, Bastide l'apostropha le premier : « D'où vient ce trouble et cet air menaçant? Fuis-tu la vengeance d'un autre, ou plutôt n'en as-tu pas à satisfaire? » Jausion lui prit vivement le bras, l'entraîna au coin de la chambre, dont il avait eu soin de bien fermer la porte, et à demi-voix : « Tiens-tu beaucoup à Fualdès?

» — Comme à tous ces gueux de bonapartistes qu'on ménage je ne sais pourquoi. Ne m'a-t-il pas écrit hier encore afin de me rappeler sa créance de dix mille francs, et me fixer le 19 mars pour dernier délai!

» — Tu es plus heureux que moi, il m'a fixé le 18; mais il te traite comme un débiteur vulgaire : le tribunal de commerce, la contrainte par corps. Avec moi il est plus menaçant; c'est la cour d'assises, l'ombre d'Adélaïde, des documents inédits, toute une fantasmagorie. Seras-tu en mesure de payer?

» — Non. Je n'ai pas les premiers cent francs. Je comptais même recourir à ta bourse.

» — Dès qu'elle ne sera plus vide je la partagerai avec toi. Je sais un moyen de la remplir; mais tu reculerais.

FUALDÈS.

» — Pour qui me prends-tu? ne m'as-tu pas déjà deux fois mis à l'épreuve? Parle; foi de Bastide; je suis à toi.» Il tendit le bras et se redressa fièrement.

« — Prête-moi toute ton attention. Le 17 de ce mois, j'ai à cet égard des renseignements exacts, Fualdès vendra à M. Séguret son domaine de Flars 150,000 fr. Le 18, il recevra 26,000 francs de traites à-compte. Le lendemain je peux lui donner rendez-vous pour la négociation de ces effets et pour l'examen de nos affaires. S'il ne rentrait pas le 19?

» — Et même le 20! ajouta vivement Bastide pour montrer qu'il l'entendait, et tous les jours suivants. S'il disparaît une fois, pourquoi reparaitrait-il?

» — Très-bien, reprit Jausion, tu me comprends à merveille. Alors je ne suis plus dans l'alternative, ou de faire renouveler une multitude d'effets en émission, ce que la rareté du numéraire rend difficile, ou de craindre la publicité de la contre-lettre entre ses mains. Le 20, au plus tard, elle serait entre les miennes; mon état n'est pas compromis, je conserve la confiance des capitalistes. D'une manière ou de l'autre nous acquitons les dix mille francs que nous lui devons et nous sommes sauvés. Autrement le déshonneur et la fuite. Il faut choisir.

» — Mon choix est déjà fait et mon plan presque dressé, répondit Bastide. Il me vient une idée! dis-moi seulement si, pour la négociation, tu peux le faire passer par la rue des Hebdomadiers?

» — Sans doute, et ce serait vers huit heures.

CAUSES CÉLÈBRES.

» — Alors, adieu ; le temps est court, n'en perdons plus à délibérer. Je te quitte pour te rejoindre bientôt. »

Dans la rue des Hebdomadiers, à Rodez, au numéro 605, était une maison d'assez chétive apparence, avec un rez-de-chaussée, un premier et un second en mansarde. Elle appartenait au sieur Vernhe, et était louée, le premier à une famille de pauvres espagnols, le second à une fille Anne Benoist, le rez-de-chaussée aux époux Bancal. Il se composait d'une cuisine et de deux petits cabinets, l'un au fond, l'autre à côté, à droite de la porte d'entrée, avec une petite ouverture sur la rue. La cuisine était une salle vaste, noire et humide, pavée de dalles de forme irrégulière, mais à peu près carrée. On y arrivait par un couloir obscur, à l'entrée du vestibule ; la cheminée était haute et large. En regard, dans une alcôve pratiquée sous un escalier tournant, un vieux lit mal caché par des rideaux de serge éraillée, troués, tombant en lambeaux au milieu. Une longue table délabrée et quelques chaises composaient le mobilier. Ça et là, par terre ou suspendus à la muraille, un chaudron, un seau, des plats, une poêle, et d'autres mauvais ustensiles. Les Bancals occupaient aussi une des chambres du second.

Cette maison était signalée et connue comme un lieu de basse et crapuleuse débauche, un repaire de vices. Les époux Bancal, ses pourvoyeurs depuis longtemps, y faisaient vivre eux et leurs quatre enfants des produits assez précaires de leur dégoûtant métier. Le mari, absent du logis une partie de la journée, travaillait souvent à la terre, et, un peu moins familier avec le spectacle de la

FUALDÈS.

corruption, n'était peut-être pas descendu jusqu'au dernier degré. La femme, proxénète infatigable, mégère hideuse, vieillie dans le mal, était de la race de ces créatures qui ne reculent devant aucune proposition. Bastide, une de leurs pratiques assidues, leur avait inspiré de la confiance, une sorte de dévouement. Il payait très-bien pour le pays.

Pendant son entretien avec Jausion, un ancien propos de Bancal était revenu tout à coup à sa mémoire et l'avait frappé comme un éclair. « Ah ! ce f... gueux de Fualdès... il m'en a fait une... il la payera tôt ou tard. » La femme avait ajouté : « Si je le tenais seulement un quart d'heure ! » D'avance donc Bastide était assuré de deux instruments passionnés et dociles, et le lieu le plus propre à l'accomplissement de son dessein venait de se révéler à lui comme par inspiration soudaine.

Le soir venu il se rend chez l'infâme couple. Assis au coin du feu, les deux époux se plaignaient de ce que la journée ne leur avait absolument rien rapporté. Un coup se fait entendre, non à la porte, mais au volet. « Ah ! » s'écrie la Bancal avec joie, ce coup ne regarde pas les Espagnols du premier, c'est quelque connaissance. » Et elle se hâta d'ouvrir.

« — Monsieur Bastide ! et vous ne m'avez pas fait prévenir ! Il n'y a rien pour vous ce soir, à moins que vous n'attendiez quelqu'un. »

» — Non, je passais, j'ai voulu causer un moment. Et il prit place au foyer entre les deux époux. La saison est dure, l'argent bien rare ; les plus riches vendent leurs biens pour s'en procurer. Tenez, Fualdès va se

CAUSES CÉLÈBRES.

» défaire de son domaine de Flars et toucher une grosse
» somme, cent cinquante mille francs.

» — Le gredin ! reprit vivement Bancal.

» — Il n'y en a que pour ceux-là, ajouta la femme avec
» colère.

» — Et pour ceux aussi, dit Bastide en jetant tour à
» tour un regard curieux sur l'un et sur l'autre, pour
» ceux aussi qui oseraient le partager. Le bien des uns ne
» fait pas toujours le mal des autres. Fualdès est-il venu
» quelquefois chez vous ?

» — Jamais, répondit la Bancal, mais on y est venu
» de sa part quand ce sacré bonapartiste était procureur
» du roi. Dieu merci ! un de ces agents a assez fouillé par
» tout à cause d'une jeune fille qui avait quitté ses pa-
» rents... Il nous a traités, menacés comme des scélérats.

» — C'est odieux, de braves gens ! Oh ! il ne s'en
» prend pas à vous seuls ; maintenant encore il se croit
» quelque chose et s' imagine faire peur à certaines per-
» sonnes. Moi aussi j'ai une affaire à régler avec lui. Il y
» aurait de l'argent à gagner. Peut-être vous serait-il fa-
» cile de me rendre service

» — Très-volontiers, et comment ?

» — D'abord je l'amènerais ici ; ensuite nous verrions.
» Mais nous ne serions pas assez de trois, il faudrait au
» moins deux personnes encore, solides et discrètes.

» — J'en connais une parfaite, dit Bancal, c'est pres-
» que un locataire de la maison. Un ancien soldat du train,
» Colard, qui vit avec Anne Benoist, là-haut, au second.
» Jamais un liard dans ses poches et bonne envie de les

FUALDÈS.

» remplir. Il n'y a pas quinze jours encore qu'il me disait :
« L'année est détestable. Les b... de riches en ont trop
» pour eux. Si tout le monde était comme moi, on en irait
» prendre où il y en a. Si je savais qu'un homme portât
» vingt-cinq louis et qu'on ne me vît pas, je ne craindrais
» pas plus de lui tirer un coup de fusil que de boire un
» verre de vin. »

» — Encore un pareil, répondit Bastide, et l'on réus-
» sirait.

» — Pourvu que l'esprit n'y fasse rien, j'ai votre af-
» faire, ajouta la Bancal à son tour. Notre voisin, cet im-
» bécile de Missonier, qui va à la pêche à coups de pier-
» res, et qu'on a été obligé de repêcher lui-même l'autre
» jour, parce qu'il s'était mis jusqu'aux épaules dans la
» rivière pour courir après les poissons. Il meurt de faim.
» Avec cinq francs je l'enverrais au bout du monde. Il rit
» toujours et ne parle jamais.

» — Dans combien de jours pouvez-vous me répondre
» de tous les deux ?

» — Vous voulez dire dans combien d'heures. Demain
» au soir ils seront prêts. Vous serez contents de nous
» comme par le passé.

» — Bien, dit Bastide avec satisfaction : voilà un à-
» compte. » Il leur remit dix francs dans la main, leur
recommandant de ne pas perdre une minute.

Quelques instants après il était chez son beau-frère,
auquel il commençait à développer son plan. Une maison
sûre, quatre complices intéressés à agir et à se taire. On
attirerait l'homme vers la rue, on l'enlèverait, on l'enfer-

CAUSES CÉLÈBRES.

merait ; une fois maître de lui, l'on se déciderait pour le mieux. Le lendemain, comme il ne reparaitrait pas, Jausion se chargerait de pénétrer dans son appartement et de s'emparer des papiers essentiels pour eux.

Jausion approuva d'un signe de tête. Il ne s'agissait plus que de faire accepter à Fualdès le rendez-vous, le jour, l'heure et le lieu convenables. Cependant une réflexion survint à Jausion. « Vers dix heures et demie du » soir, après l'exécution, nous serons forcés de traverser » la ville; nous y pourrions faire une rencontre inattendue. » Deux hommes de plus, qui veilleraient à la sûreté des » autres, ne seraient pas de trop. Songe à te les procurer. » Tu as bien quelque contrebandier de ta connaissance et » un mensonge tout prêt; par exemple, quelque balle de » tabac à porter.

« — Bon, reprit Bastide, je n'avais pas songé à celle- » là. Il y a toujours de ces messieurs qui rôdent sur la » place ou boivent au café de Rose Féral. Rien de plus » facile. Toi, ne ménage pas les visites à Fualdès, et sous » le prétexte d'éclaircissements, persuade-le bien par tes » dires que nous voulons en finir. » Ils se séparèrent.

Dans les premiers jours de ce même mois, un nommé Bach avait fait viser son passeport à Toulouse pour se rendre à Montauban, de là à Montolieu et à Alby, enfin à Rodez, où il arriva le 17, jour de foire. Vers les six heures du soir il se rendit à l'auberge de Girac, où se trouvaient alors un nommé Bousquier et quelques autres personnes, qu'il regarda jouer assez avant dans la nuit. Il s'entretint avec l'aubergiste de tabac de contrebande, dont il faisait

FUALDÈS.

trafic. Celui-ci dit à Bousquier : « Voilà un homme qui » pourra vous employer quelquefois à transporter des balles » de tabac. » Et Bach répondit « que puisque Bousquier » était portefaix, il l'emploierait de préférence et irait » même le prendre chez lui quand l'occasion s'en pré- » senterait. »

Le 19, à neuf heures du matin, un homme de trente-trois à trente-quatre ans, d'une taille de cinq pieds cinq pouces, ayant les cheveux noirs et attachés avec un ruban, se disant de Cahors, et paraissant, au contraire, à son accent patois, être du Rouergue, accosta Bach sur la place de la cité et lui demanda s'il n'avait pas du tabac de contrebande. Étonné de la question et redoutant un employé des impôts indirects, Bach répondit que non. Alors il lui proposa de lui en vendre environ un quintal et demi. « Nous nous retrouverons plus tard, ajouta l'inconnu, pour » régler cette affaire. »

Vers les onze heures et sur la place du Bourg, Bach rencontra le même individu, qui semblait très-pressé, re- parla du tabac et disparut.

A midi, comme Bach rentrait en ville par la rue du Terral, il se trouva pour la troisième fois face à face avec ce particulier, alors en compagnie d'un autre, remarquable par sa tournure et ses belles formes, ses cheveux bruns et coupés. Il fut encore question de la vente de ce tabac d'une manière très-pressante. Bach consentit à l'acheter, et accepta rendez-vous vers huit heures du soir, sur la place de la Cité; là on devait lui indiquer le lieu où le tabac était caché.

CAUSES CÉLÈBRES.

Ce contrebandier, blessé à la jambe, dans l'impossibilité de pouvoir transporter la balle sans aide, songea à Bousquier et l'invita à se tenir prêt pour la soirée.

Jausion n'avait pas manqué de revoir Fualdès et de fixer avec lui le moment du rendez-vous. Il devait avoir lieu à huit heures et demie, dans une tierce maison. Le chemin qui y menait naturellement était la rue des Hebdomadiers. Ainsi, en moins de trois jours tout avait été concerté, tout avait réussi au gré de leurs desseins : un lieu favorable, des complices en assez grand nombre, l'heure de la nuit, le passage indispensable sur un point essentiel, tout avait été prévu et arrangé.

Dans l'après-midi, Bastide fit sa dernière tournée et s'assura si chacun serait bien à son poste. Il visita d'abord la Bancal, et la trouva impatiente. Au café de Rose Féral, il vit réunis Colard, Bach, Bousquier, escouade principale avec laquelle il trinquait, et en secret sans doute au succès qui lui souriait déjà. Enfin il retourna chez Jausion.

« Tout est prêt, dit-il en entrant. Mais tu as l'air rêveur et soucieux. Hésiterais-tu ? te repentirais-tu ? Il est trop tard. A cette indécision je reconnais bien les gens qui n'ont que de la tête. Tout est prêt, je te le répète.

» — Mon Dieu, non, répondit le beau-frère, nous avons oublié une chose essentielle. Tant de monde causera, dans cette rue déserte, un mouvement extraordinaire, un certain bruit. Nous ne sommes pas sûrs de pousser notre homme assez vite vers le corridor et de lui fermer la bouche. Il se débattrait... des cris peuvent s'échapper, les voisins se mettre aux fenêtres, accou-

FUALDÈS.

» rir... De la chambre même, à peine fermée par de mauvais contrevents, la moindre conversation retentirait dans la rue. Quel moyen de couvrir le bruit possible ?
» — Par un autre bruit, dit Bastide; payer des policiers pour faire du tapage devant la porte.
» — Folie ! comment s'en débarrasser ensuite lorsqu'on aurait piqué leur curiosité ? »

Ils réfléchirent longtemps, et le complot, dont la trame avait été jusque-là si habilement, si heureusement ourdie, se trouva tout à coup incomplet, un obstacle imprévu venait l'arrêter.

« — J'y suis enfin, reprit Bastide le premier. Pendant que j'étais assis au café avec nos hommes, un joueur de vielle avec un joueur d'orgue nous ont demandé quelques sous. Cette musique serait excellente, elle dominerait tout, n'exciterait aucun soupçon. Ce sont des étrangers, s'arrêtant à chaque porte et à toutes les heures ; en leur donnant à la fois ce qu'ils gagneraient à peine en vingt jours, nous en disposerons. On les placera en face de la maison. Approuves-tu ? »

Jausion se contenta d'abord du signe de tête qui lui était familier ; mais en reconduisant Bastide chez lui, il montra de l'inquiétude, et sur l'escalier même, rompant le silence, il lui parla avec chaleur.

Ursule Labatut, fille au service du propriétaire, entendit ces deux phrases de leur dialogue :

« Au moins recommande bien à chacun l'exactitude.
» — Tout mon monde sera à son poste pour l'heure convenue, combien de fois faudra-t-il te le répéter ?

CAUSES CÉLÈBRES.

» — Prends garde.

« — Bah ! c'est comme chez nous. »

Ursule, en passant à côté d'eux, leur dit :

« Boni saludi, moussiurs.

» — Adieu, la fillo, » répondit Jausion.

Comme Bastide allait à la recherche des joueurs de vielle, le hasard amena Fualdès à sa rencontre. Ils se promenèrent quelque temps à la vue de tout le monde, et Fualdès paraissait très-animé ; il frappait le pavé avec sa canne.

« Pourquoi n'êtes-vous pas venu comme vous me l'avez promis ? »

» — Je ne veux pas vous faire de tort, répondit Bastide ; je m'arrange pour vous faire votre compte ce soir. »

Réponse naturelle et terrible à la fois, promesse de paiement et menace de mort.

Au bout de quelques instants, Bastide rejoignit Bach et lui fit part de son idée sur les joueurs de vielle, et de la nécessité pressante de les découvrir. Bach les rencontra le premier.

« Il y aurait une bonne affaire pour vous, mes camarades. On doit me livrer ce soir, à huit heures, une balle de tabac de contrebande dans la petite rue des Hebdomadiers.

» — Nous savons où, c'est à deux pas d'ici.

» — Bousquier, votre connaissance, viendra m'aider à la charger. Ne pourriez-vous pas vous trouver là avec votre vielle ? »

FUALDÈS.

» — Pourquoi faire ?

» — Vous comprenez bien, pour détourner l'attention de ceux qui pourraient nous examiner et nous dénoncer aux rats de cave.

» — Il y aura une belle étrenne ?

» — Bien entendu. »

Ils acceptèrent sans se faire prier.

L'ATTENTAT.

Six heures et demie venaient de sonner, le capitaine de la compagnie départementale de l'Aveyron dit au tambour Antoine :

« C'est aujourd'hui jour de foire ; des soldats, je le sais, ont eu dispute avec des bourgeois. Je veux que tu battes la retraite à sept heures. »

Antoine obéit, et après la retraite il se rendit chez la Bancal, où il passait assez souvent ses soirées. Elle lui fit mauvaise mine, il avait l'air de la gêner. Il s'en aperçut et se retira en disant :

« Bonne aubaine ; je cède la place à quelque officier. »

Tout semblait conspirer contre le malheureux Fualdès.

La Bancal ouvrit les rideaux du lit, y vit trois de ses enfants déjà couchés et les referma.

« Bon, les petits ronlent. Toi, Madeleine, dit-elle à la plus grande, âgée de quatorze ans, qui ne t'endors pas si vite, va dans la chambre du second. »

Madeleine monta ; mais au premier étage la peur la saisit ; elle redescendit avec précaution, épia le moment où

CAUSES CÉLÈBRES.

sa mère était allée sur le seuil de la porte, et se glissant le long du mur, alla furtivement se coucher près de ses sœurs.

Bastide arriva et s'assit devant le feu. Quelques minutes après entra un meunier nommé Soudrous, qui dit :

« Ah ! aujourd'hui j'y vois clair, je ne mettrai pas le » sac dans le chaudron.

» — Vous y voyez ? » reprit Bastide d'un ton inquiet, et en cachant son visage au meunier, qui ressortit aussitôt.

Vinrent successivement après Bach et Jausion, Colard et Anne Benoist, sa maîtresse. Bastide se leva, regarda à sa montre.

« Huit heures approchent, mes enfants, notre homme » va venir ; chacun à son poste... »

L'orgue et la vielle commencèrent à jouer. Bastide sortit, alla aux musiciens :

« Vous êtes exacts, vous serez contents ; mais pas d'in- » terruptions, ou vous êtes morts ! »

Quelques minutes après, Jausion et les autres occupèrent la rue. On toussait : de tous côtés partaient des *hum* ! des coups de sifflet ; des cris d'appel et de ralliement étaient échangés, on ne pouvait reconnaître personne ; mais, malgré les précautions, cette rue, d'ordinaire si déserte, était troublée d'un mouvement inaccoutumé qui éveilla l'attention de quelques voisins.

« Parbleu, dit l'un d'eux, M. Brast, en se mettant à » sa fenêtre, il y a grande réjouissance dans la rue. Les » sifflets partent de la maison Bancal. Les dames qui » sont chez la vieille font bien attendre leurs chevaliers » servants. Oh ! mais les manœuvres augmentent.... le

FUALDÈS.

» tapage aussi... Si je descendais ? non, peut-être se-

» rais-je rossé. Il vaut mieux leur dire ce que je pense. »

» Et il leur cria par la fenêtre : « Vous êtes tous des

» polissons, des brigands, des assassins. Si vous n'étiez

» pas des polissons, vous ne viendriez pas ainsi troubler

» les honnêtes gens. » L'exhortation ne les toucha guère,

et la correspondance des sifflets continua.

Que se passait-il en même temps dans la maison de Fualdès ? Vers sept heures et demie arrivait chez lui un vieillard respectable, son ami intime, M. Sasmayous.

« Mon mari aura bien peu de temps à vous donner ce » soir, dit madame Fualdès ; il a un rendez-vous pour » affaires importantes, et enfin Bastide a promis de lui » faire son compte.

» — Parbleu, je ne cesserai de vous le répéter, répli-

» qua le vieillard en se tournant vers Fualdès : je me

» suis toujours étonné de vos relations suivies avec cet

» homme. Vos caractères sympathisent si peu ! Vous

» êtes doux, il est brusque ; vous êtes honnête... »

Madame Fualdès l'interrompit.

« J'ai bien peur qu'il ne me fasse avec celui-là quel- » que mauvaise affaire, comme avec les Laqueille. »

Fualdès ne répondit rien, se retira un peu en arrière, se croisa les bras, et les regarda d'un air qui signifiait : Mes bons amis, vous êtes fous.

« Il doit être bientôt huit heures, dit-il tout à coup ; » je vais chercher là-haut ce dont j'ai besoin. »

Il redescendit bientôt avec un portefeuille sous le bras, prit sa canne, souhaita le bonsoir et sortit.

CAUSES CÉLÈBRES.

A sa vue, Colard, posté tout près de sa maison, courut en toute hâte dans la rue de l'Ambergue-Droite, qui aboutit à celle des Hebdomadiers par une petite traverse. Le dernier signal se donne, chacun est attentif! Fualdès parvenait à peine au coin de la rue des Hebdomadiers, lorsque six hommes se précipitent sur lui. Il résiste... on l'entoure, on le presse, on l'opprime. Un mouchoir lui est appliqué sur la bouche pour étouffer ses cris, un autre jeté autour de son cou pour l'entraîner. Il se débat, on l'étreint dans les replis de la blouse de Bach. Sa canne lui échappe et roule sur le pavé. Ils le poussent vers le coupe-gorge. Bientôt il est dans le corridor et dans la cuisine. La porte se referme.

On l'assit sur une chaise devant la table, qu'on débarrasse des pains que madame Fualdès avait envoyés ce jour-là aux Bancal à titre de secours. Bastide et Jausion étaient debout à ses côtés; des femmes, parmi lesquelles Anne Benoist seulement a été reconnue, étaient en face avec la Bancal, qui tenait la lumière; Colard, avec Bancal et Bach, étaient postés derrière la chaise. Fualdès, l'œil égaré, tremblait de tous ses membres. Bastide déroula sur la table une douzaine de lettres de change, avec injonction à Fualdès de les signer; du doigt il lui marquait la place de la signature. Sa main, glacée de terreur, les apposa machinalement.

Jausion rassembla toutes les lettres, les rangea, et lorsqu'il les eut enfermées dans le portefeuille, Bastide dit au malheureux :

« Ce n'est pas le tout de signer, il faut encore mourir. »

A ces mots, et par un mouvement d'horreur, il se lève,

FUALDÈS.

se recule, renverse sa chaise; puis, s'adressant avec force à ce messenger de mort :

« Eh quoi! pourra-t-on jamais croire que mes amis » soient au nombre de mes assassins! »

Sans lui répondre, Bastide le saisit dans ses bras robustes et essaye de le coucher sur la table; les autres le secondent. Après une résistance de quelques instants, Fualdès écarte le baillon qu'on lui mettait sur la bouche, tombe à genoux, et levant un regard suppliant vers l'assassin :

« Que vous ai-je fait? Du moins accordez-moi un instant pour faire un acte de contrition et me réconcilier » avec Dieu.

» — Va, tu te réconcilieras avec le diable! » répond Bastide. Et se saisissant de nouveau du vieillard, à l'aide de ses camarades, il le dompte, l'étend sur la table, le fixe par les épaules; Colard et Bancal s'attachent chacun à une jambe, un autre tamponne la victime, lui ôte sa cravate et défait sa chemise.

Jausion, qui tenait dans la main un couteau à manche noir, porte le premier coup, mais recule aussitôt.

Blessé par cette main mal assurée, Fualdès réunit toutes ses forces, s'agite; la table plie sous le fardeau et se renverse. Alors confusion, désordre, anxiété terrible! Étourdi de la chute et une blessure au cou, Fualdès ne se relève pas moins, et, pendant qu'ils sont occupés à redresser la table, s'échappe de leurs mains, se dirigeant vers la porte. Bach ne mit pas assez de diligence à l'arrêter, Bastide l'en punit par un soufflet, et avec l'aide des autres ressaisit Fualdès et de nouveau ils l'étendent sur la table.

CAUSES CÉLÈBRES.

Aussitôt Bastide arrache le couteau des mains de Jausion, et d'un air de mépris : « Va-t'en, tu ne sais pas » faire cela. » Et lui-même le plonge à plusieurs reprises dans la gorge du vieillard. C'était un mauvais couteau, une espèce de scie. Le sang coula cependant à grands flots.

De sourds gémissements, de rauques suffocations peuvent à peine se frayer passage à travers le gosier de Fualdès, en proie à d'horribles convulsions. Missonier, cet imbécile, tournait comme un fou autour de la table funèbre. Bastide, s'apercevant qu'il évite ainsi d'avoir sa part du crime, lui met le couteau à la main et le contraint à porter lui-même plusieurs coups au malheureux.

Vainement Fualdès se débattait dans les agitations de cette terrible agonie, Jausion et Bach lui tenaient les bras, Colard et Bancal les pieds. Bastide avait repris l'instrument du meurtre; la lumière était à la main d'Anne Benoist; la Bancal à genoux recevait dans un baquet le sang de la victime et le remuait à mesure qu'il tombait.

De plus en plus les gémissements devenaient faibles et rares. Le râle de la mort se fit enfin entendre; la victime exhala le dernier soupir.

A cet instant on frappe à la porte avec violence. Les assassins se regardent, chuchotent entre eux, parlent d'éteindre la lumière et de demeurer immobiles.

Bastide seul, fier et triomphant, lève la tête, marche droit à la porte, l'ouvre, se pose sur le seuil, et d'un ton de maître :

« Que demandez-vous?

» — Une femme, parbleu! répond le plus hardi des

FUALDÈS.

» deux individus. Elle doit nous attendre. Pourquoi la » porte est-elle fermée?

» — Parce qu'il me plaît. Retirez-vous; sinon, gare!
» Prenez-vous donc ceci pour la maison du bon Dieu? »
Et il lève une canne sur la tête de l'inconnu.

« — Non, dit l'inconnu en fuyant, mais pour celle du » diable. »

Avant de rentrer, Bastide se tourna vers le joueur de vielle.

« — Chut! c'est assez. Ne joue plus, mais fais sen- » tinelle. »

Deux bancs avaient été disposés près de la fenêtre, on y plaça le corps. La Bancal profita de ce moment pour essuyer la table et la laver du sang dont elle était souillée. Le cadavre y fut bientôt reporté. Bastide fouilla les poches de ses vêtements, et de celles du gilet retira trois écus de cinq francs, trois pièces de dix sous et onze sous de monnaie, qu'il donna à la femme Bancal en disant : « Prenez, nous ne tuons pas cet homme pour son » argent. »

D'une autre poche il retira une clef qu'il remit à Jausion avec ces paroles : « Tiens, va chercher le tout; et » en même temps examine s'il y a moyen de porter cet » homme dans sa maison. Tu sais, on mettrait un de » ses rasoirs à son cou et il se sera suicidé. Va. » Jausion obéit.

Bastide continua à fouiller, mais sans autre résultat. La vieille Bancal, en touchant la chemise, s'extasia sur sa finesse et sur sa blancheur : « Jésus! s'écria-t-elle, laissez-

CAUSÉS CÉLÈBRES.

» moi la lui ôter ; il vaut mieux que ce soit moi qui l'aie
» que lui, le pauvre homme ; elle est d'une toile ressem-
» blant à une aube.

» — Non pas, la mère, objecta Bastide ; cette che-
» mise pourrait nous compromettre. » Pour se dédomma-
ger elle arracha d'un des doigts de la main gauche de
Fualdès la bague qu'il y portait.

« Qu'est-ce ? j'entends du bruit, ici à côté, dans le
» corridor, » demanda avec vivacité Bastide. La Bancal
se taisait, se troublait, balbutiait. « Allons, répondez vite.

» — Tenez, dans toute cette bagarre, quelqu'un sur
» qui je ne comptais pas s'est présenté. Je ne savais
» qu'en faire, je l'ai fait cacher dans le cabinet.

» — Imprudente ! que ne le disiez-vous ? il faut le
» tuer. »

Au même instant il ouvre la porte, pénètre dans le ca-
binet, se saisit de la personne cachée et l'entraîne à moitié
évanouie au milieu de la cuisine, sous la lumière. A son
spencer et à ses pantalons bleus, il la prend d'abord pour
un jeune homme. Déjà son bras est levé... « Grâce,
» grâce ! je ne suis qu'une femme ; je vous demande la
» vie, » dit l'inconnue d'une voix suppliante et pleine
d'effroi.

Cette prière ne le désarma pas d'abord ; il lui porta la
main sur la poitrine... Bancal se jeta en travers, protesta
contre ce meurtre, ne voulant pas que cette fille fût tuée
chez lui, et s'écriant qu'il saura bien l'empêcher... Le
couteau sanglant n'en demeure pas moins suspendu et
prêt à frapper.

FUALDÈS

Pendant que cette femme est ainsi quelques minutes
entre la vie et la mort, Jausion paraît, de retour de son
expédition chez Fualdès. D'un coup d'œil il jugea la cause
de cet incident nouveau, et même reconnut la dame.
Comme Bancal il se jeta entre elle et l'assassin, et d'un
ton de reproche : « Quoi ! tu es déjà embarrassé d'un
» cadavre, que ferais-tu d'un second ?

» — Embarrassé ! est-ce que nous ne pouvons pas
» porter ça, répliqua-t-il en désignant le corps de Fualdès,
» dans son lit ou dans sa maison ?

» — Impossible : son valet de chambre l'attend sur la
» porte et sa femme veille à la fenêtre. »

A cette nouvelle, Bastide eut l'air contrarié, et après
un instant de réflexion :

« — Soit, tu le veux, qu'elle vive ; mais elle prêtera
» un serment qu'elle se gardera de violer, sous peine de
» périr bientôt, par le fer ou par le poison ! Femme, met-
» tez-vous à genoux, placez la main sur le ventre de ce
» cadavre. » Elle détournait la tête d'horreur et reculait ;
il saisit lui-même le bras, et l'étendant par force, il l'ap-
puie sur le corps inanimé... « Bien... Jurez à cette heure
» de ne rien révéler... » Ses lèvres étaient collées de ter-
reur l'une contre l'autre, sa bouche ne pouvait s'entr'ou-
vrir. Enfin elle laisse passage à un oui à peine articulé.
« Plus haut, qu'on vous entende. Prononcez distincte-
» ment : Je le jure... » L'instinct de la conservation lui
redonna de la voix.

« Je le jure ! répéta-t-elle assez fort.

» — Encore un fois et la main sur le couteau.

CAUSES CÉLÈBRES.

» — Je le jure ; » mais déjà sa voix s'était affaiblie.

Elle pouvait à peine se relever, un de ses doigts était taché de sang. Jausion la prit sous sa sauvegarde, la conduisit hors de la maison, jusque sur la place de l'Annonciade, et avant de la quitter il lui dit à voix basse : « Me » connais-tu ?

» — Non, répondit-elle sans oser lever les yeux.

» — Sais-tu d'où tu viens ?

» — Non.

» — As-tu rien entendu ?

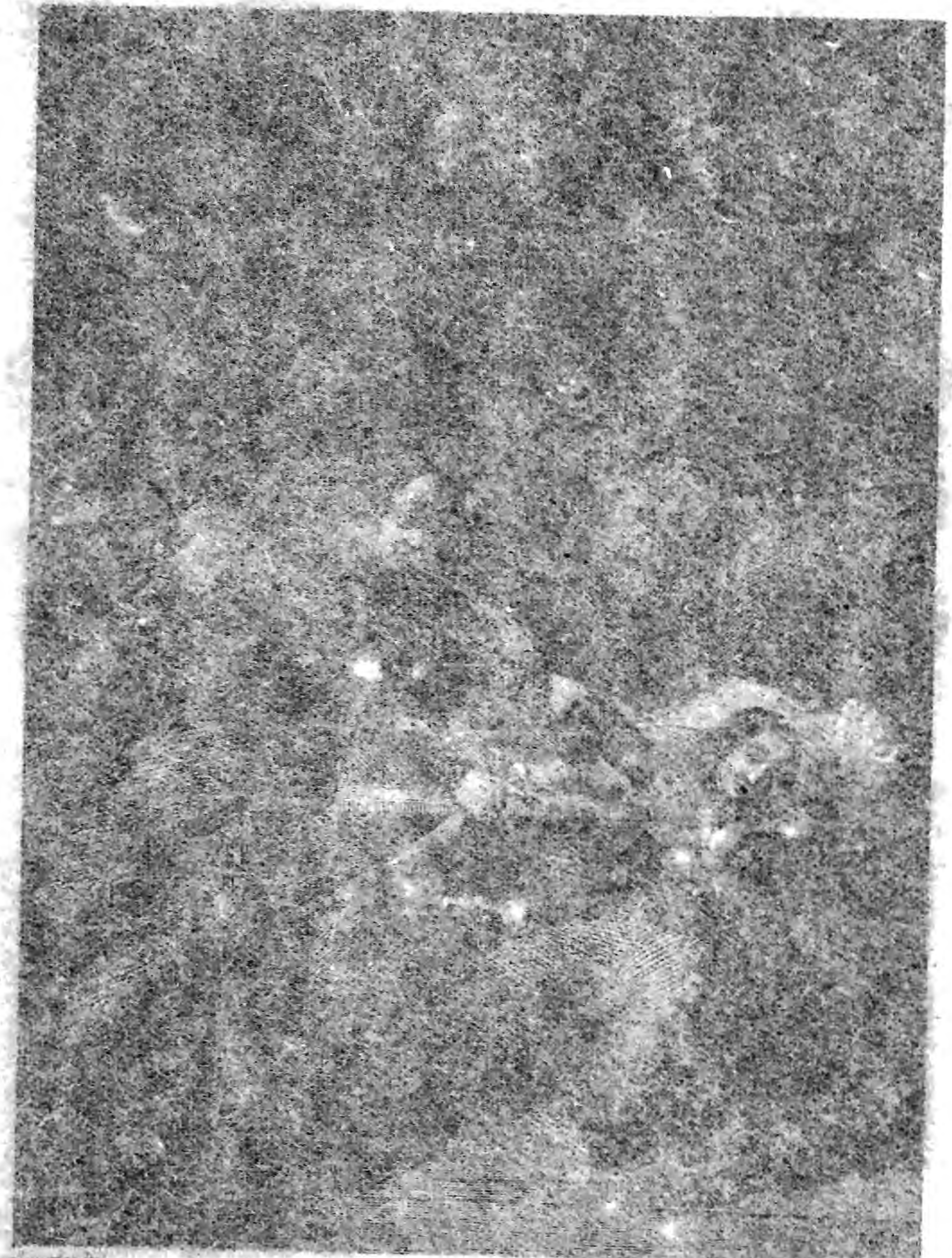
» — Non.

» — Si tu parles tu périras. » Et lui serrant le bras violemment, il la poussa avec ces mots : « Va-t'en. »

Un témoin invisible avait assisté à la terrible scène. La fille de Bancal, poursuivie par la crainte, sans cesse éveillée par le bruit, se mettait par intervalles sur ses genoux, et à travers l'un des trous pratiqués au rideau, saisissait à la dérobée quelques paroles et quelques incidents de ce drame ; puis elle se recouchait, feignant de dormir.

Il était neuf heures et demie environ. Bastide se tourna vers Bach, lui enjoignant d'aller chercher Bousquier au moyen du signal convenu. Puis, par un mouvement de défiance, il s'approcha du lit pour examiner s'il n'y avait personne : il souleva les rideaux et trouva la petite fille endormie. Deux fois il lui passa la main sur la figure, et s'adressant à la Bancal : « Il faudra se défaire de cet » enfant.

» — Combien me donnerez-vous ? demanda impudem-
» ment la vieille mégère.



FUADES

Publié par POUVAT

« — Je le jure ; » mais déjà sa voix s'était affaiblie.

Elle pouvait à peine se relever, on de ses doigts était taché de sang. Jausion la prit sous sa sauvegarde, la conduisit hors de la maison, jusque sur la place de l'Annonciade, et avant de la quitter il lui dit à voix basse : « Me reconnais-tu ? »

« — Non, répondit-elle sans oser lever les yeux.

« — Sais-tu d'où tu viens ? »

« — Non.

« — As-tu rien entendu ? »

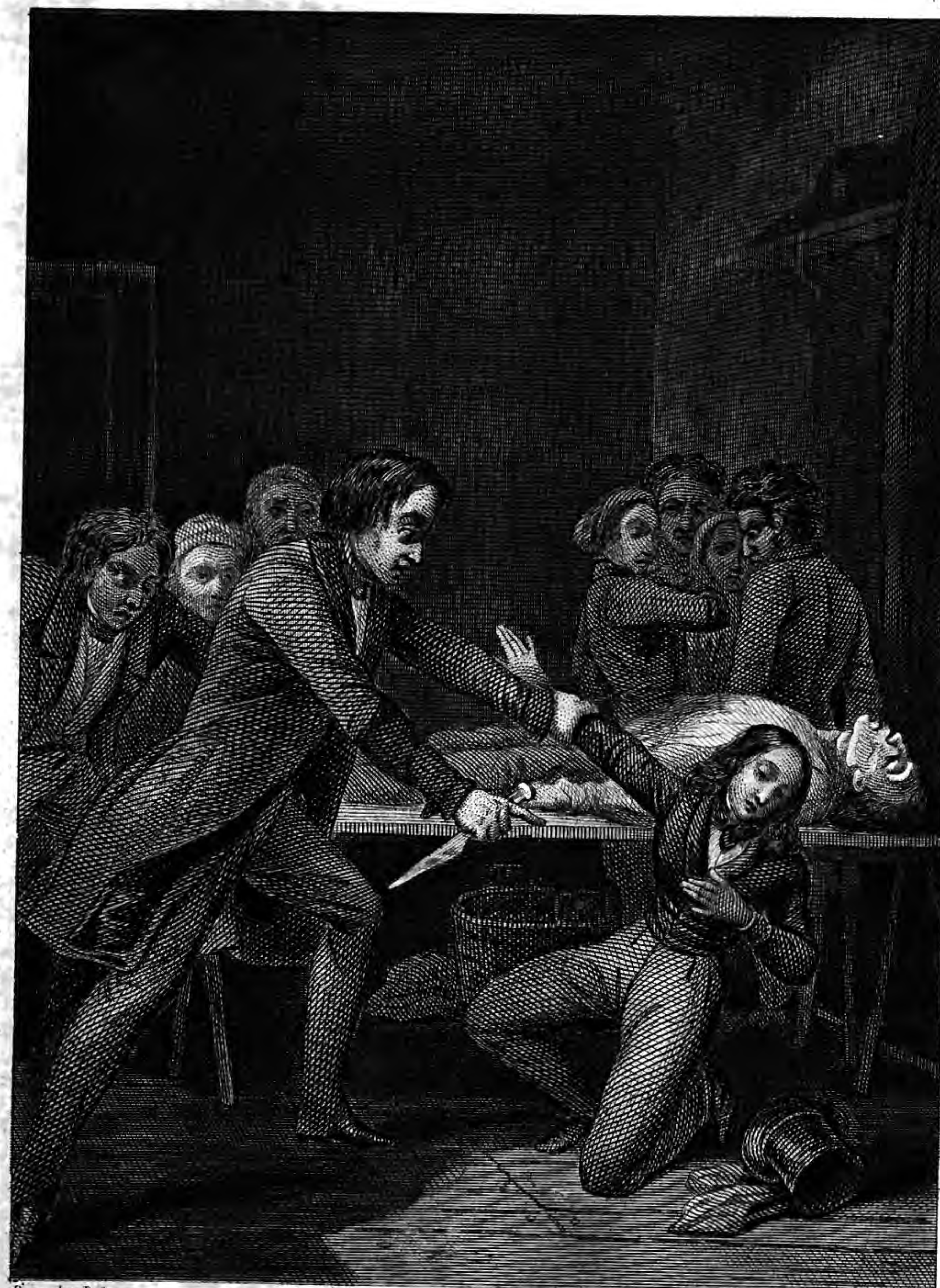
« — Non.

« — Si tu parles tu périras — Il lui serrant le bras vivement, il la poussa avec ces mots : « Va-t'en ! »

Un témoin invisible avait assisté à la terrible scène. La fille de Bancal, poursuivie par la crainte, sans cesse éveillée par le bruit, se mettait par intervalles sur ses genoux, et à travers l'un des trous pratiqués au rideau, saisissait à la dérobée quelques paroles et quelques incidents de ce drame ; puis elle se recouchait, feignant de dormir.

Il était neuf heures et demie environ. Bastide se tourna vers Barb. lui enjoignant d'aller chercher Rousquier au maître de sa gondole convenu. Puis, par un mouvement de défiance, il s'approcha du lit pour examiner s'il n'y avait personne ; il secoua les rideaux et vit la pauvre fille endormie. Deux fois il lui passa la main sur la figure, et s'adressant à la Bancal : « Il faut se défier de cet » enfant.

« — Combien me donnerez-vous ? demanda impudemment la vieille mégère.



Bourdet Del.

Laurent Sculpt.

FUALDES

*Nouvelles Causes Célèbres
ou
Fastes du Crime.*

Paris, Imp. Brasseur du Louvre, 11.

Publié par Pourrat Frères

» — Cent écus.

» — Mettez quatre cents francs, et je m'en charge.

» Pas plus tard que deux ou trois jours, et elle me passera

» par les mains. »

Jausion rentra pour la troisième fois, et alors il fallut songer au cadavre. Bastide lui ôta le tampon de la bouche, lui mit la cravate au cou, et après l'avoir nouée, dit d'un ton railleur : « Là, bien, il n'y paraît pas du tout ! » Ensuite il demanda à la Bancal un drap et une couverture de laine pour l'envelopper ; mais, de peur que le sang ne teignît la couverture, la Bancal prêta son tablier, dont on entourra la tête.

Tous ensemble lièrent ce paquet, en forme de balle de cuir, avec une corde de la grosseur du doigt. On insinua au dessous deux petites barres, afin d'en faciliter le transport.

Ces préparatifs terminés, Colard, sur quelques mots de Bastide, sortit, monta à la chambre du second, qu'il occupait avec Anne Benoist, et un instant après rapporta deux fusils, dont un simple pour Jausion et un double pour Bastide.

Trois coups bien distincts résonnèrent sur la porte ; Bastide fut lui-même ouvrir. C'était Bach qui ramenait Bousquier.

« Où est la balle à charger ? » demanda celui-ci en entrant.

« — Ce n'est pas une balle, c'est un cadavre qu'il faut » porter, » répond Bach.

Bousquier fit un mouvement en arrière et voulut se retirer ; mais Bastide lui posa les canons de son fusil sur la

CAUSES CÉLÈBRES.

poitrine en disant : « Si tu bouges, tu es mort. » Effrayé et tout à coup docile, Bousquier se garda bien de remuer.

LA NOYADE.

Il était plus de dix heures, le signal du départ une fois donné, telle fut la marche de l'inferral cortège. Le cadavre reposait toujours sur les deux barres ; Bancal et Colard avaient pris le devant, Bach et Bousquier le derrière ; Bastide s'avancait en tête, les canons de son fusil tournés vers la terre ; Jausion suivait à quelque distance, avec un espèce de mouchoir blanchâtre qui de dessous son chapeau descendait sur sa figure ; Missonnier rôdait autour et semblait remplir les fonctions d'éclaireur.

En passant devant le joueur de vielle, toujours demeuré comme en embuscade, Bastide lui appuya fortement le fusil sur l'épaule et dit : « Tu me connais, tu n'as rien vu, » rien entendu. Va-t'en ; et si je te rencontre sur mon » chemin, ton compte ne sera pas long. » Il prit immédiatement la fuite.

Le convoi funèbre alla d'abord de la maison Bancal dans la rue du Terral ; de là il descendit le long de l'hôtel de la préfecture et sortit par le portail dit de l'Évêché. Il suivit le boulevard d'Estournel jusqu'à la ruelle qui aboutit au jardin de Bourguet.

Arrivé en cet endroit en se détourna et on posa le mort quelques instants. Alors un homme, passant sur le boulevard, prononça un juron prolongé. On reprit le pa-

FUALDÈS.

quet et on continua le boulevard jusqu'au travers, au fond de l'Ambergue.

Là, nouvelle halte, après laquelle ils descendirent dans le travers par un chemin de charrette. La pente devenue rapide et le chemin trop étroit pour quatre, Bancal et Colard portèrent le corps à eux deux. Au même moment, le sieur Théron, qui passait à côté du pré de la Capoulade pour aller tendre des filets dans l'Aveyron, entendit plusieurs personnes descendre par le même chemin que lui. Ignorant qui elles pouvaient être, il se cacha derrière un buisson. Le cortège s'arrêta précisément non loin de lui ; il examina et reconnut deux ou trois de ces messieurs. Bientôt, tremblant de peur, il prit ses souliers à la main et se sauva au plus vite.

Comme il fallut franchir une petite muraille, Jausion fit un faux pas. « Tu tombes ; as-tu peur ? » dit assez haut Bastide.

« — Non, je ne crains rien. »

Un nommé Fournier, ayant appris que des jeunes gens de la ville avaient tendu des filets dans l'Aveyron pour faire une pêche, voulut en avoir sa part. Il était venu à l'insu des pêcheurs du côté où les filets avaient été tendus. A peine arrivé sur les bords, il aperçoit un groupe de plusieurs personnes qui s'avancent. Il les prend pour celles à qui il veut dérober des poissons : de crainte d'être reconnu, il se tapit derrière un petit mur, et de là voit tout, entend tout. On délia les cordes, on retira la couverture, et Bancal jeta le corps dans la rivière.

Bastide et Jausion, toujours présents, réitérèrent la

CAUSES CÉLÈBRES.

recommandation de garder le secret, répétant que le premier qui lâcherait un mot périrait. Après cet adieu, qui était encore une menace de mort, ils se séparèrent tous : Bastide s'en alla du côté de la Guioule, Jausion vers le moulin des Besses ; Bancal, Colard et Missonnier remontèrent par le même chemin ; Bach et Bousquier allèrent rejoindre le chemin du monastère, et vers minuit ils entrèrent chez ce dernier, auquel l'autre donna deux écus de cinq francs.

LA JUSTICE.

En se retirant chacun nourrissait l'espoir insensé d'avoir rendu par la noyade le mystère impénétrable. Les flots devaient ensevelir à jamais la victime, ou tout au plus la jeter défigurée, mutilée, méconnaissable, sur des rives lointaines. Mais la Providence, tout en permettant le crime, par un de ces décrets dont il n'est pas donné de sonder la profondeur, avait ménagé, pour la conviction, plusieurs de ces moyens qu'elle tient en réserve contre les grands coupables.

D'abord une femme dans le cabinet voisin de la cuisine. La sécurité de ces misérables commandait de l'égorger. Us l'épargnèrent ; une puissance supérieure, bien mieux encore que Jausion, arrêta le bras prêt à frapper. Ensuite cette petite fille que la peur chasse du second étage, où leur prudence l'avait confinée, ramène furtivement le long de l'escalier, à travers la cuisine, et replace dans le lit comme un témoin aposté à dessein.

FUALDÈS.

Enfin, à cette dernière minute de la consommation du forfait, deux pêcheurs viennent se trouver là, précisément au point même d'où rien ne peut échapper à leurs yeux et à leurs oreilles.

Mais voici surtout où le doigt de Dieu est marqué. Ce détestable secret, l'Aveyron, comme si ses flots en eussent été indignés, rejeta le cadavre avec horreur. Il ne fut pas impitoyable comme les scélérats qui l'avaient ensanglanté. Il ne voulut pas que les restes d'un homme de bien si indignement trahi, si cruellement immolé, restassent sans sépulture et sans vengeance.

Que faisaient les principaux complices depuis leur séparation ? quels étaient leurs démarches, leur contenance, leurs propos ?

Suivons d'abord pas à pas le grand exécuteur. Bastide avait deux propriétés situées fort près de Rodez et appelées l'une Gros, l'autre la Morne. Il monta sur une petite jument grise, et dans la prévoyance du besoin qu'il pourrait avoir d'établir un alibi, courut à toute bride au premier de ces domaines, occupé par sa famille.

Il fut droit au lit de sa femme. « Je suis pressé, » deux mots seulement : à tous ceux qui feront des questions ne manque pas de répondre que j'étais ici hier à six heures. »

Elle veut l'interroger, il s'éloigne. Le repos le fuyait, il ne put rester dans sa propre demeure et attendre au moins les premiers bruits qui viendraient à circuler. A trois heures il repartit. L'inquiétude, le trouble, et comme une défiance instinctive de l'Aveyron, le ramenèrent vio-

CAUSES CÉLÈBRES.

lemment sur ses bords. Là il se blottit derrière un rocher, et son œil curieux se promena sur la surface de l'eau. Elle était silencieuse et enveloppée encore des ténèbres d'une nuit obscure. Il fallut attendre le jour. Une sorte d'assoupissement s'empara de lui, sa tête se pencha sur la roche ; il paraît sommeiller. Tout à coup une voix de femme retentit à son oreille : « Un cadavre, un cadavre ! » Il se lève en sursaut et en tressaillant. Il regarde, et à la clarté du jour naissant, reconnaît sa victime, telle que sa férocité l'avait faite, livide, mais non défigurée, flottant tout près de la rive, la face tournée vers le ciel, afin qu'au premier regard des habitants de Rodez il n'y eût pas à se méprendre et que chacun vît bien d'abord que c'était Fualdès.

Aussi les premiers et les seuls mots de Bastide furent : « C'est bien lui ! » Puis il resta immobile, attentif à l'entretien de trois personnes réunies sur la rive. Marie-Anne Vassal, servante chez Jausion une année auparavant, était l'une d'elles. Levée plus matin qu'à l'ordinaire, elle venait de ce côté cueillir des herbes destinées à ses nouveaux maîtres. A peine le corps s'offrit-il à ses regards, qu'elle poussa l'exclamation qui réveilla Bastide, et ajouta bientôt : « C'est monsieur Fualdès ; je reconnais sa figure. » Le meunier des Besses lui soutint que c'était un marchand logé à l'auberge de Viellas. Bastide recueillit ces paroles de doute avec une joie avide, comme si quelques minutes après la moindre investigation ne devait pas le dissiper.

Cependant Marie Vassal regagne précipitamment la ville, semant partout sur sa route la fatale nouvelle. En

FUALDÈS.

un moment elle vole dans tous les quartiers, Rodez retentit de cris d'alarme et de douleur. Les habitants éperdus regardent autour d'eux avec effroi. Une voix trompeuse annonce que des gens flétris par la justice avaient assouvi leur rage sur le magistrat inflexible qui avait provoqué leur juste punition. Mais tout à coup une sourde rumeur se fait entendre. Fualdès a été assassiné par les nobles ! et ce crime n'est que le prélude de nouveaux attentats ! Fualdès a péri victime de ses opinions, et les séides d'une opinion sanguinaire vont frapper de nouvelles victimes. A ces étranges paroles l'agitation redouble. Une population fanatique s'apprête à la lutte des discordes civiles, et là, où naguère se confondaient au sein de l'oubli les divisions des partis, se prépare la réaction la plus violente. Qu'on se souvienne des excès de 1816 dans quelques-unes de nos provinces, et la terreur publique s'expliquera.

Dès six heures du matin, Françoise Vidal entra chez la Bancal pour demander du feu. « Eh bien ! voisine, » vous savez la nouvelle. — Laquelle donc ? — On a trouvé un homme noyé dans l'Aveyron. — Eh qui ? — Je n'en sais rien, je vais aller le voir. Allons-y ensemble. »

La Bancal mettait quelque hésitation à partir, Françoise Vidal prit le devant et l'autre la rejoignit quelques instants après. Pendant qu'elles contemplaient toutes deux le cadavre avec des sentiments bien divers, Françoise Vidal s'approchant de la Bancal lui glissa ces paroles dans l'oreille : « On dit : Peut-être que quelqu'un de

CAUSES CÉLÈBRES.

» ceux qui le regardent l'a assassiné. — Dieu ! s'écria la
» Bancal, la guillotine serait trop douce pour lui. » Elle
affecta de ne pas le reconnaître, ajoutant : « On aura
» donné rendez-vous à cet homme sur les bords de l'A-
» veyron et on l'aura assassiné là. »

Toutes les deux quittèrent aussitôt la rive. En ren-
trant chez elle, la Bancal trouva un chien de chasse qui
flairait de tous côtés dans la cuisine, cherchait avec un
empressement inquiet, laissant échapper par intervalles
une sorte de petit cri plaintif. C'était le chien même de
Fualdès, qui aimait beaucoup son maître et qui ne le quit-
tait presque jamais. Bientôt il aboya. La Bancal voulut le
chasser, impossible ; elle le battit, il se laissa battre et ne
fit que hurler plus fort. Irritée, elle le prit dans ses bras
et le jeta dans la rue, mais il demeura devant la porte,
s'obstinant à ne pas la quitter. « Il faut que cet animal-là
» soit sorcier, » se dit-elle à elle-même.

Quelques minutes après elle s'adressa à l'une de ses
filles, Marianne. « Allons à l'Aveyron pour laver tout
» ce linge. — Oui, ma mère, du côté, n'est-ce pas, où
» est le corps, nous le verrons aussi ; on dit que c'est ce-
» lui de M. Fualdès. — Tais-toi. Je l'ai déjà vu, c'est un
» autre. » Et elles descendirent vers un point plus éloi-
gné. La nommée Bonnevialle les rencontra. « Comment,
» avec ce froid aller laver du linge ? vous êtes folle. » La
Bancal garda le silence ; sa fille répondit : « Il faut que
» ça se lave, ou il n'y a pas de bon Dieu. »

Remis de sa première émotion, Bastide s'était éloigné
du rocher, méditant le rôle que la prudence et l'intérêt

FUALDÈS.

lui suggéraient. Il alla d'abord chez Jausion. Il était sept
heures du matin. Ce dernier, comme Bastide, avait erré
une partie de la nuit, et instruit d'abord par la clameur
publique, pâle, défait, il était entré dans l'appartement de
sa femme, s'était laissé tomber dans un fauteuil, et d'un
air désespéré s'était écrié : « Nous sommes perdus ! il est
» retrouvé. » Jausion était confondu, anéanti, lorsque Bas-
tide l'appela, et en l'apercevant l'apostropha aussitôt.

« Je te le disais bien que tu avais peur. Ne m'a-t-il
» pas fallu te prendre le couteau des mains ? n'es-tu pas
» tombé au bas de l'Ambergue ? et maintenant on te con-
» damnerait rien qu'à te voir. L'essentiel n'est pas fait.
» L'avons-nous tué pour le tuer ? Tu devrais déjà être chez
» lui. Allons, remets-toi et pars. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

La Jalousie (suite).....	1
Le Brigand du Rhin.....	33
La Lescombat.....	62
La Reine d'Angleterre.....	80
L'Archiprêtre.....	117
Le Sorcier.....	138
La Fausse Adultère.....	151
La Confession.....	253
L'Huissier.....	267
Fualdes.....	283

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46.

